

HISTOIRE POÉTIQUE
DES
MÉROVINGIENS

PAR
GODEFROID KURTH
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, Rue Bonaparte, 82

BRUXELLES
Société belge de librairie
O. SCHEPENS, DIRECTEUR
16, Rue Treurenberg, 16

LEIPZIG
F.-A. BROCKHAUS
16, QUERSTRASSE, 16
Même maison à Berlin et à Vienne

1893

HISTOIRE POÉTIQUE
DES
MÉROVINGIENS

PAR
GODEFROID KURTH
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, Rue Bonaparte, 82

BRUXELLES
Société belge de librairie
O. SCHEPENS, DIRECTEUR
16, Rue Treurenberg, 16

LEIPZIG
F.-A. BROCKHAUS
16, QUERSTRASSE, 16
Même maison à Berlin et à Vienne

1893

The Project Gutenberg eBook of Histoire poétique des Mérovingiens

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Histoire poétique des Mérovingiens

Author: Godefroid Kurth

Release date: March 7, 2026 [eBook #78135]

Language: French

Original publication: Paris: Alphonse Picard et Fils, 1893

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/78135

Credits: Laurent Vogel and the Online Distributed Proofreading Team at <https://www.pgdp.net> (This book was produced from scanned images of public domain material from the Google Books project.)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE
POÉTIQUE DES MÉROVINGIENS ***

HISTOIRE POÉTIQUE DES MÉROVINGIENS

PAR

GODEFROID KURTH

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, Rue Bonaparte, 82

BRUXELLES

Société belge de librairie

O. SCHEPENS, DIRECTEUR

16, Rue Treurenberg, 16

LEIPZIG

F.-A. BROCKHAUS

16, QUERSTRASSE, 16

Même maison à Berlin et à Vienne

1893

NAMUR. — IMPRIMERIE LAMBERT DE ROISIN, ÉDITEUR
RUE DE L'ANGE, 26

A MONSIEUR
LE MARQUIS DE BEAUCOURT
Auteur de l'HISTOIRE DE CHARLES VII

Recevez, cher ami, l'hommage de ce livre, auquel vous avez bien voulu m'autoriser à attacher votre nom. En vous l'offrant, il me semble que je paie une vieille dette, non seulement d'amitié mais encore de reconnaissance. Vous vous êtes créé des titres durables à la gratitude de tous les travailleurs qui ne séparent pas l'amour de la science de celui de la religion. La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE, dont nous célébrons aujourd'hui le 25^e anniversaire, est devenue pour beaucoup d'eux une famille qui salue en vous son chef aimé. Je suis sûr de n'être désavoué par aucun en vous offrant ce modeste cadeau de fête comme un témoignage de nos sentiments unanimes d'affection.

Paris, le 6 février 1893.

PRÉFACE

En 1887, pendant que je lisais avec mes élèves la chronique de Grégoire de Tours, je fus frappé de la différence de couleur et d'accent qui règne dans les diverses parties du livre II, consacré, comme on sait, à l'histoire des premiers rois mérovingiens.

Cette différence me parut surtout remarquable dans les pages qui racontent le règne de Clovis ; elles me faisaient l'effet d'une vraie mosaïque, formée des morceaux les plus disparates. Je voulus me rendre compte de l'origine de ce phénomène, et des recherches auxquelles je me livrai résulta un mémoire intitulé : LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE CLOVIS DANS GRÉGOIRE DE TOURS, qui fut lu le 9 avril 1888 à Paris, au premier Congrès scientifique international des catholiques. A ce travail se rattachèrent plus tard une étude sur l'HISTOIRE DE CLOVIS DANS FRÉDÉGAIRE et une autre sur le GESTA REGUM FRANCORUM, qui achevèrent de me convaincre de l'existence d'un important élément traditionnel et oral dans l'historiographie mérovingienne. Je m'attachai alors à dégager cet élément, en remontant le cours de l'histoire des Francs jusqu'aux origines de la nation, et en le redescendant jusqu'au dernier rejeton de Mérovée. Ce fut un long et minutieux travail, souvent interrompu par des besognes professionnelles : il est venu finalement aboutir à ce livre, dont j'ai suffisamment fait connaître la nature et le plan dans l'introduction. Qu'il me soit permis d'ajouter que dans l'étude de questions si délicates et, sous certains rapports, si neuves, l'écrivain a quelque droit de compter sur l'indulgence du lecteur.

Liège, le 19 janvier 1893.

INTRODUCTION

L'épopée est, chez toutes les nations, la forme primitive de l'histoire. C'est l'histoire avant les historiens, telle que le peuple tout entier la raconte de vive voix, et la transmet de bouche en bouche à la postérité. Elle ne retient que ce qui a frappé l'imagination ou fait battre le cœur, et elle ne laisse à ses auditeurs que des images et des impressions. Les faits réels ne valent à ses yeux que dans la mesure où ils lui servent à l'élaboration d'un certain idéal qu'elle en a conçu, et auquel elle les plie et les ramène tous. Sous l'influence de cet idéal, la narration se détache graduellement des réalités auxquelles elle doit l'existence ; elle devient son but à elle-même, et tire de ses propres nécessités organiques tout son développement ultérieur. Bientôt, elle ne garde plus d'autre élément historique que le grand nom auquel se rattache le souvenir des faits qu'elle raconte ; tout le reste est remanié ou ajouté par le génie populaire. Ainsi, en peu de temps, le sujet est *stylisé*, pour emprunter aux archéologues le terme par lequel ils désignent un travail semblable, bien que moins approfondi, dans le domaine des arts du dessin. Le résultat de ce travail inconscient de l'âme populaire sur les données qui lui sont fournies par la vie, c'est ce que nous appelons la poésie épique. Celle-ci consiste donc essentiellement dans des récits légendaires tenus pour historiques. Si l'auditeur pouvait se persuader que les histoires qu'on lui raconte sont des fictions, il se détournerait avec indignation de ce qu'il considèrerait comme autant de mensonges odieux. Mais une pareille persuasion est bien loin de lui. Dans la jeunesse des sociétés, comme dans celle des individus, il n'y a pas de place pour les facultés critiques, réservées à un âge plus mûr ; l'imagination créatrice refoule dans l'ombre

toutes les autres formes de l'activité intellectuelle, et l'histoire n'est et ne peut être que de la poésie épique.

Et cette poésie — est-il besoin de le dire ? — ne peut pas se passer longtemps d'une forme matérielle. De très bonne heure, elle dégage son rythme, qui est en quelque sorte le vêtement qu'elle se tisse elle-même. De son côté, le rythme est inséparable de la mélodie, dont il ne sera détaché que beaucoup plus tard, lorsque la croissance continuelle des œuvres du génie humain obligera de les séparer, pour leur permettre à chacune de se développer en toute liberté. Et ainsi stylisée, c'est-à-dire transfigurée par l'imagination populaire, et soulevée sur les deux ailes du rythme et de la mélodie, l'histoire prend son vol à travers les multitudes sous la forme de chansons épiques. C'est le dernier terme de ses métamorphoses progressives^[1]. Ainsi sera parcouru tout le cycle du développement organique des souvenirs nationaux ; ainsi les peuples se verront mis en possession d'un riche et précieux répertoire de souvenirs poétiques, qui constituera tout l'ensemble de leurs annales : *unum apud illos memoriae et annalium genus*, comme Tacite le dit avec une justesse et une concision admirables^[2].

[1] Si l'on me demandait pourquoi je ne parle pas ici de l'éclosion des grands poèmes épiques, je répondrais qu'au point de vue de l'histoire, ils ne marquent pas une phase nouvelle, tandis qu'ils en marquent une très considérable, au contraire, au point de vue littéraire, dont je n'ai pas à m'occuper ici.

[2] Tacite, *Germania*, c. 2.

L'épopée et l'histoire resteront confondues tant que la nation ne sera pas arrivée à la conscience de l'écart qu'il y a entre les réalités historiques et les images qu'elle en garde dans son esprit. Dès qu'elle commencera à s'en apercevoir, l'heure de l'histoire aura sonné. Mais aussi cette heure sera celle du déclin de l'épopée. On peut dire, sans exagération, que celle-ci cessera d'exister virtuellement le jour où elle cessera d'être prise pour de l'histoire.

Il faut du temps, à la vérité, pour que la notion de la différence en question se dessine d'une manière claire et nette dans l'esprit humain. L'historiographie est née depuis longtemps, et, depuis longtemps, on emploie des procédés mnémoniques destinés, par l'exactitude même avec laquelle ils fixent les notions acquises, à contrarier l'efflorescence épique, sans que l'incompatibilité entre les deux manières de se souvenir éclate à

tous les yeux. L'annaliste qui, le premier, consigne les faits historiques par écrit, ne s'aperçoit pas lui-même qu'il inaugure un procédé différent de celui de l'épopée. S'il marque avec une exactitude relative le contour des événements qui se déroulent à partir de lui, il continue, pour tous les faits qui ont précédé son temps, de rester tributaire de la tradition poétique. Il la reproduit sans se douter de sa vraie nature, et soude avec la plus grande naïveté l'histoire légendaire à l'histoire réelle, comme si ce n'étaient pas deux éléments hétérogènes, entre lesquels aucune fusion n'est possible.

Voilà comment, même après la naissance de l'historiographie, l'épopée continue d'occuper une large place dans les annales des peuples. Ses développements ultérieurs sont arrêtés, dans une mesure importante, par la solide barrière que le procédé historique établit entre elle et les faits, mais elle reste en possession de tout le domaine conquis par elle pendant les siècles antérieurs. Elle ouvre les annales de toutes les nations, et elle s'épanouit avec une liberté illimitée sur les premières pages de tous les chroniqueurs et de tous les historiens. Pendant tout le moyen âge, et longtemps encore après la Renaissance, on a raconté comme de l'histoire véritable les exploits du roi Arthur, de Roland et d'Ogier le Danois, ainsi que les pathétiques aventures du Cid ou de Guillaume Tell. Malheur à qui eût contesté ces héroïques souvenirs, auxquels les nations tenaient comme à un patrimoine sacré, et qui avaient pour elles presque autant de valeur que leurs croyances religieuses ! Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle (1760) qu'on faisait brûler par la main du bourreau le livre du téméraire qui, le premier, osa élever quelques doutes sur l'historicité de Guillaume Tell^[3]. Et qui me dit qu'aujourd'hui encore, parmi les enfants de la verte Erin, il ne s'élèverait pas un tolle général d'indignation contre le profane qui se permettrait de révoquer en doute que Partholon soit venu coloniser leur île l'an 2520 de la création, ou que les Tuatha Dé Dannan aient enlevé l'Irlande aux Fir-Bolgs et aux Fomoriens dans les deux sanglantes batailles de Moytura^[4] ?

[3] C'est la dissertation du pasteur Freudenberger intitulée : *Guillaume Tell, fable danoise*. Berne, 1760. V. J. J. Hisely, *Recherches critiques sur l'histoire de Guillaume Tell dans les Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. III, p. 438-450.

[4] Tous ces faits, empruntés aux souvenirs épiques de l'Irlande, sont présentés comme historiques dans la plupart des histoires de ce pays.

Les historiens n'étaient pas en état d'arriver par eux-mêmes à découvrir la vraie nature des matériaux qu'ils mettaient en œuvre dans leurs premières pages. Ils s'aperçurent bien du manque de vraisemblance de certaines traditions, mais ce fut une constatation stérile, et que pouvait faire comme eux le premier venu. Ils remarquèrent aussi, par l'étude critique des sources, que certaines autres, pour n'être pas invraisemblables, n'étaient cependant pas établies, ou qu'elles manquaient de garantie, mais ce fut tout. Or, ce n'était pas assez. Il ne suffisait pas de classer dans la catégorie du faux tout ce qui s'écartait de la réalité objective ; il fallait rendre compte de l'origine de l'altération qu'avaient subie les récits, voir dans quelle mesure elle avait eu lieu, et quelles influences l'avaient produite : tout cela importait, sinon pour l'histoire des faits eux-mêmes, du moins pour celle des idées. Mais pour une pareille tâche, les historiens n'étaient pas armés ; leur cercle était trop étroit et leur procédé trop technique. Ils n'étudiaient que des documents et non des esprits. Une fois que les faits ne rendaient pas le son de l'authenticité, ils les éliminaient impitoyablement, sans leur accorder aucune valeur quelconque. Mensonge ou fable ! tel était leur jugement sommaire, et ils croyaient avoir rempli toute leur mission quand ils avaient expulsé de l'histoire, non sans mépris et parfois avec colère, tout ce qui n'était pas rigoureusement historique. Ils ne se rendaient pas compte que l'esprit épique est un élément qui ne peut être confondu, à proprement parler, avec l'erreur, moins encore avec le mensonge, et ils en jetaient les produits comme des matériaux de rebut, à peu près comme, dans les usines du siècle passé, on jetait des scories riches encore d'une quantité de minerai que des procédés d'extraction imparfaits n'avaient pas permis d'utiliser.

Il était réservé à une science mieux outillée de retourner à ces déchets dont l'historiographie n'avait rien su faire, et d'en tirer, par une analyse minutieuse, de précieux matériaux. Pénétrant par l'étude du mot dans celle de la pensée, les philologues ont approché les premiers de ce grand foyer de poésie qui est l'imagination populaire. Les premiers, ils ont reconnu et noté les caractères distinctifs de la poésie qui s'y est développée, dans cette espèce de demi-sommeil pendant lequel l'imagination revoit en rêve les figures de la réalité, avec des proportions et dans des combinaisons qu'elle prend naïvement pour celles de la réalité elle-même. Ces caractères, une fois notés, devinrent pour les critiques la pierre de touche de tous les récits

dans lesquels on les voyait apparaître. On put alors discerner ceux qui étaient historiques de ceux qui appartenaient plutôt au domaine de la poésie, et dans lesquels tout au plus se retrouvait un petit résidu d'histoire. Ce fut une importante conquête scientifique, car elle permit de distinguer désormais la narration épique, non seulement des faits historiques proprement dits, mais aussi des mensonges conscients ou des erreurs individuelles des chroniqueurs. Il y eut dès lors, dans l'histoire, entre le domaine du vrai et celui du faux, une région intermédiaire qui était, si je puis ainsi parler, celle du rêve, et la science disposa d'une série de matériaux ayant tout au moins une vérité subjective, puisqu'ils étaient le reflet des événements dans l'imagination nationale.

Je n'ai pas à raconter ici toutes les phases par lesquelles passa la laborieuse enquête qui aboutit à ces importantes constatations : cela m'entraînerait trop loin de mon sujet, et je me bornerai à quelques indications indispensables. Soulevée pour la première fois à la fin du siècle dernier par F. A. Wolff^[5], la question de l'origine de l'épopée ne fut pas résolue d'une manière définitive par ce savant, mais il eut au moins le mérite de l'avoir posée avec une telle netteté, et d'en avoir si bien fait comprendre l'importance, que depuis lors elle n'a plus disparu du programme des travaux de notre siècle. Elle n'aurait peut-être jamais trouvé de solution tant qu'on l'aurait étudiée sur le seul terrain de l'antiquité grecque, dont les origines épiques disparaissent pour nous dans une ombre épaisse et à jamais impénétrable. Mais il vint un moment où l'on fut en état de poursuivre les mêmes recherches dans le domaine de la philologie germanique. Plus rapprochée de nous, l'antiquité germanique s'offre à nos regards dans le demi-jour d'un crépuscule qui permet de discerner, au moins en grande partie, les phases du développement de son épopée. On vit alors de quelle manière les personnages historiques passent du monde de la réalité dans celui de la fiction ; on constata la série des transformations subies par les types d'Attila ou de Théodoric pour devenir l'Etzel ou le Dietrich von Bern de la légende, et l'on commença à se rendre compte du caractère naturel et organique de ces métamorphoses.

^[5] Dans ses *Prolegomena ad Homerum*, Halle, 1795.

Ces conclusions gagnèrent en netteté et en certitude à partir du jour où la France, rentrée en possession de son épopée à elle [6], put appliquer à la chanson de Roland la même méthode d'investigation. Le milieu historique dans lequel était éclos ce chef-d'œuvre était en effet plus abordable encore, le sujet placé dans une lumière plus vive que partout ailleurs ; on pouvait ici observer de très près la gestation de l'épopée, et surprendre jour par jour les phases les plus variées de sa formation. Cette nouvelle expérience ayant donné des résultats identiques à la première, la démonstration était faite, et la science se trouvait désormais à même de formuler la loi générale de la naissance et du développement de l'épopée. Toutes les recherches ultérieures ne firent que confirmer et préciser ces résultats. On peut dire que la physiologie ne suit pas avec plus d'exactitude le développement de l'embryon dans le sein maternel, que la philologie ne voit grandir et se former l'épopée dans les fécondes profondeurs de l'imagination populaire.

[6] C'est en 1839 que Francisque Michel publia l'édition *princeps* de la chanson de Roland.

Mais, si la loi est désormais découverte et formulée, il s'en faut qu'on en ait vérifié toutes les applications. C'est cette vérification que j'ai entreprise en ce qui concerne les origines de l'histoire des Francs. Par quelles sources connaissons-nous les premières pages de cette histoire ? N'ont-elles point été écrites sous la dictée de l'imagination épique, et les premiers annalistes de ce peuple n'ont-ils pas, eux aussi, consigné, comme des faits réels, des traditions relevant plutôt de la poésie que de l'histoire ? S'il en est ainsi, dans quelle mesure a eu lieu cette confusion, et la science ne peut-elle pas, au moins d'une manière approximative, déterminer ce qui, dans ces annales, appartient à la réalité et ce qui relève de la légende ?

On ne se doutait guère, avant notre siècle, qu'une telle question pût seulement être posée. Ou bien, on admettait en bloc toute l'histoire des Mérovingiens, ou bien, si l'on y trouvait par ci par là un épisode plus particulièrement choquant ou invraisemblable, on le taxait de mensonge grossier, de fable ridicule, et on passait outre. Il n'y avait pas de milieu entre ces deux extrêmes. S'agissait-il, par exemple, d'une histoire aussi hautement épique que celle du mariage de Childéric avec Basine, on entendait l'honnête Velly protester avec une vertueuse indignation contre

cette union adultère, contractée, s'il faut l'entendre, au *grand scandale de tous les gens de bien*^[7]. Le bonhomme Lecointe, lui, soucieux de mettre la reine des Francs en règle avec son confesseur, et de donner à Clovis un état civil avouable, insinuait charitablement que, sans doute, Basine avait fui Basin parce qu'il la maltraitait, et qu'elle n'avait épousé Childéric qu'après avoir reçu la nouvelle certaine de la mort de son mari^[8]. Était-il question de faits matériellement impossibles, et qui portent leur caractère épique sur le front, comme la tradition de l'origine de Mérovée, nos historiens n'y voyaient pas plus clair : pour Eckhart, c'était une allégorie signifiant que la femme de Clodion avait eu Mérovée d'un précédent mariage^[9], tandis que, d'après Mezeray, la légende aurait été mise en vogue par Mérovée lui-même, *ou pour couvrir la faute de sa mère, s'il est vray qu'il fust bastard comme quelques l'assurent, ou pour imprimer dans l'esprit des siens une plus respectueuse obéissance*^[10]. Si nous entendons le P. Daniel traiter de roman l'histoire des amours de Childéric^[11], ne nous y trompons point : ce n'est pas encore la critique, c'est le patriotisme français qui parle. En effet, les érudits belges du XVII^e siècle, avec une animosité qu'explique l'état de guerre presque permanent entre leur pays et la France, revendiquaient pour la Belgique l'honneur d'avoir été le berceau de la monarchie franque^[12], et d'avoir donné au royaume salien ses deux premières capitales, Dispargum et Tournai. Le savant jésuite était indigné de ces prétentions des Belges à confisquer les origines du royaume de France, et, pour les réfuter, il se voyait amené à infirmer le plus possible les témoignages établissant qu'en effet les fondateurs du royaume des Francs étaient venus de Belgique. Voilà pourquoi l'histoire traditionnelle de Childéric, si favorable aux prétentions de ses adversaires, devait être un roman pour le P. Daniel. Et l'on voit par cet exemple combien l'historien était encore loin de la vraie méthode d'investigation, puisqu'il ne savait pas la trouver alors même que l'intérêt de sa thèse lui en suggérerait l'emploi.

[7] « Basine était belle, elle avait de l'esprit ; Childéric, trop sensible à ce double avantage de la nature, l'épousa au grand scandale de tous les gens de bien, qui réclamèrent en vain les droits sacrés de l'hyménée et les lois inviolables de l'amitié. » Velly, *Histoire de France*, Paris 1766, t. I, p. 49.

[8] *Stamus igitur a plerisque neotericis, qui Basinam quod a viro male haberetur in Franciam profugisse contendunt, et Childerico nupsisse postquam de Bisini morte constitit.* Lecointe, *Annales Eccles. Franc.*, t. I, p. 94.

[9] Fredegarius itaque sub hoc figmento etiam indicat, Meroveum conjugis quidem Clodionis filium, sed non ex Clodione, verum ex Meroveo fuisse. Ut haec concilientur statuendum omnino est, Clodionis uxorem antequam ei jungeretur maritum habuisse Meroveum, ex quo peperit alium Meroveum Clodionis privignum, etc. J.-G. ab. Eckhart, *Commentarii de rebus Franciæ Orientalis*, Wuerzburg, 1729, t. I, p. 29.

[10] Mezeray, *Histoire de France*, 1643, t. I, p. 13.

[11] *Histoire de France*, Paris, 1713, t. I, p. XIII.

[12] Voir notamment Godefroid Wendelinus, *Leges Salicae Illustratae*, Anvers 1649, et J. Chifflet, *Anastasis regis Childerici*, Anvers 1659.

Le XIX^e siècle a abordé l'étude de l'histoire avec un esprit nouveau. Appuyé sur la base solide que lui ont faite les recherches de l'érudition des deux siècles précédents, et éclairé par le spectacle des révolutions, qui a mûri en lui bien des notions naissantes, il regarde le passé du haut de la ligne de faite qui sépare deux mondes, et il apprend à se rendre compte des lois qui régissent les transformations sociales. Il en a comme l'intuition avant que son analyse les lui ait montrées. Assis au seuil de l'époque nouvelle, Chateaubriand semble, dans une page des *Martyrs*, devancer d'un demi-siècle les progrès de la science historique. Sa célèbre description de la bataille des Romains contre les Francs est un des plus beaux exemples de la puissance évocatrice du génie. A sa voix, le monde barbare sort pour la première fois des ténèbres préhistoriques où il se dérobait depuis quatorze siècles, et reparaît devant le lecteur moderne dans une scène toute remplie de l'émotion et de la couleur de l'épopée^[13]. Mais la claire vue est un don qui n'appartient pas à tout le monde ; la majorité des hommes ne trouvent que par le travail patient les voies que le vol de l'inspiration a montrées de haut aux esprits d'élite. Il est vrai que le travail, c'est aussi du génie, puisque le génie c'est de la patience !

[13] V. *Les Martyrs*, I. VI.

A peine la philologie est-elle née que, devançant le moment où elle pourra donner ses preuves, elle reconnaît et affirme déjà le caractère légendaire de notre histoire. Dès 1816, les frères Grimm, dans leur recueil de *Légendes allemandes*, placent au nombre des légendes plusieurs épisodes de l'histoire des Mérovingiens, qui continuaient de figurer comme historiques dans les pages de tous nos annalistes^[14]. A vrai dire, il n'y avait

là qu'une ingénieuse conjecture, attestant l'esprit divinatoire des illustres fondateurs de la philologie germanique, mais elle marquait l'ouverture d'une ère nouvelle dans l'historiographie franque : celle de l'exploration philologique de ses origines.

[14] Brüder Grimm, *Deutsche Sagen*. Berlin, 1816, p. 72-84.

L'honneur d'avoir fait le premier pas dans ce domaine appartient à l'un des savants les plus ingénieux de ce siècle : à Fauriel^[15]. Le premier, il a reconnu que les Francs du VI^e siècle avaient nécessairement eu des traditions nationales sur leurs origines, et que ces traditions devaient avoir été propagées par eux dans les milieux gallo-romains : d'où la conclusion qu'elles étaient arrivées à la connaissance de nos premiers chroniqueurs, et qu'il en était passé quelque chose dans leurs récits^[16]. Le premier aussi, il a prononcé avec autorité la parole qui devait renouveler l'étude de l'histoire mérovingienne : nous sommes ici en présence de *chants épiques* !^[17] Allant plus loin, il essayait de faire le départ de leurs éléments constitutifs. Les uns de ces chants, selon lui, étaient d'origine purement germanique, comme par exemple, celui qui raconte l'histoire de Wiomad ; d'autres, au contraire, après avoir passé par des milieux romains, y avaient poussé des rameaux nouveaux, et on les reconnaissait à l'addition de personnages empruntés au monde romain, tels que Aredius et Aurélien. Ainsi les principales conclusions que la critique de nos jours achève de formuler se trouvaient déjà en germe dans les pages d'un livre écrit en 1836.

[15] « Fauriel, dit avec une certaine exagération M. Renan, est sans contredit l'homme de notre siècle qui a remué le plus d'idées, inauguré le plus de branches d'études, aperçu, dans l'ordre des travaux historiques, le plus de résultats nouveaux. » Cité par Vapereau, *Diction. des Littératures* s. v. Fauriel.

[16] *Histoire de la poésie provençale*, 1846, t. I, p. 139.

[17] *Histoire de la Gaule Méridionale sous la domination des Germains*. Paris, 1836, t. II, p. 273.

Au reste, les idées émises par Fauriel étaient en quelque sorte dans l'air que respiraient les philologues et les critiques littéraires. Quelques années après, Ampère déclarait retrouver dans Grégoire de Tours *des portions de récits empruntés à de vieux chants épiques*, et signalait spécialement, comme ayant une origine de ce genre, l'histoire de Childéric et celle de la

guerre de Théodoric I contre les Thuringiens^[18]. De son côté, Auguste-Guillaume Schlegel, dans une page qui a été récemment mise en lumière, formulait des vues analogues pour plusieurs épisodes de l'histoire des Mérovingiens, et affirmait que Grégoire de Tours *avait déjà puisé son récit dans la tradition poétique*^[19].

[18] « J'ai cru trouver dans Grégoire de Tours des portions de récit empruntées à de vieux chants épiques. On sait que toutes les nations germaniques ont eu de ces chants ; on le sait en particulier des Francs, puisque Eginhard nous apprend que Charlemagne avait recueilli *des chants très anciens* composés dans la langue de ses pères. » « Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que des fragments de Grégoire de Tours qui ont un caractère particulièrement épique eussent réellement cette origine. Il serait arrivé là ce qui est arrivé dans d'autres pays, où les anciens chants se sont fondus dans l'histoire... Parmi les passages du récit de Grégoire de Tours qui me semblent des fragments d'épopées perdues, je citerai le récit de la guerre contre les Thuringiens. » Ampère, *Hist. Littéraire de France avant Charlemagne*. 2^e édition, t. II, p. 285 et 286. La première édition est de 1839.

[19] « Les aventures de Childéric, son exil, son séjour en Thuringe et la passion de la reine Basine pour lui sont romanesques sans être incroyables. Cependant, *je crois que Grégoire de Tours a déjà puisé son récit dans la tradition poétique*. Frédégaire y ajoute un nouveau trait, les visions de Childéric pendant la nuit de ses noces. C'est une satire ingénieuse, sous forme de prophétie, sur le déclin de la dynastie mérovingienne, et sur l'anarchie qui désolait la France sous des rois faibles, avant que les maires du palais se fussent emparés du pouvoir. Les intrigues secrètes entamées par un ambassadeur de Clovis avec la pieuse et rusée Clotilde sont aussi tirées d'un chant populaire. » A. G. Schlegel, *Essais littéraires et historiques*. Bonn 1841, cité par P. Rajna, *Romania*, 1885, p. 400.

La vérité historique commençait donc à se faire jour sous la protection de la philologie, lorsqu'elle faillit être compromise pour longtemps par les exagérations d'un zéléteur, qui s'était engoué de ses conclusions sans trop les comprendre. En 1848, M. de Douhet publiait, sous le pseudonyme de J. de Rathaïl, un opuscule intitulé hardiment : *De l'existence d'une épopée franque*^[20]. « Ce mémoire, y lisait-on, a pour but d'établir qu'il existe une histoire chantée de la race franque. » Et, fidèle à sa promesse, l'auteur racontait la destinée de cette épopée, consignée par écrit, au VI^e siècle, par le grammairien Virgile de Toulouse, et consultée par Frédégaire, qui en aurait extrait toutes ses légendes. Elle se partageait en un cycle théogonique perdu, et un cycle héroïque dans lequel étaient racontées les aventures des

premiers rois mérovingiens jusqu'à Clovis. L'auteur ne se bornait pas à restituer les divers chants de cette épopée ; il en retrouvait jusqu'au rythme, qui consistait en vers octosyllabiques rimés et allités à la fois. Puis, après cette preuve de sa perspicacité, il en donnait une de son impartialité scientifique en faisant à la vérité le sacrifice d'avouer que cette épopée était foncièrement germanique, c'est-à-dire qu'elle n'appartenait pas à la France ! Sacrifice trop généreux d'ailleurs, puisqu'une œuvre écrite en vers latins et composée par un lettré du midi de la Gaule pouvait être revendiquée par celle-ci aussi bien que par la Germanie.

[20] J. de Rathaïl, *De l'existence d'une épopée franque à propos de la découverte d'un chant populaire mérovingien*. Paris 1848. Il est fait allusion dans ce titre à un travail de Ch. Lenormant, intitulé : *Restitution d'un poème barbare relatif à des événements du règne de Childebert I* (Bibl. de l'École des Chartes, I^e série, t. I, 1840.)

Si le moment où paraissait ce singulier opuscule n'avait tourné vers de tout autres sujets les préoccupations du monde lettré, ou si la brochure de M. de Rathaïl avait été signée d'un nom connu du public érudit, nul doute qu'elle n'eût fait un grand tort à la thèse qu'elle défendait. Elle n'avait de bon que le titre ; le reste était un tissu de rêveries et de conjectures arbitraires, œuvre d'un esprit entièrement étranger aux délicats procédés de l'investigation philologique. La vérité historique en sortait plus compromise que jamais ; au lieu d'être débarrassée des légendes, elle se voyait enrichie de légendes nouvelles, exclusivement dues à la fantaisie de l'auteur^[21]. Heureusement que ce livre bizarre passa à peu près inaperçu des historiens, et qu'ils ne songèrent pas à rendre la méthode nouvelle responsable des extravagances d'un adepte sans autorité.

[21] Il n'admettait pas, par exemple, que Clovis fût épris de Clotilde avant de l'avoir vue, et qu'il recherchât sa main sur la seule foi des rapports que lui en avaient faits ses ambassadeurs : donc, concluait-il, il fallait, de toute nécessité, admettre qu'ils avaient eu auparavant une entrevue où la passion du prince franc avait pris naissance. Cette entrevue, M. de Rathaïl en connaissait le lieu et la date : elle avait eu lieu en 484, au château de Montmorat près de Lons-le-Saulnier, et le jeune monarque porta pendant six ans dans son cœur l'amour que lui avait inspiré la princesse burgonde avant qu'il pût s'unir à elle. Voilà dans quelles mains était tombée la conjecture géniale des Grimm, voilà ce qu'on faisait de l'héritage de Fauriel !

Les historiens se bornaient à ignorer tranquillement la marche de la science philologique, et ne s'apercevaient pas des incursions victorieuses qu'elle faisait sur leur domaine. Chez l'auteur d'une monographie sur Grégoire de Tours, qui parut à Breslau en 1839, on voit poindre l'idée que Grégoire de Tours aurait pu se servir de chants barbares pour raconter l'histoire des rois francs^[22]. Seulement elle y est formulée en termes tellement dubitatifs, et d'une manière si incidente, qu'elle passa entièrement inaperçue. L'écrivain, lui-même qui y recourt en passant ne sait rien en faire, et montre bien qu'il n'y attache aucune importance. L'ouvrage estimé de Loebell, qui paraissait la même année, ne semble pas même avoir soupçonné l'existence du problème^[23]. L'histoire des amours de Childéric et celle du mariage de Clovis lui apparaissent, il est vrai, comme ayant une teinte assez légendaire, mais il ne cherche pas à en rendre compte, et il admet d'ailleurs l'absolue historicité des meurtres de Clovis et des vengeances de Clotilde. Bien plus, dans le premier de ces épisodes, ce qui le frappe, c'est l'absence de tout caractère légendaire : il y trouve : *une brièveté, une précision, une sécheresse qui en attestent le caractère historique, en même temps qu'elles en augmentent l'horreur*^[24].

^[22] Voici le passage auquel je fais allusion :

Orationem quam Chlodovechum, Sigiberto et ejus filiis interfectis, ad Ripuarios habuisse refert, non solum longiorem sed etiam talem exhibet quæ rerum conditioni optime conveniat. Chlodovechus enim ut vir magnæ quidem victoriæ confirmatæ auctoritatis loquitur, et ducem quem socii sequantur, Ripuarii se præbet, nec tamen regem divinitus constitutum se gerit. Huc quum accedat, quod hæc in oratione nomen Chlododici. Sigiberti filii, appellatur, atque Chlodovechi parentes hi dicuntur, denique Chlodovechus in Scaldi flumine hoc tempore vexisse memoretur, quas res omnes Gregorius narrando non exhibet. His permoti peculiarem esse causam judicamus quâ factum sit ut aliis lautior hæc oratio nobis reservata sit. Quæ causa haud scio an ea fuerit, quod scriptam eam Gregorius invenerit : *nisi quis carmina Germanorum proferre malit*. Kries, *De Gregorii Turon. vitâ et scriptis*. Breslau 1839, p. 53.

^[23] Loebell, *Gregor von Tours und seine Zeit*. Bonn 1839.

^[24] Id. *ibid.* p. 342 : Ueberdies tragen sie (il s'agit des récits sur les meurtres de Clovis) durchaus nicht den Charakter des Sagenhaften... sondern die Umstaende sind mit einer Kürze, Schærfe und Trockenheit erzæhlt, welche den Eindruck des Græsslichen erhœhen und für die Wahrheit die sie enthalten einstehen. »

Augustin Thierry, qui a renouvelé en France l'étude de l'époque mérovingienne, a passé, lui aussi, devant la question sans la voir. La page mémorable de Chateaubriand, qui a déterminé sa vocation historique, ne lui a rien suggéré au sujet de l'épopée franque^[25], et il ne semble pas que les ingénieuses considérations de Fauriel l'aient frappé. Aussi, dans ses divers ouvrages, n'a-t-il jamais effleuré le sujet qui nous occupe. Ses *Lettres sur l'Histoire de France* ne l'abordent pas ; ses *Considérations*, où il l'a frôlé à plusieurs reprises, sont la meilleure preuve qu'il ne l'a pas même entrevu. Quant à ses *Récits Mérovingiens*, ils commencent avec les fils de Clotaire, non sans doute par défiance pour l'historicité des épisodes antérieurs, mais parce que ces épisodes, moins développés par les chroniqueurs, ne fournissent pas à sa palette les vives couleurs dont il a besoin pour ses tableaux.

[25] V. la préface de ses *Considérations sur l'Histoire de France*, Paris 1840.

Il est inutile de dire qu'on ne trouvera pas chez Henri Martin des préoccupations critiques. Cet historien, qui n'a de scepticisme que vis-à-vis des traditions religieuses, professe la plus pieuse crédulité à l'endroit de toutes les historiottes épiques, surtout lorsqu'il y trouve l'occasion de mettre à l'air les sentiments d'hostilité qu'il nourrit contre l'Église. C'est d'ailleurs moins l'animosité de secte que le manque absolu d'esprit critique qui détermine chez lui des erreurs dont le XVII^e et le XVIII^e siècle avaient su se préserver. Non seulement il ne se doute pas du caractère légendaire d'une partie des récits de Grégoire, mais il ne l'aperçoit pas même là où tout le monde le voyait, c'est-à-dire dans les amplifications que Frédégaire et le *Liber Historiæ* font de son texte. Ces amplifications, selon lui, c'est de l'histoire vraie, et lorsque ces deux légendaires, allant plus loin que Grégoire dans la voie des fictions épiques, arrivent à le contredire, notre historien n'hésite pas à prendre parti pour eux contre lui. Il faut reculer jusqu'en plein moyen âge pour trouver un exemple d'un pareil point de vue historique : encore les écrivains du moyen âge avaient-ils pour excuse l'ignorance universelle de leur temps^[26].

[26] Henri Martin, *Histoire de France*. Paris, t. I, *passim*.

Ce qui montre mieux encore combien le monde des historiens restait fermé à des notions qui, dans un autre domaine, tendaient à devenir des lieux communs, c'est l'attitude d'écrivains catholiques tels que Charles Lenormant et l'abbé Gorini. L'un et l'autre rencontrent, dans l'histoire traditionnelle des temps mérovingiens, des faits dont on se sert dans une certaine école pour combattre l'Église : l'un et l'autre néanmoins acceptent ces faits sans la moindre réserve, et se bornent à les expliquer ou à les atténuer. Lenormant s'efforce de concilier la sainteté de Clotilde avec la barbarie des sentiments qu'elle témoigne à plusieurs reprises dans les récits traditionnels : c'est, dit-il, que la religion ne l'a pas encore complètement transformée. Dans la soif de vengeance qu'elle montre après son mariage, et même encore pendant son veuvage, on reconnaît la fille des barbares. Plus tard, épurée par le malheur, elle s'élèvera à un niveau moral supérieur, et la sainte n'apparaîtra qu'après la mort des enfants de Clodomir^[27].

^[27] Charles Lenormant, *Questions Historiques*. Paris 1845, t. II, p. 163 et 168. « Clotilde appartient encore à ces mœurs (*barbares*). La religion qui la domine ne s'empare pas encore assez de son âme pour la conduire immédiatement et de plein saut dans les voies de la perfection chrétienne, pour faire taire la nature barbare qu'elle a héritée de sa race et de ses malheurs. La religion la préserve du crime, mais elle est impuissante sur des sentiments qui enfantent le crime. »

Quant à l'abbé Gorini, en présence du Clovis de la légende, meurtrier de tous ses parents, il se borne à plaider les circonstances atténuantes, non en faveur de celui-ci, mais en faveur de Grégoire de Tours, son historien. Rien ne lui est plus étranger que l'idée de nier les crimes rapportés, et il les admet en bloc sans que seulement les besoins de la défense lui suggèrent une explication qui fait déjà le tour du monde philologique. Il se retrouve en 1853, au même point que le P. Daniel en 1713, et il ne va pas même aussi loin que celui-ci^[28].

^[28] Gorini, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques*, etc. 1^{re} édition, 1853. V. le chap. XIII : *Clovis et le clergé gaulois*.

C'est seulement en 1856 qu'on voit enfin un érudit reprendre l'idée émise par Fauriel dès 1836, et faire un pas de plus dans la voie qu'il avait ouverte. Nourri dans un de ces milieux universitaires où toutes les sciences, en se rencontrant, échangent plus facilement leurs résultats, W. Junghans fut

frappé du profit que pourrait tirer l'historiographie franque des progrès de la critique philologique, et il essaya d'élucider l'une par l'autre dans ses *Recherches critiques sur l'histoire des rois francs Childéric et Clovis* [29], ouvrage qu'il remania et republia l'année suivante sous un titre plus général [30]. Dans ce livre, qui atteste de remarquables facultés de critique, le départ des éléments légendaires et des éléments historiques est généralement fait d'une main sûre et habile, et l'on peut dire que ce que l'auteur a éliminé du domaine de l'histoire devra en rester éliminé désormais. C'était un progrès, mais la cause était loin d'être gagnée. Junghans se bornait à affirmer, comme un axiome admis de tous, la distinction entre faits historiques et chants populaires, il ne la prouvait nulle part, faisait son triage sans initier le lecteur aux motifs qui guidaient son choix, et le jetait en face de résultats entièrement nouveaux sans le rassurer sur la valeur de sa méthode. Lui-même, d'ailleurs, avait trop peu pénétré dans le monde de l'imagination populaire pour le connaître tout entier, et pour pouvoir en tracer les justes limites du côté de l'histoire. Les deux extrémités de ce vaste domaine lui échappaient également : il n'avait pas remonté jusqu'à l'origine des traditions épiques des Francs pour examiner par quels liens elles se rattachaient aux faits, il n'en avait pas descendu le cours plus bas que Clovis pour voir de quelle manière elles venaient se perdre dans le grand courant de l'épopée carolingienne. Enfin, obéissant à la fâcheuse manie qui a régné pendant ce siècle chez un grand nombre de philologues, Junghans compromettait sa thèse en prétendant retrouver dans les légendes mérovingiennes les traces de la mythologie barbare, qui se serait emparée des sujets historiques pour les verser dans ses moules et pour les teindre de ses couleurs. Il n'est plus personne aujourd'hui, je pense, qui s'avise encore de soutenir de pareilles idées, bien faites pour attirer le discrédit sur les résultats historiques auxquels on les mêlait fort mal à propos. La démonstration n'était donc pas achevée, et Junghans n'avait soulevé le voile que pour le laisser retomber aussitôt. Quelques savants qui étaient déjà sur la voie comprirent et adhérèrent : le gros des lecteurs ne fut pas atteint, ni même les érudits de profession.

[29] *Kritische Untersuchungen zur Geschichte der fraenkischen Koenige Childerich und Clodovich*. (Dissertation) Goettingen 1856.

[30] *Die Geschichte der fraenkischen Koenige Childerich und Clodovich*. Goettingen 1857.

Aussi la question n'avança-t-elle guère pendant la génération à laquelle appartenait Junghans ; en voici une preuve assez piquante. En 1861, un jeune érudit français, M. Lecoy de la Marche, avait occasion de toucher en passant à certains épisodes de l'histoire de Clovis, telle qu'elle était racontée depuis Grégoire de Tours et d'après lui. Comme Junghans, dont d'ailleurs il ne connaissait pas la dissertation, il y démêla parfaitement certains éléments légendaires, notamment dans l'histoire des meurtres politiques de Clovis, qu'il appela une *sorte de légende agencée par le génie populaire avant d'avoir été confiée à l'écriture*. Mais, étranger lui aussi aux études philologiques qui lui auraient fourni, avec la preuve de cette conjecture si juste, la vraie notion de ce travail du génie populaire, il imagina d'y voir *des traditions mises en œuvre par l'esprit inventif et commentateur du peuple gaulois*, dans le but de dénigrer le conquérant germanique^[31]. C'était faire fausse route, et chercher l'épopée sur le chemin de la satire. De plus, M. Lecoy compromettait inutilement sa thèse en opposant à Grégoire de Tours des témoignages du IX^e et du X^e siècle. Ce n'est pas parce qu'il est contredit par Aimoin ou par Hincmar sur des faits relatifs au règne de Clovis que le père de l'histoire des Francs est ici une autorité discutable, c'est parce que nous ne lui connaissons pas pour cette période de sources dignes de foi, et que d'ailleurs ses récits ont ici un caractère incontestablement épique. Il n'en est pas moins certain qu'en posant résolument la question devant le public français, M. Lecoy lui rendait un réel service, et attirait son attention sur un problème qui méritait de le préoccuper. On ne lui en sut pas gré là où l'on se targuait d'avoir le monopole de la critique. Soit que les arguments défectueux dont la thèse était chargée par endroits empêchassent de reconnaître la vérité de celle-ci, soit plutôt qu'on ne voulût accorder aucune valeur à un travail dont l'auteur laissait percer des convictions catholiques, plusieurs critiques se jetèrent sur l'œuvre de M. Lecoy, non pour la contrôler, mais pour la démolir. Et l'on eut ce plaisant spectacle de voir l'infailibilité de Grégoire de Tours soutenue contre un tenant de l'école *rétrograde* par les champions de la critique libre ! L'article publié par M. Lecoy sur le même sujet, en 1866, dans la *Revue des Questions historiques*^[32], qui alors venait de naître, ne reçut pas un meilleur accueil ; d'ailleurs, avec les mêmes qualités, il présentait au point de vue de la méthode les mêmes défauts. M. Henri

Bordier crut devoir protester contre l'*esprit de parti* qu'il découvrait dans la tentative du jeune téméraire^[33], et, de l'autre côté du Rhin, un savant d'ordinaire plus aimable, M. W. Arendt, faisait écho à ces récriminations, en accusant M. Lecoy d'écrire *ad maiorem cleri catholici gloriam*^[34] ! Les idées défendues par M. Lecoy ne trouvèrent grâce que lorsqu'elles furent découvertes par des érudits français dans l'héritage de Junghans. M. G. Monod, qui avait étudié à Göttingue, s'en inspira en 1872 dans ses *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*^[35], et, quelques années après, il traduisit même en français le livre de l'érudit allemand^[36].

[31] A. Lecoy de la Marche, *De l'autorité de Grégoire de Tours*, Paris, 1861.

[32] *Clovis, ses meurtres politiques*. (*Rev. des Quest. Hist.*, t. I.)

[33] Dans la *Correspondance littéraire*, années 1861 et 1862. Réplique de Lecoy, *ibid.* année 1862.

[34] Dans la *Historische Zeitschrift* de von Sybel, t. XXVIII, p. 419.

[35] Paris 1872 (8^e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, p. 89-100).

[36] *Histoire critique des rois Childéric et Clovis*. Paris 1879.

Mais déjà ce livre était en retard sur les progrès réalisés par la critique dans l'étude des origines de l'épopée : il avait de plus, ainsi que je l'ai montré, le défaut d'être purement négatif, et de ne pas entraîner la conviction du lecteur. J'étais au début de mes études historiques, lorsque je le lus pour la première fois, et il me souvient de l'avoir déposé avec une impression d'incrédulité dont mon ignorance n'était pas la seule cause. Aussi ne creusa-t-il pas un sillon plus profond en France qu'en Allemagne. Des deux côtés du Rhin, on continua de répéter comme des faits historiques les légendes qui remplissent les premières pages de nos chroniqueurs, et dont tout élève d'université ayant suivi un bon cours d'histoire littéraire eût pu démontrer l'inanité. Et, chose remarquable, ce ne sont pas les premiers venus qui se signalent par cette obstination dans l'erreur, ce sont les princes de la critique allemande et française. Je crois, en effet, que nul ne protestera contre ce qualificatif appliqué à Léopold von Ranke et à Fustel de Coulanges. Eh bien, le premier de ces deux savants écrit en 1883 une dissertation spéciale dans laquelle, se plaçant au niveau critique d'Henri Martin, il accepte en bloc toutes les données légendaires de Grégoire de

Tours, de Frédégaire et de l'auteur du *Liber Historiae*^[37], se bornant à marquer en termes explicites sa préférence pour les deux derniers, dont les récits ont à ses yeux le mérite d'être moins entachés de cléricalisme et plus conformes à la source. Cette œuvre d'un génie vieilli, que j'ai réfutée ailleurs^[38], n'attestait pas seulement un étonnant oubli des règles élémentaires de la critique, mais aussi le désir d'enlever à l'histoire de la fondation du royaume Franc la couleur trop religieuse qu'il avait pour l'historien protestant^[39]. Quant à M. Fustel de Coulanges, fidèle à sa règle du dédain transcendant vis à vis de toutes les découvertes qu'il n'avait pas faites, il ne prend pas même la peine de discuter, mais il daigne nous apprendre que l'opinion qu'il ne connaît que par la traduction française de Junghans est *une pure hypothèse sans aucun fondement*^[40]. Un pareil jugement prouve que M. Fustel de Coulanges n'avait pas cru devoir se déranger pour s'enquérir par lui-même du véritable état d'une question placée en dehors de son champ d'observation ordinaire ; il montre aussi que les résultats de la philologie continuaient de rester ignorés du monde des historiens.

[37] Ranke, *Weltgeschichte*, t. IV. *Appendice*.

[38] G. Kurth, *L'histoire de Clovis d'après Frédégaire* (*Rev. des Quest. Hist.*, janvier 1890). Le point de vue de Ranke est reproduit par Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, Leipzig 1887, t. I, p. 108.

[39] V. pour la preuve de cette assertion mon article cité ci-dessus, p. 99.

[40] *Histoire des institutions politiques de la France*. Tome II. *La monarchie franque*. Paris 1888, p. 6, note. Notons cependant que dans la préface de son édition critique de Grégoire de Tours, W. Arndt écrit ces paroles catégoriques : *Carmina etiam epica in quibus res a regibus heroibusque Merovingicis fortiter gestæ celebrabantur ipsi ad manum fuerunt*. (*Script. Rer. Merov.* I, p. 23.)

Cependant, l'idée réprouvée par ceux-ci ne cessait de faire son chemin, à leur insu, parmi les philologues. Dès 1865, l'homme qui est aujourd'hui, en France, le représentant le plus éminent de la philologie romane, M. Gaston Paris, déclarait qu'à son sens l'épopée carolingienne n'était pas *une de ces plantes étrangères qui naissent en une nuit sur une place vide ; qu'elle n'était qu'un anneau dans une chaîne, qu'un moment dans une série* et qu'elle avait été *déterminée et préparée par des végétations puissantes, enracinées dès longtemps dans le sol*^[41]. Il admettait *qu'avant Charlemagne, bien d'autres avaient vécu et avaient été célébrés qui*

perdirent leur splendeur poétique, quand il fut devenu le centre de tous les souvenirs héroïques et nationaux^[42]. Ces quelques lignes du maître des romanistes, écrites en 1865, contiennent en germe toutes les conclusions auxquelles la critique devait aboutir vingt ans plus tard ; nul doute qu'elles n'eussent été formulées dès lors, si M. Gaston Paris n'avait consacré à d'autres études ses puissantes facultés d'investigation et d'analyse. Mais la lumière se faisait de plus en plus, et sur quelque point que la critique entamât l'histoire de l'épopée française, elle aboutissait finalement à la tradition mérovingienne. M. Paris lui-même, dans le livre qui vient d'être cité, avait eu l'occasion de noter le caractère singulièrement épique de plusieurs épisodes du règne de Dagobert I, notamment l'histoire du châtiment bizarre infligé par lui à l'arrogant Sadrégisile : il notait en passant qu'elle se retrouvait en substance dans le *Floovent*, chanson de geste du XII^e siècle. En 1877, M. Darmesteter, dans une étude approfondie sur le même sujet, arrivait à conclure que l'histoire de Dagobert I devait avoir fourni de bonne heure le thème de chants populaires desquels dérivait, par une série d'intermédiaires plus ou moins nombreux, la version contenue dans le poème du moyen âge. Et, précisant les indications de M. Gaston Paris, il résumait ses idées dans ces propositions remarquables : « Il y a eu un cycle épique mérovingien. Les légendes mérovingiennes ont revêtu la forme de chants populaires. Le cycle carolingien s'est formé sur le type du cycle mérovingien. Le cycle mérovingien est venu se perdre dans le cycle carolingien à la manière d'un fleuve se perdant dans un lac que lui seul alimente »^[43].

[41] Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris 1865, p. 445.

[42] Id. ib., p. 437.

[43] Non temeraria igitur conjectura affirmare possumus Merovingas fabulas cantilenarum formam induisse, et Merovingum cyclum exstitisse... Constat igitur cyclum Merovingum exstitisse ; illius autem ad instar forsam fictum fuisse Carolingum... Sed Merovingus ipse cyclus in Carolingum haud aliter quam fluvius in lacum quem ipse alit sese immitteret et perderet necesse fuit.

A. Darmesteter, *De Floovant vetustiore gallico poemate*. Paris 1877, p. 110 et 113.

Ces vues, que les historiens de profession rejetaient bien loin, étaient accueillies sans la moindre opposition par la critique philologique. L'Allemagne savante, faisant écho aux maîtres français, affirmait de son

côté l'existence d'un cycle de chants épiques mérovingiens^[44], et l'influence de ceux-ci sur la formation du cycle de Charlemagne. Mais il était réservé à un savant italien d'apporter enfin la démonstration scientifique d'une vérité si fréquemment entrevue d'une part, si constamment niée de l'autre. Le livre de M. Pio Rajna sur les *Origines de l'épopée française*, publié en 1884^[45], dissipa tous les doutes. Une étude attentive de l'épopée du moyen âge avait montré qu'elle ne s'était pas formée après Charlemagne seulement, mais que ses racines plongeaient dans un passé plus lointain, et se perdaient dans la nuit des origines franques. D'autre part, l'examen critique des récits relatifs aux premiers rois mérovingiens lui faisait constater, dans ces vieilles traditions, des analogies frappantes avec celles qui constituent le fond ordinaire des chansons de geste : malgré la rareté des matériaux de l'époque mérovingienne, il y retrouvait les mêmes types, les mêmes formes, les mêmes moules, pour ainsi dire, que dans les poèmes du XII^e et du XIII^e siècle. Il en conclut que cette histoire avait dû, dans une mesure considérable, subir l'action de l'imagination populaire, et, partant, qu'il fallait admettre, dès l'origine du peuple franc, l'existence d'une épopée franque, de laquelle était sortie plus tard l'épopée française.

[44] V. en particulier le compte-rendu de Darmesteter par Stengel, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1878, t. II, p. 338 : « Damit soll indessen die frühere Existenz eines merovingischen Sagenkreises, die schon bisher als wahrscheinlich angenommen wurde, keineswegs geleugnet werden... Dass der alte Merovingische Sagenkreis einen starken Einfluss auf die Bildung der spätern Karolingischen ausübte, darf ebenfalls angenommen werden. »

Em. Bangert, *Beitrag zur Geschichte der Flooventsage*. Heilbronn 1879, p. 18 :

« Gewiss ist ausserdem, dass bis zum IX. Jahrhundert Lieder über merovingische Koenige vom Volke gesungen wurden, und dass viele Züge aus den alten volksthümlichen Liedern oder Erzählungen, welche sich über das Leben und die Thaten dieser Koenige gebildet hatten, in die poetische Geschichte Karls des grossen übergegangen sind. »

[45] *Delle origini dell'epopea francese*. Florence, 1884.

Certains points de la démonstration de M. Rajna sont susceptibles d'être rectifiés et complétés : prise dans son ensemble, elle peut être considérée comme définitive. Nul ne sera plus admis désormais à nier l'existence d'une épopée mérovingienne, ni l'altération profonde qu'elle doit avoir fait

subir à l'histoire qui n'est connue que par elle. Ici se trouve l'intérêt tout spécial des recherches de M. Rajna pour les historiens, même ceux qui croient pouvoir rester étrangers à ce qui se passe dans le monde de l'imagination poétique. C'est d'ailleurs à peu près le seul point de contact du livre de M. Rajna avec l'histoire proprement dite. Il est consacré à étudier les caractères de l'épopée française en général, beaucoup plus qu'à faire la critique des vieux annalistes pour démêler dans chacun d'eux la part de l'histoire et celle de la légende. Il ne s'est pas donné pour mission de débayer le terrain de l'historien ; il a posé le principe à la lumière duquel on pourra désormais contrôler toute notre primitive histoire mérovingienne, mais lui-même ne s'est pas chargé de ce contrôle. Il reste établi que cette histoire est fortement mêlée d'épopée ; mais dans quelles proportions a eu lieu ce mélange et sur quelles parties elle porte, c'est ce qui n'est pas encore déterminé.

Il y avait donc place pour un livre qui, abordant le sujet par le côté de l'histoire, entreprendrait de régler une bonne fois le compte de l'histoire et de la légende, et montrerait quelle est au juste, dans les annales mérovingiennes, la part de l'une et de l'autre. Ce livre, dans ma pensée, aurait pour principale utilité de mettre à la disposition de l'historien les résultats de cinquante années d'études philologiques, et de terminer le malentendu si long et si tenace qui a régné, sur ce terrain, entre les représentants des deux sciences. Chose étrange ! Dans des domaines si rapprochés l'un de l'autre, et entre lesquels il devrait régner un perpétuel entrecours, on a travaillé de part et d'autre pendant un demi-siècle sans se connaître, traçant des sillons parallèles et recommençant chaque fois *ab ovo*, sans profiter des recherches du devancier. Junghans n'a pas connu Fauriel ; lui-même est resté inconnu de Lecoy et de Rajna, et Ranke et Fustel ne semblent pas avoir lu ces deux derniers. La chose n'était pas de grande importance pour les philologues, mais elle a été, on l'a vu, désastreuse pour les historiens. Je tâcherai, conformément aux devoirs spéciaux que m'impose le sujet, de me tenir constamment sur la limite des deux domaines, de manière à ne jamais perdre de vue ni l'un ni l'autre. Je ne me bornerai pas à constater la provenance épique des récits qui font l'objet de cette enquête, mais j'entreprendrai de rendre compte de l'évolution qu'ils ont subi avant de prendre la forme sous laquelle ils se

présentent à nous. Le cas échéant, j'essayerai de marquer les phases principales de cette évolution, et, lorsque cela sera possible, de remonter de proche en proche jusqu'au fait historique. En un mot, je mettrai en regard l'histoire telle qu'elle s'est passée dans la réalité, et l'histoire telle qu'elle a été faite par la pensée épique des peuples. Il pourra se dégager de ce travail un double enseignement. D'un côté, l'historien de l'époque mérovingienne saura ce qu'il doit désormais accepter comme réel et ce qu'il peut regarder comme légendaire : départ indispensable et qui n'a pas encore été fait d'une manière systématique. De l'autre, il prendra sur le fait, en quelque sorte, un peuple transformant à son insu son propre passé, et lui créant l'auréole poétique à travers laquelle il continuera désormais de le voir. Si je ne me trompe, une pareille étude ne manque pas d'intérêt, et ce sera ma faute si, sous ma plume, elle n'en a pas pour le lecteur instruit.

LIVRE I

Les Premiers Mérovingiens

CHAPITRE PREMIER

Les Sources.

Tous les peuples ont eu leurs récits épiques, c'est-à-dire des souvenirs historiques idéalisés par l'imagination. Il n'est pas également certain que tous, sans exception, aient donné à ces récits le moule du rythme poétique ; il suffit de constater que les peuples germaniques l'ont fait. Tacite nous le dit expressément : toute leur histoire consistait en des chants dans lesquels ils célébraient leurs dieux et leurs héros ^[46]. Ces chants avaient déjà, à la date où écrivait le grand historien, un caractère de haute antiquité, et supposent, par conséquent, une productivité poétique agissant depuis un certain nombre de siècles ; néanmoins, la poésie épique n'avait pas encore dépassé les années de sa jeunesse, et elle était toujours en pleine vitalité chez les Germains. Les héros qui surgissaient parmi eux au cours des âges étaient célébrés au même titre que les héros d'autrefois, et c'est ainsi que les barbares contemporains de Tacite glorifiaient dans leurs chants la mémoire d'Arminius, qui venait, quelques années auparavant, de délivrer son peuple de la domination romaine. Au milieu de sa glorieuse carrière, il avait succombé à la jalousie des siens, mais son nom retentissait toujours sur les lèvres de ses compatriotes, et restait entouré d'une auréole de gloire ^[47].

[46] Celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriae et annalium genus, Tuisconem deum terra editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque, etc. *German.* c. 2.

[47] Caniturque adhuc barbaras apud gentes. Tacit. *Annal.* II, 88.

Si sommaires que soient ces renseignements de l'auteur des *Annales*, ils nous donnent cependant une idée très juste et très nette de l'épopée germanique des premiers temps. Telle qu'il nous la fait connaître, elle nous apparaît avec tous les traits essentiels que nous lui connaissons chez les autres peuples. Elle se confond avec l'histoire, ou plutôt elle en tient lieu. Elle comprend tout l'ensemble des souvenirs nationaux, qu'ils relèvent de la tradition mythologique ou qu'ils aient leur point de départ dans les réalités du passé. Elle est revêtue de sa forme propre, qui est le rythme poétique associé au chant. Ajoutez que, si d'un côté elle possède une harmonie particulière sur les lèvres des poètes de profession, elle n'est pas moins admirable lorsque ses accents retentissent sur celles de multitudes entières, au moment où l'on marche à la bataille^[48]. Elle remplit alors une véritable fonction sociale, et joue, dans la vie des peuples barbares, un rôle peu inférieur à celui de la religion elle-même.

[48] Tacit. *German.* c. 3.

Telle est l'épopée germanique à l'époque où s'ouvre l'ère moderne, et pendant bien des siècles elle restera fidèle à ce caractère. La verve poétique des barbares, loin de s'appauvrir, gagna au contraire en intensité et en richesse pendant leurs longues luttes avec l'empire romain. Les sanglants combats qui furent livrés alors sur les frontières de la civilisation et de la barbarie, et les incessantes migrations qui, avec les alternatives du flux et du reflux, jetaient sur tous les rivages les débris de tant de peuples divers, ne cessèrent de tenir en éveil l'imagination des enfants de Tuisco. Tous les jours, des scènes grandioses, des exploits fabuleux, des visions terribles et sublimes engendraient des chants nouveaux, qui venaient grossir le répertoire déjà si riche des générations précédentes. Aux traditions anciennes s'ajoutait la splendide série des récits empruntés à l'histoire des guerres d'indépendance et à celle des guerres d'invasion. Un immense et lumineux foyer de poésie épique brûlait au sein de toute la race, projetant jusque dans les plus lointaines chaumières les ombres mobiles et gigantesques des héros dont il illuminait et transfigurait la mémoire. Tout le

passé resplendissait et palpitait dans ce flamboiement prodigieux, et toutes les imaginations recevaient la réverbération de ses confuses et ardentes couleurs. Nous ne pouvons nous faire qu'une faible idée de l'état des esprits qui vivaient dans le charme de ce monde idéal, les yeux toujours fixés sur ses créations merveilleuses, mais il est facile, dans tous les cas, de se figurer la popularité d'un répertoire poétique qui était le seul aliment intellectuel de multitudes passionnées pour la poésie et pour la gloire.

Aussi, au moment où s'ouvre l'histoire des nations issues de la grande crise des invasions, tous leurs chroniqueurs les rencontrent en possession d'un vaste et brillant *Romancero* national. Et tous empruntent à ce *Romancero* les sujets qui remplissent les premières pages de leurs chroniques. Pour bien faire apprécier l'importance et l'universalité de ce fait, je vais passer rapidement en revue les annales de ces divers peuples, telles qu'elles s'offrent à nous sous la plume de leurs premiers chroniqueurs, et j'essayerai d'en dégager les éléments épiques.

Jordanès nous dit en termes formels que les Goths possédaient de vieux chants nationaux contenant leurs souvenirs historiques, et célébrant les exploits de leurs anciens héros^[49]. Ces paroles, qui ressemblent d'une manière si frappante à celles de Tacite, ont une autorité d'autant plus grande qu'elles reproduisent un témoignage bien autrement précieux, celui de Cassiodore, l'historien en quelque sorte officiel de la race gothique. Bien plus, elles sont confirmées avec éclat par celui d'Ammien Marcellin, qui nous montre les Goths, dans une bataille contre les Romains en Mésie, entonnant des chants à la louange de leurs ancêtres^[50]. Ces chants déroulaient devant la mémoire des Goths et devant l'imagination éblouie des Romains les longues et fabuleuses annales du peuple et de sa dynastie. Ils redisaient l'origine divine des Goths, la suite de leurs dieux et de leurs rois, depuis Gaut, qui semble avoir laissé son nom à la nation, jusqu'à Amal, qui fut l'éponyme de sa famille souveraine, et jusqu'à Théodoric le Grand, qui est devenu son héros national par excellence^[51]. Le courage et la vertu des héros étrangers à la dynastie ne restaient pas dans l'oubli : on se redisait les noms de Respamara, de Hanala, de Fridigern, de Vidigoia et d'autres encore, et l'on tenait qu'ils n'avaient jamais eu leurs égaux^[52]. « Tant qu'il y aura une nation gothique, disait une plume officielle du VI^e siècle, elle glorifiera dans ses chants la fidélité de Gensimund »^[53]. Les

Chevelus, espèce d'aristocratie primitive groupée autour du trône, étaient chantés aussi dans ce répertoire des traditions nationales^[54]. D'autres chants, dont l'accent satirique est impossible à méconnaître à travers la courte analyse du chroniqueur, racontaient à leur manière les premiers jours des nations voisines et ennemies : ils interprétaient le nom des Gépides d'après une tradition qui montrait ce peuple sortant de la Scandinavie avec ses congénères les Goths, mais se laissant gagner de vitesse par ceux-ci, et restant en arrière dans un des trois bateaux qui composaient la flotte, ce qui leur valut l'épithète de *Gépides*, c'est-à-dire de *traînants*^[55]. Quant aux Huns, ils avaient une filiation honteuse : *au dire de l'antiquité*, ils étaient nés du commerce des démons avec les sorcières gothiques, chassées par le roi Filimer^[56]. C'est ainsi que tout, la réalité comme la mythologie, devenait occasion de chants pour ce peuple si bien doué. Mais c'est surtout autour des grands noms de son propre passé que semble s'être concentrée l'activité de son génie poétique. Le roi Hermanaric était dès lors le sujet d'une série de traditions où la légende et l'histoire se confondaient de la manière la plus intime, et qui ont retenti pendant tout le moyen âge depuis les Alpes jusque sous le ciel de l'Islande. Hermanaric, dit en substance la plus ancienne version de ces récits, régnait avec gloire sur un grand nombre de peuples. Un jour, ayant été trahi par un chef des Rosomons, le vieux roi, dans sa fureur, fit saisir la femme du traître, nommée Swanahilde, et la fit attacher à des chevaux furieux qui la déchirèrent. Elle fut vengée par ses deux frères, Sarus et Ammius, qui essayèrent de tuer le roi, et qui lui firent une blessure dont il souffrit tout le reste de sa vie. C'est en ce moment fatal que se produisit l'attaque des Huns. Pour comble de malheur, les Visigoths venaient de se révolter aussi, et Balamir, roi des Huns, eut beau jeu contre les Ostrogoths isolés et affaiblis. Hermanaric succomba tant aux souffrances de sa blessure qu'au chagrin de ne pouvoir résister aux Huns : il avait cent dix ans lorsqu'il mourut^[57]. A ces souvenirs épiques du IV^e siècle s'ajoutait, chez les Goths du VI^e, celui des grandes luttes de leur peuple sous Attila. Ce prince apparaissait dans leurs souvenirs avec des traits majestueux et grandioses, bien différents de ceux que lui ont prêtés les chroniqueurs de la civilisation romaine. Toutefois, sa légende ne semble pas encore avoir pris à l'époque de Jordanès l'aspect que nous lui trouvons par la suite : elle naissait à peine. Quant à Théodoric le Grand, le héros national

par excellence, il était encore trop rapproché pour que sa physionomie eût pu s'altérer considérablement, mais déjà il se dressait comme un géant dans l'imagination populaire, refoulant dans l'ombre les figures des héros précédents, ou les faisant tourner autour de sa personne comme des satellites autour d'un astre radieux.

[49] Quemadmodum et in priscis eorum carminibus pene historico ritu in commune recolitur. Jordan. c. 4. Antiquo etiam cantu majorum facta modulationibus citharisque canebant Respamaræ Hanalæ Fridigerni Vidigoiaë et aliorum, quorum in hac gente magna opinio est, quales vix heroas fuisse miranda jactat antiquitas. Id. c. 5.

[50] Barbari vero majorum laudes clamoribus stridebant inconditis. Amm. Marcell. XXXI, 7, 11.

[51] Jordan. c. 14. Voir sur les différents rois légendaires des Goths un curieux passage de Cassiodore, *Variar.* XI, 1.

[52] Voir la note [49] de la page précédente.

[53] Exstat gothicae hujus probitatis exemplum. Gensimundus ille toto orbe cantabilis, solum armis filius factus, tanta se Amalis devotione conjunxit ut heredibus eorum curiosum exhibuerit famulatum, quamvis ipse peteretur ad regnum. Impendebat aliis meritum suum et moderatissimus omnium, quod ipsi conferri poterat ille potius parvulis exhibebat. Atque ideo eum nostrorum fama concelebrat. Vivit semper relationibus qui quandoque moritura contempsit. Sic quamdiu nomen superest Gothorum fertur ejus cunctorum attestazione præconium. Cassiod. *Variar.* VIII. 9.

[54] Reliquam vero gentem capillatos dicere jussit, quod nomen Gothi pro magno suscipientes adhuc hodie suis cantionibus reminiscunt. Jordan. c. II.

[55] Jordan. c. 17. C'est aussi en trois bateaux que les Anglo-Saxons arrivent en Bretagne : Gens Anglorum sive Saxonum Britanniam tribus longis navibus advehitur. Orderic Vital, H. E. Pars I, l. 1, c. 21. Y a-t-il là une circonstance épique ?

[56] Jordan c. 24. Nam hos, ut refert antiquitas, ita extitisse comperimus. Filimer rex Gothorum, etc.

[57] Jordan. c. 24. Je ferai remarquer en passant que la longévité est un des caractères des héros épiques. Dans le Roland, Charlemagne a deux cents ans passés, et dans le *Dietrichs Flucht*, chacun des ascendants de ce héros vit plusieurs siècles.

Nous avons là, pour une date aussi reculée que le VI^e siècle, les débris d'une épopée magnifique, dont les grandes figures se sont perpétuées à travers les âges, et qui, au XII^e et au XIII^e, aboutit en Allemagne à une riche mais tardive moisson de poèmes narratifs. Rien d'intéressant à suivre

comme le développement de cette pensée poétique. Les Goths ont disparu depuis longtemps de la scène de l'histoire, balayés comme par un vent d'orage, et sans laisser aucune trace de leur existence politique, mais les créations de leur brillante imagination leur survivent, et, sous le nom de Dietrich von Bern, leur héros national occupe, dans les souvenirs de la race germanique, une position semblable à celle de Charlemagne dans l'épopée française.

Les Lombards n'étaient guère en dessous des Ostrogoths sous le rapport des dons poétiques. La gloire de leur héros Alboïn avait de bonne heure franchi les limites de son pays, et il était célébré chez les autres nations germaniques dans des chants qui attestaient sa libéralité, sa gloire dans les combats, son courage et son bonheur^[58]. Si le moyen âge, trop préoccupé du souvenir de Théodoric le Grand, a oublié entièrement le roi des Lombards et ses pathétiques aventures, un dédommagement était réservé à ce peuple dernier venu de l'invasion. Nul autre n'a trouvé, dans son historien national, un si fidèle écho de sa vie, un interprète si ému de ses sentiments. Grâce à Paul Diacre, le cycle des traditions lombardes se présente dans l'histoire comme le plus riche et le plus complet que nous ait laissé aucune nation germanique. Nous voyons ce peuple sortir de sa fabuleuse île de Scadan, n'ayant pas encore le nom qu'il porte, et qui lui sera imposé par le dieu Odin dans des circonstances extraordinairement épiques, lorsqu'en se réveillant un matin il prendra la chevelure des femmes lombardes pour *les longues barbes* de leurs maris^[59]. Nous l'accompagnons dans ses migrations à travers la Germanie, et dans ses combats avec ses voisins ; nous assistons à ses dramatiques aventures dont le récit a incontestablement passé à travers le prisme de l'imagination épique. Tel est notamment le chant qui célébrait les derniers jours des Hérules. Rodolphe, le roi de cette nation, arme pour venger le meurtre de son frère, qui a péri victime d'un lâche attentat de la princesse lombarde Rumetrude, et il attaque le roi des Lombards Tato. Sûr de la bravoure de son peuple et plein de confiance dans la victoire, Rodolphe joue aux échecs pendant la bataille^[60]. Un des siens, perché sur un arbre, a reçu l'ordre de le prévenir dès que les Hérules seront victorieux, avec défense, sous peine de mort, de lui apprendre leur fuite. Cependant, la fortune trahit cette fois le courage des Hérules, qui plient sous l'assaut des Lombards. Le guetteur

n'ose en prévenir son maître, jusqu'au moment où l'ennemi pénètre dans sa propre tente et tue le roi avec les siens. Dans leur fuite, les Hérules, victimes de la colère du ciel, prennent un champ de lin pour la mer, et s'y jettent en faisant de grands efforts pour nager, ce qui permet aux vainqueurs de les massacrer tout à leur aise^[61].

[58] Paul Diacre, *Hist. Langob.* I, 27 : Alboin vero ita præclarum longe lateque nomen percrebruit ut hactenus etiam tam apud Baioariorum gentem quamque et Saxonum, sed et alios ejusdem linguæ homines ejus liberalitas et gloria bellorumque felicitas et virtus in eorum carminibus celebretur.

[59] Paul Diacre, *Hist. Langob.* I, 1-9.

[60] De même, dans la *Chanson d'Antioche*, Corbaran, émir des Turcs, joue aux échecs pendant que s'engage la bataille entre son armée et celle des chrétiens. Le trait, il est vrai, est déjà dans Raimond d'Agiles (*Rec. des hist. de la croisade, Hist. occident.*, t. III, p. 200) : Inter haec dux Turcorum Corbaras infra tentorium suum scaccis ludebat. Il serait intéressant de savoir si ce récit a une base historique, ou si ce n'est pas le simple moule épique dans lequel on traduit la sécurité de l'ennemi.

[61] Paul Diacre, o. c. I, 20. Uhland, *Geschichte der altdeutschen Poesie*, p. 461, écrit à ce sujet : « La fière figure de Rodolphe est traitée avec prédilection, et les Lombards eux-mêmes, avec leur perfide princesse, sont refoulés dans l'ombre ; tout le tragique éclat de la poésie se concentre autour du peuple héroïque qui trouve son tombeau dans le champ de lin. On dirait que la chanson est due à des survivants de la nation vaincue. » Une partie de cette observation me paraît fondée. Si on lit dans Procope (*De bell. goth.* II, 14), le récit historique de la guerre injuste faite par les Hérules aux Lombards, qui les supplièrent en vain, par trois reprises, de leur accorder la paix, on voit combien le rôle des Hérules a été embelli dans la chronique de Paul Diacre, et on doit conclure qu'il n'a pu l'être que par les Hérules eux-mêmes. Mais cette conclusion ne me paraît pas vraie en ce qui concerne la seconde partie de la légende. La manière dont est exposée la folle présomption de Rodolphe, et l'épisode tragi-comique du champ de lin font penser plutôt à une de ces anecdotes satiriques que les peuples aimaient à raconter au sujet de leurs ennemis vaincus. Cf. un épisode semblable dans la Bible, *Reg.* IV, III, 22, et Saxo Grammat., I, V, p. 165 (Holder).

La lutte des Lombards contre les Gépides est traitée avec la même largeur épique : c'est là que se développe le caractère du jeune Alboïn, le héros national de son peuple. Toute sa vie est un poème. Il tue en bataille Torismod, fils de Turisind, roi des Gépides. Plus tard, il reçoit à la cour de ce monarque la plus généreuse hospitalité, et est protégé par lui contre la vengeance qui le menace de la part d'un de ses autres fils. Celui-ci, devenu roi à son tour, se souvient de ses anciens griefs, et voilà une nouvelle guerre

dans laquelle Cunimund périt sous les coups du héros lombard, qui épouse sa fille Rosamonde. Depuis ce moment, c'en est fait des Gépides comme des Hérules^[62].

[62] Id. ibid. I, 27.

Déjà deux nations ont pâli devant le peuple lombard : maintenant il va prendre un essor nouveau, et il s'élance sur l'Italie pour l'arracher au Byzantin. Du haut d'un des sommets des Alpes, qui lui doit son nom (*Mons Regius*), le héros lombard contemple sa future conquête^[63]. Toute l'Italie supérieure tombe entre ses mains ; il est rassasié de gloire. Mais tant de triomphes lui tournent la tête : il s'oublie dans son bonheur, et s'abandonne à cette présomption que la tragédie grecque nommait l'*hybris* et l'épopée française la *desmesure*, et que les Livres Saints, dans leur incomparable langage, appellent de son vrai nom la *superbe de la vie*. Un jour, à Vérone, au milieu d'un banquet, il force sa femme Rosamonde à boire dans le crâne de son père, dont il avait fait une coupe. La vengeance de la femme outragée est terrible ; Alboïn tombe assassiné par ses ordres^[64]. Mais cette expiation a suffi à la conscience populaire : s'il a perdu la vie, il conserve sa gloire. Mort, il reste la grande mémoire de son peuple, et son tombeau près de Vérone est un endroit religieux. Là, comme plus tard Frédéric et Arthur, il veille sous les armes, attendant le jour de quelque grande crise nationale pour en sortir et voler au secours des siens^[65].

[63] Id. ibid. II, 8.

[64] Id. ibid. II, 28.

[65] Id. ibid. II, 28. Cf. sur l'histoire poétique d'Alboïn, Uhland, *Gesch. der altd. Poesie*, p. 461-467.

A l'épopée d'Alboïn succède celle du roi Authari, qui a moins de grandeur tragique, mais plus de fraîcheur et de charme sentimental, comme l'Odyssée après l'Iliade. Authari devient l'époux de la princesse Bavaoise Théodelinde, et de gracieuses légendes nuptiales ont gardé le souvenir des circonstances romanesques de leur première rencontre^[66]. C'est Authari aussi qui a pris possession, par un acte symbolique, des rivages méridionaux de l'Italie au nom de son peuple, et l'on montra longtemps après lui, dans les flots de la mer, la colonne qu'il avait touchée de sa lance, en disant : « Jusqu'ici s'étendent les frontières des Lombards. » Cette

colonne, du temps du narrateur, s'appelait toujours la *colonne d'Authari*^[67].

[66] Paul Diacre, III, 30.

[67] Id. ibid. III, 32.

Et ce n'est pas tout. Le puissant courant des traditions héroïques réunies sous les noms d'Alboïn et d'Authari est accompagné de quantités de petits courants charriant d'autres souvenirs nationaux, des épisodes tour à tour rians ou tragiques, tels que le second mariage de la reine Théodelinde, la lamentable prise de Friuli par les Avars, les aventures de jeunesse du duc Grimoald, la poétique odyssée de Lopichis, aïeul de Paul Diacre, etc. La fortune n'a point permis à l'épopée lombarde d'avoir un développement comparable à celui de l'épopée gothique, sans doute parce que la place était déjà prise, et que les grands rôles étaient distribués. Mais, arrêtés dans leur développement, les bourgeons de cette épopée se retrouvent aujourd'hui encore dans la prose du chroniqueur, avec un caractère de fraîcheur et d'originalité auquel les récits d'aucun autre peuple ne peuvent prétendre^[68].

[68] Abel, dans la préface de la traduction de Paul Diacre (*Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, p. V, Berlin 1849), écrit ces lignes :

« Was der langobardischen Geschichte ihren ganz eigenthümlichen Werth und Reiz gibt, das ist der reiche Sagenschatz, den kein anderer deutscher Stamm in gleicher Fülle und Reinheit aufzuweisen hat. Wie ein voller frischer Kranz schlingen sich diese herrlichen Nationalsagen durch die ganze Geschichte der Langobarden von jener grauen Zeit, da sie ausziehen aus dem Lande Skadan und ihnen Wodan ihren Namen gibt, bis herab zum Untergang des Reichs : sie bilden ein aneinanderhängendes Stück der schoensten epischen Dichtung, von wahren epischen Wesen durchdrungen. »

On peut ajouter les traditions épiques sur la fin de la dynastie lombarde recueillies par les frères Grimm, *Deutsche Sagen*, t. II, p. 110-115 : elles forment comme la dernière moisson poétique des Lombards.

Les Vandales d'Afrique n'ont pas eu, comme les Goths et les Lombards, un chroniqueur national qui nous ait conservé, avec le récit de leurs hauts faits, le souvenir de leurs traditions patriotiques : c'est la raison pour laquelle leur épopée nous est restée entièrement inconnue. Cependant, la critique moderne a cru retrouver dans le nom des *Astingi*, porté à la fois par une moitié de ce peuple et par sa dynastie royale, l'équivalent de celui des

Hartungen, qui seraient à la fois leurs Dioscures et leurs dieux nationaux. Au surplus, où trouver une preuve plus frappante de la popularité de la poésie chez ce peuple que dans l'épisode final de son histoire ? Lorsque le roi Gélimer, assiégé sur la montagne de Papua, qui avait été son dernier refuge, fut obligé de se rendre au général byzantin, il fit demander à celui-ci de lui envoyer trois choses : un pain, une éponge et une harpe. Étant en effet un cithariste excellent, il avait, dit l'historien, composé un chant sur ses malheurs actuels, et il éprouvait le désir de le chanter en s'accompagnant de la cithare ^[69].

[69] Κιθαριστῇ δὲ ἀγαθῷ ὄντι ᾧδῇ τις αὐτῷ ἐς συμφορὰν τὴν παροῦσαν πεποίηται ἢν δὴ πρὸς κιθάραν θρηνηῖσαι τε καὶ ἀποκλαῦσαι ἐπείγεται. Procop. *De bell. vandal.* II, 6.

Voilà certes un épisode bien significatif : un roi barbare qui compose des chants dans sa langue, qui les compose sur ses propres aventures, et qui s'accompagne d'un instrument pour les chanter, c'est plus qu'il n'en faut pour nous permettre d'affirmer que la poésie était en honneur chez les Vandales comme chez tous leurs congénères, et qu'elle célébrait les mêmes sujets.

Si, des plaines torrides de l'Afrique, nous passons aux brumeux rivages de la Grande Bretagne, nous y verrons, sous des cieux bien différents et dans un tout autre milieu, la poésie épique s'épanouir avec une égale richesse parmi les Anglo-Saxons. Leur Charlemagne, Alfred le Grand, avait pour les chants nationaux de son peuple la même passion que le monarque franc pour ceux du sien : il les savait par cœur, il se plaisait à les réciter, et il se faisait l'auditeur assidu de tous ceux qui pouvaient lui en apprendre de nouveaux. Ces poèmes, on ne se bornait pas à les redire de vive voix, on les mettait par écrit, on les enrichissait de belles vignettes, et la biographie du grand roi nous a raconté, dans une intéressante anecdote, de quelle manière ce prince, encore enfant, se fit donner par sa mère le beau livre qui en contenait, après qu'il fut parvenu à l'apprendre par cœur ^[70].

[70] Indignâ suorum parentum et nutritorum incuriâ usque ad duodecimum aetatis annum aut eo amplius illiteratus permansit. Sed saxonica poemata die noctuque solers auditor relatu aliorum saepissime audiens, docibilis memoriter retinebat. — Cum ergo quodam die mater sua sibi et fratribus suis quendam Saxonicum poematae artis librum, quem in manu habebat, ostenderet, ait : Quisquis vestrum discere citius istum codicem possit, dabo illi illum. Quâ voce

immo divinâ inspiratione instinctus et pulchritudine principalis litterae illius libri illectus, ita matri respondens et fratres suos aetate quamvis non gratiâ seniores anticipans inquit : Verene dabis istum librum uni ex nobis, scilicet illi qui citissime intelligere et recitare eum ante te possit ? Ad haec illa arridens et gaudens atque affirmans : dabo, inquit, illi Tunc ille statim tollens librum de manu suâ magistrum adiit et legit. Quo lecto matri retulit et recitavit. Asser *Ann. Rer. gestar. Aelfredi* dans *Scriptores rerum britannicarum*. p. 473.

On sera peut être tenté de voir, dans ces chants saxons que la mère d'Alfred fait apprendre à son fils, et que la main des clercs a mis par écrit et ornés de belles enluminures, des poésies chrétiennes à la manière de Caedmon et de Cynewulf, plutôt que des poèmes sur des sujets profanes et des aventures belliqueuses. Mais, à supposer qu'il faille renoncer au témoignage d'Asser (ce que je ne crois pas d'ailleurs), nous en possédons un de la fin du VIII^e siècle, qui ne laisse place à aucun doute. C'est Alcuin qui se plaint de ce que, dans les festins de ses compatriotes et jusque dans les assemblées de leurs prêtres, on entend retentir les chants de l'époque païenne. « C'est la parole de Dieu qu'il faut lire dans ces réunions, écrit-il en 797 dans sa lettre à l'évêque Hygbald de Lindisfarne ; c'est la lecture qu'il y faut entendre, et non le joueur de cithare, ce sont les écrits des pères, et non les chants des païens^[71] ».

[71] Jaffé, *Bibliotheca rerum germanicarum*, t. IV, p. 357.

L'indifférence du chroniqueur national, Beda le Vénérable, pour ces souvenirs de l'époque légendaire, n'a point permis qu'ils arrivassent jusqu'à nous, et il est manifeste qu'il en est peu passé dans ses récits, dont l'hostilité aux traditions populaires forme un si étonnant contraste avec l'amour passionné qu'elles inspirent à un Paul Diacre. Néanmoins, et malgré l'art infini, si je puis ainsi parler, qu'il met à éviter toute mention de cette poésie païenne, lui-même nous en révèle l'existence dans la ravissante légende de Caedmon. Celui-ci, avant l'inspiration divine qui fit de lui le premier poète chrétien de sa nation, était entièrement étranger à l'art de la poésie ; aussi lorsque, dans les festins, chacun chantait à son tour, et qu'il voyait la cithare s'approcher de lui, il se levait de table et quittait la réunion^[72]. Voilà confirmée, pour les Anglo-Saxons du VII^e siècle, l'existence d'une coutume qu'Alcuin a encore rencontrée chez eux dans les dernières années du VIII^e : celle de chanter des chants épiques à la fin des repas, en s'accompagnant de la cithare^[73].

[72] Siquidem in habitu saeculari usque ad tempora provectionis aetatis constitutus nil carminum aliquando didicerat. Unde nonnunquam in convivio, cum esset laetitiae causa decretum, ut omnes per ordinem cantare deberent, ille, ubi appropinquare sibi citharam cernebat, surgebat a media coena et egressus ad suam domum repedabat. Beda *Hist. eccl. Angl.* IV, 24 (22).

[73] Cf. dans le Beowulf, ed. Heyne, Paderborn 1873, plusieurs passages où l'on voit le scôp chanter pendant les festins du roi, tantôt le récit de la création (v. 90-98), tantôt l'histoire des héros d'autrefois (v. 875 et suiv.), tantôt les exploits de la veille.

D'ailleurs, malgré le mutisme obstiné de Beda, nous possédons une bonne partie des chants épiques des Anglo-Saxons du VII^e siècle, et nous pouvons constater que cette race aventureuse, en venant coloniser la Bretagne, y avait apporté tout le trésor de la poésie germanique, comme plus tard devaient faire les Scandinaves de la Norvège émigrant sous le ciel de l'Islande. Nous savons, par des témoignages contemporains, qu'au VII^e siècle, on redisait en Angleterre l'histoire poétique des rois Goths d'Italie et des héros francs du Rhin. De plus, il nous reste de cette époque un poème d'une originalité et d'un charme sans pareil, plein d'une haute inspiration poétique, et resplendissant d'une admirable beauté morale. Je veux parler du Beowulf, œuvre anonyme de quelque grand poète caché, dans laquelle, pour la première fois à une date bien ancienne, on voit s'affirmer l'alliance féconde entre le génie chrétien et l'esprit germanique. Que le sujet en ait été apporté des bords de la Baltique, comme cela est vraisemblable, ou qu'il soit né en Angleterre même, il est certain que nous possédons dans cet antique monument le spécimen le plus instructif et le plus curieux de l'épopée germanique au moyen âge. Nulle part, pas même dans la Gudrun, on ne voit revivre avec une vérité si poétique cette existence maritime des peuples du nord, errant de longues journées en pleine mer dans leurs embarcations à la proue écumeuse, jusqu'à ce qu'enfin ils voient apparaître au loin, battues par les flots blanchissants, les côtes crayeuses et escarpées de la Bretagne. Nulle part, l'imagination septentrionale ne se reflète plus vivement que dans ces récits de combats contre des dragons et des monstres marins ; nulle part non plus n'apparaît sous un jour plus sympathique le type du héros tel que le conçoit le génie anglo-saxon, l'homme fort et doux dont la bravoure fabuleuse n'a d'égale que son inaltérable dévouement au devoir. Je ne veux pas insister, mais il me sera bien permis de conclure que l'existence d'un poème comme le Beowulf nous ouvre sur l'histoire de

l'épopée dans les premiers siècles du moyen âge des perspectives singulièrement étendues. Que de chants épiques et que de souvenirs nationaux doivent avoir été redits par la voix de la poésie dans un peuple qui a produit un monument pareil !

Nous connaissons très peu les Frisons, race énergique et tenace qui a lutté avec la même constance contre les flots de sa mer, qu'elle a fini par dompter, et contre la domination franque, sous laquelle elle a dû enfin courber la tête. La Frise, en effet, a donné à Charles Martel l'avant-goût des résistances que son petit-fils devait rencontrer parmi les Saxons. Si ce peuple n'a pas eu d'Homère, ce n'est pas qu'il n'ait pas eu son épopée. Nous savons tout au moins que chez les Frisons aussi, encore au IX^e siècle, il existait des chants nationaux à la gloire de leurs héros, et que leurs poètes les chantaient en s'accompagnant de la harpe. Nous connaissons également le nom d'un de ces aèdes, le vieux Bernlef^[74], aveugle comme Homère, et fort aimé de ses compatriotes, qu'il charmait en leur racontant les hauts faits de leurs souverains d'autrefois. Converti par saint Liudger, Bernlef ne dit pas adieu à la poésie, mais il apprit à moduler les psaumes, et il les répéta dans la langue de ses pères à l'auditoire ravi de leur beauté surhumaine.

[74] Illo (Liudgero) discumbente cum discipulis suis, oblatus est coecus vocabulo Bernlef, qui a vicinis suis valde diligebatur, eo quod esset affabilis, et antiquorum actus regumque certamina bene noverat psallendo promere. *Vita Liudgeri* (*Mon. Germ. hist.* II, 412.)

Les Saxons du continent, sans nul doute, redisaient auprès de leurs foyers les mêmes chants qui, sur la harpe des *scôps*, charmaient leurs frères émigrés en Bretagne. Mais, il est probable qu'au cours de leur lutte séculaire contre la civilisation chrétienne, beaucoup de leurs traditions primitives se perdirent, et il est certain que les premiers apôtres du christianisme ne durent pas voir d'un bon œil des chants populaires qui ravivaient, avec le souvenir, l'amour des vieilles croyances. Et cependant, malgré ces circonstances défavorables, l'esprit épique ne disparut pas de la Basse Allemagne, et plus d'un vieux chant s'est conservé dans ses plaines et parmi ses bruyères. Lorsque, au X^e siècle, le moine Widukind écrivit la première histoire de sa nation, il en circulait encore plus d'un, dont il fit passer la substance dans son récit^[75]. On y peut parfaitement démêler ce résidu poétique parmi les matériaux de provenance diverse avec lesquels il

y est combiné : Widukind lui-même a conscience de leur nature différente. Il cite ses sources lorsqu'il rapporte une de ces téméraires assertions d'érudit, comme dès lors on s'en permettait pour rendre compte d'un nom propre, mais il raconte avec beaucoup plus de confiance les récits anonymes qui lui sont fournis par la voix collective de son peuple. Comme les Lombards, les Saxons avaient une tradition qui les faisait arriver par mer sur les rivages de la Germanie, sans doute du fond de la même île de Scandia, et qui désignait l'endroit du continent où ils avaient débarqué pour la première fois^[76]. Elle racontait l'hostilité qu'ils avaient rencontrée chez les Thuringiens, premiers habitants de ces rivages ; elle redisait, à l'imitation de la tradition carthaginoise sur la fondation de la Byrsa, le stratagème employé par un jeune Saxon, qui, ayant acheté de la terre au poids de l'or à un Thuringien, la répandit ensuite sur un vaste espace dont les siens s'emparèrent, s'établissant ainsi sur une terre qu'ils avaient achetée et payée^[77]. Les Saxons ne se contentèrent pas de cette ruse barbare ; ils y ajoutèrent encore la trahison sanglante, et, dans une entrevue pacifique avec les Thuringiens, ils tombèrent sur ceux-ci et les massacrèrent avec leurs longs couteaux, qu'ils tenaient cachés sous leurs vêtements. La chanson, qui incontestablement admirait fort et la ruse et le meurtre, attribue même l'origine du nom des Saxons à l'usage qu'ils firent ce jour-là de l'arme nationale^[78]. L'accent du récit respire une joie cruelle ; on croit y entendre le cri de triomphe du barbare, qui fait consister toute sa gloire dans le succès quel qu'il soit : et il n'est pas difficile d'en deviner la tonalité primitive, malgré les atténuations qu'y aura nécessairement apportées la plume chrétienne de Widukind.

[75] Et primum quidem de origine statuque gentis pauca expediam, solam pene famam sequens in hac parte, nimia vetustate omnem fere certitudinem obscurante. Widukind, *Res gestae Saxonicae* I, c. 2.

[76] Pro certo autem novimus, Saxones his regionibus navibus advectos, et loco primum applicuisse qui usque hodie nuncupatur Hadolaun. Id. ibid. I, 3.

[77] Id. ibid. I, 5 et 6.

[78] Fuerunt autem et qui hoc facinore nomen illis inditum tradant. Cultelli enim nostra lingua *sahs* dicuntur, ideoque Saxones nuncupatos, quia cultellis tantam multitudinem fudissent. Widukind, ibid. I, 7.

Ce sont encore des chansons épiques qui ont fourni à Widukind ses principaux renseignements sur la guerre entre les Francs d'Austrasie et les

Thuringiens. Tout ce qu'il ajoute ici au récit de Grégoire de Tours a pour but la glorification des Saxons, et est manifestement emprunté à leurs souvenirs nationaux. Vaincus par le roi d'Austrasie Théodoric, grâce à son alliance avec les Saxons, les Thuringiens assiégés dans la ville de Scheidungen vont succomber, lorsque, par un pacte secret avec le monarque franc, ils obtiennent la promesse qu'ils seront épargnés, et qu'on se débarrassera des Saxons. Une circonstance fortuite remarquable met ceux-ci au courant du complot. Alors ils se jettent sur la ville sans défense, s'en emparent et la gardent. Entre eux et les Francs, l'amitié se rétablit tout à fait, au grand détriment des Thuringiens vaincus. Le roi de ceux-ci, Irminfried, avait pris la fuite ; mais, trahi par un des siens, Iring, il fut amené devant Théodoric et massacré. Iring se repentit bientôt de sa trahison ; il égorgea Théodoric lui-même, et coucha le cadavre de son maître sur celui du roi franc, pour lui donner la victoire au moins dans la mort, puis il s'ouvrit un passage l'épée à la main. « Au lecteur de juger, dit le bon narrateur, si ce récit mérite quelque créance ^[79] ».

^[79] Si qua fides his dictis adhibeatur, penes lectorem est. Id. ibid. I, 13.

Que dire maintenant des Scandinaves, qui, s'ils arrivent les derniers à portée de notre regard, nous montrent, au seuil des temps modernes, l'épopée germanique vivant et circulant avec une indéfectible vitalité au milieu d'une race qui est restée jusqu'alors sans mélange ? L'existence de chants épiques chez les Danois, depuis la plus haute antiquité jusqu'à son temps, est attestée à plusieurs reprises par Saxo Grammaticus ^[80]. On savait ces chants par cœur ^[81], et on les accompagnait de la lyre. Les rois eux-mêmes ne dédaignaient pas d'en composer ^[82], ainsi que les autres héros : ils aimaient à célébrer leurs propres exploits, soit qu'ils fussent au milieu des réjouissances du festin ^[83], soit lorsque, attachés au pal du supplice, ils entonnaient leur hymne de mort en face d'un ennemi dont ils bravaient la colère ^[84]. Il n'est pas besoin d'ajouter que le répertoire poétique des autres nations ne leur était pas moins familier que le leur, et que notamment la tragique histoire des Nibelungen circulait depuis longtemps parmi le peuple danois, puisqu'en 1134 un poète saxon en redisait un épisode devant le duc Canut Laward, et qu'à cette occasion le chroniqueur nous apprend que cette histoire était très belle ^[85].

[80] In vetustissimis Danorum carminibus. Saxo Grammaticus, *Gesta Danorum* ed. Holder I. I, p. 12.

[81] Hanc maxime exhortacionum seriem idcirco metrica ratione compegerim, quod earumdem sententiarum intellectus danici cujusdam carminis compendio digestus a compluribus antiquitatis peritis memoriter usurpatur. Id. ib. II, p. 67.

[82] Tel le roi Haldanus : Erat enim condendorum patrio more poematum pericia disertus. Id. ibid. VII, p. 221.

[83] Ulvo, commensal de Canut le Grand (XI^e siècle) chante ses propres exploits : Ulvo... apud Roskildiam convivialiter accersitus... merse nuper milicie cladem nocturnis laudum suarum cantibus celebrabat. Et le roi s'irrite de ce contumeliosum carmen. Id. ibid. X, p. 351.

[84] Id. ibid. VII, p. 235.

[85] On connaît le célèbre passage de Saxo grammaticus XIII, p. 427, auquel il est fait ici allusion : il sert à fixer la date d'une des phases les plus importantes du développement de la légende des Nibelungen. Le poète qui débite le chant en question à Canut Laward doit supposer qu'il le connaît parfaitement, puisqu'il veut éveiller sa défiance et lui apprendre indirectement le guet-apens qu'il a juré de ne pas révéler. Il est vrai que Canut, duc de Slesvig, et qui, au rapport du chroniqueur lui-même, était *Saxonici et ritus et nominis amantissimus* (l. 1) pouvait fort bien avoir appris ce poème dans son entourage allemand ; il est vrai encore que le poète qui le lui chante est également un Saxon. Mais l'analogie nous force à admettre *a fortiori* que le Danemark connaissait tous les chants de la Germanie, puisque l'Islande elle-même les connaissait depuis des siècles.

Sur la présence des chanteurs germaniques à la cour des princes danois, voir encore Saxo Grammaticus, XIV, p. 490 et 497.

Que fait Saxo Grammaticus de cette innombrable collection de récits épiques recueillis par lui sur les lèvres de ses compatriotes, dont il avait une connaissance approfondie ? Il les traite à l'égal des matériaux historiques les plus précieux, et les verse tous ensemble dans sa chronique, dont ils remplissent les neuf premiers livres, et où ils constituent pour une série de plusieurs siècles l'unique histoire du Danemark. Là défile, dans une succession factice et selon un ordre arbitraire, le splendide cortège de ces dieux et demi-dieux du Nord, ramenés, il est vrai, au rang et aux proportions humaines par le scrupule chrétien du chroniqueur, mais, pour le reste, considérés par lui comme des personnages historiques. Les derniers venus de cette procession de héros fabuleux se mêlent fraternellement aux plus anciens héros historiques dont l'annaliste nous ait gardé le souvenir, sans qu'il soit possible de tracer une ligne de démarcation entre des groupes

qui nous viennent de deux mondes si opposés. Nulle part, on ne vérifie par un exemple plus saisissant l'éternelle confusion faite par les historiens des premiers âges entre les souvenirs concrets de la réalité et les figures idéales de la fiction. Et l'exemple est d'autant plus instructif, que celui qui nous le fournit est loin d'être le premier venu ; c'est, au contraire, un écrivain de la brillante époque du moyen âge, et, en outre, le plus savant homme de son pays.

S'étonnera-t-on maintenant de nous voir revendiquer pour les Francs une vitalité poétique semblable à celle des nations qui viennent d'être passées en revue ? On ne soutiendra pas qu'ils aient constitué une exception unique au milieu des autres barbares, et dérogé seuls à une loi dont nous venons de constater l'application chez tous leurs congénères. Ils avaient, eux aussi, de grands souvenirs à faire revivre, et des noms illustres à glorifier. Quant à leurs facultés poétiques, elles n'étaient inférieures à celles d'aucun autre peuple de leur race. Ils possédaient au suprême degré le don de s'exalter devant ce qui est noble et beau, et cette puissance d'admiration se traduisait chez eux par des formules d'une naïveté grandiose. Il y a un accent hautement épique dans cette parole qu'ils adressaient à leur compatriote Arbogast, dont ils expliquaient l'heureuse fortune par l'amitié que lui portait un plus grand que lui, saint Ambroise de Milan. « Nous savons maintenant, disaient-ils, pourquoi tu es invincible ; c'est parce que tu es l'ami de l'homme qui dit au soleil : arrête-toi, et le soleil s'arrête »^[86]. Si haut que nous remontions dans l'histoire, nous entendons l'écho de leurs chants. Ils chantaient au IV^e siècle, en allant aux combats, et le rhéteur grec qui guidait contre eux les légions romaines, étonné de la rauque harmonie de ces accords si nouveaux pour lui, les comparait à des croassements de corbeaux^[87] : comparaison que n'auraient d'ailleurs pas reniée ces fiers barbares, qui voyaient dans le corbeau l'oiseau sacré des batailles, et le conseiller prophétique du plus grand de leurs dieux ! Ils chantaient au V^e siècle, aux jours des grandes invasions et, sans doute, ils redisaient les exploits des héros d'autrefois, lorsqu'au milieu des plaines de l'Artois, ils furent surpris par les troupes d'Aétius au moment où ils célébraient la noce d'un des leurs^[88].

[86] Per idem tempus Arbogastes comes adversus gentem suam, hoc est Francorum, bellum paravit, atque pugnando non parvam multitudinem manu

fudit, cum residuis vero pacem firmavit. Sed cum in convivio a regibus gentis suae interrogaretur utrum sciret Ambrosium, et respondisset nosse se virum et diligere ab eo, atque frequenter cum illo convivari solitum, audivit : Ideo vincis, comes, quia ab illo viro diligeris, qui dicit soli : Sta, et stat. (Paulin. *Vita Ambrosii* dans Mign. P. L. t. XIV, col. 39.)

[87] Ἐθεασάμην τοι καὶ τοῖς ὑπὲρ τὸν Ῥῆνον βαρβάροις ἄγρια μέλη λέξει πεποιημένα παραπλήσια τοῖς κρωγμοῖς τῶν τραχὺ βοῶντων ὀρνίθων ἄδοντας, καὶ εὐφραينوμένοις ἐν τοῖς μέλεσιν. Julien, *Misopogon*, in *init*.

[88] Sidon. Apoll. *Carm.* V, 212.

Un peuple si amoureux de poésie, et chez lequel la fibre poétique devait être excitée sans cesse par les émouvantes péripéties de l'invasion, ne pouvait pas du jour au lendemain renoncer à une de ses facultés les plus brillantes comme les plus enviables. Pour les Francs, comme pour tous les autres Germains, il n'y eut peut-être pas d'époque plus favorable à l'éclosion de chants populaires que ces jours inoubliables de la conquête où, pauvres et demi-nus, au sortir des profondes forêts, ils apprirent à connaître de près la splendeur de la vie romaine, et s'enivrèrent d'avance du parfum d'une civilisation qui allait tomber dans leurs mains. Les héros qui les menèrent à la conquête de cet Éden de la culture durent prendre une grande place dans leurs imaginations, et devenir le centre de leur poésie nationale. Les noms d'un Childéric et d'un Clovis, comme plus tard ceux d'un Théodoric et d'un Clotaire, étaient associés, dans leurs esprits, au souvenir de toutes les aventures dramatiques et glorieuses qu'ils avaient eues à la suite de ces chefs illustres : il n'en était pas de plus populaires parmi eux. Ceci n'est pas une simple conjecture, c'est le témoignage formel d'un écrivain vivant à une date où les chants consacrés à ces héros circulaient encore dans toutes les bouches. Voici comment s'exprime, en parlant de Charlemagne, le versificateur connu sous le nom de *Poeta Saxo* :

Est quoque jam notum : vulgaria carmina magnis
Laudibus ejus avos et proavos celebrant.
Pippinos Carolos Hludovicos et Theodricos
Et Carlomannos Hlotariosque canunt [89].

[89] *Poeta Saxo* V, 115-120. (Pertz *Scriptor.* II.) Ces Hludovici, ces Theodrici et ces Hlotharii ne sont autres que Clovis, Théodoric I et Clotaire I, dont le poète

fait des ancêtres de Charlemagne, comme cela résulte manifestement des deux vers précédents :

Cujus nunc insigne genus si pandere coner
Compellar regum scribere catalogum.

V. 111-12.

Il n'a pas inventé cette filiation. On sait que de bonne heure des généalogistes complaisants, échos peut-être de la chanson populaire, rattachèrent les Carolingiens à la famille Mérovingienne. Voir ces généalogies dans Pertz, *Scriptor.* II, p. 304-314.

Si donc, au IX^e siècle encore, c'est à dire alors que des héros nouveaux, comme Pepin d'Herstal et Charles Martel, auraient pu faire oublier ceux des âges précédents, on continuait à répéter les chants à la gloire de Clovis et des siens, quelle ne devait pas être la popularité de ces chants au moment de leur éclosion, c'est-à-dire dans la génération qui fut leur contemporaine, et dans celles qui suivirent immédiatement ?

Au reste, l'imagination des Francs ne se borna pas à célébrer les rois de la première époque : elle réserva également une part de gloire poétique à leurs successeurs. Je ne crois pas me tromper en l'affirmant d'une manière générale, et les quelques exemples que nous en fournissent les trop maigres sources relatives à cette époque ne laissent pas de justifier pleinement cette conjecture. Lorsque Frédégaire nous dit du roi Gontran qu'il eut un règne tellement prospère, que tout le monde chantait sa gloire, même chez les peuples voisins, on doit sans doute prendre au pied de la lettre cette expression d'un écrivain peu habitué au langage figuré^[90]. Le roi Clotaire II a été célébré de la même manière, et de son vivant, par les chants populaires de la Neustrie ; l'auteur qui nous l'atteste, d'après de bonnes sources, nous a même conservé quelques passages du chant consacré à sa victoire sur les Saxons, dont il sera parlé plus longuement au cours de ces recherches^[91]. Les rois, au surplus, n'étaient pas les seuls que glorifiât la poésie épique ; elle redisait également les exploits des grands, et nous apprenons, par un contemporain, que tel duc, célébré par les poètes classiques dans d'élégants hexamètres, recevait aussi les hommages des poètes germaniques sous forme de chants barbares.

^[90] Tante prosperitatis regnum tenuit, ut omnes etiam vicinas gentes ad plinitudinem de ipso laudis canerent. Fredeg. *Chronic.* IV, 1.

[91] V. le *Vita Faronis* de Hildegare dans Mabillon, *Acta SS*, II, p. 590.

Nos tibi versiculos, dent barbara carmina leudes :
Sic, variante tropo, laus sonet una viro.

Fortunat, *Carm.* VII, 8, 69.

Il jaillissait donc, au milieu des populations franques du VI^e siècle, des sources toujours vives de poésie épique, qui versaient dans un même flot continu les cantilènes du passé lointain, et les chansons écloses sous la dictée de l'heure présente. En s'écoulant à travers les générations, qui ne les laissaient point passer sans écho, toutes ces productions du génie poétique de la nation devaient constituer, à la longue, un véritable *Romancero* contenant l'histoire légendaire du peuple franc, depuis ses plus lointaines origines mythologiques jusqu'aux plus récents exploits des monarques régnants. Un tel trésor national ne pouvait laisser indifférent l'esprit universel de Charlemagne. Avec cette sûreté de coup d'œil qui était l'un des attributs caractéristiques de son génie, il en apprécia l'importance à une époque où quiconque se piquait de culture littéraire aurait rougi d'admirer autre chose que les écrits de l'antiquité classique. Et, pour assurer à son peuple la conservation de ces monuments de son passé poétique, il les fit recueillir par écrit. « C'étaient, dit Eginhard qui nous l'apprend, de très vieilles chansons barbares qui célébraient les guerres et les exploits des anciens rois [92]. » Que ce recueil ait contenu aussi les chants relatifs aux héros des autres cycles nationaux, nous ne pouvons en douter, n'y eût-il, pour nous le faire croire, que la diffusion générale des sujets épiques parmi tous les peuples barbares ; mais, ce qui est certain, c'est qu'il était consacré en toute première ligne à l'histoire poétique des rois francs eux-mêmes. Clovis, ses ancêtres et ses successeurs y occupaient sans doute la place d'honneur.

[92] Item barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus et bella caneantur, scripsit memoriaeque mandavit. Eginhard, *Vita Karoli* c. 29.

Quel malheur que le recueil de Charlemagne ait disparu sans laisser aucune trace, et sans qu'après ce grand homme aucun de ses successeurs ait pensé à prendre des mesures pour en assurer la conservation ! On a cru à tort, sur la foi d'un passage mal interprété de Thegan, qu'il fallait attribuer la responsabilité de cette disparition à Louis le Débonnaire. C'est une

erreur^[93]. Il paraît bien plutôt que le recueil existait encore vers la fin du IX^e siècle, puisque, à cette date, l'archevêque Foulques de Reims, écrivant à Arnulf de Carinthie, lui rappelle l'histoire poétique du roi Ermanarich, qu'il avait trouvée, nous dit l'auteur, dans des livres allemands. Or, quel aurait pu être, en Gaule, à la fin du IX^e siècle, le livre allemand relatant de vieux chants épiques, si ce n'est précisément le recueil composé par ordre de Charlemagne^[94] ?

[93] L'erreur est d'ailleurs universellement commise, notamment par Fauriel *Hist. de la poésie provenç.* I, p. 348 ; Ampère, *Histoire litt. de la Gaule après Charlemagne* ; Am. Thierry, *Hist. d'Attila*, nouv. édit. II, p. 266 ; G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 449 ; A. W. Schlegel, *Essais historiques* (passage cité dans la *Romania* 1885, p. 400.) ; W. Grimm, *Heldensage*, 3^e édition, 1889, p. 30 ; Ebert, *Allgem. Gesch. der Litt. des Mittel. im Abendlande*, II, p. 116 ; W. Scherer, *Gesch. der deutschen. Lit.* 4^e édition, p. 28 ; B. Simson, *Jahrbücher des fraenk. Reichs unter Ludwig dem Frommen*, p. 39 ; B. Symons, *Heldensage*, p. 8. (dans le *Grundriss der Germanischen Philologie* de Paul, t. II, I, p. 8) ; Von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, p. 132 ; Bossert, *La littérature allemande au moyen-âge*, p. 140, etc., etc.

Certains de ces écrivains sont allés jusqu'à dire que Louis le Débonnaire avait fait détruire le recueil en question, et beaucoup ont rendu la piété de l'empereur responsable de son prétendu acte de vandalisme. Tout cela tombe devant le texte de Thegan, que je reproduis ici :

Linguâ graecâ et latina valde eruditus, sed graecam melius intellegere poterat quam loqui, latinam vero sicut naturalem aequaliter loqui poterat. Sensum vero in omnibus scripturis spiritalem et moralem, nec non et anagogen optime noverat. *Poetica carmina gentilia quae in juventute didicerat respuit, nec legere nec audire nec docere voluit.* (Thegan, dans Pertz *Scriptor.* II) *Vita Hludovici, Imperatoris*, c. 19.

Il faut être prévenu pour voir dans ces *poetica carmina gentilia* autre chose que les œuvres des classiques païens, que Louis le Débonnaire avait effectivement apprises dans sa jeunesse, puisqu'on lui avait donné la culture littéraire à la mode, et qui plus tard inspirèrent à son esprit naturellement religieux le dégoût dont parle Thegan. Les chants barbares ne sont jamais entrés dans le programme de l'éducation carolingienne, tout le monde le sait ; au surplus, Louis n'aurait pas eu, pour mépriser ces traditions de ses ancêtres, les mêmes raisons que vis à vis des fictions licencieuses de la mythologie romaine. Il est à peine besoin de démontrer que le mot *gentilis* s'applique, dans la pensée de l'auteur, à tous ceux qui n'ont pas eu le baptême ; or, l'immense majorité des héros de l'épopée germanique, Clovis et Théodoric en tête, étaient des baptisés, et ceux-là même qui sont, comme Siegfried, antérieurs à l'époque chrétienne, étaient conçus comme des chrétiens : le qualificatif méprisant de Thegan ne peut donc pas se rapporter à eux. D'autre part, l'adjectif *poeticus* désigne des œuvres littéraires et écrites, c'est-à-dire tout autre chose que ces chants barbares et

purement oraux, que Charlemagne fit le premier mettre par écrit. Pour le lettré, les barbares n'avaient pas de *poètes*, mais tout au plus des *chanteurs*, et s'ils possédaient des chants, ils ignoraient l'art de la poésie. M. Léon Gautier a été seul à comprendre cela : « Qui ne voit, dit-il, que les *poetica carmina* signifient uniquement les poètes de la gentilité ?... Ce sens ne nous semble pas douteux. Et il n'est question ici ni de cantilènes, ni de chanson de geste. » *Les Épopées françaises*, I, p. 72. Au surplus, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on se préoccupe de savoir ce que pourrait être devenu le précieux *Romancero* franc. Au XVIII^e siècle, un gentilhomme allemand avait offert un prix de cent ducats à qui retrouverait les chants des anciens bardes allemands que Charlemagne avait fait mettre par écrit. Là-dessus, A. W. Schlegel, après avoir avec raison écarté ce mot impropre de bardes, émit l'opinion que le recueil de Charlemagne, c'était... les Nibelungen ! (*Atheneum*, 1799 B. II, 2^e Stück, p. 306 ; reproduit dans ses œuvres complètes, Leipzig 1847, p. 39. D'après Raumer *Geschichte der germanischen Philologie*, Munich 1870, p. 306). De nos jours, un érudit belge a cru pouvoir supposer, sur la foi d'un poète flamand du moyen âge, que le recueil de Charlemagne s'était conservé jusqu'au XII^e siècle dans l'abbaye d'Egmont en Hollande. (De Smedt, *Hist. de Belgique*, 5^e édition, Gand, 1840, t. II, p. 143). Mais cette hypothèse ne résiste pas à l'examen.

[94] Subjicit etiam ex libris teutonicis de rege quodam Hermenrico nomine, qui omnem progeniem suam morti destinaverit impiis consiliis cujusquam consiliarii sui, supplicatque ne sceleratis hic rex acquiescat consiliis, sed misereatur gentis hujus et regio generi subveniat decidenti. Flodoard, *Histor. Eccles. Remensis* IV, 5. — Grimm, *Die deutsche Heldensage*, p. 34, écrit à ce sujet : Die *libri teutonici* beweisen die Aufzeichnung der Gedichte und bestaetigen die Angaben Eginharts.

Nous pouvons donc affirmer que chez aucun autre peuple germanique l'existence de chants narratifs à la gloire des héros nationaux n'est attestée par un ensemble de témoignages aussi formels que chez les Francs. C'est tout ce qu'il nous fallait pour conclure qu'il y a eu sans contredit une épopée mérovingienne.

A-t-il passé quelque chose de cette épopée dans les récits des chroniqueurs de cette époque, ou bien faut-il croire que, par une étonnante et unique exception, l'historiographie de ce peuple serait restée totalement fermée aux échos de sa poésie populaire ? Ici, nos recherches deviennent d'autant plus délicates qu'aucun des premiers chroniqueurs francs ne parle en termes explicites de chants populaires, ni ne dit y avoir puisé : aussi est-il facile de triompher de leur silence quand on veut, comme M. Fustel de Coulanges^[95], se dispenser de la tâche qui fait l'objet de ce livre. Mais qu'importe que ces écrivains citent ou ne citent pas leurs sources, lorsque la

critique a établi que sur certaines époques de l'histoire, ils ne pouvaient avoir à leur disposition que des traditions orales, c'est-à-dire, en partie du moins, des chansons épiques ? Qu'importe encore qu'ils se soient abstenus d'inventorier, à la manière d'un érudit moderne, les documents oraux et écrits qu'ils ont consultés, si l'analyse même de leurs ouvrages nous fait apparaître avec un caractère de suffisante authenticité les matériaux épiques fondus dans leur texte ? Le second point sera établi d'une manière spéciale, à l'occasion de chacun des épisodes qu'on étudiera dans ce livre ; il en fera proprement le sujet, et nous n'avons pas à en parler plus longuement ici. Quant au premier, nous allons le démontrer une fois pour toutes, afin de n'avoir plus à y revenir par la suite.

[95] *La Monarchie Franque*, p. 6, note. « Quelques modernes ont prétendu, notamment Junghans et M. Monod, qu'il (Grégoire de Tours) avait dû se servir de chants germaniques à la louange de Clovis et des Francs ; c'est une pure hypothèse, sans aucun fondement. Le seul motif qu'ils donnent (!), c'est qu'il y a chez lui quelques phrases d'un tour très poétique ; mais ceux qui sont familiers avec les écrivains de cette époque savent très bien que ce qui caractérisait justement la prose, c'était l'abus des formes poétiques, tandis que, par une interversion singulière, la poésie adoptait les formes les plus prosaïques. Quelques épithètes brillantes (!) ne prouvent donc aucunement, ainsi qu'on l'a soutenu, que Grégoire ait connu et employé des poèmes, et aussi n'en parle-t-il jamais. »

Nous possédons trois chroniqueurs de l'époque mérovingienne : Grégoire de Tours, Frédégaire, et le moine neustrien qui a écrit le *Liber Historiae* [96]. Chacun de ces trois auteurs raconte, en qualité de témoin, une partie des faits contenus dans son livre, et relate d'après le témoignage d'autrui ceux qui se sont passés avant lui. Grégoire a été témoin des événements écoulés à partir de la mort de Clotaire I, en 561 ; il est obligé de s'en rapporter à d'autres sources pour tout ce qui précède cette date. Le point précis à partir duquel Frédégaire devient témoin contemporain est plus difficile à fixer, selon qu'on le considère comme ayant écrit vers 658, ou qu'on admet avec M. Krusch qu'il avait fini son travail en 642 [97] ; dans tous les cas, on ne peut guère croire que son autorité commence plus d'une génération avant le moment où il écrit, et nous placerons vers 615 la date à partir de laquelle il devient notre source. Enfin, pour ce qui concerne l'auteur du *Liber Historiae*, dont le récit s'arrête à la date de 727, son autorité de témoin ne s'étend pas au-delà des événements qui se déroulent à

partir de 681^[98]. Tout ce qui, pour chacun de ces trois auteurs, remonte plus haut que ces trois dates respectives, leur a été fourni soit par la tradition, soit par des sources écrites. Si nous parvenons à déterminer exactement ce qui, dans chacun d'eux, appartient à celles-ci, nous aurons par là même délimité le domaine de celle-là, et circonscrit d'avance le champ de nos explorations.

[96] C'est le titre sous lequel M. Krusch a publié, dans les *Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. II, l'écrit connu jusqu'ici sous le nom de *Gesta Regum Francorum*. Je regrette de voir disparaître un titre qui avait acquis droit de bourgeoisie dans l'érudition depuis trois siècles, mais je n'ose le conserver de peur d'augmenter la confusion résultant de l'emploi concurrent de désignations différentes.

[97] V. Krusch dans le *Neues Archiv*, VII (*Die Chronicae des sogenannten Fredegar*) et dans la préface de son édition de Frédégaire (*Scriptores Rer. Meroving.* t. II).

[98] G. Kurth. *Étude critique sur le Gesta Regum Francorum*.

Or, il est facile, tout d'abord, de faire l'énumération des sources écrites qui ont été à la disposition de Grégoire de Tours, pour l'histoire des Francs antérieure à la mort de Clotaire I, c'est-à-dire pour toute la partie de cette histoire comprise entre les dates extrêmes de 429 à 561. D'historiens romains, c'est-à-dire de chronographes écrivant l'histoire selon le procédé classique, il n'y en avait plus. Ceux qu'il a pu consulter, ou bien n'atteignaient pas les commencements des annales franques, comme saint Jérôme et Paul Orose, ou bien en frôlaient seulement les premières années, comme Sulpice Alexandre, qui s'arrête avant la fin du IV^e siècle, et Renatus Frigeridus Profuturus, qui ne va que jusqu'au commencement du V^e siècle. Ces deux derniers sont les seuls écrivains romains dans lesquels il ait trouvé des renseignements sur les Francs ; il leur a emprunté des passages assez étendus, mais on peut croire à bon droit que s'ils avaient contenu autre chose sur le même sujet, il se serait gardé de l'omettre. Ces passages sont d'ailleurs d'un intérêt purement romain ; s'il y est parlé des Francs, c'est à l'occasion des expéditions que les généraux romains ont dû faire contre eux : leur histoire interne laisse les narrateurs absolument indifférents, et ils nous fournissent, en somme, une preuve convaincante du peu de curiosité qu'inspiraient aux derniers annalistes de l'empire les barbares qui allaient le renverser.

Il y avait, il est vrai, des annales, et Grégoire lui-même nous déclare avoir tiré ces renseignements de celles qu'il appelle *Annales consulaires*. *Nam et in Consolaribus legimus, Theudomerem regem Francorum, filium Richimeris quendam, et Ascylam matrem ejus, gladio interfectus*^[99]. Ces annales consulaires, comme leur nom l'indique, sont évidemment romaines, et Grégoire, qui ne les cite plus ailleurs, semble nous indiquer qu'elles ne s'étendaient guère au-delà des premières années du V^e siècle^[100]. Il a consulté aussi les *Annales d'Angers*^[101], probablement continuées à Tours, qui lui ont fourni un certain nombre de dates pour l'histoire de Childéric. Il a utilisé encore des *Annales burgondes*^[102], comme on le voit par la comparaison de ses récits avec ceux de Marius d'Avenches, lequel a eu les mêmes sources. Je ne sais s'il a encore mis à contribution d'autres recueils du même genre ; si, comme le croit M. Holder-Egger, il a eu sous la main un exemplaire interpolé des *Annales de Ravenne*^[103], ou si, comme l'admet M. Arndt^[104], modifiant une opinion de M. Monod, il s'est servi d'*Annales arvernes*, ou encore, s'il faut croire, avec le même M. Arndt, qu'il a connu aussi des *Annales Visigothes*^[105]. Ce qui est bien certain, c'est que, dans tous les cas, aucun de ces recueils ne peut être la source des longs et vivants récits qu'il nous donne sur les premiers rois francs et en particulier sur Childéric et Clovis. Tous étaient écrits par des provinciaux qui avaient un médiocre intérêt pour les choses du monde barbare, et qui se bornaient à relater en quelques paroles sèches et succinctes les principaux faits qui s'étaient déroulés dans leur horizon. Leur laconisme et leur sécheresse étaient extrêmes ; tout ce qu'ils pouvaient lui apprendre sur les Francs, c'étaient les ravages commis par ces barbares dans les contrées où vivaient les annalistes.

[99] Greg. Tur. 11, 9.

[100] Il fait de Theudomir un contemporain de Clodion, et le place même avant celui-ci : c'est donc que le passage qu'il emprunte à ses *Annales consulaires* est relatif à une des premières années du V^e siècle.

[101] G. Kurth. *Les Sources de l'Histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*. (Rev. des Quest. Histor. 1 octobre 1888).

[102] Id. ibid. Et Monod, *Études* etc.

[103] O. Holder-Egger, *Untersuchungen über einige annalistische Quellen zur Geschichte des 5^{ten} und 6^{ten} Jahrhunderts* (Neues Archiv der Gesellschaft fuer aeltere deutsche Geschichte 1876, t. I, p. 268 et suiv.)

[104] Préface de l'édition de Grégoire de Tours dans *Script. Rer. Meroving.* I, p. 22.

[105] Id. ib. p. 23.

Je ne parle pas ici des écrivains romains du V^e siècle qui ne sont pas historiens, comme Sulpice Sévère et Sidoine Apollinaire : leurs œuvres, que nous possédons encore, n'étaient guère en état de renseigner davantage notre chroniqueur au sujet des barbares, et encore est-il à remarquer qu'il n'en a pas même tiré tout ce qu'il était possible de leur emprunter. Ainsi, il paraît avoir ignoré le célèbre passage de Sidoine Apollinaire sur Clodion^[106], qui est, en dehors de l'*Historia Francorum*, la seule preuve de l'existence historique de ce roi des Francs, car il ne parle de lui que sur la foi de la tradition populaire. Quant aux plus anciennes vies de saints de l'époque mérovingienne, il est certain qu'il pouvait y trouver plus d'un bon renseignement : mais, malgré la quantité de celles qu'il a lues, nous devons constater que des trois plus importantes, celle de sainte Geneviève, celle de saint Vedast et celle de saint Remy, il n'a connu que la dernière. Or, la première contient un épisode qui jette une vive lumière sur l'histoire de Childéric^[107], et la seconde nous fait connaître plusieurs circonstances historiques des plus curieuses accompagnant le baptême de Clovis^[108].

[106] V. ci-dessus p. 52, n. [88].

[107] *Vita b. Genovefae Virginis* ed. Kohler, p. 26.

[108] *Vita S. Vedasti (Acta Sanct. febr. t. I p. 792)*.

Ainsi, malgré l'étendue de ses lectures et le zèle de ses recherches, Grégoire de Tours n'était pas même parvenu à connaître tous les documents écrits qui, à cette date, se trouvaient à sa portée. On ne soutiendra pas qu'il en ait connu d'autres, aujourd'hui perdus, et auxquels il aurait pu emprunter certains de ses renseignements dont nous ne voyons pas la source littéraire. D'abord, nous sommes assez au courant de la littérature latine du V^e et du VI^e siècle pour en connaître la bibliographie, et pour pouvoir affirmer qu'elle ne contenait pas beaucoup d'autres richesses qui seraient aujourd'hui perdues. Ensuite, quand Grégoire de Tours parle d'après une source écrite, il a généralement soin de la mentionner, pour augmenter l'autorité de son récit. Nous avons donc le droit de conclure que toute la partie de sa chronique relative aux générations qui ont précédé la sienne, et

pour laquelle il n'invoque pas de source écrite, lui a été fourni par la tradition orale.

La tradition prend, dans son ouvrage, une place prépondérante, et l'on peut dire qu'elle le constitue presque tout entier, avec l'observation et l'expérience personnelle de l'auteur. Mais celle-ci ne s'exerce que dans un horizon assez restreint, et est elle-même à chaque instant éclairée par la relation d'autrui : elle n'atteint pas les faits qui se passent à distance, encore moins ceux qui se sont écoulés avant le moment où le narrateur a commencé d'observer. C'est donc la tradition qui vient ici à son secours. Cette tradition est multiple. Un grand nombre des récits de Grégoire, dispersés sur tous ses ouvrages, et en particulier disséminés dans l'*Historia Francorum*, lui ont été fournis par les souvenirs clermontois, soit qu'il les ait recueillis sur la bouche de tout le monde, soit qu'ils lui aient été inculqués au jour le jour par ses parents, auprès du foyer de la famille. D'autres lui ont été communiqués au cours de ses voyages, pendant les visites qu'il a reçues, dans les conciles et les assemblées auxquelles il a assisté, par ses collègues dans l'épiscopat, par le clergé des églises ou par les religieux des monastères. C'est à cette source-là qu'il a principalement puisé l'histoire des miracles des saints. Il a fait également appel, et dans une mesure considérable, au témoignage de laïques de toute condition, depuis les grands personnages de l'entourage royal jusqu'aux humbles fidèles perdus dans la foule, quand ils lui paraissaient dignes de foi^[109]. Tout cet ensemble de matériaux de provenance orale a été fondu par lui, non sans habileté parfois, avec les récits empruntés à des sources écrites, qu'il enrichit et dramatise de la sorte, sans que le critique puisse toujours se rendre un compte exact de la proportion dans laquelle il mêle le réel au fictif.

^[109] Voir sur toute la question des sources de Grégoire, et en particulier de ses sources orales, G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, p. 79-108 ; Arndt, préface des œuvres de Grégoire de Tours dans les *Scriptores Rerum Meroving.* p. 20-23 ; et Krusch, *ibid.* p. 456-459.

Nous possédons cependant quelques indications qui nous mettent sur la voie. Habitué à citer consciencieusement sa source écrite, lorsqu'il en a une, Grégoire, en ne la citant pas, semble déjà trahir qu'elle lui manque. Il y a plus. Lorsque, pour ses récits de provenance orale, il peut invoquer le

témoignage de personnes déterminées, il a soin de le faire, au moins en termes généraux. Il prend cette précaution spécialement lorsqu'il s'agit de miracles, d'abord parce qu'il les connaît ordinairement par les individus qui en ont été témoins^[110], ensuite parce que la nature même de ces événements exige des preuves plus certaines. Au contraire, lorsqu'il enregistre des traditions populaires, ou bien il se contente de les indiquer négligemment par un *ut ferunt* ou toute autre formule, ou bien il laisse même de côté cette vague indication, et il ne donne aucune preuve. Pourquoi ? La raison en est claire : c'est que la tradition populaire est trop impersonnelle pour qu'il puisse se retrancher derrière elle, et une garantie anonyme n'en est pas une à ses yeux. De plus, enfant de la civilisation lettrée de Rome, il attache bien plus de valeur aux doctes notices que lui ont laissées par écrit des gens cultivés et instruits, qu'aux grossières et confuses notions de la voix populaire. Voilà pourquoi, parlant de faits passés qu'il ne connaît que par le témoignage d'autrui, Grégoire évite de mentionner ses sources, ou se borne à les introduire par des formules comme *ut fertur*, *multi aiunt*, ou d'autres du même genre.

[110] Testor Deum quia hoc a me non est compositum sed ipsa verba quae audiui vobis exposui. *Virtut. Martini*. II, 1.

Testor autem Deum quia hoc ab ipsius nautae ore cognovi. Id. Ibid. II, 17.

Quae ne incredibilia fortasse videantur, ego eum sospitem vidi, nec audita ab aliquo, sed ab ejus ore narrata cognovi. Ibid. II, 24.

Sed his omnibus medicatis, ore proprio quae retulimus enarravit. Ibid. II, 40.

Haec ab ipsius Florenti ore ita gesta cognovi. Ibid. III, 8.

Mais il a beau omettre de faire connaître la provenance de ses données orales : avec un peu d'attention on les démêle immédiatement. Qu'on me permette de choisir mes exemples parmi ceux de ses récits dont l'origine traditionnelle n'a pas encore été reconnue : on verra qu'elle est facile à établir. Tout le monde sait que l'*Historia Francorum* contient un récit assez détaillé des persécutions des Vandales d'Afrique, non exempt de grosses erreurs, puisqu'il intervertit notamment l'ordre de succession des rois ; utile pourtant, parce qu'il nous offre des renseignements inédits, et parce qu'il reproduit seul le texte de la lettre adressée par saint Eugène de Carthage, du fond de son exil, aux fidèles de son diocèse^[111]. D'où Grégoire a-t-il tiré ce long historique ? Il cite, il est vrai, quelques vies de saints qu'il aurait

consultées^[112], mais la plupart des faits qu'il rapporte ici ne figurent dans aucune source écrite, et sont empruntés ailleurs. Où ? Je réponds : c'est son ami, l'évêque saint Salvius d'Alby, qui lui a raconté cette histoire, et qui lui a communiqué le texte de la lettre d'Eugène. Alby possédait le tombeau de ce saint, qui y était mort en exil avec plus d'un compagnon d'infortune, et de nombreux miracles continuaient de se faire auprès de ses restes sacrés^[113]. La population de cette ville s'entretenait donc souvent de ce confesseur africain, et le clergé de l'église conservait avec respect tout ce qui restait de lui, notamment la copie de sa lettre pastorale à ses fidèles. Or, Salvius, évêque d'Alby, était l'intime ami de Grégoire de Tours^[114], et il lui avait même raconté son histoire^[115]. Qui ne voit que ce dernier, grand chercheur de souvenirs et de documents, a dû plus d'une fois consulter son vénérable frère, et avoir appris de lui tout ce qu'on savait à Alby sur Eugène et sur les catholiques d'Afrique ? Voilà donc, me paraît-il, l'origine orale d'une page importante de l'*Historia Francorum* établie à suffisance, et la part de la tradition dans les sources de ce livre augmentée d'autant^[116].

[111] Greg. Tur. II, 2 et 3.

[112] Legimus tamen quorundam ex ipsis martyrum passiones, ex quibus quaedam republicanda sunt ut ad ea quae spondemus veniamus. Greg. Tur. II, 3. Arndt ad l. c. ne croit pas qu'il faille penser ici à Victor de Vita, et je suis de son avis.

[113] Tunc, suspenso gladio, apud Albigensem Galliarum urbem exilio depotatus est; ubi et finem vitae presentis fecit. Ad cuius nunc sepulchrum multae virtutis et creberrimae ostenduntur. Greg. Tur. II, 3.

[114] Greg. Tur. V, 50.

[115] Hic enim, ut ipse referre erat solitus, diu in habitu saeculari commoratus etc... Testor Deum omnipotentem quia ab ipsius ore omnia quae retuli audita cognovi. Id. VII, 1.

[116] Et c'est ainsi, peut-on ajouter, que sont nées les étranges erreurs commises par Grégoire dans l'ordre de succession des rois, erreurs qui ne s'expliqueraient pas s'il avait eu devant lui une source écrite, mais qui sont fort compréhensibles s'il ne doit ses renseignements qu'à la tradition orale. On me dira : Mais pourquoi Grégoire ne cite-t-il pas son bailleur de renseignements sur ces faits ? Parce qu'il sait fort bien que Salvius n'en est pas le garant, et qu'il ne parle que d'après une vieille tradition albigeoise. L'autorité de Salvius n'aurait donc rien ajouté à la valeur du récit de Grégoire, et celui-ci paraît en avoir eu conscience.

D'où viennent à Grégoire de Tours les renseignements qu'il consigne, dans l'*Historia Francorum* et dans le *Gloria Confessorum*, sur saint Servais de Maestricht ?^[117] D'une biographie aujourd'hui perdue de ce saint, n'a-t-on cessé de répéter. Or, je crois avoir prouvé sans réplique : 1° qu'avant Grégoire de Tours, il n'existait pas de vie écrite de saint Servais ; 2° que Grégoire tient d'une source orale tout ce qu'il sait sur ce saint personnage^[118]. Le nom même du saint n'a jamais été sous ses yeux par écrit : voilà pourquoi, sur la foi d'un narrateur qui prononçait mal, il l'a appelé *sanctus Aravatius* au lieu de *sanctus Servatius*. Cette erreur a fait verser en pure perte des flots d'encre aux critiques, qu'elle a amenés à admettre deux évêques de Maestricht, dont l'un se serait appelé Aravatius et l'autre Servatius^[119].

^[117] Greg. Tur. *Glor. Conf.*, c. 71.

^[118] G. Kurth, *Deux biographies inédites de S. Servais*. (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire*, t. I. Liège 1881.) Id. *Nouvelles recherches sur S. Servais*. (Ibid. t. III. Liège 1883.)

^[119] Cette circonstance a échappé même aux historiens assez bien inspirés pour rejeter la légende pédantesque de deux évêques, et, tout dernièrement encore, à M. A. Prost dans son article intitulé : *S. Servais, examen d'une correction introduite dans les dernières éditions de Grégoire de Tours*. (*Bullet. et Mém. de la Société nat. des Antiquaires de France*, t. 50. Paris 1889.)

L'histoire de la destruction de Metz par Attila est également de provenance orale. Elle raconte, comme celle de Maestricht, une belle légende de vision : un fidèle chrétien aurait vu saint Étienne suppliant saint Pierre et saint Paul d'obtenir de Dieu que Metz fût épargné, ou, tout au moins, que son église restât debout. Les apôtres lui accordèrent cette dernière partie de sa prière. Cette fois Grégoire nous fait connaître sa source : *de quo auditorio quod a quibusdam audivi narrare non distuli*^[120]. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit ici d'un événement miraculeux, et qu'il sent le besoin de confirmer son récit par le témoignage de gens dignes de foi, recueilli sur place. S'il n'en a pas fait autant pour l'histoire de saint Servais racontée ci-dessus, c'est que, n'ayant jamais été à Maestricht lui-même, il ne sait le fait que par ouï-dire, et ne peut se retrancher, comme ici, derrière de véritables autorités.

^[120] Greg. Tur. II, 6.

Il en est de même du siège d'Orléans. Non seulement le récit de Grégoire est stylisé à tel point qu'il est impossible d'y méconnaître le travail de l'imagination populaire, mais encore il est en contradiction flagrante avec la vie de saint Aignan, qui nous montre Orléans rendu aux Huns, et le pillage commencé au moment où Aétius arrive au secours des habitants^[121]. Grégoire n'a donc puisé ici encore que dans la tradition orale. On a pu s'y tromper parce qu'il écrit en parlant de saint Aignan : *cujus virtutum gesta nobiscum fideliter retenentur*, mais cela veut dire simplement que l'on conserve avec foi le souvenir de ses miracles, et cela exclut même la supposition d'une histoire écrite de sa vie^[122].

^[121] Voir le texte du *Vita Aniani* dans Theiner, *S. Aignan ou le siège d'Orléans par Attila, notice historique suivie de la vie de ce saint* etc. Paris 1832.

^[122] Greg. Tur. II, 7.

Je ferai une observation semblable sur les pages consacrées à l'histoire d'Aétius^[123]. La vision qui fit connaître à la femme de ce général qu'il serait sauvé est entièrement légendaire, et tout à fait conçue dans le goût des visions qui forment le noyau des épisodes relatifs à saint Servais et à saint Étienne. Cette anecdote, qui manque dans toutes les sources consultées par Grégoire de Tours, a évidemment été empruntée à la tradition populaire, et nous avons ici une preuve de plus de la place considérable que celle-ci occupe dans la chronique de Grégoire.

^[123] Greg. Tur. II, 7.

Je prends encore un exemple : c'est le récit de la bataille de Vouillé. Ce que Grégoire nous en dit peut se décomposer en trois anecdotes : 1. Clovis a dans son armée le jeune Chlodéric, fils du roi des Ripuaires Sigebert. 2. Au moment où Clovis venait de tuer Alaric, il fut assailli de droite et de gauche par deux Goths qui cherchèrent à lui percer les flancs, et il ne dut son salut qu'à la fuite. 3. Un grand nombre de Clermontois qui, sous les ordres d'Apollinaire, combattaient dans les rangs des Visigoths, périrent dans cette journée, et, parmi eux, les membres des principales familles sénatoriales. Ce dernier trait est évidemment un souvenir oral conservé à Clermont ; dès lors, nous voyons aussi d'où provient le second, pour lequel, comme on le verra plus loin, Grégoire n'avait aucune source écrite. Manifestement, ils faisaient partie l'un et l'autre d'une même tradition locale, et ce sont les

Clermontois, de retour de Vouillé, qui ont raconté chez eux ce qui était arrivé à Clovis^[124].

[124] M. Monod commet donc une erreur, à mon sens, lorsqu'il écrit p. 99 :
« La guerre visigothique est également racontée par Grégoire d'après une tradition à demi-cléricale, à demi-populaire, recueillie à Tours et à Poitiers. »

Au surplus, la place de la tradition populaire de Clermont dans l'œuvre de notre historien est des plus considérables, et il n'est pas sans utilité de faire une bonne fois le relevé complet de ce qu'il lui doit. Le voici pour les premiers livres de sa chronique, c'est-à-dire jusqu'en 548 : on ne me demandera pas, je pense, de poursuivre cette analyse plus loin.

SOUVENIRS CLERMONTOIS.

I, 31. Origine de l'église de Bourges, due à la charité du Clermontois Leocadius.

I, 32. Ravages de Chrocus à Clermont et aux environs.

I, 33. Cassius et Victorius à Clermont.

I, 34. Saint Privat à Javoulz.

II, 44. Evêques clermontois :

Saint Urbicus.

I, 45. Saint Hillidius.

I, 46. Saint Nepotianus.

I, 47. Les époux vierges, Injuriosus et Scolastica, à Clermont.

II, 11. Particularités sur la mort de l'empereur Avitus.

II, 13. Evêques de Clermont :

Saint Venerandus et saint Rusticus.

II, 16-17. Saint Namatius et sa femme.

II, 20. Gouvernement du duc Victorius à Clermont, pour le compte des Visigoths.

II, 21. Evêques clermontois :

Saint Eparchius.

II, 22-23. Saint Sidoine Apollinaire.

II, 24. Vertus des Clermontois : Ecdicius.

II, 28. Persécution d'Euric en Gaule.

II, 37. Souvenirs clermontois sur la bataille de Vouillé.

III, 2. Evêques de Clermont ; intrigues d'Alchima et de Placidina.

III, 9. Expédition de Childebert en Auvergne.

III, 12-13. Ravage de l'Auvergne par Théodoric I^{er}.

III, 16. Excès de Sigivald en Auvergne.

III, 23. La reine Deutérie à Clermont.

Pour me résumer, la tradition populaire a fourni à Grégoire non seulement des légendes de saints et des épisodes de l'histoire locale, mais elle a inspiré ou coloré une grande partie de ses récits relatifs aux plus importants événements de l'ordre politique. Or si, traitant l'histoire de son propre milieu gallo-romain, qu'il connaissait d'une manière si approfondie, et qui avait été plus d'une fois mise par écrit, il était souvent obligé de compléter par la tradition orale les données insuffisantes de ses sources écrites, à bien plus forte raison ne devait-il pas recourir à cette tradition lorsqu'il avait à raconter le passé d'un peuple barbare comme les Francs, qui s'étaient trouvés hors de son rayon visuel, qui n'avaient jamais eu d'historien, et dont toutes les annales tenaient dans leurs chants épiques : *unum annalium genus*. Il a donc fallu, s'il voulait en connaître quelque chose, qu'il consultât leurs traditions orales. C'est là, c'est dans ces archives vivantes et sonores du peuple qu'il a retrouvé les vieux héros légendaires. Et le caractère qu'ils ont dans sa chronique est bien celui qu'ils devaient avoir dans la poésie. Ils sont pleins de fougue, de passion et d'exubérance ; ils sont invraisemblables parfois, mais ils sont toujours dramatiques, et des couleurs vives et tranchées règnent sur leur physionomie. Rien de plus facile que de reconnaître ces récits à leur style. D'une part, le laconisme et la sécheresse sont l'apanage invariable de toutes les notices qu'il a empruntées à des sources écrites du V^e siècle : on reconnaît, rien qu'à leur ton et à leur allure, leur provenance annalistique. Qui s'aviserait, par exemple, de revendiquer une source orale pour le passage suivant, ou de contester qu'il soit emprunté à des annales gallo-romaines du V^e siècle ?

Igitur Childericus Aurilianis pugnans egit. Adovacrius vero cum Saxonibus Andecavo venit. Magna tunc lues populum devastavit. Mortuus est autem Egidius et reliquit filium Syagrium nomine. Quo defuncto, Adovacrius de Andecavo et aliis locis obsedes accepit. Brittani de Bituricas a Gothis expulsi sunt, multis apud Dolensim vicum peremptis. Paulos vero comes cum Romanis ac Francis Gothis bella intulit et praedas egit [125].

[125] Greg. Tur. II, 18.

Par contre, lorsqu'il s'agit de faits intéressant exclusivement les Francs barbares, et qui, je le répète, se sont passés en dehors du domaine d'observation de notre auteur, alors il devient relativement d'une abondance inattendue. Sa narration, large et complaisante, entre dans les détails avec d'autant plus de familiarité qu'on s'explique moins la manière dont il a pu connaître de si près les événements. Il s'arrête de préférence devant des situations dramatiques, il met en relief les épisodes de la vie intime, il fait parler les personnages, expose les motifs de leurs actions et en montre les mobiles individuels ; en un mot, il écrit en poète et non plus en chroniqueur. D'autre part, aucune date, aucune indication chronologique ne marque la place de ses récits au milieu des autres événements qu'il rapporte. En un mot, il est d'autant moins précis qu'il est plus détaillé, d'autant moins exact qu'il a l'air mieux informé. Et tous ces caractères spéciaux d'une partie de sa narration se rencontrent précisément dans ceux de ces récits pour lesquels nous ne pouvons lui découvrir aucune source écrite. En d'autres termes, là où l'examen interne de son texte nous fait reconnaître tous les signes distinctifs de la tradition orale, l'étude externe confirme ce résultat en nous apprenant qu'en effet toute source écrite fait défaut. Ce remarquable accord entre les résultats de deux procédés d'investigation bien différents ne peut pas, je le répète, être l'œuvre du hasard, et nous avons le droit de tirer nos conclusions. C'est la tradition orale qui a fourni, dans les premiers livres de la chronique de Grégoire, tous les récits dans lesquels l'accent poétique de la narration et l'absence de toute source écrite se réunissent pour trahir une origine populaire et poétique.

Nous comprendrons dans cette catégorie de récits tout ce qui est relatif à Clodion et à Mérovée, l'épisode de la fuite de Childéric, celui de son exil en Thuringe et de son mariage avec la reine Basine ; puis, dans la vie de

Clovis, son mariage avec Clotilde, le siège d'Avignon, les traits anecdotiques qui émaillent le récit de la guerre contre les Visigoths ; enfin, l'épisode qui raconte ses meurtres politiques, c'est-à-dire, tout compté, les trois quarts de son histoire. Quant à celle des fils de Clovis, elle est tout entière de provenance orale, aucun document ne l'ayant mise par écrit avant Grégoire ; il est vrai qu'étant beaucoup plus rapprochée du narrateur, elle a pu arriver jusqu'à lui sans trop d'altération, bien que, là aussi, l'esprit épique se trahisse de temps à autre par des signes irrécusables.

Telle est donc, dans Grégoire de Tours, la part de la tradition poétique, autant qu'il est possible de la délimiter d'une manière provisoire, et à ne tenir compte que de ses caractères externes. Il nous reste à examiner au même point de vue ses deux successeurs.

La chronique de Frédégaire, si nous n'y tenons compte que de l'histoire franque, et en faisant abstraction de ses prétentions à être une histoire universelle, se partage en trois parties distinctes. La première est un abrégé de Grégoire de Tours et va jusqu'en 584 ; la deuxième, qui va jusqu'en 613, raconte des faits que l'auteur n'a pu connaître que par le témoignage d'autrui ; la troisième enfin, de 614 à 642, s'étend sur une période pour laquelle il doit être considéré comme témoin. Nous les passerons en revue successivement.

Dans sa première partie, Frédégaire se borne, comme il le dit lui-même dans sa préface, et comme le montre le titre d'*Epitome* porté par son livre III, à nous résumer la chronique de Grégoire. Ce résumé est généralement fidèle, bien qu'il ne soit pas dépourvu de bévues et de contre-sens, comme je l'ai montré ailleurs^[126]. Il contient aussi, de temps à autre, des versions plus détaillées et plus poétiques de certains épisodes racontés par Grégoire de Tours. De ce nombre sont l'histoire de l'origine de Mérovée, celle des aventures de Childéric, et celle des fiançailles de Clovis, sans parler de quelques autres additions de moindre importance. Ces épisodes, relatifs d'ailleurs à des faits dont ne s'occupaient pas les sources écrites, et se greffant sur d'autres qui avaient déjà eux-mêmes le caractère de traditions orales, appartiennent sans contredit à la même catégorie, et sont de même provenance. Soutenir qu'ils seraient empruntés à une source écrite, et qu'ils conserveraient une version plus pure que celle de Grégoire de Tours, comme l'ont fait Henri Martin et L. von Ranke, c'est aller à l'encontre de

toutes les règles de la critique, et se complaire dans la défense d'une thèse impossible. Je n'en dirai pas davantage ici, ayant, je pense, suffisamment démontré l'inanité de leurs assertions pour n'avoir pas besoin de revenir sur ce sujet^[127].

[126] *Rev. des Quest. hist.* 1 janv. 1890, p. 65 et 66.

[127] Je demande au lecteur la permission de le renvoyer à mon étude intitulée : *L'Histoire de Clovis d'après Frédégaire* (*Rev. des Quest. hist.* 1 janvier 1890) qui, si je ne me trompe, ne laisse rien subsister des étranges affirmations de Ranke et de H. Martin.

La seconde partie de la chronique de Frédégaire, celle qui forme dans l'édition de M. Krusch le livre IV, et qui en constitue l'élément original, s'étend sur une période d'une soixantaine d'années environ (584-642). C'est assez dire qu'outre ses souvenirs personnels, auxquels il a recouru pour le récit des dernières années, il a dû consulter le témoignage d'autrui pour les événements les plus anciens. De quelle nature était ce témoignage ? Lui-même prend la peine de nous renseigner là-dessus, d'une manière fort précise, dans la préface de son livre IV :

Transactis namque Gregorii libri volumine, temporum gesta, quae undique scripta potui repperire, et mihi postea fuerunt cognita, acta regum et bella gentium quae gesserunt, legendo simul et audiendo, etiam et videndo cuncta que certeficatus cognovi hujus libelli volumine scribere non solvi, sed curiosissime, quantum potui, inseri studui.

Ainsi, à côté de la tradition orale, il a eu à sa disposition des sources écrites. Lesquelles ? Il n'y avait plus de chroniqueur, et notre historien, on l'a vu, ne connaissait pas même d'une manière complète le seul qui existât dans ce siècle. En fait de vies de saints, il n'en a utilisé qu'une seule : celle de saint Colomban, par le moine Jonas, à laquelle il a emprunté textuellement plusieurs chapitres. Quant à la biographie de saint Didier, rien ne prouve qu'il l'ait connue, et ce qu'il raconte de ce saint est probablement de provenance orale^[128]. Il est incontestable, par contre, qu'il a consulté des *Annales* : l'impossibilité d'expliquer par une autre source un grand nombre de ses annotations, la précision, l'exactitude chronologique, l'allure annalistique de celles-ci, tout trahit l'emploi d'un de ces recueils obscurs rédigés dans les provinces, pour conserver au moins le souvenir des faits les plus saillants du passé. Il n'est pas facile de dire jusqu'à quelle année de sa

chronique notre auteur a fait usage de ces annales : néanmoins, plusieurs indices feraient croire qu'elles arrivaient au moins jusqu'en 603. En effet, pour les années précédentes, Frédégaire se plaît à noter les phénomènes naturels qui se produisent, comme d'ailleurs il fait aussi dans son abrégé de Grégoire de Tours^[129]. Au contraire, à partir de cette année 604, ces annotations cessent brusquement, sans doute parce que la source annalistique à laquelle il les emprunte vient à lui manquer. Ce n'est là, je le sais bien, qu'une présomption, et je me garderai d'insister pour obtenir une précision plus grande. Au surplus, les *Annales* consultées ne livraient à notre chroniqueur qu'un canevas sur lequel son imagination ou celle du populaire brodaient le détail : elles lui servaient à dater les faits, mais ceux-ci eux-mêmes lui étaient fournis souvent, indépendamment d'elles, par une tradition populaire, qui lui en offrait une image plus vive et plus pittoresque. Il est donc arrivé plus d'une fois que, pour certains sujets, il a possédé une version annalistique très sommaire, et une version orale plus développée. La manière dont il a, dans ce cas, combiné les données de la source écrite avec celles de la tradition populaire échappe à nos regards ; la fusion a été intime et ne manque pas d'une certaine intelligence^[130].

[128] Fredeg. *Chronic.* IV, 32.

[129] Voir les années 587 (c. 6), 590 (11), 591 (13), 594 (15), 598 (18), 600 (20), 602 (22), 603 (24). Cf. Brosien *op. cit.* p. 32.

[130] Brosien *op. cit.* p. 34 dit excellemment à ce sujet : Denn Fredegar besass... nicht geringe Fertigkeit, die Angaben der ihm vorliegenden Quellen mit der mündlichen Tradition so zu einem Ganzen zu verschmelzen, dass es schwierig ist beide Theile von einander zu sondern, ja die Zusammensetzung überhaupt zu erkennen.

Mais cette tradition populaire, qu'était-elle, et dans quelle mesure avait-elle altéré le souvenir des choses qu'elle racontait ? Je crois qu'il faut se garder ici de toute exagération. Qu'elle fût chanson ou simple récit, elle ne pouvait, à une génération de distance, avoir effacé les souvenirs historiques ou altéré notablement leur physionomie. Frédégaire était, pour tous les événements écoulés depuis son enfance, un contemporain qui ne devait pas se tromper beaucoup sur leur portée et sur leur physionomie générale. Il se trouvait vis à vis des autres dans la même situation que Grégoire de Tours vis à vis de l'histoire des fils de Clovis : elle s'était déroulée avant sa naissance, mais immédiatement avant celle-ci, et elle avait pu lui être

racontée encore selon sa teneur véritable, par ceux qui en avaient été les acteurs ou les témoins. Les faits pouvaient être motivés ou colorés par la narration populaire, mais l'impression qu'ils avaient faite était trop vive et trop récente pour qu'on eût pu entièrement les oublier. Attendons-nous donc à trouver, dans le livre IV de Frédégaire, des récits déjà altérés, mais pas d'une manière profonde. L'impuissance de l'esprit public à reproduire les faits dans toute leur exactitude y sera déjà bien manifeste, mais le travail approfondi de l'épopée qui les remanie conformément à ses lois poétiques n'aura pas encore le temps de s'y produire. Le narrateur est trop rapproché des événements pour avoir besoin d'en demander l'histoire à la tradition épique : il les trouvera altérés déjà, mais non encore stylisés, dans la mémoire du premier venu de ses contemporains.

J'arrive maintenant au moine neustrien qui a écrit, en 727, l'histoire du peuple franc, depuis les origines de la dynastie mérovingienne jusqu'à son propre temps. Ses souvenirs personnels ne remontent pas plus haut que 681, date de la mort d'Alboïn ; encore n'ont-ils une historicité véritable qu'à partir de 700^[131] ; tout ce qui est au-delà lui est connu par le témoignage d'autrui. Depuis les origines jusqu'à 584, il a pour base le récit de Grégoire de Tours qu'il abrège, et auquel il s'efforce de temps en temps de donner une précision géographique plus grande. Très rarement, il lui arrive de développer certains épisodes et de les traiter plus largement ; dans ce cas, il n'invoque aucune source écrite, et la nature même de ses récits en atteste l'origine orale. Pour la période qui va de 584 à 681, il est extrêmement sommaire, et manifestement il ne travaille pas ici d'après un document écrit, pas même d'après des annales. Il n'a pas connu la chronique de Frédégaire, qui racontait la plus grande partie de son propre sujet. Il paraît avoir utilisé une courte notice de 624 sur la mort de la reine Brunehaut, qui se trouvait consignée à la suite de la chronique de Marius d'Avenches, et, si je le comprends bien, il avait vu aussi des documents hagiographiques où la fin de Clovis II était mentionnée en passant. Mais ce sont là toutes ses sources écrites. Aussi son exposé se borne-t-il à quelques récits manifestement légendaires, qui prennent un peu plus d'historicité et de consistance vers l'époque de la mort de Dagobert. La figure de ce roi, et celles d'Ebroïn et de saint Ouen gardent dans son récit un caractère suffisamment historique, bien que déjà quelques nuages épiques passent sur

leur physionomie, et ne la laissent pas entrevoir tout entière. Quant à la partie de sa chronique dans laquelle il est pour nous un témoin contemporain, elle est fort sommaire, et elle se détourne de la dynastie mérovingienne pour appeler presque exclusivement l'attention du lecteur sur la brillante carrière des descendants d'Arnulf et de Pepin.

[131] Krusch, p. 218.

Il résulte de cette analyse de nos trois sources principales qu'elles contiennent toutes, à doses diverses, un élément oral et traditionnel consistant en souvenirs populaires, plus ou moins altérés d'après la loi commune, selon la plus ou moins grande distance à laquelle ils sont de la réalité. C'est cet élément qui nous fera retrouver les quelques filons de poésie épique dont nous avons entrepris la recherche. Ils ne seront pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire, et on se tromperait si l'on s'attendait à y rencontrer une partie un peu notable du répertoire épique des Francs. Si l'on compare nos chroniqueurs avec un Jordanès, un Paul Diacre, un Saxo Grammaticus, on sera étonné de la pauvreté du fonds légendaire qu'ils nous ont conservé. C'est sans doute parce que les traces de l'imagination épique sont si faibles chez eux qu'il a fallu tant de temps pour les reconnaître, et qu'aujourd'hui encore certains critiques s'obstinent à ne pas les voir.

Mais d'où vient que l'historiographie franque a accueilli avec tant de parcimonie les échos de la voix populaire, alors que chez les autres peuples elle lui a assuré un si vaste retentissement ? La raison en est simple. Tandis que Paul Diacre et Saxo sont eux-mêmes de la nation dont ils racontent l'histoire, et éprouvent pour ses légendes je ne sais quel goût patriotique, tandis que, d'autre part, le grand homme d'État dont Jordanès a abrégé le livre avait un intérêt politique de premier ordre à populariser et à glorifier le passé poétique des Goths, aucune de ces deux considérations n'existait pour les narrateurs du peuple franc. Tous les trois étaient Romains, c'est-à-dire issus d'un milieu où les souvenirs spécialement propres à la partie germanique de la nation franque étaient moins connus et moins populaires que parmi les Francs proprement dits. Il ne paraît pas même qu'aucun d'eux ait connu la langue du peuple conquérant. Fils de cette contrée foncièrement celtique où le génie romain a jeté sa dernière étincelle avec Sidoine Apollinaire, et où les Francs étaient extrêmement clairsemés, Grégoire n'a

quitté son Auvergne que pour une autre terre latine, la Touraine. Où aurait-il appris la langue franque ? Ce n'est pas dans son enfance à Clermont, ni sous la direction des saints Avitus et Gallus. Ce n'est pas davantage à la cour : il n'y vint jamais ou ne fit qu'y passer. Pourquoi l'aurait-il apprise ? Il n'en avait pas besoin : les quelques Francs établis au nord de la Loire savaient le latin. Les Romains n'avaient aucun goût, aucune propension pour l'étude des langages barbares. Le latin était l'unique idiome du gouvernement et de l'administration, et les lois des barbares eux-mêmes étaient rédigées dans cette langue. Aussi ne trouve-t-on dans les volumineux écrits de Grégoire pas le moindre fait qui permettrait de croire qu'il possédât une certaine connaissance des idiomes germaniques. Il sait, à la vérité, que, pour les barbares, le dimanche s'appelle le jour du soleil^[132], et il nous apprend qu'un jeune Thuringien, établi à Clermont, s'appelait Brachio, ce qui signifie ourson, ajoute-t-il^[133]. Mais qui ne voit que le premier Romain venu pouvait en savoir autant, tout en restant très étranger à la connaissance de la langue franque ? On chercherait vainement les mots d'origine barbare que Grégoire aurait introduits dans le latin de son temps. Il n'en manquait pas dans le parler mérovingien, et l'on en trouvera assez si l'on consulte la loi salique et les formulaires du temps. Mais ils lui sont restés étrangers, et son vocabulaire à lui ne les a pas accueillis.

^[132] Greg. Tur. III, 15.

^[133] Id. *Vit. Patr.* XII, 2.

Frédégaire, selon moi, était également un Romain. Il est originaire de Bourgogne, bien qu'on ne sache pas au juste sa patrie, sinon qu'elle était dans l'Outre-Jura. Les uns le font naître dans le pays d'Avenches, les autres dans celui de Genève, d'autres encore dans celui de Châlon ; or, il faut remarquer que ces trois localités se trouvent en-deçà de la frontière linguistique germano-romaine, et que, de toute manière, le chroniqueur est né en pays romain. Ou je me trompe fort, ou bien la langue germanique avait cessé d'être parlée en Bourgogne par les indigènes, et, moins encore que Grégoire, notre chroniqueur devait avoir l'envie ou l'occasion de l'apprendre. Nous n'en trouvons d'ailleurs aucun vestige chez lui. S'il ajoute à Grégoire des légendes de provenance germanique, et si elles ont même parfois un vrai cachet barbare, cela ne prouve nullement qu'il les ait

entendues dans leur langue, et il serait bien étonnant que, dans ce cas, il n'en parût rien dans sa traduction. Mais, pas plus que chez Grégoire, on ne trouve dans son langage, dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, aucune trace de germanicité. Dans la préface de son livre IV, où il s'excuse de l'incorrection de son style, ce n'est pas sa qualité de barbare qu'il invoque à titre de circonstance atténuante, c'est la décadence universelle de la société de son temps, preuve péremptoire, selon moi, de sa nationalité romaine. Au reste, certaines légendes étymologiques comme celle de l'origine du nom de la ville de Daras^[134], certaines historiettes du temps de la décadence romaine, comme, par exemple, le mot d'Avitus au sénateur Lucius^[135], certaines acceptions spéciales données à certains mots, comme par exemple celui d'*Amazon* pris dans le sens de *fille de joie*^[136], semblent attester quelqu'un qui est familiarisé avec la langue populaire latine, et qui n'a jamais eu à l'apprendre comme une langue étrangère.

[134] Consenso senato et militum elevatus est Justinianus in regnum. Oppraesso rege Persarum, cum vinctum tenerit, in cathedram quasi honorifice sedere jussit, quaerens ei civitatis et provincias rei publicae restituendas; factisque pactionis vinculum firmarit. Et ille respondebat: Non dabo. Justinianus dicebat: Daras. Ob hoc loco illo, ubi haec acta sunt, civetas nomen Daras fundata est jussu Justiniano, quae usque hodiernum diem hoc nomen nuncopatur. Fredeg. *Chron.* II, 62.

[135] Treverorum civitas factione uni ex senatoribus nomen Luci a Francis capta et incinsa est. Cum Avitus imperator esset luxoriae deditus, et iste Lucius habens mulierem pulcherrimam cunctorum, fingens Avitus ob infirmitatem corporis lectum depraemere, jussit ad omnis sinatricis eum requererint. Cumque uxor venisset Lucio, vim ab Avito oppressa fuisset in crastino surgens de stratu Avitus dixit ad Lucio: Pulchras termas habes, nam frigidus labas. Id. ib. III, 7.

[136] Duas germanas de Iopanis electas ex genere Amazonas etc. Id. ib. II, 62.

Il est à peine nécessaire de faire la même démonstration en ce qui concerne l'auteur du *Liber Historiae*. C'est un Neustrien dont je crois avoir déterminé avec quelque certitude le pays: il est originaire de la vallée de l'Oise ou de l'Aisne, et dans cette contrée, à l'époque où il prit la plume, il y avait beau temps que les accents de l'idiome germanique avaient cessé de retentir. Devenu moine à Saint-Denis, il n'avait pas davantage appris au cloître une langue que ne parlait pas son peuple, et qui ne lui était d'aucun usage. Aussi n'en voit-on chez lui aucune trace. Il semble d'ailleurs

étranger aux choses barbares, et il ne comprend guère celles qu'il raconte. Son récit du *hammerwurf* de Clovis en est la preuve : il attribue au jet du marteau une valeur ominale qu'il n'a pas, et n'en aperçoit point la signification symbolique. En général, il romanise et christianise les légendes dont les types plus barbares lui sont fournis par Grégoire et par Frédégaire. Celles qui lui sont propres se reconnaissent à la même couleur : elles n'ont aucun des traits essentiels qui constituent le caractère germanique. Faisons hardiment de notre historiographe, comme de ses deux prédécesseurs, un Romain qui n'est guère au courant de la tradition franque.

Deux documents méritent encore d'être signalés ici, ne fût-ce qu'en passant, parce qu'ils contiennent aussi certains souvenirs populaires. Ce sont le *Vita Dagoberti*^[137] d'un anonyme et le *Vita Remigii* de Hincmar^[138], écrits l'un et l'autre au IX^e siècle, par des lettrés travaillant à distance des sujets, et sur des sources écrites. Elles n'ont d'autre valeur historique que celle de ces sources, excepté là où il leur arrive de nous conserver, sur certains points, l'état de la tradition orale de leur temps. Le *Vita Remigii* de Hincmar s'appuie presque exclusivement sur le *Liber Historiae*, et sur le *Vita Remigii* attribué faussement à Fortunat : il n'a connu ni Grégoire, ni Frédégaire, ni le *Vita Remigii* primitif. Malgré cela, il nous apprend sur Clovis beaucoup de choses qui ne se trouvent pas ailleurs, et dont quelques-unes, au moins, doivent avoir été empruntées au trésor de la tradition populaire. Je sais bien qu'on l'accuse fréquemment d'en avoir inventé le plus grand nombre, mais ces inventions se ramènent en général à des conjectures ou à des amplifications, et, si on ne peut pas les prendre pour de la vraie histoire, il serait toutefois injuste de n'y voir que des fraudes. Hincmar est un homme de son temps, et il écrit l'histoire comme tous ses contemporains : quand il y ajoute quelque chose, c'est, si je puis ainsi parler, à son insu, par un vice de méthode et nullement par une intention frauduleuse^[139].

[137] *Scriptores Rerum Merovingicarum* ed. Krusch, t. II, p. 397-425.

[138] *Acta Sanctorum*, octob., t. I.

[139] G. Kurth, *Les sources de l'histoire de Clovis*, etc., p. 406 et suiv.

Quant au *Vita Dagoberti*, il a été compilé entre 800 et 835 par un moine qui avait de la lecture, et qui, outre un certain nombre de vies de saints, a surtout utilisé Frédégaire et le *Liber Historiae*. Il n'entrerait pas en ligne de compte ici, si lui également ne contenait, à côté de tous ses renseignements de provenance écrite, certain épisode manifestement populaire, celui du duc Sadregisile, dont il sera question dans nos recherches sur l'histoire de Dagobert I^[140].

[140] Krusch dans *Scriptor. Rer. Merov.*, II, p. 396.

Tels sont les principaux documents auxquels nous allons demander l'histoire populaire et épique des rois mérovingiens. Toutefois, avant d'entreprendre l'analyse des textes qui vont passer sous nos yeux, il est utile de bien déterminer, une dernière fois, ce que nous entendons par une tradition épique. Il ne suffit pas, pour que nous lui reconnaissons ce caractère, qu'elle se soit conservée longtemps sans être mise par écrit, il faut encore qu'elle ait circulé dans les milieux populaires et non lettrés. En effet, il y a deux espèces de traditions orales qu'il faut bien distinguer : celles du peuple et celles de l'Église. Les données fournies par l'une et par l'autre diffèrent profondément. La tradition ecclésiastique, conservée dans un milieu plus instruit, plus restreint, plus consciencieux, est moins sujette à s'altérer et prend bien vite les formes stéréotypes avec lesquelles elle traversera les siècles. Elle a, outre cela, une couleur et un ton à part. Son idéal n'est pas, comme pour le peuple, un héros qui reproduit, dans une image agrandie, les défauts et les qualités de sa race ; c'est un saint, en qui on voit vivre le type de la perfection humaine. Tandis que, dans la tradition épique, on déroule devant nos yeux des scènes de combat et de carnage, au milieu desquelles se déploient de grandes et terribles passions, ici, il ne s'agit que de luttes morales, et de triomphes pacifiques remportés sur les forces du désordre. Là, le récit se déploie naïvement et plantureusement, pour le seul plaisir de raconter ; ici, il marche vers un but déterminé d'avance, et il a une tendance nettement didactique et religieuse. Tout, dans

le premier, aboutit à l'exploit ; tout, dans le second, se concentre autour du miracle. Ces caractères différentiels sont si tranchés qu'ils ne laissent presque jamais de place pour le doute : à première vue, ils permettent de reconnaître le récit émanant de la foule, et celui qui sort de l'enceinte d'un monastère. Dans ce livre, consacré avant tout à l'étude des récits populaires, on aura plus d'une fois l'occasion de revenir sur cette distinction, et d'éclairer les uns par le rapprochement des autres.

D'autre part, il n'est nullement indispensable que la tradition soit arrivée jusqu'à la forme de la chanson épique pour être comprise dans les faits étudiés par ce livre. L'objet de celui-ci, comme je l'ai déjà indiqué plus haut, est beaucoup plus vaste : il se propose d'étudier l'histoire poétique des Mérovingiens dans tout son ensemble, et de suivre les traditions dans toutes les phases de leur développement épique, depuis le moment où elles ne sont encore qu'un germe caché sous l'enveloppe des faits, jusqu'à celui où, après une série de transformations, elles sont arrivées à l'état définitif que nous leur trouvons dans la chanson épique. Je ne serai pas toujours en état de déterminer avec exactitude ce qui est devenu chanson et ce qui est resté légende populaire, mais qu'importe ? Le résultat, en somme, sera le même pour l'histoire, si je parviens, comme je l'espère, à toujours bien nettement faire le départ entre les éléments historiques et imaginatifs.

CHAPITRE II

La plus ancienne chanson germanique.

Nous commencerons nos recherches sur l'épopée mérovingienne par une constatation intéressante : c'est que les Francs du VI^e siècle connaissaient et redisaient les traditions ethnogoniques des Germains du premier. En d'autres termes, les souvenirs épiques de la Germanie, qui remontent incontestablement fort au-delà de notre ère, se sont conservés jusque bien avant dans le moyen âge. Rien ne peint mieux leur puissante vitalité.

Tacite nous a fait connaître les traditions des Germains sur les origines de leur race. Ils avaient, nous dit-il, des chants dans lesquels ils célébraient le dieu Tuisco, fils de la Terre, et son fils Mannus, les auteurs de leur nation^[141]. Mannus aurait eu lui-même trois fils, qui auraient laissé leurs noms aux Ingevons, voisins de l'Océan, aux Herminons, établis dans l'intérieur, et aux Istévons. D'autres, continue-t-il, prétendent que le dieu a eu plusieurs fils, et admettent plusieurs noms de peuple : les Marses, les Gambrives, les Suèves, les Vandales : ce sont d'ailleurs là des noms anciens et authentiques.

^[141] Celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriae et annalium genus, Tuisconem deum terrâ editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi oceano Ingaevones, medii Herminones, ceteri Iscaevones vocentur. Quidam, ut in licentiâ vetustatis, plures deo ortos pluresque gentis appellationes Marsos Gambrivos Suevos Vandilios affirmant, eaque vera et antiqua nomina. Tacite *German.* c. 2.

De ces deux traditions, la seconde a péri sans laisser de traces, et nous n'avons pas à nous en occuper ici^[142]. L'autre, au contraire, a survécu parmi les peuples du moyen âge, et y est restée longtemps en vigueur. Au IX^e siècle, les Francs la consignaient en tête de la loi salique ; au X^e, Nennius s'en faisait l'écho en Angleterre ; au milieu du XII^e, on la

reproduisait en Italie, dans un manuscrit de la loi lombarde. Notons d'abord que la tradition, comme on l'a bien vu, est anthropogonique au moins autant qu'ethnogonique : le dieu fils de la Terre donne naissance à l'Homme (*Mannus*), et des trois enfants de celui-ci naissent les trois principaux groupes des peuples germaniques^[143]. Ce n'est pas que les autres peuples soient exclus de cette généalogie. La tradition ne les nie pas, mais elle les ignore ou néglige de s'en occuper, n'ayant les yeux fixés que sur la race germanique. Les trois ancêtres des trois principales familles germaniques sont des éponymes, c'est-à-dire qu'ils portaient un nom duquel est dérivé celui de leurs descendants : cela nous permet de reconstituer pour ces héros nationaux les appellations de Ingi, Hermin et Isti. Or, ce sont précisément ces noms, absents dans la *Germanie* de Tacite, que la tradition du moyen âge nous a conservés, tandis que, par contre, elle ignore les noms patronymiques portés par les peuples en question, et que Tacite nous fait connaître. Au surplus, ces noms patronymiques appartiennent plutôt au domaine de la mythologie ou de l'épopée qu'à celui de l'histoire^[144] ; en dehors de Tacite, nous ne les voyons mentionnés qu'une seule fois par un auteur ancien^[145].

[142] N'est-il pas permis tout au moins d'admettre un certain rapport entre le nom des Gambrives et celui de Gambara, mère des deux chefs mythiques du peuple lombard sortant de la Scandinavie ? V. Paul Diacre, *Histor. Langob.* I, 3.

[143] Wackernagel, *Die Anthropogonie der Germanen* dans Haupt, *Zeitschrift f. d. A.* t. VI.

[144] C'est ainsi, par exemple, que le nom poétique donné aux Français par leurs voisins germaniques était celui de *Kerlingen* (c'est-à-dire les *hommes de Charles*), de même que les sujets de Lothaire II étaient connus sous celui de *Lothringen*. De ces deux noms, le deuxième est entré dans la langue vulgaire, le premier n'est jamais sorti du vocabulaire poétique.

[145] Pline H. N. IV, 28 écrit : Germanorum genera quinque : Vindili quorum pars Burgundiones, Varini Carini Guttones. Alterum genus *Ingaevones* quorum pars Cimbri Teutoni ac Chaucorum gentes. Proximi autem Rheno *Istaevones*, quorum pars Cimbri mediterranei ; *Hermiones*, quorum Suevi Hermununduri Chatti Cherusci. Quinta pars Peucini, Basternae, supradictis contermina Dacis.

Voici la version du moyen âge telle qu'elle nous a été conservée par plusieurs manuscrits, dont quelques-uns remontent jusqu'au IX^e siècle^[146].

[146] Les manuscrits en question sont : Saint-Gall 732, Paris 609 et Reichenau (Carlsruhe) 229, qui sont du IX^e siècle ; viennent ensuite Paris 4628A

et 9654, qui sont du XI^e ; La Cava (Naples), Vatican 5001, ib. Ottoboni 3081, qui sont, le 1^{er} du X^e, le second du XIII^e, le dernier du XV^e siècle. Nennius, *Historia* c. 13 (*Script. Rer. britann.* p. 58), et Hugues de Flavigny, (Pertz, *Script.* VIII p. 314, avec l'importante note de l'éditeur), reproduisent la même tradition.

La version la plus pure est dans Paris 609 et La Cava. Une deuxième version (Paris 4628A, Saint-Gall, Vatican) ajoute aux fils de Irmino les Walagoths. Une 3^e, qui découle de la 2^e qui a aussi les Walagoths, trouble de plus la descendance de Ingo et de Irmino, en donnant à chacun d'eux pour descendants deux peuples qui figurent parmi les descendants de l'autre. Cette troisième est représentée par le manuscrit de Reichenau et par Nennius.

Alaneus dictus est homo, qui genuit tres filios, id est Hisisione Ermenone et Niguelo. MS. de Reichenau dans K. Müllenhoff, *Germania antiqua*, p. 164. Un manuscrit de Nennius donne pour Alaneus la variante Alanus.

Il y a eu trois frères appelés Irmino, Ingo et Iscio, qui sont devenus la souche de XII[I] peuples.

Irmino a engendré les Goths, [les Walagoths], les Wandalas, les Gépides et les Saxons.

Ingo a engendré les Burgondions, les Thuringiens, les Langobards, les Bavares.

Iscio a engendré les Romains, les Bretons, les Francs, les Allamans.

La plupart des versions s'en tiennent là, mais quelques-unes nous apprennent aussi le nom du père des trois héros. Ce n'est plus Mannus, fils mythologique d'un dieu païen, et condamné, par son origine même, à disparaître de la mémoire des chrétiens, c'est, tantôt un descendant de Japhet appelé Alanus (Alanius, Analeus)^[147], tantôt un roi Mulius qui pourrait bien être pris pour Amulius, le grand oncle de Romulus^[148].

^[147] Zeuss, *Die Deutschen*, p. 75, note 1, et J. Grimm, *Deutsche Mythologie Anhang*, p. XXVIII, croyaient que Alanus était une corruption de Mannus. K. Müllenhoff, *Sitzungsberichte der K. Akademie*, Berlin 1862, p. 535, a prouvé qu'il n'en est rien.

^[148] Comme dans le manuscrit de La Cava, qui écrit : Mulius rex tres filios habuit, quorum nomina hec sunt : Armen. Tingius. Ostius. Singuli genuerunt quatuor generationes. K. Müllenhoff, *Germania antiqua*, p. 164.

Il est impossible de soutenir que cette curieuse tradition soit arrivée aux gens du moyen âge par le canal de Tacite. D'abord Tacite était à peu près un inconnu avant la Renaissance. De tous les écrivains du moyen âge, il n'y a

guère que Rodolphe de Fulda chez lequel on puisse constater un emprunt manifeste fait à la *Germanie* : c'est un passage considérable de ce livre (ch. 4, 9, 10 et 11) qui a passé dans sa *Translatio sancti Alexandri*. Plusieurs chroniqueurs reproduisent le même passage, mais tous l'ont trouvé dans Rodolphe, et le donnent d'après lui^[149]. Ensuite, la tradition du moyen âge se distingue singulièrement de celle de l'historien latin : il n'y a de commun entre elle et lui que les noms des trois ancêtres ; encore les donne-t-elle sous leur forme simple (Ingo, Hermin, Istio), tandis que Tacite ne nous les a conservés que sous celle du patronymique (Ingaevones Herminones Istaeuvones). La version de Tacite s'en tient à cette triple filiation ; celle du moyen âge, au contraire, nous fait connaître en détail la descendance des trois frères, et nous donne un aperçu de la généalogie des principaux peuples occidentaux. De tels développements ne sont pas de ceux qui se produisent sur un récit mort et desséché contenu dans un manuscrit, mais de ceux qu'engendre une tradition vivante et ayant conservé un certain degré de popularité. Aussi personne, que je sache, n'a songé jusqu'ici à prétendre que le texte qui nous occupe devrait son origine à une phrase copiée dans Tacite^[150]. Par suite, c'est dans les souvenirs populaires du peuple franc qu'ont puisé les premiers rédacteurs de notre version, qu'ils ont ensuite remaniée et amplifiée en vue de la mettre en harmonie avec les idées chrétiennes.

[149] Teuffel, *Geschichte der roemischen Literatur*, 4^{te} Auflage bearbeitet von L. Schwabe, Leipzig 1882, p. 778. Maszmann, *Die Germania des C. Cornelius Tacitus*, Quedlinburg 1847, p. 160-163.

J. Grimm, qui n'osait pas encore se prononcer sur l'origine de notre généalogie, écrit : Die Hauptfrage ist ob alle diese Nachrichten aus Tacitus hergenommen erweitert und entstellt sind. Getraut man sich nicht das zu bejahen, so haben sie meiner Meinung einen ausserordentlichen Werth. *Deutsche Mythologie, Anhang*, p. XXVII et suiv.

Geffroy, *Rome et les Barbares*, 2^e édit. Paris 1874, p. 33 : « Les variantes des documents ultérieurs paraissent démontrer que ce n'est pas la relation des deux écrivains latins qui a servi de source commune. »

[150] V. Usinger dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XI, p. 609.

Je ne veux d'ailleurs pas faire état du témoignage de Nennius c. 13, affirmant qu'il a trouvé notre généalogie dans les souvenirs des populations de la Grande Bretagne. Hanc genealogiam inveni extraditione veterum, qui incolae fuerunt in primis Britanniae temporibus c. 13. Les affirmations de Nennius sont trop souvent sujettes à caution.

Étudions de près ces remaniements. Il est manifeste que, sous la forme dans laquelle elle se présentait au moyen âge, la tradition contenait les noms des trois frères, celui de leur père et celui de leurs descendants. Aucun de ces trois éléments constitutifs ne pouvait lui faire défaut sans altérer son essence et sans lui faire perdre sa raison d'être, qui était l'explication de l'origine des peuples. Or, nous voyons que le nom de l'ancêtre commun a été remplacé par un nom plus connu et moins compromettant. Deux tendances se sont manifestées dans le choix de ce patriarche supposé. Ici, on a obéi à la préoccupation de trouver une place pour les Germains sur les tables ethniques de la Genèse, et l'on a imaginé un descendant de Japhet pour lequel on a forgé le nom d'Alanus^[151]. Là, on a été désireux de les rattacher par un lien de parenté aux Romains, et on leur a donné pour ancêtre commun un roi Mulus, qui semble bien devoir être identifié avec l'Amulius de Tite-Live. Cette substitution de noms chrétiens, ou tout au moins historiques, aux noms mythologiques et barbares de Tuiscus et de Mannus sauva sans doute la liste ; nul n'eût voulu descendre des dieux germaniques, qui étaient identifiés avec les démons. Dans d'autres temps, c'est-à-dire à des époques beaucoup plus rapprochées de la barbarie, et dans d'autres milieux, c'est-à-dire chez des peuples qui, comme les Anglo-Saxons ou les Scandinaves, avaient gardé leur caractère germanique pur, on traitait moins sévèrement les anciens dieux : au lieu de les jeter à la porte, on se contentait de leur enlever l'auréole divine et de les convertir en héros, ce qui les diminuait à peine, et permettait de les laisser figurer sur les listes généalogiques, à la grande satisfaction du patriotisme. Il n'en était pas ainsi là où, comme chez les Francs, la race germanique s'était fondue avec des populations d'origine romaine, beaucoup plus réfractaires aux souvenirs mythologiques, et qui ne se seraient jamais familiarisées avec les héros et les dieux de Walhalla. Disons cependant que Ingo, Irmino et Iscio étaient peut-être conçus eux-mêmes comme des dieux par les anciens Germains, et que c'est seulement pendant la période chrétienne qu'on les aura humanisés. On sait du moins que Irmin est un personnage mythologique, et que Ingi, qui figure dans les généalogies anglo-saxonnes, est peut-être identique à Yngvi-Frey, que les Scandinaves adoraient comme un dieu à Upsala. La plupart de ces dieux germaniques se distinguaient si peu des

héros qu'ils pouvaient être acceptés de part et d'autre, qu'on en fit des divinités ou de simples mortels.

[151] A n'en pas douter, ceux qui ont les premiers rattaché Alanius à Japhet n'ont pas mis d'intermédiaires entre eux ; c'est plus tard seulement qu'obéissant à des préoccupations plus érudites, on a imaginé toute la série d'intermédiaires que donne Nennius l. l. : Alanius autem ut aiunt fuit filius Sethevii filii Ogomun filii Thoi filii Boib filii Semeon filii Mair filii Ethae filii Aurthae filii Ecthet filii Oothz filii Abirth filii Ra filii Esra filii Isran filii Barth filii Jona filii Jabath filii Japhet.

Au surplus, et dans quelque mesure que l'on voulût humaniser la généalogie des peuples, un fait est certain : c'est qu'il fallait, pour la faire accepter des populations chrétiennes, la rattacher aux noms antiques qui ouvraient l'histoire de celle-ci : à savoir, aux noms de la Bible ou à ceux de l'antiquité classique. Cela était devenu un besoin universel, et nous en trouvons la preuve même dans les généalogies barbares qui ont osé conserver les noms de Wodan et de Thor sur la liste des ancêtres nationaux. Ainsi, dans la généalogie scandinave connue sous le nom de *Langfedgatal*, et que déjà Ari Froda, au XI^e siècle, et après lui Snorri Sturluson citent au nombre de leurs sources, le généalogiste, partant du roi Harald Harfagr, remonte par une série de vingt-huit noms jusqu'à Wodan ou Odin, et de Wodan, par une suite de trente autres noms, jusqu'à Japhet, fils de Noé. La combinaison des trois catégories de noms est trop curieuse pour qu'on ne fasse pas connaître ici le commencement de la série.

Noé — Japhet — Japhan — Zechim — Ciprius — Celius — Saturnus — Jupiter — Darius — Erichonius — Troes — Ilus — Lamedon — Priamus — Mimon ou Memmon, gendre de Priam — Tror ou Thor — puis dix-sept autres noms, puis Wodan [152].

[152] Langebeck, *Scriptores rerum Danicarum* t. I.

J'en dirai autant des généalogies royales consignées au IX^e siècle dans la *Chronique Anglo-Saxonne*, et qui, après s'être conformées à la tradition nationale en rattachant les rois de l'heptarchie à Wodan par une lignée ininterrompue de héros et de demi-dieux, obéissent aux exigences de l'esprit chrétien en faisant de Wodan lui-même un homme, qui descend, par une série de générations connues, du patriarche Noé [153]. C'était la seule manière de sauver l'ancêtre commun des dynasties nationales, que de le

ramener aux proportions de l'humanité^[154]. D'ailleurs, c'était une croyance universelle, propagée par le clergé chrétien depuis l'époque des premiers apologistes que les dieux des barbares étaient des hommes divinisés, auxquels il suffisait d'enlever leur auréole usurpée pour rétablir l'histoire et la généalogie dans sa vraie lumière. D'autre part, aucune généalogie germanique n'aurait pu vivre au moyen âge si elle ne s'était greffée sur celle des patriarches. Il y avait là non seulement un besoin de conservation, mais aussi une satisfaction de l'amour-propre national. Pas de plus haute noblesse que celle qui remontait directement à Noé^[155].

[153] Beda, *Histor. eccles.* I, 15 ; *Anglo Saxon Chronicle* dans *Scriptores Rerum Britannicarum*, p. 299, 302, 303, 308, 349. Florentius Wigorniensis, *ibid.* p. 550, et *Appendice* p. 627. Asser, *De Rebus Gestis Aelfredi*, *ibid.* p. 468. Roger de Wendover, *Flores Historiarum*. Cf. Kemble, *The Saxons in England*, Londres 1849 p. 334.

GÉNÉALOGIES DES ROIS ANGLO-SAXONS.

Kent. Woden. Wecta. Witta. Wihtgils. Hengist et Horsa.
Northumbrie. Woden. Baldaeg. Brand. Benoc. Aloc. Angemvit. Ingwi.
 Esa. Eoppa. Ida.
Essex. Woden. Seaxnete. Gesecg. Antsecg. Swaepa. Sigefugl. Bedca.
 Offa. Aescwine. Sledda. Saeberht.
Wessex. Woden. Baldaeg. Brand. Freothogar. Freawine. Wig. Giwis. Esla.
 Elesa. Cerdic. Cynric.
Estanglie. Woden. Casere. Tytmon. Trygils. Hrothmund. Hryp. Wilhelm.
 Weova. Wuffa. Tybla. Redwald.
Déirie. Woden. Waegdaeg. Sigegar. Swebdaeg. Sigegat. Saebald.
 Saefugl. Westerfalcna. Wilgils. Uxfrea. Yffa. Aella.
Mercie. Woden. Wihtlaeg. Waermund. Offa. Angeltheow. Eomaer. Icel.
 Cnebba. Cynewald. Creoda. Pybba. Penda.

Quant à Wodan lui-même, il a de nombreux ancêtres. Une première lignée d'ascendants le ramène jusqu'à Geat, *quem Getam jamdudum paguni pro Deo venerabantur* (Asser, *De rebus gestis Aelfredi* dans *Script. Rer. Brit.* p. 468). Une 2^e, ajoutée à l'époque chrétienne, fait de Geata un simple mortel descendant de Noé, par un fils de celui-ci, Sceaf, qui, dit la *Chronique Anglo-Saxonne* p. 349 (cf. Florentius Wigornensis o. c. p. 550), était né dans l'arche. Voici toute la lignée :

I. Sceaf fils de Noé. Bedwig. Hwala. Hathra. Itermon. Heremod. Sceldwa.
 Beawa. Taetva. Geat.
 II. Geat. Godulf. Finn. Freothowulf. Freotholaf. Wodan.

[154] Lire dans Kemble, *The Saxons in England*, p. 335-340, ses instructives considérations sur la transformation du dieu Wodan en homme. Lui-même

renvoie à son ouvrage *Die Stammtafel der Westsachsen*, Munich 1836, et à la préface de son édition du *Beowulf* t. II.

[155] V. *Vita Kentigerni*, n° 32 p. 820, dans *Acta Sanct.* 1 janvier.

L'apparition, dans le document soumis à notre critique, d'un nom biblique ou classique destiné à relier l'origine traditionnelle des peuples germaniques à des souvenirs ayant encore plus d'antiquité et plus de prestige, est donc un fait rationnel et logique, qui s'est produit d'une manière régulière partout ailleurs, dans des circonstances analogues. Il atteste, avec la ténacité d'une tradition qui ne veut pas mourir, les efforts ingénieux faits pour l'adapter aux exigences intellectuelles d'un milieu nouveau.

Là n'est pas, je pense, la seule transformation de la légende. Celle que nous allons étudier a quelque chose de plus organique et de plus naturel. Comme nous le voyons par Tacite, chacun des peuples germaniques était compris dans une des trois grandes familles : Ingévons, Herminons, Istévons [156]. L'historien ne nous dit pas les noms de tous ceux qui appartenaient à ces divers groupes, soit que lui-même n'en sache pas davantage, soit que la chose ne l'intéresse pas suffisamment. Pline, un peu plus explicite, nous donne l'aperçu suivant :

[156] Comme je l'ai dit plus haut, je n'attribue d'ailleurs aucune valeur ethnographique à ces noms. Je les crois mythologiques dans leur origine, et je ne pense pas qu'ils aient jamais eu cours comme éléments de classification. Autrement, nous les verrions apparaître au moins de temps en temps dans les historiens romains.

Ingévons.	[	Cimbres.
		Teutons.
		Chauques.
Istévons.		Cimbres de l'intérieur.
Herminons.	[	Suèves.
		Hermundures.
		Chattes.
		Chérusques [157].

[157] Voir le passage de Pline ci-dessus p. 87, n. [145].

Les noms de la plupart de ces peuples disparurent pendant l'époque des grandes migrations, et les éléments qui les composaient se retrouvèrent, dans des groupements et sous des noms nouveaux, après la chute de l'empire romain. Chacun de ces peuples nouveaux se réclamait d'un des trois ancêtres mythiques, et c'est ainsi que notre texte nous a gardé leur arbre généalogique tel qu'ils se l'étaient fait à eux-mêmes. Fixons d'abord sa forme authentique. Les manuscrits qui nous l'ont conservé se partagent en deux groupes, l'un qui attribue le même nombre de fils, c'est-à-dire quatre, à chacun des trois frères ; l'autre qui trouble cette symétrie en portant à cinq le nombre des fils de Irmino, et à treize le nombre total des descendants de Mannus (Alanius, Amulius). *A priori*, on est assez porté à croire que, dans ce second groupe, le nom du cinquième peuple a été ajouté après coup, et que la forme primitive de la tradition attribuait un même chiffre de descendants à chacun des trois héros. Cette supposition est confirmée par le fait que le nom du peuple mentionné en plus dans le second groupe est celui des *Walagothi*, lesquels ne sont autres que les Goths d'Italie ou Ostrogoths, comme l'a démontré Müllenhoff. Dans la version primitive, ils étaient évidemment compris avec les Visigoths sous la désignation générique de *Goths*. Plus tard cependant, ce dernier nom devint, du moins parmi les Francs, l'apanage presque exclusif des Visigoths, et le souvenir de l'identité primitive des deux peuples se perdit. Et c'est ainsi que l'interpolateur qui voulut que les Ostrogoths fussent mentionnés dans la table ethnique fut obligé de les désigner sous le nom spécifique de *Walagothi*, ignorant qu'ils étaient compris, eux aussi, dans le nom générique^[158].

[158] Je n'ai pas compris pourquoi K. Müllenhoff, à qui j'emprunte toute cette démonstration, veut que le nom de *Walagothi* ait été ajouté en Italie, et sous les Goths eux-mêmes (*Sitzungsberichte der K. Academie von Berlin*, 1862). Tout s'explique beaucoup mieux si l'on admet que l'interpolateur est un Franc, habitué à désigner sous le nom de *Walh* ou de *Walisc* tous les habitants de l'Italie. Pour un Ostrogoth, ses compatriotes n'auraient pas été les *Walagoths*, mais les *Goths* par excellence !

C'est donc la liste aux douze noms de peuples qui nous offre la plus ancienne des deux recensions de notre texte. Remarquons maintenant que cette liste ne se borne plus, comme au temps de Pline et de Tacite, à faire connaître la filiation d'un certain nombre de peuples germaniques. Elle

embrasse encore les Romains et les Bretons, preuve que le cadre est élargi, et qu'il s'agit de rendre compte de l'origine de tous les peuples connus de l'auteur. Les peuples germaniques repris sur cette liste fournissent, de leur côté, matière à des observations intéressantes. Nous y trouvons encore mentionnés les Gépides, bien qu'ils aient cessé de constituer une nationalité indépendante à partir de 567 ; les Vandales, qui ont disparu de la liste des peuples libres depuis 534, et les Thuringiens, qui ont perdu leur indépendance dès 528. Il n'est donc pas téméraire de supposer que notre catalogue aura été arrêté sous sa forme actuelle à une date qui n'est pas postérieure à 528.

Ce n'est pas tout. En examinant la liste des descendants d'Istio, on s'aperçoit qu'il est le père de tous les peuples qui se sont trouvés réunis, vers la fin du règne de Clovis, sous le sceptre de la dynastie mérovingienne^[159] : Francs, Allamans, Romains de la Gaule et Bretons de la petite Bretagne. C'est, à n'en pas douter, en pays franc qu'on aura imaginé de leur donner une origine commune ; un étranger n'aurait pas pris la peine de faire concorder le groupement mythologique avec le groupement politique. C'est aussi un Franc qui a pris les Visigoths pour les Goths par excellence, et qui a désigné leurs frères sous le nom de Welches, nom que les Francs étaient habitués à donner à tous les transalpins. Notons enfin que, dans la plupart de nos manuscrits, la généalogie des trois frères est précédée d'un catalogue des rois des Romains (il s'agit, encore une fois, des Romains de la Gaule) contenant la filiation suivante : *Alaneus Papulo Egetius Agegius Siagrius, per quem Romani regnum perdiderunt*. Ce catalogue confirme à la fois la provenance franque de notre document et la date approximative que nous lui avons donnée : en effet, l'auteur connaît encore Syagrius et son père Aegidius, et même le nom d'Aétius ne lui est pas inconnu ; néanmoins, il n'a plus qu'une idée confuse des faits qui se sont passés au milieu du V^e siècle, puisque entre ces deux derniers personnages il établit un lien de filiation tout à fait imaginaire. Ceci, je le répète, nous ramène vers le premier quart du VI^e siècle, seul moment où se soient trouvées réunies toutes les circonstances dont la concomitance se reflète ici. Ai-je besoin d'ajouter que je ne revendique aucun caractère traditionnel pour la classification généalogique des peuples compris dans notre document du VI^e siècle, et que je la crois purement arbitraire ? La

preuve en est dans la mention des Romains et des Bretons, qui certes n'ont pas été compris parmi les descendants d'Istio chez les Germains de Tacite. D'autre part, Pline range dans le groupe des Windili les Burgondes, qui figurent dans notre liste parmi les descendants d'Irmينو. Ces faits trahissent le travail personnel d'un arrangeur, qui a fait des combinaisons arbitraires sur une tradition ancienne ; ils ne doivent cependant pas donner le change sur la vraie valeur de celle-ci. Si elle n'avait pas joui d'une grande popularité à l'époque où se place la composition de notre texte, et si l'arrangeur lui-même ne l'avait pas considérée avec le respect que mérite une tradition nationale, il n'aurait pas pris la peine d'en élargir le cadre pour l'adapter aux idées et aux points de vue de son temps, et pour procurer le bienfait d'une origine commune à tous les peuples du royaume auquel il appartenait^[160].

[159] Sur tout ceci K. Müllenhoff l. l., et le même, *Goetting. Gelehrten Anzeigen* 1851, *Stück* 17 et 18, p. 174.

[160] Il est assez intéressant de constater les destinées ultérieures de notre tradition. Le manuscrit 648 (2291) d'Oxford, qui est du XV^e siècle, et qui a puisé dans Nennius, nous fait assister à une nouvelle tentative de grouper dans le cadre de la vieille généalogie tous les peuples connus. V. G. Waitz dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVIII, p. 188.

Il est temps de conclure. Les vieux souvenirs anthropogoniques des Germains primitifs, dont Tacite nous avait apporté un écho au premier siècle de notre ère, vivaient toujours parmi les Francs du VI^e. Après cinq cents ans révolus, ils y avaient gardé tant de fraîcheur et de sève, qu'ils poussaient encore des rameaux nouveaux, et que les rudes ethnographes de ce temps adaptaient simplement à la vieille tradition nationale leurs notions nouvelles sur les peuples. A quelle profondeur cette tradition devait avoir pénétré dans l'âme populaire, et quel souffle vigoureux elle devait avoir conservé, pour qu'après les émigrations, les destructions de royaumes, les changements de religion et de patrie, elle reparût ainsi de siècle en siècle, toujours présente aux imaginations, toujours vibrante et sonore !^[161] Une si merveilleuse conservation ne s'expliquerait pas, si l'on ne savait que c'est le rythme poétique, semblable à une cuirasse d'or, qui a permis à la tradition de traverser les âges sans être ni mutilée ni déformée. C'est, au dire de Tacite, dans des chants populaires que les Germains racontaient la

descendance des trois fils de Mannus ; c'est donc aussi sous forme de chants populaires que ces souvenirs ont continué de circuler parmi les Francs. Et nous retrouvons ici, en plein royaume chrétien de Clovis, la vieille cantilène qui retentissait autrefois dans les forêts de la Germanie, au milieu des banquets et des fêtes sacrées !

[161] Après cela, on ne me demandera pas de réfuter le passage suivant de Fustel de Coulanges ; le lecteur n'aura pas de peine à y démêler le vrai et le faux, et se convaincra une fois de plus que le puissant esprit de cet écrivain est resté, jusqu'à la fin, obstinément fermé aux résultats de la science philologique. « Il est possible, dit M. Fustel, que l'on trouve ici une trace des *antiqua carmina* qui disaient les généalogies d'Irmin, d'Inguo et d'Istio, mais la tradition se serait bien altérée dans ses voyages, car il n'y a que douze *gentes*, quatre par quatre, et sur ces douze il y a *bien peu* de noms qu'on retrouve dans Tacite. On y trouve en revanche les Romains et les Bretons, qui pouvaient difficilement figurer dans les vieux chants comme branches de la race de Teut. Dans ce texte, je vois bien trois noms, Ermin, Inguo, Istio, qui sont antiques et qu'on a pu recevoir d'une vieille légende, à moins qu'on ne les ait empruntés à Tacite. Quant aux douze noms de peuples, ce sont des noms du IV^e siècle de notre ère, ou, plus exactement encore, ce sont les noms que les auteurs de ces manuscrits du IX^e et du X^e siècle trouvaient dans ce qu'ils connaissaient de l'histoire. » (*L'Invasion germanique et la fin de l'Empire*, p. 233, n.) Il suffisait de se rappeler qu'une tradition épique est une chose vivante, qui subit la loi de croissance et de développement, pour s'épargner les erreurs et les inexactitudes dont fourmille ce passage.

L'intérêt de cette constatation est multiple. Non seulement elle nous met à même d'apprécier l'étonnante vitalité des souvenirs barbares, mais elle nous montre aussi, dans les Francs, un milieu vraiment épique, où les paroles ailées de la poésie héroïque devaient retentir de proche en proche avec des vibrations puissantes. Leur mélodie faisait partie de toutes les mémoires et accompagnait tous les individus à travers l'existence ; elle suivait encore le barbare converti jusque sous les voûtes religieuses du cloître. Si je ne me trompe, c'est dans une cellule monastique du pays franc que celle-ci a été écrite par quelque moine salien, qui aura voulu consacrer, en quelque sorte, les prémices de sa science littéraire à dresser l'arbre généalogique de son peuple. L'histoire de l'épopée mérovingienne ne pouvait s'ouvrir d'une manière plus digne d'elle que par l'évocation de ce souvenir, qui rattache les traditions nationales des Francs, par un lien vivant et fort, aux plus lointaines réminiscences du monde germanique.

CHAPITRE III

La plus ancienne chanson franque.

Dans la chronique de Grégoire de Tours, les derniers accents de l'historiographie romaine qui expire se confondent tellement avec les premiers murmures de la tradition barbare qui commence, que le départ, à première vue, paraît assez difficile entre ces deux éléments. On peut craindre d'attribuer à l'épopée ce qui appartient à l'historiographie, et de confondre les deux domaines dont nous avons précisément à tracer les frontières. En y regardant de près, cependant, on s'aperçoit que l'auteur nous donne lui-même, en quelque sorte à son insu, des indications servant à nous mettre sur la voie.

Les plus récents documents écrits que Grégoire de Tours ait eus en main, ou du moins ceux qui descendaient le plus bas, c'étaient, avec les *Annales consulaires*, des *Annales d'Angers* probablement continuées à Tours, et les historiographes Renatus Frigeridus et Sulpice Alexandre. Ni l'un ni l'autre de ces deux derniers n'atteignait seulement le milieu du V^e siècle, et les *Annales* elles-mêmes ne fournissaient à l'auteur qu'un fort sec résumé des batailles et des expéditions des Francs, dont il n'a plus fait usage à partir de la mort de Clovis. Grégoire, qui a compulsé tous ces documents dans l'espoir d'y trouver quelques détails sur les origines de la monarchie franque, nous avoue qu'il n'y a pas rencontré ce qu'il cherchait.

Sulpice Alexandre, dit-il, ne donne aux Francs que des ducs ; plus loin, il leur donne des *regales*, Marcomir et Sunno, sans que nous puissions dire s'il entend par là des rois ou des vice-rois ; plus loin, il parle bien de rois francs, mais il n'en nomme aucun. Quant à Frigeridus, il a l'occasion de s'occuper à plusieurs reprises du peuple franc, mais il ne mentionne pas une seule fois ses rois. Et Grégoire conclut sa décevante recherche par ces paroles : *Hanc nobis notitiam de Francis memorati historici reliquere, regibus non nominatis* ^[162].

[162] Greg. Tur. II, 9.

Tel est, chez notre chroniqueur, le bilan de l'historiographie : elle ne lui a rien appris et ne pouvait rien lui apprendre, pour la bonne raison qu'elle a les yeux fixés sur l'empire qui décline, et non sur les barbares qui surgissent. Mais, à peine ses conclusions négatives formulées, Grégoire reprend en ces termes :

Tradunt enim multi, eosdem de Pannonia fuisse degressus et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagus vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima, et ut ita dicam, nobiliore suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victuriae tradiderunt itaque in sequenti digerimus [163].

[163] Id. I. 1.

Qu'est-ce que cette version qui vient suppléer au silence de l'historiographie interrogée en vain, sinon celle qui représente ici l'apport de la tradition orale ? Si le *tradunt multi* ne nous le faisait sous-entendre, comme aussi, dans la phrase qui suit, le *ferunt etiam*, nous serions en droit de le déduire logiquement. Cette version orale, qui conserve les souvenirs les plus anciens de la nation franque, ne peut pas être née en pays romain : c'est une tradition nationale des Francs eux-mêmes sur leur origine et sur leurs migrations, depuis leur sortie d'une contrée lointaine jusqu'au jour où ils franchirent le Rhin, pour venir s'établir dans le pays qui allait devenir leur patrie.

On pourrait être tenté de nier cette origine traditionnelle du récit. En effet, le passage que nous avons cité continue de la sorte : *Nam et in consularibus legimus, Theudomerem regem Francorum filium Richimeris quondam, et Ascylam matrem ejus, gladio interfectus* [164]. Ne sont-ce pas, dira-t-on, les *Annales consulaires* qui ont fourni, non seulement cette dernière mention, mais toute l'histoire des émigrations franques rapportées ci-dessus ? Il faut répondre par une négation catégorique. Loin de prouver l'origine écrite de la tradition, cette phrase établit tout le contraire. Il est manifeste que les *Annales consulaires* n'ont fourni et n'ont pu fournir que la mention de la mort du roi franc et de sa mère, seul fait qui leur offrit quelque intérêt, et que, d'ailleurs, si elles avaient par exception parlé de

l'origine du peuple franc, elles-mêmes ne tiendraient leur renseignement que de la tradition. Le passage de Grégoire signifie ceci : il y a une tradition orale sur l'existence des rois francs à partir d'une certaine époque, et cette tradition est confirmée par les *Annales consulaires*, qui nous parlent d'un roi franc Theudemir. Si les *Annales* avaient contenu autre chose que cette preuve indirecte à l'appui de la tradition, Grégoire n'aurait pas manqué de nous le dire, et il suffit de lire son texte pour se convaincre qu'il ne supporte pas d'autre explication.

[164] Id. I. I.

J'attirerai encore l'attention sur ces mots : *Quod postea probatum Chlodovechi victuriae tradiderunt, itaque in sequenti digerimus*. Grégoire dit : la preuve qu'en effet les Francs, comme le rapporte leur tradition, ont eu à leur tête plusieurs rois d'une même famille, nous est fournie par l'histoire des agrandissements de Clovis^[165]. En effet, dans cette histoire, nous voyons qu'il y a d'autres rois francs que lui : à Cologne et à Cambrai, notamment ; et nous voyons aussi qu'ils sont ses parents. Or, pour qu'elle soit invoquée comme preuve du lien de parenté entre les divers rois des Francs, il faut manifestement que cette parenté ne repose pas sur un témoignage écrit : autrement Grégoire ne croirait pas qu'elle a besoin de confirmation, et il se bornerait à mettre son récit sous le patronage de la source écrite. C'est donc une tradition orale qu'il reproduit, et à laquelle il ajoute foi, bien que peut-être il n'en admette pas tous les détails^[166].

[165] C'est ce qu'a parfaitement vu Giesebrecht I, 69, note 2. Cf. von Sybel, *Entstehung des deutschen Koenigthums*, 2^e édition. Francfort 1881, p. 162

[166] Guizot traduit, p. 67 : « Comment les victoires de Clovis assurèrent ensuite ce titre (de roi) à sa famille, c'est ce que nous montrerons plus tard. » C'est là un contre-sens énorme et de nature à dérouter entièrement le lecteur : il était important de le signaler.

Il faut d'ailleurs bien distinguer cette tradition authentique des interpolations qu'elle a subies dans Frédégaire et dans le *Liber Historiae*. Là, les fictions relatives à l'origine troyenne des Francs ont déjà reçu droit de bourgeoisie, et altèrent entièrement la physionomie du récit barbare. Les Francs, selon Frédégaire, avaient des rois descendants de Priam^[167]. Cette donnée de pure fantaisie, inconciliable avec Grégoire de Tours, oblige le

pauvre chroniqueur à faire les efforts les plus infructueux pour supprimer la contradiction. Rencontrant, au seuil de l'histoire des Francs, les ducs mentionnés par Grégoire, il suppose d'abord que le peuple avait pour un temps renoncé à sa dynastie. Puis, voyant que Grégoire parle d'un roi Theudemir, il se persuade que la nation s'était dégoûtée des ducs, et qu'elle était revenue aux Priamides, parmi lesquels il lui plaît de ranger Theudemir (*dehinc extinctis ducibus, in Francis dinuo regis creantur ex eadem stirpe, qua prius fuerant*). Enfin, grâce à une lecture superficielle de Grégoire de Tours, il crée entre Theudemir et Clodion un double lien de succession et de filiation qui n'a jamais existé dans la pensée de cet écrivain^[168]. La version de Frédégaire repose donc sur un ensemble de bévues, et sur la combinaison arbitraire des témoignages de Grégoire avec les fictions franco-troyennes, fournies par quelque lettré de la décadence. Elle n'ajoute rien à la tradition populaire, qu'elle semble même avoir ignorée.

^[167] Frédégaire, III, 2.

^[168] *Dehinc extinctis ducibus, in Francis dinuo reges creantur ex eadem stirpe quâ prius fuerant... Franci electum a se regi sicut prius fuerat crinitum, inquirentes diligenter, ex genere Priami Frigi et Francionis super se creant nomen Theudemarum filium Richemeris. Id. III, 5 et 9.*

Le *Liber Historiae* nous fait assister au même travail de combinaison arbitraire, et à la même intrusion de l'apocryphe. Les Francs sortis de Sicambria avec leurs princes Marcomir, fils de Priam, et Sunno, fils d'Anténor, s'établissent dans la Thuringie, que notre auteur, naturellement, place sur la rive droite du Rhin. Après la mort de Sunno, ils décident de n'avoir qu'un roi, comme les autres nations, et ils choisissent Pharamond, son fils. L'auteur, pour ne pas nous laisser d'inquiétude au sujet de la manière dont Marcomir prit cette élimination, a la précaution d'ajouter qu'elle s'était faite sur son conseil : *Marchomiris quoque eis dedit hoc consilium*^[169].

^[169] *Liber Historiae*, c. 4.

Tout cela sent l'officine littéraire, et contredit d'ailleurs formellement le récit de Grégoire de Tours : il faut choisir entre les données de celui-ci et les inventions de l'interpolateur lettré. D'aucune manière, il n'est permis de voir dans ces dernières un supplément d'information puisé à la même

source traditionnelle ; si nous en exceptons le nom de Pharamond, dont il sera reparlé plus loin, tout le reste est étranger à la tradition orale des Francs.

Nous restons donc en présence du récit de Grégoire seul, et, tout sommaire qu'il est, nous devons nous en contenter.

Ce récit a d'ailleurs, malgré son extrême concision, une véritable saveur d'antiquité et de poésie, et nous en trouvons de semblables chez tous les peuples barbares qui se souviennent de leurs origines. En voici quelques exemples.

Les Goths, nous dit Jordanès d'après Cassiodore, viennent de l'île de Scandza. Sous leur roi Berig, ils débarquent sur le continent, et donnent à la terre qu'ils y occupent le nom de Gothiscandza. Ils soumettent les Ulmerunges et les Vandales, qui en étaient les habitants. Sous leur cinquième roi, Filimer, le peuple étant venu à se multiplier, on décida d'émigrer. L'armée gothique se dirigea sur la Scythie, qui s'appelait dans la langue des Goths Oium.

Comme la moitié de l'armée venait de passer un fleuve, le pont croula derrière elle, et coupa toute communication avec l'arrière-garde. Les Goths furent d'ailleurs enchantés de leur nouvelle patrie, qui était fertile ; ils battirent les Spales, qui la leur disputaient, et s'étendirent jusqu'à la mer Noire. Voilà, ajoute l'historien, ce que rapportent leurs vieux chants populaires, qui sont crus chez eux à peu près comme de l'histoire ^[170].

^[170] Jordanes, c. 4.

Les Lombards, nous dit de son côté Paul Diacre, habitaient autrefois la Scandinavia, et faisaient partie des Winniles. Ce peuple, étant devenu trop nombreux, se partagea en trois groupes, dont un, désigné par le sort, fut forcé de quitter la patrie. Sous leurs chefs Ibor et Aio, deux jeunes héros fils de Gambara, les exilés débarquent dans un pays appelé Scoringa, où ils restèrent établis plusieurs années. Mais les Vandales, commandés par Assi et par Ambri, les accablant fort, ils durent finir par combattre contre eux, et remportèrent une victoire à la suite d'un épisode célèbre qui leur valut le nom de Langobards. Cet épisode tout à fait mythologique, puisque Wodan

et Freya y figurent, permet de dater ce récit et de conclure aussi à un chant épique dont il reproduit la substance^[171].

[171] Paul Diacre I, 1-8.

La version de l'*Origo Gentis Langobardorum* (Waitz, *Scriptores Rer. Langob.*) présente quelques variantes ; p. ex., elle ne parle pas de l'exil des Langobards et de ses causes, etc. Néanmoins, ce trait, et celui du *printemps sacré* des Winniles m'ont paru trop authentiques pour être laissés de côté, et il faut croire que Paul Diacre possédait une forme plus complète de la tradition que celle qu'il a reproduite.

Les Saxons, dit Widukind, sont arrivés par mer dans leur patrie actuelle, et c'est à Hadolaun qu'ils ont débarqué. Les Thuringiens les attaquèrent, mais ils se défendirent vigoureusement, et, après un combat indécis, on traita. Les Saxons devaient renoncer à s'emparer du sol et à molester les habitants ; par contre, ils auraient le droit de vendre et d'acheter. Pendant plusieurs jours, les Saxons restèrent fidèles à ce marché de dupes, qui les privait insensiblement de toutes leurs richesses. Un jour, un de leurs jeunes gens, mourant de faim, fut obligé de vendre à un Thuringien une énorme quantité d'or pour le prix qu'il voudrait mettre. Le Thuringien n'imagina rien de mieux que de lui donner quelques pelletées de terre, et partit tout joyeux de son marché. Mais le Saxon ne le fut pas moins : il dispersa cette terre sur une grande étendue des champs environnants, puis son peuple s'y établit, et, les armes à la main, revendiqua le sol ainsi occupé contre les Thuringiens. Ceux-ci furent vaincus, et, obligés de traiter, leurs chefs allèrent à une entrevue où ils tombèrent sous les grands couteaux qui ont laissé leur nom aux Saxons^[172].

[172] Widukind, *Rer. Gestar. Saxon.* I, 4-6.

Remarquez que la tradition ne flétrit pas la perfidie des Saxons qui firent périr les Thuringiens dans une entrevue pacifique : c'est sans doute que, dans son enthousiasme barbare pour le succès, et dans sa prévention nationale pour les siens, elle ne trouve rien à y redire. Nous aurons l'occasion de constater plus d'une fois l'immoralité des chants épiques barbares : on voit trop bien qu'ils sont antérieurs à l'époque chrétienne.

On le voit, l'analogie est remarquable, et les traditions des divers peuples sur leur patrie primitive se ressemblent d'une manière frappante. L'exode a chaque fois deux actes : une première étape conduit les émigrants dans une patrie provisoire, de laquelle ils partent ensuite pour aller en

occuper une définitive. Mais Grégoire, qui était un Romain, a résumé d'une manière rapide le récit barbare que Paul Diacre et Widukind, fils de barbares eux-mêmes, exposent longuement et avec amour. Voilà la différence, et c'est ce qui explique que la tradition franque soit sèche et incolore, alors que celle des Saxons et des Lombards se présente pleine de fraîcheur et de vie. Dans l'état où Grégoire nous l'a communiquée, elle a gardé cependant assez de ses traits primitifs pour se faire reconnaître. Ainsi, d'après sa version, la race franque est d'abord établie tout entière sur la rive droite du Rhin, et c'est seulement une partie qui émigre, peut-être dans des circonstances semblables à celles qui ont provoqué l'exode des Winniles ou celui des Goths. De même, le *juxta pagos vel civitates* marque le fractionnement de la peuplade dans ses nouveaux foyers, et il est possible que ce fractionnement fût exposé avec quelque détail dans notre tradition. Il faut en dire autant du *reges crinitos*, que Grégoire a sans doute trouvé dans la source reproduite par lui. En effet, ce mot si significatif, et dont l'emploi chez les barbares nous est attesté par la loi salique^[173], ne se rencontre plus chez lui par la suite, et il ne pense pas à y recourir même là où la circonstance en suggérerait l'emploi^[174]. Le *de prima et ut ita dicam nobiliori familia* semble également faire allusion à des données que Grégoire aura passées sous silence. Le choix des divers roitelets francs au sein de la même famille lui paraît d'ailleurs avéré, et la preuve qu'il en donne, c'est que les rois que Clovis fera périr plus tard sont tous ses parents. J'ai déjà montré plus haut ce que signifie pour nous ce raisonnement^[175]. Pour que Grégoire se croie obligé de nous offrir la preuve de ce qu'il raconte, il faut qu'il soit l'organe d'une tradition orale, source toujours peu sûre pour lui, et qui a sans cesse besoin d'être contrôlée.

[173] Lex Salica, XXIV, 2 ; XLI, 9.

[174] Bien plus, ayant à raconter plus loin la manière dont le cadavre du prince Clovis fut reconnu grâce à sa longue chevelure, il emploie l'expression *caesarie prolixa* (H. F. VIII, 10.) Le terme ne reparait ni dans Frédégaire ni dans le *Liber historiae*, sauf à l'endroit où ce dernier (c. 5) reproduit Grégoire, et où il est évidemment emprunté à celui-ci.

[175] Voir ci-dessus pages 103 et 104.

Je crois donc pouvoir conclure qu'il existait chez les Francs une tradition populaire au sujet de leur passage sur la rive gauche du Rhin, et que Grégoire de Tours, faute d'autres renseignements, y a recouru dans la mesure très restreinte de sa confiance en de pareils documents. Cette tradition, quels qu'aient pu être ses détails mythiques, est d'ailleurs parfaitement conforme, dans ses grandes lignes telles que Grégoire nous les a conservées, à l'histoire. Le passage du Rhin, le fractionnement du peuple en plusieurs royaumes, le choix de tous les souverains au sein de la même famille noble, voilà qui est bien germanique, et se trouve confirmé par tout ce que nous savons d'authentique sur le peuple franc^[176]. Un seul détail prête à des difficultés considérables et n'a cessé de dérouter les historiens ; c'est le nom de Thoringia donné par Grégoire de Tours à la nouvelle patrie de ce peuple. Je vais tâcher de rendre compte de ce nom : ou je me trompe, ou il servira à mettre dans une lumière plus éclatante encore l'origine populaire du récit.

[176] Von Sybel, o. c. p. 163 et suiv. se donne beaucoup de mal pour démontrer que le récit de Grégoire, en ce qui concerne la parenté primitive de tous les rois francs, ne mérite pas de créance : mais c'est son système qui l'oblige à nier cette parenté, et, dans tous les cas, une tradition ancienne et vraisemblable mérite plus d'égards qu'une conjecture moderne dictée par les nécessités d'un système.

D'après Grégoire de Tours, les Francs, venus de la Pannonie, passent le Rhin, s'établissent en Thuringe, et de là s'en vont faire la conquête de Cambrai et de tout le pays jusqu'à la Somme. Mais la Thuringe est au centre de l'Allemagne, et dès lors que veut dire le passage ?

Cette difficulté a déjà fourvoyé les premiers successeurs de Grégoire. Dès le VIII^e siècle, l'auteur du *Liber Historiae*, qui écrivait d'après notre chroniqueur, se trouvait embarrassé : ne connaissant d'autre Thuringe que celle de la rive droite du Rhin, et ne pouvant comprendre que pour y arriver de la Hongrie les Francs dussent passer le Rhin, il imagina de reculer le passage de ce fleuve jusqu'au moment où Clodion, ayant envoyé ses espions dans le pays de Cambrai, se décide à aller conquérir cette contrée^[177]. Voilà qui est parfait au point de vue géographique ; mais, outre que ce n'est qu'une simple conjecture de l'écrivain du VIII^e siècle, il faut remarquer qu'elle contient une invraisemblance énorme. Si Dispargum est

dans la Thuringe d'Outre-Rhin, comment Clodion s'avise-t-il d'envoyer des espions à Cambrai et de venir ensuite conquérir cette ville, à travers une partie de l'Allemagne qu'il faut combattre, à travers toute la Belgique qu'il faut soumettre d'abord ? Dans Grégoire de Tours, où Clodion n'est séparé de Cambrai que par l'épaisseur de la forêt Charbonnière, son expédition est tout ce qu'il y a de naturel ; dans le *Liber Historiae*, il n'y a rien de plus fabuleux. La modification arbitraire du texte de Grégoire par son abrégiateur est donc bien peu heureuse. Néanmoins, elle fit loi pour tout le moyen âge, et, comme on ne connaissait Grégoire que par le *Liber Historiae*, elle passa de là dans tous les écrivains.

[177] Clodio autem rex misit exploratores de Disbargo castello Toringorum usque ad urbem Camaracum. Ipse postea cum grande exercitu Renum transiit, multo Romanorum populo occidit atque fugavit. *Liber historiae* c. 5.

Lorsque les érudits reprirent l'habitude d'aller aux sources, la contradiction entre Grégoire et l'historiographie reçue fut remarquée, et l'on essaya de l'écarter. Divers expédients furent imaginés. D'abord, Adrien de Valois, ne pouvant expliquer le fâcheux texte, s'avisa de le supprimer, en corrigeant d'autorité privée *Reno* en *Moeno* : les Francs, venant de Hongrie, passent le Mein et arrivent en Thuringe [178]. La conjecture était ingénieuse, mais ne reposait, en somme, que sur le violent besoin de faire dire à Grégoire autre chose que ce qu'il disait : elle ne pouvait pas rallier beaucoup de partisans. D'autres, fidèles au texte, et ne se préoccupant guère de l'invraisemblance, imaginèrent que, d'après Grégoire, les Francs passèrent de la rive gauche du Rhin sur la rive droite pour aller en Thuringe : ils sauvaient la lettre du texte, mais ils en sacrifiaient l'esprit, car ils devaient admettre : 1^o que Grégoire avait passé sous silence les phases du voyage des Francs depuis leur migration jusqu'à leur arrivée sur la rive gauche du Rhin, bien que, dès lors, ils eussent été obligés de franchir ce fleuve ; 2^o que, sans raison apparente, ce peuple, à peine établi en Gaule, l'avait quittée pour retourner en Allemagne et s'établir au fond de la Thuringe ; 3^o que de là, obéissant à un nouveau caprice, il était venu d'un bond fondre sur Cambrai. Pour sauver un passage du Rhin, il fallait en supposer trois, tous d'une insigne invraisemblance [179] !

[178] *Rerum Francicarum libri VIII*, Paris 1646, p. 128.

[179] Daniel Bender, *Ueber Ursprung und Heimat der Franken*, Braunsberg, 1857, p. 23, cité par Richter, *Annalen des Fraenkischen Reichs*, 1873 p. 20, n. 1.

On ne commença à voir un peu plus clair que le jour où, se résignant au texte, on se décida à admettre une Thuringie cis-rhénane. Mais, ici encore, on ne put pas se mettre d'accord. Déjà, Nicolas Vignier^[180], et après lui Dubos^[181], suivi par Luden et par Müller, avaient remarqué la ressemblance des noms de Tungri et de Thuringi, qu'une simple métathèse identifierait, et, constatant que le pays des Tungri se trouve précisément là où Grégoire place la *Thoringia*, c'est-à-dire de ce côté-ci du Rhin et au sud de l'île des Bataves, ils avaient conclu que la Thoringia de Grégoire de Tours n'était autre que le pays de Tongres. Mais cette interprétation, malgré les adhésions importantes qu'elle a recrutées successivement, n'est pas parvenue à s'imposer, et on s'est jeté sur d'autres hypothèses. La Thoringia cis-rhénane serait, d'après certains, une contrée voisine de la mer et du Wahal, dont le nom se retrouverait dans ceux de Dordrecht et de Duurstede, et qu'on croit pouvoir identifier avec un *pagus Turingawis* mentionné dans une charte du VIII^e siècle. Les défenseurs de cette opinion sont nombreux ; quelques-uns la précisent dans ce sens que la Thuringe cis-rhénane serait une colonie des Thuringiens venus d'Outre-Rhin^[182].

[180] V. A. de Valois *op. cit.* l. l.

[181] Dubos t. I, p. 334 et suiv.

[182] Waitz, *Das Alte Recht der Salischen Franken*, p. 44 ; Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 165.

J'écarte résolument cette opinion. Une *Thuringia* introuvable, un pays mystérieux dont le nom et le souvenir auraient si bien disparu depuis le VI^e siècle que jamais plus il n'en aurait été parlé, quoi de plus invraisemblable, et où y a-t-il un second exemple d'une telle étrangeté ? Aussi, quelle faiblesse dans l'argumentation des partisans de cette Thuringe hollandaise ! Ils vont jusqu'à chercher une preuve de l'emplacement qu'ils lui attribuent dans le mot légendaire de Basine à Childéric. « Sache que si j'avais connu au delà de la mer quelqu'un qui eût valu mieux que toi, c'est son alliance que j'aurais recherchée^[183] ». Ces paroles prouveraient, selon Waitz^[184], qu'à l'époque de Childéric les Francs demeuraient sur les bords de la mer,

c'est-à-dire là où sa conjecture le force à placer la Thuringe de Grégoire. On ne me demandera pas de réfuter une si étrange supposition.

[183] Greg. Tur., II, 12.

[184] *Das Alte Recht*, p. 45, et Longnon o. c. p. 166.

Ce qui restera de la conjecture de Waitz, c'est que la Thuringe de Grégoire doit être cherchée de ce côté-ci du Rhin : là dessus il ne peut y avoir de doute, et Leo a le mérite de l'avoir rappelé alors qu'on semblait se plaire à l'oublier. Mais à quel pays correspond cette indication ?

Rappelons-nous d'abord que les Francs sont établis dans l'île des Bataves, et que c'est de là qu'ils sortent en passant sur la rive gauche, au midi de ce fleuve^[185]. Or, le pays limitrophe de la Batavie, de ce côté, et qui n'est séparé d'elle que par le Rhin, fait partie d'une vaste région qui, depuis Auguste, est connue sous le nom officiel de *Civitas Tungrorum*. C'est donc dans la *Civitas Tungrorum* que les Francs s'établirent en quittant l'île des Bataves, et c'est à la *Civitas Tungrorum*, ou du moins à la partie nord de celle-ci, que Grégoire de Tours, qu'il ait conscience ou non de l'identité, donne le nom de *Thoringia*. Non seulement c'est là la seule interprétation que comporte le texte de notre chroniqueur, mais encore voyons-nous l'histoire confirmer de la manière la plus formelle la conclusion qui s'en dégage. En effet, la plus ancienne mention que nous ayons du passage des Francs en Belgique nous les montre qui s'établissent en Taxandrie, région qui, comme chacun sait, comprend la partie septentrionale de la *Civitas Tungrorum*. L'histoire et la tradition sont donc d'accord ici, et ce que les barbares du VI^e siècle redisaient sur les migrations de leurs ancêtres est identique avec ce qu'en savaient les historiens du IV^e^[186].

[185] Ce point est établi d'une manière incontestable par le *Panegyrique de Constantin*, attribué généralement au rhéteur Eumène, et qui fut prononcé selon toute apparence à Trèves en 313 (Teuffel, *Geschichte der roemischen Literatur*, § 401, 6). Parlant de Constance Chlore, père de son héros, le rhéteur s'exprime ainsi : Quis enim non dico reminiscitur sed quis non adhuc quodam modo videt quantis ille rebus auxerit ornaritque rem publicam?... qui... terram Bataviam sub ipso quondam alumno suo a diversis Francorum gentibus occupatam omni hoste purgavit etc. c. 5. Le même orateur, dans son panégyrique de Constance Chlore, avait déjà célébré cette expédition de Batavie, c. 8 : Illa regio divinis expeditionibus tuis Caesar vindicata atque purgata, quam obliquis meatibus

Vahalis interfluit quamque divortio sui Rhenus amplexitur, paene, ut cum verbi periculo loquar, terra non est. Un autre panégyrique, en l'honneur de Maximien et de Constance Chlore, dit en parlant de ce dernier c. 4 : Multa ille Francorum millia qui Bataviam aliasque cis Rhenum terras invaserant interfecit depulit cepit abduxit. Enfin, le *Genethliacus* en l'honneur de Maximien, par le rhéteur Mamertin, c. 7, connaît aussi cette transrhenana victoria et domitis oppressa Francis bella piratica.

[186] Au sujet d'une expédition de Julien l'Apostat contre les Francs, en 358, Ammien Marcellin écrit, XVII, 8, 3 : Quibus paratis petit primos omnium Francos, eos videlicet quos consuetudo Salios appellavit, ausos olim in Romano solo apud Toxiandriam locum habitacula sibi figere praelicenter. Cui cum Tungros venisset, occurrit legatio praedictorum. Je ne réfuterai pas la puérile interprétation de Toxiandria locus par Tessengerloo, et je me borne à renvoyer pour la signification de *locus* à Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 23.

Au témoignage d'Ammien Marcellin, j'ajouterai celui de Procope. Les Francs, dit-il, sont établis dans des contrées marécageuses sur les bords de l'Océan ; ils ont à l'ouest les Arboryches, — c'est le nom sous lequel il désigne les Gallo-Romains de la Neustrie, — et à l'est les Thuringiens, établis dans les terres que leur a concédées l'empereur Auguste^[187]. Si l'on veut bien se rappeler que Procope parle ici des Francs saliens du VI^e siècle, établis dans le Brabant et dans les deux Flandres, on reconnaîtra que sa double indication relative aux Thuringiens ne peut se rapporter qu'aux Tongres : ce sont les Tongres, en effet, qui sont les voisins orientaux des Francs saliens, et ce sont les Tongres qui ont été établis sur le sol de la Germanie seconde par Auguste. J'accorde volontiers à Waitz^[188] que Procope n'a pas sur ce point des idées très claires, je crois même qu'il confond les Thuringiens-Tongriens avec les Thuringiens d'Allemagne, mais cela nous importe peu : il suffit que, pour lui aussi, les Tongriens soient désignés sous le nom de Thuringiens, pour que notre thèse trouve dans ses paroles une nouvelle confirmation.

[187] Μετὰ δὲ αὐτοὺς (Φράγγους) ἐς τὰ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον Θόριγγοι βάρβαροι, δόντος Αὐγούστου πρώτου βασίλεως, ἰδρύσαντο. Procop. *De Bell. Gothic.* I, 12.

[188] *Das Alte Recht*, p. 51.

L'emploi du mot *Thoringia* pour désigner le pays de Tongres est d'ailleurs attesté encore par un autre témoignage. Au IX^e siècle, Unno, dans

sa biographie de saint Arnulf de Metz, écrit ces lignes remarquables : *Idem praesul cum praefato rege Dagoberto Turingorum regionem intraverat, quae non modica provinciae pars est Germaniae secundae, in quâ est Colonia metropolis*. Remarquez que Unno ne fait ici que paraphraser une vie plus ancienne du même saint, écrite au VII^e siècle, et dans laquelle la Thuringe est citée sans aucune désignation qui puisse induire à y voir la cis-rhénane plutôt que l'autre^[189] ; si donc il interprète comme il le fait le texte du VII^e siècle, c'est que l'interprétation était encore obvie de son temps, et c'est tout ce que j'ai besoin de démontrer.

[189] Post haec autem cum patrias Toringorum cum eodem rege invisendas intrasset... *Vita Arnulfi* c. 12 dans *Script. Rer. Merov.* II, p. 436. Je crois d'ailleurs que l'auteur de ce document désigne la Thuringe cis-rhénane ; on voit que le roi Dagobert y est entré d'une manière pacifique, qu'il n'y est pas question de combats, qu'on y trouve des villas ; bref, rien n'y fait penser à un pays barbare.

Le nom de Thuringe dans le sens de Tongrie doit être resté assez longtemps en usage parmi les populations germaniques. En effet, au XII^e siècle, nous voyons le pays de Tongres mentionné sous ce nom dans un poème allemand où il est cité avec le Brabant, la Hollande et la Frise, en opposition avec la Thuringe d'Allemagne, qui fait partie d'une autre région géographique où figurent la Saxe et d'autres pays^[190]. L'équivalence des deux noms n'était pas encore oubliée au XIV^e siècle, puisqu'en transcrivant la *Notitia civitatum*, un copiste de cette époque y remplaça les mots *Civitas Tungrorum* par *Civitas Thoringorum quae nunc Leodium*^[191].

[190]

Dorringen unde Brabant, Vriesen unde Holland
Gaf he vier hêren.
Sachsen und Thuringe, Frisum und Sweven
Gaf he zên graven.

Koenig Rother, v. 4829.

Il faut cependant remarquer que l'édition de ce poème par H. Rückert donne *Lotringin* à la place de Dorringen ; mais ne faut-il pas voir dans *L.* une glose pour un nom devenu incompréhensible ? V. H. Lippert, *Beitraege zur aeltesten Geschichte der Thüringer* dans *Z. des Ver. f. thür. Gesch. und Alt.*, XII, p. 101. Je renonce à me servir d'un témoignage qui serait décisif s'il était authentique ; c'est le vers 86 du poème anglo-saxon *Vidsith* (*Mid East-Thyringum ic waes*) qui attesterait par là même l'existence des Thuringiens occidentaux ou Tongriens

au VII^e siècle (dans Haupt, *Zeitschr. für deutsches Alterthum* XI, p. 289). Il a été établi par Müllenhoff que les vers 82-87 du Vidsyth sont interpolés, et cette opinion est partagée par Grein, *Bibliothek der Angelsaechsischen Poesie*, t. I, p. 401. Quant aux mentions de Thuringiens qui sont faites v. 30 et 64, elles sont trop vagues pour permettre de les rapporter avec quelque certitude aux Thuringiens (Tongriens) de Belgique.

[191] C'est un MS. de la Vaticane (Palatin. 1357). M. Longnon, qui cite ce fait o. c. p. 166, croit que le copiste aura été *obsédé sans doute par les souvenirs du texte de Grégoire de Tours* ; mais je ferai remarquer que Grégoire était fort oublié au moyen âge, et qu'à sa place on lisait le *Liber Historiae*. Celui-ci, il est vrai, reproduit les indications de Grégoire, mais je ne crois pas que le copiste du XIV^e siècle ait eu besoin d'une réminiscence de cet auteur pour tomber sur l'identification *Toringi Tungri*. Elle s'imposait tellement que, dans la 1^{re} édition de Grégoire de Tours (par Jodocus Baudius à Paris 1512), *Tungri* prend aux passages visés la place de *Toringi*. Qu'on dise que ce sont là des corrections de scribe, je l'admets ; encore reste-t-il qu'une conjecture qui s'offre d'elle-même à l'esprit de tout le monde a de grandes probabilités pour elle.

Cette dualité de noms s'explique d'ailleurs d'une manière très naturelle. *Toringi* ou *Turingi* est la forme gèneue du nom, dont *Tongri* ou *Tungri* n'est que la transcription romane ou latine. La métathèse s'explique par le besoin de l'euphonie, et aussi par l'ignorance des Romains quant à la valeur patronymique du suffixe *-ingen*. Ainsi s'explique aussi cette circonstance que nous trouvons *Tungri* chez tous les écrivains latins, tandis que *Thuringi* est la forme employée par ceux qui tirent leur renseignement de la tradition orale des barbares, comme Grégoire de Tours, comme Procope, comme l'auteur du *Vita Arnulfi*. Si l'on me demande pourquoi ces écrivains ne nous avertissent pas de l'équivalence des deux noms, je répondrai que c'est sans doute parce qu'eux-mêmes n'avaient pas une idée exacte de l'identité des *Tungri* et des *Thoringi*. C'est la même raison qui permet d'écarter la fallacieuse objection d'après laquelle on ne pourrait pas prétendre que *Thuringia* soit pris pour *Tungria*, puisque *Tungria* n'existe pas : *Thuringia*, en effet, n'est ici que la traduction du pluriel germanique *Thuringen*, qui signifie proprement le pays des Thuringes, de même que *Francia*, *Lotharingia*, *Bavaria*, etc., sont la transcription des pluriels germaniques *Franken*, *Lothringen*, *Baiern*, et désignent les pays par le nom de leurs habitants. C'était la toponymie barbare : dès l'origine, les Francs n'en connurent pas d'autre, et jamais ils n'employèrent le vocabulaire administratif des Romains.

Traduisant une relation barbare qui parlait du pays de *Thuringen*, Grégoire de Tours n'a pu rendre ce nom que par celui de *Thuringia*, tout comme, au X^e siècle, les écrivains romans appelaient *Lotharia* le royaume qui était pour les Germains celui des *Lotherings*, c'est-à-dire des hommes de Lothaire. Nous aurions donc ici le même peuple et la même région désignés dans les sources écrites sous les noms de *Tungri* et de *Civitas Tungrorum*, et, dans les traditions orales de provenance barbare, sous ceux de *Thuringi* et de *Thuringia*. Ainsi disparaissent les légères difficultés que les adversaires de l'identification élèvent contre elle.

C'est donc bien dans la *civitas Tungrorum*, c'est-à-dire dans les vastes plaines de la Campine, de la Hesbaye et du Brabant actuels, que, d'après la tradition recueillie par Grégoire, les Francs sont venus s'établir après avoir quitté l'île des Bataves et franchi le Rhin. C'est là aussi que nous devons chercher le *Dispargum castrum* dont Grégoire fait la résidence du premier roi connu des Saliens, puisqu'il nous dit formellement que cette localité est située *in terminum Thoringorum*, c'est-à-dire *dans le pays des Tongriens*^[192]. Je ne fatiguerai pas le lecteur à recommencer avec lui la décevante recherche de cet introuvable séjour des premiers rois francs. Soit que le nom doive être considéré comme la traduction germanique d'un nom latin^[193], soit qu'il faille y voir une appellation tout à fait légendaire, soit encore qu'on puisse le rapporter à Diest ou à Duysbourg en Brabant, la chose importe assez peu au point de vue de nos études : ce qui importe, c'est que, au dire de la tradition franque elle-même, les Francs occupent tout au moins une partie du pays de Tongres, et que leurs rois y ont même eu leur résidence avant la conquête de Cambrai.

[192] Aucun doute n'est possible sur la signification du mot *terminus* dans le langage de Grégoire de Tours. V. Longnon, p. 34, et le *Lexique* de Arndt et Krusch dans leur édition de Grégoire de Tours, t. II, s. v. *terminus*. Les écrivains qui traduisent par *les confins des Thuringiens* ou par *la frontière du pays de Tongres*, comme fait Guizot p. 68 de sa traduction, commettent donc un contre-sens.

[193] Une ingénieuse conjecture a voulu retrouver *Dispargum* dans *Famars* (Fanum Martis). Mais, sans compter que *bargum* (*burgum*) ne signifie pas *fanum*, la conjecture est géographiquement impossible. Famars, en effet, est situé au sud de la forêt Charbonnière, tandis que la tradition relative à Clodion nous force à placer *Dispargum* au nord de la même forêt.

Resterait à expliquer le *Pannonia* de la tradition rapportée par Grégoire de Tours. Faut-il y voir une trace de la légende érudite que racontent Frédégaire et le *Liber Historiae*, et qui, de très bonne heure, essaya de donner aux Francs une origine troyenne ? La légende érudite ne parle pas de la *Pannonia*. De *Sicambria*, leur prétendue ville sur le Palus Meotides, elle fait venir directement les Francs jusqu'au Rhin. Mais, si la *Pannonia* ne figure pas dans la légende érudite, est-il croyable que ce nom tout officiel se soit rencontré dans une tradition populaire des Francs ? Bien que cela ne me paraisse pas matériellement impossible, je suis peu porté à admettre que la tradition ait mentionné la *Pannonia* proprement dite, et je croirais plutôt à une de ces étymologies populaires dont les exemples sont si nombreux dans la langue du moyen âge. Pendant des siècles entiers, le Danemark n'a-t-il pas été désigné sous le nom de Dacia, simplement parce qu'entre les noms des *Daci* et des *Dani* il y avait une ressemblance fortuite ? Ne nous empressons donc pas de traduire *Pannonia* par Hongrie ; qui sait si la tradition franque ne se figurait pas sous ce nom un tout autre pays ? Grégoire, peu familiarisé avec la langue poétique des Francs et avec leur géographie imaginaire, ne serait-il pas lui-même l'auteur de la confusion entre le nom qu'il entendait prononcer et celui de la province romaine avec lequel ce nom avait le plus d'analogie ?

Mais nous n'en avons pas encore fini avec la légende des origines. Si Grégoire de Tours, exclusivement préoccupé de retrouver les premiers rois de son peuple, est muet sur tout le reste, nous possédons de vieux documents qui nous en apprennent un peu plus sur les premiers jours de la nation franque. Je veux parler du grand et du petit prologue de la loi salique, et d'un passage du *Liber Historiae*, c. 4, qui nous donnent tous les trois un même renseignement. Les deux premiers nous offrent deux rédactions, indépendantes l'une de l'autre, d'une tradition franque relative à l'origine de la loi salique ; le troisième reproduit cette tradition d'après le second, et nous permet de fixer la date avant laquelle elle a été mise par écrit pour la première fois : en effet, le *Liber Historiae* est de 727. Les deux prologues sont donc, tout au moins, antérieurs au commencement du VIII^e siècle ; on verra même ci-dessous que rien n'empêche de leur attribuer une ancienneté plus haute encore, et de les faire remonter jusqu'au VI^e. C'est là

ce qui donne un intérêt considérable aux accents que l'on va entendre. Je copie le texte du grand prologue :

« La nation des Francs, illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte sous les armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, pure d'hérésie, lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu, recherchant la clef de la science, selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant la piété ; la loi salique fut dictée par les chefs de cette nation, qui en ce temps commandaient chez elle.

« On choisit, parmi plusieurs, quatre hommes, savoir : Wisogast, Bodegast, Salegast et Windogast, dans les lieux appelés Salaghem, Bodeghem, Windoghem. Ces hommes se réunirent dans trois malls, discutèrent avec soin toutes les causes de procès, traitèrent de chacune en particulier, et décidèrent leur jugement en la manière qui suit. Puis, lorsque, avec l'aide de Dieu, Chlodwig le chevelu, le beau, l'illustre roi des Francs, eut reçu le premier le baptême catholique, tout ce qui dans ce pacte était jugé peu convenable fut amendé avec clarté par les illustres rois Chlodwig, Childebert et Chlotaire, et ainsi fut dressé le décret suivant.

« Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'il garde leur royaume et remplisse leurs chefs des lumières de sa grâce ! Qu'il protège l'armée ! Qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, la joie de la paix et de la félicité ! Que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans les voies de la piété les règnes de ceux qui gouvernent ! Car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés, mutilés par le fer, ou fait déchirer par les bêtes ^[194]. »

[194] Traduction Guizot dans *Hist. de la civilis. en France* t. I, p. 327.

Le ton profondément inspiré de ce noble morceau et les souvenirs incontestablement épiques fondus dans son texte ont enthousiasmé à bon droit plus d'un critique. Gibbon déclarait qu'il y a là plus d'esprit franc que dans tout Grégoire de Tours. De nos jours, on n'a pas manqué d'y découvrir

un véritable chant épique, contemporain de l'origine même de la loi, un *Malbergslied*, un poème barbare enfin dont nous ne posséderions que le remaniement de date chrétienne, et dans lequel Wodan aurait tenu primitivement la place de Jésus-Christ^[195] ! C'est aller un peu vite en besogne, et compromettre par d'imprudentes exagérations une thèse d'ailleurs très fondée. Oui, l'inspiration franque est ici incontestable, mais c'est une inspiration chrétienne, et il suffit d'une lecture fugitive pour reconnaître que l'idée chrétienne n'est pas seulement le vernis couvrant un fonds mythologique, mais l'âme même du morceau, dont elle détermine le fond et dont elle ne pourrait être arrachée. L'œuvre est lyrique et non épique, chrétienne et non barbare, personnelle et non populaire ; le poète auquel il en faut faire honneur, c'est le clerc latin qui l'a mise par écrit dans le silence de sa cellule. Quelle différence d'accent, de mouvement, de niveau moral, avec les productions connues de l'esprit épique des barbares ! Le vocabulaire même atteste l'origine du texte. S'il n'était, comme on l'a soutenu, qu'une traduction d'un chant populaire en langue franque, quels seraient les termes de cet idiome que le latin aurait traduits par *catholicus*, *heresis*, *barbara*, *scientiae clavis*, *pietas*, *torrens*, *lumen gratiae*, *sancti martyres*, etc. ? Pour faire un usage si étendu du vocabulaire latino-chrétien de l'époque, il fallait n'être pas arrêté par les besoins de la traduction. J'en dirai autant de l'étendue de la première phrase poétique, et en général de toute la coupe du style, qui vise à la période : aucun chant barbare n'avait cette allure. Nous sommes donc ici en présence d'une œuvre personnelle, qui, à une heure d'inspiration, a jailli de la plume de quelque poète franc : toute autre interprétation me semble incompatible avec la vraie nature des choses^[196].

[195] Herm. Müller, *Der Lex Salica und der Lex Anglorum et Werinorum Alter und Heimath*.

[196] M. L. Gautier écrit très justement à ce sujet : « Nous pensons que dans une histoire de l'épopée française, il faut tenir compte d'un monument tel que le célèbre prologue de la loi salique. *Non que ce prologue ait rien d'épique*, non qu'il ait eu directement la moindre influence sur nos chants populaires, mais parce qu'il montre quelles étaient la jeunesse, la fierté, l'énergie et la poésie enfin de ce peuple d'où la France a tiré son nom... Certes, il n'y a rien dans la forme de ce prologue qui fasse penser à nos cantilènes et à nos futures chansons de geste, mais nous ne craignons pas d'affirmer que notre épopée est contenue en germe dans ces quelques lignes. » *Les épopées françaises*, 2^e édition, t. I, p. 33.

Quant à la date du grand prologue, l'examen de ses caractères internes nous permet, à mon avis, de la faire remonter jusqu'à la seconde moitié du VI^e siècle. Il semble que l'on y sente frémir encore le souffle de toutes les grandes choses qui se passèrent pendant l'époque de la fondation du royaume. La conversion des Francs est envisagée comme un fait récent (*nuper ad fidem catholicam conversis*) ; c'est qu'il en reste encore quelque souvenance dans le peuple. On se souvient également du joug très dur des Romains, que les Francs ont l'honneur d'avoir secoué. Je dirai plus : nulle part ailleurs, dans les monuments de l'époque mérovingienne, on ne voit accentuer d'une manière si énergique l'opposition entre les Francs, dévots serviteurs des saints et vénérateurs de leurs reliques, et les Romains, qui les ont livrés aux bêtes féroces. On dirait que tous les écrivains mérovingiens se sont donné le mot pour passer sous silence ce qui divise les deux races : seul, le grand prologue jette au milieu de ce silence une note âpre et stridente, où vibre encore l'écho des colères belliqueuses^[197]. Et qu'est-ce encore cette mention *auctore Deo condita*, sinon une espèce de compensation pour la filiation divine qui, dans l'époque païenne, rattachait le peuple franc à ses dieux ? C'est du moins l'universelle coutume païenne des lignées de ce genre qui semble avoir suggéré à notre auteur de commencer l'éloge des Francs par un trait n'ayant de valeur précise et concrète que dans les traditions païennes. Ajoutons enfin que si, parmi les souverains qui ont révisé la loi, le prologue ne mentionne, outre Clovis, que les deux premiers monarques de la Neustrie, Childebert I et Clotaire I († 561) cela tient sans doute à ce qu'il n'en connaît pas d'autres, et c'est un dernier argument pour nous autoriser à lui attribuer pour date la seconde moitié du VI^e siècle.

[197] G. Kurth, *Les Origines de la civilisation moderne*, 2^e édition, t. II, p. 66 et suiv.

Mais de ce que le prologue n'est pas un chant épique, il ne s'ensuit nullement qu'il n'ait pas utilisé des souvenirs qu'un chant épique peut seul avoir conservés. Au milieu de la prose poétique du morceau, et de ces effusions lyriques et chrétiennes que tout nous permet de dater, nous rencontrons en effet un noyau légendaire dont les contours se détachent avec une grande netteté sur tout ce qui l'entoure : c'est le passage où il est

parlé des quatre chefs qui ont rédigé la loi salique, et des trois endroits où ils se sont réunis pour arrêter la rédaction. Il est impossible de méconnaître la provenance épique de cette donnée, que l'auteur n'a pu emprunter qu'à la tradition populaire, et qui se trouve sous ses traits essentiels dans le petit prologue, dont elle constitue également le noyau. Ce ne sont pas ici des amplifications poétiques ni des conjectures personnelles ; ce sont des indications très précises, énoncées dans un formulaire vraiment barbare, et marquées, si je puis ainsi parler, du cachet de leur origine.

D'abord, il s'agit d'un fait qui remonte très haut, et que Grégoire de Tours, malgré ses consciencieuses recherches, n'a pas trouvé dans ses sources écrites. Ce fait se passe antérieurement à la conversion des Francs (497), antérieurement à leur premier roi connu (*circa* 425), antérieurement même au passage du Rhin, si l'on pouvait en croire quelques mots intercalés ici par le petit prologue. Même en écartant cette dernière donnée, qui nous ramènerait vers le milieu du IV^e siècle, il reste établi que le prologue, écrit peu après 561, est postérieur d'environ deux cents ans à la date qu'il assigne lui-même aux événements. D'autre part, il faut convenir que la tradition doit s'être formée assez tôt, sinon elle n'aurait pu garder en plein VI^e siècle le souvenir d'une époque où les Francs n'avaient pas encore de rois. Les noms des quatre personnages cités déposent aussi en faveur de son antiquité ; en effet, les composés en *-gast* appartiennent aux plus anciens du vocabulaire onomastique des Germains, et ils cessèrent d'assez bonne heure d'être employés [198].

[198] Les seuls noms avec suffixe en *-gast* qui nous soient connus sont, outre les quatre du prologue, les suivants, qui s'échelonnent tous du IV^e au VI^e siècle :

Anagast, Joann. Biclär.
Andragast, *Histor. Miscell.*
Arbogast, Aurel. Vict. *Epit.*, 48 et *passim*.
Cunigast, Cassiod. *Variar.* VIII, 28.
Halidogast, Vopiscus, *Aurel* c. 11.
Hartigast, *Histor. Miscell.* c. 17.
Nebiogast, Zosim. VI, 2 ; Olympiod.

Je cite ces noms avec leurs références d'après Foerstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, I. *Personennamen* Nordhausen 1856, p. 491, qui croit aussi retrouver le radical *gast* dans les désinences de Baudastes, Bladastes, Leonastis, Leubastes, Leudastes et Nifast, toutes formes du VI^e siècle. A partir du X^e et du

XI^e siècles, ajoute Foerstemann l. l., il ne se crée plus de noms nouveaux avec le suffixe *-gast*.

Il faut noter surtout l'assonance qui relie entre eux nos quatre noms. Dans l'antiquité germanique, on aimait à créer un lien phonétique entre les noms des membres d'une même famille. Ce lien était, tantôt un suffixe ou un préfixe qui reparaisait dans chacun des noms, tantôt une rime ou une allitération. Ainsi, le Chérusque Ségeste a pour frère Segimir et pour fils Segimund. Chez les Mérovingiens, le radical *Chlod*, qui apparaît dans le nom de Chlodovech et dans celui de son ancêtre Chlodio, sert à former aussi ceux de ses fils Chlodomir et Chlothar, et se retrouve dans ceux de Chlodoald et de Chlotswindis. Une généalogie des rois francs, publiée dans l'appendice de ce livre, va plus loin, et allitère tous les noms des rois mérovingiens : Chlodio, Chlodebaud, Chloderic (Childéric), Chlodovech et Chlodomar. Chez les Burgondes, le radical *Gund*, qui est déjà dans le nom du peuple, reparait dans ceux des rois Gundichar, Gundobad et Gundovech. Chez les Ostrogoths, les trois frères qui commandent à ce peuple s'appellent Théodemir, Valamir et Vidimir. Chez les Gépides, nous rencontrons le roi Thorisund et son fils Thorismund. Chez les Lombards, Alboin est fils d'Audoïn. Chez les Francs, Autharius a trois fils : Ado, Rado et Dado. Chez les Anglo-Saxons, Ethelbert est père d'Ethbald et d'Ethelberge, Oswald est frère d'Oswiu. Enfin, chez les Danois, Eric a sept fils qui s'appellent Gerbiorn, Gunbiorn, Armbiorn, Stenbiorn, Esbiorn, Thorbiorn et Biorn^[199].

^[199] Saxo Grammaticus, V, p. 173 (ed. Holder).

La poésie populaire obéit à la même tendance, et associe les noms de ses héros d'après le même procédé. Ainsi, dans un fragment du VIII^e siècle, Hildebrand est père de Hadubrant. Dans les Nibelungen, Liudegar est frère de Liudegast. Dans l'Edda, Sigmund est mari de Siglind et père de Sigurd. Le même recueil groupe les noms de Sigar et Signe, Gunnar et Gudrun, Bilviss et Boelviss, Lyngheidr et Lofnheidr, Thorgeidr et Thormodr. L'épopée française, de son côté, associe les noms de Gerin et Gerier, Ivon et Ivoire, Basan et Basile, Clarifan et Clarien, Amis et Amiles, Mauderan et Maudoire^[200], sans compter les noms des quatre fils Aymon : Renard, Richard, Guichard et Alard^[201].

[200] V. K. Müllenhoff, *Z. f. d. A.* VII p. 527 ; Rajna p. 54 ; Nyrop, *Storia dell'epopea francese nel medio evo* p. 193.

[201] Renaud est en effet la forme francisée de Reinhart.

Dès lors, qui ne le voit ? dans l'épisode qui nous occupe, l'allitération est la preuve la plus manifeste de la fiction [202]. Si, en effet, les quatre auteurs de la loi salique nous étaient présentés comme frères, nous pourrions croire avec quelque probabilité à la réalité des noms qu'ils portent ; mais, du moment qu'aucun lien de parenté réelle n'est affirmé entre eux, il faut bien conclure de l'incontestable parenté de leurs noms que c'est l'imagination populaire qui les a forgés, et qui les a reliés par son procédé mnémonique familier. Ce que nous venons de dire des quatre prud'hommes s'applique également au nom des trois localités où ils se réunissent : Saleheim, Bodoheim, Widoheim. Ici, à la vérité, le travail de l'imagination est moins visible, parce que le suffixe *heim*, qui a la signification de *demeure* ou *maison*, est des plus répandus dans la toponymie du pays franc, et qu'il n'aurait pas été impossible que trois endroits de ce pays, choisis pour trois rendez-vous successifs, portassent en réalité des noms affectés de la même désinence. Mais la correspondance établie entre les radicaux des noms des lieux et ceux des noms des quatre prud'hommes est ici probante. Au surplus, nous trouvons dans les légendes épiques de l'Irlande un phénomène trop apparenté à celui-ci pour n'être pas signalé : les Tuatha Dé Dannan — ce sont les conquérants mythologiques de la verte Erin — ont appris les arts magiques dans quatre villes qui s'appellent Falias, Gorias, Murias et Findias, et il y avait dans ces quatre villes quatre druides de haute science appelés Morfeas, Esras, Uiscias et Semias, qui furent les initiateurs des Tuatha Dé Dannan [203]. Un autre élément de comparaison m'est fourni par une légende épique des Lombards : au dire de l'*Origo Gentis Langobardorum* et de Paul Diacre, ce peuple, après sa sortie du pays de Muringa, aurait occupé trois localités nommées Anthaib, Banthaib et Burgunthaib [204].

[202] C'est aussi l'opinion de Waitz, *Das Alte Recht*, p. 68 et 69, suivi par Richter p. 27.

[203] D'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 403 et 404. La forme Morfesa pour Morfeas m'a paru être le résultat d'une erreur de scribe ou d'une faute d'impression.

[204] *Origo Gent. Langob.* c. 2. Paul Diac. *Hist. Langob.* I, 13.

Si la forme extérieure de la tradition nous fournit de précieux indices quant à sa nature légendaire, nous en découvrons d'autres lorsque nous en abordons le contenu.

Ce sont, nous dit-elle, quatre personnages qui, se réunissant dans trois endroits qu'elle désigne, ont arrêté ensemble le texte de la loi salique, après avoir discuté avec soin toutes les causes de procès. Ces quatre personnages sont, d'après le grand prologue, *procures ipsius gentis qui tunc ejusdem aderant rectores*. D'après le petit prologue, ce sont *electi de pluribus quatuor viri*. Il n'y a rien là qui ne soit conforme aux usages traditionnels des barbares. Lorsqu'on rédigea la loi des Alamans, on fit choix aussi, selon le prologue, de prud'hommes versés dans la connaissance de la tradition législative, et ils arrêtaient un avant-projet que le roi Théodoric compléta et corrigea selon les exigences de la loi chrétienne^[205]. Plus tard, des changements étant devenus nécessaires, le roi Dagobert choisit quatre prud'hommes appelés Claudius, Chadoindus, Magnus et Agilulfus^[206], avec le concours desquels il fit les modifications désirées. Le rôle des prud'hommes est visible également dans la loi des Frisons, qui contient des *Additiones Sapientum* attribuées, les unes à Wulemarus, les autres à Saemundus. Et nous entendons comme un écho de la tradition dans le capitulaire de 789, qui déclare que les juges « doivent étudier avec soin la loi élaborée par les prud'hommes pour le peuple^[207] ».

^[205] Viri sapientes qui... legibus antiquis eruditi erant. *Lex Baiuwar.* ed. Merkel dans Pertz, *Legg.* t. III p. 259 cf. ib. 194.

^[206] Viros illustres Claudio Chodoindo Magno et Agilulfo. Id. ibid. p. 259.

^[207] Judici diligenter discenda est lex a sapientibus populo composita. (*Capitul.* ed. Boret. 22, c. 63.)

Seulement, dans les textes législatifs qui viennent d'être cités, les prud'hommes fonctionnent sur l'ordre du roi, tandis que, dans les prologues de la *Loi salique*, aucun souverain n'est mentionné. A entendre le petit prologue, c'est la nation elle-même qui a fait choix des quatre prud'hommes ; d'après le grand, au contraire, ce seraient quatre chefs de tribus qui, en se réunissant spontanément, auraient arrêté la rédaction^[208]. La variante est considérable, comme on voit, et je ne sais trop pour laquelle des deux versions me prononcer, car enfin, toutes les deux sont compatibles avec notre notion des institutions germaniques anciennes, et, d'autre part, je

ne vois aucune preuve externe qui fixe la supériorité de l'une sur l'autre. Qu'importe d'ailleurs ? L'une et l'autre nous ramènent devant une peuplade sans rois, et gouvernée seulement par des chefs de tribus dont la réunion constitue comme un sénat, et par une assemblée générale. Or, à l'époque où notre tradition fut mise par écrit pour la première fois, on ne connaissait plus cette forme primitive des institutions nationales. Par conséquent, la tradition n'a pu inventer ceci, mais l'a dû trouver dans un fonds d'histoire traditionnelle. Cette considération acquerra une certaine force si l'on réfléchit que, de son côté, après avoir fait beaucoup de recherches pour découvrir les origines de la dynastie franque, Grégoire de Tours se trouve arrêté finalement devant des témoignages écrits desquels il résulte que, dans les temps les plus anciens, les Francs n'avaient pas de rois, mais seulement des *duces* et des *regales* ^[209]. L'accord de la tradition orale consignée dans les prologues et des témoignages écrits recueillis par Grégoire est sur ce point trop remarquable pour être fortuit ; il ne peut pas s'expliquer autrement que par leur conformité aux faits, ou du moins aux plus anciennes traditions nationales.

[208] La première de ces versions suppose une assemblée générale de la nation qui donne un mandat spécial aux prud'hommes ; l'autre suppose une réunion des chefs de tribus délibérant entre eux, et, probablement, soumettant ensuite leur travail à l'assemblée, qui le ratifie.

[209] Cum multa de eis Sulpici Alexandri narret historia, non tamen regem primum eorum ullatinus nominat, sed duces eos habuisse dicit... Haec acta cum duces essent retulit... Cum autem eos regales vocet, nescimus utrum reges fuerint, an in vices tenuerint regnum... Movet nos haec causa, quod cum aliarum gentium reges nominat, cur non nominet et Francorum... Hanc nobis notitiam de Francis memorati historici reliquere, regibus non nominatis. Greg. Tur. II, 9.

De tout ceci, nous sommes autorisés à conclure à l'origine populaire, et partant épique, des récits qui viennent d'être examinés. On comprendra que je m'abstienne de pousser plus loin la recherche de leur historicité. Il me suffira d'en avoir sauvé le cadre, renonçant à en savoir davantage, et n'ayant nulle ambition (on a vu pourquoi) de déterminer la personnalité des mythiques législateurs, ainsi que les théâtres successifs de leurs délibérations constitutives ^[210]. Ces héros relèvent de la poésie et non de l'histoire. Je ne voudrais cependant pas aller jusqu'à dire qu'il y avait un chant épique sur l'origine de la loi. Le peuple ne chante pas les faits d'un

intérêt général, dans lesquels la personnalité de quelque héros n'occupe pas la première place, et qui ne parlent pas de guerre et d'amour. Le récit de nos prologues serait plus détaillé et plus vivant s'il était puisé dans une chanson contemporaine, et il y a tout lieu de croire que la tradition tenait tout entière dans quelques vers mnémoniques, qui, par le procédé de l'allitération, groupaient les noms des quatre législateurs et des trois malbergs. Nous sommes déjà arrivés à la même conclusion en ce qui concerne la table généalogique des peuples étudiée dans le chapitre précédent.

[210] Depuis les ingénieux travaux de Godefroid Wendelinus, *Leges Salicae Illustratae*, p. 102 et suiv., localisant les héros dans les villages belges de Seelhem, Boyenhoven (Brabant) et Wintershoven (Limbourg), on a essayé à plusieurs reprises de résoudre ce problème vraisemblablement insoluble. Encore Huguenin, p. 31, pense à la Bode et à la Sale, deux rivières dont l'une est un affluent de l'Unstrut et l'autre de l'Elbe, quant à Windesheim, il le trouve sur le cours supérieur du Mein. Voilà une belle géographie, et à ce compte il ne valait pas la peine de recommencer le travail de Wendelinus !

CHAPITRE IV

Clodion.

Clodion est le plus ancien roi que les chants populaires des Francs saliens aient fait connaître à Grégoire de Tours. Voici ce qu'il en rapporte :

« On raconte qu'à cette époque Chlodion, homme vaillant et le plus remarquable de sa race, régnait sur les Francs, et qu'il demeurait à Dispargum, qui est dans le pays des Thuringiens... Chlodion envoya ses éclaireurs reconnaître tout le pays jusqu'à la ville de Cambrai ; lui-même arriva à leur suite, écrasa les Romains, s'empara de la ville, où il résida peu de temps, puis occupa tout le pays jusqu'à la Somme. »

Frédégaire et le *Liber Historiae* reproduisent ce récit de Grégoire, mais en essayant de rattacher l'origine des rois francs à la légende de Troie, résolument écartée ou absolument ignorée par Grégoire. Je ne reviendrai pas ici sur leurs efforts pour souder deux éléments si hétérogènes, et si rebelles à toute espèce de fusion^[211]. La tradition nationale des Francs, je le répète, ne connaît pas les légendes troyennes, et tout ce que Frédégaire et le *Liber Historiae*, moins défiants que Grégoire de Tours, empruntent à cet ordre de récits, peut être écarté avec la plus grande assurance.

[211] Il en sera parlé plus longuement dans l'[appendice](#) de ce livre.

Mais, ce départ fait, nous nous retrouvons encore en présence de quelques variantes sur lesquelles il est nécessaire de nous expliquer. Pour les faire apprécier, je place ici un tableau généalogique des rois francs d'après nos chroniqueurs :

Grégoire de Tours. <i>Hist. Franc.</i> II, 9.	Frédégaire. <i>Chronic.</i> III, 2-9.	<i>Liber Historiae</i> 1-5.	
»	Priam.	Priam.	Antenor.
»	Friga.	»	

»	Francio.	»
»	» Marcomir,	Marcomir. Sunno.
»	» Sunno,	»
»	» Genebaudes,	Faramond.
»	» ducs.	»
»	Richimir, non roi.	»
»	Theudemar.	»
Clodion.	Clodion.	Clodion.
Mérovée.	Mérovée.	Mérovée.

Il résulte de cela que Frédégaire et le *Liber Historiae* croient connaître l'un et l'autre l'origine de Clodion, inconnue de Grégoire de Tours. Mais la connaissance de Frédégaire est manifestement chimérique ; en effet, on voit danser devant son imagination, avec les noms fournis par la légende érudite, d'autres noms qu'il n'a trouvés que dans Grégoire, et le lien qu'il établit entre eux est le fruit de ses combinaisons arbitraires. Pour montrer l'origine de son erreur, il suffit de replacer sous les yeux du lecteur le passage de Grégoire de Tours, qu'il a mal lu ou mal résumé :

Nam et in consolaribus legimus, Theudomerem regem Francorum, filium Richimiris quondam, et Ascylam matrem ejus, gladio interfectus. Ferunt etiam, tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in sua gente regem fuisse Francorum ^[212].

^[212] Greg. Tur. II, 9.

Pour l'abréviateur du VII^e siècle, la notion d'une différence quelconque entre les diverses peuplades franques n'existe plus. Par suite, il fait de Theudemir et de Richimir des rois saliens : erreur manifeste, puisque autrement Grégoire, qui est la seule source par laquelle il connaisse tout ceci, aurait eu soin de le dire. De plus, il lit mal son auteur, et commet, en le résumant, une de ces bévues comme j'en ai signalé d'autres encore chez lui. Nous pouvons donc, en toute sécurité, faire abstraction de la généalogie donnée par Frédégaire : elle n'a rien qui mérite de nous arrêter plus longtemps ^[213].

[213] Huguenin, *Hist. du royaume mérovingien d'Austrasie*, p. 9, croit que *peut-être* l'opinion de Frédégaire ne s'éloignait pas entièrement de la vérité, et que si le nouveau roi que se donnèrent les Saliens au commencement du V^e siècle n'avait pas eu Theudemir pour père, il sortait, *selon toute apparence*, de sa famille. Il n'y a à cela aucune apparence quelconque. La distraction de Huguenin est d'ailleurs étrange : il prétend que Frédégaire fait de Faramond le fils de Theudemir, et six lignes plus haut, il dit lui-même, ce qui est vrai, que le nom de Faramond n'est pas connu de Frédégaire.

Celle du *Liber Historiae* a-t-elle plus de valeur ? Ce qui la rend tout aussi suspecte, c'est le double et imaginaire lien de filiation établi, d'abord entre Marcomir et Sunno d'une part, et Priam et Anténor de l'autre ; puis, entre Marcomir et Clodion par l'intermédiaire de Faramond. Mais, s'il en est ainsi, que devient la personnalité de ce dernier ? Est-il purement et simplement inventé pour fournir un anneau de plus à la chaîne un peu trop courte qui fait de Clodion un arrière-petit-fils de Priam ? Cela est peu probable : l'invention proprement dite, consistant à créer de toutes pièces un nom imaginaire pour les besoins de la cause, ne peut guère être supposée chez des écrivains aussi simples que nos chroniqueurs mérovingiens, et je ne consentirai à l'admettre qu'à bon escient. Mais alors faudrait-il supposer que c'est la tradition populaire qui a fourni Faramond ? Cela aussi me paraît invraisemblable, car comment supposer que Grégoire de Tours, qui a puisé également à la tradition populaire, aurait repoussé ce nom s'il l'y avait trouvé, lui qui s'est donné tant de peine pour faire remonter aussi haut que possible la lignée des ancêtres de Clovis ? Reste une dernière supposition : Faramond est un nom que l'auteur du *Liber Historiae* a trouvé dans quelque autre série de récits francs, et qu'il a cru pouvoir considérer comme un roi, pour des motifs que nous ignorons, mais qui sont sans doute aussi futiles que les précédents. Faramond, si je ne me trompe, a une royauté de même aloi que Marcomir et Sunno, et, probablement, n'a pas été inventé plus qu'eux. En fixant dans sa généalogie fallacieuse ce nom nomade et obscur, l'humble chroniqueur du VIII^e siècle était bien loin de se douter de la fortune prodigieuse dont il lui serait redevable dans la suite, puisque Sa Majesté Faramond I a depuis lors ouvert l'histoire des dynasties qui ont régné sur le beau pays de France, et que, récemment encore, un orateur académique, parlant au roi des Belges, le citait parmi une des gloires nationales [214] ! Hélas ! le trône de Faramond est désormais renversé comme tant d'autres, et, après avoir régné pendant douze siècles dans les

écrits des historiens, le premier roi des Francs est convaincu de ne devoir son titre séculaire qu'à l'erreur d'un moine neustrien de Saint-Denis, qui écrivait au fond de son couvent, en l'an de grâce 727, une chronique remplie de fables et de légendes !

[214] Quetelet, dans *Académie de Belgique. Centième anniversaire de fondation*, t. I, p. 13.

N'essayons donc pas d'en savoir plus que Grégoire de Tours, et résignons-nous à ne pas faire remonter la dynastie royale des Francs saliens au-delà de Clodion. *Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in sua gente regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat quod est in terminum Thoringorum*. Telle est la première partie de l'histoire de ce héros dans notre chroniqueur. Clodion appartenait à la race la plus illustre des Francs, c'est-à-dire qu'il faisait partie de cette famille dans laquelle les Francs ont choisi leurs souverains dès l'origine, *de prima et ut ita dicam nobiliore suorum familia*. Il est de plus, selon la tradition, un homme vaillant, *utilis*, comme dit l'expression foncièrement mérovingienne [215].

[215] *Utilis* se dit de celui qui a de la valeur, et répond assez bien à ce que les Romains appellent *vir frugi* et les Espagnols *hombre de pro*. Cf. Ducange s. v. *utilis*. Basine dit à Childéric : *Novi utilitatem tuam, quod sis valde strinnus...* Si in transmarinis partibus aliquem cognovissem utiliore tibi, expetissem utique cohabitationem ejus. Clovis dit au soldat qui a brisé le vase de Soissons, II, 27 : *Neque tibi hasta neque gladius neque securis est utilis*.

Au sujet de ce roi, Frédégaire et le *Liber Historiae* reproduisent le récit de Grégoire, le premier, en y ajoutant l'histoire de la naissance de Mérovée [216], dont il sera parlé plus loin ; l'autre, en y intercalant quelques détails géographiques se déduisant eux-mêmes du récit de Grégoire [217], et en se rendant coupable, en outre, d'une bévue de copiste ou d'abrégiateur.

[216] Frédég. III, 9.

[217] *Liber Historiae*, c. 5.

Pour venir de Dispargum dans le Cambrésis, il fallait traverser la forêt Charbonnière, et il était peu probable que le conquérant franc s'aventurât au delà de cette barrière avant d'avoir soumis l'importante ville de Tournai, qui était à peu près sur son chemin [218]. Voilà comment a raisonné l'auteur du

Liber Historiae, et c'est ainsi, sans qu'il faille lui chercher d'autres sources, qu'il a été amené à écrire cette phrase, dont la précision semble à première vue trahir une origine plus haute : *(Chlodio) Carbonaria silva ingressus Turnacinsem urbem obtenuit. Exinde Camaracum civitatem veniens* etc. J'ai démontré ailleurs que cette manière particulière d'amplifier par besoin de précision géographique est habituelle à notre chroniqueur^[219], et on a vu plus haut comment, chez lui, le géographe fait parfois tort à l'historien, puisque, à l'occasion de cette même histoire, se trompant sur la *Thoringia*, il rejette au delà du Rhin le séjour de Clodion, que Grégoire place évidemment de ce côté-ci du fleuve. Quant à la bévue dont je l'accuse, elle consiste à dire qu'après la prise de Cambrai, Clodion massacra les Romains qu'il y trouva, ce qui n'est pas dans Grégoire et n'est qu'une altération de son récit. Grégoire dit que Clodion écrasa les Romains et s'empara de Cambrai ; le *Liber Historiae*, en intervertissant l'ordre de ces faits, donne au récit une couleur totalement différente^[220]. Le massacre de la population romaine des villes n'était pas dans le plan des conquérants saliens, et le chroniqueur du VIII^e siècle n'en pouvait d'ailleurs rien savoir.

[218] Roricon (Bouquet, III, p. 4) fait arriver Clodion jusqu'à Amiens, dont il aurait fait sa capitale, et où il aurait régné vingt ans. Il serait mort au moment où il était en route pour rentrer dans cette ville après sa victoire d'Angers (*cum ad solum proprium hoc est Ambianorum urbem remeare cuperet*). Il est inutile de faire remarquer combien tout ceci est arbitraire et voulu, et procède, non d'une tradition populaire, mais du désir de localiser les premiers Mérovingiens en Picardie.

[219] G. Kurth, *Étude sur le Gesta Regum Francorum*. (*Bulletin de l'Académie roy. de Belg.* III^e sér., t. XVIII, 1889.)

[220] Greg. Tur. II, 9 : Chlogio autem, missis exploratibus ad urbem Camaracum, perlustrata omnia, ipse secutus, *Romanus proteret, civitatem adpraehendit*.

Liber Historiae, c. 5 : Clodio autem rex misit exploratores de Disbargo castello Toringorum usque ad urbem Camaracum. Ipse postea cum grande exercitu [Renum transiit, multo Romanorum populum occidit atque fugavit.] Carbonaria silva ingressus, Turnacinsem urbem obtenuit. Exinde usque Camaracum civitatem veniens, illicque resedit paucis temporis spacio ; *Romanos quos ibi invenit interficit*.

Le passage que j'ai mis entre crochets est l'amplification de l'erreur de notre écrivain sur l'emplacement de la Thuringe : en effet, si elle est vraiment située au-delà du Rhin, il a fallu à Clodion verser bien du sang avant d'arriver en vue

de Cambrai. Mettez la Thuringe à sa vraie place avec Grégoire, et ce passage n'aura plus de raison d'être.

Nous restons donc en présence de la notice de Grégoire de Tours seule. Certes, elle est bien sèche et absolument dénuée du souffle poétique, et, à première vue, on ne se persuaderait pas volontiers qu'elle ait été écrite sous l'influence de traditions épiques. Et cependant il n'est pas possible d'admettre qu'il en soit autrement. Nous devons le supposer *a priori*, puisque nous avons ici un de ces souvenirs que le père de l'histoire des Francs n'a pas trouvés dans les livres, et qui, dès lors, n'ont pu être transmis que par la mémoire populaire. Le nom de Clodion est d'ailleurs historique, puisque nous le retrouvons sous la plume d'un contemporain, Sidoine Apollinaire, dans son panégyrique de Majorien^[221]. Il est à remarquer que Grégoire, qui est cependant un admirateur de Sidoine, et qui le cite de temps en temps, n'a pas connu ce poème, sinon, dans son extrême indigence de renseignements sur le premier roi des Francs, il n'aurait pas manqué de se jeter avec empressement sur l'épisode si pittoresque et si dramatique qui y est relaté. Ce ne sont pas non plus ses *Annales d'Angers* qui lui ont fait connaître la conquête de Cambrai par Clodion. Ces *Annales*, si elles avaient remonté jusqu'à ce prince, et qu'elles eussent parlé de lui, auraient daté les faits qui lui étaient attribués, et Grégoire leur aurait emprunté la date. L'absence de toute indication chronologique est la preuve certaine que le renseignement ne vient pas d'une source annalistique. Il est probable aussi que ces *Annales* nous auraient fait connaître la relation de parenté entre Clodion et Mérovée. Si Grégoire de Tours parle de cette relation en termes dubitatifs, c'est qu'il ne la connaît pas par une source écrite, et qu'il a l'habitude, comme je l'ai montré, de n'accueillir la tradition barbare qu'avec réserve. Lui-même, au surplus, prend soin de nous indiquer, par le mot *ferunt*, qu'il rapporte ici une version orale.

^[221] Voir ci-dessous p. 144, n. ^[225].

En regardant de près le passage, on s'aperçoit d'une autre particularité. Tout y a l'air d'un abrégé rappelant, par un simple mot, les phases diverses d'un récit articulé, si je puis ainsi parler, et qui doit avoir été raconté avec quelque détail à notre narrateur. Des mots comme *missis exploratoribus*, *perlustrata omnia*, *ipse secutus*, *tempus resedens*, marquent bien que ces

phases sont encore présentes à son esprit, mais qu'il ne lui convient pas de nous les exposer plus largement. Peut-être les espions dont il s'agit eurent-ils des aventures dans le genre de celles d'Aurélien chez Gondebaud, peut-être le séjour de Clodion dans sa nouvelle conquête était-il lui-même l'occasion de nouveaux événements, avant qu'il continuât sa marche victorieuse sur la Somme. Je dis *peut-être*, parce que l'on comprend avec quelle circonspection il faut manier ici l'hypothèse ; mais l'analogie est une preuve comme une autre, et puis, surtout, on ne voit pas pourquoi, si sa source n'avait contenu que ce qu'il dit lui-même, Grégoire aurait découpé l'action en phases, au lieu de se borner à nous dire que Clodion prit Cambrai.

Il existait donc, au temps de Grégoire de Tours, si mes conjectures sont fondées, un chant populaire sur la prise de la Gaule Belgique par les Francs de Clodion. Et notre narrateur, fidèle à son procédé, a extrait de ce document la seule chose qu'il considérât comme historique. Mais, dépouillé de son caractère barbare et poétique par le résumé incolore du chroniqueur, le chant sur les victoires de Clodion est le plus effacé de tous ceux dont nous pouvons deviner l'existence. Et cependant il devait avoir une rare saveur. Là, sans doute, se retrouvaient quelques-uns des accents du *Prologue*, chantant la supériorité du guerrier franc sur le Romain amolli, et le célébrant comme le porteur prédestiné d'une mission providentielle. C'était, en effet, l'époque héroïque par excellence pour le peuple des Saliens, et il valait la peine de vivre alors, aux jours des grands dangers et des fortes jouissances, quand, se levant en masse, on s'en allait, la framée au poing et la chanson aux lèvres, prendre joyeusement possession de la plantureuse terre de Belgique, le long des rives de l'Escaut et de la Lys. La vieille chaussée romaine, hérissée de châteaux-forts et de postes militaires, qui était depuis plusieurs générations le dernier boulevard de l'Empire, se voyait débordée de tous les côtés, et ses *castella* flambaient comme pour éclairer l'itinéraire des conquérants. Les vastes ombrages de l'antique forêt Charbonnière ne protégeaient plus contre leurs incursions les populations romaines qui vivaient au midi de ce vaste rideau de feuillage : voici que, sur les pas de leurs explorateurs, les hordes barbares apparaissent à la lisière du grand bois, et qu'elles arrivent sous les murs de Cambrai épouvantée. La joie du triomphe n'arrête pas longtemps le peuple vainqueur dans les

délices de la ville prise ; déjà, il reprend sa marche victorieuse en avant, et, de Cambrai jusqu'à la mer, il se répand, ivre d'air et d'espace, dans ces belles plaines dont il va recueillir les moissons. C'est là, dans les ruines des *villas* romaines ou au milieu des forêts abattues par la cognée, qu'il éparpille ses essaims nombreux, et qu'il édifie ses foyers définitifs parmi les domaines partagés comme prix de la conquête.

Pendant les générations suivantes, nous retrouvons le guerrier franc partout où il y aura du sang à verser et du butin à gagner : en Aquitaine, en Auvergne, en Burgondie, en Italie, toujours prêt à porter quelque bon coup à l'ennemi. Mais, la guerre finie, un irrésistible attrait le ramène dans les campagnes flamandes, où il a laissé sa famille et son bien. Fatigué des combats, il suspend son bouclier et sa lance aux murs de sa maison, et, devenu l'élève du Romain qu'il a vaincu, il apprendra de lui l'art plus difficile de remporter des victoires sur la terre rebelle [222].

[222] Cf. G. Kurth, *Les origines de la civilisation moderne*, 2^e édition, t. II, p. 55 et suivantes.

A partir des premières générations qui suivent le moment de la conquête, nous le trouvons naturalisé sur les bords de l'Escaut, naviguant sur ses belles eaux dormantes, avec toute la tranquillité de l'homme qui se sent dans sa patrie et au milieu de son peuple [223]. La *Loi Salique*, dont la rédaction est de cette époque, nous le montre en pleine possession du sol de la Flandre, qu'il inonde de ses sueurs, et auquel il fait produire les mêmes moissons que les Romains. Il cultive le chanvre et le lin ainsi que les céréales, il a des ruches d'abeilles dans son jardin et un épervier sur son perchoir, il étend les conquêtes de l'industrie humaine en s'emparant de la forêt et du marécage, et il annonce de loin ce peuple d'agriculteurs tenaces qui a fait de la Flandre le jardin du monde : race douce et forte, qui, après le labeur de la journée, se repose dans une lourde somnolence au milieu de ses sillons, mais ayant aux heures du danger et de tourmente les réveils terribles du lion.

[223] Dum ego per Scaldem fluvium navigarem, dit Clovis dans un de nos poèmes (Greg. Tur. II, 40), voulant dire qu'il ne pensait pas à se mêler des affaires du dehors.

Comme on voudrait surprendre, à travers les sèches paroles du chroniqueur, la mélodie lointaine de la chanson barbare, qui racontait comment les Francs s'étaient emparés de leur nouvelle patrie ! J'imagine qu'on y sentait vibrer l'ardeur joyeuse et la gaieté matinale d'une race qui court au-devant de l'avenir avec la confiance intrépide de la jeunesse ! Mais, si je ne me trompe, les populations romaines, avec lesquelles les Francs confondirent leurs destinées, ne devaient pas se soucier de redire des hymnes de ce genre. Grégoire de Tours aura froncé plus d'une fois le sourcil en l'entendant traduire, et les sentiments qu'elle doit lui avoir inspirés se devinent à la lecture de son texte, dont le laconisme est ici plus extrême que jamais. Il est donc probable que le chant de Clodion cessa de bonne heure de retentir au milieu des Francs devenus sédentaires.

Mais il vint un jour où, au sein de ces masses apaisées et tranquilles, la fièvre d'aventures qui avait brûlé l'âme des guerriers de Clodion fit de nouveau ébullition chez leurs descendants. A l'appel des prédicateurs, les fils des conquérants de la Gaule coururent, sur les pas de leurs comtes, délivrer le tombeau du Sauveur en Palestine ; d'autres, se trouvant à l'étroit dans la ruche flamande, prirent le chemin de l'Allemagne, et allèrent demander de nouveaux foyers aux régions de la Baltique. Pendant plusieurs générations, les Francs de Flandre se retrouvèrent sous l'empire des sentiments passionnés qui avaient rempli la jeunesse de leur nation, et revécurent ces jours d'ardentes espérances et de joyeuses perspectives. C'est de cette époque que des critiques ont cru pouvoir dater la première rédaction d'une cantilène pleine de fraîcheur, où peut-être s'exhale encore la dernière vibration du chant de Clodion :

Naar Oostland willen wij varen ^[224]
Naar Oostland willen wij heen !
Al over die groene heide
Vrisch over die heide,
Daar is er een betere stêe !

[224]

Nous partons pour l'Ostland !
Pour l'Ostland nous partons,

Par la verte bruyère
Gaîment par la bruyère !
C'est là qu'il fait bon vivre !

Willems, *Oude vlaemsche liederen*, p. 35 et suiv., avec la note de l'éditeur.

Il n'est pas facile, étant donnée la forme succincte sous laquelle Grégoire de Tours nous a conservé l'histoire de Clodion, de dire la part qui y revient à la réalité et à la légende. Un fait cependant est certain, c'est que Clodion a en effet guidé les Francs à la conquête de la Gaule Belgique. Le seul texte où, en dehors de la chronique de Grégoire, le nom de ce roi soit prononcé, nous dépeint, avec une vivacité de couleur bien rare au V^e siècle, une page de l'histoire de cette conquête franque. Clodion avait pénétré avec son armée dans les vastes campagnes de l'Artois. Campés auprès du *Vicus Helena*, les guerriers francs célébraient joyeusement la noce d'un des leurs, lorsque soudain, par la chaussée, Aétius déboucha dans la vallée pleine de chansons et d'appareils de fête. En un clin d'œil, le désordre des combats succède au désordre de la noce ; la jeune fiancée tombe avec son époux aux mains des vainqueurs, et les Francs sont refoulés^[225]. Cet épisode de la carrière militaire d'Aétius se place vers 431 ; il s'accorde donc parfaitement avec la source orale de Grégoire, en ce qu'il nous montre l'invasion franque s'abattant sur l'Artois et guidée par Clodion. Il s'écarte d'elle en ce qu'il nous fait assister à un échec des armes franques, qui, loin d'avoir dès lors pénétré jusqu'à la Somme, auraient été arrêtées au nord de l'Artois.

^[225] Sidon. Apoll. *Carm.* V, 214 et suiv.

Ici nous pouvons nous rendre compte de la distance qui sépare l'épopée de l'histoire. Oubliant tous les épisodes qui ont pu suspendre la marche victorieuse des ancêtres, laissant de côté, surtout, le souvenir humiliant du désastre qui leur fut infligé par le chef romain, la chanson franque n'a retenu les choses que d'une manière vague et générale, et a fait de l'occupation de la Gaule Belgique l'objet d'une seule campagne victorieuse^[226]. Nous voyons par le récit de Sidoine qu'il y en eut au moins plusieurs. On ne sait d'ailleurs pas comment les choses se sont passées après le succès remporté par Aétius. Il peut avoir traité avec les barbares immédiatement après sa victoire, et leur avoir laissé le pays où ils s'étaient établis, comme fit Julien en 358 après sa victoire en Toxandrie. Clodion,

d'autre part, peut s'être étendu vers le sud à la faveur de ce traité, avec la qualité d'allié ou de confédéré.

[226] C'est un procédé peu critique que celui de Huguenin, qui, cousant ensemble la tradition légendaire et les textes historiques, écrit ce qui suit, p. 14 : « Nous apprenons de Grégoire de Tours qu'après avoir réintégré ses tribus sur le sol de la Gaule, Clodion se retrancha dans la forteresse de Dispargum, sur les limites (V. ci-dessus p. 118, n. [192]) de la Toxandrie et du territoire romain. De là il envoya des éclaireurs pour reconnaître la situation de Cambrai, qui dominait le cours supérieur de l'Escaut dans la deuxième Belgique. D'un bond rapide, le chef salien se saisit de la cité, s'empara de Tournai, et se dirigea ensuite vers le bourg d'Helena, dans le territoire d'Arras. »

Dans tous les cas, c'est à lui incontestablement qu'il faut faire remonter l'extension la plus méridionale prise par la race franque dans sa patrie flamande. Le gros de la population resta d'ailleurs confiné au nord de la Canche, et n'atteignit jamais la Somme. Tournai et Cambrai mêmes, ces conquêtes de la première heure, ne reçurent qu'un assez faible appoint de population franque, car ces localités ne cessèrent de rester romanes de langue. On peut en dire autant de Boulogne et de Téroouanne, bien que les flots des agriculteurs francs soient venus, pour ainsi dire, battre le pied des murailles de ces deux villes épiscopales, que nous voyons cernées au moyen âge par des groupes de localités ne parlant que le flamand [227].

[227] Je renvoie, pour la preuve de ces allégations, à mon mémoire *Sur la frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, qui paraîtra prochainement dans les *Mémoires couronnés de l'Académie de Belgique*.

J'ai à peine besoin d'ajouter, pour finir, que l'extermination de la population romaine de Cambrai par les Francs, telle qu'elle semble admise par le *Liber Historiae*, n'est qu'une hypothèse arbitraire, ou, pour mieux dire, une interprétation erronée qu'il faut laisser pour compte à l'auteur de cette chronique. Elle n'est, dans aucun cas, puisée dans la chanson populaire, qui, selon toute vraisemblance, lui est restée inconnue. Les habitants de Cambrai et de Tournai n'ont pu être massacrés par les Francs, puisque la toponymie nous montre le fond de la population de ces villes composé, à toutes les époques, d'éléments romans sans mélange.

CONCLUSION. — La chanson de Clodion raconte avec quelques exagérations épiques les conquêtes de ce roi, laisse de côté tous les détails peu poétiques ou peu glorieux pour les Francs, et groupe en un seul récit

une série d'événements qui s'éparpillèrent peut-être sur plusieurs années. Prise dans son ensemble cependant, elle est historique, ainsi que cela résulte du remarquable accord entre la tradition populaire recueillie par Grégoire, et le poème de Sidoine dont il ne paraît pas avoir eu connaissance.

CHAPITRE V

Mérovée.

Tous les peuples primitifs ont cru à l'origine surnaturelle de leur dynastie. Leurs rois étaient les descendants des dieux : c'était leur principal titre à l'obéissance des guerriers, c'était aussi le plus beau titre de noblesse de la nation elle-même. De là les nombreuses traditions poétiques sur les généalogies royales. Les Francs ont eu la leur, que je vais exposer d'après Frédégaire, Grégoire de Tours ayant cru devoir la passer sous silence.

Frédégaire, comme nous l'avons vu plus haut, n'a pas l'ombre d'esprit critique. Il raconte sans sourciller les récits les plus fabuleux, se bornant, lorsqu'il le faut, à sacrifier les détails les plus choquants pour l'esprit chrétien, et se figurant, dans sa naïveté, qu'ils seront plus vrais quand il les aura rendus plus vraisemblables. D'instinct, il applique, aux données que lui fournit la tradition germanique, le procédé banal d'Evhémère, qui consiste à laisser passer la mythologie entière, sauf à ramener ses dieux à des proportions humaines. Il a humanisé ici une légende qui célébrait la descendance divine de la dynastie mérovingienne.

Pour faire toucher du doigt la vérité de cette observation et mettre dans tout son jour le procédé particulier de Frédégaire, je vais montrer de quelle manière, dans une occasion analogue, il a remanié un récit dont la version primitive nous est heureusement conservée. Il s'agit de la légende relative à l'origine du nom des Lombards. Cette tradition, dont, au VI^e siècle, l'*Origo Gentis Langobardorum* nous a reproduit la forme la plus pure, est foncièrement fabuleuse, et ce serait perdre sa peine que de vouloir y trouver un noyau historique. C'est ce qu'a fort bien vu Paul Diacre, qui, au VIII^e siècle, reproduit la même légende, et qui croit devoir ajouter qu'elle est ridicule et digne de mépris, sans essayer d'en garder quoi que ce soit. Si, au contraire, vous lisez la version de Frédégaire, vous ne pouvez que vous étonner des efforts désespérés du brave homme pour sauver la plus grande

partie possible du récit. On en jugera par le petit tableau suivant, où je reproduis les trois versions en regard, en y ajoutant le résumé qu'en donne une *Historia Langobardorum* qui n'est elle-même qu'un abrégé de l'*Origo*.

Origo Gentis Langobardorum, c. 1.

Tunc Ambri et Assi, hoc est duces Wandalorum, rogaverunt Godan ut daret eis super Winniles victoriam. Respondit Godan dicens : Quos sol surgente antea videro, ipsis dabo victoriam. Eo tempore Gambara cum duobus filiis suis, id est Ybor et Agio, qui principes erant super Winniles, rogaverunt Fream [uxorem Godan] ut ad Winniles esset propitia. Tunc Frea dedit consilium, ut sol surgente venirent Winniles et mulieres eorum crines solutae circa faciem in similitudinem barbae et cum viris suis venirent. Tunc luciscente sol dum surgeret, giravit Frea, uxor Godan, lectum ubi recumbebat vir ejus, et fecit faciem ejus contra orientem, et excitavit eum. Et ille aspiciens vidit Winniles et mulieres ipsorum habentes crines solutas circa faciem, et ait : Qui sunt isti Longibarbae ? Et dixit Frea ad Godan : Sicut dedisti nomen, da illis et victoriam. Et dedit eis victoriam ut ubi visum esset vindicarent se et victoriam haberent. Ab illo tempore Winnilis Langobardi vocati sunt.

Histor. Langobardorum. (Codex Gothanus.)

Hic incipiens originem et nationem seu parentelam Langobardorum, exitus et conversationem eorum, bella et vastationes quae fecerunt reges eorum, et patrias quas vastarunt, Vindilicus dicitur amnis ab extremis Galliae finibus ; juxta eundem fluvio primis habitatio et proprietas eorum fuit. Primis Winili proprio nomine seu et parentela, nam ut asserit Hieronimus^[228], postea ad vulgarem vocem Langobardi nomen mutati sunt pro eo ad barba prolixa et nunquam tonsa.

^[228] Erreur : c'est Isidore de Séville *Etymol.* IX, 226 : Langobardos vulgo ferunt nominatos a proluxa barba et nunquam tonsa. Vindilicus amnis ab extremis Galliae erumpens, juxta quem fluvium habitasse et ex eo traxisse nomen Wandali perhibentur.

Ce passage nous montre la raison du rapport établi par notre auteur entre les noms des Lombards et le Vindelicus : il croyait à l'identité des *Vandales* et des *Winiles* ou Lombards, et il s'est figuré que c'était encore de ces derniers que parlait S. Isidore. (Voir *Script. Rer. Langob.*, éd. Waitz, p. 8, n. 2.)

Paul Diacre, *Historia Langobardorum*, I, 8.

Refert hoc loco antiquitas ridiculam fabulam : quod accedentes Wandali ad Godan victoriam de Winnilis postulaverint, illeque responderit, se illis victoriam daturum quos primum oriente sole conspexisset. Tunc accessisse Gambara ad Fream, uxorem Godan, et Winnilis victoriam postulasse Freaque consilium dedisse, ut Winnilorum mulieres solutos crines erga faciem ad barbae similitudinem componerent manequae primo cum viris adessent seseque Godan videndas pariter e regione, qua ille per fenestram orientem versus erat solitus aspicere, conlocarent. Atque ita factum fuisse. Quas cum Godan oriente sole conspiceret dixisse : Qui sunt isti Longibarbi ? Tunc Frea subjunxisse, ut quibus nomen tribuerat victoriam condonaret. Sicque Winnilis Godan victoriam concessisse.

Haec risui digna sunt et pro nihilo habenda. Victoria enim non potestati est adtributa hominum, sed de caelo potius ministratur.

9. Certum tamen est Langobardos ab intactae ferro barbae longitudine cum primis Winnili dicti fuerint ita postmodum appellatos. Nam juxta illorum linguam *lang* longam *bart* barbam significat. Wotan sane, quem adjecta littera Godan dixerunt ipse est qui apud Romanos Mercurius dicitur et ab universis Germaniae gentibus ut deus adoratur ; qui non circa haec tempora, sed longe antequam, nec in Germania sed in Graecia fuisse perhibetur.

Frédégaire, III, 65.

Langobardorum gens, priusquam hoc nomen adsumerit, exientes de Scathanavia que est inter Danuvium et mare Ocianum cum uxores et liberis Danuvium transmeant. Cum a Chunis Danuvium transeuntes fuissent comperti, eis bellum conarint inferre, interrogati a Chuni, que

gens eorum terminos introire praesumerit. At ille mulieris eorum praecipiant comam capitis ad maxillas et mentum legarint, quo potius virorum habitum simulantes plurima multitudine hostium ostenderint, eo quod erant mulierum coma circa maxillas et mentum ad instar barbae valde longa. Fertur desuper uterque falangiae vox dixisse : Haec sunt Langobardi, quod ab his gentibus fertur eorum deo fuisse locutum, quem fanaticae nominant Wodano. Tunc Langobardi clamassent : Qui instituerat nomen, concidere victoriam. Hoc prilio Chunus superant, partem Pannoniae invadunt.

On le voit, l'*Origo* et Paul Diacre nous ont gardé le récit traditionnel tel qu'ils l'ont eux-mêmes entendu. Frédégaire n'a pas la naïveté du premier ni le sens historique du second ; il n'ose, ni croire à la fable, parce qu'elle est trop païenne, ni la rejeter résolument, parce que cela est trop hardi, et alors il la mutile pour la rendre vraisemblable. Dans la version qu'il nous présente, il ne reste plus que ceci : les femmes des Lombards ont été prises un jour pour des hommes à longue barbe, et de là vient le nom de leur peuple. Tout le reste a disparu : le danger couru par les Lombards, l'intervention de la déesse, le stratagème de celle-ci, le serment de Wodan et enfin Wodan lui-même. Il reste, il est vrai, le mot qu'il a prononcé, mais ce mot s'est prononcé tout seul, il est tombé du ciel, on ne sait de quelle bouche il est sorti. Tel est le procédé de Frédégaire. Il rend inepte et à peu près inintelligible l'histoire qu'il raconte, parce qu'il veut la sauver tout en la dépouillant de son caractère païen. N'eussions-nous pas conservé les documents qui nous ont permis de faire le contrôle de son récit, encore aurions-nous été autorisés, par la simple inspection de celui-ci, à conclure à la présence, dans la version primitive, d'un élément mythologique éliminé par le chroniqueur. Et, partout où nous le voyons raconter des récits analogues, et se débattre visiblement pour donner à la fable le masque de la réalité, nous sommes fondés à admettre qu'il se trouve aux prises avec une donnée mythologique.

Appliquons à la légende de Mérovée le résultat de notre comparaison : nous y verrons tout de suite en quoi Frédégaire a altéré sa donnée. Le *bistea Neptuni* n'est autre chose qu'un dieu marin ou fluvial, et l'expression *Quinotauro similis* fait allusion aux cornes que les Germains, aussi bien que

les peuples classiques, attribuaient à ce genre de divinités. Le *aut a bistea aut a viro* est une assez plaisante expression de l'embarras où cette malencontreuse légende jette notre chroniqueur, qui, ne pouvant croire que Mérovée soit le fils d'un dieu, est obligé d'admettre qu'il doit le jour à une bête, à moins toutefois, ajoute-t-il dans sa simplicité, que la reine n'ait conçu de son mari. Le récit défiguré par Frédégaire se rétablit donc dans les termes suivants : un jour que la reine, femme de Clodion, se baignait dans la mer, un dieu s'unit à elle, et de cette union naquit Mérovée, le héros éponyme de la dynastie franque [229].

[229] Des légendes de ce type sont nombreuses chez tous les peuples indo-européens. Sans essayer d'en faire l'énumération, je me contenterai de signaler la curieuse ressemblance de la nôtre avec une tradition lombarde sur la reine Théodelinde, qui est rapportée par les frères Grimm dans *Deutsche Sagen*, II, p. 47, mais qui est anthropomorphisée plus encore que celle de Mérovée.

A quand remonte cette légende ? Évidemment, elle est antérieure à la conversion du gros de la nation au christianisme : elle n'a pu naître que dans un milieu païen, et c'est tout au plus si, à partir de la conversion, elle aura traîné parmi les Francs une existence précaire, exposée à des mutilations du genre de celle que lui a infligée Frédégaire. Elle existait donc déjà du temps de Grégoire de Tours, et on est fondé à admettre qu'elle a dû être connue de lui. On devine bien ce qu'il en aura pensé. Évêque chrétien et fils de Romains, il avait un point de vue plus critique que Frédégaire, et il ne pouvait admettre d'aucune manière cette bête de Neptune, semblable au Minotaure, qui aurait été le père de Mérovée. Tout ce qui avait pour lui quelque couleur de vérité, c'est que Mérovée avait pour mère la femme de Clodion : sur ce point, nulle difficulté. Mais qui était son père ? Évidemment pas le dieu marin, qui n'existait pas, ou qui n'était qu'un démon ! Était-ce Clodion alors ? Il était bien plus facile d'admettre cette hypothèse, sans compter qu'elle était la plus morale, la plus honorable pour la dynastie, la plus vraisemblable aussi. La seule difficulté, c'est qu'elle était en contradiction formelle avec l'unique source qui parlât de l'origine de Mérovée. Grégoire incline naturellement à admettre la paternité de Clodion, mais il n'ose cependant l'affirmer d'une manière absolue, en présence de la légende qui dit le contraire, et alors il écrit cette phrase dubitative, qui est l'expression adéquate de ses doutes et de sa somme

d'esprit critique : *Quelques-uns croient que Mérovée est de la race de Clodion* [230]. On s'est généralement trompé sur la portée de ces paroles, se figurant qu'elles contenaient une allusion à une autre version sur l'origine de Mérovée [231]. Nous verrons, plus d'une fois encore, notre chroniqueur recourir à la même formule dubitative, lorsqu'il sera obligé de rapporter, sur la foi d'une tradition orale, un récit qu'il éprouve de la difficulté à croire. Pour peu qu'on soit familiarisé avec ses habitudes littéraires, on parvient, si je puis ainsi parler, à lire entre ses lignes, et la véritable portée de ses réticences apparaît avec une grande clarté. C'est comme si Grégoire nous disait formellement : « Je connais une tradition d'après laquelle Mérovée serait fils d'un dieu marin. Mais, comme il n'y a pas de dieu marin, et que, de plus, cette impertinente tradition attribuée à notre dynastie royale une origine flétrissante, je préfère m'en tenir à l'opinion la plus vraisemblable, et qui a pour elle de bonnes autorités. »

[230] De hujus stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt. Greg. Tur., II, 9.

[231] Déjà le *Liber Historiae* interprète les paroles de Grégoire dans ce sens qu'il existerait une version d'après laquelle Mérovée ne serait pas le fils, mais seulement le parent de Clodion, et c'est cette version qu'il adopte : *Chlodione rege defuncto, Merovechus de genere ejus regnum ejus accepit* (c. 5). Une généalogie des rois mérovingiens, qui semble être du VIII^e siècle, et que l'on trouvera reproduite dans l'appendice de ce livre, fait hardiment un pas de plus dans ce sens, et donne la lignée suivante de Faramond jusqu'à Clovis : *Faramundus genuit Chlenum et Chlodionem. Chlodius genuit Chlodebaudum. Chlodebaudus genuit Chlodericum, Chlodericus genuit Chlodovaeum et Chlodmarum*. On le voit, Mérovée est tout simplement éliminé, et Clovis se rattache par Chlodéric (= Childéric) à un fils de Chlodion qui s'appelle Chlodebaud. Aimoin I, 6, s'en tient à la version du *Liber Historiae* : *Post haec Chlodione rege vita decedente Meroveus ejus affinis regni Francorum gubernacula suscepit*. Un vieil auteur cité par Fauriel qui ne le nomme pas : *Quia sine filio fuit (Chlodio) successit ei in regno nepos ejus Meroveus*. De même les chroniques de Saint-Denis : *Après lui (Clodion) régna Mérovée. Cilz Mérovée ne fu pas son fils, mais il fu de son lignage* (Bouquet, III, p. 159). Ce point de vue a été, je pense, celui de la plupart des chroniqueurs du moyen âge ; je le retrouve encore dans Robert Gaguin : *Compendium de Francorum gestis*, f. III. Fauriel s'y est laissé prendre, et écrit : « Grégoire de Tours reconnaît qu'il y avait de son temps des hommes qui affirmaient que Mérovée était, sinon le fils de Clodion, du moins de sa race, de sa famille, mais il ne se prononce point sur cette opinion, il ne l'adopte point, et semble par là la déclarer douteuse (I, p. 215) ». Fauriel va même plus loin et fait état du témoignage de certains chroniqueurs que lui-même dit « *de plusieurs siècles postérieurs à Frédégaire* », et d'après lesquels Clodion

n'avait pas de fils et Mérovée n'était que son neveu (*Hist. de la Gaule mérid.*, p. 216). Von Sybel aussi croit pouvoir mettre sur la même ligne la tradition rapportée par Grégoire, et les généalogies factices des Mérovingiens, compilées au VIII^e siècle, pour conclure en faveur de son système, d'après lequel l'existence d'une famille royale chez les Francs n'est pas prouvée avant Childéric.

La tradition franque sur l'origine de Mérovée existait donc dès le temps de Grégoire de Tours, et remontait jusqu'au passé de la nation. Mais que signifie-t-elle ? Est-il vrai, comme l'a pensé Waitz^[232], après d'autres^[233], que ce soit simplement une légende étymologique, suggérée par le désir d'interpréter le nom de Mérovée, qui deviendrait ainsi le fils de la mer ? Müllenhoff le nie. Mer se disait en franc *mari*, et il est peu probable que l'*umlaut* ait atteint dès lors l'*a* radical d'un mot pour en faire un *e*^[234]. Ensuite, il est visible que Frédégaire ne pense nullement à expliquer le nom de Mérovée, et que sa source orale n'y pense pas davantage. Ce qu'il s'agit d'expliquer, c'est le nom de *Merovingi* porté par les princes de la dynastie ; aussi Frédégaire a-t-il soin d'ajouter, après avoir rapporté la légende : *Per eo regis Francorum post vocantur Merohingii*. Nous ne sommes donc pas ici en présence d'une fantaisie étymologique ; les Francs du V^e siècle n'avaient pas d'érudit qui pût se passer cette distraction, et la légende a un caractère trop archaïque pour cela ; elle est l'expression d'un sentiment national intense, qui pousse à la glorification de la dynastie, et qui le fait à la manière populaire, c'est-à-dire en lui attribuant une origine divine. L'ancêtre éponyme des Mérovingiens est un fils de dieu : voilà tout ce que veut dire la légende, rien de plus, rien de moins.

[232] Waitz, *Verfassungsgeschichte*, t. II, p. 33.

[233] Notamment Eckhart, cité ci-dessus, p. 9. Le passage que j'y reproduis est précédé immédiatement des lignes suivantes : « Fabulam hanc ex nomine Merovei ortam esse certum est. *Mer* enim *mare*, et sax. *veh* vel german. *vieh* bestiam, pecus vel animal notat, unde si compositum facias *Mervich* et latinobarbare *Meroveus* id designabit *animal marinum sive bestiam Neptuni*. »

[234] K. Müllenhoff, *Die Merovingische Stammsage* dans Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. VI.

Cela établi, faut-il aller, avec quelques-uns, jusqu'à contester l'historicité de Mérovée lui-même, et le regarder comme un être mythique inventé pour rendre compte du patronymique *Meroving* ? Ceux qui le

prétendent soutiennent que cet appellatif viendrait, non d'un héros qui n'a jamais existé, mais du nom de la Merwe, bras de mer à l'embouchure de l'Escaut, et dont les populations riveraines auraient fait un dieu. Les rois francs seraient des *Merwings*, c'est-à-dire des descendants de la Merwe, et leur éponyme Merovechus disparaîtrait de l'histoire, qui d'ailleurs ne connaît de lui que son nom. Du reste, si les rois francs devaient leur nom à *Merovech*, c'est *Meroveching* qu'ils devraient s'appeler ; or, ce nom ne figure nulle part dans les sources, qui écrivent unanimement *Meroving*.

Ainsi raisonne K. Müllenhoff. Je ne saurais pas être de son avis, et je déclare ingénument que, des deux interprétations du nom de *Meroving*, celle que nous donne le chroniqueur du VII^e siècle me paraît de beaucoup préférable à celle du savant notre contemporain. A une époque où l'on continuait de se servir du suffixe *-ing* pour former des noms patronymiques, il était difficile qu'on se trompât sur la valeur du radical qui précédait le nom, et j'imagine que tout le monde sentait le nom de *Merovech* à travers celui de *Meroving*. C'est toujours un nom propre d'homme qui forme le radical des mots ayant un suffixe en *-ing*, et, chaque fois, ce nom désigne l'ascendant commun ou le chef suprême. Je ne connais pas d'exemple du contraire en pays franc, et *Meroving* serait ici une exception unique. Müllenhoff, il est vrai, admet que la Merwe aurait été d'abord personnifiée, mais c'est là une supposition fort gratuite. Il se trompe également en niant que *Meroving* vienne de *Merovechus*, parce qu'il ne présente pas la forme *Meroveching* ; *Meroving* n'est, en effet, que la contraction de la forme *Meroveching*, après la chute de l'aspirée *ch*, qui a produit la forme intermédiaire *Meroving*. Si les formes *Meroveching* ou *Meroving* n'apparaissent jamais dans nos textes, c'est que le nom lui-même y est très rare : Grégoire de Tours ne l'emploie jamais, Frédégaire et le *Liber Historiae* ne l'offrent qu'une seule fois chacun ; après cela, on ne le trouve que dans le *Vita Columbani* de Jonas, dans le prologue de la *Lex Alamannorum et Bauariorum*, dans le *Vita Agili*, dans le *Vita Karoli* d'Eginhard, et dans quelques autres textes cités au bas de cette page^[235]. La rareté du terme s'explique sans doute par ce fait que les écrivains romains n'avaient pas l'intelligence des patronymiques tudesques ; mais elle suffit pour nous permettre d'expliquer l'absence d'une forme *Meroveching*. La chute de l'aspirée *ch* apparaît dès le VII^e siècle dans

Meroveus, *Chlodoveus*, etc., à plus forte raison devait-elle avoir lieu de bonne heure dans *Meroveching*, forme où l'aspiration gutturale était encore plus difficile à rendre pour des gosiers romains^[236]. D'ailleurs, la preuve que *Meroving* se rattache bien à *Merovech* par un hypothétique *Meroveching* est fournie par le poème anglo-saxon de Beowulf, qui le contient sous la forme *Merovioing*, dérivé de *Merovio* qui est lui-même la forme saxonne du *Merovich* franc^[237]. *Meroving* est donc bien, quoi qu'en dise Müllenhoff, le patronymique de *Merovech*. Et il reste constant que les Francs, comme tous les autres peuples, ont entendu désigner par ce patronymique la descendance de leurs rois d'un héros national, que celui-ci soit historique ou purement légendaire.

[235] Frédég., III, c. 9 : Meroveum, per eo regis Francorum post vocantur Merohingii.

Liber Historiae, c. 5 : Ab ipso Merovecho rege utile reges Francorum Merovingi sunt appellati.

Jonas, *Vita Columbani*, c. 57 : Aiebant enim nunquam se audiisse Merovingum in regno sublimatum voluntarium clericum fuisse.

Eginhard, *Vita Karoli*, I, *in init.* : Gens Merovingorum, de qua Franci reges sibi creare soliti erant.

Lex Bajuvariorum, tit. I : Regnum Mervungorum.

Mirac. S. Agili, c. 3 : Rodberto apud Merovingiam, quae alio nomine dicitur Francia, tenente jus regium.

Hariulf, *Chronic. Centul.* (Bouquet, III, p. 349) : Inter misso Sicamborum vocabulo Merovingi dicti sunt.

Roricon (Bouquet, III, p. 4) : A quo Franci et prius Merovinci dicti sunt.

Beowulf, fitte XL :

Us waes â siddan
Merevioinga
Milti ungyfede.

C'est-à-dire : « Depuis lors, l'amitié des Mérovingiens nous a été refusée. »

Bachlechner a restitué le mot *Merevioinga*, et montre d'ailleurs qu'il vient de *Merovio*, forme anglo-saxonne de *Merovig*, comme *Osweoing* de *Osweo* (Haupt, *Z. f. d. A.*, VII (1849) p. 524 et suiv.).

[236] Cf. les noms lorrains *Créhange* et *Fleurange*, formes françaises de *Krichingen* et de *Florchingen*.

[237] V. Bachlechner, *Die Merovinger im Beowulf* dans Haupt, *Zeitschr. für deutsches Alterthum*, t. VII (1849) p. 524 et suiv.

Je crois d'ailleurs à l'historicité du personnage de Mérovée. Sans doute, on aurait pu l'inventer pour rendre compte du nom dynastique ; sans doute, ceux qui lui refusent une existence historique peuvent arguer de ce qu'il n'apparaît nulle part dans l'histoire des Francs, excepté dans ce passage-ci, qui est emprunté à une légende mythologique. Mais ces raisons ne suffisent pas pour l'écarter. Le nom que la légende donne à l'ancêtre éponyme des Francs est de ceux qui reparaissent fréquemment dans leur lignée : nous le voyons porté par des fils de Chilpéric, de Clotaire II, de Théodebert II et de Théodoric II : cela est déjà une présomption en faveur du Mérovée éponyme. Et pourquoi se figurer que la tradition poétique des Francs aurait pu se tromper sur l'existence d'un personnage qu'elle-même plaçait après Clodion, c'est-à-dire dans la seconde moitié du V^e siècle ? L'historicité incontestée de Clodion nous garantit ici celle de son fils Mérovée. Si ce dernier était fictif, la tradition en aurait fait le père de Clodion, et non son fils. D'autre part, Grégoire de Tours, si défiant de la légende, parle cependant du roi Mérovée avec une assurance qui laisse croire qu'il le considère comme connu de tout le monde : à le regarder bien, ce texte semble écrit, non pour nous apprendre l'existence de Mérovée, qu'il suppose universellement connue, mais pour nous mettre au courant de ce qu'on raconte sur son origine. Il en résulterait que le nom de Mérovée lui était connu par ailleurs. Et je crois voir au moins un document dans lequel il aura pu être mentionné : c'est le chant épique sur la jeunesse de Childéric, dont je parlerai dans le chapitre suivant. Ce chant, qui racontait la captivité de Childéric et de sa mère chez les Huns, nommait sans doute, à cette occasion, le père du jeune prince. Dans tous les cas, il est certain que le lien de filiation qui rattache Childéric à Mérovée ne fait pas l'ombre d'un doute pour Grégoire. Or, comme il n'était point parlé de ce lien dans la légende que nous étudions, il est indispensable d'admettre qu'il a connu Mérovée par une autre source encore, soit orale, soit écrite. Et cette source, quelle qu'elle soit, ne peut s'être trompée sur le point qui nous occupe. Ou elle était écrite, et alors elle ne disait que ce qu'elle savait bien ; ou elle était traditionnelle, et alors elle rapportait un chant qui s'était formé à une époque où nul ne pouvait avoir oublié le nom du père de Childéric.

Si, comme tout le montre, Mérovée, fils de Clodion qui fleurit en 430, et père de Childéric qui règne déjà en 457, était roi des Francs lors de la

bataille de Mauriac (451), c'est lui qui a été à la tête du contingent franc d'Aétius, et c'est lui qui, après la victoire, s'est laissé duper, au dire de la tradition, par le général romain. Aétius, en effet, était parvenu à réunir sous ses drapeaux les Francs et les Visigoths, et ils avaient été pour une bonne part dans son succès ; même le roi des Visigoths, Théodoric, était resté sur le champ de bataille. De peur d'avoir à partager avec d'autres les profits de la victoire, Aétius renvoya sans retard Thorismund, fils de Théodoric, en lui faisant craindre la compétition de ses frères à la succession paternelle, et il se débarrassa du roi des Francs par une ruse semblable [238]. Voilà ce que nous raconte Grégoire, d'après des traditions qui ont déjà singulièrement élaboré la dramatique figure d'Aétius. Ces traditions ne sont pas franques ; elles concentrent l'intérêt autour du général romain, elles ne font apparaître le roi des Francs qu'à l'arrière-plan, elles ne disent d'ailleurs pas même son nom, que Grégoire se serait bien gardé d'omettre ici s'il l'avait connu, et elles nous obligent à recourir à la conjecture pour le retrouver.

[238] Greg. Tur., II, 7.

Je conclus de tout ce qui précède, que la légende poétique des Francs sur l'origine de la dynastie mérovingienne repose sur une base historique. Clodion, Mérovée et Childéric se succèdent de père en fils à la tête de leur peuple. Il n'y a pas lieu de douter de l'historicité des deux premiers, non plus que du lien de filiation qui rattache le troisième au second, et le second au premier. En revanche, la tradition relative à la naissance de Mérovée est un mythe populaire qui, suggéré peut-être par le nom de ce héros, était destiné à glorifier la dynastie royale conformément à l'habitude de tous les peuples germaniques.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans faire une autre observation qui ne trouverait nulle part sa place mieux qu'ici. C'est que les Francs n'ont point possédé, comme les autres peuples, des généalogies rattachant leurs rois aux dieux, et les faisant descendre de Wodan, l'ancêtre commun de tous les rois anglo-saxons et scandinaves. Leurs souvenirs, au moment où Grégoire de Tours les consigne, ne remontent pas au delà du troisième ascendant de Clovis, et ils ne lui connaissent aucune filiation divine. Cependant la tendance à faire descendre leurs rois des dieux apparaît chez eux également, et se manifeste dans la légende de Mérovée. Celui-ci est devenu le point de

départ d'une tradition mythologique qui semblait appelée, si le christianisme n'était venu l'arrêter net, à servir de lien entre la dynastie des Francs et leurs dieux. Que conclure de là, sinon que la nation des Saliens, comme telle, devait être de date assez récente, puisque l'histoire poétique de sa dynastie n'avait pas encore subi l'élaboration ordinaire, et que le souvenir de ses origines historiques n'était pas encore effacé ? Il n'est pas sans intérêt de constater ici l'accord entre les données de l'histoire et les souvenirs de la poésie autour d'un même fait, à savoir la formation tardive de la nationalité salienne et de ses traditions mythologiques.

CHAPITRE VI

La jeunesse de Childéric.

Childéric semble avoir été le héros de plus d'un chant national chez les Francs. Ils doivent avoir eu quelque affection pour ce type de *vert galant* dont la bravoure faisait pardonner les légèretés, et qui sut inspirer des amitiés et des amours également passionnées. Je crois trouver dans nos sources la trace d'au moins trois chansons qui lui étaient consacrées. La première était relative aux dramatiques aventures de son enfance ; la seconde racontait sa brouille et sa réconciliation avec son peuple ; la troisième célébrait son mariage avec Basine, et les visions prophétiques de sa nuit nuptiale. Chacune de ces trois chansons mérite un examen détaillé.

Je commence par les *Enfances Childéric*. Qu'on me permette de donner ce nom au poème auquel il est fait allusion dans nos sources, et qui semble être resté inaperçu de tous les critiques. C'est Frédégaire qui nous en a conservé la mémoire. Parlant du fidèle Wiomad, dont nous nous occuperons plus longuement à l'occasion de la deuxième chanson sur Childéric, il dit : *Wiomadus Francus fidelissimus ceteris Childerico, qui eum cum a Chunis cum matre captivus duceretur, fugaciter liberavit* ^[239].

[239] Frédég. III, 11.

Ces quelques lignes ouvrent toute une perspective. Elles nous laissent entrevoir l'existence de traditions franques sur les invasions hunniques ; elles font apparaître, au fond de l'épopée mérovingienne, le redoutable roi des Huns avec son innombrable armée de peuples vassaux et de rois en tutelle.

Il n'y a là rien de surprenant. Nous savions déjà, par le Nibelungenlied et par plusieurs poèmes du *Heldenbuch*, la place considérable occupée par Attila dans l'épopée du peuple allemand. Ces poèmes eux-mêmes ne sont que le dernier écho des nombreuses chansons germaniques sur le roi des

Huns. La trace en est déjà manifeste dans les récits des historiens du V^e siècle, et Jordanès, qui a recueilli ceux des Goths, mêle plus d'une fois l'histoire et la légende dans ce qu'il dit des Huns^[240]. Il n'y a aucune raison de croire que, seuls parmi les peuples germaniques, les Francs n'aient rien raconté sur ces terribles guerriers. Ils avaient été en contact avec eux ; ils avaient été sur leur chemin à l'aller et au retour de leur expédition en Gaule, ils s'étaient mesurés avec eux à Mauriac, ils avaient vu les villes périr sous leurs coups ou sauvées par de saints évêques. Aussi avaient-ils, au VI^e siècle, des récits émouvants dans lesquels ces tragiques péripéties étaient déjà racontées avec des ornements légendaires. A Maestricht, on rapportait que saint Servais, évêque de Tongres, avait prévu les malheurs qui allaient fondre sur sa ville, qu'il était allé à Rome pour implorer la clémence divine sur le tombeau de saint Pierre, et que le prince des Apôtres lui était apparu pour lui dire que Tongres était condamnée par le jugement de Dieu, mais que le spectacle de sa destruction lui serait épargné. Le saint était alors rentré chez lui, avait préparé son tombeau, et était allé mourir à Maestricht, où on l'enterra le long de la chaussée publique, sur les bords de la Meuse. Et, disait la légende, la neige était habituée à respecter son repos sacré : en plein hiver, quand elle couvrait tous les endroits, elle ne descendait jamais sur son tombeau^[241].

[240] Voir en particulier les légendes sur l'origine des Huns (c. 24), sur la guerre de Balamir, leur roi, avec Hermanaric (ibid.), et surtout sur la bataille de Mauriac (c. 40) : Nam, si senioribus credere fas est, rivulus memorati campi humili ripa praelabens, peremptorum vulneribus sanguine multo proventus est, non auctus imbribus, ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento. Et quos illic coegit in aridam sitim vulnus inflictum, fluenta mixta clade traxerunt : ita constricti sorte miserabili sorbebant, potantes sanguinem quem fuderant sauciati. Il y a là plusieurs traits épiques, notamment le ruisseau gonflé de sang, et le sang avalé par les combattants : on retrouve le dernier à plusieurs reprises dans la poésie épique du moyen âge, en particulier dans le poème des Nibelungen et dans l'histoire du combat des Trente (*Bois ton sang, Beaumanoir !*)

[241] Greg. Tur. II, 5, et *Glor. Conf.* c. 71.

Metz et Orléans racontaient d'autres légendes de l'époque d'Attila. A Metz, les prières de saint Étienne n'avaient pas eu plus de succès que celles de saint Servais, et sa ville épiscopale avait été condamnée à périr sous les coups des hordes hunniques. Mais, par une faveur spéciale de la

Providence, l'église qui lui était dédiée avait été sauvée miraculeusement^[242]. Orléans avait une histoire plus réconfortante encore : là, une légende singulièrement dramatique, et qui semble avoir été stylisée d'assez bonne heure, montrait l'évêque saint Aignan tenant en quelque sorte les destins en suspens par ses prières, et amenant l'armée de secours sous les murailles de la ville au moment où l'ennemi les battait déjà en brèche^[243]. A côté de ces saints pontifes protecteurs des cités apparaissait, dans les traditions des populations romanes, un personnage bien fait pour devenir un héros d'épopée, et dont la figure poétique suffirait à elle seule pour prouver que les Gallo-Romains du V^e siècle étaient capables de créations épiques : je veux dire Aétius, ce pendant civilisé du redoutable barbare, dont la physionomie a de bonne heure appelé les légendes. Aétius devient, dans les traditions des provinciaux, un Achille doublé d'un Ulysse, et qui est favorisé de la protection spéciale des saints^[244]. Ces récits profondément populaires, dans lesquels la réalité historique ne se laisse plus qu'entrevoir, circulaient de bouche en bouche au temps de saint Grégoire de Tours, et les populations franques des bords de la Meuse les redisaient avec le même intérêt que les habitants gallo-romains de la Lorraine ou des bords de la Loire.

[242] Greg. Tur. II, 6.

[243] V. Greg. Tur. II, 7. Le récit de Grégoire offre une version déjà fort épique de l'épisode du siège d'Orléans, qu'on retrouve sous une forme plus conforme à l'histoire dans un *Vita Aniani* publié par Theiner.

[244] Greg. Tur. II, 7.

Mais c'étaient là des traditions d'origine ecclésiastique et chrétienne ; elles n'étaient pas nées au milieu du peuple franc, qui était encore barbare et païen à l'époque d'Attila, et elles ne furent jamais pour lui que des légendes adventices. Les souvenirs qu'il avait gardés lui-même du *fléau de Dieu* avaient une couleur toute différente ; c'étaient des épisodes de guerres et d'aventures, reflétant cette vie belliqueuse et mouvementée qui était celle de tous les peuples germaniques.

L'histoire à laquelle fait allusion Frédégaire est elle-même le récit d'un des nombreux épisodes de l'invasion hunnique. Les Huns, en passant par le pays franc, ont fait prisonniers le jeune roi Childéric et sa mère. Dans quelles circonstances ? A la prise d'une ville, ou à la suite d'une bataille

dans laquelle aura péri le roi Mérovée ? Il n'est pas facile de le savoir, puisqu'il ne reste rien de ce chant épique. Néanmoins, l'énigmatique sommaire que nous avons ici sous les yeux s'éclairera d'une certaine lumière, si on le rapproche de quelques autres histoires de captivité et de fuite, qui nous restent de l'époque des invasions.

Paul Diacre nous en a conservé quelques-unes. Les Lombards ont eu, eux aussi, leurs envahisseurs : c'étaient les Avars, peuple redoutable et sauvage comme les Huns, dont ils étaient d'ailleurs les parents, et dont ils occupaient le territoire. Comme les Huns avaient été, au V^e siècle, le fléau de la Gaule, les Avars furent celui de l'Italie au VI^e et au VII^e. Un jour, à la tête d'une armée innombrable, leur Cagan fit irruption en Vénétie. Gisulf, duc de Frioul, se jeta courageusement au devant de lui avec une poignée d'hommes, mais, entouré par l'immense multitude des ennemis, il tomba les armes à la main. Romilde, sa femme, se réfugia dans les murs de Friuli avec les débris de son armée. Elle avait avec elle ses quatre filles, dont deux seulement, Appa et Gaila, sont connues par leur nom, et ses quatre fils, parmi lesquels Taso et Cacco étaient déjà grands, tandis que Roduald et Grimoald étaient encore enfants. Les Avars vinrent mettre le siège devant la ville. Pendant que leur roi, suivi d'une grande escorte, faisait à cheval le tour des murailles pour voir par où il fallait l'attaquer, Romilde l'aperçut du haut des murs, et la beauté du jeune prince fit une telle impression sur la malheureuse, qu'elle lui fit dire que, s'il consentait à l'épouser, elle lui livrerait la ville. Le barbare accepta ces propositions, et aussitôt les portes de Friuli s'ouvrirent devant les hordes forcenées des Avars, qui mirent tout à feu et à sang. Ils emmenèrent aussi un grand nombre de captifs, en leur promettant d'une manière ironique de les reconduire dans la Pannonie, qui était leur berceau. Mais, arrivés à un endroit appelé *Campus Sacer*, ils se mirent à les massacrer. Les fils du duc Gisulf, qui étaient parmi les prisonniers, s'échappèrent à cheval pendant le carnage. Malheureusement, le cadet, Grimoald, était si petit et si faible, qu'il menaçait de ne pas fournir une longue course, et un de ses frères levait déjà sa lance sur lui pour le tuer, trouvant que la mort était préférable pour lui à la captivité. Mais l'enfant le supplia avec larmes de l'épargner, promettant qu'il saurait bien gouverner sa monture. Son frère alors, l'empoignant par le bras, le jeta à cru sur le dos d'un cheval, et lui, s'emparant des rênes, galopa à la suite de ses

frères. Mais des Avars s'étaient aperçus de leur fuite ; ils les poursuivirent, et, pendant que les trois autres frères parvenaient à gagner le large, ils rattrapèrent Grimoald. L'un de ces barbares, prenant la bride de son cheval, le ramena ainsi, fier et heureux de sa capture princière, car c'était, dit le chroniqueur, un bel enfant dont les yeux brillaient d'un éclat extraordinaire parmi les longues boucles de ses cheveux blonds. Mais son courage ne le cédait pas à sa beauté. Dégainant son épée, qui était presque un jouet, il en asséna un coup furieux par derrière sur la tête de l'Avare, qui tomba à terre, le crâne brisé. Aussitôt l'enfant tourna la bride à son cheval et se sauva. Lorsqu'il eut rejoint ses frères, il les réjouit doublement en leur racontant son aventure^[245].

[245] Paul Diacre, IV, 37.

Voilà comment le courage et la présence d'esprit du petit Grimoald le firent échapper aux horreurs de la captivité, pendant que la lâcheté et la perfidie de sa mère rencontraient un juste châtement. En effet, pour se conformer à sa promesse, le Cagan reçut Romilde dans son lit après la prise de la ville, mais la livra ensuite à douze Avars qui lui infligèrent, pendant le reste de la nuit, les traitements les plus brutaux. Puis, il la fit empaler en plein champ en disant : « Voilà le mari que tu mérites. »

Les filles de cette misérable femme n'imitèrent pas l'impudicité de leur mère. Elles étaient chastes, et, pour ne pas être outragées par les barbares, elles se placèrent sur la poitrine de la chair crue de poulet, qui, en pourrissant, dégagea bientôt une odeur insupportable. Les Avars qui voulurent s'approcher d'elles s'éloignèrent avec dégoût, imaginant que c'était leur odeur naturelle, et disant que toutes les Lombardes sentaient mauvais. Ces nobles vierges échappèrent ainsi au déshonneur : plus tard, vendues en divers pays, elles firent des mariages dignes de leur condition ; l'une épousa le roi des Alamans, l'autre, dit-on, le prince de Bavière^[246].

[246] Paul Diacre, *Hist. Langob.* IV, 37. C'est, ainsi que je l'ai dit dans mon étude sur *La Lèpre en Occident avant les Croisades*, dans le dernier trait de cette longue légende qu'il faut chercher l'origine de l'opinion populaire au VIII^e siècle, d'après laquelle la lèpre avait pris naissance parmi les Lombards, à moins toutefois que la légende elle-même n'ait été inventée pour expliquer l'origine de cette opinion dans un sens favorable à ce peuple. V. la lettre du pape Étienne II à Charlemagne et à Carloman dans Jaffé *Bibl. Rer. Germ.* IV, 159.

Avec quelle émotion, avec quel intérêt ne devait-on pas écouter ces histoires dans un peuple où des événements semblables, arrivés hier encore, pouvaient arriver le lendemain ! Aussi Paul Diacre ne croit-il pas abuser de la patience de ses lecteurs en faisant suivre un autre récit du même genre.

Cinq frères, nous dit-il, faits prisonniers pendant cette même invasion des Avars, avaient été emmenés, enfants encore, en Pannonie, et réduits en esclavage. Quand ils furent devenus grands, l'un d'eux, nommé Lopichis, résolut de secouer le joug de la servitude et de se sauver en Italie. Le voilà donc qui prend la fuite, muni seulement d'un arc et d'un carquois, avec quelques provisions de route. Il ne savait de quel côté se diriger, lorsqu'un loup se présenta à lui qui devint son guide et son compagnon de voyage. L'animal marchait devant lui et regardait fréquemment en arrière : quand le fugitif s'arrêtait, il s'arrêtait également, et quand il se remettait en marche, il reprenait sa route aussi. Lopichis alors comprit que cet animal lui était envoyé par la Providence. Pendant plusieurs jours, l'homme et la bête cheminèrent ainsi par les montagnes à travers la solitude. Bientôt le voyageur fut à bout de vivres, et il fallut continuer sa route à jeun. Se sentant sur le point de mourir d'inanition, il banda son arc et se disposa à percer le loup, dans l'intention de le manger. Mais le loup, s'apercevant de ses intentions, se sauva. Alors le malheureux, de plus en plus affaibli par la faim, s'abandonna au désespoir et se jeta à terre. S'étant endormi, il vit en rêve un homme qui lui dit : « Debout ! Il n'est pas temps de dormir ; prends du côté vers lequel tu as les pieds tournés ; c'est là qu'est l'Italie. » Lopichis, à son réveil, obéit à l'homme de sa vision, et bientôt il rencontra une habitation humaine, car il y avait des Slaves établis dans cette région. Une vieille femme accueillit le fugitif, le cacha dans sa maison, et lui donna à manger, mais en petite quantité à la fois, de peur que, si elle le rassasiait du coup, il ne vînt à périr^[247]. Lorsqu'il eut repris ses forces, elle lui donna des provisions et lui indiqua le chemin qu'il devait prendre. Quelques jours après, Lopichis mettait les pieds sur le sol de l'Italie, et rentrait dans sa maison paternelle. Elle n'avait plus de toit ; les ronces et les épines croissaient en épais buissons à l'intérieur. Lorsqu'il eut d'abord élagué toute cette végétation, il trouva un grand frêne auquel il suspendit son carquois. Avec les secours que lui fournirent ses proches et ses amis, il put rebâtir la maison, puis il se maria, mais il ne recouvra jamais les nombreux biens que

son père avait possédés, car ceux qui les avaient envahis étaient protégés par la prescription. « Ce Lopichis, ajoute Paul Diacre par manière de conclusion, était mon bisaïeul, puisqu'il fut le père de mon grand-père Aréchis, et le grand-père de Warnefrid dont je suis le fils^[248]. »

^[247] Paulatim ei victum ministravit, ne, si ei usque ad saturitatem alimoniam praeberet, ejus vitam funditus extingueret.

^[248] Paul Diacre, *Hist. Langob.*, IV, 37.

Plus célèbre et non moins dramatique est l'histoire de la fuite de Walther et d'Hildegonde, qui nous ramène d'ailleurs au beau milieu des invasions hunniques. Bien qu'elle n'ait été mise par écrit qu'au X^e siècle, dans le beau poème du moine Ekkehard de Saint-Gall, elle remonte par sa donnée première aux jours mêmes qui suivirent l'expédition d'Attila en Gaule, et c'est une raison de plus pour la rapprocher de notre chant inconnu sur la captivité de Childéric parmi les Huns.

Walther, fils du roi d'Aquitaine, et Hildegonde, fille du roi des Burgondes, sont fiancés depuis longtemps. Livrés l'un et l'autre au roi barbare en qualité d'ôtages, ils vivent à sa cour dans les liens d'une captivité dorée, car, bien que le jeune homme ait conquis la faveur du roi, et que la jeune fille soit dans les bonnes grâces de la reine, ils ne sentent pas moins lourdement le poids de leurs chaînes. Un jour enfin, en revenant d'une expédition victorieuse qu'il a faite pour le compte d'Attila, et où il s'est couvert de gloire, Walther s'ouvre de ses projets à la princesse burgonde. « J'irai où tu iras, lui répond-elle avec une noble simplicité, et je partagerai ta destinée. » Walther offre un grand banquet au roi des Huns et à toute sa cour. Au milieu de la nuit, pendant que les convives, accablés par le vin, dorment éparpillés dans son palais, il fuit avec sa fiancée. Tous deux montent sur *Lion*, le cheval de Walther : lui, couvert de sa cuirasse et de son casque, les jambes garnies de guêtres d'or, une épée à chaque côté, le bouclier au bras, la lance au poing ; elle, tenant les rênes du cheval en même temps que les filets de pêche, engins qui doivent leur procurer leur nourriture pendant la route. Aux deux flancs du coursier, ils ont pris la précaution de pendre un coffre rempli de trésors. Dans cet attirail, ils fuient, et leur fuite dure quarante jours. Pendant la nuit, le bon coursier leur fait dévorer l'espace ; dès que vient l'aube, ils se tiennent cachés à l'ombre des

forêts, sur la croupe des montagnes, prenant des oiseaux à la glu ou au piège, et du poisson quand ils arrivent dans les vallées. Les Huns envoyés à leur poursuite ne parviennent pas à les rattraper. Les deux fugitifs atteignent enfin les Vosges, où, dans le défilé de Wasgenstein, les attendent leurs suprêmes aventures.

Telles étaient les histoires d'évasion qui circulaient parmi les peuples germaniques, et que la voix ailée de la poésie faisait retentir de peuple en peuple. Il y en avait peu qui inspirassent un intérêt plus passionné et plus universel. Aussi comprend-on que des épopées entières, comme l'est le *Waltharius*, soient sorties du récit d'un de ces simples épisodes. Chacun se retrouvait soi-même dans les héros de ces poèmes, et, en les entendant chanter, voyait se dresser devant sa mémoire le souvenir des heures les plus dramatiques de son passé. La poésie n'était ici que l'écho de la vie ; elle la reflétait avec des couleurs à peine plus éclatantes, et l'imagination ne pouvait pas ajouter grand chose aux émotions de la réalité. Je ne vois presque aucune différence de qualité entre la fuite de Waltharius et d'Hildegonde, racontée par le poète du X^e siècle, et celle de Léon et d'Attale, telle qu'au VI^e siècle le chroniqueur franc l'écrit sous la dictée de souvenirs personnels. Voici, dans le texte de Grégoire de Tours, cette curieuse aventure, que je ne veux pas déflorer par une analyse.

« Théodoric et Childebert firent alliance, et, s'étant prêté serment de ne point marcher l'un contre l'autre, ils se donnèrent mutuellement des ôtages pour confirmer leurs promesses. Parmi ces ôtages se trouvaient beaucoup de fils de sénateurs, mais, de nouvelles discordes s'étant élevées entre les rois, ils furent voués aux travaux publics, et tous ceux qui les avaient en garde en firent leurs serviteurs. Un bon nombre cependant s'échappèrent par la fuite et retournèrent dans leur pays, tandis que quelques-uns demeurèrent en esclavage. Parmi ceux-ci, Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres, avait été employé au service public et destiné à garder les chevaux ; il avait pour maître un barbare qui habitait le territoire de Trèves. Le bienheureux Grégoire envoya des serviteurs à sa recherche, et, lorsqu'on l'eut trouvé, on apporta à cet homme des présents ; mais il les refusa en disant : « De la race dont il est, il me faut dix livres d'or pour sa rançon. » Lorsque les serviteurs furent revenus, Léon, attaché à la cuisine de l'évêque, lui dit : « Si tu veux le permettre, peut-être pourrai-je le tirer de sa

captivité. » Son maître fut joyeux de ces paroles, et Léon se rendit au lieu qu'on lui avait indiqué. Il voulut enlever secrètement le jeune homme, mais il ne put y parvenir. Alors, menant avec lui un autre homme, il lui dit : « Viens avec moi, vends-moi à ce barbare, et le prix de ma vente sera pour toi ; tout ce que je veux, c'est d'être plus en liberté, de faire ce que j'ai résolu. » Le marché fait, l'homme alla avec lui, et s'en retourna après l'avoir vendu douze pièces d'or. Le maître de Léon, ayant demandé à son serviteur ce qu'il savait faire, celui-ci répondit : « Je suis très habile à faire tout ce qui doit se manger à la table de mes maîtres, et je ne crains pas qu'on en puisse trouver un autre égal à moi dans cette science. Je te le dis en vérité : quand tu voudras donner un festin au roi, je suis en état de composer des mets royaux, et personne ne les saurait mieux faire que moi. » Et le maître lui dit : « Voilà le jour du Soleil qui approche (car c'est ainsi que les barbares ont coutume d'appeler le jour du Seigneur), et ce jour-là, nos voisins et nos parents sont invités à ma maison ; je te prie de me faire un repas qui excite leur admiration et duquel ils disent : « Nous n'aurions pas attendu mieux dans la maison du roi. » Et l'autre dit : « Que mon maître ordonne qu'on me rassemble une grande quantité de volailles, et je ferai ce que tu me commandes. » On prépara ce qu'avait demandé Léon. Le jour du Seigneur vint à luire, et il fit un grand repas plein de choses délicieuses. Tous mangèrent, tous louèrent le festin ; les parents ensuite s'en allèrent, le maître remercia son serviteur, et celui-ci eut autorité sur tout ce que possédait son maître. Il avait grand soin de lui plaire, et distribuait à tous ceux qui étaient avec lui leur nourriture et les viandes préparées. Après l'espace d'un an, son maître ayant en lui une entière confiance, il se rendit dans la prairie proche de la maison, où Attale était à garder les chevaux, et, se couchant à terre loin de lui et le dos tourné de son côté, afin qu'on ne s'aperçût pas qu'ils parlaient ensemble, il dit au jeune homme : « Il est temps que nous songions à retourner dans notre patrie ; je t'avertis donc, lorsque cette nuit tu auras ramené les chevaux dans l'enclos, de ne pas te laisser aller au sommeil, mais, dès que je t'appellerai, de venir, et nous nous mettrons en marche. » Le barbare avait invité ce soir-là à un festin beaucoup de ses parents, au nombre desquels était son gendre qui avait épousé sa fille. Au milieu de la nuit, comme ils eurent quitté la table et se furent livrés au repos, Léon porta un breuvage au gendre de son maître, et lui présenta à boire ce qu'il avait versé ; l'autre lui parla ainsi : « Dis-moi donc, toi,

l'homme de confiance de mon beau-père, quand te viendra l'envie de prendre des chevaux et de t'en retourner dans ton pays ? » Ce qu'il lui disait par jeu et en s'amusant. Et lui, de même, en riant, lui dit avec vérité : « C'est mon projet cette nuit, s'il plaît à Dieu. » Et l'autre dit : « Il faut que mes serviteurs aient soin de me bien garder, afin que tu ne n'emportes rien. » Et ils se quittèrent en riant. Tout le monde étant endormi, Léon appela Attale, et, les chevaux sellés, il lui demanda s'il avait des armes. Attale répondit : « Non, je n'en ai pas, si ce n'est une petite lance. » Léon entra dans la demeure de son maître et lui prit son bouclier et sa framée. Celui-ci demanda qui c'était et ce qu'on lui voulait. Léon répondit : « C'est moi, Léon, ton serviteur, et je presse Attale de se lever en diligence et de conduire les chevaux au pâturage, car il est là endormi comme un ivrogne. » L'autre lui dit : « Fais ce qui te plaira », et, en disant cela, il s'endormit.

Léon, étant ressorti, munit d'armes le jeune homme, et, par la grâce de Dieu, trouva ouverte la porte d'entrée qu'il avait fermée au commencement de la nuit avec des clous enfoncés à coups de marteau pour la sûreté des chevaux. Et, rendant grâce au Seigneur, ils prirent les autres chevaux et s'en allèrent, emportant aussi un paquet de vêtements. Mais lorsqu'ils furent arrivés à la Moselle, en la traversant, ils trouvèrent des hommes qui les arrêtaient ; et ayant laissé leurs chevaux et leurs vêtements, ils passèrent l'eau sur leur bouclier et arrivèrent sur l'autre rive, et, dans l'obscurité de la nuit, ils entrèrent dans la forêt où ils se cachèrent. La troisième nuit était arrivée depuis qu'ils voyageaient sans avoir goûté la moindre nourriture ; alors, par la permission de Dieu, ils trouvèrent un arbre couvert du fruit appelé vulgairement prunes, et ils les mangèrent. S'étant un peu soutenus par ce moyen, ils continuèrent leur route et entrèrent en Champagne. Comme ils y voyageaient, ils entendirent le trépignement des chevaux qui arrivaient en courant, et dirent : « Couchons-nous à terre, afin que les gens qui viennent ne nous aperçoivent pas. » Et voilà que tout à coup ils virent un grand buisson de ronces, et, passant auprès, ils se jetèrent à terre, leurs épées nues, afin que, s'ils étaient attaqués, ils pussent se défendre avec leur framée, comme contre des voleurs. Lorsque ceux qu'ils avaient entendus arrivèrent auprès de ce buisson d'épines, ils s'arrêtèrent, et l'un des deux, pendant que leurs chevaux lâchaient l'urine, dit : « Malheur à moi, de ce que ces misérables se sont enfuis sans que je puisse les retrouver ; mais je le

dis, par mon salut, si nous les trouvons, l'un sera condamné au gibet, et je ferai hacher l'autre en pièces à coups d'épée.» C'était leur maître, le barbare, qui parlait ainsi ; il venait de la ville de Reims, où il avait été à leur recherche, et il les aurait trouvés en route si la nuit ne l'en eût empêché. Les chevaux se mirent en route et repartirent. Cette même nuit, les deux autres arrivaient à la ville, et, y étant entrés, trouvèrent un homme auquel ils demandèrent la maison du prêtre Paulelle. Il la leur indiqua, et, comme ils traversaient la place, on sonna matines, car c'était le jour du Seigneur. Ils frappèrent à la porte du prêtre et entrèrent. Léon lui dit le nom de son maître. Alors le prêtre lui dit : « Ma vision s'est vérifiée, car j'ai vu cette nuit deux colombes qui sont venues en volant se poser sur ma main ; l'une des deux était blanche et l'autre noire. » Ils dirent au prêtre : « Il faut que Dieu nous pardonne ; malgré la solennité du jour, nous vous prions de nous donner quelque nourriture, car voilà la quatrième fois que le soleil se lève depuis que nous n'avons goûté ni pain, ni rien de cuit. » Ayant caché les deux jeunes gens, il leur donna du pain trempé dans du vin, et alla à matines. Il y fut suivi par le barbare qui revenait cherchant ses esclaves, mais, trompé par le prêtre, il s'en retourna, car le prêtre était depuis longtemps lié d'amitié avec le bienheureux Grégoire. Les jeunes gens ayant repris leurs forces en mangeant, demeurèrent deux jours dans la maison du prêtre, puis s'en allèrent ; ils arrivèrent ainsi chez saint Grégoire. Le pontife, réjoui en les voyant, pleura sur le cou de son neveu Attale. Il délivra Léon et toute sa race du joug de la servitude, et lui donna des terres en propre, dans lesquelles il vécut libre le reste de ses jours avec sa femme et ses enfants ^[249]. »

^[249] Greg. Tur., III, 15, traduction Guizot, t. I, p. 129 et suivantes. Cette traduction est peu sûre ; j'en ai corrigé quelques inexactitudes au passage et je prie le lecteur de ne pas m'attribuer celles qui restent.

Ce récit, et les autres que j'ai reproduits plus haut, différaient-ils considérablement de la chanson du V^e siècle, dans laquelle les Francs célébraient la fuite de Childéric et de sa mère ? Je suis porté à croire qu'il devait y avoir une ressemblance singulière entre eux, et qu'ils étaient tous coulés, si je puis ainsi parler, dans le même moule. Le rôle du cuisinier Léon se retrouvait probablement, avec des variantes, dans celui du fidèle Wiomad, et c'était sans doute aussi grâce à un stratagème qu'il sauvait son

jeune maître. Wiomad, d'ailleurs, on le verra plus loin, excellait dans l'art des inventions ingénieuses. Je ne veux pas aller plus loin dans la voie des conjectures, mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, dans l'épisode d'Attale comme dans la légende de Walther, les prisonniers profitent de l'ivresse de leurs maîtres pour prendre le large. L'imagination est la même partout, et les événements qui se produisent dans les mêmes circonstances se ressemblent d'une manière frappante à travers tous les âges. Une reconstitution approximative de l'histoire de Childéric prisonnier des Huns ne serait donc pas une entreprise des plus téméraires, si toutefois il valait la peine de faire un travail de ce genre.

Je me bornerai, en terminant, à deux réflexions. La première, c'est que l'histoire de la fuite de Childéric devait être assez répandue au VI^e siècle pour que Frédégaire crût pouvoir en parler par simple voie d'allusion, comme s'il s'adressait à un public parfaitement au courant du sujet. La seconde, c'est que ce chant existait nécessairement à l'époque de Grégoire de Tours, et qu'il ne doit pas être resté ignoré de cet auteur. Nous possédons même un indice permettant de croire qu'il en a fait un certain usage. Mérovée est, pour lui, le père de Childéric : il n'élève aucun doute par rapport au lien de famille qui les unit. Or, on ne voit pas quel document pourrait lui avoir fait connaître cette filiation, sinon précisément notre chanson qui, à l'occasion de Childéric et de sa mère, prononçait sans doute, tout au moins, le nom de Mérovée. Grégoire en aura retenu ce point, laissant de côté le reste pour les mêmes raisons qui lui ont fait écarter plus d'une autre tradition barbare ^[250].

^[250] Voir ci-dessus, p. 157.

On comprend que je n'essaie pas de discuter l'historicité de la légende, puisque c'est à peine si nous en connaissons la substance. L'attitude que Grégoire semble avoir observée vis-à-vis d'elle, n'est pas pour donner une grande opinion de sa vraisemblance. Il faut cependant convenir que le fait lui-même ne présente ni impossibilité ni contradiction. Childéric, mort en 481, a bien pu n'être qu'un enfant trente ans auparavant, lors de la fameuse invasion d'Attila. Nous savons d'ailleurs, par Grégoire de Tours, que les Francs ont été mêlés dans une large mesure au drame sanglant de Mauriac, et qu'un roi de cette nation y a combattu dans les rangs des Romains ^[251]. Il

y a plus. Au rapport de Priscus, un des historiens les plus dignes de foi du Bas-Empire, Attila, lors de son expédition de Gaule en 451, s'est attaqué directement aux Francs, et voici dans quelles circonstances. Le roi de ce peuple étant mort, ses deux fils se disputèrent sa succession, et chacun d'eux se procura des alliances. L'aîné obtint celle d'Attila ; le cadet se mit sous la protection d'Aétius, qui l'adopta comme fils, le combla de présents, et l'envoya auprès de l'empereur. Priscus se souvient d'avoir rencontré ce jeune prince à Rome, avec sa barbe naissante et ses longs cheveux blonds qui flottaient sur ses épaules^[252]. Il serait donc aussi facile que séduisant d'admettre, en combinant les textes de Grégoire, de Frédégaire et de Priscus, que le jeune roi franc qui jouissait de la protection des Romains n'est autre que Childéric, que c'est lui qui a combattu à Mauriac, et que, grâce à des circonstances qui nous échappent, il est devenu le héros d'un chant épique, racontant sa captivité chez les Huns avec sa mère, et sa délivrance, due à l'adresse du fidèle Wiomad^[253]. Mais il ne serait pas prudent de se complaire dans cette hypothèse, étant donné que rien ne nous autorise à admettre que les Francs dont il est question dans Grégoire et dans Priscus soient des Saliens, et des Saliens de la famille de Mérovée. Bien plus, le texte de Priscus paraît se rapporter à d'autres personnages qu'au roi franc dont parle Grégoire de Tours, car celui-ci est un homme dans la force de l'âge, qui mène son peuple contre l'ennemi, tandis que le jeune prince rencontré par l'écrivain byzantin est un adolescent, et que Childéric n'est qu'un enfant à la même époque au dire de Frédégaire. Bornons-nous donc au témoignage de celui-ci, sans essayer de le combiner avec des matériaux de tout autre nature, et contentons-nous d'en garder le seul renseignement un peu positif qu'il fournisse : le conflit des Francs avec les Huns pendant la grande guerre de 451. Rien d'ailleurs n'empêche d'admettre comme un fait historique la captivité de Childéric. On ne voit pas comment il aurait pu naître une légende sur sa captivité chez les Huns, s'il n'avait jamais été leur captif.

^[251] Greg. Tur. II, 7. Il ne le nomme pas, sans doute parce que sa source orale, qui appartient au midi de la Gaule, ne connaissait pas le nom. C'est un *Vita Lupi* du IX^e siècle qui, le premier, a risqué le nom de Mérovée : *Postremo Aurelianus urbem eis (sc. Hunnis) obsidentibus, ad subsidium Galliarum advolavit patricius Romanorum Etius, fultus et ipse Theodorici Wisigothorum et*

Merovei Francorum regis aliorumque gentium copiis militaribus. *Acta Sanct.* 29 juill. t. VII, p. 77E.

[252] Ὅν κατὰ τὴν Ῥώμην εἶδομεν πρεσβευόμενον, μήπω ἰούλου ἀρχομένου, ξανθὸν τὴν κόμην τοῖς αὐτοῦ περικεχυμένην διὰ μέγεθος ὥμοις. Priscus. *Fragmenta* 8 (Bonn).

[253] Wietersheim, *Geschichte der Voelkerwanderungen*, 2^e édition, t. II, p. 247, admettant l'historicité du récit de Frédégaire, suppose que la colonne septentrionale de l'armée des envahisseurs sera entrée par Trèves dans la Belgique I^{re}, et aura donné sur l'arrière-garde des Francs, en marche pour rejoindre Aétius.

CHAPITRE VII [254]

Childéric.

(SUITE.)

[254] Je tiens à prévenir le lecteur que toutes les conclusions de ce chapitre étaient tirées lorsque je pris connaissance du livre de M. P. Rajna, *Le Origini dell'epopea francese*, qui était arrivé aux mêmes résultats plusieurs années avant moi. Je fus moins contrarié de me voir devancé sur un terrain que je croyais avoir exploré le premier, que charmé de constater l'accord entre mes vues et celles du maître de Florence : cette rencontre inattendue de nos recherches respectives, parties de points de départ bien différents, était pour moi, comme elle le sera pour le lecteur, une garantie assez sérieuse de la justesse de leurs résultats.

La suite de l'histoire poétique de Childéric répond au caractère de ses débuts. C'est, cette fois, Grégoire de Tours qui va nous la raconter.

Childéric était très dissolu, et débauchait les filles des Francs. Irrités, ceux-ci se soulevèrent contre lui, et, sans une prompte fuite, il n'aurait pas échappé à la mort. Mais, avant de s'exiler, il avait partagé une pièce d'or avec un de ses fidèles, qui lui avait promis d'apaiser le peuple, et il avait été convenu, que quand l'heure serait venue pour le roi de rentrer dans son pays, l'ami lui enverrait la moitié de la pièce. Là-dessus, Childéric se retira en Thuringe auprès du roi Basin et de la reine Basine.

Les Francs, cependant, avaient à l'unanimité pris pour chef Aegidius, le général romain. L'exil de Childéric dura huit années. Au bout de ce laps de temps, son fidèle étant parvenu à réconcilier en secret le peuple avec le souvenir de son roi, envoya à celui-ci le signe convenu. Childéric revint et fut bien accueilli par les Francs, qui le remirent à leur tête. Peu de temps après, la reine Basine abandonna son mari et vint le rejoindre. Interrogée par lui pourquoi elle avait fait un si long voyage, elle répondit : « C'est parce que je connais ta valeur. Si j'avais cru qu'il y avait, même au delà de la mer, quelqu'un qui l'emportât sur toi [255], c'est à lui que je me serais

donnée. » Childéric joyeux en fit sa femme, et elle lui donna un fils qu'elle appela Clovis : celui-ci fut un grand et puissant guerrier^[256].

[255] Si in transmarinis partibus aliquem cognovissem utiliore tibi. Sur le sens du mot *utilis* v. ci-dessus p. 137, n. [215]. Cf. Greg. Tur. III, 22 : Matrona Deoteria nomine utilis valde atque sapiens. Pétigny II, 359 se trompe étrangement sur la valeur de ce terme dans la bouche de Basine ; après l'avoir traduit par *brave*, il ajoute : « L'expression de Grégoire de Tours, *virum utiliore*, est beaucoup plus naïve et ne peut se traduire. » Il n'y a de naïf ici que l'étrange remarque de cet auteur.

[256] Greg. Tur. II, 12.

Frédégaire et le *Liber Historiae*, qui reproduisent le même récit avec des variantes dont il sera question plus loin, nous font connaître le nom de l'ami fidèle qui rendit tant de services à Childéric : il s'appelait Wiomad^[257]. Cet accord des deux chroniqueurs est d'autant plus remarquable, que, comme je l'ai montré ailleurs^[258], le *Liber Historiae* ne procède en rien de Frédégaire, qu'il n'a pas même connu : preuve que le Burgonde et le Neustrien ont trouvé l'un et l'autre le nom du personnage dans la tradition populaire. Mais pourquoi Grégoire de Tours s'obstine-t-il à éviter ce nom, et à désigner l'ami de Childéric par des expressions vagues comme *hominem sibi carum*, *amicus ejus*, *amicus ille fidelis* ? Serait-ce parce que sa source populaire ne lui fournissait pas le nom ? Une telle supposition est inadmissible : il n'y a pas d'exemple qu'une tradition épique fasse entrer en scène des personnages anonymes dans des rôles importants, et on ne peut douter que le nom de Wiomad ait été un des éléments constitutifs de la légende dont il est le héros. Si donc Grégoire ne nous l'a pas communiqué, ce ne peut être que parce qu'il éprouvait quelque scrupule à l'égard de la tradition. Sans doute, elle lui semblait trop peu sûre pour le déterminer à donner une place définitive dans l'histoire à un personnage qui n'était connu que par elle. Cet indice d'une faible mais réelle résistance de l'esprit critique doit être noté. Il atteste une fois de plus que, quand il s'agit de traditions orales, Grégoire ne se livre pas entièrement à ses sources, et que, dans le doute, il se décide à l'abstention. C'est ainsi que nous l'avons vu procéder plus haut envers la légende relative à la filiation de Mérovée : il n'en assume pas la responsabilité, et, forcé de la mentionner, il ne le fait qu'avec une formule dubitative (*quidam adserunt*)^[259]. Nous aurons plus

d'une fois encore, au cours de nos recherches, l'occasion de faire une constatation analogue.

[257] Frédég. III, 11 ; *Liber Historiae*, c. 6 et 7.

[258] *Étude sur le Gesta Regum Francorum* dans les *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, III^e série, t. XVIII, 1889.

[259] V. ci-dessus p. 151 et suiv.

Le choix du signe convenu entre Childéric et son fidèle est bien germanique, et, à lui seul, il trahirait sous la plume de Grégoire de Tours sa provenance barbare. Les Germains ne connaissaient pas l'écriture ; lorsqu'il leur fallait vérifier l'authenticité d'un message venu de loin, leur embarras était souvent grand. Ils n'avaient pas de meilleur moyen que de partager par moitié un objet quelconque, dont les morceaux, rapprochés l'un de l'autre et se correspondant parfaitement, attestaient d'une manière irrécusable leur unité primitive. Le partage du sou d'or entre Childéric et Wiomad appartient à ce genre de correspondance rudimentaire : lorsque le roi exilé recevra de la main du messenger le morceau qui, rapproché de celui qu'il garde, le complétera exactement (*quando quidem hanc partem tibi misero, partesque conjunctae unum efficerent solidum*) ce sera la preuve que le message est bien envoyé par Wiomad, et qu'il peut avoir pleine confiance dans ce que dira le messenger^[260].

[260] Ainsi s'explique également, en diplomatique, l'usage des chartes connues sous le nom de *chirographes*, et dont le procédé de vérification consiste également à rapprocher l'un de l'autre deux exemplaires du même acte (*chartae pariclae*) écrits sur la même feuille de parchemin, puis détachés l'un de l'autre, la coupure traversant dans le sens longitudinal une ligne d'écriture contenant le mot *cyrographum* ou toute autre suite de lettres. V. Lebeuf, *Dissertation sur l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules* p. 317. C'est en pays germanique, à savoir en Angleterre, que nous rencontrons les plus anciennes traces de ce genre de documents publics. Chifflet, *Anastasis Regis Childerici* p. 65, reproduit par Lebeuf l. l., avait déjà signalé l'usage, datant de l'époque romaine, de casser des monnaies dont les morceaux servaient de gages aux amis séparés par l'absence.

Ce procédé de vérification est resté en usage dans le peuple, et j'en retrouve un exemple curieux dans ces mêmes régions où, il y a quatorze siècles, Childéric et son ami se séparaient après avoir partagé le sou. En 1821, quelques jeunes prêtres flamands du séminaire de Malines portaient

en qualité de missionnaires pour l'Amérique. Sur le point de les quitter, un ami qui les avait accompagnés jusqu'à Waelhem, demanda à l'un d'eux de lui donner un souvenir : « N'ayant rien de mieux sur moi, écrit le héros de cette histoire, je tirai un sou de ma poche, le pliai en deux avec les dents, et le lui remis ^[261]. » L'un de ces hommes, celui qui partait, était le P. Desmet, fondateur de la mission des Montagnes Rocheuses ; l'autre, Monseigneur de Ram, premier recteur de l'université de Louvain. Je ne doute pas que si les dents du P. Desmet avaient eu, cette fois, la puissance dont il fit preuve en une autre occasion, il n'eût remis à M^{gr} de Ram la moitié du sou en question, et n'eût gardé l'autre pour lui : il semble bien que ce fût son intention, et qu'il ait, très inconsciemment, voulu renouveler le partage épique des deux héros francs.

^[261] *Lettres choisies du R. P. Desmet*, 2^e série, p. 219.

Voici un autre exemple pris dans la légende. La chanson du duc de Brunswick, qui se chante encore aujourd'hui dans les provinces de l'ancien royaume de Childéric, nous montre le prince revenu après de longs voyages dans ses États, au moment même où sa femme célèbre la fête de son nouveau mariage. Sous le costume d'un mendiant, il lui fait demander à boire, et, dans la coupe d'or qu'elle lui a envoyée, il jette, après l'avoir vidée, la moitié d'une bague. « A la vue de cet objet, la duchesse s'écria avec force : Cet homme, c'est mon propre époux ! Elle plaça la moitié de la bague près de celle qui lui était restée, et soudain les deux moitiés adhèrent l'une à l'autre ^[262]. »

^[262]

Zy heeft zonder verzet het stuk van den ring verheven,
'T een tegen 't ander gezet : 't is vast aan malkaer gebleven.

E. de Coussemaker. *Chants populaires des Flamands de France*, Gand 1856, p. 160.

Sauf de légères divergences dans le détail, Frédégaire et le *Liber Historiae* sont d'accord avec Grégoire sur le choix du signe convenu entre Childéric et Wiomad, sur le lieu où se retire le prince, et sur l'élection d'Aegidius comme roi des Francs pendant son absence. Mais, tandis que Grégoire est à peu près muet en ce qui concerne le moyen employé par

Wiomad pour réconcilier le peuple avec son souverain, Frédégaire entre à ce sujet dans de longues digressions, et le *Liber Historiae*, de son côté, dramatise l'action que Grégoire se borne à indiquer par ces mots : *pacatis occultae Francis*. Évidemment, ces trois mots laissent deviner plus qu'ils ne disent. On ne peut pas croire que la légende omettait de faire connaître les artifices de Wiomad. Ce fidèle serviteur était pour elle l'âme du récit, et les ruses auxquelles il recourait devaient être considérées, par les auditeurs barbares, comme la partie la plus intéressante de l'histoire. Le mot *occultae* est ici, encore une fois, un sommaire sous lequel un œil exercé peut entrevoir tout un développement épique. Si Grégoire le passe sous silence, c'est toujours à cause de sa défiance envers la légende populaire, surtout lorsqu'elle lui fournit des situations et des événements qui ne concordent pas avec les idées d'un Romain civilisé. Les ruses de Wiomad lui auront paru trop grossières ou trop invraisemblables pour être admises, et il aura préféré les passer sous silence^[263]. Cet expédient n'est certes pas de ceux qu'approuverait la critique moderne, mais il n'en est pas qui ait été plus souvent employé, et, de nos jours encore, on voit des historiens qui n'appliquent pas d'autre méthode à l'examen des traditions populaires.

[263] C'est avec une vraie satisfaction que je vois ce point de vue affirmé encore par Fauriel, dont j'ai déjà eu l'occasion de constater la remarquable perspicacité : « Il y a toute apparence, écrit-il, que ces traditions fabuleuses, relatives à Childéric, étaient déjà en circulation du temps de Grégoire de Tours, qui doit en avoir eu connaissance, *car il semble s'en être défié* et avoir eu le dessein formel de les faire disparaître de son récit. Mais ce n'est pas chose facile que ce départ de la vérité et de la poésie dans les documents primitifs où elles ont été une fois confondues, et il n'est pas étonnant que Grégoire y ait mal réussi. *Il n'a donné un certain air de vraisemblance historique à son récit qu'en y laissant tout également dans le vague et dans l'obscurité.* » (*Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, I, p. 273.)

Il faut avouer que les artifices de Wiomad étaient bien faits pour exciter la défiance d'un homme élevé au sein d'une civilisation dont le mécanisme savant ne permettait pas de comprendre la puérile simplicité de la légende germanique. Si l'on peut s'en rapporter ici à Frédégaire et au *Liber Historiae*, d'autant plus dignes de foi que leur accord ne provient pas d'un emprunt fait par l'un à l'autre, Wiomad aurait feint traîtreusement d'être l'ami d'Aegidius, et, après avoir gagné sa confiance, lui aurait persuadé de faire peser une dure oppression sur les Francs, puis, se retournant vers ceux-

ci, il leur aurait reproché d'avoir chassé leur roi légitime et leur aurait suggéré l'idée de le rappeler. Voilà qui explique le *pacatis occultae Francis* de Grégoire. Cette expression est manifestement une allusion à des faits de ce genre, et il faut admettre que, rapportés à la fois par Frédégaire et par le *Liber Historiae*, ils formaient le fond d'une version qui était déjà sous les yeux de Grégoire de Tours au moment où il écrivait.

Quant à la nature de l'oppression qu'Aegidius fait subir aux Francs, elle est décrite par le *Liber Historiae* d'une manière sommaire, par Frédégaire avec beaucoup de détails. D'après ce dernier, Aegidius, devenu souverain des Francs, nomme Wiomad sous-roi (*subregulus*). Celui-ci lui conseille de lever sur eux un impôt d'un sou d'or (*aureus*) par tête. Aegidius le fait, et les Francs paient. Wiomad lui persuade de tripler ce tribut pour mieux les dompter et humilier leur orgueil. Les Francs, ainsi accablés, s'exécutent cependant, se disant qu'il vaut mieux encore payer tribut que de supporter le joug d'un Childéric. Cela ne fait pas l'affaire de Wiomad, qui soutient à Aegidius que les Francs sont des rebelles, et que, pour avoir raison d'eux, il doit en faire périr plusieurs. Et lui-même en choisit une centaine qu'il envoie au roi, lequel, toujours plus aveuglé, les fait mettre à mort. Alors Wiomad s'adresse aux Francs et leur demande s'ils continueront de payer tribut, et de souffrir que les leurs soient immolés comme des troupeaux. Les Francs déclarent unanimement que, s'ils pouvaient trouver Childéric, ils le remettraient à leur tête, parce qu'ils n'en peuvent plus. Wiomad enchanté retourne auprès d'Aegidius, et lui affirme que cette fois les Francs sont décidément soumis. Toute cette suite d'intrigues manque dans le *Liber Historiae*, mais il paraît bien que l'auteur de celui-ci l'a connue, et c'est par seul amour de la brièveté qu'il le résume en disant : *Hortabatur (Wiomadus) Egidio aliquos Francos dolose oppremere. Ille audiens consilium ejus acrius coepit oppremere eos* [264].

[264] *Liber Historiae*, c. 7.

Voilà, sans doute, une histoire bien invraisemblable, mais de cette invraisemblance épique qui n'avait rien de choquant pour les auditoires populaires. L'épopée germanique nous présente plus d'une fois le type du conseiller perfide qui, devenu le mauvais génie de son maître, le pousse à tous les crimes et le précipite finalement dans la ruine. L'une des plus

caractéristiques parmi ces figures est le traître Sibich, qui, pour se venger du roi Hermanaric qui a outragé sa femme, l'amène à se défaire successivement de tous les membres de sa famille. Qu'on lise cette légende dans le poème intitulé : *La fuite de Dietrich* ^[265], et l'on sera frappé de l'identité de Sibich et de Wiomad, bien qu'il y ait entre le récit de Frédégaire et la rédaction de l'épopée un intervalle d'environ sept siècles. De part et d'autre, le traître est conçu d'une manière tout à fait enfantine. Les mauvais conseils qu'il donne sont tellement absurdes que la perfidie crève les yeux, bien que celui auquel ils s'adressent se garde de s'en apercevoir jamais. On comprend que Grégoire de Tours, qui avait lu des auteurs classiques, et qui avait été habitué à des types d'une bien autre vérité psychologique ^[266], ait été mis en défiance, et se soit refusé à regarder l'histoire des ruses de Wiomad comme authentique. Frédégaire, qui, comme on le sait déjà, n'avait ni la même éducation littéraire ni les mêmes scrupules de critique, s'est borné à reproduire la tradition telle qu'il l'avait entendue, et sans se préoccuper de ce qu'elle valait.

[265] *Dietrichs Flucht* éd. E. Martin dans le *Heldenbuch*, t. II, Berlin 1866.

[266] Il devait connaître au moins le Sinon de l'Énéide : or, entre un Sinon et un Sibich ou un Wiomad, quelle distance !

Je continue maintenant l'examen de notre légende.

Il semble bien qu'après avoir reconquis les sympathies du peuple pour Childéric, Wiomad n'ait plus qu'à lui renvoyer la demi-pièce d'or, pour lui marquer qu'il peut désormais revenir en toute sécurité. C'est ainsi, en effet, que les choses se passent dans Grégoire et dans le *Liber Historiae*. Mais il en est autrement chez Frédégaire, qui intercale ici un stratagème nouveau, et bien inutile, pour faire revenir Childéric. Le rusé personnage qui mène décidément son Aegidius par le bout du nez, lui persuade maintenant d'envoyer une ambassade à l'empereur Maurice, pour lui réclamer une somme de 50,000 sous d'or, destinés à payer la fidélité des barbares du voisinage. Lui-même demande la permission d'adjoindre à cette ambassade un sien esclave, qui doit acheter de l'argent à Constantinople ^[267] ; en réalité, l'esclave est chargé de remettre la demi-pièce d'or à Childéric, qui se trouve dans la grande ville. Comment est-il arrivé là, alors que Grégoire et le *Liber Historiae* ne parlent que de son exil en Thuringe, et que, dans le

récit de Frédégaire lui-même, il n'a pas été question auparavant de son départ pour Byzance ? C'est ce que nous apprendrons tout à l'heure. L'ambassade part ; l'esclave de Wiomad s'en va avec elle, porteur d'un sac qui contient prétendûment l'or destiné à l'échange, mais qui, en réalité, est rempli de jetons de plomb. Ce qu'il a de plus précieux sur lui, c'est le demi-aureus que son maître l'a chargé de remettre en secret à Childéric. L'esclave a de plus reçu la mission de prendre les devants, et de prévenir sans retard Childéric que le malheureux Aegidius, au lieu d'envoyer à Constantinople les tributs de la Gaule, a l'audace d'en demander lui-même à l'empereur. Childéric court faire ce beau message à Maurice, qui, saisi d'indignation, fait jeter en prison les messagers d'Aegidius, et envoie Childéric en Gaule pour tirer vengeance du sujet infidèle.

[267] Addens dixitque ad eum : « Aliquantulum solidos tuae instantiae locum accipiens militavi : parum servus tuus argentum habeo. Vellebam cum tuis legatis puerum dirigere, ut melius Constantinopole mihi argentum mercaret. » Tunc acceptis ab Eiegio quingentos in munere aureos, quos ad hoc opus emendum transmitteret, misit puerum creditarium sibi etc. Fredeg. III, 11. Ce passage ne manque pas d'intérêt pour l'histoire monétaire des Francs.

Childéric se met en route, comblé de cadeaux par Maurice. Wiomad, prévenu par son esclave revenu sur ces entrefaites, vient à sa rencontre à Bar, où le roi est reçu par ses sujets, et où, sur le conseil de Wiomad, il leur fait gracieusement remise de tous les tributs publics. Il est ensuite reconnu par tout le peuple franc, livre plusieurs combats à Aegidius et remporte de sanglants succès sur les Romains.

Tel est le récit de Frédégaire. On voit qu'il se compose de deux légendes indépendantes, en partie contradictoires entre elles, d'ailleurs imparfaitement soudées l'une à l'autre, et dont l'une place l'exil de Childéric en Thuringe, tandis que l'autre lui assigne pour retraite Constantinople. Examinons d'abord cette dernière, qui est entièrement inconnue de Grégoire et du *Liber Historiae*.

Cette légende est manifestement postérieure à Grégoire de Tours, et elle fait partie de ce développement graduel auquel sont soumises, dans la bouche du peuple, les données de la tradition, lorsqu'elles ont obtenu quelque popularité. D'abord, c'est bien de Thuringe que Grégoire fait revenir Childéric (*a Thoringia regressus*) ne laissant aucune place à

l'hypothèse que l'histoire de l'exil à Constantinople aurait déjà été en circulation de son temps. Le caractère parasite de l'épisode ajouté par Frédégaire est d'ailleurs si frappant, qu'on pourrait le découper comme à l'emporte-pièce dans sa propre narration, sans qu'elle en fût altérée ; au contraire, elle paraîtrait, après cette amputation, beaucoup plus logique et plus vraisemblable^[268]. Enfin, la mention de l'empereur Maurice suffit pour assigner à l'épisode une date postérieure à Grégoire de Tours, car celui-ci est mort en 594, et Maurice monta sur le trône en 582, plusieurs années après que Grégoire avait écrit les premiers livres de sa chronique^[269].

[268] Mettez entre crochets tout le passage qui commence à *Dans idemque consilio* et qui s'arrête à *multis muneribus a Mauricio ditatus*, et lisez le reste d'un trait ; l'évidence alors sera éclatante.

[269] Je vois par une note de l'édition Arndt-Krusch, que Labarte (*Histoire des arts industriels au moyen âge*, I, p. 454) constatant l'anachronisme, veut corriger Frédégaire, en mettant Marcianus à la place de Mauricius. C'est une erreur, il ne faut pas corriger les traditions épiques, il faut se borner à en prendre acte et à constater leur procédé.

Il vaut d'ailleurs la peine, pour l'historien autant que pour le critique, de scruter un peu plus attentivement les origines de la légende qui met en scène l'empereur Maurice. Évidemment, elle n'est pas née du vivant de celui-ci, qui ne mourut qu'en 602, et il est même peu probable qu'elle ait pris naissance sous le règne de son premier successeur Phocas (602-610). Même chez un peuple aussi barbare que l'étaient alors les Francs, on ne pouvait avoir oublié si vite le Maurice historique, dont on devait avoir parlé plus d'une fois en pays franc, à cause de ses fréquentes négociations avec les souverains de ce pays^[270], et en particulier de certain conflit assez retentissant qu'il avait eu avec Childebart II^[271]. C'est donc tout au plus sous le règne d'Héraclius, c'est-à-dire après 610, que les notions chronologiques sur le règne de Maurice auront été assez brouillées en Gaule pour qu'on fit de cet empereur un contemporain de Childéric, qui avait vécu plus d'un siècle avant lui.

[270] Greg. Tur. VI, 42 ; VIII, 18 ; IX, 25 ; X, 24. Paul Diacre, III, 17, 22, 29, 31.

[271] Voir sur cette affaire Greg. Tur. X, 2 et 4.

Pourquoi l'imagination populaire a fait choix du nom de Maurice, c'est ce que pourra dire quiconque a un peu réfléchi à la formation des légendes nationales. On a pris, parmi les empereurs du passé, celui dont on avait conservé le souvenir le plus vif, et il se trouvait, pour les raisons indiquées ci-dessus, que c'était Maurice. Ce *transfert épique*, s'il m'est permis de baptiser de la sorte le procédé en question, l'imagination populaire le fait toujours en pareil cas, et l'épopée n'en a pas de plus familier.

Un dernier point resterait à élucider dans l'histoire de l'épisode ajouté par Frédégaire. D'où vient cette singulière légende qui, née au VII^e siècle, fait fuir le roi barbare à Constantinople, et montre la Gaule administrée pendant quelque temps au nom des empereurs ? Nous avons établi qu'elle est dépourvue de tout fondement historique ; il est, dès lors, parfaitement inutile de lui chercher un lointain point d'attache avec l'histoire dans le passage de Priscus, parlant d'un prince franc qu'il a vu à Rome^[272]. Par contre, on trouve dans l'histoire du VI^e siècle quelques faits qu'on pourrait considérer comme ayant fourni des matériaux à la fantaisie épique. Le premier de ces faits, c'est qu'un aventurier, nommé Gundovald, qui se disait fils de Clotaire I, après avoir fait quelque bruit chez les Francs, s'était réfugié auprès de Narsès et de là à Constantinople, d'où il était revenu au bout de quelque temps comme un véritable prétendant à la couronne (582)^[273]. Il paraît que le duc Gonthran Boson, un intrigant de la pire espèce, l'avait appelé, et qu'il avait même fait exprès le voyage de Constantinople pour le décider à tenter l'aventure^[274]. Parmi les grands, il y en avait plusieurs, notamment les ducs Mummolus et Desiderius, qui avaient ouvertement embrassé la cause du prétendant^[275]. « Viens, lui avaient-ils dit, tu es attendu par tous les grands du royaume de Childebert, et il n'y a personne qui osera bouger devant toi. Nous savons tous que tu es le fils de Clotaire, et il ne reste personne en Gaule qui puisse gouverner le royaume, si tu ne viens^[276]. » De pareilles offres décidèrent Gundovald ; il débarqua à Marseille, où il fut bien accueilli par l'évêque. Il fut élevé sur le pavois par son parti à Brives-la-Gaillarde, et il commença ensuite à parcourir le pays en véritable souverain. Il entra dans plusieurs villes importantes, comme Angoulême, Toulouse, Bordeaux, et envoya sommer impérieusement le roi Gonthran de lui restituer sa part d'héritage^[277].

^[272] V. ci-dessus p. 177.

[273] Greg. Tur. VI, 24.

[274] Id. VI, 26. Cf. VII, 14, 32 et 36.

[275] Id. VII, 10.

[276] Id. I. I.

[277] Id. VII, 32.

Tous les traits de la vie de cet aventurier sont ici à noter. L'esprit public en avait été fort frappé, et en particulier de cette circonstance du voyage à Constantinople : elle est mentionnée nombre de fois. A cette date, en pays franc, on était un personnage quand on avait été à Constantinople, et qu'on avait vu l'empereur ! Ajoutons que ceci se passait sous l'empereur Maurice, et que même beaucoup d'historiens ont voulu voir, dans l'équipée de Gundovald, une ambitieuse tentative de Byzance pour remettre la Gaule sous ses lois^[278]. N'est-ce pas dans l'histoire de cet aventurier que la légende de l'exil de Childéric à Constantinople s'est fournie de ses traits principaux ? Nous avons de part et d'autre un prétendant chassé du pays franc, réfugié à Constantinople, favorisé par l'empereur Maurice, rappelé par des Francs qui sont allés lui offrir de rentrer, enfin, revenant par mer en Gaule^[279]. Certes, je ne soutiens pas que l'histoire de Gundovald soit devenue celle de Childéric, dont elle diffère d'ailleurs par son dénouement tragique, mais je dis qu'elle doit lui avoir servi de moule. Peut-être même est-ce du vivant du prétendant que la légende de Childéric s'est modelée sur la sienne. C'est du moins ce que laisserait croire la frappante analogie de certains traits, qu'on trouve à la fois dans le récit historique et dans la tradition légendaire. Ainsi, l'histoire des 50,000 sous d'or subtilisés par Childebert I à Maurice^[280] a, très probablement, fourni à la légende l'idée de la même somme indûment réclamée par Aegidius au même empereur. D'autre part, il y a des aventures d'ambassadeurs francs envoyés à Maurice et maltraités en route, qui ont un singulier air de famille avec ce que nous lisons encore dans l'histoire de Gundovald^[281]. Il n'est donc pas téméraire de voir, dans l'aventure réelle, le type sur lequel s'est modelé l'épisode légendaire ajouté par le chroniqueur du VII^e siècle à l'histoire de Childéric^[282].

[278] Deloche dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, 2^e partie, contre Robert, *ibid.* A. Gasquet, *L'Empire byzantin et la monarchie franque*, p. 186.

[279] Evicto navale revertit in Galliis (Frédég., III, 11). Gundovald rentre par Marseille. Greg. Tur., VII, 36.

[280] Greg. Tur. VI, 42 (Childebertus) ab imperatore autem Mauricio ante hos annos quinquaginta milia solidorum acceperat, ut Langobardos de Italia extruderit. Audito autem imperator quod cum his in pace conjunctus est pecuniam repetibat, sed hic fidus a solaciis nec responsum quidem pro hac re voluit reddere.

[281] Par exemple Greg. Tur. X, 2.

[282] Sicchè, conchiudendo, a me pare verosimile un rifacimento del poema di Childerico sullo scorcio del secolo VI, o al più tardi nei primi anni del VII. Rajna, p. 67.

La mention de la ville de Bar dans le récit de Frédégaire nous fournit une autre indication. Bar-le-Duc était la première ville du royaume d'Austrasie quand on y entrait par le sud ; c'est pour cela que Wiomad y vient à la rencontre de son roi, et que l'on mentionne l'accueil que les habitants font à celui-ci. En d'autres termes, la légende veut dire que Childéric, en revenant de Constantinople, *est reçu aux frontières de son royaume par son peuple, et la remise d'impôts qu'il leur accorde est un véritable don de joyeuse entrée (iniciium receptonis)* [283]. Ce détail atteste que la chanson provient d'un endroit où l'on connaissait la frontière qui séparait l'Austrasie de la Bourgogne, c'est-à-dire du pays de Bar-le-Duc même, et je n'hésite pas à dire que c'est cette ville seule qui avait intérêt à rappeler la prétendue remise d'impôts accordée par le roi Childéric. Qui sait même si le détail n'a pas été ajouté dans une intention satirique, à un moment où l'on se débattait contre les exigences assez fréquentes du fisc mérovingien ?

[283] Rajna, qui n'a pas vu cela, croit à tort qu'il s'agit de Bar-sur-Aube, qui est en Bourgogne (p. 58), et qui ne répond point par conséquent aux indications de Frédégaire.

Notre histoire est d'ailleurs bien dans le goût des récits francs. Nous en rencontrons encore une autre dans la chronique de Frédégaire, qui, bien qu'elle se rapporte à des faits beaucoup plus rapprochés de lui, sent également sa légende. Adaloald, roi des Lombards, avait fait très bon accueil à Eusebius, que l'empereur Maurice lui avait envoyé pour le tromper [284]. Mais, après que sur le conseil d'Eusebius il s'était laissé oindre de divers onguents, il se trouva entièrement au pouvoir de ce dernier,

et incapable de faire autre chose que ce qu'il lui disait. Instigué par lui, il donna ordre de faire périr tous les grands du royaume des Lombards ; il voulait, après s'être débarrassé d'eux, se livrer avec tout son peuple à l'empire. Une douzaine ayant déjà péri par le glaive sans être coupables, les autres, se voyant menacés à leur tour, élurent roi le duc de Turin Charoald, qui avait épousé Gondeberge, sœur du roi Adaloald [285].

[284] *Ingeniose ad se venientem. Ingenium* a déjà dans les textes mérovingiens le sens qu'il a plus tard dans l'expression française : *par fraude et mal engien*.

[285] Frédég. IV, 49.

Cette historiette, qui nous offre, je crois, le plus ancien exemple de ce qu'on appelle aujourd'hui une suggestion, n'est autre chose qu'une légende. En effet, en 624, date prétendue de l'événement, l'empereur Maurice n'était plus de ce monde ; il avait péri dès 602 sous les coups de Phocas, et ce dernier lui-même avait succombé, en 610, à la vengeance d'Héraclius. D'ailleurs, toute l'histoire a une saveur légendaire qui suffit à la faire écarter [286]. Je ne l'ai mentionnée ici que pour montrer la conformité de l'épisode qui nous occupe avec d'autres qui sont sortis du même moule.

[286] *Has fabulas esse patet*, dit Krusch dans une note l. l.

Après cette digression, je reviens à la légende telle que la raconte Grégoire de Tours, suivi d'ailleurs par Frédégaire et par le *Liber Historiae*. Childéric, nous disent-ils tous les trois, a trouvé l'hospitalité chez Basin, roi des Thuringiens, et chez sa femme Basine. Après son retour au pays franc, Basine est venue le rejoindre, et elle est devenue sa femme. Ce récit porte sur lui la marque manifeste de sa provenance populaire, quand même le *respondisse fertur*, par lequel Grégoire de Tours introduit la repartie de Basine, n'en serait pas la preuve explicite. Après ce que j'ai dit plus haut au sujet de l'allitération dans les noms des quatre prud'hommes auteurs de la loi salique, il est inutile d'insister sur la parenté toute poétique créée entre le nom de Basin et celui de sa femme : à elle seule, elle suffit pour attester que nous nous trouvons ici sur le terrain de la fiction, et non sur celui de l'histoire [287]. Basine est d'ailleurs, comme l'a fort bien fait remarquer M. Rajna, le prototype de ces femmes amoureuses qui, dans les chansons de

Geste, vont se jeter sans façon dans les bras des héros étrangers qu'elles aiment, en leur offrant leur amour avec plus de franchise que de dignité.

[287] Cf. P. Rajna, P. 54.

Il faut noter de plus, dans le récit de Grégoire, une contradiction bien significative. Childéric a été pendant huit ans l'hôte de Basine ; or, en la voyant reparaître, il lui adresse la parole comme s'il ne se doutait pas de ce qui l'amène, presque comme s'il ne la connaissait pas. Et elle-même lui répond comme si elle le voyait pour la première fois, et que jusqu'alors elle ne l'eût connu que par la renommée. Bien plus, il se réjouit du compliment qu'elle lui fait, et il la prend pour femme, sans qu'il soit seulement question entre eux de Basin ni de leurs relations antérieures^[288]. Est-ce bien ainsi que devait se passer la scène où se revoyaient deux personnages qui, dans tous les cas, étaient l'un pour l'autre de vieilles connaissances, et qui s'apprêtaient à trahir, elle son époux, lui son ami ? Évidemment non, et l'on peut dire sans exagération que le dialogue de Childéric et de Basine contredit le récit de Grégoire. Mais cette circonstance est précieuse parce qu'elle nous met sur la voie des diverses phases par lesquelles a passé l'évolution incomplète de la légende.

[288] Cette contradiction arrive à son comble dans les récits de Roricon (Bouquet, III, p. 5) et d'Aimoin, I, VIII (ibid., p. 32) qui, d'une part, amplifient sur Grégoire et sur Frédégaire en parlant des relations adultères que Childéric aurait eues avec Basine à la cour de Thuringe, et, qui, de l'autre, montrent Childéric fort étonné de la visite de cette reine, et celle-ci parlant comme si elle ne l'avait jamais vu.

Et d'abord, en cherchant à démêler ce qu'elle contient de réel et de fictif, nous devons constater l'existence historique d'un roi des Thuringiens portant le nom de Basin. Nous savons par Fortunat que la reine Radegonde était la petite-fille de ce roi^[289], et il est impossible d'admettre, comme l'ont fait quelques-uns, que ce renseignement manque d'autorité^[290]. Fortunat, en effet, était lié d'amitié avec la sainte, et c'est par elle-même qu'il a connu ses relations de famille. D'autre part, Basin est encore mentionné dans l'*Origo Gentis Langobardorum*, document italien du VII^e siècle, qui nous apprend qu'une de ses filles avait épousé Wacco, roi des Lombards^[291] ; il est de plus nommé dans l'*Edictum Rothari Regis*, et indiqué dans l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre. Voilà un ensemble de

témoignages plus que suffisant pour élever au-dessus de tout doute l'historicité du roi Basin.

[289] Fortunat, *Vita Radegundis*, c. 1.

[290] Comme fait M. Rajna, d'après qui (p. 54, n. 4) sainte Radegonde était venue en Gaule trop jeune pour se rappeler le nom de son grand-père. Donc, l'assertion positive de Fortunatus émanerait, elle aussi, de la tradition poétique. Mais de deux choses l'une : ou bien Fortunat tenait son renseignement de la sainte elle-même, et alors qui s'avisera d'en contester l'authenticité ? ou bien il l'avait dû demander ailleurs, et quelle apparence qu'il eût été connu autour de lui, tout en restant inconnu de la principale intéressée ?

[291] Nous possédons deux rédactions de l'*Origo Gentis Langobardorum*. La première c. 4 écrit : Wacho habuit uxores tres : Ranicundam filia Fisud regis Turingorum, etc. L'autre, conservée dans le *Codex Gothanus* du IX^e siècle, dit : Wacho habuit uxores tres : Ranicunda filia Pisen regis Turingorum.

L'*Edictum Rothari Regis* : Wacho habuit uxores tres : una Ratecunda, filia Pisen regis Thuringorum.

Paul Diaire, *Hist. Langob.* I, 21 : Ranicundam filiam regis Turingorum.

Remarquez en outre ce nom de Radegonde porté par une tante de la sainte : la fidélité bien connue des familles germaniques à certains prénoms est ici, sinon une preuve, du moins un indice.

D'autre part, il est difficile de contester le nom de Basine donné par la tradition à la mère de Clovis. A l'époque où cette tradition reçut sa forme actuelle, c'est-à-dire, si je ne me trompe, du vivant de Clovis ou peu après sa mort, ce nom n'était pas oublié[292], et il n'est pas admissible qu'on en ait imaginé un autre que celui que fournissait la réalité. Rien n'est plus vivace qu'un nom : il se perpétue avec le souvenir du personnage qui l'a porté, et il ne cesse de faire corps avec lui dans la mémoire de la multitude. Ajoutons que le vocable de Basine reparait encore dans la famille mérovingienne : nous le trouvons porté par une fille du roi Chilpéric, religieuse à Poitiers, et il y a là tout au moins une présomption en faveur de son emploi antérieur parmi les ascendants de cette princesse[293]. Je crois donc pouvoir conclure que la mère de Clovis s'est réellement appelée Basine, tout comme le roi des Thuringiens a porté réellement le nom de Basin[294].

[292] « Il nous paraît, en effet, indubitable que la Basine dont parle le poème a bien réellement donné le jour à Clodovech. Comment supposer qu'un faux nom ait pu se répandre quand le véritable était connu ? Comment admettre surtout que celui de la mère de Clodovech puisse être tombé dans l'oubli dès le

temps de la mère de Grégoire ? » Junghans, *Histoire critique des rois Childéric et Clovis*, trad. Monod, p. 11.

V. encore Rajna p. 54, n. 4 : Che una moglie di Childerico, e propriamente la madre di Clodoveo si chiamasse realmente Basina, non mi pare improbabile, etc., etc.

[293] Greg, Tur. X, 39.

[294] C'est donc bien à tort que Bangert, dans son compte rendu du livre de Rajna, p. 113, prétend trouver aux noms du roi et de la reine de Thuringe un cachet tout romain (*ein auffallend romanisches Gepraege*) et y voit la preuve que, *longtemps avant Grégoire de Tours*, les Gallo-Romains auraient déjà appris, à l'école des Francs, à inventer des chants épiques. La première assertion est réfutée ci-dessus ; la seconde le sera dans le chapitre final de ce livre.

Mais, s'il est certain que les populations franques du VI^e siècle ont connu en même temps le roi Basin et la reine Basine, l'origine de la légende des amours de Childéric ne présente plus aucune difficulté. Fidèle à son procédé instinctif, l'imagination populaire aura rapproché les deux personnages qui portaient le même nom, le lien étymologique entre les noms étant pour elle la marque du lien qui reliait les personnes. Basine n'était et ne pouvait être, de par la loi de l'imagination épique, que la femme de Basin [295]. Cette supposition naïve, qui se présentait d'elle-même à l'esprit populaire, il l'a accueillie sans défiance et sans arrière-pensée, et il a subi la tyrannie des noms sans même se rendre compte de son illusion [296]. C'est ainsi que naissent les légendes et que se font les contaminations épiques. Le point de départ du chant que nous analysons consista donc dans la supposition suivante : Basine, femme de Childéric et mère de Clovis, avait été la femme de Basin, roi des Thuringiens. Mais comment était-elle devenue la femme de Childéric ? Relisez le texte de Grégoire, et la forme primitive du récit vous sautera aux yeux. Ayant entendu parler de la valeur de Childéric, elle était partie de chez elle comme une nouvelle reine de Saba, et était venue spontanément offrir son cœur et sa main au héros franc. Childéric, étonné d'un pareil honneur, lui en avait demandé le motif, et, avec une ingénuité toute barbare, elle lui avait fait la déclaration rapportée ci-dessus. Et lui, tout joyeux, la prit pour femme.

[295] Sur ce procédé d'assonancer les noms, v. ci-dessus, p. 125 et suiv.

[296] Voici, sans sortir du cycle mérovingien, un autre exemple du même phénomène. Amalaberge, femme du roi des Thuringiens et fille de Théodoric le Grand, devient dans Widukind (I, 9) la fille de Clovis. Pourquoi ? Sans doute

parce que Clovis a un fils nommé Théodoric, que l'on a commencé par confondre avec le roi des Ostrogoths : chose d'autant plus facile, en l'espèce, que c'est Théodoric l'Austrasien qui remplit l'histoire des Thuringiens, et que Théodoric l'Ostrogoth reste pour eux un étranger.

Voilà l'histoire dans sa simplicité primitive, telle qu'elle reparaît encore, je le répète, dans le discours de Basine, et antérieurement à toute autre transformation. Il est manifeste que cette version première ne connaissait pas le séjour de Childéric en Thuringe, et ne comportait pas de relations antérieures entre lui et la reine Basine : tout consistait dans l'escapade spontanée de celle-ci. Le discours qu'elle tient au héros a quelque chose de si vif et de si pittoresque dans son archaïsme barbare, qu'il est devenu en quelque sorte le centre du récit, et la formule immuable qui donnait son prix à l'historiette. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de constater que bien souvent, dans les traditions épiques reproduites par des chroniqueurs, ce sont les paroles du héros principal qui sont le mieux conservées sous leur forme primitive. Pourquoi ? Parce qu'elles sont la moëlle de l'histoire, et que toute la signification de celle-ci peut se résumer en elles. Il en est arrivé ainsi dans l'histoire de Basine : voilà pourquoi les paroles mises dans sa bouche se sont conservées sans altération, et qu'on ne s'est pas avisé d'y toucher, même alors que les développements nouveaux de la légende ont mis, entre ces paroles et le contexte, une contradiction dont la naïveté populaire ne s'est d'ailleurs jamais aperçue.

Mais qui ne voit que, dans son état primitif, tel que nous venons de l'étudier, la légende appelait nécessairement une nouvelle évolution ? Le premier venu, ou, pour mieux dire, tout le monde à la fois, dut imaginer de bonne heure une explication plus dramatique de la fugue de Basine. Si elle se laisse entraîner à un pareil oubli de son devoir, c'est évidemment — ainsi raisonne l'esprit populaire — parce qu'elle avait pour Childéric une passion ancienne, qui pouvait atténuer le caractère répugnant de sa démarche. Et cette passion supposait forcément un séjour prolongé des deux amants dans le même endroit. C'est ainsi que l'histoire de la résidence de Childéric à la cour de Thuringe est venue se souder à celle de l'escapade de Basine, sans que les auteurs de cette contamination aient songé à remanier le discours de celle-ci pour le mettre d'accord avec la nouvelle invention ^[297].

[297] Au reste, dans Grégoire et dans Frédégaire, qui en ceci ne font sans doute que reproduire fidèlement leur source, la passion de Basine pour Childéric est seulement sous-entendue ; dans Roricon et dans Aimoin, au contraire, elle est attestée formellement. C'est que la légende a marché et s'est développée selon la nécessité de la logique, et il faut remarquer que ce développement s'est produit en dehors de la version populaire, laquelle ne semble pas avoir raconté l'adultère.

Est-ce l'obligation de faire résider Childéric à la cour de Thuringe assez longtemps pour expliquer ses relations avec Basine, qui a donné naissance à la fable de l'exil forcé de ce roi et du soulèvement de son peuple contre lui ? Ou bien le fait de sa déposition temporaire était-il constant, et l'esprit épique s'est-il borné à le rapprocher de l'histoire de Basine pour fondre les deux récits en un seul ? Je ne sais, et il me paraît difficile de résoudre la question avec les éléments qui sont dans nos mains. S'il s'agissait de se déterminer d'après de simples impressions, je serais assez porté à admettre une légende de la fuite de Childéric qui aura existé, pendant quelque temps, indépendamment de celle de Basine : du moins le rôle du fidèle Wiomad et celui d'Aegidius, qui auront été difficilement créés par des nécessités de pure logique, semblent le faire croire. Il aurait donc existé, dès l'origine, deux traditions collatérales et indépendantes l'une de l'autre, à savoir d'un côté l'exil de Childéric et de l'autre l'équipée de Basine, et l'élément fictif qui leur aurait servi de trait d'union, ce serait le choix de la Thuringe par Childéric comme lieu d'exil [298].

[298] Lorsque Junghans écrivait son livre, la mode était encore d'expliquer toutes les légendes par la mythologie, et ce savant n'a pas manqué de voir dans l'exil de Childéric en Orient un mythe de Wodan. On est moins excusable aujourd'hui de reprendre avec enthousiasme un point de vue aussi vieilli, comme fait Tamassia dans son article intitulé *Egidio e Siagrio (Rivista storica italiana 1886, 2)*. L'article de Müller et Schambach dans *Niedersaechsische Sagen und Maerchen aus dem Munde des Volkes gesammelt*, Goettingen 1854, p. 389, qui semble décisif au savant italien, ne prouve absolument rien pour le cas présent.

Je ne veux d'ailleurs pas me porter garant de l'authenticité de la tradition relative à la royauté franque d'Aegidius. La légende elle-même, avant de se contaminer avec celle de Basine, pouvait avoir passé par des phases qui avaient déjà modifié sa forme première. Et, s'il en fallait chercher les éléments dans l'histoire, je crois qu'on les trouverait dans les rapports militaires qui semblent avoir existé entre le général romain et le

chef barbare. Childéric, qui, comme nous le voyons par Grégoire de Tours, livre des combats victorieux au centre de la Gaule romaine, à Orléans et à Angers notamment^[299], Childéric, que le *Vita Genovefae* nous montre maître incontesté de Paris^[300], ne paraît pas être resté en possession d'un pouvoir si étendu. Il meurt à Tournai, comme qui dirait refoulé jusqu'aux extrémités septentrionales du domaine conquis par Clodion, et son fils Clovis est obligé de reprendre à Syagrius toutes les provinces où son père avait commandé. Cela semble attester que les dernières années de Childéric furent assombries par des revers, et que les Romains ont, pendant un certain temps, sous Aegidius ou sous Syagrius, repris quelque avantage sur les barbares^[301]. La légende franque, à qui, comme bien l'on pense, il ne convenait pas de présenter ces faits humiliants sous leur vrai jour, aura expliqué la fuite de Childéric par la colère des Francs, et les succès d'Aegidius par le libre choix des barbares eux-mêmes. Cette légende, en se contaminant avec celle de Basine, trouvait d'ailleurs dans celle-ci la justification de l'expulsion temporaire de Childéric : Childéric devenait un séducteur de femmes ! L'esprit populaire tenait enfin, ici, un tout poétique vraiment fait pour servir de sujet à une chanson, et la chanson, sans aucun doute, n'aura pas tardé à naître. Il semble qu'on en retrouve encore les paroles finales dans cette phrase de Grégoire, qu'on pourrait croire traduite de la conclusion : *Quae concipiens peperit filium vocavitque nomen ejus Chlodovechum. Hic fuit magnus et pugnator egregius.*

^[299] Greg. Tur. II, 18.

^[300] *Vita Genovefae* c. 6 ed. Kohler dans *Bibl. de l'École des Hautes Études* fasc. 48. Paris 1881.

^[301] Aegidius était d'ailleurs un vaillant, qui, avec une énergie digne d'un meilleur sort, défendit les restes de la culture romaine en Italie. Fils de la Gaule occidentale, il tient tête aux Goths qui la menacent, en même temps que lui-même menace l'Italie où Ricimer vient de massacrer Majorien ; dans sa lutte contre les Goths, Priscus le montre s'illustrant par de grandes et belles actions. (Priscus, *Fragm.* 14, p. 156.)

La troisième légende childéricienne que je vais étudier se rattache à la précédente d'une manière trop intime pour pouvoir en être séparée. Cette légende pourrait être intitulée : *La vision de la nuit nuptiale*. La voici d'après Frédégaire :

« La première nuit de leurs noces, Basine dit à Childéric : « Cette nuit, nous nous abstiendrons de relations conjugales. Lève-toi en secret, et viens redire à ta servante ce que tu auras vu devant la porte du palais. » Childéric, s'étant levé, vit comme des lions, des rhinocéros et des léopards qui cheminaient dans les ténèbres. Il revint et raconta sa vision à sa femme. « Retourne voir encore, seigneur, lui dit-elle, et viens redire à ta servante ce que tu auras vu. » Childéric obéit, et cette fois il vit circuler des bêtes comme des ours et des loups. Une troisième fois, Basine le renvoya avec le même message. Cette fois, Childéric vit des bêtes de petite taille comme des chiens et autres animaux de ce genre, qui se roulaient et s'entre-déchiraient. Il raconta tout cela à Basine, et les deux époux achevèrent la nuit dans la continence. Lorsqu'ils se levèrent le lendemain, Basine dit à son époux : « Ce que tu as vu représente des choses réelles, et en voici la signification. Il naîtra de nous un fils qui aura le courage et la force du lion. Ses fils sont représentés par le léopard et le rhinocéros ; ils auront eux-mêmes des fils qui, par la vigueur et par l'avidité, rappelleront les ours et les loups. Ceux que tu as vus en troisième lieu sont les colonnes de ce royaume, ils règneront comme des chiens sur des animaux inférieurs, et ils auront un courage en proportion. Les bêtes de petite taille que tu as vues en grand nombre se déchirer et se rouler représentent les peuples qui, ne craignant plus leurs rois, se détruisent mutuellement. » Telle fut la prophétie de Basine^[302]. »

[302] Frédég. III, 12.

Je ferai d'abord remarquer que cette légende, dont nous ne trouvons pas l'équivalent dans les littératures classiques, paraît bien reposer sur une donnée absolument germanique^[303]. Dans l'innombrable quantité de songes et de visions qui peuplent l'épopée française, jamais on ne retrouve le songe prophétique d'un fondateur de dynastie voyant l'avenir de sa famille sous la figure de diverses espèces d'animaux ; jamais non plus ce n'est une femme qui est l'interprète du songe^[304].

[303] C'est aussi l'avis de M. Rajna, p. 60.

[304] V. R. Mentz, *Die Traeume in den altfranzoesischen Karls- und Artusepen*. Marburg 1887 (dissertation), p. 50-53.

Par contre, c'est aux traditions des Germains que Frédégaire a emprunté son autre exemple de ce genre d'épisodes. Les parents de Théodoric le Grand, Theudemir et Lilia^[305], sont au service du patrice Idacius et de sa femme Eugenia. La nuit de leurs noces, Eugenia dit à Lilia : « Lorsque tu partageras la couche de ton mari, aie soin de me raconter le lendemain ce que tu auras vu pendant ton sommeil, car *c'est la croyance que ce que de nouveaux mariés voient la nuit de leurs noces est la vérité*^[306]. » C'est donc, on le voit, une croyance populaire relative aux visions nuptiales qui a donné naissance à la légende de Frédégaire. Quant au songe prophétique en lui-même, et au symbolisme des animaux qui y figurent, un autre chroniqueur germanique m'en fournit l'exemple suivant. Le duc Bernard I de Saxe (mort en 1011) connaissait, dit-on, l'avenir, et plus d'une fois il déclara en gémissant que ses fils étaient nés pour la destruction de l'église de Brême. Il vit, dans un songe, sortir du fond de sa maison et entrer dans l'église, des ours et des sangliers, puis des cerfs, et enfin des lièvres. Les ours et les sangliers, dit-il, c'étaient mes parents, armés de leur courage comme de dents. Les cerfs, c'est moi et mon frère, qui ne nous distinguons que par une vaine ramure. Pour les lièvres, ce seront nos fils, gens timides et de peu de valeur : je crains qu'en attaquant l'Église ils n'encourent la vengeance céleste^[307].

[305] Il est inutile de prévenir le lecteur que ce sont des personnages imaginaires : le père de Théodoric, Vidimir, était en réalité roi des Ostrogoths.

[306] Frédég. II, 57. Cum ad viri coetum accesseris, quodcumque eadem nocte sopore somnii visaveris, mihi in crastinum narrare non sileas, quia creditur veritate subsistere, quod nubentes prima nocte visaverint. V. la même histoire dans le *Gesta Theodorici*, c. 1 (dans *Mon. Script. Merov.* ed Krusch, t. II, p. 202).

[307] Adam Brem. III, 41. Le passage semble d'ailleurs interpolé.

Il n'est pas difficile d'interpréter la vision de Basine. Nous voyons qu'elle prédit d'abord un lion, qui est, dit-elle, le fils de son mariage avec Childéric : il s'agit donc de Clovis. Le léopard et le rhinocéros représentent les fils de Clovis (*fili viro ejus*). Les ours et les loups représentent la génération issue de ces princes : ce sont donc, tout particulièrement, outre Théodebert fils de Théodoric I, les quatre fils de Clotaire I, à savoir Charibert, Chilpéric, Sigebert et Gonthran. Enfin, les chiens représentent les fils de ces derniers, et notamment Childebert II, fils de Sigebert, et Clotaire

II, fils de Chilpéric, les seuls qui aient régné. La prophétie ne va pas au-delà, si ce n'est pour acter l'anarchie et le désordre qui succèdent à ces *colonnes* du royaume. Cette dernière expression pourrait faire croire qu'aux yeux de l'auteur de la prophétie, la sécurité du royaume dépendait d'eux, et cela est très exact en ce qui concerne l'Austrasie et la Bourgogne. En effet, après la mort de Childebert II, ces deux pays ne connurent que des jours sombres sous la régence despotique et mal respectée de Brunehaut.

Cette interprétation, dans laquelle j'ai serré du plus près possible le texte de Frédégaire, écarte l'opinion assez répandue qui voudrait voir, dans notre légende, une espèce de satire contre la dynastie mérovingienne^[308]. Il n'en est rien. Sans doute, la vision établit une gradation entre les diverses générations de princes issus de Clovis, mais cette gradation correspond à la réalité des faits, et n'a aucune portée satirique. Au contraire, les derniers Mérovingiens sont présentés comme les colonnes du royaume, et leur disparition a pour conséquence l'anarchie. Il suit de là que la sinistre fiction doit être née, soit en Bourgogne, soit en Austrasie, dans les dernières années du VI^e siècle ou dans les premières du VII^e. Je crois, avec M. Rajna, qu'elle est d'origine littéraire et non populaire^[309] ; elle appartient à cette littérature sibylline qui nous a donné également la prophétie relative à Brunehaut. Si Frédégaire l'avait puisée à même la source orale, il nous en aurait donné la suite jusqu'à son temps ou du moins jusqu'à sa génération. Quant à supposer qu'elle a pu exister d'abord sous une forme plus brève, et ne viser que les premières générations des rois francs, si bien que Grégoire de Tours l'aurait peut-être connue, c'est une hypothèse qui me semble dénuée de vraisemblance^[310]. Toute l'histoire, en effet, converge vers le tableau final, c'est-à-dire l'état lamentable du pays sous la minorité des petits-fils de Brunehaut : c'est ce tableau qui a, si je puis ainsi parler, engendré le reste, et la vision prophétique de Basine n'est imaginée que pour l'encadrer. C'est cette vision qui donne à la narration son caractère et son originalité. Si on en fait honneur à la reine Basine, de préférence à toute autre, c'est parce qu'il a fallu faire remonter la prophétie le plus haut possible pour augmenter sa portée, et que Basine est la plus ancienne reine dont les Francs aient gardé le souvenir. On sait d'ailleurs que, chez les barbares germaniques, le don de prédire l'avenir était un attribut spécial du sexe féminin : *in esse quin etiam sanctum aliquid et providum putant*^[311].

[308] Comme le croit notamment Pétigny I, p. 391, d'après lequel le songe de Basine n'a pu être inventé que dans les derniers temps de la dynastie mérovingienne, et dans l'intérêt des Carolingiens, et qui en place la composition au VIII^e siècle, alors que nous le trouvons dès le milieu du VII^e dans la chronique de Frédégaire ! Cf. Rajna p. 61 et 63.

[309] Rajna, p. 63.

[310] C'est l'opinion de Brosien p. 14 et de Rajna p. 61.

[311] Tacite. *Germania* c. 8.

CONCLUSION. — Il y a eu trois légendes ou chansons populaires sur le règne de Childéric. La première a laissé peu de traces, et n'a pas exercé une grande influence sur l'historiographie franque. Quant aux deux autres, elles ont été, au cours des générations, développées et chargées d'éléments nouveaux. Plus tard, elles ont été cousues ensemble, de manière à nous présenter l'histoire de Childéric comme un seul tout.

De ces deux légendes, la première est celle de l'expulsion de Childéric et de son retour ménagé par le fidèle Wiomad. Sur cette histoire, dont le fonds est assez ancien, est venu se greffer, au commencement du VII^e siècle, l'épisode de la fuite de Childéric à Constantinople, suggéré lui-même, en partie, par les récentes aventures du prétendant Gundobald.

L'autre légende, c'est celle du mariage de Childéric. Sur la foi de sa réputation de bravoure et de valeur, une reine étrangère, une reine de Thuringe vient lui faire l'offre de sa main. Il l'accepte avec joie, et elle devient la mère de Clovis. A ce récit, qui prit sa forme dernière vers le milieu du VI^e siècle, s'ajouta, vers la fin du règne de Brunehaut, l'épisode de la vision nuptiale de Childéric.

Antérieurement aux interpolations qu'ils ont reçues l'un et l'autre, les deux récits avaient déjà été réunis par quelque rhapsode, qui avait supposé entre Childéric et Basine des relations précédant l'équipée de celle-ci. Le long exil du roi franc offrait à cette conjecture un point d'appui, et il suffisait de supposer que le séjour de Childéric pendant son exil avait été la Thuringe, pour que l'épisode de ses amours avec Basine cadrât de toutes pièces avec le reste de son histoire légendaire.

L'histoire de Childéric nous met donc en présence des principaux éléments qui contribuent à la formation de l'épopée. Des faits mémorables engendrant des légendes, ces légendes rattachées entre elles, et continuant

de se charger d'épisodes nouveaux de manière à constituer un tout poétique, voilà bien les diverses phases du développement de toute épopée. Il n'a manqué à celle-ci qu'un Homère.

Saint Basinus. A Tronchienne, près de Gand, on vénère un saint du nom de Basinus. Sa vie, reproduite dans les Bollandistes (14 juillet, t. IV) nous apprend que c'était un roi chrétien, et qu'il avait fondé une ville qui, de son nom, fut appelée *Basotes*. Un cerf, qu'il avait poursuivi pendant trois jours et trois nuits, finit par s'arrêter sur les bords de la Lys, à Tronchienne, où il lui déclara qu'il était son ange, et lui ordonna d'y bâtir trois églises. Le roi obéit, et depuis lors il se fit beaucoup de miracles dans cet endroit ; sa propre fille Aldegonde y retrouva la vue. Plus tard, les barbares ayant envahi le pays, le roi marcha contre eux et périt au Melsvelt en les combattant. Ses reliques sont conservées à Tronchienne. Molanus parle de sa châsse, où il est représenté portant sur la poitrine une fleur de lys : *Inde suspicio est, ajoute-t-il, eum non quidem Franciae, sed in Francia regem fuisse sive regulum.* (*Natales Sanctorum Belgii* p. 151.) Déjà avant lui, Rosweyde et Saussay avaient parlé du saint comme d'un roi ; mais ils étaient les premiers à lui donner ce titre. Le Martyrologe de Galesinius, en 1578, se bornait à dire : *Truncinii ad Gandavum sancti Basini Martyris*. En 1569, Corneille Jansen, 1^{er} évêque de Gand, dans la lettre de visitation qu'il laissa à Tronchienne, le qualifiait également de martyr mais non de roi. La Chronique de Tronchienne, qui nous parle d'un oratoire de saint Basin martyr consacré en 1412 (dans Desmet, *Corpus Chronic. Flandriae* I p. 625) et qui mentionne le même saint sous la date de 1569 (ib. p. 655), ne fait nulle part allusion à sa qualité de roi. Qu'en faut-il conclure, sinon qu'il n'y a rien de commun entre le saint en question et le roi des Thuringiens, sauf le nom, et que c'est ce nom même qui, vers le XVI^e siècle, a donné à des érudits l'idée de faire un roi du saint de Tronchienne, sans oser toutefois aller jusqu'à l'identifier avec le roi de Thuringe ? Plus tard, faisant un pas de plus dans la voie de l'identification, un commentateur a écrit au bas de la chronique de Tronchienne ces lignes : *Quod cum Flandri non recte efferrerent vel non bene intellerent, dixere Tronghen, forte Toringhen a Turingia quæ antiquitus Toringia et Thoringia dicta. Sic nomen obtinuit a tempore sancti Basini, qui hic primum sacellum coepit. Quum vero conjecturis hâc in re sit agendum, non video cur huic minus, quam ceteris locis sit dandus, praesertim cum nihil olim familiarius fuerit antiquis temporibus, quam procerum aut locorum nomina arcibus oppidisque dare, etc.* (Desmet l. I. 592, n. 2.) V. sur saint Basinus sa vie avec le commentaire de G. Cuperus dans les *Acta Sanctorum* l. I. et Lippert o. c. dans *Zeitschr. für thür. Gesch. und Alterth.* t. XII (*Neue Folge* IV) p. 91-96.

LIVRE II

Clovis et ses fils

CHAPITRE I

La guerre de Syagrius.

« Childéric étant mort, son fils Clovis devint roi à sa place. La 5^e année de son règne, Syagrius, *roi des Romains*, fils d'Aegidius, avait sa résidence dans la ville de Soissons, qu'avait autrefois possédée Aegidius nommé ci-dessus. Marchant contre lui avec son parent Ragnacaire, qui possédait lui aussi un royaume, *Clovis lui demanda de préparer un champ de bataille*. Syagrius ne se fit pas attendre et ne craignit pas de résister. Pendant qu'ils combattaient entre eux, Syagrius, voyant son armée taillée en pièces, tourna le dos et, fuyant rapidement, se réfugia à Toulouse, auprès du roi Alaric. Clovis fit dire à Alaric de le lui rendre, sinon, qu'il eût à savoir que son refus lui vaudrait une guerre. Alaric, craignant d'encourir la colère des Goths à cause du fugitif, *et tremblant comme c'est l'habitude des Goths*, le livra enchaîné. Clovis, ayant reçu le prisonnier, le fit mettre sous bonne garde, et, s'étant emparé de son royaume, le fit frapper de l'épée en secret^[312]. »

^[312] Greg. Tur. II, 27. Dareste, *Hist. de France*, I, p. 189, prétend savoir que saint Remy, archevêque de Reims, se déclara contre Syagrius, mais c'est une pure supposition, et de plus fort invraisemblable.

C'est en ces termes, dont j'ai respecté autant que j'ai pu l'incorrection barbare, que Grégoire de Tours commence l'histoire de Clovis. Voyons ce qu'ils vont nous apprendre. Ainsi que je l'ai montré ailleurs^[313], c'est à des annales, probablement à des *Annales d'Angers*, que notre auteur a emprunté ce récit. Nous ne connaissons pas, pour cette époque, d'autre écrit qui aurait pu le lui fournir ; de plus, son exposé sec et sommaire a entièrement l'allure d'un récit de provenance annalistique ; enfin, la mention de la date de l'événement est, elle aussi, un indice qui confirme les précédents. Il y a même dans la manière dont Grégoire nous la communique je ne sais quelle gaucherie de style provenant, si je ne me trompe, de ce qu'il n'a pas su s'assimiler assez complètement le texte des annales. Il dit : *Anno autem quinto ejus Siacrius Romanorum rex apud civitatem Sexonas... regnum habebat*. Ou je me trompe fort, ou, dans les annales consultées par Grégoire, l'indication de la date se rapportait à tout l'ensemble des événements racontés dans ce paragraphe, et, plus particulièrement, à la bataille de Soissons. Grégoire de Tours l'a entendu ainsi, mais on remarquera qu'il ne le dit pas tout à fait, parce qu'il a fondu dans sa première phrase les mots *Anno quinto* qui, dans sa source, devaient être écrits hors texte.

^[313] *Les Sources de l'histoire de Clovis*, etc., p. 389.

Mais, si Grégoire a emprunté son exposé aux *Annales d'Angers*, il est certain toutefois qu'il n'en a pas reproduit servilement la teneur. Cela n'est guère dans ses habitudes, et les quelques lignes qu'il consacre au sujet contiennent des traits qui ne se trouvaient certainement pas dans les annales. Ainsi le *ut Gothorum pavere mos est*. Il y a là l'expression âpre et passablement injuste des sentiments du peuple franc pour des voisins qui l'avaient longtemps gêné, et ce n'est pas la seule fois qu'on trouve ces accents de mépris sous sa plume ou sous celle de ses compatriotes^[314].

^[314] Cumque secundum consuetudinem Gothi terga vertissent. Greg. Tur. II, 37. Ibique legatus Chlodoviae Paternus nomen ad Alaricum accessit, inquirens utrum ex habito Gothi inarmis, quo spoponderant, placitum custodirent, aut forte more solito, ut post probatum est, mendaciis apparerint. Frédég. II, 58. D'autre part, comme le fait remarquer Pétigny, II, p. 389, Sidonius, écrivant au ministre d'Euric, nous montre les Francs tremblant devant ce roi.

Je note ensuite deux traits qui, étrangers à sa source écrite, sembleraient faire croire qu'il a dû en connaître encore une autre, d'origine barbare celle-là. Le premier, c'est le titre de *roi des Romains* donné à Syagrius^[315]. Ce titre était trop étranger à la langue politique des Romains, et cette langue trop bien fixée depuis longtemps, pour qu'on puisse croire qu'un document, même de la plus basse époque de l'empire, pût l'employer par distraction^[316]. Je passe sous silence la grossière erreur qu'il y aurait eu à attribuer ce titre à Syagrius, qui était tout au plus investi de la dignité de comte ou de duc. Par contre, un terme pareil se comprend fort bien dans la bouche des barbares, peu au courant de la hiérarchie des fonctionnaires romains, et qui leur donnaient naturellement les mêmes noms qu'à leurs propres chefs. Le mot *Romains* dans le titre attribué à Syagrius y est de plus un véritable non-sens, si on le suppose donné par les provinciaux eux-mêmes. Par contre, il correspond parfaitement au point de vue des barbares, qui ne connaissaient que deux groupes de peuples : eux-mêmes et les Romains, et qui ne faisaient pas de catégories parmi ces derniers^[317]. Syagrius, qui était pour les provinciaux le comte de la Lyonnaise, ou quelque chose d'approchant, était donc pour les barbares le roi des Romains. En le désignant sous ce nom, Grégoire nous fait comprendre qu'il l'a entendu appeler ainsi par les Francs. On a vu plus haut qu'en effet les Francs, dans leurs récits populaires, se figuraient les derniers généraux qui avaient commandé dans les provinces gauloises comme des rois, et qu'ils les avaient même rattachés les uns aux autres par les liens d'une parenté fictive, de manière à en faire une véritable dynastie^[318]. Le roi Syagrius était donc pour eux le fils du roi Aegidius, fils lui-même du roi Aétius, qui avait eu pour père le roi Paul : conception vraiment épique et marquée, si je puis ainsi parler, au coin de la plus pure barbarie. Pour que Grégoire, d'ordinaire si défiant à l'égard des traditions franques, ait laissé passer dans son récit une expression aussi insolite que celle dont il se sert pour désigner Syagrius, il faut qu'il ait été singulièrement distrait, sinon il n'eût pas manqué d'être choqué par une pareille invasion de la terminologie barbare. Frédégaire lui-même, dont la crédulité vis-à-vis de ses sources est cependant bien plus épaisse, semble avoir été frappé de l'invraisemblance de la chose, puisqu'il transforme Syagrius en patrice des Romains^[319].

[315] Voir sur ce point l'intéressante étude de Tamassia : *Egidio e Siagrio* (*Rivista storica italiana*, 1886, livraison II, p. 228 et 229).

[316] Fustel de Coulanges, *L'invasion germanique et la fin de l'Empire*, p. 489, n. 3. Le même auteur se trompe au surplus quand il affirme (o. c. p. 8 et n. 4) que « l'emploi du mot *rex* pour désigner l'empereur était fréquent ». Lui-même ne cite pas un seul exemple où l'empereur soit formellement appelé *rex* ; les textes qu'il invoque, à part un, ne contiennent que l'adjectif *regius* dans le sens de *imperatorius*, sans doute parce que ce dernier mot avait quelque chose de trop lourd pour être employé usuellement.

[317] Si l'on me permet de faire ici une comparaison, je dirai que l'erreur de l'écrivain gaulois qui, au V^e siècle, aurait appelé Syagrius *roi des Romains*, ressemblerait assez à celle du journaliste français qui appellerait le comte de Moltke *connétable des Allemands*. Dahn, o. c. p. 63, ne voit pas pourquoi Syagrius n'aurait pas porté le titre de roi, puisque 1^o il était souverain de fait, et que 2^o ses voisins les rois barbares portaient tous le même titre. Cette objection est réfutée d'avance, en excellents termes, par Pétigny, II, p. 378 : « Quelques chroniqueurs (*ils se réduisent à un seul !*) disent que Syagrius prit le titre de roi ; rien n'est moins vraisemblable, car rien n'était plus éloigné des mœurs et des idées de l'aristocratie romaine. Comme nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois, ce titre n'avait point, aux yeux des Romains, la valeur que nous lui attribuons. Et ce n'était pas à cause des idées républicaines qu'on leur suppose bien à tort, mais parce que, depuis l'origine de l'Empire, il avait toujours servi à désigner les chefs des nations barbares. Prendre le titre de roi, c'était en quelque sorte abdiquer la qualité de Romain. » Dahn d'ailleurs se réfute lui-même en disant, p. 66, n. 1, que Grégoire n'avait à sa disposition, pour cette partie de son récit, que des sources franques.

[318] V. ci-dessus p. 96 et suiv.

[319] Frédég. III, 15. Les raisons pour lesquelles il était amené à choisir ce titre sont multiples : 1^o Syagrius, à ses yeux, sans être un souverain, occupait cependant en Gaule la plus haute position politique possible, la souveraineté exceptée. Or, dans la hiérarchie impériale, c'était précisément la situation du patrice : *sublimem patriciatus honorem, qui ceteris omnibus anteponitur*, dit une loi de l'empereur Zénon dans le Code de Justinien XII, III, 3. (V. Gasquet, o. c. p. 150-153.) Aussi les barbares estimaient-ils fort le titre de patrice : Gelimer, en se rendant à Bélisaire, et Odoacre, en renvoyant les insignes impériaux à Constantinople, le demandèrent à l'empereur. 2^o En Bourgogne, où l'on avait gardé des relations hiérarchiques assez suivies avec l'Empire, le titre de patrice était resté en vigueur : il avait été porté d'abord par le roi, qui était ainsi le premier dans l'empire après l'empereur, il le fut ensuite par des grands, qui se trouvèrent les premiers dans le royaume après le roi. Frédégaire, qui était Burgonde, a donc pu trouver dans le vocabulaire politique de son pays le titre qu'il donne à Syagrius. 3^o Aétius avait porté le titre de patrice ; or, en Gaule, Syagrius et son père Aegidius avaient été les continuateurs et comme les héritiers politiques de ce grand homme ; bien plus, on a vu que de bonne heure la tradition

avait établi entre lui et eux un lien de filiation : dès lors, on comprend facilement que les contemporains de Syagrius lui aient attribué le titre porté par son ascendant supposé. On voit combien Ranke est mal inspiré, lorsque, raisonnant sur le *rex* de Grégoire et sur le *patricius* de Frédégaire, il en conclut à la supériorité des informations du dernier (o. c. p. 346). A ce prix, Hincmar, qui donne à Syagrius le titre de *duc*, devrait avoir le pas sur Frédégaire, puisque ce titre se rapproche davantage de la vérité. (Cf. G. Kurth, *L'hist. de Clovis d'après Frédégaire*, p. 68.)

Une autre preuve que Grégoire a connu une source orale et barbare, qui, à son insu et peut-être malgré lui, doit avoir influé sur son exposé, c'est le *campum pugnae praeparare deposcit*. En vrai barbare qui fait de la guerre un duel, et qui rougirait de la commencer sans avoir loyalement défié son adversaire, Clovis fait dire à Syagrius qu'il ait à faire choix d'un champ de bataille. C'est de la même manière que les Cimbres, en venant envahir l'Italie, avaient offert à Marius de fixer le lieu et le jour de leur rencontre. On me dira que l'annaliste du V^e siècle a bien pu être frappé du fait, et le noter, et qu'il n'est nul besoin de supposer qu'il a été raconté par une tradition barbare. Et je serais assez porté à le croire, si l'on pouvait me faire admettre que ses notes étaient assez détaillées pour qu'il marquât des particularités de ce genre. Il n'en est pas ainsi, et l'on aurait le droit de s'étonner que le bailleur de renseignements de Grégoire lui eût fourni ici ce détail ethnographique. Il est, au contraire, bien facile de supposer qu'il se sera trouvé, encore une fois, dans la tradition orale des Francs. Vrai ou faux — car son historicité ne m'est pas absolument prouvée — il est tout à fait dans la tonalité des récits barbares [320].

[320] « Clovis lança à son rival un défi dont les formes rappellent l'esprit chevaleresque du moyen âge ; il lui demandait un rendez-vous en champ-clos et le sommait de fixer le jour et le lieu du combat. Le général romain ne jugea pas à propos de répondre, et attendit les Francs sous les murs de Soissons. » Pétigny, II, p. 385. Il y a là un contre-sens énorme. Ignorant l'usage barbare, et ne connaissant que celui du moyen âge, Pétigny s'est figuré que le combat demandé par Clovis était un combat *singulier* et un *combat en champ-clos*. Il faut renverser les termes : la proposition de Clovis ne rappelle pas le moyen âge, mais c'est le moyen âge qui rappelle l'usage franc. L'usage de défier l'adversaire a passé également, comme une obligation d'honneur, dans les traditions du monde féodal. Qui ne se rappelle le mot de Roland à Olivier, quand celui-ci, déjà aveugle et ne reconnaissant plus les siens, lui a porté un grand coup d'épée : Par nule guise ne m'avez desfiet. (*La Chanson de Roland*, éd. Müller 2002.)

Je crois trouver un troisième et dernier indice de l'emprunt fait par Grégoire à une tradition barbare, dans le passage où il nous apprend que Ragnacaire, parent de Clovis, y a assisté. On pourra dire, encore une fois, que Grégoire sait cela par les *Annales d'Angers*, et je n'ai aucun argument qui me permette de le nier d'une manière formelle, bien que je doute fort que le recueil romain se soit occupé de ce barbare obscur. Par contre, j'ai deux raisons d'ordre positif pour m'incliner à croire que la mention faite ici de Ragnacaire provient d'une source franque. La première, c'est que Ragnacaire, comme nous le verrons, a été en réalité le héros de chants épiques. La seconde, c'est qu'il paraît bien certain que la bataille de Soissons a inspiré les poètes francs, puisque l'histoire incontestablement épique du roi Chararic nous fait connaître le rôle perfide que ce prince y aurait joué. On ne me demandera pas pourquoi, si Grégoire a connu ce chant, il ne lui a pas fait de plus larges emprunts. Fidèle à lui-même, Grégoire se défie des sources populaires, et surtout il se garde bien de s'adresser à elles tant qu'il dispose d'un document écrit qui le renseigne suffisamment. Or, c'était le cas ici : les *Annales*, malgré leur sécheresse, lui fournissaient tout ce qu'il croyait avoir besoin de savoir ; par suite, il laissait la chanson épique dans l'ombre. Toutefois, il ne l'avait pas entendue en vain, et, sans le savoir, il lui a, dans son récit, emprunté un terme de son vocabulaire, ainsi que d'autres détails dont le cachet barbare marque suffisamment leur origine.

Je ne pousserai pas plus loin ces inductions, et je n'ai d'ailleurs pas la présomption de croire que j'ai démontré entièrement ma thèse. Mais peut-être était-il impossible d'arriver à une certitude plus complète, dans l'état des matériaux sur lesquels il fallait opérer. Il y avait intérêt, dans tous les cas, à constater combien peu d'éléments épiques nous devons nous attendre à retrouver dans Grégoire de Tours. Même là où ils abondent à côté de sa main, le chroniqueur passe dédaigneusement. Deux lignes d'une source écrite valent plus pour lui que les plus brillantes créations de la muse populaire.

Si j'ai réussi à retrouver les vestiges de la tradition barbare dans un récit où ils étaient si bien cachés, il me reste maintenant à l'éliminer d'un passage où l'on s'est accordé jusqu'ici à la reconnaître. Il s'agit du célèbre épisode du vase de Soissons. Les Francs de Clovis, du temps qu'ils étaient

encore païens, pillaient les églises. Un jour, il se trouva dans leur butin un vase sacré d'une beauté extraordinaire. L'évêque auquel il appartenait fit supplier Clovis de le lui rendre, et le roi, pour lui complaire, demanda à ses guerriers de lui abandonner le vase hors part. Tout le monde y consentit, sauf un soldat qui protesta que le roi n'aurait pas plus que sa part légitime, et qui, pour bien montrer qu'il ne se prêterait à aucun accommodement, brisa le vase d'un coup de hache sous ses yeux. Le roi dut dévorer sa colère, mais, l'année suivante, comme il passait la revue de son armée, il fit à ce soldat de violents reproches sur la manière dont il était armé, et lui arracha son arme pour la jeter à terre. Comme le soldat se baissait pour la ramasser, le roi lui fendit la tête d'un coup de hache en lui disant : « C'est ce que tu as fait au vase de Soissons. » Sur quoi, il renvoya l'armée, où cet acte avait répandu la terreur^[321].

[321] Greg. Tur. II, 28. Frédég. III, 16. *Liber Hist.* 10. Roricon, I, II. (Bouquet III, 6), Aimoin I, 12 (ibid. III, 36).

Voilà ce que raconte Grégoire de Tours, suivi par Frédégaire, par le *Liber Historiae* et par les autres, qui se bornent à le répéter d'une manière plus ou moins exacte. Les différences de leurs versions par rapport à la sienne sont dues simplement à la distraction ou à la négligence, si l'on excepte celle qui est relative au nom de l'évêque ; elles seront d'ailleurs discutées en leur lieu au cours de ce chapitre^[322].

[322] Je signalerai dès maintenant, parce que je n'aurai plus l'occasion d'y revenir, une bévue de Frédégaire qui provient manifestement d'une lecture superficielle de son texte. D'après Grégoire, le roi répond à l'envoyé qui réclame le vase de la part de l'évêque : Suis-nous jusqu'à Soissons, où doit avoir lieu le partage du butin. Dans Frédégaire, l'évêque va lui-même trouver le roi, qui lui répond : Envoie un messenger à Soissons, etc. Il est manifeste que la seconde version est un calque maladroit de la première.

Selon plusieurs critiques, rien ne serait plus franchement populaire que l'histoire du vase de Soissons. Rien ne l'est moins, selon moi. Je suis, au contraire, fort frappé de l'absence totale de la couleur épique et des détails barbares que nous constatons en nombre dans les autres récits. Chaque fois que nous en analysons un, nous y voyons la tendance à glorifier le héros, ou tout au moins à attirer l'intérêt et la sympathie sur sa personne : il est le centre de l'action, et c'est à lui qu'elle se rapporte. Il n'en est pas ainsi dans

l'histoire du vase de Soissons, et tout le monde voit bien que l'intérêt se concentre ici autour de la personnalité absente et innommée de l'évêque. Il s'agit de savoir si on lui rendra le vase, ou si le premier barbare venu pourra impunément s'opposer à la générosité du roi qui veut le restituer. Tout est là ; aussi l'épisode se termine-t-il logiquement par la mort de l'audacieux soldat. Moralité : que les barbares y regardent à deux fois avant de s'opposer à ce que justice soit rendue à un évêque et à son église. Ce n'est pas là le sujet d'une ballade germanique, mais bien plutôt celui d'un *miracle* : il n'y manque, en effet, que l'élément merveilleux pour le classer dans la catégorie des histoires en l'honneur des saints. Peut-on se figurer les guerriers de l'armée de Clovis racontant de pareilles aventures ? Ces barbares qui pillaient les églises se seraient-ils avisés de célébrer la libéralité de leur roi envers un évêque, et des soldats si souvent indisciplinés devaient-ils chanter avec enthousiasme la mort d'un des leurs, massacré par le roi pour avoir fait respecter les droits de tous ?

Ce n'est donc pas une tradition orale barbare, c'est moins encore un chant épique qui nous a conservé cette anecdote. Si l'on a pu s'y tromper, c'est sans doute à cause de la conformité de couleur qu'elle présente avec la réalité historique. En effet, notre épisode offre certains traits foncièrement germaniques, et non seulement étrangers, mais même tout à fait opposés aux mœurs romaines. Le premier, c'est le caractère rigoureux de la loi qui préside au partage du butin. Le roi n'a que sa part réglementaire ; s'il veut obtenir quelque chose de plus, il est obligé de le demander à ses guerriers, et, si l'opposition d'un seul ne suffit pas pour mettre obstacle à l'accomplissement de son désir, tout au moins est-il obligé d'endurer les récriminations du premier venu. Un pareil état de choses a dû disparaître de bonne heure. Aussi la mention qui en est faite ici ne peut-elle émaner que d'un contemporain, car les générations suivantes ne devaient plus guère avoir l'occasion d'assister à des scènes semblables.

L'autre trait auquel je fais allusion a un cachet plus barbare encore. Le soldat mécontent brise le vase que Clovis a demandé hors part, et il le fait impunément. Nous avons vu tout à l'heure que sa protestation ne pouvait pas être réprimée : mais pourquoi lui laisse-t-on détruire un objet de prix ? La réponse est bien simple : Parce que, à cette époque primitive, pour ces barbares qui pillaient les églises et qui étaient partout en quête de *l'or*

rouge, les objets d'art n'avaient guère d'autre valeur que celle du métal, et qu'il fallait bien les mettre en pièces pour que chacun eût une part égale de butin. Le soldat mutin qui brisait le vase de Soissons ne commettait, au point de vue des Francs, d'autre délit que celui d'être désagréable au roi, en l'empêchant de renvoyer à l'évêque le vase intact ; il ne portait pas atteinte à la propriété commune, il mettait au contraire l'objet en question dans l'état où le partage l'aurait mis peu après^[323]. Ces deux détails sont donc bien barbares, et rien n'empêcherait de soutenir qu'ils émanent de l'imagination populaire. Mais, outre que leur *couleur locale* s'explique tout aussi bien dans l'hypothèse qu'ils sont historiques, il reste établi que la tendance du récit est bien nettement ecclésiastique, et partant, qu'il a dû être consigné par écrit par quelque contemporain, auquel Grégoire de Tours aura emprunté sa narration. Il fallait être un contemporain, et un observateur placé à proximité, pour reproduire de pareils traits sans être tenté de les souligner : une ou deux générations après, on ne les aurait plus compris, et, certes, on ne les aurait pas inventés. Déjà Frédégaire ne semble plus se rendre un compte exact de ce que fait le soldat : *voce magna urceum impulit*, dit-il, mais il ne paraît pas croire que le soldat ait brisé le vase. Il était Romain, et relativement plus civilisé, et il n'aura pu se figurer que l'audace d'un simple guerrier soit allée jusqu'au point de détruire un précieux objet d'art sous les yeux mêmes du roi qui voulait le sauver.

^[323] L'histoire des Francs nous offre plusieurs exemples d'objets d'art brisés par les rois ou par les grands. En 531, quand Childebart I revint d'Espagne, il rapporta soixante calices, seize patènes, vingt couvertures d'évangiliaire, le tout d'or pur et orné de pierres précieuses, et Grégoire de Tours constate avec une admiration naïve qu'il ne mit en pièces aucun de ces objets, mais qu'il les distribua intacts aux églises. (III, 10.) En 586, quand le roi Gontran se fut emparé du butin de Gundowald, il brisa quinze coupes (*catini*) et n'en garda que deux, parce qu'il en avait assez. (Id. VIII, 3.) Encore en 842, Lothaire I fit mettre en morceaux le merveilleux *discus* cosmographique et géographique de Charlemagne, pour le partager entre ses fidèles (*Annal. S. Bertin. a. 842*). Nous voyons aussi que, quand une église vendait ses objets d'art pour racheter des captifs ou pour soulager des pauvres, ils passaient généralement sous le marteau des *argentarii* ; voir p. exemple *Vita s. Leodegarii* dans Bouquet, II, p. 617.

La complexité des rapports du roi franc avec des évêques est un élément tout-à-fait incompréhensible pour la légende. Celle-ci ne procède que par grandes lignes et n'emploie que des couleurs bien tranchées ; elle ne connaît

pas les contours fuyants ni les nuances de transition. Ses héros à elle ne garderont jamais que deux attitudes en face des évêques : la hache levée ou le genou plié. Un Clovis qui laisse piller des églises par ses soldats, et qui ensuite s'emploie auprès d'eux pour qu'ils lui permettent de faire acte de courtoisie envers ses victimes, ce n'est pas là un concept populaire, mais c'est, en revanche, une donnée profondément historique. Le V^e et le VI^e siècles nous offrent plus d'une fois des spectacles du même genre, et les écrivains ecclésiastiques se sont complu à les retracer^[324].

[324] Je note ici le dernier exemple qui me soit connu : il est postérieur de plus d'un demi-siècle à Clovis : *Igitur Alboin cum ad fluvium Plabem venisset ibi ei Felix episcopus Tarvisianae ecclesiae occurrit. Cui rex, ut erat largissimus, omnes suae ecclesiae facultates postulanti concessit et per suum praeumaticum postulata firmavit.* Paul Diaire, *Hist. Langob.*, II, 72.

Pour avoir reproduit avec une telle fidélité des particularités si étrangères aux mœurs romaines, et d'un caractère si archaïque, il a fallu, je le répète, que le narrateur auquel Grégoire de Tours emprunte ses renseignements fût un contemporain de ce qu'il raconte, et que, de plus, il vécût à proximité des barbares ou au milieu d'eux. Je rencontre ici, dans le latin de notre chroniqueur, une expression fort archaïque dont il ne se sert jamais, et qui, si je ne me trompe, a passé de cette source contemporaine dans son texte : c'est celle de *papa* employée dans le sens d'évêque. Dès la seconde moitié du VI^e siècle, cette expression a disparu du vocabulaire usuel, et Grégoire de Tours lui-même ne lui donne jamais ce sens, sinon dans cet unique passage^[325]. Ne sommes-nous pas fondés dès lors à supposer qu'elle se sera trouvée dans sa source, et que, s'il l'a gardée, c'est à cause de la fidélité spéciale qu'il met à reproduire les paroles de ses personnages ?

[325] Voir pour la démonstration de ce point G. Kurth, *les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, p. 413 et 414.

Mais connaissons-nous un document qui réunisse les deux notes en question, c'est-à-dire qui ait été écrit au nord de la Gaule, et au commencement du VI^e siècle ? Oui, et Grégoire de Tours, qui le mentionne lui-même, l'avait certainement lu : c'est le *Vita Remigii*^[326]. Cet ouvrage, composé entre 533 et 574, ne pouvait guère passer sous silence un trait qui était entièrement à la louange de son héros, si toutefois on admet que saint

Remy est l'évêque non nommé auquel fait allusion le récit de Grégoire. Et il semble impossible d'en douter. D'abord, la date assignée à l'épisode, qui est placé immédiatement après la bataille de Soissons, s'accorde bien avec celle où nous devons supposer qu'eut lieu la conquête du pays rémois par les Francs Saliens. Ensuite, l'offre faite par Clovis aux envoyés de l'évêque, de le suivre jusqu'à Soissons où doit être partagé le butin, fait penser que le diocèse de cet évêque ne devait pas être trop éloigné de Soissons : or, Reims est la voisine de Soissons à l'est, et c'est même, avec Senlis et Meaux, le seul diocèse qui ait pu recevoir la visite des Francs après la défaite de Syagrius, puisque les diocèses situés au nord et à l'ouest de Soissons devaient déjà être alors en leur possession. Enfin, la démarche de l'évêque ne s'expliquerait pas, si l'on ne supposait qu'il avait quelque lieu d'en attendre un bon résultat : et nous savons que c'était bien là le cas de saint Remy, dont les bonnes relations avec Clovis sont attestées par une lettre qu'il lui écrivit avant sa conversion^[327]. D'ailleurs, Frédégaire et Hincmar nomment ici saint Remy : et, bien que ce nom ne leur ait été fourni par aucune tradition, mais simplement suggéré par la vraisemblance, il n'est pas moins remarquable combien la conjecture s'imposait en quelque sorte alors comme aujourd'hui^[328].

^[326] Est enim nunc liber vitae ejus, qui eum narrat mortuum suscitasse. Greg. Tur., II, 31.

^[327] Si toutefois cette lettre est adressée à Clovis, ce qui, je l'avoue, me laisse des doutes.

^[328] Frédég. III, 16. Aimoin I, 12 (Bouquet III p. 36). Hincmar *Vita Remigii*, IV, 50 (*Acta Sanct.* oct. t. I, p. 144). Le *Liber Historiae* 10 et son caudataire Roricon (Bouquet III p. 6) imitent le silence de Grégoire.

On me demandera pourquoi, dans ce cas, Grégoire n'aurait pas reproduit le nom de l'évêque ? Je pourrais me dispenser de répondre à cette question, car, s'il est établi qu'il a connu ce nom, son silence ne prouve pas plus contre celui de saint Remy que contre tout autre. Mais je crois avoir signalé les vraies raisons de ce silence. Grégoire n'a pas voulu croire ou n'a pu se résigner à raconter que le fondateur de la France chrétienne ait jamais pillé l'église de son père spirituel : soit qu'il ait eu un demi-doute, soit qu'il ait éprouvé une trop vive répugnance, soit qu'il n'ait pas cru devoir accorder assez d'importance à cet épisode dans sa narration en le rattachant

à un nom en vue, il l'a raconté, mais il a omis le nom : ce procédé, d'une critique rudimentaire, il est vrai, lui est cependant familier, ainsi qu'on l'a vu précédemment à l'occasion de l'épisode de Wiomad^[329].

[329] V. ci-dessus, p. 181. Il y a d'autres occasions encore où il omet des noms, sans qu'il soit aussi facile d'en dire le motif exact. Ainsi III, 20 : Theodoricus autem filio suo Theodoberto Wisigardem cujusdam regis filiam desponsaverat (il s'agit de Wacho, roi des Lombards) — et ibid. IX, 26, où il est dit d'Ingoberge, veuve du roi Charibert, qu'elle mourut à Tours, relinquens filiam unicam quam in Canthia regis cujusdam filius matrimonio copulavit. Faut-il croire que notre auteur ignorait le nom de Berthe et de son mari Ethelbert, ou plutôt est-ce par une espèce d'indifférence pour des faits placés trop loin de son sujet qu'il omet les noms ? Je demande qu'on ne s'étonne pas trop de cette conjecture : les principes de l'art d'écrire n'étaient pas pour Grégoire ce qu'ils sont pour nous. Qu'on se souvienne que Caton l'Ancien, dans ses *Origines*, ne nomme jamais les personnages qu'il met en scène, ce qui ne l'a pas empêché de faire une exception en faveur de l'éléphant Syrus. (Pline *H. N.* VIII, V, 11.) Cf. G. Kurth, *Caton l'Ancien*, p. 176. Le motif de ce singulier procédé nous est resté inconnu, le fait lui-même est incontestable.

Telles sont les raisons qui nous autorisent à regarder l'épisode du vase de Soissons, non comme une légende fournie par la tradition orale des Francs, mais comme une histoire consignée par écrit dans un document contemporain, qui serait difficilement autre que le *Vita Remigii*. Tout d'ailleurs, dans cette histoire, porte le cachet d'une incontestable historicité.

CHAPITRE II

Le mariage de Clovis.

L'histoire épique de Clovis est bien instructive, en ce qu'elle nous révèle le cercle d'idées dans lequel se meuvent les foules. Ce qui a frappé l'imagination populaire en Clovis, ce n'est pas l'homme prédestiné dont la Providence a fait son instrument de choix, ce n'est pas le porteur de la mission sublime réservée à son peuple par le *Christ qui aime les Francs*. Ce qu'elle a retenu de son histoire, ce n'est pas la conquête de toute la Gaule et la fondation d'un vaste empire, ce n'est pas davantage sa merveilleuse conversion à la suite d'un vœu exaucé, ni le spectacle grandiose d'un roi entrant avec tout son peuple dans la clientèle de l'Église catholique. Ces scènes magnifiques n'ont rien dit aux barbares, et ne les ont pas touchés. Ils n'ont rien compris à la grandeur du rôle joué par leur souverain, et leur coup d'œil n'a pas été assez perspicace pour entrevoir, au-delà de lui, la nation dont ses succès préparaient la grandeur sans pareille. Seul, le monde ecclésiastique a tressailli de joie et d'orgueil en recevant Clovis sous les voûtes de ses églises ; seul, il a eu l'intuition de l'avenir dont sa conversion était le gage ; seuls, ses écrivains ont trouvé, pour célébrer ce grand événement, les accents émus et enthousiastes de la poésie ^[330].

^[330] Je fais ici allusion à l'auteur du grand prologue de la *Loi salique*, dont l'inspiration toute catholique procède d'une autre pensée, on l'a vu, que le récit relatif aux quatre prud'hommes. Je pense également à l'auteur du *Vita Remigii*, dont Grégoire de Tours II, 31, nous fait entendre quelques accents à travers sa prose d'ordinaire si monotone : *Velis depictis adumbrantur plateae, ecclesiae curtinis albertibus adurnantur, baptistirium componitur, balsama difunduntur, micant flagrant odorem cerei, totum templum baptistirii divino respergeretur ab odore... Procredit novos Constantinus ad lavacrum*, etc. Je rappellerai aussi les belles paroles de saint Avitus de Vienne, écrivant à Clovis pour le féliciter de son baptême. Il y a là de grandes et larges vues de l'avenir, que l'histoire a confirmées.

Les milieux populaires ne s'intéressent aux affaires publiques que par rapport à leur côté individuel et personnel. C'est le héros qui passionne le peuple, ce ne sont pas les destinées nationales dont il a la responsabilité, ni les graves intérêts qui reposent sur sa tête. Pour les Francs, les parties les plus importantes de la vie de Clovis, ce sont les péripéties de son mariage, c'est le tour qu'il s'est laissé jouer en Burgondie par un Romain artificieux, ce sont les grands coups d'épée par lesquels il s'est taillé un royaume, ce sont les meurtres par lesquels il s'est débarrassé de ses ennemis et de ses rivaux, ce sont, enfin, d'autres aventures du même genre, réelles ou fictives, dont le souvenir ne s'est pas conservé. Car, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, nous avons le droit de croire qu'on est loin de connaître complètement le Clovis de l'épopée. Son cycle, à n'en pas douter, était beaucoup plus riche qu'il n'y paraîtrait d'après Grégoire de Tours.

Les amours des héros ont été de tout temps un des sujets favoris de la poésie populaire. Voici la seconde fois qu'une histoire de fiançailles et de mariage entre dans notre épopée. Écoutons le récit de Grégoire de Tours :

« Gondioch, roi des Burgondes, était de la race d'Atharic, le roi persécuteur dont nous avons parlé plus haut. Il avait quatre fils : Gondebaud, Godigisil, Chilpéric et Godomar. Gondebaud tua son frère Chilpéric par le glaive, et fit jeter sa femme à l'eau, une pierre attachée au cou ; quant à ses deux filles, il les condamna à l'exil. L'aînée, qui se fit religieuse, s'appelait Chrona, la cadette Clotilde. Or, comme Clovis envoyait souvent des ambassades en Burgondie, ses émissaires découvrirent la jeune princesse. La voyant belle et sage, et sachant qu'elle était de sang royal, ils en parlèrent à Clovis, qui, aussitôt, envoya demander la main de Clotilde à Gondebaud. Celui-ci, n'osant la lui refuser, la remit aux envoyés, qui se hâtèrent de la conduire auprès de leur roi. Clovis se réjouit fort de la voir, et il en fit sa femme ^[331]. »

^[331] Greg. Tur. II, 28.

Voici ce que cette histoire, si sobre et si peu légendaire d'aspect, est devenue sous la plume de Frédégaire :

« Comme Clovis envoyait souvent des ambassades en Burgondie, ses émissaires entendirent parler de Clotilde. Et, comme il n'était pas permis de la voir, Clovis envoya un Romain du nom d'Aurélien, qui devait tâcher de

parvenir à Clotilde par tel moyen qu'il pourrait. Aurélien se mit en route seul, ayant, comme un mendiant, la besace sur le dos et les vêtements déchirés, et emportant l'anneau de Clovis pour inspirer confiance. Arrivé à la ville de Genève, où Clotilde demeurait avec sa sœur Saedeleuba, il fut reçu par charité par les deux sœurs, qui pratiquaient l'hospitalité envers les étrangers. Pendant que Clotilde lui lavait les pieds, Aurélien se pencha vers elle et lui dit à voix basse : « Dame, j'ai un grand message à vous faire, si vous daignez m'accorder un endroit où je puisse vous parler en secret. » La princesse y consentit, et admis en sa présence, Aurélien lui dit : « C'est Clovis, le roi des Francs, qui m'a envoyé ; il veut, si c'est la volonté de Dieu, vous faire partager son trône, et pour que vous soyez sûre de ses intentions, voici son anneau qu'il vous envoie. » Clotilde reçut l'anneau avec grande joie, et répondit : « Reçois cent sous d'or pour tes peines, et prends mon anneau. Hâte-toi de retourner auprès de ton maître, et dis-lui que, s'il veut m'avoir en mariage, il me fasse demander sans retard, par une ambassade, à mon oncle Gondebaud. Que les ambassadeurs fassent confirmer sur l'heure ce qu'il leur accordera, et qu'ils fassent en toute diligence réunir un plaid. S'ils ne se hâtent, je crains de voir revenir de Constantinople un certain sage nommé Aridius, qui, s'il arrive à temps, déjouera tout le projet. » Aurélien retourna chez lui dans le même attirail qu'il était venu. Arrivé aux frontières du pays d'Orléans, et pas loin de sa maison, il rencontra un pauvre mendiant qui devint son compagnon de route. Aurélien, qui était sans défiance, s'étant endormi, son camarade lui vola sa besace avec les sous d'or. A son réveil, saisi d'affliction, il se hâta de courir chez lui, d'où il lança ses domestiques à la poursuite du voleur. Ils le rattrapèrent et l'amenèrent à Aurélien, qui le fit rudement bâtonner pendant trois jours et le lâcha ensuite. Puis, il alla trouver Clovis à Soissons, et lui raconta en détail tout ce qui s'était passé. Clovis, charmé de l'esprit et des ressources de Clotilde, envoya demander à Gondebaud la main de sa nièce. Gondebaud, n'osant la lui refuser et espérant contracter amitié avec lui, promit de la lui donner. Les envoyés, ayant offert le sou et le denier selon la coutume franque, la fiancèrent à Clovis et demandèrent la convocation immédiate d'un plaid où elle serait donnée en mariage à leur maître. Le plaid eut lieu sans retard, et la noce fut préparée à Châlon (sur Saône). Aussitôt que les Francs eurent reçu la princesse des mains de Gondebaud, ils la firent monter dans une basterne, et, emportant son riche

trésor, ils reprirent le chemin de leur pays. Mais Clotilde pressentait le retour d'Aridius, qui venait de l'empire, et elle dit au chef des Francs : « Si vous voulez que je parvienne jusqu'à votre maître, faites-moi descendre de cette basterne, et mettez-moi sur un cheval, puis faisons toute la diligence possible pour arriver chez vous. Jamais, si je reste sur ce char, je ne verrai votre roi. » Les Francs lui obéirent et la mirent sur un cheval, et en toute hâte on gagna la cour de Clovis.

Cependant, Aridius, débarqué à Marseille, apprenait ce qui s'était passé, et accourait à marches forcées. Arrivé près de Gondebaud, celui-ci lui dit : « Tu sais que j'ai fait amitié avec les Francs, et que j'ai donné ma nièce Clotilde pour femme à Clovis ? — Ce n'est pas là un pacte d'amitié, répondit Aridius, mais un germe de discorde perpétuelle. Vous auriez dû vous souvenir, seigneur, que vous avez fait périr par le glaive votre frère Chilpéric, père de Clotilde, que vous avez fait jeter sa mère à l'eau, une pierre attachée au cou, et précipiter au fond d'un puits ses deux frères, après leur avoir tranché la tête. Si elle devient puissante, elle vengera ses parents. Envoyez sans retard votre armée à sa poursuite, pour la ramener. Il vaut mieux pour vous avoir une querelle sur les bras une seule fois, que d'être sans cesse, avec tous les vôtres, en butte à la rancune des Francs. » Gondebaud, ayant entendu cela, envoya une armée à la poursuite de Clotilde, mais elle ne trouva plus que la basterne et les trésors, dont elle s'empara. Clotilde, arrivant dans le voisinage de Villery, dans le pays de Troyes, où résidait Clovis, avant de quitter le sol de la Burgondie, pria ses guides de piller et de brûler ce pays sur une étendue de douze lieues à la ronde. Lorsqu'ils l'eurent fait avec la permission de Clovis, Clotilde s'écria : « Je vous rends grâces, Dieu tout puissant, de ce que j'assiste au commencement de la vengeance de mes parents et de mes frères ^[332]. »

^[332] Frédég. III, 18-19.

Écoutons maintenant la même légende telle que la rapporte au VIII^e siècle le *Liber Historiae*. L'accord de ce texte avec celui de Frédégaire apparaîtra d'autant plus remarquable si on se souvient qu'il ne l'a pas connu ; quant à ses variantes, elles ne seront pas moins intéressantes, parce qu'elles nous aideront à refaire l'histoire de la légende dans deux milieux différents.

Le *Liber Historiae*, qui s'appuie sur Grégoire de Tours et sur la tradition, ne sait rien des deux frères de Clotilde massacrés. Il connaît le personnage d'Aurélien, et il lui attribue la même mission que Frédégaire, seulement il ne le désigne pas par l'appellation de Romain. Il ne le fait pas partir habillé en mendiant, mais il nous le montre déposant ses habits pour en prendre de plus pauvres dans une forêt, avant d'arriver à la ville de Clotilde. Il ne mentionne pas la ville où réside Clotilde, et il ne donne pas le nom de sa sœur. La première rencontre d'Aurélien avec cette princesse est exposée un peu différemment : c'est un dimanche, pendant qu'elle allait à la messe, qu'il se trouve sur son passage parmi les mendiants, et vêtu comme eux. Au sortir de l'office, Clotilde leur distribua des aumônes, et le confident de Clovis profita du moment où elle lui donnait une pièce d'or, pour baiser sa main et pour la tirer par le pan de son vêtement. Sur quoi Clotilde, rentrée chez elle, le fait appeler par sa servante. Dans le *Liber Historiae*, comme dans Frédégaire, Aurélien alors expose le message de son maître en exhibant son anneau comme gage. Seulement, le *Liber Historiae* ajoute ici des détails oiseux : au moment d'entrer chez Clotilde, Aurélien avait déposé derrière la porte de la chambre les ornements de fiançailles que lui avait remis Clovis, ne gardant en main que l'anneau ; lorsqu'il voulut les offrir à la princesse, ils avaient disparu et c'est Clotilde qui les fit chercher et retrouver par ses gens. La manière dont Clotilde accueille le message a aussi subi quelques variantes. Elle ne donne pas cent sous au messenger pour ses peines, elle n'accorde pas immédiatement son consentement, ni ne trace tout de suite la ligne de conduite à suivre pour faire aboutir les négociations. Elle commence par déposer l'anneau de Clovis dans le trésor de Gondebaud ; elle fait ensuite observer à l'envoyé qu'il n'est pas convenable qu'une chrétienne épouse un païen ; toutefois, elle lui laisse de l'espérance, en ajoutant qu'elle s'en remettra à la volonté de Dieu.

Le *Liber Historiae* ne connaît pas l'épisode du sac volé en route à Aurélien par son compagnon de voyage : on peut croire que c'est parce qu'il l'a remplacé par celui que nous venons d'analyser. Il ramène Aurélien tout droit chez Clovis, qui, loin de montrer, comme dans Frédégaire, une hâte extrême à conclure le mariage par peur du retour d'Aridius, laisse un an s'écouler avant de renvoyer une ambassade à Gondebaud.

Cette seconde ambassade qui, dans *Frédégaire*, n'a pas de peine à obtenir de Gondebaud intimidé la main de Clotilde, a au contraire, dans le *Liber Historiae*, de nouvelles aventures. C'est Aurélien qui en est le chef, et lorsqu'il communique son message au roi des Burgondes, celui-ci se met en colère, affirmant que Clotilde n'est pas la fiancée de Clovis. Aurélien répond sur un ton menaçant, et alors les Burgondes, qui ont peur d'une guerre avec les Francs, décident leur maître à faire d'abord une enquête pour savoir ce qui en est des affirmations de l'ambassadeur, et si, par hasard, il n'aurait pas été apporté à Clotilde des cadeaux qui permettraient à Clovis de la dire sa fiancée. L'enquête établit que l'anneau de Clovis, contenant son image et son nom, se trouve en effet dans le trésor de Gondebaud. On fait venir Clotilde, qui déclare l'avoir reçu des envoyés du roi franc. Gondebaud a pour elle des paroles indulgentes, et la remet, malgré lui d'ailleurs, entre les mains d'Aurélien, qui l'amène à Clovis. Tout l'épisode d'Aridius et du stratagème employé à la dernière heure par Clotilde, ainsi que de la vengeance anticipée qu'elle exerce sur le pays burgonde, est passé sous silence. Par contre, le *Liber Historiae* sait que, dès la nuit des noces, Clotilde a demandé à Clovis de se faire chrétien, et de réclamer sa part d'héritage à Gondebaud. Clovis fait une réponse évasive sur le premier point, et lui accorde le second. Il s'ensuit un troisième envoi d'Aurélien en Burgondie. Gondebaud s'irrite des réclamations de Clovis ; Aurélien parle un langage plus fier que jamais, et de nouveau les Burgondes, par peur d'une guerre avec les Francs, conseillent à Gondebaud de céder. Gondebaud s'exécute en maugréant, Aurélien le remercie avec courtoisie, et les Burgondes, pleins d'admiration, s'écrient : « Vive le roi qui a de tels hommes ! » Aurélien retourne auprès de son maître, qui, après la conquête de la Gaule romaine, le récompense en lui donnant le château de Melun et tout le duché ^[333].

^[333] *Liber Historiae* c. 12-14.

Cette version du *Liber Historiae* est devenue populaire : c'est elle qu'ont reproduite, non seulement Roricon ^[334] et Aimoin ^[335], mais aussi le *Vita Clotildis* ^[336]. Et on ne s'étonnera pas, si l'on pense que le *Liber Historiae*, généralement pris pour Grégoire de Tours lui-même, a été au

moyen âge la seule ou du moins la principale source de l'histoire des Francs.

[334] Dans Bouquet III, p. 6-8.

[335] Id. ib. p. 37 et 38.

[336] Dans *Scriptor. Rer. Merov.* (Krusch) II, p. 342 et suiv. Je dirai une fois pour toutes que le *Vita Chlothildis*, qui date tout au plus du IX^e siècle, n'est qu'une copie du *Liber Historiae*, agrémentée de quelques amplifications oratoires, et enrichie de quelques sèches notices sur des constructions d'églises. L'Histoire poétique des Mérovingiens peut n'en tenir aucun compte. Cf. Krusch, l. l.

Que penser maintenant de nos trois versions ? A première vue, on est tenté d'admettre que Grégoire ne connaît pas la légende relative au mariage, et qu'il raconte l'histoire telle qu'elle est arrivée, tandis que les deux autres chroniqueurs se feraient l'écho d'une tradition née après lui, et dont chacun nous aurait recueilli une version différente. Ainsi raisonne encore Junghans, qui admet sans réserve l'historicité du récit de Grégoire^[337]. Mais plusieurs raisons sérieuses militent contre cette supposition, et je rappellerai en passant que déjà Fauriel avait ici entrevu la vérité^[338]. D'abord, nous savons que les chants poétiques naissent au lendemain des événements qu'ils célèbrent, et sont engendrés en quelque sorte par l'actualité : ils se modifient au cours des temps, mais ils se rattachent, par leur origine, à une date très rapprochée des faits. Il n'est donc pas vraisemblable qu'à l'époque de Grégoire il n'ait pas existé de chant épique sur le mariage de Clovis, et on se créerait un insoluble problème historique si l'on admettait que cette légende ne s'est formée que plus tard, c'est-à-dire un bon siècle après l'événement. En second lieu, où Grégoire lui-même aurait-il puisé les quelques détails qu'il a conservés, s'ils ne s'étaient pas trouvés dans un chant épique, puisqu'il est impossible d'imaginer un autre document qui les aurait contenus ? Il est donc probable que Grégoire a connu le chant en question, et qu'il s'en est inspiré dans une certaine mesure. Cette mesure, nous la connaissons déjà, et nous avons vu précédemment de quelle manière il l'applique. Il aura supprimé les détails qui lui paraissaient invraisemblables, il aura gardé le noyau de la légende, et, en la racontant en résumé, il lui aura donné l'aspect d'un fait historique. Un examen attentif

de son texte, entrepris à la lumière de cette conjecture, transformera celle-ci en une espèce de certitude.

[337] Junghans, o. c. p. 55.

[338] Voir ci-dessus p. 12. Richter, dont le livre modeste contient une si grande somme d'érudition et un esprit critique si juste, reconnaît aussi, année 492, p. 35, que Grégoire s'est servi d'une source légendaire dont il a essayé de démêler l'élément historique.

Deux mots, dans la chronique de Grégoire de Tours, nous fournissent la preuve qu'il sait plus de choses qu'il n'en raconte. Il dit que les ambassadeurs de Clovis, qui vont souvent en Burgondie, *trouvent* Clotilde, la voient belle et apprennent qu'elle est de sang royal. Pour qu'ils la trouvent, il faut donc qu'elle soit cachée ou du moins gardée avec quelque soin : ce *reperitur* est une allusion assez claire à la légende de Frédégaire et du *Liber Historiae*. Puis, quand ils ont obtenu de Gondebaud la main de Clotilde pour leur maître, ils partent et l'emmènent en hâte (*velotius*). Pourquoi cette hâte, sinon parce que Grégoire écrit sous l'impression de la légende qui lui montre Clotilde cédée à regret et menacée d'être reprise [339] ?

[339] Rajna p. 69 et 70.

Qu'on ne nous dise pas, avec quelques critiques, que les deux expressions notées, loin d'attester l'existence de la légende au temps de Grégoire de Tours, en sont au contraire l'origine. Il serait par trop naïf, en effet, de supposer que la légende aurait poussé sur un texte écrit, et non sur le sol vivant de la tradition populaire ! Et il est bien inutile de réfuter une manière de voir qui suppose une totale ignorance des lois du développement épique.

Mais la remarquable concordance entre les expressions de Grégoire visées ci-dessus et la légende telle qu'elle est donnée par Frédégaire et par le *Liber Historiae* n'en a pas moins besoin d'explication : et, si l'on ne peut pas admettre celle qui vient d'être réfutée, il ne reste plus que l'hypothèse d'une source commune. Tout donc nous amène à conclure que Grégoire a connu la légende, et, qu'en la résumant, il n'a pu effacer certains traits qu'on retrouve mieux conservés dans ses successeurs, de même que plus

haut, dans l'histoire de Childéric, *pacatis occultae Francis* trahit chez lui la connaissance d'un épisode raconté au long par Frédégaire.

Mais quelle est, dans l'histoire du mariage de Clovis, la version qu'il connaissait ? Celle de Frédégaire ou celle du *Liber Historiae* ? C'est celle de Frédégaire : le *velotius* n'a aucune signification dans l'autre. D'ailleurs, la version du *Liber Historiae* présente un caractère bien accentué de modernité au regard de celle de Frédégaire. On y trouve une note plus chrétienne, et une couleur attestant un milieu déjà plus civilisé. C'est un dimanche, en allant à la messe, que Clotilde rencontre Aurélien, et celui-ci est assis devant l'église avec les autres pauvres. La première parole de Clotilde en entendant les offres de Clovis, c'est qu'une chrétienne ne peut épouser un païen ; elle déclare ensuite s'en remettre à la volonté de Dieu. La première chose qu'elle demande à Clovis après son mariage, c'est qu'il se convertisse à la foi chrétienne. Elle lui parle aussi de sa vengeance, mais ce n'est plus au sens barbare de la légende de Frédégaire : elle veut seulement se faire restituer par Gondebaud l'héritage auquel elle a droit. En comparant toute cette partie de l'histoire à la partie correspondante dans Frédégaire, on ne peut nier que le *Liber Historiae* n'ait puisé dans un milieu plus chrétien et plus civilisé, ou encore que son auteur n'ait lui-même arrondi les angles barbares et adouci l'âpreté des sentiments de la tradition.

D'autre part, l'histoire est devenue, dans le *Liber Historiae*, moins populaire, moins vraisemblable. L'épisode du sac perdu est parfaitement clair et logique dans Frédégaire ; dans le *Liber*, il n'est plus qu'un hors-d'œuvre. La déposition de l'anneau de Clovis par Clotilde dans le trésor de Gondebaud, simplement en vue de l'y faire retrouver plus tard pour fournir un argument aux partisans du mariage, a quelque chose de maladroit et de niais ; on dirait d'une ficelle littéraire. Qu'on donne Clotilde à Clovis parce qu'on a peur de lui, ainsi que le racontent Grégoire et Frédégaire, à la bonne heure ! cela est clair et logique. Mais qu'on la lui livre, malgré soi, parce qu'on a trouvé dans le trésor de Gondebaud un anneau qui y a été glissé d'une manière subreptice, cela est sot ; et nul ne soutiendra que nous avons ici la forme primitive du récit ! Je ne dirai rien de la troisième ambassade d'Aurélien et du trait final : Vive le roi qui a de tels hommes ! Toute la légende est écrite manifestement pour glorifier les Francs et rabaisser les Burgondes. On y sent, d'un bout à l'autre, l'effort d'un auteur qui veut

amener les faits à prouver quelque chose, beaucoup plus que le plaisir inoffensif d'un narrateur qui se délecte à raconter une histoire intéressante. Il s'agit ici d'édifier le lecteur, il s'agit aussi de flatter le patriotisme franc, au risque de gâter le charme du récit. Rien de plus visible que cette tendance, et tant pis pour ceux qui, comme Ranke ou H. Martin, n'ont pas su ou pas voulu le voir !

Au reste, nous avons moins à noter les divergences qu'à constater l'accord : et cet accord est remarquable entre le *Liber Historiae* et Frédegair, qui ne se sont pas connus. De part et d'autre, il y a une jeune princesse demandée en mariage par un héros, refusée par son père, et obtenue enfin par ruse, grâce au concours de serviteurs fidèles. Cette donnée est hautement épique, et on la raconte chez tous les peuples avec une étonnante identité. C'est le vrai moule dans lequel sont coulées toutes les légendes nuptiales ; c'est, pour ainsi dire, la forme stylisée des histoires de mariages royaux. D'ordinaire, la jeune princesse vit dans la plus stricte réclusion : nul n'est admis à la voir. Elle ne sort que pour aller à la messe, mais elle n'y va guère souvent, car Herbert, dans la *Thidrekssaga*, reste bien longtemps sans avoir cette occasion de voir celle qui est aimée de son maître. Il en est de même pour Siegfried à la cour des rois de Bourgogne. Et encore, quand elle sort, elle est gardée à vue, et quelles précautions pour empêcher qu'on puisse lui parler ! Elle est traitée dans l'épopée germanique presque comme une odalisque d'Orient^[340].

[340] Il faut remarquer que cette rigoureuse réclusion des jeunes filles semble considérée comme une réalité par Fortunat, V, 5, 101, qui fait ainsi parler la princesse Galeswinthe, s'adressant à la ville de Tolède au moment de la quitter pour aller épouser Chilpéric :

*Antea clausa fui, modo te considero totam,
Nunc mihi nota prius quando recedo ferox.*

Le père brutal (ici l'oncle), qui refuse la main de sa fille, et qui menace même de mort les prétendants, se rencontre dans toutes les histoires de mariage que nous a laissées l'épopée germanique : dans le *Hugdietrich*, dans l'*Ortnit*, dans le *Koenig Rother*, dans *Salomon und Morolf*, dans *Gudrun* (deux fois), dans la *Thidrekssaga*, et dans plusieurs légendes reproduites par Saxo Grammaticus^[341]. Il y en a même comme un écho

dans le poème des *Nibelungen*, puisque, aussitôt que la mère de Siegfried apprend qu'il aime Kriemhild, elle commence à trembler pour son fils, à cause des hommes de Gunther ^[342].

^[341] VII, 228, ed. Holder.

^[342]

51. Es gefriesch ouch Sigelint des edelen Küniges wîp
Si hete grôze Sorge umbe ir Kindes lîp
Den vorhte si verlieden von Gunthers man.

60. Do vernam ouch disiu maere sîn muoter Sigelint
Si begunde trûren umbe ir liebez kint
Ja vorhte si vel sere diu Guntheres man
Diu edele Küniginne dar umbe weinen began.

La demande en mariage écartée, c'est à la ruse qu'on a recours. Tantôt, le héros parvient sous un déguisement auprès de celle qu'il aime (*Hugdietrich*, *Koenig Rother*, *Ortnit*) ; tantôt, c'est un de ses amis qui se charge de faire parvenir son message à la bien-aimée (*Gudrun*, *Thidrekssaga*, légende d'Authari ^[343]). L'intermédiaire entre le royal amant et sa bien-aimée est toujours conçu comme le type de l'homme fidèle et ingénieux, qui triomphe de tous les obstacles, et qui mène à bonne fin l'entreprise la plus difficile possible. On fuit avec la belle, mais on est poursuivi, et, parfois, c'est cette fuite et cette poursuite qui constituent l'épisode le plus émouvant de l'histoire nuptiale (*Ortnit*, *Gudrun*).

^[343] Cette dernière dans Paul Diacre, III, 30.

Je ne puis naturellement pas entrer dans le détail, et je dépasserais les proportions assignées à ce livre si je voulais citer ici toutes les analogies que m'offre l'histoire littéraire des Germains. Il me suffira, je pense, de citer l'un des épisodes les plus instructifs dans ce genre, et peut-être aussi le plus inconnu ; il appartient à la *Thidrekssaga*, ce monument littéraire du XIII^e siècle où se sont fondues tant de vieilles légendes.

Le roi Thidrek veut se marier. Ses messagers, arrivés en Bertangenland (Bretagne), entendent parler de la belle Hilde, fille du roi Arthur, mais ils ne parviennent pas à la voir. Leur maître, auquel ils rapportent ces nouvelles, envoie alors son fidèle Herbert avec mission de demander la main de la

princesse. Mais elle était si soigneusement gardée que ses propres compatriotes ne pouvaient pas la voir, à l'exception des meilleurs amis du roi. Herbert cependant fait à Arthur le message de son maître, mais Arthur lui répond que, selon l'usage du pays, il ne pourra voir la princesse que lorsqu'elle ira à la messe. Herbert reste longtemps à la cour du roi, attendant impatiemment cette occasion qui tarde à s'offrir. Enfin, lors d'une grande fête qui a lieu chez le roi, il est décidé que la princesse se rendra à l'église. Mais elle y va le visage voilé, sans regarder personne, et entourée d'un superbe cortège qui ne permet pas de l'aborder. Cependant Herbert, qui connaît le naturel féminin, lâche à côté d'elle deux souris, l'une ornée d'or, l'autre d'argent. La princesse les regarde, voit Herbert et lui sourit, puis elle lui fait demander par une de ses suivantes qui il est. Herbert décline son nom, mais ajoute qu'il ne veut confier qu'à la princesse seule le but de son voyage. Elle lui mande alors de l'attendre derrière la porte de l'église, où elle l'entretient après que tout le monde est sorti. Puis, à la demande de Herbert, elle obtient de son père l'autorisation de l'attacher à son service, et ainsi elle prépare à son aise, avec lui, leur évasion commune^[344]. Je passe le reste, qui ne présente plus le même intérêt au point de vue de notre sujet.

[344] *Thidrekssaga* dans A. Raszmann, *Deutsche Heldensage*. Hanovre 1858.

Allons plus loin, et examinons les protagonistes de notre petit drame nuptial. Aridius, d'abord, est l'être le plus épique possible. Il est investi d'une pénétration d'esprit incroyable, et d'un ascendant sans limite sur l'esprit de son maître. A peine a-t-il remis les pieds sur le sol du royaume burgonde, que tous les desseins ourdis contre les intérêts de Gondebaud, et si follement favorisés par ce dernier, sont sur le point d'être déjoués : il s'en faut de quelques heures que Clotilde ne soit pas la femme de Clovis. Et ce n'est pas le seul exploit de cet homme merveilleux, qu'une autre chanson nous montrera triomphant de la naïveté de Clovis lui-même. Voilà un type conçu comme pas un à la manière poétique.

Aurélien n'est pas moins épique. Bien que son rôle soit plus modeste que celui d'Aridius, il l'emporte cependant sur celui-ci, et l'on peut dire que, sans lui, le mariage de Clovis et de Clotilde n'aurait pas lieu. Nombreuses sont les analogies qu'il présente avec les intermédiaires matrimoniaux de l'épopée barbare. Le fidèle Herbert qui porte le message

de Thidrek au roi Arthur dans le Bertangenland semble un autre Aurélien, et il en est de même de plusieurs de ses pareils ^[345].

[345] Dans ce chapitre, je reproduis, parfois textuellement, certains passages de mes études *Les sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours* (*Revue des Quest. Histor.*, octobre 1888) et sur *l'Histoire de Clovis dans Frédégaire* (même recueil, janvier 1890).

On peut donc affirmer que l'histoire des amours de Clovis et de Clotilde est entièrement taillée sur le patron des légendes nuptiales, telles que les aimaient les Germains. Cela ne voudrait pas encore dire qu'elle est entièrement fausse : en effet, n'est-il pas possible que quelques traits en aient été empruntés à la réalité, et le moule même dans lequel on a coulé toutes les histoires de ce genre, ne représente-t-il pas une situation qui était alors possible et fréquente ? Mais les nombreuses invraisemblances du récit ne permettent pas de s'arrêter longtemps devant cette conjecture, d'ailleurs absolument gratuite. La fiction populaire se laisse toucher ici du doigt. Quel inutile et en même temps puéril complot ourdi pour permettre aux ambassadeurs de Clovis de voir la jeune princesse ! Quelle bizarrerie dans ce rôle de Clotilde, obligée de leur tracer elle-même leur ligne de conduite ! Quelle contradiction dans l'attitude de Gondebaud, qui, d'un côté, n'ose refuser la main de Clotilde à Clovis, et qui, de l'autre, fait tout ce qu'il peut pour irriter ce redoutable voisin ! Comment d'ailleurs Clotilde sait-elle qu'Aridius s'opposera à son mariage ? Qui lui donne le pressentiment qu'il est déjà en route ? Comment Aridius revient-il juste à temps, de Constantinople, pour constater qu'il arrive une heure trop tard ? et comment l'avisé Gondebaud a-t-il besoin qu'on lui ouvre les yeux sur l'imprudence de sa conduite ? Tout cela est assurément trop invraisemblable pour être vrai, mais ne l'est pas trop pour être épique. C'est même le propre de l'épopée de ne pas reculer devant l'invraisemblance, du moment qu'il s'agit de mieux accentuer un fait ou de dramatiser davantage une situation.

Placé en présence de cette source, la seule, on l'a vu, où il trouvât l'histoire du mariage de Clovis, Grégoire de Tours a dû se sentir bien embarrassé. Je l'ai déjà dit, il sortait d'un milieu où l'on n'avait pas l'intelligence de la poésie épique. Celle-ci se distinguait si profondément de tout ce qu'il était habitué à lire ou à entendre, qu'à chaque instant elle heurtait ses habitudes d'esprit. Il était incapable d'apprécier le charme

barbare de la poésie franque, il était au contraire vivement choqué par ce que ces fictions avaient d'enfantin. Ne pouvant ni les admettre sans contrôle ni les rejeter totalement, parce que, du moins dans leurs grandes lignes, ils étaient vraisemblables et s'harmonisaient avec l'histoire, que lui restait-il à faire ? Ce qu'il a fait : conserver du récit légendaire ce qui en constituait la charpente, et laisser de côté les détails épisodiques et les ornements superflus ^[346]. A-t-il bien fait, et les confins entre l'histoire et la légende coïncident-ils vraiment, cette fois, avec la ligne de démarcation qu'il a tracée ? En d'autres termes, pouvons-nous accorder un caractère d'authenticité à ce qu'il nous raconte des malheurs domestiques de Clotilde et des crimes de Gondebaud ? Je ne le crois pas. Selon moi, le déchet est plus fort que ne l'a cru Grégoire, et un examen approfondi nous fait voir que la végétation était plus touffue, le noyau historique plus faible qu'il ne paraîtrait d'après son récit. Les torts de Gondebaud, l'exil de Clotilde, la rancune qu'elle lui garde, sont, comme les négociations et les aventures d'Aurélien, du domaine de la poésie épique. Ils ont été fournis à Grégoire par la même source populaire, ils se présentent à nous dans les mêmes conditions, ils doivent être rejetés au même titre. D'aucune manière on ne saurait admettre la prétention de les sauver en vertu d'un jugement purement subjectif fondé sur leur plus ou moins de vraisemblance. L'histoire, d'ailleurs, vient ici à l'aide de la critique, en opposant un démenti formel à la tradition contestée. Il ressort des documents les plus dignes de foi que ni Chilpéric, père de Clotilde, ni sa femme n'ont péri victimes de Gondebaud, et que par conséquent Clotilde n'avait aucune vengeance à tirer de son oncle. Non seulement aucun écrivain contemporain ne connaît ce prétendu meurtre, mais le témoignage de saint Avitus de Vienne l'exclut formellement. S'adressant à Gondebaud pour le consoler de la mort de sa fille, il lui écrit :

[346] Ce procédé, dans tous les cas, est au moins aussi conforme aux lois d'une saine critique que celui de Pétigny, II, p. 411, n., qui déclare prendre alternativement, dans les deux récits de Frédégaire et du *Liber Historiae*, les traits qui *lui paraissent* les plus vraisemblables !

« Autrefois, vous pleuriez avec une émotion inexprimable la perte de vos frères, et l'affliction de tout votre peuple s'associait à votre deuil royal. Et cependant, c'était la bonne fortune de votre royaume, qui, en diminuant

le nombre des personnages royaux, ne gardait à la vie que ce qui suffisait pour le commandement, etc. [347] »

[347] S. Avit. *Epist.* 5.

Il ne s'agit pas, dans cette lettre, de Godegisil, qui, à cette date, avait déjà péri dans la lutte qu'il soutint contre son frère : saint Avitus, qui lui consacre une mention discrète un peu plus loin, ne parle manifestement pas de lui, mais des deux autres frères de Gondebaud, parmi lesquels Chilpéric, père de Clotilde. Si donc Chilpéric a été pleuré de Gondebaud, qui prétendra qu'il serait tombé sous ses coups ? On ne soutiendra pas que le passage de saint Avitus ne contient qu'une sanglante ironie à l'adresse du tyran : supposition invraisemblable, car l'ironie eût été singulièrement déplacée dans une lettre de condoléance, dans la bouche d'un sujet s'adressant à son roi, dans celle d'un évêque parlant au nom d'une religion de charité. Ou bien admettra-t-on, comme l'ont fait quelques-uns, que saint Avitus serait descendu jusqu'à ce degré d'abjection morale, d'écrire de pareilles choses par pure flatterie, à un roi fratricide ? Que ceux-là le croient qui ont besoin de supposer chez les civilisateurs du VI^e siècle de si monstrueuses aberrations : le bon sens proteste contre une pareille hypothèse, et la justice défend d'attribuer une telle perversion du sens moral à un personnage vénérable, aussi longtemps qu'il restera de ses paroles une explication plus compatible avec son caractère et ses vertus. Gondebaud n'est pas responsable du meurtre de Chilpéric, voilà ce que crie bien haut le passage cité de saint Avitus, et si on n'a pas compris cet éloquent témoignage, si on s'est obstiné à l'interpréter dans un sens absolument impossible, c'est parce qu'on s'y croyait forcé par l'historicité incontestée du récit de Grégoire. Il n'y aura plus personne pour interpréter le texte de saint Avitus comme une ironie ou comme une adulation, dès que la réalité des crimes de Gondebaud sera elle-même remise en question : bien plus, ce texte, reprenant d'un coup toute sa force, fera éclater la vérité avec une évidence lumineuse [348].

[348] Ceci a déjà été reconnu par Mascov, *Geschichte der Deutschen*, Leipzig 1756, t. II, p. 19 ; par Gaupp, *Die Germanischen Ansiedelungen und Landtheilungen*, Breslau 1844, p. 282 ; par Carlo Troya, *Storia d'Italia nel Medio Evo*, vol. II, part. II, Napoli 1846. *Appendice*.

Mais ce n'est pas tout, et si l'on pouvait conserver un doute, il disparaîtrait devant une autre démonstration. Cette femme du roi Chilpéric, qui aurait prétendûment péri avec lui sous les coups de Gondebaud, nous la connaissons aujourd'hui, grâce à une épitaphe conservée dans une église de Lyon qu'elle avait bâtie. Elle s'appelait Caretena, et, après avoir survécu plusieurs années à son mari, elle mourut le 16 septembre 506, mère et grand'mère d'enfants élevés dans la foi catholique, et qui firent le bonheur de sa vieillesse. Il y avait quatorze ans que sa fille Clotilde était devenue la femme de Clovis : on conviendra que les gens tués par Gondebaud se portaient assez bien ! [349]

[349] Alph. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4^o, Lyon, 1846-1854, p. 573. Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 70, n^o 31. Cf. Binding, *Das Burgundisch-Romanische Koenigreich*, p. 114 et suiv. Je crois inutile de réfuter l'erreur de de Boissieu, se figurant que l'histoire des crimes de Gondebaud aurait été *fabriquée par les Francs, suivant les intérêts de leur politique et pour la justification des misérables enfants de Clovis*. On entend trop parler ici l'épigraphiste. Certes, si on avait lu cette histoire sur un marbre du VI^e siècle, j'accorderais au savant qu'elle a été fabriquée ; mais elle sort de l'imagination inconsciente du peuple, qui conçoit des histoires en rêve, mais qui ne les forge pas sciemment.

Il ne reste donc rien des prétendus crimes de Gondebaud et des prétendues infortunes de Clotilde, et notre tâche serait remplie, si, après que nous avons fait le départ de l'histoire et de la légende, il n'y avait de l'intérêt à montrer comment s'est formée celle-ci. On n'a pas besoin de chercher beaucoup pour en trouver l'origine. En 523, la guerre éclata entre les Francs et Sigismond, roi des Burgondes, et elle se termina par la mort tragique de ce prince et de sa famille. Cet événement dut faire une grande impression sur l'esprit public. Selon ses habitudes, l'imagination populaire aura voulu posséder la raison d'une lutte qui mettait aux prises de si proches parents, et cela du vivant de Clotilde, mère des uns et tante de l'autre ! Or, il n'y avait que deux explications possibles : l'explication historique, à savoir l'indifférence des rois francs pour les liens de la parenté, — et elle choquait trop le sens moral de la nation pour être adoptée par elle ; — et l'explication poétique, qui, ne pouvant admettre que Clotilde eût laissé ses fils guerroyer contre ses parents sans de justes motifs, a fait des jeunes rois francs les vengeurs de leur mère outragée. L'infortune des Burgondes a dû être la

punition de torts antérieurs qu'ils avaient vis à vis de Clotilde, voilà le premier thème suggéré aux imaginations. Partant, elles ont été obligées de trouver les causes du ressentiment de Clotilde, et, rebroussant chemin vers les événements antérieurs, elles ont soumis ceux-ci, à leur tour, au remaniement qui devait les harmoniser avec le point de vue nouveau. Il a fallu imaginer une Clotilde victime de Gondebaud, privée par lui de ses parents, de son rang, de sa liberté, et n'échappant finalement à sa tyrannie que grâce aux démarches de Clovis et à la peur qu'on avait de déplaire à celui-ci. Voilà comment Gondebaud, que la poésie franque n'avait d'ailleurs aucun intérêt à ménager, vu qu'il était arien et chef d'un peuple ennemi, est devenu le tyran cruel et soupçonneux qui a plongé dans le deuil la jeunesse de ses nièces, et dont les crimes ont attiré sur la tête des siens une juste expiation. Voilà comment Clotilde, dont l'austère et religieux veuvage s'est écoulé au milieu des bonnes œuvres, à l'ombre de la cathédrale de Saint-Martin de Tours^[350], a dû se laisser transformer en la cruelle virago qui, plus de trente ans après ses griefs, et alors que l'auteur unique de ses malheurs est descendu au tombeau, pousse ses fils à une guerre fratricide dont la seule pensée devrait lui faire horreur ! Et voilà aussi pourquoi, lorsque la légende nous montre Aridius exhortant Gondebaud à s'opposer au mariage de Clotilde, elle met dans sa bouche ces paroles significatives : *Si elle devient puissante, elle vengera les griefs de ses parents*^[351]. Tout le monde nous accordera sans doute que cette prophétie n'a pu être faite qu'après coup, c'est-à-dire à un moment où l'imagination se figurait la vengeance prédite comme accomplie par la défaite des Burgondes et par la captivité de leur roi.

^[350] Greg. Tur. II, 43 et IV, 1.

^[351] Si praevaluerit, injuria parentum vindecavit. Fredeg. III, 19.

Cette explication rend compte aussi de la forme spéciale revêtue par notre légende. La tragique destinée du roi burgonde étant conçue comme une application de la grande loi morale de l'expiation, il n'aura pas fallu un énorme effort à la fantaisie populaire pour se représenter les crimes qu'il s'agissait d'expier. « Œil pour œil, dent pour dent », dit l'adage barbare. Si le roi Sigismond est massacré avec sa femme, et si leurs cadavres sont jetés dans un puits^[352], c'est sans doute parce que Gondebaud, son père, aura

fait subir le même supplice au père et à la mère de Clotilde. Cette phase de l'évolution de la légende était déjà traversée lorsque Grégoire de Tours écrivit les paroles suivantes : *Igitur Gundobadus Chilpericum fratrem suum interfecit gladio uxoremque ejus legato ad collum lapidem, aquis immersit*^[353]. Mais la loi du talion voulait davantage. Les deux fils de Sigismond avaient péri avec lui, et l'esprit populaire s'aperçut bientôt que leur mort restait sans explication. Alors, par un nouvel effort créateur, il imagina deux fils de Chilpéric qui auraient partagé la triste destinée de leur père. On voit la raison pour laquelle Frédégaire, renchérissant sur Grégoire de Tours, a introduit dans son récit ces deux personnages nouveaux^[354]. La légende avait marché depuis, et elle en était venue à appliquer dans le moindre détail sa loi de l'expiation, en établissant une similitude parfaite entre les crimes commis et le châtement tardif qui les avait atteints.

[352] Greg. Tur. III, 6.

[353] Id. ibid. II, 28.

[354] Gundobadus Chilpericum fratrem suum interfecit gladium, uxorem ejus, legato ad collum lapide, aquis immersit, *duos filios eorum gladio trucidavit, duas filias exilio condemnavit, quarum senior nomen Saedeleuba mutata veste se Deo devovit, junior Chrothechildis vocabatur*. Fredeg. III, 17.

Veut-on une dernière preuve que c'est bien la deuxième guerre de Bourgondie, avec ses péripéties sanglantes, qui a déterminé la formation de la légende de Clotilde ? Si cette princesse avait eu réellement à venger ses parents, et si elle avait été fidèle à la passion vindicative que lui attribue la légende, il en apparaîtrait quelque chose dans la guerre que Clovis fit au roi Gondebaud. C'était alors ou jamais le moment pour elle de se souvenir de sa vengeance. Ses griefs étaient récents ; le cruel qui l'avait fait tant souffrir vivait encore, et l'époux qui l'avait arrachée au tyran était, lui aussi, dans la plénitude de sa force guerrière. Si elle avait eu les sentiments que lui prêtent les chroniqueurs, et que, de plus, elle eût eu un grief contre sa famille burgonde, c'est alors, c'est à son époux qu'elle aurait tenu le langage que la légende lui fait tenir ici à ses enfants. Mais non, elle n'intervient même pas, et la campagne de Clovis contre Gondebaud est déterminée par des mobiles qui excluent totalement les excitations de Clotilde. C'est, en effet, le frère de Gondebaud qui l'appelle au secours, en lui promettant de se faire son tributaire s'il l'aide à se débarrasser de ce roi. Ni dans cette occasion, ni

dans la suite de l'histoire, le nom de Clotilde n'est prononcé : preuve manifeste qu'elle n'est pas intervenue dans les sanglants débats entre son époux et ses oncles, sans doute parce qu'elle les déplorait et qu'elle ne pouvait pas les empêcher^[355].

^[355] Il semble bien que le vieux Roricon ait remarqué cette contradiction interne de l'histoire traditionnelle ; aussi nous dit-il que Clovis entreprit la guerre de Burgondie pour venger Clotilde : *Clodoveus igitur anno II sui baptismatis contra Gundobaldum et Godigisilum arma corripuit, et in eos aciem dirigens, ad ulciscendos veteres uxoris suae injurias Francorum animos acuit, Burgundiones universos aut gladio trucidare, aut tributo gravi subjugare decernens* (Bouquet, III, p. 12). Mais il n'y a là qu'un remaniement arbitraire des faits pour les rendre plus conformes à la logique, et non un témoignage qui vaudrait la peine d'être pesé.

Au surplus, la transformation à laquelle l'épopée soumettait le type de Clotilde, dont elle faisait la malheureuse victime d'un drame de famille, la rapprochait d'une figure historique que le peuple franc avait sous les yeux à cette époque, et qui inspirait dans bien des milieux un vif et sympathique intérêt. L'histoire très réelle de sainte Radegonde est en quelque sorte le prototype de l'histoire poétique de Clotilde : on retrouve dans celle-là les principaux traits dont l'imagination populaire a composé celle-ci. Le cadre est le même. De part et d'autre, ce sont trois frères dont l'un périt victime de la trahison paternelle, et dont les deux survivants se disputent son héritage ; c'est l'un d'eux appelant le roi franc à la rescousse, c'est une guerre fratricide dans laquelle l'appui du roi mérovingien décide le succès, c'est, chez le vainqueur, l'oubli de la promesse qu'il a faite à son allié, c'est, enfin, l'explosion de l'inimitié entre lui et le monarque franc. Le parallélisme est frappant, surtout si l'on compare la destinée des deux princesses qui sont les héroïnes de ces deux récits. Toutes les deux ont vu leur père cruellement immolé par la trahison d'un oncle ; toutes les deux ont vécu tristement à la cour du tyran, toutes les deux sont devenues ensuite reines des Francs, et ont gardé sur le trône la mélancolie de ces souvenirs. Incontestablement, les poètes qui ont confié à la chanson populaire l'histoire de Clotilde ont été, sans le savoir, inspirés par l'image douloureuse de Radegonde, et il en est resté quelque chose dans la forme sous laquelle celle de Clotilde est arrivée jusqu'à nous. Toutefois, ils n'ont pas su atteindre complètement le type qu'ils avaient sous les yeux, et la

poésie est restée, cette fois, inférieure à la réalité. Leur imagination était trop grossière et leur âme trop barbare encore pour s'élever à la hauteur morale où le christianisme avait élevé la princesse de Thuringe. A cette femme si pure et si sainte, douce envers ses ennemis et douce envers ses malheurs, ils ne savent substituer qu'une Clotilde barbare et farouche, altérée de vengeance et ne vivant que pour cela : un type anticipé de la Chriemhild des Nibelungen. L'histoire a été ici plus belle que la fiction, et l'idéal que le christianisme avait réalisé dans une âme vivante, l'imagination ne s'est pas trouvée capable de le traduire dans une conception poétique [356].

[356] Ce serait ici l'occasion d'examiner l'opinion de quelques savants allemands, d'après lesquels la figure poétique de Chriemhild dans les Nibelungen aurait été modelée en partie sur le type historique de Clotilde. Mais ce type n'ayant pas existé, comme je viens de le démontrer, il devient inutile de discuter davantage cette supposition. Il en serait autrement si quelqu'un s'avisait de renverser les termes, et demandait avec Max Rieger, *Die Nibelungensage*, p. 198, si l'existence du type poétique de Chriemhild n'a pas pu contribuer à former la physionomie légendaire de Clotilde. Mais on ne me fera pas facilement admettre que, dès le VI^e siècle, la femme de Sigfried avait déjà, dans l'épopée germanique, la physionomie et le rôle que nous lui voyons dans les Nibelungen.

Il resterait à rendre compte de l'introduction d'Aurélien dans notre épisode. Je crois que ce nom est celui d'un personnage historique quelconque, lequel, pour des raisons qu'il faut nous résoudre à ignorer, a été mentionné à l'occasion du mariage de Clotilde. L'authenticité de son nom me semble garantie par le fait même de la relation que la légende établit entre lui et la ville d'Orléans (Aurelianis). Le nom a dû exister avant que la relation fût imaginée. Prétendre qu'on a appelé le personnage Aurelianus parce qu'on le croyait d'Aurelianis, ce n'est rien dire, car enfin pourquoi le croyait-on d'Orléans, sinon parce que son nom même suggérait une allusion à cette ville ? [357] Donc, le nom a existé d'abord, et c'est sa ressemblance avec celui de la ville qui a déterminé la relation dont je parle. Mais cela même, je veux dire l'impossibilité d'expliquer l'origine du nom d'Aurélien par les nécessités de la fiction, suffit pour attester l'existence historique du personnage. L'auteur du *Liber Historiae*, qui écrivait au VIII^e siècle, croit pouvoir nous apprendre qu'Aurélien a été créé par Clovis duc de Melun. Cela ne constitue aucun renseignement nouveau sur ce personnage : il faut

simplement y voir la preuve que ce chroniqueur avait entendu parler d'un duc de Melun qui s'était appelé Aurélien, et qu'il l'avait naïvement confondu avec notre héros. C'est l'éternel procédé de la poésie populaire : des noms identiques ou seulement semblables ne peuvent se rencontrer sans qu'elle identifie ou du moins rapproche les gens qui les portent. De même que Basine a dû être la femme de Basin parce qu'elle portait le même nom que lui, de même Aurélien a dû être d'Orléans, et fondre sa personnalité dans celle du duc de Melun qui était son homonyme.

[357] V. Fauriel o. c. t. II, p. 496 : « C'est Orléans que le romancier lui donne pour résidence, peut-être à cause du rapport qu'il y a entre son nom d'Aurélien et celui d'Orléans. » Pour plus de détails, voir mon article sur l'*Histoire de Clovis d'après Frédégaire*, p. 77 et suivantes.

On n'a pas toujours la bonne fortune de pouvoir ainsi placer la réalité à côté de la poésie, l'histoire à côté de l'épopée, et de montrer comment l'une a engendré l'autre. Il n'en est que plus instructif de faire ce rapprochement là où il est possible. Nous voyons combien se trompent ceux qui croient qu'on peut, au moyen d'une simple combinaison rationnelle, arriver à dégager le noyau d'une légende de son enveloppe poétique. Si nous n'étions pas, comme ici, en possession de faits qui innocentent complètement Gondebaud, qu'aurait fait la majorité des critiques ? Ils auraient déclaré que, dans l'histoire de Clotilde, il y avait sans doute des ornements légendaires, tels que les circonstances de son mariage et d'autres encore, mais qu'il s'y rencontrait un fonds de vérité représenté par ses griefs contre Gondebaud, et sur lequel l'imagination populaire avait brodé le détail. Eh bien ! il se trouve précisément que c'est ce noyau apparent qui est inventé, et qui constitue même la partie la plus moderne de toute l'histoire !

En somme donc, l'esprit épique est plus hardi et plus inventif que ne le supposent beaucoup de critiques. Il fait plus que colorer et agrandir des faits ; il remonte aux causes, il se fait une obligation morale de les trouver, et il se voit amené de la sorte à créer de toutes pièces des récits étiologiques ayant d'autant plus les apparences du vrai qu'ils sont mieux modelés sur lui.

CHAPITRE III

La première guerre de Burgondie.

Nous possédons sur les guerres de Clovis contre Gondebaud deux témoignages contemporains l'un de l'autre : celui de Grégoire de Tours (538-594) et celui de Marius d'Avenches (530-594). Les récits des deux chroniqueurs cadrent parfaitement pour le fond ; ils sont d'ailleurs puisés tous les deux à une même source, à savoir des *Annales Burgondes* rédigées au VI^e siècle [358]. La seule différence entre Marius et Grégoire, c'est que ce dernier intercale dans son récit un long épisode inconnu de Marius. Cet épisode, qu'il n'a pas trouvé dans leur source commune, et qui est, de plus, en contradiction avec elle, a un ton épique des plus prononcés, et provient incontestablement d'une tradition populaire. On va en juger.

[358] V. G. Kurth, *Les Sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, p. 397-403, et les auteurs qui y sont cités.

D'après la version commune à Marius et à Grégoire, Clovis marche contre Gondebaud après s'être allié secrètement à Godegisil, frère du roi des Burgondes. Gondebaud est battu à Dijon, et Clovis, satisfait de sa victoire, rentre chez lui. Mais le vaincu, qui s'était réfugié à Avignon, aux extrémités de son royaume, revient après le départ de Clovis, s'empare de Vienne où il fait périr son frère, et se rend maître de tout le royaume de Godegisil [359].

[359] Marius Avent., *Chronicon* ; Greg. Tur., II, 32.

C'est dans le récit de cette campagne, en somme stérile pour Clovis, que Grégoire de Tours intercale l'épisode que voici.

Clovis a donné la chasse à Gondebaud jusque sous les murs d'Avignon, où il le tient assiégé. Gondebaud, effrayé, confie ses terreurs à cet ingénieux Aridius, que Grégoire mentionne ici pour la première fois, mais dont la légende conservée par Frédégaire nous a déjà révélé le rôle remarquable

dans l'histoire du mariage de Clotilde. Aridius répond à Gondebaud : « Il faut adoucir la férocité de cet homme. Aie seulement soin de bien faire ce qu'il te demandera sur mon conseil. » Là-dessus, Aridius vient trouver Clovis, se donne à lui comme une victime de Gondebaud, et lui offre ses services. Clovis les accepte sans défiance, car cet Aridius était un maître homme qui s'entendait à l'art de gagner les cœurs : il était *jocundus in fabulis, strinuus in consiliis, justus in judiciis, et in commisso fidelis*. Lorsqu'il se fut introduit dans la confiance de Clovis, il lui dit un jour : « Pourquoi rester sous les murs de cette ville ? Tu ravages les champs, tu manges les prés, tu coupes les vignobles et les oliviers, tu détruis toute la contrée, mais tu ne fais aucun mal à ton ennemi. Tu dois plutôt demander à Gondebaud de te payer un tribut annuel : de la sorte, le pays sera épargné, et tu resteras le maître. » Clovis fait ce que lui conseille Aridius, et Gondebaud s'engage naturellement à payer le tribut demandé. Alors le roi des Francs s'éloigne, mais Gondebaud ne s'acquitte envers lui que la première année et ne le fait plus par la suite. Clovis était joué.

Qui ne voit éclater les traits légendaires dans ce récit, inconnu de Marius ? Toutes les histoires du même genre appartiennent au domaine de la tradition orale, et aucune n'est garantie par une source digne de foi. Nous retrouvons ici les formes familières à l'imagination épique, et l'histoire de la ruse d'Aridius à Avignon sort du même moule que celle du stratagème de Zopyre à Babylone, ou de Sextus Tarquin à Gabies. Personne ne peut songer un seul instant à soutenir l'historicité d'un récit dans lequel on voit un vainqueur se laisser enlever avec tant de bonhomie les fruits de sa victoire, accueillir sans défiance le conseiller intime de son ennemi, prêter l'oreille à ses conseils les plus pernicioeux, faire le premier des propositions transactionnelles au vaincu qui est à sa merci, enfin, licencier son armée avant même que l'ennemi ait souscrit aux conditions qui lui ont été posées. L'enfantillage épique est ici au comble ^[360].

[360] Fauriel semble avoir déjà flairé le caractère fabuleux de l'épisode d'Aridius ; du moins, il trouve que la suite de l'histoire est *singulière*. (II, p. 44.) Luden, *Hist. d'Allem.* III, p. 79, Binding p. 161, Junghans p. 72, Richter p. 37, Monod p. 99 et Rajna p. 86, s'accordent à le regarder comme suspect. Le seul Jahn II, p. 206, n., prétend sauver l'épisode ; selon lui, l'authenticité en serait confirmée *d'une manière splendide* par une lettre de saint Avitus à Aridius (*Epist.* III, dans Baluze *Miscell.*) qui contiendrait une allusion manifeste au rôle que Grégoire attribue à ce personnage pendant le siège d'Avignon. Hélas ! tout le

monde peut se convaincre, en lisant le passage en question, que l'allusion n'existe que dans l'imagination de Jahn.

Je rapprocherai volontiers, de cette histoire d'Aridius à Avignon, celle d'Aétius à Mauriac, rapportée par Frédégaire et déjà connue de Grégoire de Tours, qui, fidèle à son attitude de défiance vis à vis des sources populaires, n'en a reproduit que quelques traits. Aétius, selon son récit, doit sa victoire de Mauriac à la ruse, plus encore qu'à la stratégie et au courage. Après trois jours d'un combat sanglant, il va trouver Attila de nuit, lui persuade qu'il aurait bien voulu que le roi des Huns eût enlevé la Gaule aux Visigoths, mais que cela est devenu impossible, puisque les Visigoths vont recevoir un renfort considérable, et que c'est à grand'peine si Attila pourra échapper à leurs coups ! Attila lui donne dix mille sous d'or pour ce charitable avertissement, et afin qu'il l'aide à regagner la Pannonie. De là, le bon apôtre va trouver le roi des Visigoths, et lui apprend que cette nuit même Attila sera renforcé par une nombreuse armée venant de Pannonie ; au surplus, ajoute-t-il, ton frère Théodoric cherche à s'emparer de ton trône et de tes trésors, et si tu ne te hâtes de retourner, tu seras privé de ton royaume. Dix mille autres pièces d'or sont la récompense dont le roi des Goths paie cette preuve d'amitié. C'est ainsi qu'Aétius fait décamper les Goths qui auraient pu lui disputer l'honneur de la victoire, puis il donne la chasse aux Huns qu'il poursuit jusqu'en Thuringe, faisant la nuit allumer par son armée des feux innombrables, pour donner l'illusion d'une armée beaucoup plus forte qu'il n'en avait une. Voilà comment il délivra la Gaule de ses ennemis ^[361].

[361] Fredeg. II, 53. — Greg. Tur. II, 7, rapporte déjà quelques-uns des traits les plus vraisemblables de cette légende ; mais, selon sa méthode ordinaire, il paraît avoir laissé de côté ceux qui le choquaient le plus.

Dans cette histoire si singulièrement défigurée, qui pourrait reconnaître le grandiose et tragique tableau tracé par Cassiodore, et qui nous reparaît avec des traits encore émouvants dans le résumé de Jordanès ? Qui retrouverait, dans ce nocturne intrigant qui extorque de l'argent à ses amis et à ses ennemis, le grand général dont l'énergie surhumaine est parvenue à armer contre le fléau de Dieu l'occident tout entier ? Il ne faut pas aller bien loin pour trouver l'explication d'un si étrange contraste. Frappé outre mesure par l'adroit conseil qu'Aétius donne à Thorismond après la victoire,

l'esprit populaire n'a plus vu autre chose dans toute l'histoire de la bataille de Mauriac, et a tout expliqué par la ruse. Nul ne peut se refuser à méconnaître ici l'influence de l'esprit épique, intervenant pour expliquer le succès remporté par le madré Romain sur le brave barbare^[362]. Au lecteur de développer ce parallèle, qui ne manquera pas d'être instructif ; pour moi, je me borne à éclairer par cet exemple le travail que les narrateurs francs ont fait subir à l'histoire de la campagne de Bourgondie, et je pense qu'il aidera à reconnaître le vrai caractère de l'épisode d'Avignon.

[362] Jordanes c. 41.

Quel est, au surplus, le héros de notre épisode ? C'est notre vieille connaissance Aridius, c'est-à-dire un personnage que nous ne rencontrons jamais sur le terrain des réalités historiques, mais qui nous a déjà apparu dans les nuages de la fiction. Aridius est l'être le plus épique possible. C'est le vrai type d'un héros de légende. Il est investi d'une pénétration d'esprit incroyable, et d'un ascendant sans limite sur son maître. On se souvient du flair merveilleux qu'il déploya lors du mariage de Clotilde, et du revirement subit que son seul retour détermina dans les dispositions de Gondebaud. Ici, il reste dans la donnée de son rôle poétique : il relève le moral de Gondebaud abattu, il dispose à son gré de la volonté de Clovis lui-même, il fait du vainqueur une dupe, et du vaincu le vainqueur de demain, en un mot, c'est le pendant d'Aurélien. Si les gens de son peuple avaient su peindre, je veux dire si les Burgondes avaient eu, comme les Francs, un chroniqueur ami des légendes, leur historien national eût pu mettre dans la bouche des Francs les paroles que le *Liber Historiae* attribue aux seigneurs burgondes parlant d'Aurélien : *Vive le roi qui a de tels leudes !*

Quelle est l'origine de notre récit ? Est-il né parmi les Burgondes ou parmi les Francs ? A première vue, on serait tenté de lui attribuer sans hésitation une origine burgonde. Il est, en effet, à l'honneur du peuple de Gondebaud ; de plus, le héros principal est Burgonde, et cela explique pourquoi Frédégaire, qui appartient à la même nation, le fait intervenir à deux reprises, alors que Grégoire n'en parle qu'une fois. En outre, la mention des oliviers et des vignobles de la campagne d'Avignon dans le discours d'Aridius à Clovis (si toutefois ce n'est pas une simple amplification de Grégoire de Tours), servirait à confirmer l'hypothèse d'une

origine méridionale. Il est vrai que, d'autre part, on ne voit pas comment on aurait pu créer de toutes pièces, dans le pays même, l'histoire d'une guerre qui n'y serait jamais arrivée, et cette seule objection est assez forte pour faire écarter résolument l'hypothèse.

Nous sommes donc obligés d'admettre que l'épisode est né dans un milieu franc. Les Francs étaient habitués à voir leur souverain triompher partout : il était pour eux, comme tout chef aimé d'un peuple militaire, un vainqueur invincible. De fait, cependant, la guerre de Bourgondie n'avait pas été un triomphe. Quelle que fût la complaisance de l'imagination poétique, elle ne pouvait faire abstraction des faits qui restaient dans les mémoires, et qui laissaient au retour de Clovis les apparences d'un insuccès. En effet, les Francs étaient rentrés en Gaule sans rapporter aucun fruit de leur victoire de Dijon, et, peu de temps après, leur allié Godegisil avait péri sous les coups de son frère sans qu'ils l'eussent vengé^[363]. Il y avait là quelque chose de choquant pour l'amour-propre national : il ne devait guère supporter que Clovis, partout ailleurs glorifié et vainqueur sans conteste, se fût contenté des maigres lauriers de sa campagne de Bourgondie. La trahison seule pouvait expliquer un pareil mécompte. Incontestablement, Gondebaud aurait succombé, Avignon aurait été pris, le pays des Burgondes aurait été en grande partie soumis, si, au moment décisif, une trahison n'avait mis obstacle au succès des invincibles armes des Francs. Telle était la donnée que suggérerait spontanément le patriotisme, et c'est sur cette base que l'imagination se mit à édifier sa légende^[364].

^[363] Greg. Tur. II, 33.

^[364] G. Kurth, *Les Sources de l'histoire de Clovis dans Grég. de Tours*, p. 430.

Je ne crois donc pas à la réalité du siège d'Avignon. Ignoré de Marius d'Avenches, et en contradiction avec le récit de Grégoire lui-même, il a été imaginé pour mettre dans un plus grand lustre l'expédition de Bourgondie, et pour expliquer comment Gondebaud resta en somme impuni. Au surplus, je n'entends pas nier l'historicité du personnage d'Aridius. Sans doute, son rôle, ici et dans l'épisode du mariage de Clotilde, est très légendaire, mais ce rôle ne se concevrait pas s'il n'était le grossissement épique d'une réalité qui a d'abord frappé l'esprit des masses^[365]. Pour quelles raisons et dans

quelles circonstances l'imagination épique s'est-elle arrêtée sur lui ? C'est ce que nous ne pouvons pas démêler. Selon toute vraisemblance, c'était un des Romains de l'entourage de Gondebaud. Tous les rois barbares avaient des Romains à leur service dans les postes principaux. A Ravenne, c'était Cassiodore ; à Bordeaux, Léon de Narbonne ; Clovis lui-même avait près de lui un Aurélien et un Paternus, et l'histoire nous fait connaître un Laconius qui, comme Aridius lui-même, jouissait de toute la confiance de Gondebaud^[366].

[365] Et c'est dans cette mesure que j'accorde à Jahn que le correspondant auquel saint Avitus s'adresse dans une lettre conservée par Baluze (*Miscellan.* I, p. 358 *ep.* II et non *ep.* III sans plus, comme je le lui ai fait dire à tort ci-dessus, p. 255) est bien notre Aridius. Il en résulte que ce personnage a vécu, mais non que son histoire légendaire est authentique.

[366] Ennodius *Vita s. Epiphanii* p. 374 dans le *Corp. Script. eccles.* de Vienne, t. VI.

Il faut remarquer, au surplus, que, si le récit qui vient d'être analysé porte le caractère d'une tradition populaire, il a moins que tout autre celui d'un chant épique. On n'y remarque pas, comme dans plusieurs autres, le développement organique d'une donnée selon les lois de la logique populaire, et l'histoire ne semble pas élaborée de manière à présenter l'apparence d'un tout poétique. D'autre part, ses points de contact avec la réalité sont nombreux et évidents, et la partie finale, qui suit immédiatement l'épisode d'Aridius, a une couleur historique sur laquelle il me paraît difficile de se méprendre. Il s'agit du retour offensif de Gondebaud contre son frère et du siège de Vienne.

« Après cela, dit notre chroniqueur, Gondebaud, ayant repris des forces et dédaignant de payer encore à Clovis le tribut promis, dirigea son armée contre son frère Godegisil, et l'assiégea dans la ville de Vienne. Lorsque les aliments commencèrent à manquer, Godegisil, craignant que la famine ne le gagnât à son tour, fit chasser le petit peuple de la ville. Parmi les expulsés se trouvait l'ouvrier qui avait la garde de l'aqueduc. Indigné d'avoir été chassé avec les autres, il alla, dans sa fureur, trouver Gondebaud, et lui apprit de quelle manière il pouvait pénétrer dans la ville et se venger de son frère. Guidée par cet ouvrier, l'armée de Gondebaud s'engagea dans l'aqueduc, précédée de nombreux agents munis de leviers en fer, car l'ouverture de

l'aqueduc au milieu de la ville était fermée par une grosse pierre. Sur les indications du traître, ils parvinrent à l'écarter avec leurs leviers, puis ils pénétrèrent dans la ville, et, pendant que les assiégés tiraient leurs flèches du haut des remparts, ils les surprirent par derrière. Au son de la trompette qui retentit au milieu des rues les assiégeants s'emparent des portes, qui s'ouvrent et leur livrent passage. Pris entre deux armées, et attaqué des deux côtés à la fois, Godegisil s'enfuit dans l'église hérétique, où il périt avec l'évêque arien^[367]. Les Francs qui étaient à son service se réfugièrent dans une tour. Gondebaud défendit qu'on fit du tort à aucun d'eux ; mais il les envoya à Toulouse au roi Alaric, après avoir tué les sénateurs burgondes qui avaient tenu le parti de Godegisil. Il remit sous son autorité tout le pays qui s'appelle aujourd'hui la Bourgondie. Il donna aux Burgondes des lois plus douces, pour les empêcher d'opprimer les Romains^[368]. »

[367] Greg. Tur. II, 33.

[368] Godogisilus ad ecclesiam hereticorum confugit, ibique cum episcopo arriano interfectus est. Greg. Tur. II, 33. C'est sans doute par distraction que Victor Duruy, *Hist. de France*, I, p. 87, écrit : « Le roi des Francs était à peine éloigné, que Gondebaud *surprenait* (!) son frère dans Vienne et *le poignardait* dans une église où il s'était réfugié. »

Je dis que nous sommes ici en présence d'un récit historique qui contient peut-être une erreur ou une inexactitude, mais qui, d'aucune manière, ne peut être considéré comme de provenance populaire. Malgré ce que l'épisode offre de dramatique, rien qui soit plus opposé au ton et aux procédés de la fiction épique. La réalité du siège et de la prise de Vienne nous est garantie par Marius d'Avenches, dont nul ne récusera ici le témoignage^[369], et dont le récit s'achemine par les mêmes phases que celui de Grégoire : siège et prise de la ville, mort de Godegisil, punition des sénateurs ses partisans, restauration du pouvoir de Gondebaud sur toute la Bourgondie. Grégoire, il est vrai, toujours plus abondant que l'aride Marius, a deux épisodes en plus : celui de l'aqueduc et celui des prisonniers francs ; mais ces deux épisodes, à supposer qu'ils ne fussent pas historiques, n'ont nul besoin d'être expliqués par l'hypothèse d'un chant épique. Qu'on relise l'histoire de la prise de Naples par Bélisaire^[370], et l'on saura le rôle que jouaient les aqueducs dans la poliorcétique des anciens. Verra-t-on une trace de l'esprit épique dans ce que Grégoire de Tours raconte des Francs

auxiliaires de Godegisil, qui, tombés au pouvoir de Gondebaud, furent par lui protégés et envoyés à Alaric ? Oui, s'il faut en croire Ranke, qui, entraîné par sa manie de trouver Frédégaire supérieur à Grégoire, soutient que ce dernier nous offre un récit altéré dont Frédégaire aurait conservé la forme authentique. Selon lui, la version primitive, c'est le massacre des Francs prisonniers, et c'est l'amour-propre national qui a transformé cette donnée [371]. Je n'en crois rien. A mon sens, si l'esprit épique avait passé par là, il se serait bien gardé de nous raconter que les Francs furent épargnés par un vainqueur généreux ; il nous les aurait montrés illustrant leur mort par une résistance héroïque, et périssant à la fin, comme Roland, sur les cadavres de tous leurs ennemis.

[369] Eo anno Gundobagaudus resumptis viribus Viennam cum exercitu circumdedit, captâque civitate fratrem suum interfecit, pluresque seniores ac Burgundiones qui cum ipso senserant, multis exquisitisque tormentis morte damnavit regnumque quod perdiderat cum eo quod Godegeselus habuerat receptum, usque in diem mortis suae feliciter gubernavit. Marius Avent., *Chron.*

[370] Procop. *Bell. Goth.* I, 9, p. 330. (Bonn.)

[371] Ranke o. c. IV p. 354.

Rien, d'ailleurs, n'est plus conforme à ce que l'on sait du caractère perplexe, prudent, et, en somme, assez humain de Gondebaud, que d'avoir épargné des hommes contre lesquels il n'avait pas de griefs personnels, et dont il fallait se garder d'irriter le souverain. Il est, au contraire, facile de comprendre que Frédégaire, qui ne voyait cette histoire qu'en gros, ait complété son récit au moyen d'une conjecture qui se présentait d'elle-même à son esprit : Gondebaud, dans sa vengeance, immolant à la fois tous ses ennemis. La version de Frédégaire était et devait être la plus vraisemblable pour l'imagination des multitudes, celle de Grégoire l'est certainement plus aux yeux d'un lecteur réfléchi. Que Frédégaire ait d'ailleurs trouvé lui-même, dans la tradition où avait déjà puisé Grégoire de Tours, certains détails négligés par son prédécesseur, comme le chiffre des Francs qu'il dit être de cinq mille, ou que ce chiffre appartienne à la fiction, il importe peu : ce qui est certain, c'est que l'épisode sur lequel portent ces variantes est historique et non épique, et que toute l'histoire de la guerre de Bourgondie se présente à nous comme un récit à peine entamé par l'imagination populaire. L'inexactitude a pu déjà se glisser dans tel ou tel détail, mais l'ensemble

garde son allure, et la part de la fiction se réduit au seul épisode d'Aridius. On le voit, le germe poétique n'est arrivé ici qu'à la première phase de son développement, et il est encore loin des caractères qui constituent la chanson épique^[372].

[372] Je n'ai pas à m'occuper ici d'une autre erreur de Ranke, soutenant que la fuite de Godegisil dans le temple arien et sa mort avec l'évêque de sa confession sont une invention de Grégoire. Où donc veut-il que Godegisil fugitif se soit réfugié, sinon dans l'endroit qui, à ses yeux comme aux yeux de ses vainqueurs, était l'asile le plus sacré ? Qu'il me soit permis de reproduire ici ce que j'écrivais à ce sujet *Rev. des Quest. hist.* janv. 1890 p. 93 : « Se figurer que Grégoire a inventé ce trait parce qu'il donne satisfaction à ses préoccupations confessionnelles, c'est infliger un démenti à toute sa vie. Grégoire était incapable d'*inventer* quelque chose, dans quelque but que ce fût : tous ses écrits en sont la preuve convaincante... Lorsque ailleurs, il nous montre dans ses récits les plus illustres sanctuaires catholiques pillés (II, 27), ou leur droit d'asile violé (IX, 10), et des évêques expirant de douleur, parce qu'ils n'ont pu le faire respecter (IX, 23), est-ce aussi à des préjugés confessionnels qu'il obéit ? Qu'on renonce donc une bonne fois à un argument qui n'est pas de mise ici, et qui ne suppose des préjugés confessionnels qu'à ceux qui en attribuent si généreusement à notre narrateur. » Je ferai remarquer de plus que Binding lui-même, p. 162, n'ose pas révoquer en doute la mort de Godegisil dans l'église arienne avec l'évêque de sa confession, et ce n'est pas peu dire pour qui connaît la passion anticatholique de cet auteur.

CHAPITRE IV

La guerre des Visigoths.

Dans l'histoire de la guerre de Clovis contre les Visigoths, on sent passer comme un souffle de croisade. « Je m'ennuie fort, dit Clovis aux siens, de voir ces ariens occuper une partie de la Gaule. Courons leur donc sus avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, mettons leur terre sous notre puissance. Tout le monde applaudit, et l'armée s'ébranle^[373]. » Voilà comment débute le récit de Grégoire de Tours, et la suite n'est pas indigne de ce début. C'est vraiment une guerre sainte que le roi des Francs va faire aux hérétiques. Les bienheureux patrons du pays protègent l'expédition : ils prédisent la victoire à Clovis, ils éclairent sa marche, ils lui montrent le chemin, ils font tomber devant lui les murailles des villes. Lui, de son côté, leur prodigue les marques de son respect et de sa reconnaissance, il défend que l'on touche à ce qui leur appartient, il leur fait porter ses présents et leur demande des oracles. Il semble que nous soyons ici, plus qu'ailleurs, sur le terrain de prédilection de l'épopée, et cependant, les récits en question n'ont rien d'épique. On y reconnaît la différence qu'il y a entre le chant épique et de simples traditions. Celles-ci consistent dans des anecdotes isolées, non élaborées par le génie poétique de la multitude, et bien distinctes, sous ce rapport, des légendes étudiées plus haut, qui se présentent comme un tout organique. Elles se font remarquer d'ailleurs par leur caractère ecclésiastique ; un miracle en est d'ordinaire la conclusion ; on voit qu'elles ne se sont pas formées au sein des masses, mais plutôt dans des milieux cléricaux, où l'on se bornait à acter des faits surnaturels comme preuve de la puissance du saint local. De plus, elles se détachent très nettement sur la trame grise et unie du récit annalistique qui a été sous les yeux de Grégoire, et qu'il doit avoir reproduit plus ou moins textuellement. Voici, si je ne me trompe, la substance de ce récit, antérieurement à sa combinaison avec les épisodes fournis par la tradition orale.

^[373] Greg. Tur. II, 37.

La vingt-cinquième année de son règne, Clovis marche contre Alaric. Il le rencontre dans les champs de Vouillé, à dix milles de Poitiers. Les Goths furent vaincus, et Alaric tomba sous les coups de Clovis. Alaric avait régné vingt-deux ans. Clovis envoya son fils Théodoric par Alby et Rodez, soumettre tout ce pays jusqu'à l'Auvergne, et de là jusqu'aux frontières des Burgondes. Clovis passa l'hiver à Bordeaux, où il avait emporté tout le trésor d'Alaric trouvé à Toulouse. En revenant, il s'empara d'Angoulême, puis il revint à Tours.

Tout cela est rigoureusement historique, et se trouve confirmé par les autres documents contemporains. En ce qui concerne le champ de bataille, Isidore le place dans les environs de Poitiers, et l'appendice de Victor de Tunnuna le nomme Boglodoreta. Les mêmes auteurs, et, en outre, le pseudo-Sulpice Sévère disent qu'Alaric périt dans la bataille, et Isidore laisse entendre qu'il fut tué par Clovis. C'est Isidore également qui donne la durée du règne d'Alaric ^[374]. Mais, si nous devons tenir pour historique le noyau du récit de Grégoire, nous n'en dirons pas autant de la couleur de l'ensemble, et des épisodes dont il est émaillé. Il est permis de croire qu'en réalité, lorsqu'il conduisit ses soldats contre les Visigoths, Clovis fit appel au mobile religieux, et rappela aux siens la nécessité d'enlever à l'arianisme les belles provinces de la Gaule méridionale. Mais aucun texte contemporain ne nous l'affirme d'une manière positive, et il est manifeste que les paroles mises par Grégoire dans la bouche de Clovis expriment au moins autant les sentiments du narrateur et du public que ceux du héros ^[375]. En d'autres termes, Grégoire conjecture que Clovis a parlé ainsi, et il est probable que sa conjecture est fondée ; mais, dans tous les cas, c'est une conjecture, tout au plus une tradition, ce n'est pas un témoignage historique. Voilà pour ce que j'ai appelé la couleur du récit.

^[374] Voir tous les textes réunis dans Junghans, p. 150-152. Cf. Richter, p. 38, n. 2.

^[375] « Je ne sais, dit M. Fustel de Coulanges, si Clovis a parlé ainsi, mais Grégoire de Tours, qui puise dans la tradition populaire, croyait qu'il avait parlé ainsi. Et s'il n'y a pas là une vérité matérielle, il y a une vérité d'impression que l'historien ne doit pas négliger. Pour ces générations d'hommes, les questions religieuses avaient l'importance capitale. » *L'Invasion germanique et la fin de l'Empire* p. 496. Il y a d'ailleurs lieu de rapprocher le passage où Grégoire fait parler le roi Gontran ordonnant, lui aussi, une expédition contre les Visigoths : Prius Septimaniam proventiam ditioni nostrae subdite, quae Galliis est

propinqua, quia indignum est, ut horrendorum Gothorum terminus usque in Galliis sit extensus. Greg. Tur. VIII, 30.

Quant au récit lui-même, abstraction faite des éléments historiques qui y représentent les *Annales* consultées par Grégoire, il se décompose en un certain nombre d'historiettes sans lien logique entre elles. J'en reproduis la suite ci-dessous, en y ajoutant celles qui sont propres au *Liber Historiae* [376].

[376] Il est inutile de comprendre dans cette énumération l'historiette racontée par Hincmar, *Vita Remigii* 92, d'un flacon de vin donné par saint Remy à Clovis avant le départ pour l'Aquitaine, et qui avait la double propriété de ne pas se vider et d'être un gage de victoire. Cette légende n'a qu'un rapport indirect avec notre sujet, et n'a d'autre but que de glorifier saint Remy : née à Reims et localisée autour de son église, elle est restée inconnue partout ailleurs.

1. Avant de partir pour la guerre contre les Visigoths, Clovis, sur le conseil de Clotilde, décide de bâtir une église en l'honneur de saint Pierre. Il jette au loin sa francisque en disant : Ainsi soit faite l'église Saint-Pierre, si nous revenons victorieux avec l'aide de Dieu [377].

[377] *Liber Historiae* c. 17. Cf. Greg. Tur. II, 43.

2. Clovis, en route pour le pays des Visigoths, défend aux siens de piller le domaine de saint Martin. Il punit de mort un soldat qui a enfreint sa défense, et il ajoute ces paroles : Où serait pour nous l'espoir de vaincre, si nous offensois saint Martin ? [378]

[378] Greg. Tur. II, 37.

3. Clovis envoie quelques-uns des siens, avec des cadeaux, dans la basilique de Saint-Martin à Tours, dans l'espoir qu'ils y trouveront un présage favorable. En effet, ses envoyés, en entrant dans l'église, entendent chanter l'antienne : *Praecinxisti me Domine virtute ad bellum*, etc. Pleins de joie, ils rapportent cette nouvelle à leur maître [379].

[379] Greg. Tur. I. I. *Liber Historiae* 17.

4. Clovis, arrivé avec son armée sur les bords de la Vienne gonflée par les pluies, ne sait comment la passer : il prie Dieu, et, le lendemain matin, on voit apparaître une biche d'une grandeur prodigieuse, qui franchit la rivière à gué, indiquant ainsi le chemin aux soldats [380].

[380] Greg. Tur., l. 1. *Liber Hist.* l. 1.

5. Clovis, arrivé en vue de Poitiers, venait d'y planter ses tentes, lorsque, du haut de la basilique Saint-Hilaire, un rayon de lumière descendit jusqu'à lui, comme pour lui apprendre qu'il vaincrait les ariens grâce à la protection de saint Hilaire, le grand adversaire de l'arianisme [381].

[381] Greg. Tur., l. 1. *Lib. Hist.* l. 1.

6. Clovis, en revenant de Bordeaux où il a passé l'hiver après sa campagne d'Aquitaine, arrive devant Angoulême, où Dieu lui accorde une faveur signalée : à sa seule vue, les murailles de la ville croulèrent [382].

[382] Greg. Tur., l. 1. *Lib. Hist.* l. 1.

7. Clovis, pour témoigner sa reconnaissance à saint Martin, lui fait cadeau de son cheval de guerre, puis verse cent sous d'or à sa basilique pour le racheter. Mais l'animal ne veut pas quitter l'église ; le roi est obligé de verser encore cent sous d'or, et alors seulement la bête consent à le suivre. « Saint Martin, dit Clovis en riant, est un bon patron, mais un peu cher en affaires [383]. »

[383] *Liber Historiae* c. 17. Je ne parle pas ici de l'épisode de saint Maixent, parce qu'il n'est pas de provenance orale, et que Grégoire de Tours l'a emprunté à la vie de saint Maixent. Voir G. Kurth, *Les Sources de l'hist. de Clovis*, p. 415-422.

Voilà les matériaux fragmentaires que la voix publique a fournis à nos chroniqueurs. Ce sont, on le voit, autant d'anecdotes recueillies sur place, et il n'y a nulle trace d'un chant épique qui, comme dans l'épisode du mariage de Clovis, raconterait une histoire suivie. La provenance ecclésiastique de chacun de ces fragments est d'ailleurs manifeste. Le premier a été trouvé à Paris même, dans l'église Sainte-Genève, par le moine de Saint-Denis qui a écrit le *Liber Historiae* ; le deuxième et le troisième ont été découverts par Grégoire dans sa propre basilique de Saint-Martin à Tours ; le quatrième et à coup sûr le cinquième viennent de Saint-Hilaire de Poitiers, le sixième est originaire des environs d'Angoulême ; le septième enfin, qui met dans la bouche de Clovis le premier bon mot de l'histoire de France, a été conservé dans le clergé d'une des églises voisines de Tours, et peut-être à Tours même.

Et non seulement toutes ces anecdotes se présentent à nous sans unité poétique et sans aucune fusion entre elles, mais, à travers chacune, il est facile de reconnaître un noyau historique peu ou point altéré.

L'histoire de la fondation de Sainte-Geneviève de Paris par Clovis, rapportée à la fois par Grégoire de Tours et par le *Liber Historiae*^[384], n'a rien d'épique : c'est un souvenir qui a dû se conserver dans l'église même, et dont le moine de Saint-Denis a très bien pu être informé sur place. Remarquez qu'ici il n'a pas copié Grégoire : en effet, non seulement celui-ci passe sous silence la légende relative à la fondation, mais encore il désigne l'église sous le vocable des Saints-Apôtres, tandis que le *Liber Historiae* l'appelle église Saint-Pierre, nom qu'elle paraît avoir porté avant de prendre celui de Sainte-Geneviève^[385]. Que ce sanctuaire ait été réellement bâti par Clovis, cela ne paraît pas douteux : rien de mieux connu et de mieux gardé, dans les établissements religieux, que le souvenir de leur fondateur, et, à l'époque où celui-ci fut consigné pour la première fois par écrit, il n'y avait que deux générations d'écoulées. Quant aux circonstances pittoresques dans lesquelles aurait eu lieu cette fondation, au dire du *Liber Historiae*, il faut d'abord écouter celui-ci : « Clovis étant venu à Paris, dit à la reine et à son peuple : « Je m'ennuie fort de voir les Goths ariens occuper la meilleure partie de la Gaule. Allons, et, avec l'aide de Dieu, chassons-les de cette terre et soumettons-la à notre pouvoir, car elle est très bonne. » Ces paroles plurent aux grands du peuple franc. Alors Clotilde donna un conseil au roi, disant : « Que le Seigneur donne la victoire aux mains de mon seigneur le roi. Écoutez votre servante, et faisons une église en l'honneur du bienheureux Pierre, prince des apôtres, pour qu'il soit notre auxiliaire dans cette guerre. » Et le roi dit : « Je goûte ce conseil ; faisons ainsi. » Alors le roi jeta droit devant lui sa hache, c'est-à-dire sa francisque, et dit : Qu'ainsi soit faite l'église des bienheureux apôtres, si nous revenons avec l'aide de Dieu^[386]. »

[384] Greg. Tur. II, 43 ; IV, 1 ; *Liber Historiae* c. 17.

[385] Grégoire lui-même emploie indifféremment les deux noms : il dit basilique des Saints-Apôtres (II, 43 et *Glor. Confess.* c. 89), et basilique Saint-Pierre (III, 18 ; IV, 1 ; V, 18 et 49). Sur le tombeau de sainte Geneviève dans cette église, v. Greg. Tur. IV, 1 et le même *Glor. Conf.* c. 89. Sur les fluctuations du nom de l'église, voir Kohler, *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris*, p. XC et suiv.

[386] *Liber Historiae* c. 17 : Tunc rex projecit in directum a se bipennem suam, quod est francisca, et dixit : Sic fiat ecclesia beatorum apostolorum, dum auxiliante Domino revertimur. Cf. Roricon (Bouquet III, p. 16). Aimoin I, 25 (ib. III, p. 44), se borne à dire incidemment que Clovis avait bâti l'église Saint-Pierre à la demande de Clotilde.

Nous avons dans ce curieux épisode le souvenir, conservé avec beaucoup de précision, de la cérémonie symbolique avec laquelle, conformément à l'usage des Germains, Clovis aura fondé l'église Saint-Pierre. Selon la mythologie primitive, quand le redoutable dieu du ciel voulait prendre possession d'un terrain, il le consacrait en y laissant tomber son tonnerre, que l'on se figurait, chez les Germains, sous la figure d'une hache de pierre, c'est-à-dire d'un marteau : l'endroit était dès lors, comme le *bidental* des Romains, inviolable et sacré. Eh bien, le guerrier barbare imitait son dieu dans la prise de possession d'un domaine : il y jetait son arme, et il marquait de la sorte qu'il le revendiquait comme sien. Cette arme, simple marteau de pierre à l'origine, fut plus tard une hache en fer lorsque ce métal se fut répandu, mais toujours son contact avec l'objet eut pour signification, dans le symbolisme du droit, de le consacrer à l'usage du propriétaire. On retrouve en divers pays des traces manifestes de ce concept très antique. Chez les Scandinaves, on consacrait les nouvelles mariées en leur mettant sur les genoux un marteau [387]. Chez les Grecs, le prisonnier s'appelait *αἰχμάλωτος*, c'est-à-dire *pris par la lance*. Chez les Romains, la forme la plus complète de la propriété était celle qu'on appelait *quiritaire*, c'est-à-dire celle qu'on tenait de sa *quir* ou lance. C'est pour la même raison encore qu'au moyen âge, la propriété allodiale, qui représentait pour les gens de la féodalité à peu près la même chose que la propriété quiritaire pour les Romains, était celle qu'on ne relevait que de Dieu et de son épée. Enfin, pour ne pas allonger outre mesure la série de ces exemples, j'ajouterai que, chez les nègres d'Afrique, la lance et le bouclier sont encore aujourd'hui, au rapport de Stanley, les emblèmes de la propriété [388].

[387] Cf., dans l'Edda, la *Thrymskvida*, où Thor, déguisé en fiancée du géant Thrymr, se fait rendre par celui-ci son marteau, qu'on dépose sur ses genoux pour consacrer la nouvelle épouse (*brude at vigja*).

[388] Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. I. p. 138.

Or, en conformité de cette idée, les Germains avaient une cérémonie spéciale pour marquer la prise de possession : c'était ce qu'ils appelaient le

hammerwurf, c'est-à-dire le *jet du marteau* ou le jet de la hache. Nous la trouvons répandue chez tous les peuples germaniques, depuis l'extrême nord scandinave jusque dans les Alpes bavaroises, et cela pendant tout le moyen âge. J. Grimm en a réuni une soixantaine d'exemples de toute date jusqu'au XVI^e siècle^[389]. Le *hammerwurf* ne servait pas seulement à marquer une prise de possession initiale ; on y recourut aussi, par la suite, pour délimiter les frontières d'un domaine. Dans les terrains contestés ou limitrophes, l'autorité de chaque propriétaire s'étendait aussi loin qu'il pouvait jeter son marteau (ou sa lance), en restant sur son propre sol. Plus tard, enfin, l'usage se perdit peu à peu, mais la légende en garda le souvenir, et, comme elle n'en comprenait plus la portée, elle lui attribua quelque chose comme une valeur oraculaire. Chaque fois qu'elle eut à raconter une histoire où il figurait, elle supposa que la volonté divine faisait tomber le marteau où elle voulait, et elle le montra qui prenait son essor pour aller retomber à une grande distance^[390]. Telles furent les longues destinées de la coutume connue sous le nom de jet du marteau.

[389] J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2^e édition Goettingen 1854, p. 55-68. Il ne serait pas difficile de trouver des exemples du même usage dans les pays de langue romane qui ont subi l'influence des Germains. Ainsi, le Chemin le Duc ou Royal Chemin, qui traversait le duché de Limbourg et allait du Rhin à la Meuse, appartenait au duc « aussi avant qu'il pourrait jeter d'une lance dedans la Meuse et aussi dedans le Rhin. » *Ancienne cout. du Limb.* § 46, dans Ernst, *Hist. du Limbourg* I, p. 68.

[390] La dernière élaboration de cette donnée se trouve dans les légendes du type de celle de Robermont : l'abbesse de la communauté jette en l'air son trousseau de clefs, en décidant qu'on bâtera le nouveau monastère à l'endroit où elles tomberont, et les clefs prennent leur vol jusqu'à Robermont, où on les retrouve, et où le monastère est bâti. V. Wolf, *Niederlaendische Sagen*, p. 422.

Or donc, Clovis ne faisait qu'appliquer un procédé familier du droit germanique en marquant, par le jet du marteau, l'endroit où il voulait bâtir l'église Sainte-Geneviève. Il n'y a par conséquent rien de légendaire dans le récit de cet acte, qui faisait partie de la coutume juridique franque. Mais son symbolisme bizarre aura frappé les populations romaines de Paris, et c'est pour cette raison qu'elles auront retenu le fait, à titre de singularité. Voilà comment on s'explique que le moine neustrien qui est l'auteur du *Liber Historiae* nous ait conservé la mémoire de la cérémonie en question ; il est d'ailleurs manifeste qu'il n'en a pas compris le sens.

L'épisode du jet du marteau ne contient donc, on le voit, aucun élément imaginaire ; bien plus, la parole de Clovis, qui est de toute l'anecdote la partie substantielle, me semble trahir son ancienneté par ce fait que là reparait le nom archaïque de l'église, abandonné partout ailleurs par notre narrateur pour celui, plus moderne, de Saint-Pierre^[391]. Il n'en est pas de même des autres circonstances rapportées par le *Liber Historiae*. Selon lui, Clovis aurait procédé au *jet du marteau* à la suite d'un vœu fait sur le conseil de Clotilde, et avant l'expédition des Visigoths. Ce détail me semble postérieur à Grégoire, qui ne se serait pas abstenu de nous le communiquer s'il en avait eu connaissance ; il est, de plus, en contradiction avec son texte, duquel il ressort que Clovis ne s'est établi à Paris qu'après la guerre contre les Visigoths^[392]. On comprend d'ailleurs qu'une fois mise en relation avec cette guerre, l'histoire de la fondation de Saint-Pierre se soit bientôt transformée et ait été présentée comme le fruit d'un vœu : rien de plus fréquent dans les légendes ecclésiastiques. Mais l'esprit populaire n'a contribué en rien à cette transformation : il n'y a ici qu'une tradition conservée sous les voûtes de l'église, parmi le clergé qui la dessert, et on n'y retrouve aucune trace de cette imagination épique qui se saisit des faits pour les remanier profondément, et pour les organiser en un tout logique. Le langage même est tout biblique ; *faciens faciat* est un véritable hébraïsme suggéré par la familiarité avec la Vulgate, et qui ne s'est jamais trouvé dans la bouche de Clovis.

[391] Sic fiat ecclesia beatorum apostolorum, dum auxiliante Domino revertimur. *Lib. Hist.*, I. I.

[392] Egressus autem a Turonus Parisius venit ibique cathedram regni constituit. *Greg. Tur. II*, 38.

Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur l'origine des légendes reprises sous les numéros 2 et 3. Elles portent, si je puis ainsi parler, leur signature, et elles appartiennent à la catégorie des récits qui remplissent en si grand nombre le *Miracula Martini* et les autres recueils hagiographiques sortis de la plume féconde de notre auteur. Vraie ou fausse, la parole de Clovis sur le respect dû à saint Martin n'a pu être transmise que par le clergé de Tours, et quant à l'histoire des antiennes entendues en entrant dans l'église, elle ressemble d'une manière frappante à celle des oracles rendus par saint Martin au malheureux Mérovée^[393]. Le peuple, encore une fois, était et

devait rester étranger à ces traditions, qui supposent, dans le milieu où elles se produisent, une connaissance approfondie des Livres Saints.

[393] Greg. Tur. V, 14.

La quatrième légende n'a rien qui la distingue de beaucoup d'autres du même genre : ce peut être fort bien le souvenir d'un fait naturel, auquel on aura prêté une signification surnaturelle. Effarouché par le mouvement et le bruit d'une grande multitude d'hommes, le gibier fuit, en plein jour, des retraites qui semblent avoir perdu toute sécurité, et, acculé aux cours d'eau, les franchit s'il trouve un gué. Il n'y a là rien que de fort explicable, mais il est facile de comprendre qu'aux yeux des multitudes, en pareille circonstance, des événements si importants par leurs suites changent facilement de caractère. L'imagination populaire ne concevra pas autrement l'intervention des puissances divines qui veulent montrer leur protection à des armées dans l'embarras. Il existe quantité de légendes analogues. C'est une biche qui, miraculeusement, montre à des chasseurs hunniques le passage à gué du Palus Méotide [394]. C'est, au dire de Frédégaire, une bête sauvage qui, en passant à gué le détroit de Gibraltar devant les Vandales, leur sert de guide et les amène en Mauritanie [395]. Quand le général burgonde Mummolus va au secours de Grenoble assiégée par les Lombards, c'est une bête sauvage qui, en traversant l'Isère, montre le gué de cette rivière à son armée [396]. Des particuliers qui portent des aumônes aux pauvres de saint Séverin dans le Norique sont guidés à travers les neiges des Alpes par un ours [397], et, comme on l'a vu plus haut, l'aïeul de Paul Diacre, en fuyant de chez les Avars, a pour guide un loup qui disparaît lorsqu'il approche de la terre d'Italie [398]. Enfin, lorsque Charlemagne, battu par les Saxons au rapport de la tradition saxonne, chercha un gué dans le Mein pour repasser ce fleuve, ce fut une biche qui le lui montra en le passant elle-même, et l'endroit a gardé depuis lors le nom de Francfort (*Francorum vadum*), c'est-à-dire passage des Francs [399].

[394] Jordanes, c. 24.

[395] Fredeg. II, 60.

[396] Greg. Tur. IV, 44.

[397] Eugipp. *Vita Severin*. c. 29.

[398] Ci-dessus p. 168.

[399] Thietmar Merseburg. VII, 53.

Le miracle se renouvelle même à plusieurs reprises en faveur de ce héros. Lorsqu'il revint de son expédition d'Espagne, il arriva devant la Gironde, sur laquelle il n'y avait ni pont ni bateau. « Le roi se mit en prière, et aussitôt on voit un cerf blanc qui passe le fleuve, et indique ainsi à l'armée le gué qu'elle doit suivre^[400]. » Pareillement, en franchissant les Alpes pour aller délivrer Rome assiégée par les Sarrazins, Charlemagne fut guidé avec toute son armée par un cerf blanc qui leur fit suivre un itinéraire sûr et commode^[401]. Enfin, pendant qu'il était en route avec son armée pour Jérusalem, c'est un oiseau apparu miraculeusement qui lui montra son chemin au travers d'une sombre forêt dans laquelle il s'était égaré^[402].

[400] Gaston Paris, *Hist. poét. de Charlemagne* p. 261, d'après le *Karlamagnus-Saga*.

[401] Id. *ibid.* p. 250, d'après *Ogier le Danois*.

[402] Id. *ibid.* p. 339. d'après une légende latine du XI^e siècle.

Il est fort possible que l'épisode raconté dans l'histoire de Clovis soit dû à un fait réel, interprété dans le sens d'un miracle ; mais, dans tous les cas, on voit qu'il n'a pas été élaboré par l'esprit populaire, et qu'il est resté à l'état d'anecdote.

J'en dirai autant de la cinquième légende. C'est certainement un souvenir historique, altéré peut-être, mais reposant sur une donnée réelle. Je n'en veux d'autre preuve que le caractère même du récit, qui n'a pas de conclusion. S'il était légendaire, il contiendrait sa justification en lui-même, car c'est le propre de la légende qu'elle ne raconte rien sans but. C'est parce que ce récit ne prouve rien qu'il est peu probable qu'on l'ait inventé. Il faut d'ailleurs noter que Fortunat de Poitiers raconte la même chose dans sa *Vie de saint Hilaire*^[403], et que les deux récits sont indépendants l'un de l'autre. Il serait assez oiseux de chercher à expliquer la légende. Soit que le trait de lumière en question ait été un signal donné à Clovis par ses partisans de Poitiers, soit qu'il faille croire à un événement fortuit qui aura été transformé en miracle par l'imagination des narrateurs, elle n'a pas à nous préoccuper autrement.

[403] *Liber de virtute s. Hilarii* VII, 20 (ed. Krusch).

Que croire de la chute des murs d'Angoulême, racontée dans la légende sixième ? En soi, un accident de ce genre — abstraction faite du caractère surnaturel que lui prête le récit — n'a rien d'invraisemblable, et l'histoire des invasions nous fait connaître des aventures semblables arrivées à Metz^[404] et à Aquilée^[405]. Il est vrai que, pour la première, Frédégaire la considère comme merveilleuse, mais nous n'avons pas à discuter son interprétation du fait, et il suffit de constater la réalité de celui-ci. Il se peut d'ailleurs fort bien aussi que notre épisode ne soit autre chose que le souvenir déjà altéré d'un de ces tremblements de terre qui alors n'étaient pas inconnus en Gaule, comme le prouve celui de 467^[406], celui de Vienne sous saint Mamert (avant 477)^[407], celui d'Auvergne en 485^[408], celui de Chinon en 577^[409], ceux d'Angers en 582^[410] et en 584^[411], celui de Saintes en 815^[412], celui de Mayence en 858^[413]. J'admettrai moins facilement que nous soyons ici devant une fiction inspirée par les souvenirs bibliques relatifs à la prise de Jéricho. On trouve plus tard, dans l'épopée carolingienne, plus d'une légende qui a sa source dans le récit du livre des *Juges*. Devant Charlemagne nous verrons crouler les murailles de Pampelune, de Grenoble, de Narbonne et de Tremogne^[414]. Mais nous serons alors dans l'époque de la fiction délibérée et consciente, et qui travaille d'après des modèles littéraires. Il n'en peut être question ici : s'il y avait fiction poétique, nous nous trouverions en présence, encore une fois, de tout un récit stylisé, et non d'un simple trait. Embellie ou non, l'histoire de la prise d'Angoulême repose, selon moi, sur un événement historique, et n'a pas peu contribué à populariser, parmi les chansons de geste, les récits du même genre.

^[404] Fredeg. II, 60.

^[405] Jordan. c. 42.

^[406] Greg. Tur. II, 19. Cf. la note d'Arndt.

^[407] Id. II, 34.

^[408] Id. II, 20.

^[409] Id. V, 17.

^[410] Id. VI, 22.

^[411] Id. VII, 11.

^[412] Einhard. *Annal.* 815.

[413] Prud. *Ann.* 858 ; Rud. Fuld. *Ann.* 858. Sans doute, on peut s'étonner que, s'il en est ainsi, Grégoire de Tours ne l'ait pas dit ; mais c'est que, de son temps, le fait était déjà altéré, et, d'autre part, lui-même n'observait pas toujours la relation de cause à effet, car il écrit, sous la date de 582 : *Muri urbis Sessionicæ conruerunt ; apud Andecavam urbem terra tremuit* (VI, 21), sans avoir l'air de se douter que le premier de ces faits trouve son explication dans le second.

[414] Rajna, p. 247. Voir le détail dans Gaston Paris, p. 254 et suiv.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit de la septième anecdote. C'est une de ces joyeuses saillies comme le clergé lui-même s'en permettait beaucoup vis à vis des siens, à une époque où la religion et l'autorité du prêtre n'étaient pas encore attaquées. Rien de plus fréquent, pendant tout le moyen âge, que des plaisanteries de ce genre, auxquelles aujourd'hui des écrivains naïfs prêtent l'esprit d'hostilité qu'ils y mettraient eux-mêmes. Disons ici, une fois pour toutes, que, dans les origines surtout, la très grande majorité des traits satiriques lancés contre le clergé ont été décochés par des clercs, aussi exempts d'arrière-pensée que les plaisants d'aujourd'hui qui raillent les médecins ou les femmes. C'est un clerc ou un moine qui, dans la simplicité de son cœur, a imaginé le bon mot de Clovis : paix à sa cendre, et honni soit qui mal y pense !

Cette anecdote est intéressante en outre au point de vue de la critique. Ou je me trompe fort, ou le trait final qui lui donne, à nos yeux, un caractère satirique, a été ajouté après coup. Le miracle qui fait l'objet du récit est tout à fait à l'honneur de l'église de Tours, et il ne serait pas difficile d'en trouver le pendant chez nos vieux hagiographes [415]. C'est, à n'en pas douter, le clergé de l'église Saint-Martin qui a mis la légende en circulation ; quant au trait final, rien ne nous empêche de supposer qu'il aura été aiguisé dans une des églises neustriennes voisines de Tours.

[415] Voir par ex. Jonas, *Miracula sancti Hucberti* c. 14 (Mab. *Act. Sanct.* IV, 1 p. 284) où l'on voit également un cheval que son maître avait promis de donner à l'abbaye de Saint-Hubert refuser de s'éloigner du monastère.

Nous n'avons pas épuisé les matériaux légendaires qui ont servi à la constitution de l'histoire de la guerre des Visigoths. Il reste à classer quelques autres faits de diverse provenance. D'abord l'histoire de la rencontre de saint Maixent avec les soldats de Clovis, des excès de ceux-ci, et des miracles par lesquels le saint manifeste sa puissance. Cet épisode,

comme Grégoire de Tours nous le dit lui-même, est tiré de la biographie du saint : j'ai montré ailleurs que celle-ci est perdue, et qu'on ne doit pas l'identifier avec le *Vita Maxentii* qui nous a été conservé^[416].

^[416] *Les sources de l'hist. de Clovis*, etc., p. 415-422.

Grégoire raconte encore, au sujet de la bataille de Vouillé, quelques faits qu'il ne semble pas avoir puisés dans une source écrite : du moins on ne voit aucun document qui aurait contenu un récit assez détaillé pour comporter tant d'épisodes. A la bataille assistaient, dit-il, beaucoup d'Arvernes venus sous la conduite d'Apollinaire, et les principaux de leurs sénateurs y périrent. La source est ici apparente. C'est à Clermont, dans sa ville natale, de la bouche de ses parents et dans la conversation de tout le monde, que Grégoire a appris cet épisode. Il a pu connaître personnellement certains de ses concitoyens qui avaient été à Vouillé, où ils combattaient dans les rangs des Visigoths et contre Clovis, et c'est leur récit, d'ailleurs très dépourvu d'enthousiasme pour le vainqueur, que Grégoire a enregistré^[417]. L'Apollinaire dont il s'agit était un des plus grands personnages de Clermont, et il n'est pas étonnant que Grégoire se souvienne de lui. Fils de Sidoine Apollinaire, qui était la gloire de sa ville natale, neveu de l'illustre Ecdicius, le héros chéri de Dieu, il parvint, en 515, à la dignité épiscopale de Clermont, grâce surtout, nous dit Grégoire qui rapporte ici des souvenirs précis, aux intrigues de sa femme Placidina et de sa sœur Alchima. Mais il ne jouit que trois ou quatre mois de cette haute dignité, dont il ne semble pas avoir fait un bon usage^[418]. Son fils Arcadius, après avoir trahi Théodoric, appelé Childebert et attiré sur sa patrie toutes les horreurs de la guerre, se réfugia à Bourges, auprès de ce dernier roi : quelque temps après, nous le retrouvons mêlé à l'odieux assassinat des enfants de Clodomir, et c'est là le honteux épilogue de l'histoire d'une des grandes familles de la Gaule romaine^[419].

^[417] Voir ci-dessus p. 68 et suiv.

^[418] Greg. Tur. III, 2 ; *Glor. Mart.* 44 et 64 ; *Vit. Pat.* 1.

^[419] Greg. Tur. III, 9, 12, 18.

Comme on le voit, malgré sa richesse apparente de détails, l'histoire de la guerre des Visigoths n'est nullement, dans Grégoire de Tours, un récit

suivi, un tout homogène qui lui aurait été fourni de toutes pièces par la tradition : c'est, au contraire, une mosaïque construite par lui, au moyen de quantité de pièces de rapport assez ingénieusement combinées pour donner l'illusion de l'unité, même à des critiques exercés^[420]. Tours, Poitiers, Angoulême, Saint-Maixent et Clermont ont fourni chacune son anecdote ; plus tard, Paris y a encore ajouté la sienne.

[420] Junghans pêche ici en partie par le vague et en partie par l'inexactitude quand il écrit p. 86 : « Le souvenir de cette guerre de Clodovech a dû se conserver à Tours avec une vigueur toute particulière, soit par la tradition écrite, soit par la tradition orale, et c'est de ces traditions que provient évidemment le récit de Grégoire. »

Toute une poussière légendaire tourbillonne autour de l'histoire de la guerre des Visigoths, mais quant à la poésie épique, nous ne l'y avons pas encore rencontrée. Preuve incontestable qu'à cette date, à l'heure où les Francs redisaient de si fraîches et si vieilles cantilènes héroïques, l'imagination des peuples de la Gaule méridionale ne s'était pas encore éveillée à la voix de l'épopée. Mais ici, je me sens obligé de répondre à une autre question que le lecteur n'aura pas manqué de se poser déjà : Les Francs eux-mêmes n'avaient-ils donc pas de récit épique sur la guerre d'Aquitaine ?

Je réponds : oui, ils en avaient, et si Grégoire en fait un usage plus réservé ici qu'ailleurs, c'est précisément parce qu'il croit tenir, dans les souvenirs locaux dont il vient d'être question, assez de renseignements pour n'être pas obligé de recourir à des chansons barbares. Un seul trait emprunté à la tradition franque lui a semblé digne d'être mentionné : c'est la part prise à la bataille de Vouillé par Chlodéric, fils de Sigebert le Boiteux, roi des Ripuaires. « Ce Sigebert, ajoute notre chroniqueur, devait cette infirmité à une blessure au genou, qu'il avait reçue en combattant contre les Alamans près de la ville de Tolbiac^[421]. » Nous voici de nouveau en pleins souvenirs barbares, c'est-à-dire épiques. Ce ne sont à coup sûr ni les *Annales d'Angers*, beaucoup trop sommaires, ni les souvenirs locaux de Clermont, où le nom même du jeune prince ripuaire était sans doute inconnu, qui ont pu être ici la source de Grégoire. D'ailleurs, les Francs seuls ont pu porter un intérêt assez vif à Chlodéric pour le mentionner, et, s'ils l'ont fait, ce ne peut avoir été que dans un chant. Il est manifeste que le

chant était à la gloire de Chlodéric : l'ampleur même de la place qui lui est faite en est un indice assez clair, car si l'on parle ici de son père Sigebert et des combats dans lesquels il a contracté son infirmité, ce n'est qu'à son occasion, et pour mieux le présenter comme un héros fils de héros. Mais quel était ici l'exploit, l'ἀριστεία qui a valu à Chlodéric l'honneur d'être glorifié par la chanson ? Grégoire nous a condamnés à l'ignorer, soit parce que l'histoire lui paraît trop invraisemblable, soit parce qu'elle mettait dans un trop beau jour le jeune homme qui jouera un si laid rôle plus tard, et que l'invraisemblance interne de toute son histoire épique aura une fois de plus poussé Grégoire à pratiquer ici la rigoureuse discrétion qu'il met dans l'emploi de ses matériaux épiques. Il n'a pu, cependant, se défendre si complètement contre eux qu'il n'ait fait grâce au détail relatif à la claudication de Sigebert. Qu'il ait trouvé ce détail dans notre chanson et pas ailleurs, c'est ce qui résulte de l'usage même qu'il en fait ici, où c'est un hors d'œuvre, alors qu'il eût été bien plus à sa place là où Grégoire nous fait proprement l'histoire de Sigebert.

[421] Habebat autem in adiutorium suum filium Sigiberti Claudi nomine Chlodericum. Hic Sigibertus pugnans contra Alamannos apud Tulbiacensim oppidum percussus in geniculum claudicabat. Greg. Tur. II, 37.

Il est utile d'ajouter que la bataille de Tolbiac ne peut être aucunement identifiée avec celle que Clovis livra aux mêmes ennemis, et à la suite de laquelle il se convertit. Il y avait sans doute quelque chose d'ingénieux dans la conjecture qui les identifie, et qui a, depuis des siècles, acquis la valeur d'un fait prouvé, mais elle n'en a pas plus de fondement^[422]. L'histoire de la victoire et de la conversion de Clovis nous est connue par le *Vita Remigii*, qui ne parlait ici que de Clovis, et qui, pour tout le reste, était si laconique, qu'il a omis jusqu'au nom du théâtre de la bataille et jusqu'à celui du roi alaman qui y périt. Grégoire de Tours, qui dépend exclusivement du *Vita Remigii*, les a ignorés l'un et l'autre, comme cela ressort à suffisance de son récit. Si la bataille de Tolbiac, où combattit Sigebert, était à ses yeux la même que celle où Clovis se convertit, il aurait eu soin de nous le dire, soit à propos de cette bataille, soit ici. Son silence est tout ce qu'il y a de plus significatif, et la bataille de Tolbiac n'est évidemment qu'une bataille entre les Ripuaires et les Alamans, qui s'est passée en dehors de toute participation de Clovis.

[422] Nous savons par Grégoire, qui parle ici d'après le *Vita Remigii*, que Clovis a livré une bataille aux Alamans. D'autre part, le même Grégoire nous apprend (II, 37) que le roi des Ripuaires Sigebert a été blessé au genou en combattant contre les Alamans à Tolbiac. Ceux qui tenaient beaucoup à donner un nom à la victoire de Clovis, trouvant ici une bataille contre les Alamans, se sont figuré que c'était la sienne, et ont conclu qu'il l'avait livrée de concert avec les Ripuaires, double supposition fort gratuite d'abord, et en contradiction avec le *Vita Vedasti*, qui nous oblige à chercher le théâtre du combat en Alsace ou tout au moins sur le haut Rhin. Je ne sais qui a le premier identifié la bataille de Clovis avec celle des Alamans ; je vois que Robert Gaguin, *Compendium super Francorum Gestis*, Paris 1504, ne se doutait pas encore de la prétendue identité.

Faut-il croire que c'est à la même source barbare que Grégoire a emprunté le trait suivant ? « Le roi venait de mettre en fuite les Goths et de tuer le roi Alaric, lorsque, subitement, deux guerriers ennemis, se jetant au-devant de lui, le blessèrent aux deux flancs avec leurs épées. Mais, grâce à sa cuirasse et à la rapidité de son cheval, il échappa à la mort. » Il n'y a rien qui empêche d'admettre cette supposition, bien qu'on puisse croire à la rigueur que le souvenir du danger couru par Clovis a pu se conserver aussi dans les traditions orales de Clermont. Si je penche plutôt pour une provenance épique, c'est parce que les Francs seuls portaient à Clovis assez d'intérêt pour noter avec sollicitude les périls auxquels il avait été exposé dans la bataille. Qu'on n'objecte pas le rôle peu héroïque prêté ici au vainqueur : car, outre que nous ne connaissons pas l'épisode tout entier, nous savons que la fuite dans le combat, si elle était dictée par la prudence, n'était pas une honte pour le Germain, à condition qu'il revînt à la charge, comme Clovis le fait ici, et qu'il remportât la victoire [423].

[423] Cedere loco, dum modo rursus instes, consilii quam formidinis arbitrantur. Tacite, *German.* c. 6. Mais déjà le *Liber Historiae*, c. 17, a soin de biffer la mention de la fuite de Clovis : sed propter luricam qua indutus erat, eum non livoraverunt. Quant à Hincmar, on ne sera pas étonné de lui voir écrire 94 : Magis autem Dominus lorica fidei indutum per orationem sancti Remigii patris et patroni sui adjuvit eum.

Il existait donc des chansons franques sur la guerre d'Aquitaine, et, si Grégoire de Tours en a fait un usage à notre gré trop parcimonieux, Frédégaire, cette fois encore, a puisé plus largement dans le trésor des souvenirs barbares. Le récit qu'il nous a conservé a trait à l'origine de la guerre contre les Visigoths, et la couleur en est si franchement germanique, qu'il serait oiseux de chercher d'autres preuves de sa provenance.

Dans la partie de son *Epitome* qui raconte la guerre des Visigoths, Frédégaire écrit : « Igitur Alaricus rex Gothorum cum amicicias *fraudulenter* cum Chlodoveo inisset, quod Chlodoveus, *discurrente Paterno legato suo, cernens*, adversum Alaricum arma commovit^[424]. » Les mots en *italique*, qui manquent dans Grégoire et que Frédégaire a ajoutés au texte abrégé de celui-ci, sont une allusion à un récit plus développé, qu'on retrouve dans une partie antérieure de la chronique du même Frédégaire. Le voici :

[424] Fredeg. III, 24.

« Un jour, Clovis, roi des Francs, et Alaric, roi des Visigoths, qui résidait à Toulouse, après s'être livré de nombreux combats, s'envoyèrent des ambassadeurs pour traiter de la paix. Il fut convenu qu'Alaric toucherait la barbe de Clovis et deviendrait ainsi son parrain^[425], et que désormais la paix serait perpétuelle entre eux. Le lieu et le jour de l'entrevue furent fixés ; aucun Franc ni Goth ne devait y assister en armes. Or, Paternus, envoyé de Clovis, se rendit auprès d'Alaric pour voir si les Goths observaient ces conditions, ou si, selon leur usage et comme l'événement le prouva par la suite, ils trahiraient leur promesse. Pendant que Paternus s'acquittait de son message, il voit des Goths qui, contrairement aux conventions, portaient des épées au lieu de bâtons^[426]. Il en saisit un, le traîna hors de sa cachette, et reprocha au roi d'user de mensonge pour tromper Clovis. Le roi ne trouva rien à répondre, et il fut décidé que Théodoric serait pris pour arbitre. Les deux rois lui envoyèrent leurs ambassadeurs. Paternus, parlant pour Clovis et pour les Francs, y formula des plaintes qui réduisirent au silence les délégués d'Alaric. Théodoric, pressé de trancher le différend et rempli de jalousie envers les deux rois, imagina de les brouiller plus encore au moyen d'une solution impossible. Il décida que l'envoyé de Clovis viendrait à cheval, tenant en main une lance dressée, devant la porte du palais d'Alaric, et que celui-ci avec ses Goths jetterait des *solidi* en nombre suffisant pour en couvrir le cheval, le cavalier et la pointe de sa lance. Les Goths, ne pouvant s'acquitter d'une amende aussi énorme, voulurent alors se débarrasser de Paternus ; ils le firent tomber la nuit du haut de la terrasse d'une maison. Paternus se cassa le bras, mais ne périt pas. Le lendemain, Alaric le conduisit devant ses trésors, et lui

affirma sous serment qu'il ne possédait pas plus que ce qu'il y avait dans ses coffres. Paternus, saisissant un denier, le jeta hors de sa main et dit : *His solidos adarrabo ad partem dominae mei Chlodovei regis et Francos*. Puis il retourna auprès de Clovis, auquel il raconta en détail tout ce qui s'était passé. Clovis, alors, prit les armes et marcha contre Alaric ^[427].

^[425] Ut Alaricus barbam tangerit Chlodovei, effectus ille patrenus. Fredeg. II, 58. Ut in tondenda barba Clodovei patrinus ejus efficeretur Alaricus. Roricon IV (Bouquet III, p. 14).

^[426] Ce passage est difficile. Frédégaire dit : Gothi frandulenter uxos pro baculis in manum ferentis. Ce mot *uxus* se retrouve encore, avec le sens d'*épée*, dans Frédégaire IV, 64 : Heraclius... extrahens uxum, capud patriciae Persarum truncavit. Mais aucun autre auteur ne l'emploie (cf. Ducange, s. v.), et Roricon et Aimoin, qui ont reproduit la légende, paraissent ne l'avoir pas compris, ou s'être trouvés en présence d'un autre texte. Le premier, livre IV (Bouquet III, p. 15) écrit : cultellos permaximos, quos vulgariter *scramsaxos* corrupto vocabulo nominamus. L'autre I, 20 (ibid. III, p. 41) : ferreum ostii obicem pro baculo manu gerere.

^[427] Fredeg. I. I. Cf. Roricon I. I. (Bouquet III, 14 et 15), Aimoin I, 20 (ibid. III, p. 41), Hincmar, *Vita Remigii* (ibid. III, 378). Ce dernier, qui ne paraît pas avoir connu la chronique de Frédégaire, semble s'appuyer ici sur la tradition orale : s'il en est ainsi, on peut considérer sa version comme un remarquable exemple de survivance des légendes mérovingiennes. Sur l'identité, dans l'espèce, des deux expressions *tangere* et *tondere*, v. Ducange s. v. *barba*.

Pour le coup, nous voici en pleine épopée barbare. Que le récit ait été transmis sous forme de chant populaire, comme je le crois, ou qu'il ait simplement passé de bouche en bouche sans le soutien du rythme, peu importe : c'est, à coup sûr, un thème traité d'après les règles du genre, c'est un tout arrondi et complet, comprenant une action qui commence, qui se déroule et qui s'achève, et fournissant le sujet d'une vraie narration poétique ^[428]. A ce point de vue, la différence avec les anecdotes étudiées ci-dessus, et dont chacune ne consiste qu'en un trait ou qu'en une parole piquante, est absolument incontestable. De plus, on remarquera que ce récit, à la différence de tous les précédents, est essentiellement germanique et barbare. Il ne s'agit pas ici de miracles ni de bons mots, il s'agit de l'origine d'une guerre et des causes de celle-ci. Le rôle déloyal attribué à Théodoric nous fait pénétrer dans les préoccupations populaires, qui tendent à incriminer d'une égale perfidie les deux branches de la race gothique. Les intentions odieuses et les tentatives de trahison mises à la charge des Goths

répondent bien aux préventions qui régnaient chez les Francs à l'endroit de leurs voisins méridionaux, et dont on retrouve l'écho chez Grégoire lui-même^[429]. Couper la barbe de celui qu'on adopte pour filleul, c'est une cérémonie toute barbare : il est possible qu'elle ait existé aussi dans l'empire, mais, d'aucune manière, les Germains ne la lui ont empruntée, et nous la voyons encore pratiquée par Charles Martel, lorsqu'il envoya son fils Pepin à Luitprand pour qu'il lui coupât les cheveux, et qu'ainsi il devînt son père d'adoption^[430]. L'amende infligée aux Visigoths par Théodoric, et qui peut paraître extravagante au lecteur moderne, était parfaitement conforme au symbolisme juridique usité parmi les barbares. On *couvrait* un délit à la lettre en en couvrant le corps, et lorsque celui-ci disparaissait sous le wergeld entassé, alors, naturellement, l'offense était expiée, puisqu'elle n'apparaissait plus. Paternus a été l'objet d'une tentative d'assassinat, eh bien, pour que ce crime soit couvert, il faut que Paternus le soit lui-même. Et comme il est un guerrier, c'est dans son attirail guerrier que doit le prendre l'amende pour qu'elle soit adéquate^[431].

[428] « Nous devons reconnaître sans hésitation qu'ici encore nous avons une relation dans laquelle la poésie s'est emparée de la tradition historique. » Junghans-Monod, p. 85.

[429] V. ci-dessus p. 213, n. [314].

[430] Circa haec tempora Carolus princeps Francorum suum filium ad Luidprandum direxit, ut ejus juxta morem capillum susciperet. Qui ejus caesariem incidens, ei pater effectus est multisque eum ditatum regis muneribus genitori remisit. Paul Diacre, *Hist. Langob.*, VI, 53.

[431] V. sur cet usage Ducange, *Dissertations sur l'hist. de saint Louis* XXII (dans son *Glossaire* éd. Didot, t. VII, p. 87), et J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, p. 147.

Tel est le type idéal de la composition. A-t-elle été payée sous cette forme dans les temps préhistoriques, et les formules où elle est rappelée sont-elles le dernier souvenir qu'en a conservé le langage ? Ou bien ne faut-il pas voir ici qu'une simple fiction juridique destinée à exprimer, sous une figure saisissante, le but et la nature de la composition ? Je ne sais, bien que je sois assez tenté de m'en tenir à la première hypothèse^[432]. J. Grimm, dont je partage ici l'avis, n'a pu trouver l'usage que dans un texte mythologique de l'Edda, et dans quelques records germaniques, mais il ne s'agit là que d'animaux tués, et le texte de Frédégair est relatif à la

composition humaine. Par contre, un passage du poème de Waltharius me fournit une allusion manifeste à l'usage attesté par Frédégaire.

[432] J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer* 2^e édit. Goettingue 1854, p. 680-674. Aux exemples cités par Grimm, on peut ajouter celui que cite Lünig dans son édition de l'Edda, Zurich 1859, p. 359, note, d'après Mone, *Anzeiger* 1836, p. 42 : il s'agit là du droit appelé *Katzenrecht*, et pratiqué à Erlebach sur le lac de Zurich : « Quand quelqu'un avait tué le chat de l'autre, on écorchait l'animal, on étendait sa peau à terre au moyen de quatre pieux, et le meurtrier devait jeter du grain dessus jusqu'à ce que la peau fût entièrement cachée ; le grain restait au propriétaire de l'animal. »

Attila, furieux de la fuite de Walther et de Hildegonde, fait les plus superbes promesses à qui lui ramènera les deux jeunes gens :

Hunc ego mox auro vestirem saepe recocto
Et tellure quidem stantem hinc inde onerarem
Atque viam penitus clausissem vivo talentis.

Le *vivo*, qui ne le voit ? est ici la preuve que l'usage visé n'était pratiqué d'ordinaire que sur les morts, et en guise de composition, tandis que la générosité d'Attila devait consister à donner la même énorme somme à un vivant, et à titre de récompense. Nul ne doutera toutefois que l'idée primitive qui se traduit par ce mode de paiement ait été celle du *wergeld*. Ce dont il s'agit, c'est de donner à l'homme sa propre valeur en or. Sous ce rapport, la forme la plus pure et la plus ancienne de cette pratique nous est révélée dans le trait suivant : Au XIII^e siècle, Otton IV de Brandebourg, fait prisonnier par l'évêque de Magdebourg, est relâché moyennant une rançon de 4,000 marcs. A peine mis en liberté, il s'écrie : « Ce n'est pas là la rançon d'un margrave. *Sachez que j'aurais dû monter à cheval, tenant ma lance dressée dans ma main, et qu'on aurait dû me couvrir d'or et d'argent jusqu'à la pointe de la lance* : c'est là le taux de la rançon d'un Margrave. Mais vous ne le saviez pas [433] ».

[433] Geyder dans Haupt, *Zeitschr. für deutsches Alterthum* IX (1853), p. 157.

Enfin, nous trouvons dans la *Hervararsaga* un exemple qui se rapproche singulièrement de celui de Frédégaire. Lorsque Hlaudr vient

réclamer la moitié de la succession de son père, Angantyr, le frère aîné, refuse, mais lui fait des offres : « Assieds-toi sur ton siège élevé, et je te couvrirai complètement d'argent et d'or, et de tous côtés autour de toi rouleront les anneaux rouges^[434] ».

[434]

Doch dich auf deinem Hochsitz mit Silber umhaüf ich ;
Gehst du hinein umschütt ich dich so mit Schaetzen Goldes
Dass um dich rothe Ringe von allen Seiten rollen.

(Trad. Freitag dans Herrig, *Archiv. f. das Studium der neueren Sprachen*, t. LXIX, p. 151.)

On voit par là le caractère incontestablement germanique de la légende racontée par Frédégaire : c'est tout ce qu'il s'agissait de prouver ici^[435]. C'est donc bien chez les Francs qu'est née la tradition qu'il raconte, c'est de chez eux qu'elle est arrivée à cet écrivain, romain de nationalité. Je ne fais d'ailleurs aucun état de la présence de Paternus dans l'épisode : il ne prouve nullement, comme le croit M. Rajna, que le récit ait passé par des bouches romaines, non plus que les histoires où figurent les noms d'Aurélien et d'Aridius. Il est facile de comprendre qu'à partir du jour où ils ont été en contact avec des Romains, et où ceux-ci ont été employés d'une manière toute spéciale par les souverains en qualité de ministres et d'ambassadeurs, la chanson épique, qui en définitive part toujours de la réalité historique, a dû garder trace de cette situation. On peut donc fort bien admettre qu'il y a eu un personnage nommé Paternus, qui a servi d'ambassadeur à Clovis auprès des Visigoths, et autour duquel s'est formée la légende que nous venons d'étudier.

[435] Remarquez que ces compositions légendaires étaient impossibles à payer en or, et que nos sources le disent elles-mêmes, mais cela n'empêche pas qu'elles aient pu être exigées et même acquittées, dans le temps où le métal n'avait pas encore pris, comme par la suite, la place du blé, qui, plus anciennement, servait à couvrir le corps du délit, et qui reparaît en effet dans les records de droit rural cités plus haut.

D'ailleurs, sans compter ce personnage, le récit de Frédégaire contient plus d'un élément historique. On a révoqué en doute les nombreux combats entre Francs et Visigoths qui auraient précédé la bataille décisive de

Vouillé : je ne vois rien de plus vraisemblable. Tout mettait les deux nations aux prises : non seulement leur opposition confessionnelle, qui était fort vive, mais aussi leur ambition respective. Les Francs rêvaient de s'étendre au sud de la Loire, où ils avaient un parti, où plus d'un les attendait, où l'on opprimait les catholiques, où se réfugiaient leurs ennemis. Alaric, il est vrai, avait livré à Clovis victorieux le vaincu Syagrius ; mais ce trait de lâcheté n'avait pas suffi pour faire de lui l'ami des Francs, et lui-même, devenu le gendre du puissant Théodoric, il avait vu sa situation s'améliorer assez pour lui permettre de prendre vis à vis des Francs une attitude plus fière. Aussi voyons-nous, par un continuateur de Prosper d'Aquitaine, qu'en 496 Alaric s'emparait de Saintes, et qu'en 498 Clovis prenait Bordeaux en plein pays visigoth^[436]. Si l'on réfléchit que Saintes faisait partie de cette Aquitaine seconde qui était le noyau des possessions visigothiques en Gaule, et que, pour qu'Alaric doive la reconquérir en 496, il faut qu'elle lui ait été enlevée précédemment, ne sera-t-on pas autorisé à conclure que les *multa prilia* dont parle Frédégaire ne sont pas chose si invraisemblable ?

[436] (496) Alaricus ann. XII regni sui Santones obtinuit. *Auct. Havn.* dans Pertz *Auctores Antiquissimi*, t. IX, p. 331 (édit. Mommsen).

(498) Paulino v. c. consule. Ann. XIV Alarici Franci Burdigalam obtinuerunt et a potestate Gothorum in possessionem sui redegerunt capto Suatrio Gothorum duce. Ibid. Selon Mommsen, le continuateur connu sous le nom de Auctor Havniensis a écrit en Italie pendant le règne de l'empereur Heraclius (l. I. p. 267). Le témoignage de cet auteur vient à point pour rendre compte d'une addition faite par le *Liber Historiae* au récit de la guerre des Visigoths d'après Grégoire ; il y est dit de Clovis, après la victoire de Vouillé : In Sanctonico vel Burdigalense Francos precepit manere ad Gothorum gentem delendam (c. 17). L'auteur du *Liber Historiae* a connu les luttes livrées spécialement pour la possession de Saintes et de Bordeaux, et il *conjecture* que Clovis a dû prendre un soin particulier de deux villes si disputées.

L'intervention de Théodoric, roi des Ostrogoths, est également confirmée par le témoignage de l'histoire. Il nous reste en effet quatre lettres de ce prince, l'une adressée à Alaric pour lui conseiller de négocier, deux autres à Gondebaud et au roi des Hérules pour les exhorter à faire avec les autres rois une ligue pour la paix, une enfin à Clovis pour lui déclarer que celui qui ouvrira les hostilités le trouvera sur son chemin. Théodoric va plus loin : il conseille aux deux rivaux d'éteindre leur débat au moyen d'arbitres qu'ils choisiraient entre leurs parents : c'était se désigner assez

clairement lui-même. Sa proposition fut-elle agréée, et devint-il réellement, comme le fait entendre le récit de Frédégaire, l'arbitre des deux nations ? Je ne sais, mais, dans ce cas, il est peu probable qu'il ait été exempt d'une certaine partialité pour un peuple arien comme lui-même, et dont le roi était son gendre. Tout au moins on comprend que les Francs aient conçu de la défiance vis-à-vis d'un tel arbitre, et que leur légende épique s'en soit ressentie. Quant à l'entrevue de Clovis avec Alaric, on sait qu'elle eut lieu en effet dans une île de la Loire, et que les rois se quittèrent en excellents termes : la légende s'est donc bornée, encore une fois, à amplifier sur une réalité historique. Et l'on peut dire que le récit de Frédégaire, si bizarre et dans une certaine mesure si invraisemblable, a pourtant serré l'histoire de fort près, a respecté la succession des faits, et n'a jeté des fleurs que dans leurs interstices.

CHAPITRE V

Les meurtres de Clovis.

Nous voici sur un terrain épique par excellence, et, chose remarquable, c'est celui qui a été reconnu le dernier. Alors que depuis longtemps le caractère fabuleux de l'histoire de Childéric ou du mariage de Clovis avait frappé les critiques, on continuait à regarder l'histoire des meurtres de Clovis comme une des plus solidement établies^[437]. Et pourtant il n'y en a pas où le travail de l'imagination épique se laisse mieux toucher du doigt pour ainsi dire. Mais d'abord voici le récit de Grégoire, divisé en trois épisodes d'étendue inégale que nous examinerons successivement.

[437] C'est ainsi que Pétigny II, p. 546, croit pouvoir édifier toute une combinaison historique sur l'épisode du meurtre des rois ripuaires, qui aurait été suivi d'une révolte générale du pays contre Clovis. Cf. ci-dessus p. 15 les déclarations de Loebell. M. Gaston Paris lui-même écrivait en 1884, à l'occasion du livre de M. Rajna, que l'origine épique de ces récits lui paraissait « fort improbable », et que, dans la forme, on n'y trouve « rien d'épique » (*Romania*, t. XIII, p. 605). Et il ajoutait : « On peut, sans hésiter, faire remonter ces récits aux souvenirs de quelques compagnons de Clovis, transmis plus ou moins directement à l'évêque de Tours, familier de la cour mérovingienne. »

Dans le premier, nous voyons *comment Clovis devint le roi des Ripuaires*. Clovis, étant à Paris, fait dire en secret au fils du roi Sigebert : Voilà que ton père est vieux et boiteux ; s'il venait à mourir, tu serais son héritier, grâce à l'appui de notre amitié. Là-dessus, le jeune prince médite de tuer son père. Un jour que celui-ci, sorti de Cologne et passant par la forêt de Buchonia, dormait en plein midi sous sa tente, il le fait assassiner, puis il mande à Clovis de lui envoyer des ambassadeurs auxquels il remettra sa part des trésors du défunt. Clovis envoie, en effet, des émissaires qui, pendant que Chlodéric se baisse sur un coffre pour y chercher de l'argent, lui fendent la tête d'un coup de hache. Apprenant la mort du père et du fils, Clovis vient à Cologne, convoque le peuple entier et lui dit : « Écoutez ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur l'Escaut, Chlodéric, fils de mon

parent^[438], poursuivait son père, et faisait courir le bruit que je voulais le tuer. Et comme le vieillard se sauvait par la forêt de Buchonia, il a lâché sur lui des assassins qui l'ont mis à mort. Lui-même, pendant qu'il ouvrait les trésors de son père, a été tué, je ne sais par qui. Je suis innocent de ces malheurs, car je sais que je n'ai pas le droit de verser le sang de mes proches ; ce serait un crime^[439]. Mais puisque tout cela est arrivé, voici mon conseil ; j'espère que vous l'écouteriez. Prenez-moi pour votre chef, et vous serez sous ma protection. » Les Francs acclament bruyamment cette proposition : ils mettent Clovis sur un pavois et en font leur monarque. C'est ainsi qu'il devient maître du royaume de Sigebert et de ses richesses^[440].

[438] Chlodericus, filius parentis mei. Greg. Tur. II, 40. Et un peu plus bas : Non enim possum sanguinem parentum meorum effundere, quod fieri nefas est. Fustel de Coulanges se trompe donc lorsqu'il écrit (*L'Invasion germanique et la fin de l'Empire*), p. 479, n. 3 : « Plusieurs de ces rois (non pas Sigebert) étaient parents de Clovis. »

[439] Greg. Tur. I. 1. Fredeg. III, 25. Il est à remarquer que l'épisode fait défaut dans le *Liber Historiae*, et, par suite, également dans ses tenants Roricon et Aimoin. Sur la bétise commise par Frédégaire dans son résumé du passage de Grégoire, v. G. Kurth, *L'histoire de Clovis d'après Frédégaire*, p. 98.

[440] Greg. Tur. I. 1.

Tel est le premier épisode. Il nous a conservé tout ce que nous savons du royaume des Ripuaires. Établis à Cologne, ils ont un roi nommé Sigebert, dont le fils s'appelle Chlodéric. Grégoire nous a appris ailleurs que Sigebert, en combattant à Tolbiac contre les Allamans, avait été blessé au genou, et qu'il avait gardé le surnom de Boiteux^[441]. Il sait aussi que Chlodéric, son fils, avait accompagné Clovis à la bataille de Vouillé. Ces deux notices, comme je l'ai montré plus haut^[442], proviennent sans doute de la même source populaire qui nous a conservé l'histoire de la mort des deux princes de Cologne. Ils nous attestent l'existence d'une espèce de cycle ripuaire, dans lequel, selon toute apparence, figurait aussi un chant qui racontait les exploits de Sigebert contre les Allamans, et qui expliquait sa glorieuse blessure.

[441] Id. II, 37.

[442] V. ci-dessus p. 282.

Tout a bien, dans la page de Grégoire qui vient d'être analysée, la saveur de la poésie populaire. Nous y trouvons une quantité de traits de couleur locale d'autant plus remarquables que Grégoire n'a jamais été à Cologne, et qu'il avait, personnellement, peu de relations avec la Germanie seconde. Nous voyons que Sigebert, au sortir de Cologne, doit passer le Rhin pour gagner la forêt de Buchonia^[443] : cela est irréprochable au point de vue topographique. A la mort du monarque, on se partage son trésor ; il est contenu dans un coffre, et c'est le nouveau roi lui-même qui se baisse et y plonge la main pour en retirer les objets précieux^[444]. Clovis convoque le peuple pour se faire reconnaître roi des Ripuaires ; il est élevé sur le pavois et acclamé^[445]. Enfin, je dois encore noter un trait, le plus barbare et le moins inventé de tous : la claudication de Sigebert considérée comme un obstacle à ce qu'il puisse encore régner désormais. Rien n'est plus conforme au point de vue des Germains, d'après lequel une difformité physique était incompatible avec le prestige de la personne royale. Le roi qui avait perdu un œil était disqualifié^[446] chez les Francs, il suffisait même qu'on lui eût coupé sa longue chevelure pour qu'il devînt incapable de régner, du moins aussi longtemps qu'elle n'avait pas repoussé^[447]. Tous ces traits, incontestablement, attestent la provenance populaire de l'histoire qui les contient. Ce qui ne l'atteste pas moins, c'est le cachet d'invraisemblance dont elle est marquée d'un bout à l'autre. Rien d'enfantin comme les moyens auxquels Clovis recourt pour faire assassiner le père, puis pour se débarrasser du fils. En outre, les deux parties du récit se contredisent positivement. L'une nous offre le noyau presque intact de l'épisode, et semble nous en garder la forme la plus originale : c'est le discours mis dans la bouche de Clovis et résumant toute l'histoire. L'autre, c'est le récit des événements fait par Grégoire lui-même, analysant le tout et essayant de le présenter sous une forme acceptable. L'une a été recueillie et reproduite par Grégoire sous sa forme la plus pure ; l'autre a subi l'action de son esprit critique. De là, sans doute, les contradictions que nous remarquons entre elles, et dont probablement Grégoire ne s'apercevait pas lui-même.

^[443] Buchonia, la forêt des hêtres, occupait sur la rive droite du Rhin une vaste région correspondant à peu près à la Hesse actuelle.

^[444] Cf. dans Greg. Tur. IX, 34, une situation analogue. « Frédégonde et sa fille Rigonthé se partagent le trésor de Chilpéric. Celle-ci se baisse sur le coffre

qui contient le trésor, et pendant qu'elle en retire les objets précieux, sa mère fait retomber le couvercle et le presse du genou pour étrangler sa fille. »

[445] On voit particulièrement élever sur le pavois les souverains dont le pouvoir ne résulte pas immédiatement de l'hérédité, c'est le cas ici pour Clovis, comme aussi pour Sigebert choisi à la place de son frère Chilpéric (Greg. Tur., IV, 51) et pour le prétendant Gundovald (Id., VII, 10) ; mais on ne voit pas que les fils de roi succédant à leur père soient jamais élevés sur le pavois. Cf. Loebell, 1^e édition, p. 224.

[446] Accidit itaque ut supradicti regis, cujus filiam suscitaverat, oculus vi nimii doloris ac cruciatu immenso in tantum corripetur, ut nulla medicorum arte ad modicum sopiretur. Erat enim angustia intolerabilis et spes medelae penitus recuperandi sublata a medicis, uniusque oculi lacrymabilis aegritudo oculorum multorum lacrymas excitaverat in populo. Conturbabant animam regis incerti exitus, et Francorum ne turpatus ei proveniret metuebat exercitus. Hinc tangebatur formido mortis, illinc magnitudo doloris ; hinc metus amittendi luminis, illinc admittendae timor deformitatis. *Nam si rex aequale lumen oculorum non haberet maximum dedecus populis exhiberet. Aut enim turpiter regnando deformitatis portaret opprobrium aut cum perditione oculi forte perdidisset et regnum.* (*Vita Theoderici abb. Rem.* dans Mab., I. p. 619.) Toute la partie de ce passage qui est soulignée manque dans l'extrait de Bouquet, III, 405 : cela prouve qu'il est toujours utile de recourir à des textes complets, plutôt qu'aux extraits, si bien faits qu'ils soient.

[447] C'est ce qui explique l'interjection du fils de Chararic : In viridi lignum hae frondis succisae sunt, nec omnino ariscunt, sed velociter emergunt ut crescere queant, et le reste (Greg. Tur. II, 41). V. aussi le mot de Clotilde au sujet des enfants de Clodomir : Satius mihi enim est, si ad regnum non ereguntur, mortuos eos videre quam tonsus (Id. III, 18). Aussi voyons-nous dans toute l'histoire mérovingienne que *déposer un roi* et le *tondre* sont deux termes synonymes.

La première de ces contradictions porte sur la manière dont périt Sigebert. D'après le récit de Grégoire, ce fut pendant une partie de chasse dans la Buchonia, alors qu'il dormait sous sa tente en plein midi. D'après le discours de Clovis, au contraire, il fut tué pendant qu'il fuyait à travers la forêt, poursuivi par les émissaires de son fils qui prétendait agir au nom du roi des Saliens. L'autre contradiction est plus frappante encore. D'après le récit, Clovis complota le meurtre de Sigebert pendant qu'il était à Paris ; d'après le discours, c'est pendant qu'il naviguait sur les flots de l'Escaut que Chlodéric, à son insu, commit le parricide.

Il n'y a pas à hésiter entre le récit et le discours : c'est ce dernier, incontestablement, qui reproduit la version la plus originale. Dans des récits de ce genre, nous l'avons déjà vu^[448], c'est généralement le discours qui

est le plus respecté, le moins altéré ; dans l'espèce, c'est là que se trouvent concentrés les traits de couleur locale. Un indice particulièrement précieux, c'est cette parole jetée comme négligemment : *Pendant que je naviguais sur l'Escaut*. L'Escaut est le vrai fleuve des Francs Saliens. *Naviguer sur l'Escaut*, c'est une expression qui, pour un souverain de ce peuple, signifie autant que : *se promener chez soi*. Elle n'a pu être employée ici que par les Francs eux-mêmes, par ces Francs dont la Flandre était réellement la patrie, et qui y avaient vécu à côté de leur monarque du temps que celui-ci n'était encore que le roi de Tournai. C'est aussi le discours seulement qui nous apprend le lien de parenté entre Clovis et Sigebert. On ne s'avisera pas, je pense, de soutenir que c'est par scrupule d'écrivain, et pour ne pas mentionner deux fois le même fait, que Grégoire en a omis la mention dans le récit et l'a refoulée ici.

[448] Voir ci-dessus, p. 199.

La dualité de ton qui se remarque dans l'exposé de Grégoire confirme ce qui vient d'être dit de la dualité du récit. Il règne, dans la plus grande partie de l'épisode, je ne sais quelle causticité barbare qui se fait jour dans des accents pleins d'une mordante ironie. Cet air innocent avec lequel Clovis suggère le parricide, ce ton patelin sur lequel il le raconte à sa manière, cette audacieuse tartuferie du trait final, tout cela est bien populaire, et c'est bien ainsi que le peuple doit se figurer le héros chez qui il veut rencontrer autant d'esprit que de courage. Oui, ce Clovis est bien le héros national d'un peuple barbare, et ce qui nous révolte le plus dans cette conception poétique d'une immoralité si crue, c'est précisément ce qui lui donne son cachet d'origine. L'âme barbare tout entière est là, dans la complaisance presque cynique avec laquelle on étale les exploits les plus atroces du héros, dans cette grossière admiration pour la force quel que soit son usage, pour le succès quelle que soit son origine, dans cette indulgence sans nom pour les crimes les plus odieux et les trahisons les plus infâmes, du moment qu'il en résulte quelque profit pour la nation ou quelque dommage pour l'ennemi ! C'est avec les mêmes yeux que les lecteurs d'Homère ont regardé leur Ulysse, qu'ils admiraient si fort et qui nous répugne tant ; c'est avec la même inconscience qu'au moyen âge plus d'un s'est pâmé d'admiration pour l'immortel Renard, ce type de la fourberie heureuse, ou pour le féroce Hagen, ce champion aussi courageux que

perfide qui représente comme l'atavisme de la barbarie dans la chevaleresque épopée des Nibelungen. Car la barbarie est de tous les temps, et vous la retrouverez même chez les civilisés, en cherchant un peu, dans certaines classes et dans certains milieux [449].

[449] Je ne crois pas avoir besoin de réfuter autrement l'opinion de M. G. Paris (*quandoque bonus dormitat Homerus*). « Si les Francs, dit-il, avaient chanté les victoires de leur chef sur Sigebert, Chararic et Ragnachaire, ils ne les auraient pas représentées comme dues à la ruse et à la trahison... L'individu peut raconter comme de beaux traits, dont on rit en en profitant, les perfidies qui ont fait triompher le héros dont il a gardé la mémoire enthousiaste ; l'épopée, quoi qu'on en dise, n'admet que dans des conditions particulières, et avec bien des restrictions, cette glorification de l'immoralité, dont les récits en question nous offriraient un exemple unique. » (*Romania*, XIII, p. 605.) L'exemple est loin d'être unique. Outre ceux que je mentionne dans le texte, je rapporterai encore la complaisance patriotique de Widukind racontant les crimes auxquels les Saxons doivent la possession de leur pays. V. ci-dessus p. 47. Et si je ne craignais de paraître empiéter sur un autre domaine, je rappellerais qu'une nation entière a pu de nos jours, sous l'influence de la légende révolutionnaire, élever une statue à Danton, le sinistre tueur qui en remonterait bien à Clovis.

Grégoire de Tours, lui, n'aurait pas inventé de pareils types, et n'était pas capable de les admirer. Chrétien, Romain, évêque, il vivait dans une autre atmosphère morale, il avait d'autres conceptions esthétiques. Le Clovis de la légende ne pouvait être à ses yeux qu'une espèce de monstre. Mais, plus la donnée qu'il avait sous la main répugnait à sa conscience, plus il éprouvait le besoin de la corriger, de l'humaniser en quelque sorte. Il est impossible qu'il n'ait pas été frappé, au moins dans une certaine mesure, de l'opposition qui régnait entre les deux parties de la légende. Celle-là montrait Clovis ourdissant le crime ; celle-ci déclarait qu'il en était innocent. Il n'est pas étonnant que Grégoire penche, en somme, pour la version contenue dans le discours de Clovis. Ce n'est pas qu'il s'en explique formellement. Au contraire, pour qui n'est pas au courant de ses doutes en face des traditions populaires, son langage pourrait être interprété dans un sens opposé. A tort cependant. Son vrai point de vue est formulé dans les réflexions morales qu'il intercale dans le récit, et dont la gravité fait un effet si étrange à côté des sanglants sarcasmes de la gaieté franque. L'histoire du parricide de Chlodéric est comme encadrée entre ces deux sentences : « *Par le jugement de Dieu, il tomba dans la fosse qu'il avait*

creusée méchamment pour son père. — C'est ainsi qu'il fut victime lui-même du crime qu'il avait commis sur son père. »

Cette dualité de ton et de couleur doit être notée soigneusement. Une fois qu'on en a saisi l'origine, toutes les contradictions et toutes les singularités de l'épisode s'expliquent. Une histoire toute barbare ne passe pas par une bouche civilisée sans y être quelque peu altérée. De même que le gosier du Romain est incapable de former les sons gutturaux qui retentissent dans les rauques chansons des barbares, de même les lèvres de l'évêque sont incapables de redire dans toute leur crudité les histoires qu'il a entendu raconter aux Francs. Ce Clovis qui figure dans leurs chansons n'est pas, ne peut pas être le sien. Elles lui fournissent le type d'un Ulysse barbare pour qui tous les crimes sont justifiés par le succès ; il a dans la mémoire le souvenir d'un nouveau Constantin, élève respectueux des évêques qui lui enseignent la morale chrétienne. Entre deux conceptions aussi opposées du même homme, le contraste est trop violent. Instinctivement, irrésistiblement, le Clovis civilisé qui est celui de l'évêque de Tours vient se substituer, sous la plume du narrateur, au Clodovech barbare qui est celui de la chanson franque. Dans la chanson, toute la tonalité du récit nous permet de le deviner, c'est Clovis qui a ourdi le meurtre de Sigebert et commandé celui de Chlodéric. Mais il semble que Grégoire de Tours ait décidé de prendre au sérieux les assurances hypocrites du meurtrier, et qu'il n'ait pas saisi lui-même l'ironie de son récit. Pour lui, Clovis n'est que l'exécuteur des vengeances divines qui ont permis le parricide ; à deux reprises, il se croit obligé de nous le rappeler, et quand il a fini son récit, c'est encore la note du moraliste chrétien qu'il fait entendre. Si l'heureux Clovis devient le successeur du coupable Chlodéric, c'est parce que, lui, il n'a pas à se reprocher les crimes de ceux qu'il est appelé à punir. « *Dieu prosternait tous les jours devant lui ses ennemis, parce qu'il marchait le cœur droit devant lui, et qu'il faisait ce qui était agréable à ses yeux*^[450]. »

[450] C'est ce qu'avait déjà entrevu Gorini, *Défense de l'Église*, etc., 3^e édit., t. I, p. 421 : « Entre les tragiques événements racontés par l'évêque de Tours, il en est un qu'il ne paraît pas avoir regardé comme l'œuvre de Clovis : c'est le meurtre de Sigibert. » Et p. 426 il exprime de nouveau la même opinion, mais sans s'aviser d'aller plus loin, et de mettre en doute l'historicité des faits. Je n'ai pas besoin, après cela, de disculper le saint évêque de Tours du reproche

d'immoralité ou d'inconscience qui lui a été si souvent et si injustement adressé par des historiens trop pressés de trouver en défaut un évêque et un saint, et parmi lesquels je regrette de rencontrer encore M. Rajna : « Uno degli innumerevoli esempi in cui vediamo il criterio religioso pervertir mostruosamente il criterio morale. » Combien plus juste et plus vraiment critique est ici le point de vue d'un Loebell, *Gregor von Tours* p. 263, et d'un Richter, *Annalen des Fraenkischen Reichs*, p. 44, n. 2, qui ne voient ici que l'emploi malencontreux d'une expression biblique.

La date et la provenance du récit me semblent indiquées, aussi clairement que cela se peut, dans le *dum navigarem per Scaldem*. Cette expression, je l'ai déjà dit, est d'un peuple qui se figure l'Escaut comme le fleuve par excellence du pays franc. Elle est aussi d'un temps où Tournai, la ville de l'Escaut, était encore considérée comme le siège du royaume, tout au moins où l'on avait encore le souvenir de sa qualité antérieure. On ne se trompera donc pas beaucoup en concluant que le chant sur la conquête du royaume des Ripuaires remonte aux premières années du VI^e siècle, et qu'il est né parmi les habitants de la plaine flamande. C'est parce qu'il garde le reflet de la barbarie morale de ce milieu qu'il a été peu compris de Grégoire ; c'est aussi pour la même raison qu'il a trouvé si peu d'écho parmi les populations romaines, plus civilisées. Frédégaire et le *Liber Historiae* ne le connaissent que par Grégoire : il est probable qu'il avait cessé de retentir de leur temps.

L'histoire de Chararic et de son fils suit immédiatement, dans Grégoire de Tours, celle de Sigebert et de Chlodéric. Bien qu'elle soit beaucoup plus résumée, elle a cependant aussi un caractère vraiment épique et populaire. Chararic, appelé au secours par Clovis lors de la guerre contre Syagrius, s'était prudemment abstenu de prendre parti, attendant que la victoire se fût prononcée. Clovis, indigné, marcha contre lui, s'empara par ruse de sa personne et de celle de son fils, et leur fit couper les cheveux ; puis il fit conférer la prêtrise à Chararic et le diaconat au jeune homme. Comme Chararic se lamentait de son malheur, son fils, dit-on, lui dit : On a coupé le feuillage d'un arbre vert, mais il repoussera, et alors malheur à qui l'a coupé ! Le propos ayant été rapporté à Clovis, celui-ci s' alarma et fit trancher la tête au père et au fils, puis il s'empara de leur royaume et de leur trésor^[451].

[451] Greg. Tur. II, 41. Fredeg. III, 26, résume toute l'histoire en une ligne : Charirico rege parentem suum Chlodoveus interfecit et regnum suum sibi subdedit. Le *Liber Hist.* la passe entièrement sous silence, et de même fait Roricon. Aimoin, I, 23, la reproduit d'après Grégoire. (Bouquet III, 43.)

Voilà bien, je pense, un récit de provenance orale ; le *fertur* ne laisse cette fois aucun doute à ce sujet. Grégoire semble d'ailleurs avoir abrégé sa source, soit par impatience, et parce que la longueur de ces histoires étranges l'ennuyait, soit parce qu'il y trouvait des détails obscurs, ou choquants, ou invraisemblables. La partie centrale du récit a été évidemment broyée, car Grégoire savait sans doute quelles ruses Clovis mit en œuvre pour s'emparer de Chararic et de son fils. Il a supprimé l'indication des moyens employés, pour ne relater que les résultats, tout comme il a fait pour l'histoire des ruses de Wiomad^[452]. Malgré cela, il est facile de constater que l'histoire de Chararic a dû former un ensemble bien arrondi et complet, qui s'ouvrait par la faute et qui se fermait par l'expiation. Il y a ici autre chose qu'une simple anecdote comme celles que nous avons rencontrées à l'occasion de la guerre d'Aquitaine : c'est un tout poétique, dont on peut encore deviner les proportions et l'intérêt, malgré la disparition du détail vivant.

[452] C'est aussi l'opinion de M. P. Rajna o. c. p. 89 : « Richiamero particolarmente l'attenzione sul capitolo riguardante Cararico, dove l'incompiutezza e la sproporzione raggiungono il colmo. »

Cette histoire de Chararic était, elle aussi, une histoire toute barbare, dont la provenance franque ne peut être révoquée en doute. Le mot du fils de Chararic est bien digne de la poésie des peuples germaniques, et il semble que dans le latin embrouillé de Grégoire on retrouve jusqu'à la gaucherie d'un traducteur embarrassé. « C'est sur un arbre vert, dit le jeune prince, que l'on a coupé ces feuilles, mais il n'est pas encore séché, et bientôt on les verra repousser : puisse périr avec la même rapidité celui qui a fait cela ! » La comparaison est frappante de justesse pour tout Germain. En effet, comme on l'a vu plus haut, dépouillé de sa chevelure, qui était comme une couronne naturelle, un roi franc était incapable de régner, du moins aussi longtemps qu'elle n'avait pas repoussé. Il ne pouvait plus se montrer à la tête de son peuple, et l'on sait avec quel soin, pendant la période mérovingienne, ceux qui détrônaient des rois commençaient par les

faire tondre. Nous avons ici le premier exemple de cet usage historique, mais il devait être depuis assez longtemps dans les mœurs pour qu'il fût connu de la poésie populaire. Il reposait lui-même sur ce principe barbare indiqué plus haut, qu'un roi qui avait perdu quelque chose de son extérieur n'avait plus le prestige qu'il faut à un souverain. Qui sait même si l'on ne considérerait pas la force physique elle-même, du moins dans l'origine, comme attachée à la possession d'une longue chevelure ? C'est du moins ce que semblent indiquer les paroles du prince captif, et aussi la crainte de Clovis, d'être tué par ses prisonniers le jour où leur chevelure aurait repoussé. Il n'y a d'ailleurs rien de plus conforme au point de vue des peuples primitifs qu'une conception de ce genre. Plus tard, sous l'influence de l'idée chrétienne, on abandonna cette manière de voir, mais le prestige de la longue chevelure royale ne disparut pas. N'étant plus un gage de force, elle restait au moins un signe de distinction, qui fut porté jusqu'à la fin par les derniers rejetons de la race mérovingienne [453].

[453] V. Eginhard *Vita Karoli* c. 1 : Neque regi aliud relinquebatur quam ut, regio tantum nomine contentus, *crine profuso* barbâ summissâ solio resideret... Et le même auteur nous apprend *ibid.* que le dernier roi mérovingien fut à la fois depositus ac detonsus atque in monasterium trusus.

L'histoire de Chararic plonge, on le voit, dans un milieu bien archaïque et bien barbare, quant au fait principal que nous connaissons. Pour ce qui est de son cadre, elle a une remarquable analogie avec la légende de Mettius Fufetius, ce roi albain qui, sommé par Tullus Hostilius de lui porter secours dans sa lutte contre les Véiens et les Fidénates, attendit pour se décider en sa faveur que le sort lui eût donné la victoire. Ce perfide fut cruellement puni par le roi de Rome, comme Chararic et son fils le furent par le roi franc [454]. Quoi qu'il faille penser de ces ressemblances, il est intéressant de constater la parenté des deux vieilles légendes nationales.

[454] Tite Live, *Histor.* I, 27 et 28. C'est ici l'occasion de rappeler que les anciens Romains avaient leurs chants épiques tout comme les barbares. Atque utinam exstarent illa carmina quae multis saeculis ante suam aetatem in epulis esse cantitata a singulis convivis de clarorum virorum laudibus in Originibus scriptum reliquit Cato ! Cicer. *Brutus* XIX, 75. Gravissimus auctor in Originibus dixit Cato morem apud majores hunc epulorum fuisse, ut deinceps qui accubarent canerent ad tibiam clarorum virorum laudes atque virtutes. Id. *Tuscul.* IV, 2. Cf. Val. Max. II, 1, 10.

Le dernier de nos trois épisodes de meurtre semble avoir moins souffert que le second dans la reproduction de Grégoire de Tours. A Cambrai, nous dit-il, il y avait un roi franc nommé Ragnacaire, si débauché qu'à peine il respectait sa propre famille. Il avait pour conseiller et pour ami un certain Farron, tout aussi adonné aux excès que lui-même. Tel était l'engouement du roi pour ce personnage que, lorsqu'on lui offrait n'importe quoi, il avait l'habitude de dire, à ce qu'on raconte (*de quo fertur... dicere solitum*), que cela suffisait pour lui et pour son Farron. Les Francs ne supportaient qu'avec indignation le joug de ces deux hommes. Clovis, encouragé par leurs dispositions, et voulant les gagner, leur distribua des bracelets et des baudriers dorés, qu'ils prirent pour de l'or véritable. Après quoi, ils se mirent en marche pour aller attaquer Ragnacaire. Celui-ci, l'apprenant, envoya des espions pour lui rendre compte de ce qui se passait. Les espions revinrent, et, interrogés par lui, répondirent : « C'est un fameux renfort pour toi et pour ton Farron. » Cependant Clovis arrive, la bataille s'engage, Ragnacaire vaincu s'enfuit, mais, fait prisonnier, il est amené à Clovis les mains liées derrière le dos, en compagnie de son frère Richaire. « Pourquoi, lui dit le vainqueur, as-tu permis que notre sang fût humilié en te laissant lier ? Mieux valait pour toi mourir. » Et il lui fendit la tête d'un coup de hache. Puis, se retournant vers Richaire : « Si tu avais porté secours à ton frère, on ne l'aurait pas enchaîné. » Et, en disant ces mots, il le tua aussi d'un coup de hache. Après la mort des deux frères, les traîtres qui les avaient abandonnés s'aperçurent que Clovis leur avait distribué de l'or faux, et s'en plaignirent à lui. « Vous n'avez que ce que vous avez mérité, leur répondit-il, pour avoir trahi votre roi ; contentez-vous de ce qu'on vous laisse vivre, et qu'on ne vous fait pas expier votre trahison dans les tourments. » Et eux, s'humiliant devant lui, protestèrent qu'en effet cela leur suffisait. Clovis fit encore périr au Mans Rignomir, le frère des deux précédentes victimes, puis il s'empara de leurs royaumes et de leurs trésors. Il immola de même plusieurs autres rois, ses parents, qui lui inspiraient de la jalousie ou de la défiance, et il étendit son autorité sur toute la Gaule. Cependant, un jour qu'il avait réuni les siens, on rapporte (*fertur*) qu'il dit : « Malheur à moi ! Me voilà comme un étranger au milieu des étrangers, et, si l'adversité fondait sur moi, je n'aurais aucun parent pour me secourir ! »

Il ne parlait pas sincèrement, mais par ruse, et dans l'espoir de découvrir encore l'un ou l'autre parent à tuer^[455].

[455] Greg. Tur. II, 42. Fredeg. III, 27. *Lib. Hist.* 18. Roricon IV (Bouq. III, 19). Aimoin I, 23 (id. III, 43).

Ici, j'ose dire que la trace du travail épique devient presque manifeste. Non-seulement l'histoire est comme faite au tour et modelée de façon à donner au sujet toute sa valeur dramatique et morale, mais même le récit semble trahir encore jusqu'à l'allure métrique de la chanson. Le ton est celui d'un mépris jovial pour ce roi présomptueux et inepte qui se livre à la débauche avec un misérable favori, et qui prépare lui-même, par sa sottise, la catastrophe dans laquelle il va périr. Il succombera sans grandeur et sans dignité, trahi par le peuple qu'il a exaspéré ; jusque dans sa fin tragique, il sera incapable d'attirer l'intérêt sur sa personne, et c'est avec quelques mots empreints d'une ironie dédaigneuse que Clovis l'envoie dans l'autre monde. Mais, s'il a mérité de périr victime de la trahison, il ne s'ensuit pas que les traîtres doivent échapper à un juste châtiment : l'or qu'ils ont accepté pour prix de leur vile action se change dans leurs mains en un cuivre sans valeur, et lorsqu'ils auront l'impudence de s'en plaindre, ils entendront la raillerie vengeresse qu'ils ont eux-mêmes lancée à leur souverain : « Vous avez la vie, cela suffit pour des traîtres ! » Et les misérables de s'humilier, protestant qu'en effet ils se tiennent pour satisfaits.

N'y a-t-il pas, dans ce *cela suffit* qui revient à intervalles réguliers, quelque chose comme le refrain qui doit avoir retenti à plusieurs reprises dans la chanson, et qui aura contribué à lui donner son caractère hautement ironique ? Sans doute, Grégoire, médiocre écrivain et d'ailleurs sans intelligence pour la poésie germanique, n'en a pas saisi la saveur : mais il est d'autant plus remarquable qu'elle ne se soit pas entièrement évaporée dans son imparfait résumé. Ragnacaire a l'habitude de dire : Voilà qui suffit pour moi et pour mon Farron. Ses guerriers, le voyant sur le point d'être attaqué par l'armée de Clovis, le trompent en lui laissant croire que ce sont des secours qui lui viennent, et ajoutent en ricanant : Voilà qui suffit pour toi et pour ton Farron. Enfin, aux traîtres qui se plaignent d'avoir reçu en paiement de l'or faux, Clovis répond : Vous avez la vie sauve ; voilà qui suffit pour des traîtres tels que vous (*hoc illis quod viverent debere*

sufficere). Et, pour compléter l'ironie, il faut que les traîtres eux-mêmes se voient amenés à déclarer que c'est juste, et qu'en effet cela leur suffit (*illud sibi adserentes sufficere, si vivere mererentur*). Ainsi le motif initial du récit est ramené jusqu'à trois reprises différentes, chaque fois avec un *crescendo* de raillerie caustique.

On le voit, rien n'est plus dans la tonalité de la chanson barbare que l'histoire de Ragnacaire. Il ne serait pas difficile de lui trouver des pendants parmi les divers épisodes qui nous restent de l'épopée germanique. L'histoire de la défaite de Rodolphe, roi des Hérules, que j'ai reproduite plus haut d'après Paul Diacre^[456], nous offre bien le même genre de chanson : de part et d'autre, ce sont des vainqueurs qui s'égaient aux dépens des vaincus, et qui les montrent ridicules dans leur défaite, en même temps que celle-ci apparaît comme le châtement mérité d'un roi outreconfiant et présomptueux. La ressemblance est frappante. Si, dans Paul Diacre, la bévue des Hérules n'est qu'une énorme extravagance, cela prouve que cet écrivain, parfaitement au courant des traditions épiques de sa nation, les a reproduites avec d'autant plus de fidélité qu'il se sentait plus indépendant vis à vis d'elles, tandis que Grégoire, qui n'appréciait pas les légendes franques pour elles-mêmes, et qui ne leur empruntait que ce qu'il croyait être historique, a probablement éliminé des détails qui, si nous les possédions, auraient accentué le caractère légendaire de son récit.

[456] V. ci-dessus p. 38.

Deux traits bien barbares sont restés. Le premier, c'est Clovis donnant de l'or faux sans que la chanson le lui reproche. Cette ruse est applaudie du moment qu'elle réussit ; nous la trouvons pratiquée encore par d'autres peuples germaniques, notamment par les Saxons qui, traversant le pays franc, et obligés d'indemniser les populations, les paient en fausse monnaie^[457]. Le tout est d'attraper l'ennemi, et l'on entend d'ici l'éclat de rire de la foule qui entend chanter ce superbe exploit de son héros. Qu'on n'allègue pas l'immoralité de l'acte en question : c'est là un défaut que, de tout temps, le patriotisme a pardonné au succès. Le sens moral se laisse volontiers mettre en défaut, dans l'esprit populaire, par l'admiration pour le héros national et par l'antipathie pour l'ennemi : quand le châtement de ce

dernier lui paraît juste, il lui semble tout naturel d'admirer celui qui en est l'instrument, même injuste.

[457] *Perferebant ibi regulas aeris incisas pro auro.* Greg. Tur. IV, 42. Cf. Paul Diacre, III, 6.

Remarquez aussi ces bracelets donnés par Clovis en même temps que la monnaie d'or et les baudriers d'or. Le bracelet est la plus ancienne monnaie barbare. Avant d'avoir appris à en frapper, il étendait le métal en anneaux minces, qui servaient de numéraire, et que l'on cassait en morceaux de diverse grandeur, selon l'importance du paiement ou du cadeau qu'il s'agissait de faire. Ces morceaux servaient en même temps de bracelets ou de colliers ; les riches aimaient à s'en parer avec profusion [458], et ils portaient ainsi leur bourse au bras ou au cou : rien de plus fréquent que de les voir, dans les récits du nord, détacher un anneau pour le donner à quelqu'un qu'ils veulent honorer [459]. Une épithète homérique des rois, dans tous les poèmes germaniques ou scandinaves, c'est celle de *distributeur de bracelets* (*Ringenspender*) ou de *casseur d'anneaux* (*Baugenbrecher*) [460]. Si je ne me trompe, ce sont des anneaux de ce genre que, dans la chanson, Clovis distribua aux guerriers de Ragnacaire ; il est même probable que la source consultée par Grégoire ne parlait pas d'une autre monnaie, et que c'est lui qui, ne comprenant pas la signification véritable des *armillae*, et voulant rendre son récit plus intelligible, y a introduit les pièces d'or et les baudriers [461].

[458] Dans Saxo Grammaticus VIII, p. 268 ed. Holder, le vieux Starkather, meurtrier de Ollo, porte au cou l'or qui lui a été donné pour commettre ce meurtre : *aurum quod pro Olonis interfeccione meruerat collo apensum gerebat.*

[459] *Continuo rex armillam brachio suo detractam decreta mercedis loco tradidit.* Id. V, p. 137, 290 et 296.

[460] Goetzinger, *Reallexikon der deutschen Alterthümer*, s. v. *Ring*. Cf. Allen, *Histoire du Danemark*, trad. Beauvois, t. I, p. 48 : « A cette époque, on ne connaissait pas les monnaies, mais les marchandises étaient échangées contre d'autres ou payées au moyen d'anneaux d'or ou d'argent, entiers ou coupés. On exhume encore fréquemment de ces anneaux, offrant des traces palpables d'excision. » Et le même, p. 49, dit au sujet de la parure des hommes : « Ils se distinguaient surtout par des anneaux d'or et d'argent qu'ils portaient à la fois aux doigts, aux poignets et aux bras, et qui étaient roulés en boudin, de sorte que l'on en pouvait couper des morceaux pour servir de monnaie. »

[461] L'histoire de Tarpeja, que Tite Live I, 11, raconte sous une forme déjà altérée, semble reposer sur la même donnée épique : Trapeja demande aux Sabins ce qu'ils portent au bras, c'est-à-dire leurs bracelets, et eux, avec cette même ironie vengeresse que notre chanson met dans la bouche de Clovis, feignent de comprendre qu'elle leur demande leurs boucliers, sous lesquels ils l'écrasent.

Cette triple histoire de fraudes sanglantes et de meurtres de famille est couronnée par un trait final dont l'ironie est bien barbare. Il devait être assez difficile, pour un Gallo-Romain comme Grégoire de Tours, de pénétrer dans le sens véritable de l'exclamation de Clovis : « Me voilà comme un étranger, et il ne me reste aucun parent pour me porter secours, en cas d'adversité ! » Le mot est si foncièrement germanique qu'il faut, pour en saisir la portée, se rappeler l'état social où se trouvait le peuple franc au jour de la conquête, l'absence de toute protection publique, et le rôle important de la famille comme institution protectrice de ses membres. C'est donc parmi les Francs seuls que le propos de Clovis a pu être répété, et l'origine germanique de l'histoire des meurtres reçoit de cette circonstance une confirmation nouvelle. Et comme il n'y avait peut-être pas, dans le répertoire épique de la nation, un seul morceau plus choquant pour les civilisés gallo-romains, il est plus que probable qu'il fut plus vite oublié que les autres. Aussi Frédégaire et l'auteur du *Liber Historiae* ne connaissent-ils toute l'histoire que par le seul Grégoire : encore le moine neustrien ne reproduit-il que l'épisode de Ragnacaire ; quant à Frédégaire, il la raconte en quelques lignes, et trouve bon, par dessus le marché, de glisser une grosse bévue dans son résumé de l'épisode de Chlodéric [462] : preuve évidente que la tradition orale était muette pour lui.

[462] V. ci-dessus, p. 294, n. [439].

Est-ce un seul et même chant qui a contenu les trois épisodes, ou bien chacun a-t-il été l'objet d'un poème particulier ? Ceux qui penchent pour la première opinion peuvent faire état d'une phrase qui revient à la fin de chacun comme une espèce de refrain, et qui semble créer le lien de continuité entre eux : a) *Regnumque Sigiberti acceptum cum thesauris, ipsos quoque suae ditioni adscivit.* — b) *Quibus mortuis, regnum eorum cum thesauris et populis adquesivit.* — c) *Quibus mortuis, omnem regnum et thesaurus Chlodovechus accepit.* Ils peuvent trouver un autre argument

dans l'épiphonème de Clovis. Ce n'est pas après avoir tué Ragnacaire et ses frères qu'il se trouve sans proches, et qu'il est fondé à se plaindre de son isolement, c'est après qu'il a égorgé tous les membres de sa famille que ses paroles sont vraies à la lettre. L'épilogue, hors de toute proportion avec un épisode isolé, est au contraire le couronnement naturel d'une série de récits du même genre, qui aboutissent à l'extermination de toute la famille mérovingienne. Enfin, si les trois épisodes avaient été fournis par des chants différents, Grégoire n'aurait possédé aucun moyen pour les classer chronologiquement entre eux, et son style, reflet toujours sincère de sa pensée, nous aurait gardé la trace de ses hésitations. Au contraire, le *post haec* qui commence le second des trois épisodes montre qu'il n'existe pas de doute, dans l'esprit de Grégoire, sur l'ordre dans lequel ils se suivent : raison de plus pour croire qu'il les a trouvés classés ainsi dans sa source même. Si cette supposition est admise, on expliquera aisément pourquoi c'est l'histoire de Chararic qui a été la plus abrégée par Grégoire : c'était l'épisode central, et le narrateur pressé devait être plus tenté de résumer le milieu de son document que les deux extrémités ^[463].

[463] Je suis, comme on le voit, entièrement d'accord avec M. Rajna, p. 88 et suiv. que le récit de Grégoire est plutôt le résumé que la traduction d'un chant épique. Le savant florentin semble cependant aller trop loin lorsqu'il dit p. 89 : *Il tuono in molti luoghi è assolutamente quello della storia, non della poesia*. Je crois avoir fait ressortir, au contraire, ce qu'il y a de profondément légendaire dans la tonalité de l'ensemble, et cela malgré les atténuations inévitables que l'histoire a subies dans le résumé latin de l'évêque !

Que croire maintenant de l'historicité de nos récits ? A dire le vrai, il est bien difficile de faire ici le départ de l'histoire et de la légende. Accepter le fond, c'est-à-dire les meurtres, et rejeter le détail épisodique, c'est là un de ces procédés arbitraires qu'une bonne critique ne permet plus d'employer, d'autant qu'en l'occurrence il y a tout lieu de croire qu'on ne ferait que répéter une opération déjà faite par Grégoire. La réalité de l'annexion des divers royaumes francs à celui de Clovis, et l'existence historique des personnages royaux mentionnés dans nos récits, voilà la seule chose qui puisse être affirmée avec quelque certitude ; tout le reste flotte en plein brouillard. La date même des événements est controversable. Grégoire les fait descendre jusque dans les dernières années du règne de Clovis. En effet, Sigebert et son fils Chlodéric vivent encore en 507, d'après lui, puisque en

cette année le dernier assiste à la bataille de Vouillé ; or, il nous dit d'autre part que le meurtre de Chararic eut lieu après celui des princes ripuaires. Enfin, il place le meurtre de Ragnacaire et des autres roitelets saliens tout à la fin du règne de Clovis, puisque, après cela, ce roi se trouve à la tête de la Gaule entière, et que le narrateur ne voit plus rien à mentionner que sa mort (*His ita transactis apud Parisius obiit*).

Cette chronologie a été attaquée. La plupart des critiques la considèrent comme fort douteuse, et plusieurs intervertissent l'ordre des faits. Giesebrecht va jusqu'à placer l'annexion des royaumes saliens avant la victoire sur Syagrius (507-511). Junghans, suivi par Schroeder, abonde dans le même sens et croit que la conquête de la Gaule par Clovis serait inexplicable, s'il n'avait été auparavant que le chef d'une petite tribu de Francs Saliens. Junghans croit de plus que, contrairement à ce que dit Grégoire, Clovis doit avoir conquis les divers royaumes saliens avant de s'être rendu maître de celui des Ripuaires^[464]. Ces divers arguments, pourquoi ne le dirais-je pas ? me touchent assez peu, et, sans vouloir avec M. Monod^[465] et le crédule Bornhak^[466] prendre la défense de la chronologie de Grégoire, je ne la crois guère menacée par des considérations aussi subjectives. On pourrait objecter, il est vrai, que le passage où Clovis est montré naviguant sur l'Escaut appartient à un temps où il n'avait pas encore transporté sa résidence à Paris (507), mais il n'y a là qu'une difficulté apparente. Les populations parmi lesquelles est née notre chanson ont pu, ont dû parler du pays de l'Escaut comme du siège de la monarchie de Clovis, parce qu'il l'avait été jusqu'alors, parce que le transfert à Paris était tout récent et n'avait rien d'un fait définitif et officiel, enfin, parce que c'est le propre de l'épopée de parler une langue archaïque, et de s'habituer difficilement aux nouveautés. Pour comparer les petites choses aux grandes, je dirai que Rome ne cessa pas de rester la ville impériale aux yeux des populations, même après que ses souverains l'eurent abandonnée : les légendes du moyen âge y firent toujours vivre les empereurs, contrairement à la réalité historique.

^[464] Giesebrecht, *Geschichte des deutschen Kaiserzeit* I, p. 72-73. Junghans o. c. p. 119. Richter, *Annalen des fraenkischen Reichs im Zeitalter der Merovingen*, Halle 1873, p. 44.

^[465] Dans Junghans o. c. p. 120, n.

[466] Bornhak, *Geschichte der Franken unter den Merovingern*, Greifswald 1863, p. 248, n. 3.

Pour révoquer en doute l'ordre chronologique donné par Grégoire, il y a, me paraît-il, une raison plus sérieuse : c'est l'absence de toute date dans la source consultée par lui, et, par suite, le caractère arbitraire et purement conjectural de celle qu'il a fixée lui-même. L'épopée, on le sait, n'a pas de chronologie, et je crois ce point trop bien établi pour qu'il soit encore nécessaire de le démontrer pour ce cas spécial. Grégoire a donc été obligé de recourir au raisonnement pour assigner aux faits ici racontés leur place dans l'histoire du règne de Clovis, et le tout est de savoir si ses raisonnements sont exacts. Or, le fait de la présence de Chlodéric à Vouillé étant établi, il s'ensuit que la mort de ce dernier prince n'est pas antérieure à 507. Mais c'est tout, et il est loin d'être certain que les autres meurtres soient postérieurs à celui-là, l'ordre dans lequel ils ont eu lieu ayant fort bien pu être interverti par la tradition populaire. Celle-ci, en effet, a groupé en un seul chant toute l'histoire des accroissements de Clovis au détriment des autres princes de sa famille, et les a de la sorte rapprochés de manière à les présenter comme une suite continue d'événements enchaînés : or, qui nous dit qu'ils se sont succédé, en réalité, dans cet ordre et avec ces petits intervalles ? Est-il vrai que Chararic ait péri après Sigebert et son fils ? Si, comme le dit la chanson, il a été immolé pour avoir trahi Clovis lors de la bataille de Soissons, qui fut livrée en 486, n'est-il pas fort probable que la chose sera arrivée bien avant 507, et y a-t-il apparence que Clovis aurait laissé dormir sa rancune pendant plus de vingt années au fond de son cœur ? [467] Quoi qu'il en soit de ces considérations, nous devons conclure que si la chronologie de Grégoire n'est pas suffisamment garantie pour s'imposer, il est impossible de lui en opposer une autre.

[467] Junghans p. 119.

Il n'est pas plus facile de retrouver la réalité de ces faits que leur suite chronologique. L'histoire de Chararic et celle de Ragnacaire de Cambrai ont subi un remaniement trop accentué pour que nous puissions essayer d'en dégager l'élément réel : la trahison du premier et le despotisme capricieux du second, allégués de part et d'autre comme la justification des calamités qui les frappent, ont tout l'air de n'être que des conjectures épiques [468].

Que faut-il retenir, d'ailleurs, des aventures de Sigebert de Cologne et de son fils ? Est-il vrai que Chlodéric se soit rendu coupable de parricide, ou cette grave accusation contre le prince étranger n'est-elle pas déjà inspirée par le besoin national de toujours diminuer l'ennemi vaincu ? Le Ripuaire Chlodéric, à mon sens, peut fort bien avoir été, comme Gondebaud et comme Amalasonthe, une des victimes de l'épopée salienne : les contradictions du récit que Grégoire donne de la mort de Sigebert prouvent, dans tous les cas, qu'il y avait deux versions de l'événement. Il semble bien établi que Sigebert a péri de mort violente, mais il serait téméraire et peut-être injuste d'aller plus loin. De toute manière, le conseil insidieux donné par Clovis à Chlodéric appartient exclusivement à l'épopée. S'il avait été réellement donné, la chanson populaire n'en aurait rien su. Mais, dira-t-on, aurait-elle ainsi noirci à plaisir le héros national s'il n'y avait pas eu un fait de trahison certain et constaté ? Je répéterai ici que le niveau moral des foules qui ont conçu le Clovis épique n'était pas assez élevé pour leur permettre de se rendre compte qu'elles le diminuaient au lieu de l'exalter, en lui attribuant ces crimes barbares. Les nations se font leur héros idéal à leur image et à leur ressemblance, et les couches populaires de ce peuple franc dont la perfidie était proverbiale ont inconsciemment terni la figure de Clovis. Cela se passe toujours ainsi. Les grands hommes perdent plus qu'ils ne gagnent à passer par le prisme de l'épopée, et Charlemagne, comme l'a fort bien montré M. Léon Gautier^[469], est incontestablement plus grand dans l'histoire que dans tous les poèmes de la *Geste de France*.

[468] Où Depping a-t-il appris ce qui suit : « Clovis s'étant défait, par la trahison, de plusieurs chefs des Francs, entre autres de celui qui occupait Cambrai (pourquoi ne pas nommer Ragnacaire ?), le fils de ce chef, craignant le même sort, se réfugia chez Guithlac ou Godleik (il valait mieux dire Hygelac)... Guithlac prit la défense du chef franc qui implorait son secours ; il débarqua vers l'an 515 dans le royaume d'Austrasie, et livra un district de ce pays au pillage », etc. (*Hist. des expédit. maritimes des Normands*, I, p. 60.) Il n'y a de vrai là que l'expédition de Hygelac en Frise (voir ci-dessous ch. VII). Quant au rôle attribué au fils de Ragnacaire, il n'en existe pas de trace dans les sources, qui ne connaissent même pas ce personnage. On sait d'ailleurs par l'exclamation de Clovis que, d'après la légende, il croyait avoir exterminé toute sa famille.

[469] *Les Épopées françaises*, 2^e édit., t. III, p. 785 et suiv. Ces considérations sont à lire. Cf. ce que M. Alf. Rambaud écrit au sujet du tsar Ivan IV le Terrible, le héros des bylines russes : « Le Terrible est moins cruel dans

l'histoire que dans la légende ; il est plus humain que ne le souhaiterait l'épopée. » (*La Russie épique*, p. 245.)

Je crois donc peu de chose des crimes qui auraient favorisé l'avènement de Clovis au trône des Ripuaires, et surtout j'écarte absolument le complot de Clovis et de Chlodéric, ainsi que la trahison du second par le premier. Je ne vois dans l'épisode de Chararic et de son fils qu'une simple légende de traître puni dont le *substratum* historique nous échappe. Quant à celle de Ragnacaire de Cambrai, je la crois singulièrement embellie, et la critique à laquelle je l'ai soumise plus haut montre bien la part considérable qu'y peut revendiquer l'imagination populaire.

Résumons-nous. Par la guerre et par l'hérédité, Clovis est devenu le maître de toutes les principautés barbares qui se partageaient la Gaule Belgique, à peu près comme Philippe le Bon le devint un millier d'années après lui. Les faits qui ont amené ces accroissements successifs, et qui se sont passés au milieu des populations franques, ont eu pour celles-ci un intérêt beaucoup plus grand que celui que leur présentaient ses guerres au dehors : il est donc facile de comprendre que de bonne heure on les ait réunis et chantés dans un poème spécial. Le besoin de motiver et de dramatiser l'histoire a naturellement altéré leur aspect, et, enfin, ils ont pris la couleur morale que pouvait leur donner le milieu d'où ils sortaient [470].

[470] Il y aurait lieu d'ajouter encore un chapitre à l'histoire poétique de Clovis, s'il était vrai, comme le croit M. P. Rajna, p. 272, n. 2, que Grégoire de Tours attribue à Clovis un pèlerinage en Terre-Sainte. Voici le passage invoqué : Hic fertur in Oriente fuisse ac loca visitasse sanctorum, ipsamque adisse Hierosolymam, et loca Passionis ac Resurrectionis Dominicae, quae in Evangeliiis legimus, saepe vidisse. (Greg. Tur. II, 39.) Le maître de Florence s'est positivement trompé ici : une lecture un peu attentive du contexte montre en effet qu'il s'agit, non pas de Clovis, mais de l'évêque de Tours Licinius, qui fut son contemporain.

CHAPITRE VI

La deuxième guerre de Bourgondie.

Le récit de la fin du royaume et de la dynastie des Burgondes est empreint d'un cachet profondément épique. La tragique histoire de Sigismond a je ne sais quoi d'ému et de douloureux dans l'accent, comme si l'âme populaire qui l'a redite avait sympathisé avec les infortunes qu'elle raconte, et qu'elle eût laissé quelque chose d'elle-même dans la narration. Les grands dramaturges ont rarement eu sous la main un sujet plus pathétique que ce drame intime, où, pour la première fois dans cette poésie populaire, nous voyons la vie domestique jouer un rôle, et où les sentiments du cœur humain se révèlent par les larmes qu'ils font verser.

Sigismond avait succédé à son père Gondebaud sur le trône de Bourgondie. Marié en premières noces avec une fille de Théodoric le Grand, il en avait un fils nommé Sigéric. Sa seconde femme, comme fort généralement les marâtres, ne pouvait pas supporter cet enfant, qu'elle ne cessait d'accabler de ses vexations. Un jour de fête, Sigéric, reconnaissant sur le corps de sa marâtre des habits qui avaient appartenu à sa mère, fut ému d'indignation et lui déclara qu'elle n'était pas digne de les porter. Pleine de fureur, la reine se mit alors à accuser l'enfant auprès de son père : « Il voudrait, lui dit-elle, te tuer pour s'emparer de ton royaume, et pour le réunir à celui de son grand-père Théodoric, qu'il convoite également. » A force de répéter de pareilles accusations, elle finit par déterminer le roi à faire périr son fils. Un jour que Sigéric, ayant pris du vin, s'était endormi après l'heure de midi, Sigismond le fit étrangler par deux esclaves qui lui passèrent un mouchoir autour du cou et qui tirèrent chacun de son côté. Quand le crime fut commis, le malheureux père s'en repentit ; il se jeta sur le cadavre de son fils, et pleura amèrement. On rapporte qu'un vieillard lui dit : « C'est sur toi qu'il faut pleurer, sur toi qui écoutant des conseils pervers, t'es laissé entraîner au parricide le plus cruel ; mais la victime innocente de ton crime n'a pas besoin de tes larmes. » Sigismond se réfugia

alors dans l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, qu'il avait enrichie de ses libéralités, et là, pendant plusieurs jours, abîmé dans le jeûne et dans les larmes, il demanda pardon à Dieu. Après y avoir établi la psalmodie perpétuelle, il revint enfin à Lyon. Mais la vengeance divine marchait sur ses traces.

« Vers ce temps, la reine Clotilde, s'adressant à son fils aîné Clodomir et aux frères de celui-ci, leur dit : Si vous ne voulez pas que je me repente des soins si tendres que j'ai consacrés à votre éducation, souvenez-vous de mes griefs, et vengez la mort de mon père et de ma mère. Animés par ces paroles, les trois princes se jetèrent sur la Burgondie et attaquèrent Sigismond et son frère Godomar. Les Burgondes furent vaincus, et Godomar prit la fuite. Quant à Sigismond, il tomba dans les mains de Clodomir avec sa femme et ses enfants, au moment où il allait se réfugier à Saint-Maurice, et il fut emmené captif à Orléans ainsi que les siens. A peine les Francs avaient-ils tourné le dos, que Godomar, rassemblant toutes ses forces, reprit l'offensive et s'empara de toute la Burgondie. Clodomir, sur le point d'aller le combattre, voulut se débarrasser d'abord de Sigismond en le tuant. Saint Avitus, alors abbé de Micy, lui dit : « Si tu te souviens de la loi de Dieu, et que, revenant à une meilleure inspiration, tu épargnes ces infortunés, Dieu sera avec toi et tu obtiendras la victoire ; si, au contraire, tu les fais périr, tu tomberas toi-même aux mains de tes ennemis, tu périras sous leurs coups, et il te sera fait à toi, à ta femme et à tes fils, comme tu auras fait à Sigismond et aux siens. » Clodomir refusa d'écouter le saint vieillard et répondit : « C'est une folie, lorsqu'on marche contre ses ennemis, d'en laisser derrière soi et dans sa propre maison ; ayant les uns en face et les autres à dos, je serais pris entre les deux. Il vaut mieux empêcher leur jonction ; quand j'aurai tué l'un, il me sera plus facile d'avoir raison des autres. » Il fit donc périr Sigismond avec sa femme et ses fils à Coulmiers, bourgade d'Orléans, et fit jeter leurs cadavres dans un puits, puis il gagna la Burgondie en appelant au secours son frère Thierry. Thierry, sans égard pour les liens qui le rattachaient à Sigismond, dont il avait épousé la fille, promit à Clodomir de le rejoindre. Cependant les deux armées franques se rencontrèrent à Vézeronce, dans le pays de Vienne, et en vinrent aux mains avec celle de Godomar. Celui-ci s'enfuit avec les siens, et Clodomir se mit à leur poursuite. Mais, s'étant laissé entraîné loin de son

armée, les soldats de Godomar l'attirèrent parmi eux en feignant d'être des siens. L'imprudent se rendit à leur appel et tomba au milieu de ses ennemis, qui lui coupèrent la tête et l'élevèrent au bout d'une pique. A la vue de ce spectacle, les Francs, qui avaient refait leurs forces, donnèrent une nouvelle fois la chasse à Godomar, taillèrent les Burgondes en pièces et s'emparèrent du pays. Peu de temps après, Clotaire épousa Guntheuca, la veuve de son frère Clodomir ; quant à ses enfants, leur grand'mère Clotilde les prit auprès d'elle lorsque les jours de deuil furent passés. Ils étaient trois et s'appelaient Theudoald, Gunthar et Clodoald^[471]. »

^[471] Greg. Tur. III, 5 et 6.

Telle est cette lugubre histoire. C'est une de ces sombres trilogies de l'expiation dont le génie populaire a si souvent déroulé les actes. Sigismond a commis un crime, dont ses larmes, ses prières, ses austérités et ses fondations pieuses n'ont pas lavé la trace sanglante. Ce crime, il l'expiera par une fin tragique, et c'est le roi des Francs qui sera l'instrument des vengeances de la Providence. Mais, si la punition est juste, le crime par lequel Clodomir en devient l'auteur appelle lui-même un châtement^[472], et ce châtement, il le trouve dans les champs fatals de Vézeronce, tandis que sa femme passera aux bras d'un autre époux, et que ses enfants seront réservés à périr sous les coups des frères de leur père. Ainsi sera satisfaite la justice divine, et, toute faute ayant été expiée, l'ordre moral sera enfin rétabli sur les cadavres des coupables.

^[472] Cf. ci-dessus, p. 307.

Ce récit, traversé tout entier par l'idée d'une justice implacable qui fait suivre toute faute par une expiation proportionnée, doit à cette idée une profonde et réelle unité, qui en rattache étroitement les divers épisodes l'un à l'autre. C'est comme une seule action tragique en trois actes. Au premier, c'est le parricide de Sigismond. Au second, la vengeance divine atteint le meurtrier. Au troisième, le cruel qui a été, sans le savoir, l'instrument de la sentence divine tombe à son tour sous les coups de l'éternelle justice. En outre, chacun de ces trois actes constitue comme un petit drame isolé qui a son intérêt particulier, sans compter celui qu'il tire de l'ensemble. Le tout

est développé et exposé avec un art qui, pour être instinctif, n'en est pas moins très réel, et ne laisse pas de produire un grand effet.

S'il s'agit d'apprécier la valeur historique du récit, nous nous rappellerons tout d'abord que l'un des procédés les plus familiers de l'imagination populaire consiste à expliquer toujours les grandes catastrophes comme étant les châtiments providentiels des grands crimes : idée qui, juste en elle-même, la conduit très souvent à chercher, et, par suite, à imaginer les fautes qui ont dû provoquer les malheurs dont elle est témoin. On serait donc facilement amené à se demander si la conduite barbare de Clodomir n'a pas été inventée par la légende pour fournir la justification de sa propre infortune, ou encore si le parricide de Sigismond n'est pas l'explication factice du désastre dans lequel il succomba. Je me hâte de dire que l'on ferait fausse voie dans cette direction, et que les trois faits, pris dans leur ensemble, ont une incontestable historicité.

Notons d'abord, en ce qui concerne le premier, que le parricide de Sigismond est attesté par Marius d'Avenches, qui dit formellement sous la date de 522 : Sigéric fut mis injustement à mort par ordre^[473] de son père. Il est impossible de révoquer en doute ce témoignage d'un homme du pays, écrivant au milieu de souvenirs encore vivants, et d'après un recueil d'*Annales burgondes* qui ne pouvait avoir passé sous silence un événement de cette nature. On objectera peut-être que le crime n'est pas raconté dans la version authentique du *Passio S. Sigismundi martyris*^[474], mais qui ne voit qu'à moins d'être conçu d'une manière absolument objective — ce qui n'est pas le cas — ce document ne pouvait pas parler de ce qui était un acte flétrissant pour son héros ?

^[473] His consulibus Segericus filius Sigismundi regis jussu patris sui injuste occisus est. Marius a. 522.

^[474] Publié par Jahn, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, Halle 1874, t. II, p. 504 et suiv. Le texte publié par les Bollandistes, t. I de mai est interpolé d'après Frédégaire III, 33, qui est lui-même le résumé de Greg. Tur. III, 5 et 6.

Le crime de Clodomir n'est pas plus facile à contester. Il avait été commis depuis trop peu de temps (523) pour qu'une quarantaine d'années plus tard, ceux qui en avaient été les témoins ne pussent pas le raconter à Grégoire. Une bonne partie de la population de Coulmiers avait été

contemporaine du fait ; on y montrait encore le puits fatal. D'ailleurs, Marius d'Avenches et le *Passio Sigismundi* sont d'accord avec Grégoire sur la manière dont périrent Sigismond et les siens. Le premier, à la vérité, ne parle pas du théâtre du crime, et le second ne le désigne que d'une manière vague, bien qu'exacte au fond, en disant que c'est un endroit appelé la Beauce^[475]. En effet, le pays d'Orléans fait partie de la Beauce, et le témoignage de Grégoire reçoit ici une confirmation aussi éclatante qu'inattendue, tant du silence de Marius que du renseignement du *Passio*.

[475] Hoc consule Sigismundus rex Burgundionum a Burgundionibus Francis traditus est, et in Francia in habitu monachali perductus, ibique cum uxore et filiis in puteo est projectus. Marius Aventic.

Qui eum sub ardua custodiâ una cum conjuge et filiis Gisdeado et Gundebado vinctum ad locum cujus vocabulum est Belsa perduxerunt ibique puteum antiquitus constructum invenientes ut vesaniae suae perfidiâ se satiant capitali sententiae adjudicato capite deorsum demerso, una cum conjuge et filiis suis in puteum jactaverunt. *Passio S. Sigismundi* c. 9, dans Jahn, o. c. II, p. 510.

Enfin, aucun doute n'est possible sur la catastrophe de Vézeronce dans laquelle périt Clodomir. La nation tout entière devait avoir retenu le souvenir de cette bataille où elle avait laissé son roi ; un très grand nombre d'hommes, encore en vie au moment où écrivait Grégoire, avaient pris part à l'expédition. D'ailleurs, l'événement est attesté aussi par la chronique de Marius d'Avenches, qui est Burgonde^[476].

[476] Godemarus frater Sigismundi rex Burgundionum ordinatus est. Eo anno contra Clodomerem regem Francorum Viseroncia proeliavit, ibique interfectus est Chlodomerus. Marius Avent. a. 524.

La charpente de notre récit est donc composée d'événements réels, et la tradition a, en somme, respecté leur caractère. On n'en peut pas dire autant du détail, et c'est ici que l'imagination reprend ses droits. Je crois la voir, dans chacun des trois épisodes, introduisant des circonstances qui doivent motiver plus fortement l'action, et peignant les tableaux divers avec des couleurs plus vives et plus éclatantes.

L'histoire du trépas de Sigéric est évidemment embellie. Nous savons tout au plus par Marius que ce jeune prince a péri injustement, c'est-à-dire que son père a ordonné sa mort ou qu'il y a consenti. Tout ce que Grégoire y ajoute est de provenance populaire. La narration est si dramatisée, si

pleine de couleur et de vie, que le travail de l'imagination épique s'y laisse reconnaître d'une manière manifeste. Le procédé particulièrement épique d'après lequel les motifs déterminants des événements politiques sont toujours cherchés dans les détails de la vie intime est ici des plus accusés. Un enfant voit les habits de sa mère sur le corps de sa marâtre, il tient à cette occasion un propos blessant pour celle-ci, et le voilà perdu, car toute une tragédie sanglante sort de cette parole fatale, l'entraînant dans l'abîme avec sa dynastie et avec son peuple. La parole sévère du vieillard, qui retentit aux oreilles du roi pénitent avec la solennité du chœur de la tragédie antique, n'est que la conclusion morale par laquelle la conscience populaire se soulage après le récit de ce grand crime ; elle sert de plus à amener la suite d'une manière logique. D'autre part, la belle-mère faisant périr les enfants du premier lit est un type qui apparaît au moins aussi souvent dans la fiction que dans l'histoire. Il y a dans la littérature du nord un titre spécial pour les récits qui la mettent en scène : ce sont les *stjupmoedrasoegur* ou *sagas de belles-mères* ^[477]. A ces preuves du travail poétique dont le récit a été l'objet, nous pouvons ajouter le singulier anachronisme du discours de la marâtre. D'après elle, le jeune Sigéric rêve de devenir un jour le maître, non seulement de la Burgondie, mais encore de l'Italie, qui a été possédée par son grand-père Théodoric ^[478]. Or, à l'heure où elle parle (523), Théodoric est encore parmi les vivants ^[479] ; il ne mourra que plusieurs années après (526). Il s'ensuit donc que le discours attribué à la marâtre est légendaire, à moins toutefois qu'on ne veuille le considérer comme une simple amplification de Grégoire.

^[477] Cf. R. Heinzel, *Ueber die Ostgothische Heldensage* dans *Sitzungsber. der K. Akad. der Wissensch. Philos. histor. Classe.* Wien 1889, t. 114, p. 7.

^[478] Hic iniquos regnum tuum possedere desiderat, teque interfecto, eum usque Italiam dilatare disponit, scilicet ut regnum, quod avus ejus Theudoricus Italiae tenuit, et ipse possideat. Greg. Tur. III, 5.

^[479] La contradiction est signalée par A. Jahn, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, t. II, p. 48, n. 2.

Dans la seconde partie du récit, la légende a également intercalé un motif purement poétique. La guerre, selon elle, aurait été entreprise par les rois francs à l'instigation de leur mère Clotilde, qui leur demandait de venger son père et sa mère. Comme nous avons montré plus haut que

Clotilde n'avait pas de parents à venger, il n'est pas besoin d'autre preuve pour faire rejeter cette partie du récit. D'ailleurs, même en supposant qu'elle ne fût pas écartée par l'argument négatif, notre récit a un tel caractère d'invraisemblance qu'il est impossible de le défendre en bonne critique. Si Clotilde est si âpre à la vengeance, pourquoi n'a-t-elle pas armé le bras de son mari Clovis, et a-t-elle attendu la mort de Gondebaud, son persécuteur, pour décharger sa colère sur le fils innocent de celui-ci ? Clovis, il est vrai, a fait la guerre au roi des Burgondes, mais nullement à l'instigation de Clotilde, qui n'apparaît pas une seule fois dans tout le récit de sa campagne : il l'a entreprise à la demande de Godegisil, et parce qu'on lui avait fait de magnifiques promesses, et il pense si peu à venger Clotilde qu'au moment où Gondebaud va devoir se rendre à sa merci, il lui fait grâce contre la promesse d'un tribut annuel. Gondebaud manque bientôt à ce dernier engagement, n'importe : Clovis ne bouge plus, et Clotilde elle-même, qui cette fois aurait si beau jeu à exciter son mari, garde le plus profond silence et a totalement oublié ses griefs. Elle les oublie tant que vit Gondebaud, qui en est l'auteur unique, elle les oublie tant que règne Clovis, qui en devrait être le vengeur d'office : et c'est seulement lorsque l'offenseur et le vengeur sont descendus tous les deux dans la tombe, l'un depuis neuf ans, l'autre depuis douze, c'est lorsqu'il ne reste plus personne à punir, que cette veuve retirée du monde, et qui vit exclusivement pour la religion et pour les bonnes œuvres, loin de ses fils, et n'ayant plus que la mort à attendre, sort soudainement comme d'un sommeil, et s'avise de couronner une vie remplie de bonnes œuvres en déchaînant une guerre fratricide dans laquelle périra son propre sang^[480]. En vérité, il faudrait des témoignages plus sérieux que celui d'une tradition populaire pour nous faire admettre un tel entassement d'invraisemblances !

[480] Cette absurdité a frappé quelques écrivains qui, n'osant d'ailleurs pas révoquer en doute le témoignage de Grégoire, ont essayé de l'atténuer en attribuant une autre cause ou un autre prétexte aux excitations de Clotilde. Ce serait, d'après eux, le meurtre de Sigéric par son père qui l'aurait poussée à intervenir. (Daguet, *Hist. de la Conféd. suisse*, p. 35 ; Jahn o. c. II, p. 51.) Mais cette supposition contredit d'une manière formelle le texte de Grégoire de Tours, que ces auteurs veulent sauver : autant vaut alors l'abandonner tout à fait ! Je n'ai pas besoin de dire que Gibbon, ch. XXXVIII, et Henri Martin, *Hist. de France*, n'ont découvert ici aucune invraisemblance : du moment qu'un crime est commis par un personnage que l'Église catholique vénère parmi ses saints, ce crime devient un point d'histoire incontestable pour certains historiens. Je donne

cependant la palme de la crédulité au brave Bornhak, selon lequel Clotilde elle-même était excitée par le clergé catholique de Tours. (*Geschichte der Franken unter der Merovingen*, p. 259.) Si le pauvre homme s'était souvenu que le roi Sigismond était catholique et que son peuple était en bonne voie de se convertir au catholicisme, il se serait abstenu de cette nouvelle occasion de dire une sottise.

On voit d'ailleurs comment la légende a été amenée à introduire ici le nom de Clotilde. Ainsi que je l'ai montré plus haut^[481], l'imagination populaire a vu dans la fin tragique de la dynastie burgonde le châtiment de quelque grand forfait. Et comme les fils de Clovis ont été les instruments de la justice divine contre leurs propres cousins, elle a dû se dire qu'ils avaient eux-mêmes à venger une cause sacrée : celle de leur mère. Ainsi fut créée d'abord la légende des crimes de Gondebaud, dont nous avons fait justice ; ainsi fut imaginée, plus tard, l'intervention directe de Clotilde auprès de ses fils^[482]. Cette intervention, en soi, n'avait rien d'invraisemblable, et on conçoit facilement que, croyant à la réalité des griefs de Clotilde contre ses parents de Burgondie, on lui ait prêté une attitude de vengeresse. Mais l'invraisemblance éclate du moment où l'épisode que nous discutons est rapproché des autres histoires dont la reine des Francs est l'héroïne. Alors, en effet, leur manque de cohésion devient manifeste : il apparaît que chacune a été imaginée de toutes pièces et vit de sa vie propre. On peut les souder entre elles ; quant à les fondre en un tout logique constituant une histoire suivie, cela est impossible.

^[481] Ci-dessus p. 245 et suiv.

^[482] On ne peut plus que sourire aujourd'hui en voyant de quelle manière les apologistes, embarrassés par cette légende dont le caractère leur échappait, se sont évertués à innocenter sainte Clotilde. Ces avocats d'une cause excellente avaient de bien pauvres arguments. Selon l'abbé Du Barral, les trois fils de Clotilde ont affirmé mensongèrement qu'ils avaient été poussés par leur mère à entrer en Burgondie, et cela pour tenir en échec leur aîné Théodoric, qui était un rival redoutable et qui pouvait s'opposer à leur expédition. « En tout cas, continue le docte abbé, si le discours de Clotilde à ses fils n'a pas été une fable inventée par ceux-ci, elle a pu l'être par quelques autres, par des courtisans, par des narrateurs jaloux d'excuser la conduite des princes, peut-être aussi par les ennemis de sainte Clotilde, par quelque Aredius bourguignon. Et c'est ce récit habilement et méchamment répandu dans les masses qui est parvenu à Grégoire de Tours. » Toujours le thème de l'invention mensongère et intéressée à la place de l'invention poétique et inconsciente : toujours la fraude à la place de la poésie ! Mais le pauvre abbé a lui-même si peu de foi dans ses conjectures, qu'il finit en supposant que le tout pourrait bien être une interpolation ! (*Annales de*

philos. chrétienne, déc. 1862.) Sur quoi M. Charles Barthélemy, dans son mauvais livre intitulé *Erreurs et mensonges historiques*, t. V, se hâte de proclamer, en invoquant Boissieu et Carlo Troya, qu'il n'a pas lus, mais en se gardant de citer Du Barral qu'il copie, que l'histoire en question n'est qu'une interpolation !

Nous pouvons accorder plus de confiance à l'histoire du trépas de Sigismond. La manière dont Grégoire de Tours en raconte la première partie montre qu'ici encore, comme dans plusieurs rencontres précédentes, il résume des données plus détaillées : *Sigismundus vero, dum ad sanctos Acaunos fugire nititur, a Chlodomere captus cum uxore et filiis captivus abducitur*. Le récit du *Passio Sigismundi*, dont nous avons déjà eu l'occasion de constater l'exactitude, vient ici fort heureusement ajouter au tableau les traits qui lui rendront la couleur et la vie.

« Trahi par un grand nombre de Burgondes qui avaient pactisé avec les Francs, Sigismond s'était réfugié sur le mont Veresallis, où il vivait dans la solitude. Alors tous les Burgondes, le trahissant ouvertement, se donnèrent aux Francs, leur promettant de rechercher leur maître et de le leur livrer enchaîné. A cette nouvelle, Sigismond se rasa la tête et prit l'habit monastique. Il vivait au milieu de sa solitude montagnaise dans les jeûnes et dans les austérités, lorsque quelques Burgondes vinrent le trouver et lui promirent de le conduire en toute sécurité aux tombeaux des saints martyrs d'Agaune. Mais, arrivé devant les portes du monastère, l'infortuné tomba sur les cohortes de Burgondes et de Francs qui l'attendaient. Un Burgonde du nom de Trapsta, traître envers son roi comme Judas l'avait été envers son Dieu, mit la main sur lui ; il fut enchaîné et livré aux Francs. Mais ceux-ci, craignant que le sang innocent ne retombât sur leurs têtes, chargèrent les Burgondes eux-mêmes de le conduire au lieu de son supplice. Il fut donc emmené ainsi sous bonne garde avec sa femme et ses fils Gisdead et Gundebad jusqu'à un endroit nommé Belsa, etc. » (V. le reste plus haut.)

Il n'y a dans tout ce récit rien qui ne paraisse absolument digne de foi. L'exacte connaissance qu'a l'auteur des noms des principaux acteurs de ce drame, et la précision de ses renseignements d'ailleurs dépourvus de tout caractère poétique sont faits pour inspirer la plus grande confiance. Sa narration cadre parfaitement avec celle de Grégoire, dont elle nous ouvre l'intelligence en nous montrant ce qu'il y a derrière le *dum ad sanctos Acaunos fugire nititur*. Elle-même est confirmée, dans sa partie relative à la

trahison des Burgondes, comme aussi dans un de ses détails les plus caractéristiques, par le témoignage formel de Marius, qui dit : « Sous ce consul, *le roi Sigismond fut livré aux Francs par les Burgondes*, et conduit en France *sous l'habit monastique* ; là il fut jeté dans un puits avec sa femme et son fils. »

Quant aux circonstances dans lesquelles Sigismond a péri selon Grégoire, nous n'en voyons aucune qui puisse être considérée comme légendaire. Le lieu du meurtre, la manière dont il fut accompli^[483], le nombre des victimes sont attestés soit formellement, soit implicitement, par trois sources à la fois : rare et remarquable accord. Le seul fait qui ait pu être embelli par la tradition populaire, c'est le dialogue du saint et du roi. Que ce dialogue soit une amplification poétique, il n'est guère possible d'en douter ; la poésie populaire a naturellement arrangé les paroles du saint en vue de leur donner le plus d'intensité dramatique possible. La prédiction relative aux destinées de la femme et des enfants de Clodomir vise des faits déjà accomplis ; or, les deux aînés de Clodomir ont péri en 532, et nous devons croire que sa veuve Guntheuca, devenue après la mort de ce roi la femme de Clotaire I, aura succombé aussi d'une manière tragique, bien que nous la perdions de vue à partir de cette date, son nom n'étant plus prononcé dans nos sources. D'autre part, la réponse de Clodomir au saint est tout ce qu'il y a de légendaire. Parler d'ennemis qu'on laisse derrière soi, et du danger d'être pris entre deux feux, alors qu'il s'agit d'un malheureux prisonnier qu'on tient à sa merci, et au milieu de son propre pays, c'est, ou bien une atroce plaisanterie, ou bien une distraction de l'esprit populaire : dans les deux cas, elle trahit le travail de l'imagination épique. La démarche du saint ne peut pas être révoquée en doute, et on en devine assez la nature, mais l'entretien avec le roi est une amplification.

^[483] La loi salique prévoit et punit le cas où on aurait jeté sa victime dans un puits après l'avoir fait périr (XLI, 2 et 4) : il s'agit donc ici d'une pratique usitée chez les Francs. — Sur des juifs tués à Tours et jetés dans un puits, cf. Greg. Tur. VII, 23.

Enfin, l'épisode de la bataille de Vézeronce et de la mort tragique de Clodomir, bien qu'historique au fond, a reçu aussi quelques embellissements. Les faits étaient encore trop rapprochés pour que le souvenir eût pu en être effacé, ou pour qu'ils pussent être entièrement

dénaturés. Mais déjà l'amour-propre national a répandu sur eux une couleur moins déplaisante. Clodomir a péri dans la bataille, soit, puisque aussi bien il n'est pas possible de le nier, mais il n'a succombé qu'à la trahison, et son armée n'en a pas moins remporté la victoire. Qui ne lit à travers ce récit que Clodomir a été vaincu en réalité, et que son peuple s'est consolé de sa défaite en la transformant quand même en une victoire ? On n'imagine pas facilement un ennemi, qui, mis en fuite, tend un piège à son vainqueur, parvient à changer au dernier moment la défaite en un triomphe, et dresse au milieu du carnage la tête du roi victorieux. Que ferait-il de plus s'il avait remporté la victoire ? D'ailleurs, le *reparatis viribus* cadre mal avec tout cet épisode : si les Francs sont vainqueurs, ils n'ont nul besoin de réparer leurs forces pour mettre les Burgondes en fuite. Et puis, immédiatement après, Grégoire lui-même nous montre Godomar dans la paisible possession de son royaume, sans nous dire comment il l'aurait reconquis. Ses ennemis francs doivent attendre huit ans avant de reprendre les armes contre lui, et encore se liguèrent-ils à deux et essayeront-ils de mettre leur frère aîné Théodoric en tiers dans leur alliance, tant il leur paraît un adversaire redoutable ! Il y a donc, dans le récit de Grégoire, plus qu'il n'en faut pour le rendre suspect, et pour permettre de retrouver, sous la prétendue victoire des Francs, un grave désastre qui aura frappé l'armée de Clodomir. Cette conjecture va se changer en certitude si nous comparons la version du chroniqueur franc avec celle de deux autres témoins, mieux informés et plus indépendants d'esprit.

Le premier est Marius d'Avenches. Il écrit sur place, d'après des *Annales*, n'accueille aucune rumeur populaire, et se contente d'enregistrer les faits tout nus. Or, voici ce que nous dit Marius : *Cette année, Godomar combattit à Vézeronce contre Clodomir, roi des Francs, et Clodomir y fut tué*^[484]. Nul ne soutiendra, je pense, qu'il y ait dans cette laconique notice autre chose que le récit de la défaite de Clodomir. Or, lorsqu'il s'agit des événements burgondes, qui se sont passés sous ses yeux, ou, tout au moins, sous les yeux de son bailleur de renseignements, Marius mérite incontestablement plus de créance que Grégoire.

[484] Eo anno contra Chlodomerem regem Francorum Viseroncia praeliavit, ibique interfectus est Chlodomeres. Marius Avent. a. 524.

Voici d'ailleurs un autre témoin qui, s'accordant au fond avec Marius, ne laisse rien à désirer pour la précision des détails et pour l'exactitude des informations. C'est le chroniqueur byzantin Agathias, mort en 572, et qui nous a conservé beaucoup de renseignements de première valeur sur les royaumes barbares de l'Occident :

« Peu après, écrit Agathias, Clodomir marcha contre les Burgondes, nation de race gothique, entreprenante et belliqueuse. Il périt au milieu de la bataille, la poitrine traversée d'un dard. Lorsqu'il fut tombé, les Burgondes, voyant sa longue chevelure flottante qui lui descendait jusque sur le dos, reconnurent qu'ils avaient tué le chef des ennemis. Car c'est la coutume des rois francs de ne jamais se couper les cheveux : à partir de l'enfance, leur chevelure intacte flotte sur leurs épaules, et les cheveux de devant, bien partagés, retombent des deux côtés... Les Burgondes donc, ayant coupé la tête de Clodomir et l'ayant montrée à son armée, y jetèrent l'épouvante et le désespoir, et tel fut l'abatement des guerriers francs qu'ils ne voulurent plus combattre. Les vainqueurs terminèrent la guerre de la manière qui leur parut la plus avantageuse, et aux conditions qu'il leur plut de fixer. Quant aux débris de l'armée franque, ils furent heureux de pouvoir regagner leurs foyers ^[485]. »

^[485] Agathias, *Histor.* I, 3 (Bonn).

Voilà qui est concluant. Le témoignage d'Agathias, qui est d'ailleurs un ami du peuple franc, s'ajoutant à celui de Marius d'Avenches, et opposé aux contradictions et aux invraisemblances du récit de Grégoire, montre que celui-ci n'est autre chose, encore une fois, qu'un récit populaire reproduit par notre chroniqueur à défaut de renseignement écrit.

Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque qui trouve son application dans d'autres épisodes encore de ce livre. C'est que l'imagination populaire, qui s'est complu à développer l'histoire tragique de Clodomir, semble s'être désintéressée de la guerre victorieuse qui devait, quelques années après, venger la mort de ce prince et mettre définitivement la Burgondie sous l'autorité des rois francs. Lorsqu'il s'agit de célébrer des faits si glorieux, si flatteurs pour l'amour-propre national, elle reste muette ^[486], elle qui s'est étendue sur les douloureux épisodes qui ont obscurci l'éclat des armes franques à Vézeronce. Pourquoi cela ? C'est

parce que rien n'est plus naturel et plus ordinaire pour un peuple guerrier que le triomphe de ses chefs ; il semble qu'il n'en puisse pas être autrement, et la victoire de la veille sera vite oubliée pour la victoire du lendemain. Rien, au contraire, de plus stupéfiant, de plus inexplicable que sa défaite. C'est pour l'amour-propre une blessure cuisante qui ne se ferme pas et à laquelle il pense toujours. Coûte que coûte, il faut qu'il parvienne à expliquer par quelque circonstance spéciale la honte du désastre. Partie pour cette raison, partie aussi par suite de la sympathie spéciale des peuples pour les héros qui ont péri, c'est autour de ceux-ci que se concentre le travail poétique. On leur forme une légende qui rend compte de leur mort de la manière la plus glorieuse pour eux ; on s'arrange de telle sorte que la défaite et la mort soient pour eux un triomphe plus éclatant que la victoire elle-même. C'est cette persistante préoccupation nationale autour de leurs noms qui les élève à la hauteur de héros épiques. Achille, Sigfried, les Burgondes, Roland, doivent surtout leur gloire à leur mort. Clodomir eût pu aspirer à des destinées semblables, si l'imagination de son peuple n'avait pas été détournée de sa mémoire par des sujets nouveaux, et si, à un moment donné, l'apparition de la figure de Roland n'avait relégué dans l'ombre toutes les physionomies poétiques apparentées à la sienne.

[486] Voici tout ce que Grégoire de Tours trouve à en dire : Chlothacharius vero et Childebertus in Burgundiam dirigunt, Agustidunumque obsedentes, cunctam, fugato Godomaro, Burgundiam occupaverunt, III, 11.

CHAPITRE VII

La guerre de Frise ou l'invasion danoise.

Le roi Théodoric d'Austrasie, fils aîné de Clovis, a été, comme son père, le héros de plus d'une chanson épique. C'est ce qu'affirme formellement l'anonyme du IX^e siècle mentionnant le nom de Théodoric parmi ceux des ancêtres de Charles que la voix populaire est habituée à célébrer^[487]. Et ce nom a acquis de bonne heure une telle célébrité poétique, que le *Chant du voyageur*, poème anglo-saxon du VII^e siècle, le mentionne, seul de tous les rois francs, au milieu des héros les plus fameux de la légende et de l'histoire^[488]. D'autre part, il n'était pas moins répandu dans les souvenirs poétiques des Saxons du continent, et, au X^e siècle, Widukind, leur premier chroniqueur, le met en scène comme un personnage parfaitement connu de son peuple^[489]. Seulement, il était exposé à être confondu plus d'une fois avec son illustre homonyme, le héros de l'épopée ostrogothique. Aussi se préoccupait-on de bonne heure de le désigner par une épithète qui permît de distinguer ces deux personnages. Comme Théodoric l'Ostrogoth restait naturellement le Théodoric par excellence, qui n'avait pas besoin d'épithète, il fut, lui, Théodoric le Franc, ou comme disaient les barbares, Théodoric le Huga (Huga Theodoricus). Huga ou Hugo était en effet, dès le VII^e siècle, le nom sous lequel la poésie barbare se plaisait à désigner les Francs^[490]. Sous ce nom de Hugo-Theodoricus, ou, selon la forme allemande, de Hug-Dietrich, Théodoric d'Austrasie est entré dans l'épopée germanique, et y a occupé une position pleine d'éclat et de gloire. Pendant que son souvenir se perdait parmi les populations de langue romane, qui n'avaient eu avec lui que des rapports lointains, il retentissait de proche en proche parmi toutes les tribus germaniques^[491]. Si défigurée que puisse être son histoire dans le poème de *Hug-Dietrich*, dont nous avons conservé la rédaction du XIII^e siècle^[492], elle y est toutefois comme le germe fécond duquel est sortie toute la riche efflorescence de l'imagination populaire.

[487] V. ci-dessus p. 53.

[488] Theodoric weold Froncum. *Widsyth* o. 24 (Grein-Wülcker, *Bibliothek der angelsaechsischen Poesie*. Kassel 1883, t. I, p. 2.)

[489] Widukind I, 9 (Pertz, *Scriptor.* III, 420).

[490] Hugo Theodoricus iste dicitur, id est Francus, quia olim omnes Franci Hugones vocabantur a suo quodam duce Hugone (*Annal. Quedlinburg.* dans Pertz, *Script.* III, p. 31). On pourrait être tenté de rapporter l'origine de ce nom à Hugues Capet, duc des Francs, et à son père Hugues le Grand, et peut-être est-ce en effet la pensée de l'auteur des *Annales*, qui écrivait au XI^e siècle. Mais c'est une erreur. Non seulement, dès le X^e siècle, Widukind donne le nom de Huga à Clovis (Wid. I, 9), mais déjà le Beowulf, qui est du VIII^e siècle, nomme les Francs Hûgas, v. 2195 et 2503.

[491] K. Müllenhoff, *Die Austrasiche Dietrichssage*.

[492] Publié dans le t. III du *Heldenbuch* de K. Müllenhoff par Jannicke, où il constitue proprement l'introduction du *Wolfdietrich B*.

Si donc, de très bonne heure, les Francs ont chanté leur roi Théodoric, ne sommes-nous pas fondés à supposer qu'un écho de leurs chants pourrait bien avoir passé dans les récits de leurs chroniqueurs ? Cela est d'autant plus probable que Grégoire et ses successeurs ne possédaient aucun renseignement écrit sur le règne de ce prince, non plus que sur celui de son fils. Ils devaient donc forcément recourir à la tradition orale. Et celle-ci, sans doute, avait déjà revêtu la forme rythmique, car, est-il besoin de le répéter ? c'est au lendemain des événements que naissent les chansons épiques, et si elles n'apparaissaient immédiatement après eux, le souvenir s'en perdrait, et elles ne pourraient plus éclore par la suite. Voyons ce que nous apprenons à cet égard dans la chronique de Grégoire [493].

[493] C'est le cas de rappeler ici les judicieuses paroles de M. G. Paris : « A mon sens, il n'y a pas de tradition historique orale ; les faits les plus importants s'oublient s'ils ne sont pas conservés par des récits poétiques. » (*Romania*, t. XIII (1884), p. 602.) Cf. Darmesteter, *Revue critique*, t. XVIII (1884), p. 301 : « Les plus grands événements historiques passent sur le peuple sans laisser de traces dans sa mémoire. La génération contemporaine en emporte avec elle le souvenir dans l'oubli de la tombe, à moins qu'un poème dicté à son auteur par l'impression immédiate des faits, devenu ensuite populaire, n'en transmette la tradition aux générations futures. »

Théodoric d'Austrasie y figure dans deux épisodes poétiques. Le premier, c'est la guerre qu'il eut à soutenir en Frise contre les pirates

danois.

« En 515, nous dit Grégoire, les Danois, sous la conduite de leur roi Chochilaicus, vinrent avec une flotte attaquer les Gaules. Ayant débarqué, ils ravagèrent un *pagus* du royaume de Théodoric, et firent un grand nombre de captifs qu'ils entassèrent dans leurs vaisseaux avec le reste du butin, puis ils se préparèrent à regagner leur patrie. Assis sur le rivage, le roi attendait que la flotte prît le large pour la suivre. Mais, la nouvelle du désastre étant parvenue à Théodoric, il envoya son fils Théodebert avec une forte armée et bien équipé. Théodebert tua le roi, vainquit les pirates dans une bataille navale, et leur reprit leur butin, qu'il rendit aux indigènes^[494]. »

[494] Greg. Tur. III, 3.

Tel est le récit de Grégoire de Tours, auquel je me suis borné à ajouter la date de l'événement. Frédégaire et le *Liber Historiae* le reproduisent en le résumant ; de plus, le *Liber*, toujours préoccupé de la précision géographique, désigne le *pagus Hattuarius* comme le théâtre de la lutte^[495].

[495] Fredeg. III, 30-31. *Liber Hist. Franc.* 19. Sur la part qui reviendrait dans l'expédition de Hygelac à un prétendu fils de Ragnacaire de Cambrai, comme le soutient Depping dans son *Hist. des expéd. marit. des Normands* I, p. 60, voir ci-dessus, p. 315, n. [468].

C'était un sujet hautement épique, cette rencontre à main armée des deux peuples sur les rivages de la Frise, et il était bien fait pour ne pas tomber dans l'oubli d'un peuple belliqueux et ami de la gloire. Rentrés dans leur patrie, après les sanglantes aventures qu'ils avaient eues en pays franc, les aventuriers scandinaves ont eu à répondre aux épouses et aux vierges qui s'informaient des héros aimés. On devine avec quels accents ils auront raconté la fin de ces braves. D'emblée, les narrateurs étaient en pleine épopée, et le rythme devait accourir de lui-même à des récits qui le sollicitaient avec tant d'énergie. Dès le lendemain, la gloire de Hygelac était sur toutes les bouches, et l'imagination se portait avec un intérêt passionné vers les vaillants qui dormaient là-bas sur la côte étrangère, après avoir offert un large festin de cadavres aux loups du combat et aux corbeaux d'Odin ! Ainsi naquit, chez les Scandinaves, le chant d'Hygelac, et il était

achevé depuis longtemps lorsque, à la fin du VII^e siècle, le Beowulf fut mis par écrit en Angleterre. Voici de quelle manière on en peut reconstituer les lignes principales, grâce aux allusions qui y sont faites à plusieurs reprises dans le vieux poème :

Hygelac, roi des Goths de la Suède, avait fait une descente en Frise, dans le pays des Hetvares^[496]. Dans le combat qui s'engagea entre lui et les guerriers francs, le sort des armes lui fut contraire. Ses guerriers jonchèrent le champ de bataille, et lui-même succomba dans la mêlée, pendant que sa cuirasse et son collier tombaient entre les mains des Francs. Son vainqueur, qui s'appelait Daeghrefn, ne se réjouit pas de sa victoire ni des dépouilles du roi, car un des guerriers de celui-ci, Beowulf, se jeta sur lui, et, sans se servir de l'épée, le fit périr en lui broyant les os de la poitrine sous sa cotte de mailles. Lorsque les débris des vaincus regagnèrent leur flotte, Beowulf avait trente blessures, mais les Hetvares avaient pâti autant que leurs ennemis, et il n'y en eut pas beaucoup d'entre eux qui revirent leur foyer^[497].

[496] C'est Grundtvig qui a le mérite d'avoir le premier établi l'identité de Chochilaicus avec Hygelac et des Hetvares du Beowulf avec les Hattuarii (*Dannevirke* 1817, t. II, p. 284, cité par K. Müllenhoff *Z. f. d. A.* VI, p. 437).

[497] Beowulf (ed. Heyne, Paderborn 1873) 1206-1215, 2355-2367, 2502-2509, 2911-2922.

Ce récit s'accorde trait pour trait avec celui de nos sources franques, et les complète sous quelques rapports. A la vérité, il fait de Hygelac un roi des Goths et non des Danois : mais en cela, il se borne à préciser ce qui est vague chez Grégoire : en effet, sous le nom collectif de *Dani* ou de *Nordmanni*, les écrivains francs, même au IX^e siècle encore, étaient habitués à désigner indistinctement tous les Scandinaves. Par contre, le poème anglo-saxon n'a pas plus de précision en parlant de l'ennemi étranger, puisqu'il se sert pour le désigner de quatre noms différents, Frisons, Hetvares, Francs et Hugas. Il s'agit ici d'un même peuple, pris tantôt dans son ensemble et tantôt dans sa partie. Le *pagus Hattuarius*, indiqué par le *Liber Historiae* comme le pays où eut lieu l'action, appartenait précisément à la Frise, qui, envisagée dans le sens large du mot, allait depuis les confins du Danemark jusqu'aux bouches de l'Escaut et jusqu'aux portes de Bruges. Ce pays faisait partie du royaume des Francs

ripuaires, et c'est pourquoi les Hetvares sont ici mentionnés, d'un côté sous leur nom géographique de Frisons, de l'autre sous l'expression politique de Francs. Quant à *Hugas*, c'est, comme on l'a vu plus haut, l'appellation poétique sous laquelle les peuples barbares voisins des Francs désignaient ce peuple.

C'est donc bien, comme le dit notre source neustrienne, dans le *pagus Hattuarius*, alors compris dans le royaume de Théodoric I, que fut livrée la bataille, et nous devons nous figurer les Scandinaves comme ayant pénétré assez loin dans les terres en remontant le cours de la Meuse, selon le procédé que nous les voyons employer au IX^e siècle. Ainsi s'explique le récit de Grégoire, d'après lequel Théodoric, apprenant leur descente dans son pays, envoie contre eux son fils Théodebert, qui leur inflige une défaite, et leur reprend le butin et les captifs entassés sur leur flotte. Une fois les pirates taillés en pièces, cette flotte était en réalité prisonnière sur le cours du fleuve, à une distance assez considérable de la mer, et il suffisait de mettre la main dessus.

Le poème anglo-saxon nous donne sur la bataille elle-même des indications qui laissent deviner un tableau fort dramatisé. Naturellement, il diminue autant que possible le désastre subi par les Scandinaves, et, s'il ne peut nier la mort de Hygelac, ni la fuite de son armée, il répand du moins sur ces tristes souvenirs un rayon de gloire. Il veut que Beowulf ait vengé son maître, et que les ennemis aient payé cher leur succès. Cela est dans l'ordre, et nous devons reconnaître ici la constance des lois épiques chez tous les peuples.

Je ferai remarquer que le nom de Daeghrefn, donné au meurtrier de Hygelac, est le corrélatif saxon du franc Dagoramn, et qu'il désigne peut-être un personnage historique^[498]. A la vérité, nos sources franques, si laconiques dans la mention de cet épisode, ne nous parlent pas de lui et laissent au jeune Théodebert toute la gloire de la journée, mais leur silence est loin d'être une preuve, et il est fort peu probable que l'auteur du Beowulf ait inventé le nom de Dagoramn.

[498] Le nom de Dagoramnus fait défaut dans le répertoire de l'onomastique franque, tel du moins qu'il est dressé par Foerstemann dans son *Altdeutsches Namenbuch*. Cependant, il est composé de la manière la plus régulière, et correspond à une idée poétique que nous retrouvons précisément dans le

Beowulf. *Dagoramnus* c'est le *corbeau du jour*, c'est-à-dire le corbeau qui annonce le jour ; voyez Beowulf 1802, ed. Heyne : *Od that refn blaca heofenes wynne Blid-heord bodode*, c'est-à-dire : jusqu'à ce que le noir corbeau annonçât d'un cœur allègre la joie du ciel (= le soleil).

On voudrait posséder encore le chant danois sur l'invasion de la Frise : il serait un des plus intéressants parmi ceux que nous fournit la littérature scandinave. Malheureusement, nous ne le connaissons plus que par les allusions du Beowulf, et il n'y a pas lieu d'espérer qu'on en retrouvera jamais autre chose. Aussi, au lieu de continuer mes recherches du côté de la poésie du nord, me retournerai-je vers nos chroniqueurs francs pour voir si je n'y trouverai pas quelque trace de l'existence d'un chant épique sur ce sujet.

Il n'est pas probable qu'un épisode pareil ait passé inaperçu de la poésie franque. Quoi de plus émouvant que cette descente de la flotte ennemie, et ce pillage opéré par des aventuriers que les eaux du fleuve amenaient jusqu'au cœur du pays ? Et, d'autre part, quoi de plus glorieux que la libération du sol et la reprise du butin et des captifs aux pirates ? Les poètes populaires n'avaient pas tous les jours un si beau sujet à traiter, et les poètes ne manquaient pas en Frise, témoin ce vieil aède aveugle du nom de Bernlef, qui chantait les exploits et les guerres des rois du temps passé, et qui, guéri de sa cécité par saint Luidger, devint désormais le catéchiste de son peuple^[499].

^[499] *Vita Luidgeri* dans Pertz, *Script.* III, p. 412.

Ce qui est certain, c'est que Grégoire de Tours n'a pu avoir connaissance de l'événement que par la voix populaire, puisque, comme je l'ai montré plusieurs fois, il ne possédait aucune tradition écrite sur le règne des fils de Clovis. Que cette tradition populaire se fût déjà fixée dans un chant épique, cela n'est pas seulement fort vraisemblable en soi, cela est également suggéré par le récit même de notre chroniqueur. D'où, sinon d'une narration poétique, serait tiré ce détail si pittoresque et si vivant : *oneratis navibus... rex eorum in litus resedebat, donec navis alto mare comprahenderent ipse deinceps secuturus*. Il y a là tout un tableau. Ce roi surpris au milieu des agréables préparatifs du retour victorieux a manifestement passé sous les yeux du narrateur ecclésiastique dans cette vive et saisissante image, et Grégoire ne nous l'aurait pas peint avec ce

relief énergique s'il ne l'avait vu, en quelque sorte, vivre et agir dans sa source populaire.

Mais à ces conjectures, qui n'ont d'autre base que leur propre vraisemblance, nous sommes en état d'ajouter la preuve positive que la poésie populaire, chez les Francs des Pays-Bas, s'était réellement occupée de l'histoire de Chochilaïc. Au IX^e et au X^e siècle, dans une île située vers l'embouchure du Rhin, on montrait des ossements d'une grandeur prodigieuse qu'on disait être ceux du roi Hunglac. Les populations accouraient de loin pour les voir, et racontaient des merveilles de ce souverain, qui, à l'âge de douze ans, était déjà tellement fort, que son cheval ne pouvait plus le porter^[500].

[500] Voir la notice conservée dans un ms. de Phèdre du X^e siècle, ayant appartenu à Pierre Pithou. Elle a été reproduite, après Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, Paris 1836, et d'autres, par Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. V (1845), p. 10. Müllenhoff (*ibid.* t. XII, p. 287) conjecture avec raison que c'étaient sans doute les ossements de quelque baleine ou autre cétacé qui avaient été pris pour ceux d'un homme gigantesque. Rien de plus fréquent qu'une méprise de ce genre. V. saint Augustin, *De civitate Dei* XV, 9 : Vidi ipse non solus, sed aliquot mecum in Uticensi litore molarem hominis dentem tam ingentem, ut si in nostrorum dentium modulos minutatim concideretur, centum nobis videretur facere potuisse. Sed illum gigantis alicujus fuisse crediderim. Sur quoi Poujoulat, *Hist. de saint Augustin* (5^e édit. Tours 1866, t. II, p. 283) fait observer qu'il s'agissait sans doute d'une dent de quelque animal antédiluvien. J'ajouterai que rien, à mon sens, n'a plus contribué à répandre la créance aux géants de l'antiquité que les découvertes faites à diverses reprises d'ossements fossiles gigantesques, qu'on était toujours disposé à attribuer à des êtres humains.

Cette tradition, qui nous serait entièrement inconnue si le hasard ne l'avait fait retrouver dans un vieux manuscrit fort étranger à notre sujet, fournit, à mon sens, l'explication de la couleur poétique revêtue par le récit de Grégoire. Elle confirme la supposition que Chochilaïc était de bonne heure entré dans le domaine de la chanson épique. Il doit y avoir eu la vie longue, puisqu'à plusieurs siècles de distance il n'était pas encore oublié, et se trouvait même transformé en un personnage gigantesque, dont l'imagination aurait fait un monstre ou un demi-dieu, si la religion chrétienne ne l'avait confiné dans le monde des réalités. Grégoire de Tours, cela va sans dire, avait entendu la tradition sous une forme bien moins altérée, et nous n'avons aucune raison de croire qu'elle eût déjà abandonné

le terrain de l'histoire pure au moment où il la mit par écrit. Le ton seul était celui de la poésie héroïque, le récit lui-même était la fidèle reproduction de l'événement. Mais, au fur et à mesure qu'il se répandit, il alla en s'altérant dans le sens indiqué par les lois de l'épopée. Si, selon l'ingénieuse conjecture de M. Rajna^[501], il a fait partie du répertoire de Bernlef, l'aède frison du IX^e siècle, nul doute qu'il n'y ait déjà revêtu une forme plus poétique et plus riche que dans le résumé de Grégoire.

[501] Rajna p. 110.

Quoi qu'il en soit, la chanson franque sur Chochilaïc n'est pas la seule trace de la vie poétique aux Pays-Bas. Trois siècles et demi plus tard, une même inspiration devait dicter le *Ludwigslied* aux habitants de la même contrée, visités par le même ennemi et vainqueurs dans les mêmes conditions. Mais le *Ludwigslied*, lui aussi, avait disparu, de telle sorte qu'il a fallu un hasard aussi rare qu'heureux pour le rendre au monde savant^[502]. Que d'autres chants ont cessé de retentir sans avoir laissé la moindre trace, et quelle richesse ne doit pas avoir eue le répertoire épique des Francs, à en juger d'après le flot abondant de poésie populaire qui jaillit sur nos pas, chaque fois qu'en remuant le sol des traditions anciennes, nous parvenons jusqu'aux sources vives de l'histoire !

[502] On sait que le manuscrit de ce document, trouvé par Mabillon à l'abbaye de Saint-Amand, et publié d'après sa copie par Schilter en 1696 à Strasbourg, a été retrouvé de nos jours par Hoffmann von Fallersleben, qui en a donné une nouvelle édition dans *Elnonensia*, publié par lui et par Willems, Gand 1837.

CHAPITRE VIII

La guerre de Thuringe.

« Cependant trois frères, Baderic, Hermanfried et Berthar, tenaient le royaume des Thuringiens. Hermanfried se rendit, par la force, maître de son frère Berthar et le tua. Celui-ci laissa orpheline en mourant sa fille Radegonde ; il laissa aussi des fils dont nous parlerons dans la suite. Hermanfried avait une femme méchante et cruelle, nommée Amalaberge, qui semait la guerre civile entre les frères. Un jour son mari, se rendant au repas, trouva seulement la moitié de la table couverte, et, comme il demandait à sa femme ce que cela voulait dire : « Il convient, dit-elle, que celui qui se contente de la moitié du royaume, ait la moitié de sa table nue. » Excité par ces paroles et d'autres semblables, Hermanfried s'éleva contre son frère, et envoya secrètement des messagers au roi Théodoric, pour l'engager à l'attaquer : « Si tu le mets à mort, nous partagerons par moitié ce pays. » Celui-ci, réjoui de ce qu'il entendait, marcha vers Hermanfried avec son armée ; ils s'allièrent en se donnant mutuellement leur foi, et partirent pour la guerre. En étant venus aux mains avec Baderic, ils écrasèrent son armée, le firent tomber sous le glaive, et, après la victoire, Théodoric retourna dans ses possessions. Mais ensuite, Hermanfried, oubliant sa foi, négligea d'accomplir ce qu'il avait promis au roi Théodoric, de sorte qu'il s'éleva entre eux une grande inimitié.

.

« Après cela, Théodoric, qui n'avait point oublié le parjure d'Hermanfried, roi de Thuringe, appela à son secours son frère Clotaire, et se prépara à marcher contre Hermanfried, promettant au roi Clotaire sa part du butin, si la bonté de Dieu leur accordait la victoire. Ayant donc rassemblé les Francs, il leur dit : « Ressentez, je vous prie, avec colère, et mon injure, et la mort de vos parents. Rappelez-vous que les Thuringiens sont venus attaquer violemment nos parents, et leur ont fait beaucoup de

maux ; que ceux-ci, leur ayant donné des ôtages, voulurent entrer en paix avec eux ; mais eux firent périr les ôtages par différents genres de mort, et, revenant se jeter sur nos parents, leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, suspendirent les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse, firent périr d'une mort cruelle plus de deux cents jeunes filles, les liant par les bras au cou des chevaux, qu'on forçait, à coups d'aiguillons acérés, à s'écarter chacun de son côté, en sorte qu'elles furent déchirées en pièces. D'autres furent étendues sur les ornières des chemins, et clouées en terre avec des pieux ; puis on faisait passer sur elles des chariots chargés ; et, leurs os ainsi brisés, ils les laissaient pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux. Maintenant Hermanfried manque à ce qu'il m'a promis, et néglige entièrement de s'acquitter. Nous avons le droit de notre côté ; marchons contre eux avec l'aide de Dieu. » Les Francs, ayant entendu ces paroles, et indignés de tant de crimes, demandèrent, d'une voix et d'une volonté unanimes, à marcher contre les Thuringiens. Théodoric, prenant avec lui, pour le seconder, son frère Clotaire et son fils Théodebert, partit avec son armée. Cependant les Thuringiens avaient préparé des embûches aux Francs : ils avaient creusé, dans le champ où devait se livrer le combat, des fosses dont ils avaient caché l'ouverture au moyen d'un gazon épais, en sorte que la plaine paraissait unie. Lorsqu'on commença donc à combattre, plusieurs des chevaux des Francs tombèrent dans ces fosses, ce qui leur causa beaucoup d'embarras ; mais lorsqu'ils se furent aperçus de la fraude, ils prirent leurs mesures pour s'en garer. Enfin, les Thuringiens, voyant qu'on faisait parmi eux un grand carnage, et que leur roi Hermanfried avait pris la fuite, tournèrent le dos, et arrivèrent au bord du fleuve de l'Unstrut ; et là, il y eut un tel massacre de Thuringiens que le lit de la rivière fut rempli par les cadavres amoncelés, et que les Francs s'en servirent comme de pont pour passer sur l'autre bord. Après cette victoire, ils prirent le pays et le réduisirent sous leur puissance. Clotaire, en revenant, emmena captive avec lui Radegonde, fille du roi Berthar, et la prit en mariage ; il fit depuis tuer injustement son frère par des scélérats^[503]. Elle, se tournant vers Dieu, prit l'habit religieux et se bâtit un monastère dans la ville de Poitiers. Elle s'y rendit tellement excellente dans l'oraison, les jeûnes, les aumônes, qu'elle acquit un grand crédit parmi les peuples.

^[503] Cf. le poème de Fortunat, *De excidio Thuringiae*, 125.

Qualiter insidiis insons cecidisset iniquis
Oppositâque fide raptus ab orbe fuit.

(Pertz, *Script. Antiquiss.* IV, p. 274.)

« Tandis que les rois francs étaient encore en Thuringe, Théodoric voulut tuer Clotaire, son frère ; et, ayant disposé en secret des hommes armés, il le manda vers lui, comme pour conférer de quelque chose en particulier ; puis, ayant fait étendre dans sa maison une toile d'un mur à l'autre, il ordonna à des hommes armés de se tenir derrière, mais comme la toile était trop courte, les pieds des hommes armés parurent au-dessous à découvert ; ce qu'ayant vu Clotaire, il entra dans la maison, armé et accompagné des siens. Théodoric comprit alors que son projet était connu : il inventa une fable, et l'on parla de choses et d'autres. Puis, ne sachant de quoi s'aviser pour faire passer sa trahison, il donna à Clotaire, dans cette vue, un grand plat d'argent. Clotaire lui ayant dit adieu, et l'ayant remercié de ce présent, retourna dans son logis. Mais Théodoric se plaignit aux siens d'avoir perdu son plat sans aucun motif, et dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle ^[504], et prie-le de vouloir te céder le présent que je lui ai fait. » Il y alla, et obtint ce qu'il demandait. Théodoric était très habile en de telles ruses.

^[504] *Patruum tuum*. C'est la leçon de B⁵ et C¹, et il faut la préférer à *patrem*, qui est celle de tous les autres manuscrits, mais qui est manifestement fautive.

« Lorsqu'il fut revenu chez lui, il engagea Hermanfried à venir le trouver, en lui donnant sa foi qu'il ne courait aucun danger ; et il l'enrichit de présents honorifiques. Mais un jour qu'ils causaient sur les murs de la ville de Tolbiac, Hermanfried, poussé par je ne sais qui, tomba du haut du mur, et rendit l'esprit. Nous ignorons par qui il fut jeté en bas ; mais plusieurs assurent que dans cette affaire la ruse de Théodoric éclata manifestement. »

Tel est le récit de Grégoire de Tours ^[505].

^[505] Greg. Tur. III, 4, 7 et 8.

Frédégaire, qui le résume en quelques lignes, trouve le moyen d'y introduire une variante importante : d'après lui, c'est Théodebert, fils de

Théodoric, qui aurait immolé Hermanfried^[506]. Le *Liber Historiae*, fidèle en ceci au texte de Grégoire, s'en écarte en ce qu'il ajoute que Théodoric aurait fait périr aussi les enfants du roi de Thuringe^[507]. Sans nous arrêter à la discussion de ces variantes, qui seront examinées en leur lieu, nous allons immédiatement examiner le récit de Grégoire.

[506] Fredeg. III, 32.

[507] *Lib. Hist.* 22, suivi par Aimoin II, 9 (Bouquet III, 50).

Par une bonne fortune bien rare, nous possédons sur cette guerre la tradition épique d'un autre peuple qui s'y est trouvé mêlé, je veux dire les Saxons. Cette tradition repose sur la base des mêmes événements historiques, seulement, elle met en relief le rôle qu'y ont joué les Saxons, et nous montre sous quels points de vue divers l'imagination des peuples différents peut concevoir une même donnée fournie par la réalité. Voici la tradition saxonne d'après les plus anciens chroniqueurs qui nous l'ont conservée :

Huga, roi des Francs, étant mort, son peuple, par reconnaissance pour sa mémoire, prit pour successeur son fils naturel, Théodoric. Huga laissait une fille unique, Amalberge^[508], qui avait épousé Hermanfried, roi des Thuringiens. Théodoric, devenu roi, fit tout ce qu'il put pour se concilier son beau-frère, et celui-ci, de son côté, était disposé à la paix, et son conseil pareillement. Mais l'ambitieuse Amalberge parvint à tout brouiller par l'intermédiaire d'Iring, qui était le familier de son mari, et dont elle avait fait son complice. Hermanfried se laissa persuader par cet intrigant personnage, et répondit à l'ambassadeur franc dans les termes les plus injurieux, disant que son maître n'était qu'un esclave. Là-dessus, Théodoric furieux se mit en campagne. Il rencontra son adversaire à Runibergun^[509] et lui livra une bataille qui dura trois jours : le troisième, Hermanfried vaincu prit la fuite, et se réfugia dans la ville de Scheidungen sur l'Unstrut. Théodoric tint conseil sur ce qu'il avait à faire. Walderic lui conseilla de rentrer chez lui pour réunir une plus grande armée ; un de ses esclaves, au contraire, lui persuada de rester et d'achever sa victoire. Le roi suivit ce dernier conseil, et s'allia aux Saxons, voisins et ennemis des Thuringiens, qui lui fournirent neuf mille soldats sous les ordres de neuf chefs. Avec eux, il fit le siège de la ville, qui se défendit vigoureusement ; une sortie des

assiégés coûta même la vie à six mille Saxons. Cependant, le roi des Thuringiens, dont l'armée avait été plus maltraitée encore, ouvrit des négociations avec Théodoric, et Iring, son ambassadeur, fit si bien par son éloquence et par son or qu'il parvint à gagner le conseil du roi ainsi que le roi lui-même. Il fut donc convenu entre les Francs et les Thuringiens qu'on ferait la paix, et, quant aux Saxons, ils furent tout bonnement lâchés. Iring, joyeux, manda de bonnes nouvelles à son maître, et resta lui-même dans le camp des Francs, de peur qu'il ne survînt la nuit quelque changement dans leurs dispositions. Malheureusement, les Saxons furent mis au courant, grâce à des circonstances fortuites, du danger qui les menaçait. Aussitôt le vieux Hathagat, déployant l'étendard national qui représentait un lion et un dragon surmontés d'un aigle aux ailes éployées, exhorta les Saxons à se conduire en gens de cœur, et, la nuit venue, ils se ruèrent sous sa direction à l'assaut de la ville, qui tomba entre leurs mains. Hermanfried n'eut que le temps de se sauver avec sa femme et ses enfants. Les Saxons victorieux offrirent un sacrifice à leurs divinités et s'abandonnèrent à toute l'ivresse du triomphe. Théodoric, après cela, leur fit bon accueil, leur céda pour toujours le sol conquis, et leur donna le titre d'amis des Francs. Quant à Hermanfried, Théodoric se servit d'Iring lui-même pour le faire sortir de sa cachette et l'attirer auprès de lui. Le malheureux se laissa décevoir, et, dès la première entrevue avec Théodoric, tomba sous les coups du perfide Iring. Le meurtre à peine accompli, le roi franc déclara à l'assassin qu'il en rejetait toute la responsabilité. Alors, plein de remords et de douleur d'avoir commis un crime inutile, Iring se jeta sur Théodoric lui-même, le massacra et étendit son cadavre sous celui de son maître, pour que ce dernier triomphât au moins dans la mort de l'ennemi qui l'avait dompté vivant. Puis le malheureux s'ouvrit un chemin à la pointe de l'épée et disparut. Son nom est resté en grand honneur auprès de son peuple, puisque la voie lactée s'appelle aujourd'hui encore le *chemin d'Iring*^[510].

[508] Pourquoi les Saxons font-ils d'Amalberge la fille de Clovis, alors qu'elle est la nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths ? Pour deux raisons d'ordre épique : La première, c'est la confusion faite éternellement entre deux personnages du même nom. Du moment qu'elle était reliée par un lien de parenté avec un Théodoric quelconque, il était inévitable que ce parent fût le Théodoric que les Saxons connaissaient le mieux, à savoir, le roi d'Austrasie. 2^o Le fait de la guerre entre Théodoric d'Austrasie et les Thuringiens étant acquis à l'histoire,

il avait besoin d'être motivé : or, l'épopée, qui ne conçoit que les motifs d'ordre individuel, en trouvait un tout indiqué dans l'ambition présumée d'Amalberge.

[509] Ronneberg près de Hanovre, selon la plupart des historiens modernes. D'après Boehme (*De Runibergo ubi victus a Francis est Hermenefridus Thuringorum ultimus rex prolusio*, 2^e édition in-4^o, Leipzig 1773 et 1774) dont l'opinion a été reprise récemment par E. Lorenz (*Die Thüringische Catastrophe vom Jahr 531*, Jena 1891), il faudrait, au contraire, placer le champ de bataille sur l'Unstrut même, au lieu dit *Die Ronneberge*, près de Vitzburg et à peu de distance de Burgscheidungen, qui est le Scithingi de nos sources. Ce point de vue, très séduisant en lui-même, a malheureusement contre lui le témoignage formel des *Annales Quedlinburgenses*, d'après lesquelles Runibergun se trouverait dans le *pagus* de Maerstem, c'est-à-dire dans le pays actuel de Hanovre. Il faudrait, pour se débarrasser de ce témoignage, admettre que l'auteur des *Annales* s'est trompé, et que, ne connaissant que le Runibergun hanovrien, il y a placé par conjecture le théâtre de l'action. C'est ce point de vue que défend Lorenz o. c. p. 55 et suiv., et j'avoue que je suis assez disposé à partager son avis. On a déjà vu plus haut, p. 338, n. 2, que l'auteur des *Annales de Quedlinburg* ne comprend pas toujours fort bien les traditions historiques dont il se fait l'écho.

[510] Widukind, I, 9-13. Les *Annales Quedlinburgenses* contiennent le même récit, se rapprochant par endroits beaucoup de celui de Grégoire de Tours, ce qui s'explique par la circonstance que l'auteur a consulté le *Liber Historiae*. (V. la préface de Pertz, *Script.* t. III, p. 20.) Il est déjà fait allusion à cette histoire dans la *Translatio S. Alexandri* de Rodolphe et Meginhard, où l'on voit que dès le IX^e siècle, où fut composé cet ouvrage, elle avait déjà une haute antiquité. La *Translatio* est d'ailleurs curieuse à plus d'un titre : Saxonum gens, *sicut tradit antiquitas*, ab Anglis Britanniae incolis egressa, per Oceanum navigans Germaniae litoribus studio et necessitate quaerendarum sedium appulsa est in loco qui vocatur Hadaloba, eo tempore quo Thiotricus rex Francorum contra Irminfridum *generum suum* ducem Thoringorum dimicans, terram eorum crudeliter ferro vastavit et igni. (Pertz, *Scriptor.* t. II.) Enfin, nous possédons de la même légende une version assez mutilée du XII^e siècle, dans laquelle les Souabes sont mis à la place des Saxons. (K. Müllenhoff, *Von der Herkunft der Schwaben* dans Haupt, *Zeitschr.* t. XVII.)

Ce récit poétique, dont je viens de reproduire la version la plus étendue que nous possédions, était déjà au IX^e siècle une ancienne tradition parmi les Saxons, et il y avait sans doute revêtu la forme d'un chant épique. Rien n'est plus instructif que de suivre ses phases à partir de cette date, et de marquer ses principaux développements, mais ce travail serait trop étranger à notre sujet, auquel il nous faut revenir. Je dis donc que l'intérêt de la tradition saxonne se concentre pour nous dans les parties où elle est identique avec la version de Grégoire de Tours. Nul doute que deux

traditions nationales sur un même événement, conçues à des points de vue opposés, et conservées indépendamment l'une de l'autre dans des milieux différents, n'impriment un cachet d'historicité aux parties du récit sur lesquelles elles sont d'accord. L'expédition de Théodoric en Thuringe, la défaite d'Hermanfried, et sa mort tragique à la cour du roi franc, voilà, par conséquent, trois points qui sont dès maintenant élevés au-dessus de toute contestation. Le reste doit faire l'objet d'un examen détaillé.

Il faut d'abord nous rendre compte de la place qu'occupait dans les souvenirs populaires des Francs l'histoire de la guerre de Thuringe. Cette guerre, qui s'était déroulée en deux actes, et dont les derniers événements s'étaient passés peu avant la naissance de Grégoire de Tours, avait laissé dans leur esprit une trace considérable. Ils avaient, en effet, au milieu d'eux, et dans une condition qui attirait sur elle l'attention de tous, une princesse thuringienne, triste victime de cette lutte, que Clotaire avait ramenée captive, qu'il avait épousée, dont il avait massacré les frères, et qui, fuyant la couche du meurtrier des siens, avait enfin trouvé dans un monastère, à Poitiers, la paix et la solitude qu'il fallait à cette âme sainte et meurtrie. On se rend bien compte des sympathies qu'elle dut inspirer par ses vertus et par ses malheurs, même à ces populations franques si barbares encore, mais qui n'étaient inaccessibles cependant à aucun sentiment généreux. Grégoire de Tours a rendu un éclatant témoignage de sa popularité^[511]. D'autre part, nous avons déjà vu que l'histoire de Radegonde a fait sentir son influence sur la légende de Clotilde^[512], et que les événements réels de l'existence de la princesse thuringienne ont été transportés par l'imagination populaire dans l'histoire légendaire de la femme de Clovis. Quoi d'étonnant dès lors que la guerre de Thuringe soit restée un des sujets les plus familiers dans les souvenirs du peuple ? Mais par là même qu'elle était de date récente, et que sainte Radegonde, présente au milieu des Francs, en pouvait redire les péripéties réelles, elle ne devait pas se présenter à l'esprit de notre chroniqueur sous une forme très altérée. Grégoire, en effet, était le contemporain de la sainte, et c'est du vivant de celle-ci qu'il a raconté cette histoire^[513]. Comme il était en relations d'amitié avec saint Fortunat, l'ami de Radegonde, et que lui-même la connaissait et lui avait parlé à plusieurs reprises, il est peu probable qu'il ait négligé de s'informer auprès d'elle et auprès de l'évêque de Poitiers, et qu'il n'ait pas appris de tous les deux ce

que la sainte était en état de connaître elle-même, à savoir, tout au moins, les traits généraux des événements. D'ailleurs, bien qu'emmenée fort jeune hors de son pays, elle avait dû entendre raconter, soit par son frère, soit par d'autres captifs thuringiens venus avec elle, la suite des malheurs de sa famille, et elle aura pu communiquer à Grégoire, sinon beaucoup de détails, du moins quelques faits positifs et certains. Le nom de son grand-père et de sa grand'mère, ceux de son père et de ses oncles, la triste destinée de ses proches parents, voilà ce qu'elle connaissait mieux que personne, et il n'y a pas l'ombre d'un doute à soulever contre cet ensemble de notions qui forme, en quelque sorte, la charpente du récit de Grégoire.

[511] Quae orationibus jejuniis atque elemosinis praedita, in tantum emicuit, ut magna in populis haberetur. Greg. Tur. III, 7.

[512] V. ci-dessus, p. 248.

[513] Les quatre premiers livres de la chronique de Grégoire semblent avoir été composés en 575 (Monod, Arndt.) et sainte Radegonde n'est morte qu'en 587.

Il n'en est plus de même pour les événements d'ordre purement militaire qui se sont déroulés sur les champs de bataille, ou qui se sont passés hors de la portée du regard de Radegonde encore enfant. A supposer même que ce fût elle qu'on devrait considérer ici comme la source de Grégoire de Tours, ces faits ne perdraient pas pour cela leur caractère épique, attendu qu'elle-même n'aurait pu les tenir que de la bouche populaire. Mais qui ne voit l'inutilité d'une telle supposition, alors que l'existence de chants épiques francs sur la guerre de Thuringe est pour ainsi dire établie ? Nous pouvons certes admettre, au moins à titre provisoire, que si, dans l'histoire que nous venons de lire, l'arbre généalogique des princes thuringiens et l'histoire de la jeunesse de Radegonde sont des faits avérés, parce qu'ils nous sont connus par elle, en revanche l'histoire de la guerre et ses épisodes sont puisés à la source de l'imagination populaire, et ont retenu le caractère épique de tous les récits de cette provenance.

L'analyse du récit lui-même confirmera cette manière de voir. Fidèle au procédé populaire, il se renferme dans quelques épisodes pleins de relief dramatique et laisse de côté le reste. Si Grégoire avait connu la guerre de Thuringe par une source écrite, non seulement il ignorerait ces épisodes-là, mais il en connaîtrait d'autres plus précis et d'un intérêt plus historique,

bien que d'une couleur moins éclatante. Qu'on se rappelle la manière dont il rapporte, probablement d'après les *Annales d'Angers*, deux autres guerres de Thuringe. Il consacre une ligne à celle que Clovis entreprit en 491 : *Nam decimo regni sui anno Thuringis bellum intulit, eosdemque suis dictionibus subjugavit*^[514]. Et il n'en accorde guère plus à celle de 555, qui a eu lieu de son vivant : *Eo anno rebellantibus Saxonibus, Chlothacharius rex, commoto contra eos exercito, maximam eorum partem delevit, peragrans totam Thoringiam ac devastans, pro eo quod Saxonibus solatium praebuisset*^[515].

[514] Greg. Tur. II, 27.

[515] Id. IV, 10.

Voilà comment parle une source annalistique. Elle marque un résultat, elle fixe une date, elle ne se préoccupe pas de plaire ou d'intéresser. La chanson populaire, elle, ne date jamais les faits, et elle n'y trouve d'autre intérêt que par rapport aux individualités poétiques qu'elle met en scène.

Je passe maintenant en revue les principaux faits qui m'autorisent à admettre l'élaboration poétique dont notre récit garde l'empreinte. D'abord la destruction du royaume de Thuringe est scrupuleusement justifiée, conformément à cette loi de l'esprit épique qui ne permet jamais à ses héros d'avoir tort. Si Théodoric marche contre Hermanfried, c'est parce que celui-ci a trahi les promesses qu'il avait faites au roi franc, et oublié la reconnaissance qu'il lui devait. Le grief de Théodoric contre Hermanfried est d'ailleurs le même que celui de Clovis contre Gondebaud. Dans chacun des deux récits, le roi ennemi a un frère dont il veut se débarrasser et contre lequel il s'allie avec le roi franc ; dans chacun, lorsque cette alliance lui a procuré la victoire, il trahit les serments par lesquels il s'est engagé envers son allié, et crée lui-même le juste motif du châtement qui le frappera plus tard^[516]. Cette similitude est-elle absolument fortuite ? Je n'en voudrais pas jurer, et je crois ne pas me tromper en l'attribuant à l'action d'un même procédé poétique. Au surplus, deux versions saxonnes, celle de Widukind et celle de la *Translatio*, mettent également les torts du côté du roi des Thuringiens ; seulement, allant déjà plus loin dans le sens épique, elles parlent d'un affront personnel fait par lui au roi des Francs. Il est difficile de se dérober à la conclusion que le grief de Théodoric doit avoir été réel, ou,

tout au moins, qu'il doit avoir de bonne heure figuré dans les traditions des Francs comme dans celles des Saxons.

[516] V. ci-dessus p. 254 et suiv.

Le grief de Théodoric est même double, à en croire notre récit. Outre l'affront que lui a infligé Hermanfried, il a sur le cœur une expédition que les Thuringiens ont faite contre les Francs au temps jadis, et dans laquelle ils ont commis les plus grandes atrocités. La guerre déclarée par les Francs à la Thuringe est donc des plus légitimes, et c'est le point capital pour l'esprit populaire, qui répète volontiers ici avec le roi : « *Ecce verbum directum habemus*, nous avons le droit pour nous ! » A plusieurs siècles de distance, l'imagination populaire n'aura pas de préoccupation plus vive que de se convaincre de la justice de sa cause, et ses héros diront à leurs chevaliers, en modifiant à peine la parole de Théodoric :

Nos avum dreit, mais cist glutun unt tort ! [517]

[517] Chanson de Roland v. 1212, ed. Müller. Cf. *ibid.* v. 1549.

Cette adaptation de tout le récit aux idées morales et aux prédilections patriotiques des Francs est une seconde preuve de son origine épique. En voici une troisième. Parmi les épisodes rapportés par Grégoire, il y en a plusieurs qui rentrent entièrement dans la tonalité des récits populaires ; ce sont : 1^o la table à moitié couverte, 2^o les allusions faites dans le discours de Thierry aux anciennes atrocités des Thuringiens, 3^o les fosses creusées par les Thuringiens pour y faire tomber les Francs, 4^o le pont de cadavres sur l'Unstrut. Je reprends rapidement l'examen de ces quatre points.

La raison pour laquelle Amalberge ne couvre qu'à demi la table où vient s'asseoir son mari, c'est que celui qui se contente de la moitié de son royaume peut bien se contenter d'une table à moitié dressée. Nous avons ici un exemple de ce riche symbolisme qui remplissait de ses manifestations variées la vie des barbares. Quiconque avait, n'importe de quelle manière, laissé attenter à son droit ou négligé de remplir un devoir était averti, par le langage muet des signes, d'avoir à se mettre en règle avec son honneur. Et voyez avec quelle persistance les usages germaniques les plus spéciaux se

sont conservés jusqu'en plein moyen âge et au milieu des populations romanes ! Voici comment s'exprime un traité du XV^e siècle sur l'office des Hérauts d'armes : « Se aucun chevalier ou gentilhomme avoit fait trahison en aucune partie, et estoit assis à table avec autres chevaliers ou gentilshommes, *ledit roy d'armes ou héraut lui doit aller couper sa touaille devant lui*, et lui virer le pain au contraire, s'il en est requis par aucuns chevaliers ou gentilshommes, lequel doit estre prest de le combattre sur cette querelle, etc. »^[518] Et Alain Chartier dit de son côté que, du temps de Bertrand Duguesclin, la chevalerie était observée avec tant de discipline « que quiconque homme noble se fourfaisoit reprochablement en son estat, *on lui venoit au manger trancher la nape devant soi*. »^[519] Et pour qu'on ne croie pas qu'il s'agit ici d'une tradition dès lors archaïque et tombée en désuétude, je citerai l'aventure du jeune Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant, qui, se trouvant en la fête de l'Épiphanie 1395 à la table du roi de France avec un grand nombre d'autres princes, vit s'approcher de sa place un héraut d'armes qui coupa la nappe devant lui, ajoutant qu'il ne convenait pas qu'à la table du roi siégeât un seigneur qui était privé de son écu. Et comme Guillaume protestait qu'il avait son écu, le héraut ajouta : « Pardon, seigneur, le comte Guillaume votre aïeul a été tué par les Frisons, et, aujourd'hui encore, il gît sans vengeance sur la terre de l'ennemi^[520]. »

^[518] Cités par Ducange s. v. *Mensale*.

^[519] Id. *ibid*.

^[520] Jean de Leyde, *Chronicon Comitum Hollandiae* XXXI, 50, et Willem Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium* cités par Ducange l. l.

Mais, dira-t-on, si réellement l'usage dont il est question dans l'épisode existait dans l'antiquité germanique, n'est-il pas une preuve de son historicité, et peut-on en tirer argument pour affirmer l'origine légendaire du récit ? J'aurai souvent l'occasion, au cours de ce livre, de rencontrer ou de prévenir cette objection, et j'y ferai toujours la même réponse. Une fois qu'il sera bien établi, comme c'est ici le cas, qu'aucune source écrite n'a transmis au chroniqueur un récit si détaillé, il faudra bien admettre qu'il lui a été fourni par la mémoire populaire, et dès lors, la conformité de ses détails aux usages de la vie franque sera une preuve de plus de sa provenance épique. Ce n'est pas, en effet, dans l'histoire, qu'elle ne connaît pas, mais dans la vie quotidienne que l'imagination populaire va puiser les

éléments de son tableau : s'il ressemble au passé, c'est parce qu'il est copié sur le présent, dont le passé ne se distingue pas beaucoup.

Ce qui ne me paraît pas moins légendaire que l'acte attribué à Amalberge, c'est l'intervention de cette princesse elle-même. Amalberge est, il est vrai, un personnage historique^[521]. Nièce de Théodoric le Grand, elle avait peut-être apporté à la cour de Thuringe quelque chose du génie politique et des larges visées de son oncle, qui fait d'elle un grand éloge^[522]. Procope, d'ailleurs, nous dit formellement que l'alliance conclue entre les Ostrogoths et les Thuringiens, au moyen du mariage de cette princesse avec Hermanfried, a été dirigée contre les Francs^[523]. A première vue, il serait donc bien naturel d'admettre qu'elle a dû intervenir ici, et cela serait d'autant plus admissible que la légende saxonne, tout à fait indépendante de la franque, lui attribue également le rôle d'instigatrice. Mais, quoi qu'il faille penser de l'influence d'Amalberge, un fait reste certain, c'est que l'épisode a passé par le moule de l'imagination populaire, et que les faits sont inventés. En effet, ils diffèrent totalement dans les deux versions nationales : dans la franque, Amalberge excite son mari à dépouiller son frère Baderic ; dans la saxonne, elle le pousse à outrager et à combattre son beau-frère Théodoric. Dira-t-on que les deux récits peuvent être vrais également, et que chacune des deux nations n'en a retenu qu'un ? Mais encore restera-t-il que c'est de part et d'autre la mémoire populaire qui nous en est le seul garant, et que cette mémoire n'a pu que les élaborer conformément à son procédé instinctif. D'ailleurs, c'est l'invariable coutume de l'épopée de rapporter tous les faits d'ordre général à des mobiles individuels, et, dès la plus haute antiquité, elle n'a pas connu de mobile plus puissant que le caprice ou la volonté d'une femme. Amalberge prend dans la guerre de Thuringe la place assignée dans la guerre de Burgondie à Clotilde.

^[521] Cassiod. *Variar.* IV, 1 ; Jordan. c. 58 ; Proc. *Bell. Goth.* I, 12, p. 65 (Bonn) ; Anon. *Vales.* 70 (éd. Eyssenhardt à la suite d'Ammien Marcellin).

^[522] « L'heureuse Thuringe possédera, dans cette fille de l'Italie, une personne instruite, cultivée, distinguée non seulement par la naissance, mais par toute la dignité de son sexe. Ses mœurs ne font pas moins d'honneur à votre patrie que vos triomphes. » Cassiod. *Var.* I. 1.

^[523] Proc. *Bell. Goth.* I. 1.

Au surplus, rien de plus légendaire que les souvenirs rappelés par Théodoric dans son discours à son peuple. Quelle est cette expédition des Thuringiens contre les Francs, pendant laquelle l'ennemi aurait commis tant d'horreurs ? Grégoire ne nous en a mentionné aucune, et il est certain qu'il n'en connaissait pas. Il cite bien la guerre que Clovis a faite aux Thuringiens la dixième année de son règne, mais, loin d'être attaqués, les Francs sont les agresseurs, et la guerre se termine par la défaite et par la soumission de l'ennemi. Dès lors n'y a-t-il pas lieu d'admettre que les Thuringiens de Clovis sont encore une fois, comme le croit Arndt, les Tongriens^[524] ? Quoi qu'il en faille croire, il reste certain que Grégoire n'a pas connu l'expédition à laquelle fait allusion Théodoric, puisqu'il n'en a parlé nulle part. Le discours qu'il met dans la bouche du roi franc, et dans lequel nous apprenons pour la première fois des faits que le chroniqueur aurait dû raconter plus haut, s'il les avait connus ou s'il les avait crus vrais, prouve qu'ici il ne fait encore une fois que reproduire fidèlement la partie substantielle de sa tradition épique. Comme dans l'histoire du meurtre de Sigebert et de Chlodéric, comme dans celle des amours de Childéric et de Basine^[525], c'est le discours qui conserve de la manière la plus fidèle la source consultée. Bref, l'invasion thuringienne dont il est question dans le discours de Théodoric n'a été connue de Grégoire de Tours que par ce discours lui-même, et il ne l'a rencontrée dans aucune autre source. Aussi n'en a-t-il pas osé parler ailleurs, preuve et de la réserve qu'il garde toujours vis à vis de la tradition populaire, et de l'absence de tout indice chronologique dans le document qu'il a consulté. De toute manière, le caractère populaire du renseignement ne saurait être contesté.

^[524] Je ne sais ce qu'il en faut penser. Comme c'est à sa source annalistique que Grégoire a emprunté ses renseignements, il n'y a guère lieu de supposer que *Thuringiens* soit ici pour *Tongriens*, les écrivains romains n'ayant nulle part, à notre connaissance, employé le premier de ces mots pour le second. Il faudrait supposer, d'après cela, que l'expédition en question a bien eu lieu contre les Thuringiens proprement dits. Mais alors comment Grégoire peut-il dire que Clovis les a soumis, puisque, plusieurs années après la mort de ce roi, nous les trouvons encore en possession d'une entière indépendance ? Et puis, le moyen de croire que Clovis aurait combattu en Thuringe avant d'avoir dompté les Allamans, avant d'avoir annexé les Ripuaires, deux peuples auxquels il eût dû passer sur le corps pour arriver à eux ! Tout s'expliquerait s'il s'agissait ici de cette partie de la Belgique occupée par la cité de Tongres, et qui ne semble pas être tombée plus tôt au pouvoir des Saliens.

Je tiens à rencontrer ici une objection qu'on peut me faire à l'occasion de chacun des discours mis par Grégoire dans la bouche de ses personnages. Ces discours, dira-t-on, sont de l'invention de Grégoire, qui aime à dramatiser ses écrits en faisant parler ses héros à la première personne : c'est chez lui une habitude courante, et la liste est longue des discours qui sont manifestement de son crû, et qui ne peuvent d'aucune manière être considérés comme historiques. J'accorde cela fort volontiers, mais je maintiens qu'il y a des exceptions, et que nous en avons une ici. D'ailleurs, si même il fallait admettre que la tradition n'a pas fourni la forme du discours direct, il faudrait tout au moins accorder l'origine traditionnelle du fond, et c'est tout ce qu'il faut retenir. Dans l'espèce, il importe peu que la chanson épique ait fait parler Théodoric à la première personne, ni qu'elle ait mis dans sa bouche l'évocation des atrocités commises autrefois par les Thuringiens ; ce qui importe, c'est d'établir que ces atrocités ne sont pas de l'invention de Grégoire, mais qu'il en a trouvé la mention à une place quelconque du chant épique auquel il a emprunté cette histoire. Cette observation faite une fois pour toutes, je continue.

Les souvenirs évoqués par le roi franc ont une couleur hautement poétique, et nul ne s'avisera, je pense, d'y voir le produit de la seule imagination du chroniqueur. Encore une fois, je ne veux pas dire que des atrocités comme celles qu'il raconte soient invraisemblables, et qu'on ne puisse pas en trouver des exemples tout aussi répugnants dans des faits historiques avérés ; je dis que tracé avec une couleur si vive et avec un dessin si net, par un homme appartenant à une génération fort éloignée du temps où les faits sont censés avoir eu lieu, le récit est l'œuvre de l'imagination poétique et nullement celle de la mémoire historique. D'ailleurs, l'imagination en pareille matière n'invente que ce qui est conforme aux mœurs et à la réalité ; la vraisemblance intrinsèque du tableau ne pourrait donc, à elle seule, être invoquée comme une preuve de sa réalité, elle en est une, tout au plus, de la fidélité avec laquelle l'imagination copie ou reproduit le réel.

J'en dirai autant des fosses creusées par les Thuringiens pour y faire tomber les Francs. Ce stratagème figure souvent dans l'histoire des guerres entre peuples, et l'on ne peut nier qu'il en ait réellement été fait emploi [526].

Mais la plupart des récits où on en parle sont légendaires, et il faut avouer que l'idée d'un piège semblable se présentait trop facilement à l'esprit poétique pour qu'il résistât au plaisir de le supposer, là surtout où le souci de la gloire nationale suggérait cette facile explication de la défaite [527].

[526] Je citerai notamment : le stratagème des Normands au siège de Paris, Regino, *Chronicon* a. 887 ; celui de la ville de Crémone assiégée par Frédéric Barberousse, Günther, *Ligurinus* ; celui du roi Frotho de Danemark en guerre avec les Curètes (Saxo Grammaticus II, p. 39, Holder) ; celui du comte Florent de Hollande à Dordrecht (Vossius, *Annal. Holland.* I, p. 44) ; celui des Flamands à la bataille de Courtrai (Pirenne, *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai* dans *Comptes-rendus des séances de la comm. roy. d'hist. de Belg.* IV^e série, t. XVII).

[527] Il n'a pas tenu à Victor Hugo que le désastre de Waterloo lui-même ne s'expliquât également, sinon par une fosse creusée exprès, du moins par un profond ravin où la cavalerie française serait allée se précipiter et s'écraser :

« Tout à coup, chose tragique, à la gauche des Anglais, à notre droite, la tête de colonne des cuirassiers se cabra avec une clameur effroyable. Parvenus au point culminant de la crête, effrénés, tout à leur furie et à leur course d'extermination sur les carrés et les canons, les cuirassiers venaient d'apercevoir, entre eux et les Anglais, un fossé, une fosse. C'était le chemin creux d'Ohain.

L'instant fut épouvantable. Le ravin était là, inattendu, béant, à pic sous les pieds des chevaux, profond de deux toises entre son double talus ; le second rang y poussa le premier, et le troisième y poussa le second ; les chevaux se dressaient, se rejetaient en arrière, tombaient sur leur croupe, glissaient les quatre pieds en l'air, pilant et bouleversant les cavaliers, aucun moyen de reculer, toute la colonne n'était plus qu'un projectile, la force acquise pour écraser les Anglais écrasa les Français, le ravin inexorable ne pouvait se rendre que comblé : cavaliers et chevaux y roulèrent pêle-mêle, se broyant les uns les autres, ne faisant qu'une chair dans ce gouffre, et quand cette fosse fut pleine d'hommes vivants, on marcha dessus et le reste passa. Presque un tiers de la brigade Dubois croula dans cet abîme. Ceci commença la perte de la bataille. » *Les Misérables* II^e part., liv. I, ch. 9.

Comparez à ce récit poétique, je ne dis pas celui d'écrivains allemands ou anglais, qui pourraient paraître portés à atténuer l'importance de la prétendue cause de défaite mise en avant par Victor Hugo, mais celui d'historiens français tels que Thiers, ou encore Charras qui, peut-être, a fourni à V. Hugo le thème du chemin creux dans les lignes mêmes qui en montrent l'inanité :

« Ney, écrit Charras, s'était mis à la tête des escadrons cuirassés. Les boulets, puis la mitraille furent impuissants à les émouvoir. *Ils atteignirent la crête.* Ney les dirigeait, en suivant le côté ouest du contrefort où prenait naissance le vallon de Goumont et celui de la Haie Sainte. *Il évitait ainsi d'aller tomber dans la partie encaissée du chemin d'Ohain.* » (*Hist. de la campagne de 1815*, p. 278, Bruxelles 1857.)

Il vaudrait la peine d'examiner l'un après l'autre tous ces épisodes de fossés creusés dans lesquels vient se précipiter et périr un ennemi imprudent ; on les trouverait souvent, sinon totalement imaginaires, du moins singulièrement embellies. Il en est ainsi, tout particulièrement, de la fameuse histoire des chevaliers français venant s'écraser dans les fossés de Groeninghen, comme l'a démontré, d'une manière péremptoire selon moi, M. Pirenne, dans l'étude signalée ci-dessous [528].

[528] M. Funck-Brentano a essayé de sauver l'historicité de ce renseignement dans son *Mémoire sur la bataille de Courtrai* (dans les *Mém. prés. par div. sav. à l'Acad. des Inscript. et B. Lettres*, I^{re} série, t. X, 1891) ; il ne m'a pas convaincu. La question n'est pas de savoir s'il y a eu ou non des fossés dans la plaine de Groeninghen, mais bien si ces fossés ont été creusés par les Flamands pour y faire tomber les Français, et si la bataille a été gagnée grâce à ce stratagème.

Enfin, le pont de cadavres sur l'Unstrut complète l'aspect poétique du récit et y imprime, pour ainsi dire, le cachet authentique de l'origine populaire. Une figure de langage ou une exagération de narrateur prise pour un fait réel, et transportée dans le récit de la bataille comme le fait le plus important à noter : voilà le pur esprit épique !

Nous rencontrons souvent cette conception pour ainsi dire typique du génie populaire. Déjà les Romains racontaient qu'à la bataille de Cannes, l'armée d'Annibal avait traversé le Vergellus sur un pont de cadavres [529]. L'encombrement du champ de bataille par les cadavres des morts est rendu dans les écrits du moyen âge de diverses manières qui se rapprochent beaucoup de celle-là.

[529] *Documenta cladis cruentus aliquamdiu Aufidus, pons de cadaveribus jussu ducis factus in torrente Vergelli, modii duo annulorum Carthaginem missi dignitasque equestris taxata mensura.* Florus II, 6, 18.

Eorum dux Hannibal, cujus majore ex parte virtus saevitiâ constabat, in flumine Vergello corporibus Romanis ponte facto exercitum transduxit, ut aequae terrestrium scelestum Karthaginiensium copiarum egressum terra quam maritimarum Neptunus experiretur. Val. Max. IX, 2, § 2.

J'ai souligné dans ces deux passages *jussu ducis* et *ponte facto*, desquels il me paraît résulter que ces deux écrivains classiques n'ont pas bien compris la tradition populaire dont ils se font l'écho, en attribuant à un ordre d'Annibal ce qui se trouve être le résultat naturel d'une bataille. Mais combien, en toutes choses, la littérature romaine s'est tenue à distance de l'âme populaire !

Dans les traditions scandinaves, la mer, à la suite d'une bataille navale, est tellement couverte de cadavres, que la flotte victorieuse ne peut plus avancer^[530]. D'après la tradition gothique, le sang est répandu à tels flots dans la bataille de Mauriac contre Attila, qu'il gonfle et fait déborder le ruisseau qui coule sur le théâtre du combat^[531]. Dans la bataille livrée par Théodoric II à son frère Théodebert, la cohue et le massacre furent tels que les cadavres restèrent debout sur le champ de bataille, serrés dans les rangs des vivants qui continuaient de combattre^[532]. Dans la bataille que le même livra à Clotaire II, près de Dormelles, il y eut tant de morts et tant de sang versé que la rivière, obstruée de cadavres et arrêtée par le sang figé, ne put plus couler^[533]. L'histoire légendaire de la Pologne nous parle d'une victoire de Boleslas Chrobry, après laquelle on ne put traverser la plaine qu'en marchant sur les cadavres, tandis que le Bug roulait des flots de sang^[534]. Au passage d'une rivière par l'armée du même prince, la multitude compacte des soldats ne laissait plus apercevoir les flots : on eût dit que les soldats passaient une route à pied sec^[535].

[530] Frotho cum patriam repetere vellet, inauditum navigationis impedimentum expertus est. Quippe crebra interfectorum corpora, nec minus scutorum hastarumque fragmenta jactante estu universum maris constraverant sinum... Igitur medii obstrictae cadaveribus hesere puppes, etc. Saxo Gramm. *Gesta Danorum* V, p. 156, Holder.

[531] Nam si senioribus credere fas est, rivulus memorati campi humili ripa praelabens, peremptorum vulneribus sanguine multo provectus est, non auctus imbribus, ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento. Jordan. c. 40.

[532] Fertur a Francorum ceterasque gentes ab antiquito sic forte nec aliquando fuisse prilium conceptum. Ibique tantae estrages ab uterque exercitus facta est, ubi falange ingresso certamenis contra se priliabant, cadavera occisorum undique non haberint ubi inclinis jacerint, sed stabant mortui inter citorum cadavera stricti, quasi viventes. Fredeg. IV, 38.

[533] *Liber Historiae* c. 37. Tantus populus ibidem caecidit ut ipse fluvius de corporibus mortuorum repletus, illa aqua currere non valeret pro sanguine coacolata.

Et l'auteur ajoute immédiatement, comme pour ne pas laisser de doute sur l'origine épique de son récit : In ipsâ pugnâ fuit angelus Domini gladio evaginato super ipso populo.

[534] *Chronicon Polonorum* I, 7. Tanta fuit ibi militum flumen transeuntium multitudo, quod non aqua videbatur ab inferioribus, sed quaedam itineris siccitudo. (Pertz, *Script.* IX, p. 430 et 432.)

[535] Je ne crois pas devoir réfuter l'étrange idée de Gloel, *Forschungen* IV, p. 200, n., qui, ignorant, à ce qu'il paraît, les textes modernes que j'ai reproduits ci-dessus, se persuade que c'est pour faire étalage de son érudition classique que Grégoire mentionne ici un pont de cadavres.

Je n'ai pas grand chose à dire de l'épisode du tour que Théodoric veut jouer à Clotaire, et de la manière dont, après avoir vu sa ruse déjouée, il parvient à se tirer d'embarras sans qu'il lui en coûte rien. De pareils traits n'ont pas besoin de plus amples commentaires. Celui qui ne voit pas derrière le rideau de cette fiction passer les pieds du génie populaire, celui-là, j'en suis sûr, aura depuis longtemps jeté ce livre, et je n'écris par pour le convaincre.

L'épilogue du récit est bien significatif. Grégoire raconte et admet comme vrai que Théodoric a attiré Hermanfried à Tolbiac par des promesses, qu'il l'y a retenu par des présents, et que le malheureux prince thuringien a péri précipité du haut des murs de la ville, un jour qu'il y conversait avec le roi franc. « Mais, dit-il, nous ne savons pas qui l'a fait tomber ; beaucoup croient retrouver ici la perfidie manifeste de Théodoric. » Nul doute, pour quiconque sait lire, que Grégoire se débat ici, une nouvelle fois, contre une source populaire dont il se refuse à admettre tout le contenu. Il éprouve du scrupule à accuser le roi d'un crime aussi grave sur la foi d'une source aussi peu sûre, il ne veut pas prendre la responsabilité de l'assertion, et la laisse pour compte à ceux dont il la tient. Son *multi tamen adserunt*, tout comme, plus haut, le *tradunt enim multi* à l'occasion de l'origine des Francs [536], ou le *quidam adserunt* au sujet de la descendance de Mérovée [537], désigne ici la tradition populaire, qui lui a déjà plusieurs fois inspiré une défiance instinctive [538]. Peut-être a-t-il eu encore une autre raison pour prononcer son *ignoramus*. La variante de Frédégaire, attribuant la mort de Hermanfried à Théodebert, pourrait faire croire qu'il y avait au moins deux versions, et que le fils et le père, à cause de leur succession et surtout de la quasi-identité de leur nom, ont été confondus entre eux, comme cela leur est arrivé si souvent dans l'épopée germanique [539]. Si Grégoire a déjà connu la double version, quoi d'étonnant qu'il ne se soit pas prononcé ? Je dois cependant ajouter qu'à mon sens, il est peu probable qu'il ait connu la version de Frédégaire, qui a plutôt succédé à celle de Grégoire que coexisté avec elle. En général, une tradition orale n'a pas de gloses, et ne se charge pas de variantes marginales

comme un manuscrit. Je ne sais l'importance qu'il faut attribuer à l'assertion du *Liber Historiae*, racontant que Théodoric fit mourir aussi les enfants de Hermanfried. Ce serait s'aventurer que de croire, sur la foi de ces paroles, que l'auteur puisait à même la source populaire. Au contraire, il ne raconte que d'après Grégoire, et cet unique détail ajouté par lui est dû, sans doute, au travail purement conjectural et explicatif qu'il fait sur le texte de son auteur, et dont j'ai donné quantité d'exemples. Ce qui reste acquis, de toute manière, c'est que la chanson vivait encore à l'époque de Frédégaire, et que la substitution épique de Théodebert à Théodoric remonte à une époque fort rapprochée de leur existence historique.

[536] V. ci-dessus p. 102 et 103.

[537] V. ci-dessus p. 152.

[538] Les critiques, cette fois encore, ont été trompés par le langage de Grégoire de Tours, et se sont figuré les choses sous un jour faux. Ampère (*Hist. litt. de la France avant Charlemagne*, 2^e édit. II, p. 281) voit ici *une sorte d'ironie au fond de la narration de Grégoire*, qui, d'après lui, saurait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'auteur du meurtre de Théodoric. C'est méconnaître complètement la nature du talent de Grégoire, qui ne sait pas manier l'arme de l'ironie, et c'est ignorer l'attitude spéciale qu'il croit devoir prendre vis à vis des traditions épiques. D'après Lippert o. c. XV, p. 13, nous aurions ici la preuve que Théodoric a essayé de ne pas porter la responsabilité de son crime et l'a fait exécuter par autrui ; cf. id. p. 16. D'après Gloel o. c. p. 230 qui croit pouvoir combiner les récits de Grégoire et de Frédégaire, c'est Théodoric qui a commandé le crime et Théodebert qui l'a perpétré : et si Grégoire ne parle pas de ce dernier, c'est peut-être parce que, tout en le sachant coupable, il a obéi à la prédilection qu'il a manifestement pour ce roi. Enfin, Lorenz se persuade que si la rumeur publique est indécise à l'endroit du coupable, cela tient à ce que le crime avait été ourdi assez adroitement pour qu'on pût y voir le fait d'un hasard malheureux. (*Die Thüringische Katastrophe*, p. 64.) Je crois pouvoir laisser de côté la tentative de Fischer, *Der Tod Hermanfrids, letzten Königs des Thüringischen Reiches*, Culm 1863, qui veut voir dans le Tolbiacum de Grégoire le Saubach thuringien, et qui prétend retrouver dans la toponymie de cette dernière localité des souvenirs formels du roi Hermanfried. Il est réfuté à suffisance par Lippert o. c. XV, p. 8 et suivantes.

[539] K. Müllenhoff, *Die Austrasische Dietrichssage*. Cette confusion explique peut-être aussi pourquoi on attribue à Théodebert la victoire remportée sur Chochilaicus sous le règne de son père Théodoric. On verra plus loin qu'elle a persisté pendant tout le moyen âge, et que sous les noms de Hugdietrich et de Wolfdietrich le père et le fils n'ont cessé d'être pris l'un pour l'autre.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que le long récit qui vient d'être analysé soit le résumé d'une seule et même chanson épique. Il n'y règne, en effet, ni unité ni cohésion, et il paraît bien que Grégoire a eu sous les yeux au moins trois sources différentes. La première guerre de Thuringe, causée par les intrigues d'Amalberge, est l'objet d'un récit complet qui ne paraît pas attendre une suite. Sans doute, il ne raconte pas une histoire très satisfaisante pour les Francs, puisque Théodoric, après avoir rendu tant de services à son allié thuringien, se voit trompé par lui, mais ce manque de fidélité à la promesse faite couvre de honte le traître et non le roi franc, et celui-ci garde, aux yeux du peuple, tout l'honneur et de sa victoire et de sa générosité. En effet, l'épopée, qui glorifie la ruse chez le héros national quand elle réussit, la flétrit dans les mêmes conditions chez l'adversaire. Dans l'espèce, elle inculquait d'autant mieux aux masses le juste grief que le magnanime souverain avait contre des ingrats, et préparait ainsi les esprits à l'idée d'une revanche à prendre. Nous rencontrons ici la même situation que dans l'histoire de la première guerre de Bourgondie : là aussi, on nous a montré Clovis victorieux, dupé, il est vrai, par un intrigant, mais parce qu'il était trop généreux, et léguant à son peuple un motif légitime pour attaquer les Burgondes dès qu'ils pourront.

Le second récit, c'est l'histoire d'une nouvelle guerre de Thuringe, plus sanglante et plus décisive, et qui se termine par le splendide triomphe des armes franques. Ce récit est absolument indépendant du premier ; une preuve manifeste en est dans le discours de Théodoric, qui a été analysé plus haut. Ce discours, en effet, rattache l'épisode non à la première guerre de Thuringe, que la source ne semble pas avoir connue, mais à une expédition hostile que les Thuringiens auraient faite en pays franc, et que les Francs auraient encore à venger. Il est vrai que le discours mis dans la bouche de Théodoric ajoute à ce long exposé, en sous-ordre et fort brièvement, le motif tiré du manque de fidélité de Hermanfried à sa promesse : *Nunc autem Hermanfredus quod mihi pollicitus est fefellit et omnino haec adimplere dissimulat*. Mais ces paroles, qui ne se rapportent en rien à la narration que le roi vient de faire à son peuple, sont même entièrement inintelligibles dans sa bouche : il est probable qu'elles ont été ajoutées ici par Grégoire, qui, lui, se rappelle l'épisode précédent, et qui essaie de mettre les deux récits d'accord entre eux. Mais la soudure reste

visible, et trahit la diversité de provenance des deux narrations rattachées entre elles.

De même qu'il ne dépend pas de ce qui précède, le récit de la seconde guerre ne se rattache pas à ce qui suit. Il trouve sa fin logique dans la défaite des Thuringiens et dans la conquête de leur pays par les Francs : *Patratam ergo victuriam, regionem illam capessunt et in suam redigunt potestatem*. Puis viennent des renseignements qui ne sont certes pas puisés à la source populaire, mais qui font partie des souvenirs personnels de Grégoire et de sa génération, et qui ont un tour bien historique :

Chlotacharius vero rediens, Radegundem filiam Bertecharii regis secum captivam abduxit sibi eam in matrimonio sociavit, cujus fratrem postea injuste per homines iniquos occidit. Illa quoque ad Deum conversa, mutata veste, monastirium sibi intra Pectavensem urbem construxit. Quae orationibus jejuniis atque elymosinis praedita in tantum emicuit, ut magna in populis haberetur ^[540].

^[540] Greg. Tur. III, 7.

Et c'est après cela seulement que commence un troisième et dernier récit, indépendant de tout ce qui précède, et consacré aux ruses et aux artifices de Théodoric. Ce récit est d'une pièce, et le passage où il est question du piège tendu par Théodoric à Clotaire en faisait sans doute partie dès l'origine, bien qu'à première vue il y semble étranger. S'il en était autrement, on ne comprendrait pas pourquoi Grégoire aurait coupé de la sorte l'histoire de la guerre de Thuringe et des destinées de Hermanfried, alors qu'il eût été si simple d'achever d'abord toute cette histoire, pour y ajouter, comme conclusion, l'épisode donnant un échantillon de l'esprit ingénieux du roi franc. Tel était du moins l'ordre logique, et, s'il ne l'a pas adopté, c'est que sa source elle-même lui en imposait une autre.

De plus, lui-même nous apprend que l'aventure en question s'est passée lorsque les rois francs étaient encore en Thuringe (*cum adhuc supradicti regis in Thoringiam essent*) : où aurait-il appris cela, sinon dans la source même qui lui a fait connaître l'épisode ? ^[541]

^[541] M. Rajna, qui penche à voir dans cette anecdote le sujet d'une espèce de *fableau* indépendant, reconnaît d'ailleurs que l'autre opinion se défend fort bien : « Jo non oserei escludere che questa atroce commediola non potesse far

parte del poema delle guerra turingica. La nota comica non è pur nulla aliena dall'epopea eroica : testimonio, per non dir altro, piu di un'episodio della stessa Iliade. » O. c. p. 106.

Qu'on ne se figure pas que cette source doive être considérée comme une satire inspirée par l'hostilité à la personne de Théodoric. Je crois, tout au contraire, que c'était une chanson en son honneur. Le public tout barbare de l'Austrasie se délectait à voir son souverain supérieur par la ruse à tous ses adversaires ; de même qu'il glorifiait Clovis abattant sans scrupule les membres de sa famille et trouvant encore le mot pour rire au milieu de cette sinistre besogne, de même, ici, il ne devait pas redire sans satisfaction des aventures où Théodoric montre sa maîtrise aussi bien dans les subtilités de la ruse que dans les exploits de la guerre ^[542]. Il est vrai qu'en définitive la ruse de Théodoric semble échouer, puisque Clotaire devine le piège et qu'il en coûte un beau plateau d'argent à son frère pour l'amadouer. Mais c'est là une illusion : en réalité, pour le barbare qui écoutait ce récit, Théodoric se tirait à son honneur d'un mauvais pas, puisqu'il parvenait à se faire rendre l'objet qu'il avait dû donner à son frère. Et c'est là ce qu'appréciaient chez lui les grossiers auditeurs de sa *geste*. La mention de Tolbiac dans l'épisode nous signale d'une manière approximative la patrie de notre chant : il vient des pays rhénans, du cœur de l'Austrasie. Tolbiac semble d'ailleurs avoir été un foyer poétique pour l'épopée franque ; c'est là qu'une chanson nous a montré précédemment le roi Sigebert combattant contre les Alamans et blessé au genou ^[543] ; c'est là que plus tard, dans une guerre fratricide que chantera également la poésie contemporaine, les deux petits-fils de Brunehaut se livreront la bataille la plus sanglante qui se soit jamais livrée de mémoire de Franc ^[544].

^[542] Rajna l. l.

^[543] Greg. Tur. II, 37.

^[544] Fredeg. IV, 38.

Dans cet ensemble de narrations, le ton, la couleur, certains épisodes, particulièrement mis en relief, enfin, le discours de Théodoric et les motifs qu'il allègue pour justifier la guerre, voilà la part de l'élément légendaire et poétique. Mais la charpente générale de la narration repose, me semble-t-il, sur une base historique. Non seulement les événements étaient trop

rapprochés encore pour pouvoir être fort défigurés par la bouche populaire, mais nous trouvons dans les faits les mieux attestés des points de raccordement avec cette tradition. Sainte Radegonde vit en plein jour historique ; on connaît ses destinées, et on les trouve de tout point conformes à ce qui en est raconté ici. La concordance des légendes saxonnes du X^e siècle avec les traditions franques du VI^e sur les faits principaux de la guerre atteste également le souvenir universel des victoires de l'Austrasie. Enfin, un contemporain de Grégoire de Tours, Procope, raconte que Hermanfried fut tué par les Francs^[545], et fait allusion, ailleurs, à la perfidie qu'ils ont montrée vis à vis des Thuringiens^[546]. Tout cela prouve que si la légende a amplifié ici, c'est sur la base solide de l'histoire, et que si elle a accentué la couleur des événements, elle n'en a pas fait disparaître les contours.

[545] Procop. *Bell. Goth.* I, 13, p. 69, Bonn.

[546] Id. ib. II, 28, p. 263, Bonn.

Voilà tout ce que Grégoire nous a appris de Théodoric. C'est bien peu pour un personnage de cette importance. Mais cela se comprend. Théodoric, comme tous les rois austrasiens, est hors de la portée du regard de notre chroniqueur. Admirablement renseigné sur ce qui se passe en Bourgogne et en Neustrie, Grégoire l'est beaucoup moins sur la partie orientale du royaume franc. Il y a dans ses notions sur l'Austrasie des lacunes considérables. Théodoric partage chez lui la destinée de son fils Théodebert et celle de son petit-fils Théodebald, et encore celle de son neveu Sigebert, qui fut pourtant le contemporain et l'ami de Grégoire. Il a laissé dans l'ombre le règne de tous ces princes, tandis que, son livre en main, on peut raconter pour ainsi dire jour par jour la carrière de Chilpéric et de Gontran. Et toutefois, Théodoric, on l'a vu plus haut, a occupé une grande place non seulement dans l'histoire, mais encore dans la poésie^[547]. Nous avons ici une preuve, et des plus convaincantes, de la singulière parcimonie avec laquelle Grégoire de Tours a puisé dans les souvenirs populaires des Francs. Il a passé à côté de tout un monde poétique sans peut-être s'en rendre compte, et, dans tous les cas, sans en tirer parti pour sa narration, aimant mieux laisser Théodoric en dehors de son récit que de l'y introduire sous le patronage de la poésie barbare. On voit aussi par là quelle erreur on

commettrait en voulant juger de l'épopée mérovingienne d'après le peu qui en a passé dans les pages de ce chroniqueur.

[547] V. ci-dessus p. 53 et suiv.

Théodebert est encore moins bien traité par lui. Ce prince, qui a régné de 533 à 548, était peut-être de tous les rois francs le plus digne d'inspirer la poésie épique. Ses grandes qualités guerrières^[548], sa justice, sa piété, sa clémence, sa beauté royale^[549], sa fidélité à ses amis^[550], c'était là un ensemble de dons bien fait pour charmer ses peuples. Ajoutez à cela les luttes qu'il dut soutenir dans sa jeunesse contre ses oncles pour défendre son héritage^[551], les vicissitudes dramatiques de ses amours^[552], l'éclat dont il sut faire briller l'Austrasie à l'extérieur, tant par la diplomatie que par les armes, enfin, la mort tragique qui mit fin d'une manière prématurée à sa brillante carrière^[553], et vous comprendrez la place qu'il dut prendre dans le souvenir et dans l'admiration des Francs d'Austrasie. Aussi entra-t-il de bonne heure dans leur épopée nationale, d'où il passa bientôt dans celle de toutes les tribus germaniques. Il avait été, de son vivant, associé aux combats et à la gloire de son père : la poésie populaire s'en est souvenue, et elle a si bien uni leurs deux mémoires qu'elle est arrivée, sinon à les confondre, du moins à attribuer à chacun d'eux ce qui revenait à l'autre. Dans l'histoire, nous trouvons à plusieurs reprises le jeune Théodebert aux côtés de son père comme son lieutenant : c'est lui qui va refouler les Danois^[554] ; c'est lui qui va reprendre aux Visigoths le midi de la Gaule^[555] ; c'est lui qui tire son père d'un mauvais cas en se faisant rendre par Clotaire la coupe donnée à celui-ci par Théodoric^[556]. D'autre part, la tradition nous montre Théodebert accompagnant son père en Thuringe^[557], et assure que c'est Théodebert qui a fait périr Hermanfried^[558].

[548] Τολμητίας τε γὰρ ἦν ἐς τὰ μάλιστα καὶ τραχώδης καὶ πέρα τοῦ ἀναγκαίου τὸ φιλοκίνδυνον κεκτημένος. Agath. I, 4, p. 21, Bonn.

[549] Elegantem et utilem. Greg. Tur. III, 1. At ille in regno firmatus, magnum se atque in omni bonitate praecipuum reddidit. Erat enim regnum cum justitia regens, sacerdotes venerans, ecclesias munerans, pauperes relevans et multa multis beneficia pia ac dulcissima accommodans voluntate. Id. III, 25.

[550] Id. III, 23-24.

[551] Id. III, 23.

[552] Id. III, 27.

[553] Agathias, I, 4, p. 23 contredisant Greg. Tur. III, 36.

[554] Greg. Tur. III, 3. Fredeg. III, 30-31. *Liber Historiae*, 19.

[555] Greg. Tur. III, 21-22.

[556] Id. III, 7.

[557] *Liber Historiae*, 22.

[558] Fredeg. III, 32.

Ainsi s'opérait lentement la confusion des deux physionomies poétiques. Ce qui la rendit inévitable, c'est que les deux héros portaient des noms à peu près identiques. Ces noms avaient pour élément constitutif deux radicaux dont le premier, *theod*, leur était commun. Or, il y a dans l'onomastique allemande du moyen âge une tendance incontestable à ne tenir compte que de l'un des deux radicaux, l'autre — c'est ordinairement le second — pouvant s'échanger contre un équivalent^[559]. Il se fait qu'ainsi on a pu facilement donner à Théodebert le nom de Théodoric et *vice versa*, et rien n'a dû aider davantage à la confusion des deux personnages. Cette confusion n'est pas allée jusqu'à la fusion : les deux héros ont gardé leur individualité, mais ils ont fait un large échange de leurs qualités et de leurs aventures. Théodoric, qui était déjà au X^e siècle le Huga Theodoricus de Widukind, a gardé dans la poésie allemande du XIII^e siècle ce nom traditionnel de *Hugdietrich*. Quant à Théodebert, il paraît bien que sa personnalité est venue aboutir, partie à celle de *Wolfdietrich*, partie à celle du *Roi Ortnit*^[560]. Je ne sais si la juvénile et mélancolique figure du héros que je viens de nommer n'a pas conservé mieux qu'une autre l'impression que Théodebert avait faite sur l'imagination de ses Francs, et je remarque en passant que la légende les fait périr tous les deux victimes d'un accident de chasse qui prend naturellement, dans le poème, un caractère des plus émouvants. Au reste, la critique n'a pas encore suffisamment débrouillé les éléments qui ont servi à constituer le vaste cycle poétique des *Hugdietrich* et des *Wolfdietrich*, et il convient de ne pas chercher à en savoir plus qu'elle. Si j'ai touché à ce sujet, ç'a été pour faire voir combien il est fécond en traditions épiques.

[559] Un moine qui, en 712, fait une donation à l'abbaye d'Echternach est tour à tour appelé *Ansbertus* et *Ansbaldu*s (Bréquigny et Pardessus II, p. 291). Dans Saxo Grammaticus VIII, p. 297 (Holder) on lit : Gotricus qui et Godefridus

est appellatus. Il s'agit ici du roi normand contemporain et ennemi de Charlemagne. Dans le nécrologe de l'abbaye du Saint-Esprit à Luxembourg, la comtesse Ermesinde est appelée *Irmengardis*. (*Public. de l'Institut. Grand-Ducal*, XXIX, p. 357.) On pourrait multiplier ces exemples.

[560] Les trois poèmes de *Hugdietrich*, de *Wolfdietrich* et d'*Ortnit* ont été l'objet d'une édition critique dans le *Deutsche Heldenbuch* de Karl Müllenhoff, par Amelung et Jaenicke, t. III et IV.

CONCLUSION. — L'existence de nombreuses chansons épiques sur Théodoric I et sur Théodebert I nous est attestée de trois manières :

- 1° Par le témoignage formel de l'auteur du IX^e siècle ;
- 2° Par les poèmes allemands du moyen âge dont ces princes sont devenus les héros, et qui eux-mêmes mettent en œuvre des chants plus anciens ;
- 3° Par les récits de Grégoire lui-même, dont quelques-uns sont manifestement empruntés à des chants épiques, et dont les autres portent la trace de l'impression profonde que les figures des deux héros ont faite sur le chroniqueur franc.

LIVRE III

Les derniers Mérovingiens

CHAPITRE I

Frédégonde.

Après l'histoire de la guerre de Thuringe, il n'y a plus aucune trace de chant épique dans la chronique de Grégoire de Tours, et nous mettons désormais le pied sur le terrain de l'histoire pure. Les faits qu'il va raconter sont trop rapprochés de lui pour avoir pu s'altérer. Sans doute, il ne les connaît que par la tradition orale, et même son livre III est, sous ce rapport, le plus populaire de tous, car il ne repose ni sur des témoignages écrits ni sur l'observation personnelle, et il relève tout entier des rapports faits de vive voix au narrateur par ses contemporains. Néanmoins, il n'a rien d'épique. Les données que le chroniqueur y a recueillies ne sont ni défigurées ni idéalisées : elles se présentent à nous avec toute la couleur de la réalité et sans mélange de fiction. Le trait anecdotique, il est vrai, y tient une grande place, et, en général, l'importance accordée à l'élément dramatique et pittoresque est une preuve de leur origine populaire, mais c'est aussi la seule. Ces traditions sont restées au même degré de développement que les traditions gallo-romaines relatives à la guerre des Visigoths au moment où Grégoire les consigna par écrit : c'étaient des germes épiques pouvant s'ouvrir ou pouvant rester inféconds, selon les circonstances. Par endroits, vous voyez comme un commencement de germination, et l'œil exercé ne s'y trompe guère. C'est Clotilde qui, appelée

à décider du sort de ses petits-enfants, s'écrie : « Je les aime mieux morts que tondus ! »^[561] C'est Deutérie, figure éminemment poétique et annonçant de loin celle de Brunehaut, qui, ayant conquis le cœur de Théodebert et craignant de trouver une rivale dans sa fille, attache celle-ci à un char traîné par des bœufs indomptés qui, du haut du pont de Verdun, se précipitent avec elle dans la Meuse^[562]. C'est Childebert qui après avoir si souvent exprimé le désir de voir la Limagne d'Auvergne qu'on dit si belle, s'en voit empêché, le jour qu'il l'envahit, par un brouillard intense que Dieu envoie pour le punir^[563]. C'est un orage miraculeux qui empêche le même Childebert, uni à Théodebert d'Austrasie, de détruire son frère Clotaire, lequel était sur le point de succomber à leurs coups^[564]. C'est la fuite si dramatique du jeune Attale, souvenir de famille raconté à Grégoire par ses parents du côté maternel^[565]. C'est, la distance rétablissant les conditions nécessaires au développement épique, l'histoire d'Amalasonthe entièrement défigurée et devenue une sombre légende^[566]. Mais, à part cet unique épisode qui n'appartient d'ailleurs pas aux annales franques, nous rencontrons l'histoire partout, l'épopée nulle part. Même une aventure comme celle de Mundéric^[567], qui devait plus que toute autre intéresser le peuple, ne semble pas encore avoir été l'objet d'une véritable élaboration poétique. Il se peut qu'il ait existé une chanson sur ce sujet, au moment où Grégoire écrivait, mais ou bien le chroniqueur n'a pas cru devoir lui emprunter ce qui se rencontrait encore dans la mémoire de tout le monde, ou bien la chanson elle-même se sera tenue sur le terrain rigoureusement historique : en effet, l'épisode ne contient pas une ligne qui puisse faire reconnaître l'amplification poétique. Le seul passage où l'influence de l'esprit épique se trahisse encore, c'est l'histoire de la défaite de Clotaire I par les Saxons, en 556^[568]. On n'en sera pas étonné : jamais une défaite n'a laissé l'imagination populaire passive ; toujours elle s'est évertuée à la pallier ou à l'expliquer. « La défaite, a dit excellemment M. de Monge, c'est la muse épique par excellence^[569]. » Nous en avons un exemple bien frappant ici. La tradition est obligée de raconter le désastre subi par les Francs en Saxe : désastre incontestable, et trop récent encore pour qu'elle ait pu le nier ou le transformer en victoire. Que fera-t-elle ? Elle en enlèvera la responsabilité au roi, pour la reporter sur ce coupable collectif et peu intéressant qui s'appelle la multitude ; elle montrera le roi faisant à trois

reprises des efforts pour détourner son armée d'une expédition funeste, et forcé par les clameurs de la foule d'y participer malgré lui ; d'autre part, elle ne nous laissera pas ignorer que les Saxons eux-mêmes ne s'attendaient pas à leur triomphe, et qu'ils avaient fait tout leur possible pour fléchir le roi Clotaire, tant il était redoutable. La défaite apparaîtra ainsi comme la juste punition de l'arrogance populaire ; elle mettra plutôt en relief la sagesse et la prudence du roi qui l'avait prévue. Et enfin, pour que, malgré son outrecuidance, le peuple franc ne sorte pas trop compromis de l'aventure, la légende qui racontera sa défaite saura aussi que du côté des ennemis le nombre des morts a été presque aussi considérable que du côté des Francs. Ainsi seront satisfaits à la fois, dans une certaine mesure, le sentiment dynastique et le sentiment national, et le roi franc pourra se consoler en se disant que *tout est perdu fors l'honneur*^[570] !

[561] Greg. Tur. III, 18.

[562] Id. III, 22-26.

[563] Id. III, 9.

[564] Id. III, 28.

[565] Id. III, 15. Cf. ci-dessus p. 171 et suiv.

[566] Id. III, 31.

[567] Greg. Tur. III, 14.

[568] Id. IV, 14.

[569] L. de Monge, *Études morales et littéraires* t. II, p. 67.

[570] Rajna o. c. p. 125 a fort bien reconnu, d'un côté, que ce récit est historique, d'autre part, qu'il revêt déjà un coloris poétique.

« In essi (particolari) c'è innegabilmente del poetico ; si direbbe di sentire l'eco di un canto sassone. Particolarmente ci suona come qualcosa di epico la triplice ambasciata dei Sassoni col crescendo delle offerte, e il triplice rifiuto dei Franchi. E manifesta esagerazione, in cosa dove appunto l'epica ama sempre di esagerare, sarà la moltitudine dei morti, e sassoni e franchi, tale che *nec aestimari nec numerari possit*. Questo precisamente l'anno appresso che la massima parte dei Sassoni era stata distrutta dal medesimo Clotario : Chlotacharius rex... maximam eorum partem delevit ! »

Ces observations sont fort justes, et en particulier celle qui est relative à la *triplicité* des offres des Saxons. L'épopée, comme le dieu de Virgile, aime ce *numerus impar*. Rajna rappelle ici le triple conseil de Wiomad à Aegidius ; de mon côté, je signalerai la triple exhortation de saint Anian au peuple d'Orléans (Greg. Tur. II, 7), laquelle, comme j'aurai l'occasion de le démontrer ailleurs, est d'origine épique et non historique.

Je ne saurais d'ailleurs pas accorder à M. Rajna qu'il y ait ici trace d'un chant saxon. M. Rajna allègue les sentiments hostiles aux Francs, et le fait que « solo il re è accarezzato » ; mais pour l'épopée populaire, c'est le roi et non son peuple, c'est le héros individuel et non la collectivité qui concentre l'intérêt et qui a toujours raison. Les poètes épiques ont de tout temps préféré les rois à leurs peuples ; quand ils présentaient à la multitude un des siens, il s'appelait Thersite, et elle n'en était pas offusquée.

Voilà toute la part de l'épopée dans la chronique de Grégoire à partir de la guerre de Thuringe : désormais, jusqu'à l'année 591, à laquelle il s'arrête, notre historien, à supposer même qu'il rencontre encore parfois la chanson épique sur son chemin, ne lui demande plus rien, ou ne trouve pas chez elle des souvenirs plus altérés que ceux que garde la mémoire publique. On pourrait croire que ses deux continuateurs, Frédégaire et le *Liber Historiae*, suppléent ici à son silence et nous apportent, encore une fois, l'écho de la poésie populaire sur ces sujets pour eux lointains. Mais non : ils se bornent à la résumer sèchement, ajoutant çà et là un détail assez suspect, mais n'enrichissant d'aucune légende le tissu de son récit. A part la tradition sur l'origine du nom des Lombards, qui appartient à un autre cycle, et une prétendue prophétie relative à Brunehaut, qui sera examinée plus loin, la légende épique est absente de toute la partie du résumé de Frédégaire relative à la période d'un demi-siècle qui s'écoule de 530 à 590. Et, bien qu'à partir de 584 Grégoire ait fait défaut au chroniqueur burgonde, et que ce fût une raison de plus pour qu'il demandât à la fiction populaire de suppléer à l'insuffisance de ses renseignements, il reste tout aussi sec pour les années 584-590 que pour les autres, et il en expédie l'histoire en quelques chapitres des plus sommaires.

Quant au *Liber Historiae*, pour cette même période de 530 à 590, il se borne également à marcher sur les pas de Grégoire. Sauf les légendes relatives à Frédégonde, qui vont être étudiées sans retard, il n'ajoute absolument rien à son auteur, sinon, çà et là, un détail que des circonstances tout à fait fortuites ou spéciales lui ont permis de connaître. Ainsi, il raconte d'une manière plus complète que Grégoire l'expédition de Childebert en Espagne, en ce sens qu'il nous apprend comment ce roi est entré en possession de l'étole de saint Vincent : mais qui ne voit qu'il se fait ici l'écho d'une tradition monastique conservée dans l'abbaye que Childebert, au retour d'Espagne, avait bâtie pour abriter la précieuse relique ? Saint-

Vincent, devenu plus tard Saint-Germain des Prés, était voisin de Saint-Denis où paraît avoir vécu notre chroniqueur : on comprend donc qu'il connaisse assez bien les souvenirs de cette église^[571]. D'autres additions peuvent sans doute s'expliquer par les mêmes raisons ; elles n'ont, dans tous les cas, rien d'épique, et n'autorisent aucunement à croire que pour cette période le *Liber Historiae* ait puisé à une source populaire. Il n'y a d'exception qu'en ce qui concerne l'histoire de Frédégonde, l'héroïne qui fait les frais de ce chapitre.

[571] V. G. Kurth, *Étude critique sur le Gesta Regum Francorum*.

Il n'est pas étonnant que Frédégonde ait trouvé sa place dans la tradition populaire de la Neustrie. Peu de personnages devaient faire sur l'imagination de la foule une impression plus profonde que cette femme frénétique et endiablée, qui dépensait une somme prodigieuse d'énergie et d'intelligence à ourdir des intrigues et à préparer des crimes. Totalement dénuée de sens moral, mais animée des plus ardentes passions, toujours ivre d'ambition et altérée de vengeance, elle frappe sans pitié tout ce qui lui est obstacle, tout ce qui la menace, l'humilie ou la gêne. Souple et glacée comme la vipère, et possédant au plus haut degré cet art d'insinuation qui fut la cause de sa haute fortune et de son empire sur Chilpéric, elle a le talent de fixer le cœur de ce tyran luxurieux et mobile, bien plus, de le diriger à sa guise, et il n'est pas de crime qu'elle ne lui fasse commettre, puisqu'il va, sous son influence, jusqu'à sévir contre son propre sang et à exterminer sa race. Elle fera preuve des mêmes talents dans ses relations avec son beau-frère Gonthran de Bourgogne. Malgré les trop justes soupçons qu'elle inspirait à ce prince, et en dépit des charges accablantes qui pesaient sur elle, elle parvint, sinon à conquérir son entière confiance, du moins à lui inspirer une défiance incurable à l'endroit de son alliée naturelle, la reine d'Austrasie. Il n'était pas facile de prouver à Gonthran que Brunehaut, entourée d'ennemis et n'ayant d'autre espoir que dans le roi de Bourgogne, se fût avisée de comploter avec ses propres ennemis contre son unique allié. Eh bien, dès ses premières entrevues avec lui, Frédégonde avait obtenu ce grand résultat, et enfoncé dans l'esprit du roi le dard envenimé qui ne devait plus en sortir. En dépit de l'évidence, on le verra accueillir les calomnies les plus absurdes contre Brunehaut, lui prêter les

projets les plus chimériques, et ne céder qu'à contre-cœur à l'évidence de son innocence, tant il y avait eu de force persuasive et insinuante dans les calomnies de Frédégonde ! Mais Frédégonde savait jouer du couteau aussi bien que de la langue : par trois reprises, elle essaya, en armant des sicaires, de se débarrasser d'une rivale détestée, et ni sa propre détresse, ni l'indignation publique dont elle se sentait menacée ne purent arrêter le cours de ses forfaits.

Cette misérable femme est toute dégouttante de sang : les fils de Chilpéric, leur mère, leur sœur, l'évêque Prétextat, le roi Sigebert, des hommes et des femmes de toute condition sont tombés sous ses coups ; néanmoins, elle meurt *pleine de jours*^[572], et sans jamais avoir été inquiétée sérieusement par la vengeance de ses victimes. Telle est la Frédégonde que nous fait connaître l'histoire. On conviendra que la réalité pouvait fournir à l'imagination peu de types mieux faits pour la frapper fortement. Aussi la légende s'est-elle de bonne heure emparée de cette physionomie sinistre, pour la placer au centre de tableaux dignes d'elle. Car, chose curieuse ! alors que la plupart des héros que l'épopée a célébrés ont été défigurés par elle et desservis dans leur réputation, la couleur des récits dont Frédégonde est l'héroïne ne se distingue en rien de celles que revêtent ses aventures dans l'histoire avérée. La femme perverse est restée dans le monde de la fiction ce qu'elle était déjà dans celui de la réalité : elle est passée de plein pied, si je puis ainsi parler, de l'un dans l'autre, et même on peut se demander si sa légende ne reste pas en deçà de l'histoire. Voici, dans la série des monstrueux exploits de Frédégonde, la part de la fiction poétique.

^[572] *Eo enim tempore mortua est Fredegundis regina senex et plena dierum.*
Lib. Hist. c. 37.

« Nous allons raconter, écrit l'auteur du *Liber Historiae*, comment Frédégonde trompa sa maîtresse, la reine Audovère. Frédégonde appartenait à la domesticité inférieure du palais. Chilpéric étant allé avec son frère Sigebert à la guerre contre les Saxons, Audovère, qu'il avait laissée enceinte, mit au monde une fille. Frédégonde, par ruse, la conseilla de la sorte : « Madame, voici que mon seigneur le roi revient victorieux ; comment pourra-t-il accueillir avec joie sa petite fille non encore

baptisée ? » La reine, là dessus, fit préparer le baptistère et appeler l'évêque qui devait ondoyer son enfant. L'évêque étant arrivé, il ne se trouva pas de femme qui pût tenir la petite sur les fonts. Alors Frédégonde dit à la mère : « Trouverons-nous jamais mieux que vous pour remplir ce service ? Tenez-la donc vous-même. » Audovère obéit. Quand revint le roi victorieux, Frédégonde alla à sa rencontre et lui dit : « Dieu soit loué, de ce que le roi notre seigneur revient vainqueur de ses ennemis et de ce qu'il lui est né une petite fille. Avec qui le roi mon seigneur couchera-t-il cette nuit, puisque la reine est maintenant sa commère à raison de sa fille Childesinde ? » Et le roi répondit : « Si je ne puis coucher avec elle, je coucherai avec toi. » Lorsque le roi fut entré dans le palais, la reine accourut à sa rencontre avec son enfant, et le roi dit : « Tu as fait, dans ta simplicité, une chose bien funeste ; maintenant, tu ne peux plus être ma femme. » Il lui fit prendre le voile avec sa fille, et il lui donna quantité de terres et de fermes ; il condamna à l'exil l'évêque qui avait fait le baptême ; quant à Frédégonde, il en fit sa reine. » [573]

[573] *Liber Historiae* c. 31.

Pour bien apprécier cette histoire, il faut d'abord se remémorer les prescriptions du droit canonique de cette époque en matière d'empêchements de mariage. A partir d'une certaine date, on vit prévaloir dans l'Eglise cette idée que la parenté spirituelle contractée dans le baptême était un empêchement au même degré que la parenté selon la chair, que dis-je, qu'elle avait même un caractère plus sacré. Or, il y avait du chef du baptême diverses catégories de parenté. D'abord venait la parenté spirituelle qui rattachait le parrain et la marraine d'une part à leur filleule de l'autre : cet empêchement était le plus ancien et le plus grand de tous, et, dès 530, Justinien l'inscrivait dans le code civil [574]. En second lieu, il y avait l'empêchement qui existait entre les parents selon la chair d'une part et les parents selon le baptême de l'autre : ainsi le parrain ne pouvait épouser la mère de son filleul, ni la marraine le père de celui-ci, en vertu du canon 53 du concile *in Trullo*, tenu en 692 [575]. En troisième lieu, le parrain et la marraine, en leur qualité de père et mère spirituels du filleul, étaient conçus comme des époux selon le baptême, et ne pouvaient, par conséquent, devenir époux selon la chair. Ce dernier empêchement,

promulgué pour la première fois dans un concile romain de 721^[576], fut introduit peu de temps après, par le roi Liutprand, dans la loi civile des Lombards^[577]. Néanmoins, bien que promulgué une seconde fois au concile romain de 743^[578], et rappelé en termes énergiques par le pape Zacharie, dans sa lettre de 747 à Pepin le Bref^[579], il ne semble pas s'être introduit sans résistance.

[574] Ea videlicet persona omnimodo ad nuptias venire prohibenda quam aliquis... a sacrosancto suscepit baptisate, quum nihil aliud sic inducere potest paternam affectionem et justam nuptiarum prohibitionem, quam hujusmodi nexus, per quem Deo mediante eorum animae copulatae sunt. *Cod. Justin.* V, IV, 26.

[575] Hefelé, *Conciliengeschichte* t. III, p. 337. Il renvoie au commentaire d'Assemani dans sa *Bibliotheca juris orientalis* t. V. p. 166 et suiv. Il faut remarquer que ce canon était resté inconnu en Angleterre jusqu'au VIII^e siècle. Saint Boniface, qui avait autorisé le mariage d'un homme avec la mère de sa filleule, fut fort troublé d'apprendre que les Romains considéraient une union de ce genre comme un péché mortel, et il recourut aux lumières de plusieurs de ses amis d'Angleterre pour rassurer et éclairer sa conscience. Jaffé, *Bibl. Rer. Germ.* III, 29-31, p. 95 et suiv.

[576] Id. o. c. III, p. 362.

[577] Leg. Liutprandi, c. 34 (Pertz *Legg.* IV, p. 124).

[578] Hefelé, o. c. III, p. 516.

[579] *Codex Carolinus* ep. 3 dans Jaffé, *Bibl. Rer. German.* IV.

Comme on le voit, le cas d'Audovère appartient à la seconde catégorie d'empêchements de mariage : celui qui s'oppose à l'union de la marraine et du père de l'enfant. Mais, si l'interdiction a été formulée pour la première fois en 692, l'histoire, qui est censée se passer vers le milieu du VI^e siècle, perd toute vraisemblance, et trahit par là même sa provenance récente. D'ailleurs, à supposer qu'un empêchement eût existé dès cette date, il est d'autres motifs pour faire rejeter l'anecdote. Audovère n'étant qu'une des nombreuses compagnes de Chilpéric, il est difficile de décider si elle était considérée comme sa femme légitime ou comme sa concubine. Dans le premier cas, une simple bévue commise par ignorance n'avait pas le pouvoir de dissoudre un mariage, qui était de sa nature indissoluble. Dans le second cas, au contraire, les rapports entre Chilpéric et Audovère n'étaient d'aucune manière détruits aux yeux du roi, puisqu'ils n'avaient pas le caractère d'une union conjugale. Puis, le moyen de nous faire croire que ce

barbare luxurieux, qui était habitué à violer tous les commandements de l'Église, eût été homme à renoncer à l'objet de sa passion pour une raison d'ordre théologique !

L'épisode est, de plus, en contradiction formelle avec l'histoire. Il est faux que jamais Chilpéric ait fait une expédition en Saxe avec Sigebert. Sigebert a combattu seul contre ce peuple qui, de même que les Thuringiens, semble avoir troublé par ses révoltes la première année de son règne, et qu'il força de se soumettre^[580]. Il paraît bien que cette révolte fut déterminée par une invasion des Avars, rapportée par Grégoire de Tours, et que les tribus germaniques soulevées firent cause commune avec les envahisseurs, dont elles partagèrent la défaite^[581]. Dans tous les cas, loin d'assister son frère dans ces difficultés, Chilpéric en profita pour lui enlever Reims et quelques autres villes, si bien qu'après son retour, Sigebert dut tourner ses armes contre lui et le mettre à la raison^[582]. Ceci se passait en 562. Une seconde fois les Avars reviennent, sans que l'on puisse savoir s'ils ont eu les Saxons et les Thuringiens pour alliés. Sigebert, cette fois, fut vaincu, et se vit obligé de traiter avec eux. Est-il besoin de dire que Chilpéric se garda bien de lui porter secours ?^[583] Par la suite, Sigebert eut encore à s'occuper des Saxons revenus d'Italie, qu'il rétablit dans leur ancienne patrie : mais ce ne fut pas une expédition qu'il fit contre eux^[584], et d'aucune manière Chilpéric ne l'assista : il ne cessa de se comporter comme son ennemi, et la guerre entre les deux frères fut presque permanente. Le cadre dans lequel le *Liber Historiae* place sa légende est donc entièrement faux. Je ne veux pas aller plus loin, et je crois en avoir assez dit pour faire écarter de l'histoire cet épisode qui appartient en réalité au domaine de la fiction.

^[580] Fortunat. *Carm.* VI, 1, 73 :

Hic nomen avorum
Extendit bellante manu, cui de patre virtus
Quam Nablis ecce probat, Thoringia victa fatetur.

Id. VI, 1a, 9 :

Cujus rapta semel sumpsit Victoria pinnas
Et tua vulgando prospera facta volat.
Saxone Thoringo resonat, sua damna moventes
Unius ad laudem tot cecidisse viros.

[581] Id. VII, 16, 47. Quae fuerit virtus, tristis Saxonia cantat.

[582] Greg. Tur. IV, 23.

[583] Id. IV, 29.

[584] Id. IV, 42.

C'est encore une aventure de sérail qui fait le fond de la seconde légende relative à Frédégonde, mais, cette fois, la couleur en est sombre et l'accent tragique.

« La reine Frédégonde était belle et avait un esprit fécond en ressources, mais elle trahissait son époux. Landéric était alors maire du palais : c'était un homme plein de talent ; la reine l'aimait beaucoup et entretenait des relations adultères avec lui. Un jour que le roi partait de bonne heure pour aller chasser à Chelles, dans les environs de Paris, comme il aimait beaucoup la reine, il revint de l'écurie au moment où elle se lavait la tête dans sa chambre à coucher, et il lui donna un léger coup sur le dos. Elle, se persuadant que c'était Landéric : « Que fais-tu là, Landéric ? » s'écria-t-elle. En même temps elle se retourna, et elle s'aperçut que c'était le roi, et elle fut saisie d'épouvante. Lui, en proie à la plus vive indignation, partit pour la chasse. Cependant Frédégonde fit venir Landéric et lui raconta tout ce qui venait de se passer : « Vois maintenant, dit-elle, ce qui te reste à faire, car les supplices nous attendent dès demain ». Landéric, désespéré, s'écria en versant des larmes : « C'est à la male heure que mes yeux t'ont vue ! Je ne sais que faire, et je me sens pris de tous côtés. — Ne crains rien, répondit-elle, écoute mon conseil, et nous ne périrons pas. Ce soir, quand le roi reviendra de la chasse, nous enverrons des assassins qui le tueront, et qui crieront que c'est un attentat de Childebart d'Austrasie ; et lorsqu'il sera mort, nous règnerons avec mon fils Clotaire. » Et en effet, la nuit venue, comme Chilpéric rentrait de la chasse, des assassins gorgés de vin par Frédégonde lui plongèrent leur scramasax dans le ventre pendant qu'il descendait de cheval, et au moment où ses gens regagnaient chacun sa demeure. Il poussa un cri et tomba mort. Alors, obéissant au mot d'ordre de

la reine, les meurtriers crièrent : Voilà ce que le roi d'Austrasie Childebert a fait du roi notre seigneur. Alors l'armée se dispersa dans tous les sens à la recherche des coupables, mais les soldats ne trouvèrent personne et rentrèrent chez eux. »^[585]

^[585] *Liber Historiae* c. 35. Cf. Aimoin III, 56 (Bouquet III, p. 92).
Hildegare *Vita Faronis*, c. 25 (Mab. saec. II, p. 586).

Cette histoire, à première vue, n'a rien d'invraisemblable. On connaît les mœurs de Frédégonde. Grégoire de Tours l'accuse formellement d'avoir offert ses faveurs à un certain Eberulf^[586], et le roi Gontran n'était pas fort certain de la légitimité de la naissance de Clotaire II^[587]. Mais l'important rôle politique attribué à l'amant de la reine cadre mal avec l'histoire. Grégoire de Tours ne prononce pas même le nom de ce personnage, ce qui est tout au moins une présomption contre le récit du *Liber*. Dans Frédégaire, il est vrai, Landéric nous apparaît avec le titre de maire à la date de 603^[588], et ce témoignage est confirmé par un autre document du VII^e siècle, qui nous le montre exerçant le même office auprès du roi Clotaire II à Chelles^[589]. Mais cela ne prouve pas pour 584 ; tout au contraire, on pourrait se demander si l'histoire racontée par le *Liber* n'a pas été imaginée après coup pour expliquer l'élévation de Landéric.

^[586] Id. VII, 21 : Rogatus enim fuerat ab ea, ut post mortem regis cum ipsa resederet, sed optenere non potuit.

^[587] Id. VIII, 9.

^[588] Fredeg. IV, 25 et 26.

^[589] *Vita Gaugerici* dans Bouquet III, p. 488 : *Anal. Boll.* VII, p. 393 : Viro illustri Landérico, tunc tempore majorem domus praefati principis.

L'histoire a d'ailleurs un autre défaut. Elle est trop intéressante, elle est trop dramatique, elle est, si je puis ainsi parler, trop flatteuse pour l'imagination et trop satisfaisante pour le sentiment moral du public : c'est ainsi qu'on doit souhaiter que les choses se soient passées, quand on veut que les fautes soient expiées ici-bas, et que la Providence intervienne par quelque coup de théâtre. On peut se demander comment Grégoire de Tours, si au courant des faits de son temps, aurait ignoré ce tragique épisode, ou pourquoi il n'aurait pas cru devoir le raconter. Ce n'était certes pas pour épargner Frédégonde, car il rapporte de cette reine des crimes si

abominables que sa réputation n'avait plus rien à perdre. Lui-même d'ailleurs revient à plusieurs reprises sur le mystérieux assassinat de Chilpéric, nous communique toutes les versions qui ont circulé sur cet événement, nous montre les soupçons se portant tour à tour sur divers personnages, et formule sa propre opinion en des termes qui montrent qu'il ne sait trop que croire : « Ce qui a causé la mort de Chilpéric, dit-il, c'est sa propre méchanceté. »^[590]

^[590] Greg. Tur. VIII, 5. Cf. mon étude sur la *Reine Brunehaut*, p. 26, n.

Il met, comme on voit, Frédégonde hors de cause, et il faut bien que l'innocence de cette reine ait été, ici, bien réelle pour qu'il la décharge d'emblée. D'ailleurs, nul ne devait perdre plus que Frédégonde à la mort de son mari : on le vit bien aussitôt après, car elle tomba dans une détresse cruelle, et, pendant plusieurs années, elle vécut dans la situation la plus menaçante. Il n'y a donc aucune apparence qu'elle eût, de gaieté de cœur, créé elle-même la situation dans laquelle allait sombrer toute sa fortune. La légende, il est vrai, écarte cette objection en la montrant acculée, en quelque sorte, à la nécessité du meurtre pour échapper à la vengeance de son mari : mais, je le répète, pour ingénieuse qu'elle soit, cette explication tombe devant le silence de Grégoire de Tours.

L'origine de la légende me semble claire. Il faut la chercher dans la série de raisonnements que l'imagination populaire a faits sur les événements pour les enchaîner d'une manière logique. Landéric était maire du palais sous la régence de Frédégonde pendant la minorité de Clotaire II : voilà le point de départ. Quelle explication plus inévitable y avait-il de sa fortune, sinon qu'il était l'amant de la reine ?^[591] Du coup, on trouvait le moyen d'expliquer aussi l'obscurité de la mort de Chilpéric : il suffisait de supposer que les relations coupables des deux amants étaient antérieures à sa mort, et qu'elles en avaient été la cause. Il ne restait plus qu'à faire connaître l'occasion qui les força à se débarrasser du roi par un crime. Ici, une imagination un peu inventive avait libre jeu, et la scène du lavabo, si je puis l'appeler ainsi, fut créée.

^[591] On verra expliquer de la même manière, en Austrasie, l'arrivée au pouvoir de Protadius. Cf. mon étude sur la *Reine Brunehaut*, p. 48.

Les deux légendes que je viens de raconter sont-elles d'origine populaire ? Je ne sais, et je suis assez tenté de croire que non. Les histoires d'alcôve et les complots d'antichambre ne figurent généralement pas dans le répertoire populaire, et un mot comme : *Finis donc, Landéric !* semble trahir le lettré plutôt que le rapsode. Tout au moins dirai-je que si les deux épisodes ont été racontés dans le peuple, ils auront subi quelques remaniements en passant par les milieux savants et monastiques où les a trouvés l'auteur du *Liber Historiae*.

Par contre, la troisième légende a tout à fait l'accent d'un de ces récits étranges et extraordinaires dont le merveilleux ne heurte pas l'esprit des gens du peuple ; je ne doute nullement qu'elle ait été recueillie dans les chaumières des paysans neustriens.

« Childebert, roi d'Austrasie, apprenant que son oncle Chilpéric avait péri par les maléfices de Frédégonde, rassembla son armée, qui comprenait les Burgondes et les Austrasiens. Sous le commandement des patrices Gundwald et Wintrion, cette armée, traversant la Champagne, pénétra dans le pays de Soissons qu'elle livra au pillage. Frédégonde, en l'apprenant, réunit ses troupes sous les ordres de Landéric et des autres chefs des Francs, et arriva à Brennacum, faisant de grandes largesses à ses guerriers pour les exciter à combattre contre l'ennemi. Apprenant que l'armée des Austrasiens était considérable, elle convoqua les siens et leur dit : « Levons-nous la nuit et marchons contre eux des lanternes à la main ; les camarades qui seront en tête tiendront des branches d'arbre et attacheront des sonnettes au cou de leurs chevaux, pour que les sentinelles de l'ennemi ne puissent pas nous reconnaître. Puis, le jour venu, nous nous précipiterons sur eux, et nous pourrions remporter la victoire. » On se rallia à cet avis. Il avait été convenu entre les deux armées qu'on en viendrait aux mains à tel jour, à Trucciacum, dans le Soissonnais^[592]. Frédégonde, conformément au plan qu'elle avait fait prévaloir, se mit en marche au milieu de la nuit, précédée d'hommes portant des branches d'arbre et avec tout l'attirail décrit ci-dessus ; elle-même, montée à cheval, portait le petit Clotaire dans ses bras. C'est ainsi qu'on arriva à Trucciacum. Cependant les sentinelles austrasiennes, apercevant sur les hauteurs les branches vertes que portaient les Francs, et entendant résonner les sonnettes de leurs chevaux, se dirent de proche en proche : « Est-ce que hier il n'y avait pas des champs découverts là où nous

voyons maintenant des forêts ? » Et le camarade en riant répondait à son camarade : « Tu as bu à coup sûr, et tu déraisonnes. N'entends-tu pas les sonnettes de nos chevaux qui paissent auprès de la forêt ? ^[593] » Cependant le jour venait, et les Francs, se précipitant à grand son de trompettes sur les Austrasiens et les Burgondes endormis, en massacrèrent un grand nombre, tant grands que petits. Gundoald et Wintrion ne durent leur salut qu'à la rapidité de leurs chevaux. Quant à Frédégonde, elle arriva avec son armée jusqu'à Reims, pillant et saccageant, puis elle retourna chargée de butin à Soissons ^[594].

^[592] Le point d'honneur germanique défendait d'attaquer un adversaire sans l'avoir *défié*, c'est-à-dire sans l'avoir prévenu de son attaque et lui en avoir fait connaître le jour et l'heure ; tomber sur lui à l'improviste était considéré comme une lâcheté. On se souvient que Clovis, sur le point d'attaquer Syagrius, lui avait demandé de faire choix d'un champ de bataille (cf. ci-dessus p. 216). Nous avons donc ici une preuve de plus que notre récit est d'origine populaire, c'est-à-dire né de la tradition orale et non de l'histoire savante, qui n'aurait pas conservé ce trait.

^[593] Sur les clochettes au cou du bétail v. Fortunatus, *Carmina* II, 16, 49.

^[594] *Liber Historiae* c. 36.

Tel est le récit du *Liber Historiae*. Remarquons d'abord que la guerre dont il y est question eut lieu réellement en 592, et qu'elle se termina, comme dans notre épisode, par la victoire de la Neustrie. Les témoignages de Frédégaire et de Paul Diacre corroborent ici celui du *Liber Historiae* ^[595]. Celui-ci, il est vrai, s'écarte déjà de la réalité en nous montrant Clotaire II porté à la bataille dans les bras de sa mère : en 592, Clotaire II avait huit ans, ce qui gâte un peu la vraisemblance de ce pittoresque épisode. Au surplus, ni Frédégaire ni Paul Diacre ne disent mot d'un détail aussi remarquable, et cela est significatif, au moins en ce qui concerne le premier de ces deux auteurs. Peut-être la légende n'existait-elle pas encore de son temps ; peut-être aussi ne s'était-elle pas encore répandue en dehors de son lieu d'origine. Localisée à Troussy, il paraît bien qu'elle a été trouvée sur place par le moine de Saint-Denis, qui avait, comme je l'ai montré ailleurs, une connaissance spéciale du Soissonnais, et qui était peut-être même un enfant de ce pays. La fraîcheur naïve et le parfum tout rustique qui règnent dans le récit attestent qu'il a été puisé à même la source populaire : dans toute l'histoire poétique des Mérovingiens, il n'y en a pas

un, je crois, qui ait un caractère aussi accentué et un pareil goût de terroir. La vivacité dramatique y est extrême : il semble qu'on assiste à ces préparatifs nocturnes qui ont lieu dans le camp de Frédégonde, qu'on soit transporté ensuite dans celui des Austrasiens, qu'on entende le dialogue des soldats, qu'on perçoive dans le lointain le son des clochettes pendues au cou des chevaux pâturent dans la forêt, qu'on voie apparaître ces feuillages mouvants qui descendent du haut des coteaux, puis soudain voilà Frédégonde qui apparaît avec son armée, et le carnage qui commence !

[595] Fredeg. IV, 14 : Eodem anno Quintrio dux Campanensim cum exercito in regno Clothariae ingreditur. Clotharius cum suis obviam pergens, hostiliter Quintrione in fugam vertit, sed utrosque exercitus nimium trucidatus est.

Paul Diac. IV, 4 : Childepertus quoque bellum gessit cum consobрино suo Chilperici filio ; in quo proelio usque ad triginta milia hominum caesa sunt.

Cette histoire de *la forêt qui marche* était d'ailleurs un mythe répandu chez tous les peuples du Nord, et nous en retrouvons, chez plusieurs, des versions étonnamment semblables à celle que nous venons d'exposer. La plus célèbre est celle du roi d'Écosse Macbeth, immortalisée par le génie de Shakespeare [596]. Un contemporain de Macbeth, l'évêque Conon de Trèves, imposé aux Tréviriens par son oncle Annon de Cologne, périt victime du même stratagème employé par ses sujets rebelles (1066), au dire du *Gesta episcoporum Treverensium* [597]. Enfin, le chroniqueur danois Saxo Grammaticus, qui écrivait à la fin du XII^e siècle, nous montre le roi Hacon surprenant et vainquant ses adversaires à la faveur d'une ruse semblable [598]. Voilà donc, à quatre reprises, le motif de *la forêt qui marche* reparaissant dans les annales des peuples, et sans que l'on puisse constater la parenté des diverses versions. Ce qui est certain, c'est que la légende du *Liber Historiae* est la plus ancienne de toutes. Je n'oserais dire que c'est elle qui a le mieux conservé les traits primitifs de la tradition, si toutefois, comme je le pense, nos quatre versions peuvent être ramenées à un type unique. A mon sens, dans l'esprit de ceux qui ont les premiers mis en circulation la légende, *la forêt qui marche* n'était autre chose qu'une illusion produite par la science magique du personnage principal, et avait pour effet de jeter l'épouvante dans l'âme de l'ennemi, qui reconnaissait à ce signe l'action d'une puissance surnaturelle et irrésistible. Il semble qu'il soit resté quelque chose de cette donnée très ancienne dans l'histoire de

Macbeth, telle qu'elle est reproduite par Boethius et vivifiée par Shakespeare. Macbeth, sans doute, voit dans la marche de la forêt l'accomplissement d'une prophétie funeste, mais cette prophétie elle-même n'était si redoutable que parce qu'un signe surnaturel devait en précéder l'accomplissement. Du moment que ce signe se produit, Macbeth doit reconnaître qu'il est perdu : car à quoi bon lutter contre une puissance qui dispose d'une force merveilleuse, et qui fait marcher la forêt contre le vaincu du destin ?

[596] Hector Boethius, *Scotorum Historiae libri XIX*, Paris 1754, f. 254 v.

[597] *Continuat.* c. 8 dans Pertz, *Scriptor.* VIII, p. 182. Il faut remarquer que la vie de Conon, écrite par Thierry à la fin du XI^e siècle, raconte la fin tragique de Conon sans mentionner l'épisode des branches d'arbres : la légende sera née depuis la rédaction de la vie.

[598] Saxo Grammaticus V, p. 150 (Holder).

Et ne serait-ce pas là aussi la forme première de la légende de Frédégonde ? Qu'est-ce qui nous interdit de penser que, dans l'idée poétique des contemporains, cette reine, riche en inventions et en ruses, avait employé un charme magique pour laisser croire aux Austrasiens terrifiés que toutes les forces de la nature marchaient contre eux sous les ordres de leurs ennemis ? L'histoire des Francs du VI^e siècle nous montre Sigebert d'Austrasie vaincu par les artifices magiques des Huns, qui font apparaître aux yeux de son armée des visions fantastiques, grâce auxquelles ils lui infligent un sanglant désastre [599]. Et, dans d'autres traditions épiques, nous voyons également la victoire expliquée par des artifices du même genre. Dans la bataille de Moytura, lorsque Lug, le roi des Tuatha Dé Dannan, demande à ses deux sorcières ce qu'elles peuvent faire pour lui, elles répondent : « Nous ensorcellerons les arbres, les pierres et les mottes de terre qui, aux yeux des Fomoré, prendront l'apparence d'une troupe de soldats, et les Fomoré, tout effrayés, fuiront en tremblant [600]. »

[599] Chuni vero iterum in Gallias venire conabantur. Adversum quos Sigibertus cum exercitu dirigit, habens secum magnam multitudinem virorum fortium. Cumque confligere deberent, isti magicis artibus instructi, diversas eis fantasias ostendunt et eos valde superant. Greg. Tur. IV, 29.

[600] Dans d'Arbois de Jubainville, *La Littérature épique de l'Irlande*, p. 431.

D'autre part, on pourrait aussi trouver l'origine de la légende dans une intention satirique des vainqueurs. Les ennemis Austrasiens auraient été conçus comme des gens tellement bornés et stupides, qu'ils ne se seraient pas même aperçus du mouvement de la forêt, ou qu'ils ne l'auraient remarqué que lorsqu'il était trop tard pour se défendre ! Il y aurait là quelque énorme plaisanterie épique semblable à l'illusion de Ragnacaire dans la chanson sur les meurtres de Clovis, mieux encore, à celle des Hérules vaincus par les Lombards, lorsque, dans leur affolement, ils se jetèrent au milieu des champs de lin et s'y mirent à nager, croyant être en pleine mer^[601]. Dans la forme qu'elle revêt sous la plume de l'auteur du *Liber Historiae*, la légende de Frédégonde s'harmonise plutôt avec cette dernière conjecture ; de fait, l'écrivain semble se plaisir à bien accentuer la niaiserie de ces bonshommes austrasiens, qui sont témoins du stratagème, et qui, jusqu'au dernier moment, ne savent rien deviner. Mais on pourrait également voir, dans le dialogue imaginaire qu'il leur prête, la préoccupation qu'aurait eue l'auteur monastique d'enlever à son récit toute trace de paganisme : or, une Frédégonde disposant des forces de la nature, et demandant son triomphe aux ressources infernales de la magie, choquait probablement les idées religieuses du chroniqueur anonyme qui écrivait sous les voûtes de Saint-Denis. Quoi qu'il en soit, la multitude de traits pittoresques conservés dans le récit ne permet pas de croire à un remaniement bien profond du sujet. Ces clochettes suspendues au cou du bétail dans les forêts, et cette Frédégonde qui chevauche au milieu de son armée, ce sont là des coups de pinceaux vifs et rapides auxquels notre froid annaliste ne nous a pas habitués, et qui semblent bien plutôt tracés par la main de ce grand peintre qui est l'imagination populaire. Si notre narrateur les a reproduits plus fidèlement, cela tient sans doute, comme je l'ai supposé, à ce que la légende, recueillie par lui dans son pays natal et sur les lèvres des vieillards, avait pour le vieux moine tout le charme d'un souvenir d'enfance, et qu'elle s'est gravée dans sa mémoire avec une vivacité particulière.

[601] V. ci-dessus p. 38 et 39.

Les *Mabinogion* du pays de Galles nous offrent un curieux épisode où la comparaison d'une flotte avec une forêt devient l'occasion d'une espèce d'énigme. Bendigeit Vran, roi de Bretagne, a mis en mer pour se venger d'un prince d'Irlande, et sa flotte apparaît en vue des côtes de ce pays.

« Les porchers de Matholvoch, qui étaient sur le bord des eaux, retournèrent auprès de lui : « Seigneur, dirent-ils, porte-toi bien — Dieu vous donne bien, répondit-il, apportez-vous des nouvelles ? — Oui, seigneur, des nouvelles surprenantes. Nous avons aperçu un bois sur les eaux, à un endroit où auparavant nous n'en avons jamais vu trace. — Voilà une chose surprenante : c'est tout ce que vous avez vu ? — Nous avons vu encore, seigneur, une grande montagne à côté du bois, et cette montagne marchait ; sur la montagne un pic, et de chaque côté du pic un lac. Le bois, la montagne, tout était en marche. — Il n'y a personne ici à rien connaître à cela, si ce n'est Branwen ; interrogez-la. » Les messagers se rendirent auprès de Branwen. « Princesse, dirent-ils, qu'est-ce que tout cela, à ton avis ? — Ce sont, répondit-elle, les hommes de l'île des Forts qui traversent l'eau... — Qu'est-ce que ce bois qu'on a vu sur les flots ? — Ce sont des vergues et des mâts de navire. — Oh ! dirent-ils, et la montagne que l'on voyait à côté des navires ? — C'est Bendigeit Vran, mon frère, marchant à gué. Il n'y avait pas de navire dans lequel il pût tenir. — Et le pic élevé et les lacs des deux côtés du pic ? — C'est lui jetant sur cette île des regards irrités ; les lacs des deux côtés du pic sont ses yeux de chaque côté de son nez. » D'Arbois de Jubainville et Loth, *Cours de litt. celt.* III, p. 83.

Telle est la place de Frédégonde dans les souvenirs légendaires des Neustriens. Deux histoires d'alcôve dont on n'oserait pas garantir l'origine populaire, et une légende locale dont le parfum épique est des plus prononcés, nous attestent dans tous les cas que cette femme étonnante n'a pas manqué d'occuper l'imagination de ses contemporains.

CHAPITRE II

La reine Brunehaut.

La reine Brunehaut, qui a tenu une si grande place dans l'histoire de son temps, n'en a pas occupé une moindre dans l'épopée. Il ne se pouvait pas que cette figure grandiose et tragique ne frappât fortement les imaginations, et ne s'y gravât avec ces traits terribles que lui a donnés, dès le VII^e siècle, la plume des chroniqueurs et des hagiographes. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de démêler dans sa physionomie les traits qu'elle a eus réellement et ceux qu'elle tient de la légende, on se trouve devant une difficulté que nous n'avons pas encore rencontrée au cours de ces recherches. Jusqu'ici, en effet, notre analyse n'a dégagé que deux éléments constitutifs de l'histoire : d'un côté, des souvenirs exacts et précis, qui ont été fixés par écrit d'assez bonne heure pour ne pas subir d'altération notable ; de l'autre, des traditions poétiques qui, en passant par le prisme de l'esprit populaire, y ont été soumises à un remaniement profond et organique. Cette fois, nous aurons à tenir compte d'un troisième élément, celui qui, pour les historiens de la vieille école, était la seule source des inexactitudes de l'histoire, je veux dire la fable inventée de parti pris, l'erreur propagée par la malveillance, la légende défigurée par l'impopularité. En butte aux haines d'une classe nombreuse et puissante, qui constituait presque à elle seule toute la nation, Brunehaut a été atrocement calomniée par tous ceux que contrariait l'absolutisme de son gouvernement. Et les calomnies des grands, se répandant dans le peuple qui ne connaissait la souveraine que par ces rapports mensongers, y ont fait autour du nom de la malheureuse femme cette sinistre auréole d'infamie contre laquelle la critique a pour devoir de protester. Ces calomnies, tombées dans l'esprit populaire, y ont été comme les germes desquels est sortie toute la multitude des légendes épiques. Tous n'ont pas fructifié. Quand Frédégaire écrivit, c'est à peine si un ou deux s'ouvraient ; les autres étaient restés stériles. Par contre, l'auteur du *Liber Historiae* était justement placé à la distance nécessaire pour que le

personnage lui apparût dans l'auréole épique : aussi trouvons-nous chez lui des traces manifestes d'épopée.

Ma tâche n'est pas de relever, dans le récit de Frédégaire, les innombrables erreurs qu'il commet au détriment de la réputation de Brunehaut : je l'ai fait ailleurs ^[602], et, considérant les résultats de cette étude comme désormais acquis, je me bornerai ici à rechercher le travail de l'esprit populaire sur les données historiques plus ou moins pures dont il disposait.

^[602] G. Kurth, *La Reine Brunehaut* (*Rev. des Quest. histor.* juillet 1891).

Dans la chronique de Frédégaire, il y a trois passages qui, à première vue, suggèrent l'idée d'une élaboration de l'histoire par l'imagination publique : nous allons les examiner successivement.

Le premier passage est relatif à une prophétie sibylline au sujet de Brunehaut. Parlant du maire du palais Gogon, qui aurait été assassiné, à ce qu'il prétend, par Brunehaut ^[603], Frédégaire écrit : « Ce Gogon eut une administration prospère jusqu'au jour où il amena Brunehaut d'Espagne. Bientôt elle l'eut rendu odieux à Sigebert, qui, instigué par elle, le mit à mort. L'influence de cette femme a causé tant de maux et fait verser tant de sang dans le pays des Francs qu'alors fut réalisée la prophétie de la Sibylle qui dit : « Bruna viendra du pays d'Espagne, et devant sa face périront quantité de gens. Mais elle-même sera mise en pièces sous les sabots des chevaux ^[604] ».

^[603] J'ai montré o. c. p. 14 que c'est une erreur manifeste de Frédégaire. Gogon survécut de quinze ans au mariage de Brunehaut et mourut dans son lit. Voir Greg. Tur. VI, 1.

^[604] Fredeg. III, 59 : Prosperum haec Gogonem ad gubernandum fuit, quoadusque Brunechildem de Spania adduxit. Quem Brunechildis continuo apud Sigibertum fecit odiosum ipsumque suo instigante consilio Sigibertus interfecit. Tanta mala et effusione sanguinum a Brunechildis consilium in Francia factae sunt, ut prophetia Saeville impleretur dicens : « Veniens Bruna de partibus Spaniae ante cujus conspectum multae gentes peribunt. Haec vero aequitum calcibus disrumpetur. » M. Krusch, dans son édition de Frédégaire, ferme les guillemets après *peribunt*, à tort selon moi. La prophétie, qui est postérieure à Brunehaut, comme tout le monde me l'accordera sans doute, ne pouvait manquer de contenir l'histoire de la fin de cette princesse, qui était l'expiation de ses crimes. D'ailleurs, quelle apparence y a-t-il que Frédégaire eût ajouté ici, pour

son compte, une réflexion qui, si elle était de lui, serait parfaitement oiseuse, pour ne rien dire de plus ?

Il résulte de ce texte qu'au moment où écrivait Frédégaire, il existait chez les Francs une prophétie attribuée à la sibylle, et qui prédisait le règne et la mort de Brunehaut. Ce texte était, par conséquent, postérieur à 613. Il était, comme on le voit, en prose, et avait cet accent biblique propre à tous les oracles sibyllins ; il se tenait, au surplus, dans un certain vague fait pour en augmenter l'effet, évitait d'entrer dans le détail historique, ne désignait même Brunehaut que par la forme diminutive de son nom^[605]. On reconnaît donc ici, sans contestation possible, une de ces prédictions après coup comme aimaient à les composer ces âges d'imaginations crédules, et qu'ils mettaient régulièrement sur le compte des sibylles païennes, auxquelles nul ne refusait alors le don de prophétie. L'auteur était probablement quelque clerc^[606] ennemi de la reine d'Austrasie, peut-être le même qui écrivit les *Annales* dont s'est servi Frédégaire. Celui-ci, trouvant ce texte dans sa source, n'a pas un instant douté de son authenticité ; il l'a donc accueilli et reproduit avec la plus entière confiance. Il lui est même arrivé, à cette occasion, une petite mésaventure assez curieuse. Étranger, à ce qu'il paraît, à l'usage germanique d'abrégier les noms, et voyant la reine d'Austrasie appelée Bruna, il s'est persuadé que ce devait être le nom primitif qu'elle avait porté en Espagne, et qu'on l'avait modifié en Austrasie pour lui faire honneur. Et c'est ce qui l'amène à écrire gravement, en parlant du mariage de cette princesse : *Ad nomen ejus ornandum est auctum, ut vocaretur Brunechildis*^[607].

^[605] L'immense majorité des noms propres germaniques se compose de deux radicaux dont le premier est toujours le déterminatif du second. Ex. : Brunechild, *la vierge à la cuirasse* (cf. le mythe de Brunehild dans l'Edda) ; Dagobert, *brillant comme le jour* ; Gunthramn, *le corbeau de la guerre*, etc. Or, ces noms sont susceptibles de deux modifications organiques. L'une consiste à échanger le second radical contre un autre de même valeur (voir sur ce procédé ci-dessus p. 377). L'autre, beaucoup plus fréquente, consiste à former le diminutif en laissant tomber le second radical : ainsi Hugo = Hugbertus (*Vita Bonifat.* c. 27 et 28 dans *Anal. boll.* I, p. 64) ; Racco = Ragnemod (Fortun. *Carm.* IX, 10) : Ago = Agilulf (Jaffé *Regest. Pontif. Roman.* I, 1273) ; Theudes = Theudericus ; (Il s'agit ici du roi des Visigoths Theudis, appelé Théodoric dans les conciles de Valence et de Lérida en 546. Comme on n'a pas vu l'identité du nom, on a cru devoir changer la date des conciles et les placer sous le règne de Théodoric le Grand ; de là des contestations bien inutiles. Aschbach *Geschichte*

der Westgothen.) Berta = Bertrada (Hontheim, *Hist. dipl. Trever.* I, p. 112). Balzo = Baldwinus (Van Lokeren, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 38); Bruna équivaut donc à Brunehild. Cf. Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, Vienne 1866.

[606] *Ante conspectum*, pour dire à cause de, est un hébraïsme de la Vulgate.

[607] Fredeg. III, 57. Je vois ici une nouvelle preuve que Frédégaire est Romain d'origine. Cf. ci-dessus p. 79 et suiv.

Cette naïve conjecture, qui ne pouvait entrer que dans la tête d'un Romain, a du moins l'avantage de nous montrer le travail d'exégèse et de divination que le bon chroniqueur faisait sur ses sources, et de nous faire retrouver un élément purement subjectif là où l'on croyait être en face d'un récit puisé dans la tradition écrite ou orale. Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'insister davantage sur l'épisode, puisqu'après l'analyse qui vient d'être faite, il est évident qu'il n'a rien de populaire, et qu'il ne peut à aucun point de vue être rangé dans la catégorie des traditions épiques.

Le deuxième passage de Frédégaire où l'histoire de Brunehaut semble offrir quelque couleur épique est celui-ci : « En 599, Brunehaut fut chassée par les Austrasiens, et trouvée toute seule par un pauvre dans la campagne d'Arcis-sur-Aube. Sur sa demande, il la conduisit à Théodoric, qui reçut sa grand'mère avec plaisir et la combla d'honneurs. En récompense, ce pauvre reçut l'évêché d'Auxerre avec l'appui de Brunehaut [608]. »

[608] Fredeg. IV, 19.

J'ai déjà montré que ce récit est radicalement faux, et je ne crois pas avoir besoin de refaire ici ma démonstration. Brunehaut n'a pas été chassée d'Austrasie, et n'a pu être rencontrée dans un état de dénuement complet sur les frontières de la Burgondie. Saint Didier d'Auxerre n'était pas un pauvre avant de devenir évêque ; c'était un parent de Brunehaut, et l'un des hommes les plus riches de son temps [609]. La légende qui rassemble ces deux personnages dans la communauté de la misère ne paraît pas d'ailleurs avoir un caractère bien traditionnel. Je crois plutôt en saisir l'origine dans les rancunes des grands. « Saint Didier d'Auxerre, parent de Brunehaut, et, sans doute, parvenu à l'épiscopat grâce à elle (604), devait être le partisan et l'appui de cette reine ; il était mal vu, par conséquent, de l'aristocratie rebelle de cette époque. Quoi d'étonnant, dès lors, si, pour expliquer les bons rapports entre l'évêque et la reine, des ignorants ou des malveillants

ont imaginé une historiette qui permettait de faire d'une pierre deux coups, en frappant à la fois la protectrice et le protégé ? Le prestige éclatant de ces deux personnages, alors au sommet de la fortune, ne pouvait qu'être diminué, si l'on parvenait à faire croire qu'il n'y avait pas longtemps qu'ils s'étaient trouvés l'un et l'autre dans l'abîme de la détresse, et qu'entre la reine et l'évêque le seul lien était le souvenir de leur commune misère^[610]. »

[609] G. Kurth, *art. cit.* p. 42-46.

[610] Id. *ib.* p. 43.

Mais cette légende, forgée par l'ignorance ou par la haine, semble être tombée dans un milieu fertile et s'être développée dans les imaginations populaires. Si je ne me trompe, elle s'y est dépouillée du caractère satirique qu'elle avait à l'origine, et transformée en un de ces naïfs récits d'aventures comme le peuple en a toujours raconté. La rencontre entre le mendiant et la reine dans la campagne est peut-être la forme pittoresque dans laquelle l'imagination populaire a traduit la donnée qui lui était fournie par les grands au sujet des relations antérieures entre les deux personnages ; peut-être est-ce le peuple aussi qui a localisé l'épisode en lui donnant pour théâtre la ville d'Arcis-sur-Aube. Il est d'ailleurs à remarquer que parmi les légendes de Frédégaire, il en est plus d'une qui provient des confins de la Burgondie et de l'Austrasie : qu'on se souvienne de l'exemption de tributs accordée par Childéric aux habitants de Bar, et du ravage des terres burgondes par Clotilde dans les environs de Villery. Voilà, dans la chronique de notre auteur, le troisième *border-tale* que nous rencontrons : cela est assez remarquable, et jette peut-être un peu de lumière, sinon sur la patrie de l'auteur, du moins sur la provenance de ses renseignements.

Jusqu'ici, nous avons pu constater dans l'histoire de Brunehaut la trace probable de légendes populaires qui sont elles-mêmes l'écho des calomnies des grands, mais nous n'y avons pas remarqué le travail de la chanson épique. Il est peut-être permis de reconnaître l'action de celle-ci dans l'histoire des luttes fratricides de Théodebert et de Théodoric, fomentées, d'après la tradition, par leur grand'mère Brunehaut. Cette histoire, dont Jonas et Frédégaire nous ont encore conservé la physionomie réelle, s'est altérée d'assez bonne heure, et nous apparaît, dans le *Liber Historiae*, sous

des traits incontestablement poétiques. Elle était d'ailleurs faite, par son caractère hautement tragique, pour frapper vivement l'esprit de la multitude, et pour s'y refléter en des images agrandies ^[611].

[611] Fredeg. IV, 38 ; Jonas, *Vit. Columb.* c. 57 ; *Liber Historiae*, 38.

Voici d'abord la charpente des faits. Les deux frères, entre lesquels il existait depuis longtemps une animosité que leur grand'mère avait sans succès essayé d'apaiser ^[612], en vinrent finalement aux prises. Parti de Langres au mois de mai de l'année 612, Théodoric se dirigea par Andelot et par Nasium, dont il s'empara au passage, sur Toul, où il rencontra Théodebert qui avait pris l'offensive. Le sort des armes se prononça contre le roi d'Austrasie, qui, poursuivi par son frère, passa les Vosges, et, par Metz, se sauva jusqu'à Cologne. Là, il réunit à la hâte tout ce qu'il put trouver de soldats parmi les peuplades d'Outre-Rhin, puis il vint de nouveau se mesurer avec son frère à Tolbiac, où se livra une des plus sanglantes batailles dont les annales des Francs aient gardé le souvenir. Sur les pas du malheureux roi d'Austrasie fugitif de nouveau, Théodoric pénétra dans Cologne et envoya à la poursuite de son frère un détachement qui s'empara bientôt de sa personne. Il fut conduit enchaîné à Châlons-sur-Saône, pendant que son fils Mérovée, qui n'était qu'un petit enfant, avait la tête brisée contre une pierre. Une obscurité sinistre règne sur la fin du malheureux prisonnier ; ce qui est certain, c'est qu'il périt bientôt dans les fers, et que son frère Théodoric le suivit de près dans la tombe, emporté par une de ces maladies qui fauchaient dans la fleur de l'âge les voluptueux princes de la famille mérovingienne. Leur grand'mère Brunehaut ne perdit pas courage dans ces conjonctures critiques. Elle fit proclamer souverain des deux royaumes le fils aîné de Sigebert, et arma pour repousser Clotaire II, qui, appelé par les Austrasiens révoltés, avait pénétré dans les états de ses parents. Mais tout s'unissait pour trahir cette femme intrépide : elle-même fut livrée à ses ennemis, et, victime de haines implacables et sauvages, elle périt du supplice atroce qui vaudra toujours à sa mémoire la pitié, et l'infamie à celle de ses bourreaux.

[612] Aucune partie de l'histoire de Brunehaut n'a été plus méchamment défigurée que celle-là. Alors que les sources la montrent qui travaille à pacifier ses petits-fils, la légende lui attribue la responsabilité de la guerre entre eux. Voir mon travail cité p. 45 et suiv.

Comme on le voit par ce rapide aperçu, il y a dans cette série d'événements une source d'émotions dramatiques comme on les rencontrerait difficilement ailleurs au même degré. Aussi l'imagination populaire en a-t-elle été profondément frappée. Frédégaire, qui écrit sous la dictée de la tradition orale, à un moment où elle n'a pas encore pu altérer les faits, nous permet cependant d'entrevoir les parties de cette histoire qui ont fait le plus d'impression sur le peuple. C'est d'abord la funeste bataille de Tolbiac, où deux peuples frères ont répandu le meilleur de leur sang pour assouvir des haines fratricides. « Jamais, dit Frédégaire, de toute antiquité, les Francs ni les autres peuples n'ont livré un combat si meurtrier. Les deux armées combattaient avec un tel acharnement et firent de part et d'autre un tel carnage, que les cadavres, ne trouvant pas de place pour tomber, restaient debout, serrés les uns contre les autres comme des vivants^[613]. » Voilà bien comme raconte la mémoire populaire. Non que je veuille soutenir que le détail est nécessairement fictif, mais je dis qu'il est de ceux qui frappent la multitude et qu'elle aime à retenir. Celui-ci était fait pour germer et pour fructifier dans d'autres imaginations. Des morts qui restent debout dans une mêlée, s'est dit le bon Aimoin, cela se comprend ; mais lorsque cette mêlée se déplace, que deviennent ces morts ? Nécessairement ils subissent l'impulsion donnée à toute la masse, et ils s'avancent avec les vivants : *Tanta utriusque partis animositate concursus est, ut cadavera interfectorum, prae multitudine comprimentium se populorum, non valentia ad terram ruere, quemadmodum equis insederant, una cum vivis circumferrentur*^[614]. On le voit, le thème est riche : les morts marchent, leurs chevaux, morts ou vifs (Aimoin ne nous tire pas d'angoisse), participent au mouvement ; nous aurons tout à l'heure une vraie bataille de spectres^[615].

[613] Fertur a Francorum ceterasque gentes ab antiquo sic forte nec aliquando fuisse primum conceptum. Ibiq[ue] tantae est rages ab uterque exercitus facta est, ubi falange ingresso certamenis contra se praeliabant cadavera occisorum undique non haberint ubi inclinis jacerint sed stabant mortui inter ceterorum cadavera stricti, quasi viventes. Fredeg. IV, 38. Cf. Jonas *Vita Columban.* c. 57 : Ibi proelio inito innumerae hominum phalanges ex utroque exercitu perierunt.

[614] Aimoin III, 97 (Bouquet III, p. 115).

[615] C'est M. Lucien Double qui nous ménage ce régal : « La mêlée était si épaisse, écrit-il, que des rangs entiers de morts, poussés par les vivants qui les suivaient, *s'avançaient rigides et pâles*, n'ayant pas la place de tomber,

s'enferrant à chaque pas davantage sur les lances et sur les épées ; en plus d'un endroit, il y eut même, de chaque côté, des rencontres de bataillons entiers de cadavres (authentique ^[616]) qui ne pouvaient même pas s'affaisser sur le sol, étreints dans les remous de cette tempête humaine. » L. Double, *Brunehaut*, Paris 1878, p. 185.

[616] La parenthèse est de M. Double.

Rien ne produit plus d'effet sur les esprits peu cultivés que ces grandes scènes de carnage ; ils y reviennent incessamment avec une curiosité enfantine et malsaine, et ils en embellissent le récit chaque fois qu'ils le reproduisent. Il n'y a presque pas une grande bataille de l'époque barbare qui ne soit connue par quelqu'un de ces traits affreux ^[617].

[617] V. ci-dessus p. 366 et suiv.

Un autre épisode de la lutte fratricide a fait une vive impression sur l'imagination populaire : c'est l'intervention de l'archevêque de Mayence. Vaincu à la bataille de Toul, Théodebert fuyait devant les forces supérieures de son frère, qui le poursuivait l'épée dans les reins, lorsque, dit Frédégaire, le saint homme apostolique Lesio, évêque de la ville de Mayence, aimant la valeur de Théodoric et détestant la folie de Théodebert, vint trouver Théodoric et lui dit : « Achève ce que tu as commencé. Il faut que tu mènes cette affaire à terme d'une manière profitable. Une fable populaire dit que le loup étant monté sur une montagne, comme ses jeunes commençaient déjà à chasser, les appela à lui et leur dit : « Aussi loin que vos yeux peuvent voir dans tous les sens, vous n'avez pas d'amis, si ce n'est quelques-uns de votre race. Achevez ce que vous avez commencé. »

Voilà, évidemment, une tradition populaire. Cela ne veut pas encore dire, assurément, que ce soit une légende épique : il suffit pour le moment d'acter que Frédégaire n'a pas trouvé l'épisode dans quelque source écrite. Le développement considérable qu'il prend ici dans la narration assez sommaire du chroniqueur, et la complaisance avec laquelle y est raconté l'apologue de l'évêque, sont à ce point de vue des indices caractéristiques. Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'altération déjà toute romane du nom du prélat. Si Frédégaire le connaissait autrement que par la tradition orale, il aurait exactement reproduit son nom, qui est Leudegarius, au lieu qu'il n'en connaît que la forme romane Lesio ^[618]. Mais je vais plus loin, et je crois reconnaître une trace d'altération épique dans la texture de l'épisode lui-

même. On ne comprend pas bien celui-ci sous sa forme actuelle. L'évêque de Mayence, nous est-il dit, appréciait la valeur de Théodoric et méprisait la sottise de son frère ; il vint donc trouver le roi de Burgondie et l'engagea à continuer son expédition contre Théodebert, jusqu'à ce qu'il eût raison de lui. Voilà qui se comprend. Ce qui ne se comprend plus, c'est que, pour l'encourager à persévérer dans ses desseins fratricides, l'évêque lui raconte une fable de laquelle il résulte qu'il devrait épargner son frère, vu qu'il n'a pas d'autre ami. Il y a là une contradiction interne qu'il est impossible de nier, et nul ne soutiendra qu'elle ait fait partie de la version primitive. De deux choses l'une : ou bien l'évêque a réellement exhorté Théodoric à détruire son frère, et alors il n'a pu lui raconter l'apologue du loup en chasse ; ou bien il le lui a en effet raconté, et alors il est manifeste qu'il l'a fait pour détourner le roi d'un projet criminel.

[618] Cf. le nom de l'évêque d'Autun saint Leudegarius, devenu Léger en français.

Mais quelle était la version primitive, et serait-il permis de la retrouver en l'absence de tout témoignage qui pourrait nous mettre sur la voie ? Je pense que oui, et je ne crois pas me tromper en admettant que le noyau du récit, ce qui en constitue la partie la plus originale comme aussi la plus frappante pour l'esprit populaire, c'est précisément l'apologue du loup en chasse. Le peuple est fidèle à ses fables ; il les redit de bouche en bouche avec une exactitude scrupuleuse. Telles Bidpaï et Lokman les ont racontées, telles le bon La Fontaine les a mises en vers, et telles on continue de les faire apprendre à nos enfants. Celle-ci est d'ailleurs vraiment puisée à même la source populaire. Ce loup qui mène ses fils sur la montagne et qui leur fait jeter un coup d'œil sur tout le paysage étendu à leurs pieds, ce n'est pas un personnage inventé par le chroniqueur, c'est le héros animal de la grande comédie *aux cent actes divers*. Le discours qu'il adresse à ses fils (*Quam longe oculus vester in unamquemque parte videre prevalet, non habetis amicus, nisi paucus qui vestro genere sunt*), c'est sans doute, comme il arrive d'ordinaire dans les versions orales, la partie la mieux conservée de la tradition, précisément parce qu'elle en est l'élément essentiel, que tout le reste ne sert qu'à préparer, qu'à introduire en quelque sorte [619]. Or, ce discours contient une double leçon adressée par le vieux loup aux louveteaux : il leur rappelle d'abord qu'ils sont sans amis sur la

terre, ensuite, qu'ils peuvent compter sur ceux de leur race. Qu'est-ce à dire, sinon que, Théodebert étant le frère de Théodoric, celui-ci doit compter sur l'amitié de celui-là, puisque *les loups ne se mangent pas entre eux* ? Donc, si je ne fais erreur, la version primitive de notre récit présentait l'intervention de l'évêque de Mayence comme une tentative pour détourner Théodoric de son entreprise meurtrière, en lui rappelant qu'il avait peu d'amis, et qu'un frère est toujours le meilleur des soutiens.

[619] Comme dans l'histoire de Childéric et de Basine, les paroles de celle-ci (si in transmarinis partibus aliquem cognovissem utiliore tibi, expetissem utique cohabitationem ejus) ; comme dans l'histoire de la mort de Chlodéric le discours de Clovis (dum ego per Scaldem fluvium navigarem, etc.) ; comme dans l'histoire de la guerre de Thuringe, le discours de Théodoric à ses soldats (indignamini, quaeso, tam meam injuriam quam interitum parentum vestrorum, etc.).

Cette version, infiniment plus en harmonie avec le caractère sacré du prélat et avec sa mission de paix et de charité, l'est aussi avec tous les épisodes où nous voyons les évêques intervenir dans les luttes des rois pour les apaiser. Saint Avit de Micy n'a pas tenu un autre langage à Chlodimir partant pour la guerre de Burgondie[620], saint Germain de Paris a fait les mêmes exhortations à Sigebert lancé à la poursuite de son frère Chilpéric[621]. Partout, dans cette époque troublée, les évêques se sont interposés pour prévenir les violences ; nulle part on ne voit qu'ils les aient approuvées, conseillées, que dis-je, qu'ils aient poussé directement au fratricide. Il y a eu, sans doute, de mauvais évêques à l'époque mérovingienne, il y en a même eu beaucoup ; mais ceux qui auraient été capables de donner au roi des conseils si pervers se seraient souillés par d'autres crimes encore qui les auraient signalés à l'aversion de tous, et l'on ne voit pas qu'aucun de ces peu intéressants personnages ait été traité de *beatos et apostolicos vir*. L'épisode ne contient donc pas seulement une contradiction interne ; il est, de plus, contredit lui-même par tout le milieu dans lequel nous le trouvons. Frédégaire semble s'en être rendu compte ; aussi, tout en attribuant un rôle odieux à l'évêque, il fait effort pour en atténuer l'immoralité. Si Lesio intervient, c'est parce que Théodoric est un prince plein de valeur et son frère un insensé. Mais cela n'atténue rien et ne rend pas moins invraisemblable le rôle de Lesio. Il faut même ajouter qu'on ne voit pas bien pourquoi le prélat prend la peine d'adresser cette excitation

à un prince en pleine chasse, et tout altéré du sang de sa victime ? Il était tout au moins inutile de l'exciter ; il était incontestablement nécessaire de l'adoucir. Concluons donc que le patriotisme burgonde, égaré par la haine que l'on vouait naturellement à l'ennemi austrasien, a inconsciemment altéré la physionomie de la tradition. Là où celle-ci nous montrait, comme dans toutes les aventures du même genre, un évêque rappelant à un roi sanguinaire les lois éternelles de l'humanité la légende nationale a voulu voir, tout au contraire, une approbation explicite donnée à la guerre impie par un saint personnage comme l'évêque de Mayence. Elle a, dans ce but, remanié la légende, mais elle ne l'a pas fait assez adroitement pour dissimuler la trace de son travail primitif, ou pour en effacer entièrement les traits originaux, et le discours du loup, auquel elle n'a pas osé toucher, rappelle et indique une contexture du récit toute différente de l'actuelle. Ainsi, dans les œuvres de la statuaire antique réparées par une main moderne, l'ensemble a pris plus d'une fois une attitude différente de celle que trahit la conformation des parties originales, et l'artiste, en étudiant celles-ci, peut restituer à l'ensemble son expression dramatique véritable.

[620] Greg. Tur. III, 6. Cf. ci-dessus, p. 321.

[621] Id. IV, 51.

A part les deux épisodes qui viennent d'être étudiés, le récit de Frédégaire ne contient rien qui puisse être considéré comme épique. Si l'histoire de la lettre de Brunehaut à Alboin, déchirée par celui-ci et retrouvée par un esclave de Warnachaire qui la porta à son maître^[622], peut être regardée comme historique, ou si elle doit plutôt être reléguée dans le domaine des fables, c'est un point que je n'ai pas à examiner ici : de toute manière, cette aventure n'a pas la couleur de l'épopée, et rien n'interdit de la considérer, si l'on veut, comme une des nombreuses historiottes qui ont été forgées par les grands sur le compte de cette malheureuse reine. Pour le reste, le récit de Frédégaire garde d'un bout à l'autre la couleur et l'accent de l'histoire : nulle digression à tendances dramatiques, nul développement d'une situation particulièrement émouvante, nul élément personnel mêlé aux sanglantes réalités de la chose publique. Sobre et ferme, le récit se moule en quelque sorte sur les faits, dont il reproduit les contours et les proportions avec un air de vérité qu'il est impossible de méconnaître.

Manifestement, la légende épique de Brunehaut ne faisait que balbutier au moment où Frédégaire écrivait. Ou, pour mieux dire, les souvenirs personnels de ce chroniqueur, combinés avec ceux de ses bailleurs de renseignements, le dispensaient d'y recourir.

[622] Fredeg. IV, 40.

Si maintenant nous ouvrons le *Liber Historiae*, nous serons frappés de voir jusqu'à quel point une histoire si nette et si sûre y est défigurée par les arabesques de l'imagination épique. Ce n'est plus la succession des faits, c'est un tout logique, un véritable poème dans lequel, du commencement à la fin, un seul caractère engendre toute la trame du récit, imprime sur tous les événements sa marque personnelle, et, en lutte avec toutes les forces morales et physiques, finit par succomber écrasé sous le poids des crimes qu'il a accumulés. Quelle intensité d'émotion, quelle puissance dramatique dans ces pages, si on les compare avec la sèche narration de Frédégaire ! Pour des esprits incapables d'apprécier la sereine beauté de l'histoire pure, combien la Brunehaut du *Liber Historiae* a dû paraître plus intéressante, plus poétique, plus vraie même que celle du chroniqueur burgonde ! Il faut entendre ici la voix populaire. Bien que traduite dès l'origine dans l'aride et monotone latin du moine de Saint-Denis, et de là dans notre français moderne, qui est bien, je pense, le langage le moins épique du monde, elle garde encore une partie de la stupeur naïve avec laquelle elle a redit à la postérité les tragiques aventures de la reine d'Austrasie.

« Brunehaut donnait tous les jours de pires conseils à Théodoric, disant : « Pourquoi négliges-tu de réclamer le trésor de ton père et son royaume des mains de Théodebert, puisque tu sais qu'il n'est pas ton frère, attendu qu'il a été créé de l'adultère de ton père avec une concubine ? » Entendant cela, Théodoric, qui était de naturel farouche, rassembla une nombreuse armée et se mit en marche contre son frère Théodebert. Ils se rencontrèrent pour la bataille auprès du château de Tolbiac. Là on combattit ferme, et Théodebert, voyant son armée taillée en pièces, prit la fuite et se réfugia dans la ville de Cologne. Théodoric brûla et ravagea le pays des Ripuaires, et le peuple de ce pays se rendit dans ses mains en disant : « Roi notre seigneur, épargne-nous ainsi que notre terre ; nous voici à toi : ne continue pas d'exterminer ce peuple. » Et il répondit : « Ou bien amenez-moi Théodebert vivant, ou bien

coupez-lui la tête et me l'apportez, si vous voulez que je vous épargne. » Alors ils entrèrent dans la ville, et, inventant des mensonges, ils dirent à Théodebert : « Voici ce que décide ton frère. Rends le trésor de ton père que tu gardes par devers toi, et alors il retournera avec son peuple. » Lorsqu'ils lui eurent dit ce mensonge, il entra avec eux dans le palais de son trésor. Et comme, les coffres ayant été ouverts, il y cherchait les ornements, l'un d'eux, ayant tiré son glaive, le frappa par derrière sur le crâne, puis ils prirent la tête et ils l'exposèrent sur les murs de la ville de Cologne. Théodoric, voyant cela, prit la ville et s'y rendit maître de grands trésors. Comme les principaux des Francs lui prêtaient serment dans la basilique de Saint-Géréon martyr, il lui semblait qu'on le blessait traîtreusement au côté. Et il dit : « Gardez les portes ; quelqu'un de ces traîtres de Ripuaires vient de me frapper. » Mais lorsqu'on eut découvert ses vêtements, on ne trouva rien qu'un petit signe couleur de pourpre. Il revint de là avec quantité de butin, ainsi que les fils et la fille de Théodebert, laquelle était belle, et il rentra dans la ville de Metz, où était arrivée la reine Brunehaut. Il prit les enfants de Théodebert et il les tua ; le plus jeune, qui portait encore la robe blanche du baptême, il lui brisa la tête contre une pierre et en fit jaillir la cervelle.

« Théodoric alors, voyant la beauté de la fille de Théodebert, sa nièce, voulut se l'unir par mariage. Brunehaut lui dit : « Comment peux-tu prendre pour femme la fille de ton frère ? » Et il répondit : « Ne m'as-tu pas dit qu'il n'était pas mon frère ? Pourquoi, mauvaise ennemie, m'as-tu fait commettre ce péché de devenir le meurtrier de mon frère ? » Et, tirant son épée, il voulut la tuer. Elle, arrachée à ses coups par les nobles qui l'entouraient, se sauva à grand'peine dans la chambre du palais. Puis, remplie de haine, elle lui fit présenter un breuvage empoisonné par la main de ses domestiques. Le roi Théodoric le but sans se douter du poison, et, commençant à languir, il mourut et rendit son esprit pervers au milieu des péchés. Brunehaut fit périr ses fils, qui étaient encore enfants.

« Ces princes étant morts, les Burgondes et les Austrasiens, ayant fait la paix avec les autres Francs, élevèrent le roi Clotaire à la souveraineté unique des trois royaumes. Le roi Clotaire, ayant mis son armée en mouvement, se dirigea sur la Burgondie, et fit dire à Brunehaut de venir le trouver en paix, feignant de vouloir l'épouser. Elle, parée d'ornements

royaux, alla le trouver au château de Tiroa, sur la rivière du même nom. En l'apercevant, il lui dit : « Ennemie du Seigneur, pourquoi as-tu perpétré tant de crimes et as-tu osé faire périr une telle lignée royale ? » Alors, l'armée des Francs et des Burgondes ayant été réunie, tous crièrent d'une seule voix que Brunehaut était digne de la mort la plus honteuse. Alors, sur l'ordre du roi Clotaire, elle fut hissée sur un chameau et promenée à travers toute l'armée, puis, attachée aux pieds de chevaux sauvages, elle fut mise en pièces et périt. Pour finir, son tombeau fut le feu, et ses ossements furent brûlés [623]. »

[623] *Liber Historiae* c. 38-40.

Voilà bien, ou je me trompe fort, le ton et les motifs de la poésie épique. Cette histoire, fréquemment démentie par le silence de Frédégaire ou contredite par son témoignage formel, est en grande partie apocryphe ; elle a, d'autre part, une vérité poétique remarquable. Le type de Brunehaut est conçu ici, d'un bout à l'autre, selon les lois de l'esprit poétique, qui exige un caractère fidèle à lui-même, qui attribue à un seul personnage la responsabilité de tous les événements, et qui proportionne d'une manière très consciencieuse l'expiation subie à la grandeur des forfaits commis. Il ne semble pas douteux qu'à la base d'une légende aussi organique se trouve un chant populaire.

Je partagerai l'examen de l'histoire poétique de Brunehaut en trois parties. La première contient le récit de la guerre entre les deux frères ; la deuxième, l'épisode des amours de Théodoric et de la vengeance de sa grand'mère ; la troisième, celui de la mort tragique de Brunehaut elle-même.

La première partie, comparée au récit de Frédégaire, laisse deviner tout de suite sa provenance populaire. La précision du détail historique y est entièrement sacrifiée. Les itinéraires suivis, les villes prises en route, la double bataille livrée, tout a disparu. Par contre, les motifs des événements sont indiqués : les excitations de Brunehaut apparaissent comme la cause directe de la guerre, et nous savons même la raison pour laquelle Théodoric devrait, d'après elle, s'armer contre le roi d'Austrasie. Il est inutile d'insister ici sur l'historicité de ce qui a été omis, sur la non historicité de ce qui a été ajouté. Le récit de la capture et de la mort tragique de Théodebert

d'après le *Liber Historiae* est en contradiction formelle avec celui des mêmes événements par Frédégaire, qui en a été presque le contemporain : c'est assez dire qu'il doit être écarté d'emblée par la critique [624].

[624] Il va sans dire qu'étant plus dramatique, la version du *Liber* avait toute chance d'être préférée par les écrivains postérieurs ; aussi Aimoin l'a-t-il accueillie III, 99 (Bouquet III, page 176), tout en reconnaissant qu'elle contredit Frédégaire.

Le récit du *Liber Historiae* ne porte pas seulement le caractère d'une véritable amplification poétique ; il se trahit encore comme le développement nouveau d'un motif épique déjà ancien. Ce roi de Cologne qui périt assassiné par les ambassadeurs de son parent, pendant qu'il se baisse sur son coffre pour y chercher des trésors, nous l'avons déjà rencontré précédemment : il s'appelait Chlodéric, fils de Sigebert le Boiteux, et c'est un vrai transfert épique qui a fait attribuer ses aventures au roi Théodebert [625]. L'histoire de ce dernier aura été coulée, selon toute vraisemblance, dans un moule déjà existant et par là même elle aura fait oublier la précédente. L'épisode de la blessure de Théodoric à Saint-Géréon est beaucoup plus obscur. Il repose manifestement sur une donnée populaire : le cadre du moins ne peut avoir été inventé par le moine neustrien, et la couleur n'a absolument rien de monastique, mais est foncièrement barbare. Quant au fait en lui-même, je ne sais qu'en penser. Aimoin déjà n'y comprenait plus rien, puisque, reproduisant cette partie du récit du *Liber Historiae*, il écrit : *Solummodo signum quoddam apparuit purpureum, quod ego reor citae mortis fuisse indicium*. Il n'y a là qu'une ingénieuse conjecture personnelle, et à coup sûr les premiers narrateurs populaires de notre épisode ne lui ont pas attribué de caractère prophétique. J'incline à croire qu'il y a sous ce récit un fait historique défiguré, dont il serait oiseux de chercher à retrouver l'aspect primitif [626].

[625] L'auteur du *Liber Historiae* n'a d'ailleurs pas reproduit l'épisode de Chlodéric et de Sigebert dans son histoire de Clovis : pourquoi, alors qu'il l'a dû lire dans Grégoire de Tours, et qu'il reproduit d'après celui-ci l'histoire de Ragnacaire et de Rignomir ? Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il ne voulait pas raconter deux fois les mêmes aventures, et qu'il avait remarqué la parenté des deux épisodes ; je crois plutôt que le chant épique sur les meurtres de Clovis avait déjà cessé d'être connu.

[626] Faudrait-il mettre en rapport ce *signum purpureum* trouvé sur le corps de Théodoric avec le *niello* qui est, dans l'épopée française, la marque de

naissance des princes de la maison royale, et sur lequel M. Rajna disserte savamment p. 295-299 ?

La deuxième partie de notre récit a un caractère plus émouvant encore que la première. Elle relève de la même inspiration qui a déjà dicté l'étrange histoire de Frédégonde et de Landéric. Quelle ironie tragique dans la manière dont éclate la brouille entre le roi des Burgondes et sa grand'mère ! C'est elle qui, par ses mensonges, l'a poussé à commettre un premier crime, et qui se révolte maintenant de lui voir commettre le second : mais quelle foudroyante repartie elle s'attire de la part de ce prince ! Corneille n'a pas trouvé dans sa *Rodogune* de scène plus terrible que celle de cette mère poursuivie l'épée à la main par son petit-fils, et qui, arrachée à sa fureur par les gens de son entourage, se venge de lui en lui envoyant la mort dans un breuvage empoisonné. Emporté par son sujet, le poète va jusqu'à raconter le meurtre des enfants de Théodoric par Brunehaut : crime inventé contre lequel protestent à la fois l'histoire et la raison, mais qui était trop dans la tonalité du sujet pour pouvoir être épargné à la mémoire de cette malheureuse femme ^[627].

^[627] G. Kurth o. c. p. 72.

Maintenant vient l'expiation. Le châtiment de Brunehaut sera exemplaire : elle sera traitée comme Jézabel, dont elle est d'ailleurs, aux yeux de nos écrivains, la vivante image. Comme la perfide reine d'Israël, tombée dans sa vieillesse au pouvoir de Jéhu, avait essayé de le séduire en appelant à son secours tous les artifices de la toilette, ainsi Brunehaut, frappée d'aveuglement, se persuade que son neveu victorieux se laissera séduire par ses charmes flétris. Mais, de même que Jézabel a été, par ordre du vainqueur, précipitée du haut de sa fenêtre et foulée aux pieds des chevaux, ainsi la vieille furie sera traitée par le roi des Neustriens avec des outrages non moins raffinés. Le parallèle est frappant ; il semble s'être présenté à la pensée des premiers narrateurs, même de ceux qui n'ont pas prononcé ici le nom de Jézabel ^[628]. Veux-je dire par là qu'il faille regarder comme inventée l'histoire du dernier supplice de Brunehaut ? Nullement. J'ai établi ailleurs qu'elle est, au contraire, parfaitement historique, et je crois même que c'est son horrible supplice qui a le plus contribué à suggérer l'idée d'une comparaison entre ses destinées et celles de l'antique

Jézabel. Mais c'est le propre de la chanson épique de mêler à doses égales, dans ses récits émus, le vrai et le faux, *pene historico ritu*, comme dit Jordanès^[629]. Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner que la poésie ait respecté l'histoire de la fin de Brunehaut. Quelle fiction aurait pu rivaliser ici avec la tragique horreur de la réalité ?

[628] V. Jonas, *Vita Columbani* c. 31 ; *Passio sancti Desiderii* c. 2 (*Anal. Bolland.* IV, p. 253) ; Walafrid Strabo, *Vita S. Galli* (Bouquet III, p. 475).

[629] La mention du chameau dans l'épisode du supplice de Brunehaut pourrait être regardée comme un détail apocryphe ou poétique : il n'en est rien. Pour ne parler ici que de la Gaule, nous voyons par Grégoire de Tours que le prétendant Gundovald avait dans son armée des chameaux qui faisaient office de bêtes de somme (Greg. Tur. VII, 35), et par le *Vita Eligii* que saint Éloi avait également un chameau servant au même usage. (*Vita Eligii* lib. II, pars 11 c. 12 dans Ghesquière t. III, p. 140.) C'est d'ailleurs sur un chameau qu'on avait coutume d'exposer dans l'empire de Byzance les malheureux qu'on vouait à l'infamie ou à la dérision ; voir Socrate, *Hist. eccl.* III, 2 *in fine* ; Denys d'Alexandrie dans Eusèbe, *Hist. eccl.* VI, 41 ; Procope, *Bell. goth.* III, 32.

Plus qu'aucune autre, la mémoire de Brunehaut a vécu longtemps dans les imaginations populaires. Les terribles vicissitudes de sa vie et surtout sa fin épouvantable avaient fait sur les esprits une impression profonde : elle devint, pour la multitude, une espèce de magicienne douée d'un pouvoir presque surnaturel, et elle fut mise au rang de ces génies tour à tour bons ou mauvais qui, d'après les traditions rustiques, auraient présidé à la confection des principales œuvres de l'esprit humain. On sait que, dans les premiers siècles du moyen âge, les populations barbares qui remplacèrent l'Empire dans nos provinces ne purent se persuader que l'homme aurait été capable à lui seul de produire les gigantesques monuments dont les Romains avaient orné notre sol. Ces remparts inexpugnables, ces palais superbes, ces châteaux-forts sourcilleux, ces magnifiques routes militaires, en un mot, toutes les œuvres qui exigeaient quelque talent d'ingénieur et d'architecte, quelque grand déploiement de forces collectives, furent considérées comme dues à l'initiative, tout au moins à la collaboration de quelque puissance surnaturelle. Le diable est de toutes ces puissances celle qui, nous dit-on, est intervenue le plus souvent. On n'en finirait pas si l'on comptait les chaussées ou les édifices d'origine romaine qui sont mis sous le nom de ce maître ouvrier. Mais ce nom lui-même, dans son uniformité, paraît couvrir une multitude de désignations spéciales se rapportant à autant

de divinités différentes, plus tard identifiées avec le diable en vertu de l'enseignement des docteurs, qui voyaient dans chaque faux dieu un démon. Plusieurs de ces noms ont survécu jusqu'aujourd'hui, et Wodan ainsi que Irmin occupent encore leur place dans le nom de plus d'une route en Angleterre et en Allemagne. Les géants et les fées ont partagé avec les dieux le privilège d'être regardés comme constructeurs de routes, et les personnages célèbres de l'histoire ou de la légende, principalement les femmes, ont été par la suite associés, sous ce rapport, aux fées et aux géants. C'est ainsi qu'en France, à côté du *chemin Henri IV* (Béarn), du *chemin Charles* (Bretagne) et du *chemin César* (Béarn), on connaît le *chemin de la reine Marguerite* (Auvergne), le *chemin de la reine Achillette* (Languedoc), le *chemin de la reine Jeanne* (Provence), le *chemin de la reine Blanche* (Franche Comté), le *chemin de la reine de Hongrie* (Ardennes), le *chemin de la Pucelle* (Champagne), le *chemin de la reine Haudiatte* (Lorraine), le *chemin de la reine Anne* (Bretagne), etc., etc., etc. [630]

[630] Paul Sébillot, *Traditions et superstitions des ponts et chaussées* (Revue des tradit. popul. t. VI, p. 2 et suiv.).

En Angleterre, une légende consignée par écrit dès avant le XII^e siècle interprète également par l'initiative d'une reine l'origine des voies romaines dans cette île. Ce serait l'impératrice Hélène, qui, au dire d'un des Mabinogion, aurait eu « l'idée de faire faire de grandes routes de chaque ville forte à l'autre à travers l'île de Bretagne. » Les routes furent faites, et on les appelle les chemins d'Elen Lluydawc (la conductrice d'armées) [631].

[631] *Les Mabinogion*, trad. de J. Loth dans d'Arbois de Jubainville. *Cours de littérature celtique* t. III, p. 168. Une note l. l. nous apprend que dans le pays de Galles les voies romaines portent par endroits le nom de *Sarn Elen* ou chaussée, chemin ferré d'Elen.

Rien donc ne doit moins nous étonner que le nom de Brunehaut attribué en pays roman à un grand nombre de voies de communication et de ruines d'édifices anciens. J'en ai fait un relevé qui est sans contredit fort incomplet, mais qui permettra néanmoins de se faire une idée de la diffusion considérable de ce nom dans la toponymie.

Tour Brunehaut à Izel (Luxembourg).

Pierre Brunehaut à Hollain (Hainaut) [632].

[632] Nélis, *Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis appelé vulgairement la pierre Brunehaut* (Mémoires de l'Acad. impér. et roy. de Bruxelles, t. I, 1777), après avoir montré qu'on ne peut attribuer à Brunehaut ni ce monument ni tous les autres qui portent son nom dans les pays sur lesquels elle n'a pas régné, continue en ces termes : « Le curé d'Hollain, dans la paroisse de qui se trouve cette pierre, m'a dit d'avoir vu dans d'anciennes notes de ses prédécesseurs, qu'avant le XIV^e ou XV^e siècle cette pierre s'appelait *la brune pierre*, et que ç'a été sous ce nom qu'elle servait de limite ou de borne à quelques portions de sa dîme... Plus tard, après la renaissance des lettres, nos premiers géographes, sans beaucoup d'examen et pour se donner peut-être un air d'érudition, ayant entendu parler d'ailleurs des chaussées de Brunehaut qui passent là tout près, en auront pris occasion d'attribuer ce monument à notre reine, en changeant le nom de *brune pierre* en *Brunehaut pierre* dont ils l'auront cru un abrégé. Voilà comment peut être venu le nom de *pierre Brunehaut*. » (p. 480). A comparer le chemin nommé *Brunestraete*, dans l'ancien duché de Limbourg et mentionné par Ernst (*Hist. du Limbourg* I, p. 213), qui l'interprète par *chemin Brunehaut*.

Brunehaut, hameau de Liberchies (Hainaut).

Chaussée Brunehaut. Nom que la route romaine de Bavai à Cologne porte en Hesbaye. Appelée *Via Strata Brunichildis* dès le XIV^e siècle par le *Chronicon Gemblacense*, manusc. 3803 de la bibliothèque royale de Bruxelles.

Chemin Brunehaut, venant de Milmort (Hesbaye) vers la vallée de la Meuse, au nord de Liège.

Fontaine Brunehaut (1391-1762) à Laon (Aisne) avec une ferme du même nom.

Chaussée Brunehaut, venant de Scarponne à Nonsard (Meuse).

Chemin de Brunehaut, dit aussi le *Haut Chemin*, sur le territoire d'Amblaincourt (Meuse).

Brunehaut, bois communal de Pillon (Meuse).

Brunechildis castrum, sur l'Aveyron, aujourd'hui Bruniquel (Tarn et Garonne).

Chaussée Brunehaut ou *Levée de la reine de Sicile* à Saint-Baussant (Meurthe).

Chaussée Brunehaut ou *Chemin Saunaire* à Ville-au-Val (Meurthe).

Brunehaut, nom d'une tour du château de Vaudemont (Meurthe).

Tour Brunehaut, près de l'église de Saint-Julien au pays d'Étampes. (Lecointe, *Annales Francorum* a. 613 n° 16. Ad. de Valois, *Rer. Francicar.* l. XVII.)

Butte Brunehaut ou Tombe Brunehaut, tumulus près de Laniscourt (Aisne), 1178. *Sicut extendit a via que ducit ad tumulum Brunehaudis ultra Lanisicurtem.* (Matton, *Dict. topogr. de l'Aisne.*)

Turris Brunichildis à Auxerre (Yonne). Le *Gesta Epp. antissiod.* de Heiric, qui est du IX^e siècle, rapporte que l'évêque Maurinus, contemporain de Charlemagne, trouva un trésor *in turre Brunichildis* (Pertz *Scriptor.* XIII, p. 395).

Château Brunehaut, dans le pays de Cahors (Lot).

Chaussée Brunehaut, nom de la voie romaine de Cambrai à Arras et à la mer.

Brunhild (1404, 1543), ancien canton du territoire de Volgelsheim (Haut-Rhin).

Lectulus Brunihildis (1043, 1221), dans le Feldberg, près de Francfort-sur-Mein. Grimm, *Deutsche Heldensage*, p. 169, n.

Domus Brunichildis. *Est in eâ (Aquitaniâ) et silva vocabulo Leccena, non contemnendae magnitudinis, Biturigibus atque Arvernus confinis, in quâ usque hodie ostenditur lapidea domus Brunichildis reginae quondam Francorum, amoeno, (ut nos quoque aspeximus), sita loco, Aimoin, Gesta Francor. praefat. IV* (Bouquet III, p. 26).

Ce rapide aperçu, qui nous montre le nom de Brunehaut donné à des châteaux, à des tours, à des routes, à des fermes, à des hameaux, à des tombeaux, à des fontaines, à des bois, atteste combien se sont trompés ceux qui, se fondant sur des données incomplètes, ont cru que les chaussées baptisées du nom de Brunehaut le devaient à cette circonstance que cette reine les avait ou construites, ou réparées. Un phénomène général s'explique par une loi générale, et il faut bien abandonner l'hypothèse vulgaire d'une Brunehaut constructrice de routes, bien que, comme on l'a vu, elle ait déjà été formulée au X^e siècle par Aimoin^[633]. Non, c'est l'idée presque surnaturelle qu'on se faisait de Brunehaut qui a fait mettre sous son nom une si grande multitude de choses. Elle a construit et bâti tout cela,

mais dans l'imagination populaire seulement, et en sa qualité d'être doué d'un pouvoir surnaturel comme les démons ou les fées, dont elle est la proche parente. Je suis heureusement en état de fournir, à l'appui de mes interprétations, un texte du XIV^e siècle attestant bien que tel était, alors et auparavant, la tradition populaire relative à Brunehaut. Écoutons Jean d'Outremeuse :

[633] Aedificia sane ab ipsâ constructa usque in hoc tempus durantia ostenduntur tam innumera, ut incredibile videatur ab unâ muliere, et in Austria tantum modo et Burgundia regnante, tanta in tam diversis Franciae partibus fieri potuisse. *Gesta Franc.* IV, 1 (Bouquet III, p. 115). On le voit, Aimoin lui-même nous fournit les arguments contre la tradition dont il se fait l'écho. Voir N. Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, édit. de Bruxelles 1728, t. I, p. 98-104.

« Item l'an V^e et XXVI commenchat à faire la royne Brucilde mult de mervelhe par nygromanche, et fist une cachie tout pavée de pires de la royalme d'Austrie jusques en la royalme de Franche, et de Neustrie jusques en Aquitaine et en Borgungne. Et d'aulture costeit elle les faisoit venir parmy la terre que ons nommoit Brabant, et d'aulture part vers le paiis où la grant Tongre avoit esteit destruit. Et tant de voies et de cachies elle fist que chu estoit grand mervelhe et briefement par tout l'isle de Europe estoient lesdits cachies, et estoient faites par teile maniere qu'elle ne jondoient mie tout ensemble, mais duroit cascon cachie II liwes, ou III, ou IV, ou V, ou VI, et alcuune fois plus ou moins en une piche, et puis faloit chis pavement, jusques a tant qu'il retrovoit une altre pieche del cachie. Et fut tout chu faite en une seule nuit, et les fit faire par les males espirs, enssi comme Virgile faisoit à son temps. Et chu faisoit-elle por accomplir sa male pensee que ele avoit del faire male : si voloit allier plus legierement del unc paiis a l'autre, pour nuit et pour jour. Cest cachie est encor et serat à tousjours, et le nommons no la cachie Brunehote, car Brucildis en latin, c'est Brunehote en franchois. » [634]

[634] Jean de Preis dit d'Outremeuse, *Ly Myreur des Histors*, ed. Borgnet-Bormans, Bruxelles 1869, t. II, p. 225. Cf. la *Geste de Liège*, même volume p. 576.

Ainsi transformée en une puissance surnaturelle et malfaisante, la reine Brunehaut se voyait singulièrement rapprochée de la célèbre walkyrie qui

portait le même nom, et dont le caractère de divinité, effacé par ses amours mortelles avec Sigfried, reparait à plusieurs reprises dans les légendes qui ont parlé d'elle. Ne peut-on pas croire qu'elles ont été confondues entre elles, et que plus d'une fois nous devons interpréter par le souvenir de la walkyrie certains noms de lieu dans lesquels nous sommes habitués à retrouver celui de la reine ? Ainsi nous savons par un écrivain du XIII^e siècle qu'au moyen âge, dans les Pays-Bas, la voie lactée s'appelait *Brunelstraet*^[635], de même qu'au X^e siècle en Saxe on l'appelait *le chemin d'Iring*, et qu'à la même époque on la connaissait en France sous le nom de *chemin Saint-Jacques*. Qui nous interdit de voir ici une réminiscence de la mythologie, d'après laquelle la voie lactée aurait été le chemin par lequel la walkyrie menait au Walhalla les âmes des morts tués dans les combats ? Cela n'est pas impossible. Et toutefois, je ne me sens pas pressé d'interpréter de la même manière les autres noms repris ci-dessus.

[635] « Aristoteles saghet van galaxa, dat heyt men ghemynliken in duutsche die *Brunelstraet* ende is een puur vuer ende wart meer ontsteken ende verlicht. Ende daarom scynt daer een lange licht, ende dat is die *Brunelstraet* ende wart dese voorseide sterren ghevert syn in eenre stat van den hemel, daerom siet men *Brunelstraet* in eenre stede, daer sy niet af en gaet, also lange als sy duert. » Fr. Thomas, *Natuurkunde*, cité par Van den Bergh dans *Nyhoff Bijdragen* III^e série, t. II, p. 215.

Sans doute, on trouve en pays germanique quelques noms de lieux qui se rapportent plus vraisemblablement à l'amante de Sigfried qu'à l'épouse de Sigebert, mais ils sont en petit nombre, et ils se rencontrent exclusivement en dehors de la Gaule romane. J'accorde fort volontiers, par conséquent, qu'un nom de lieu comme *lectulus Brunnihilde* sur le Feldberg, près de Francfort-sur-Mein, renferme une allusion à la légende de la vierge endormie au milieu de la forêt enchantée^[636]. Mais des exemples de ce genre ne prouvent rien pour la toponymie des régions gauloises, où une tradition attestée dès le X^e siècle rapporte manifestement son origine à la reine Brunehaut^[637], et où il serait d'ailleurs fort difficile de prouver que la légende de Brunehild et de Sigfried ait jamais été répandue dans les milieux populaires qui ont créé les noms.

[636] V. W. Grimm, *Die deutsche Heldensage*, p. 199, n.

[637] Je ne crois pas nécessaire de discuter ici une autre tradition d'après laquelle les grandes voies romaines qui rayonnent autour de Bavai seraient

l'œuvre d'un roi de Belgis nommé Brunehaldus. Cette version, qui est déjà consignée au XIV^e siècle dans la chronique de Jacques de Guyse, et pour laquelle je renvoie à Bergier o. c. p. 100, est manifestement d'origine érudite, et ne paraît pas avoir jamais circulé dans le peuple.

La conclusion de cette enquête, c'est que le nom de la reine Brunehaut a retenti longtemps sur les lèvres du peuple, associé à des souvenirs de grands crimes et de grandes actions, et mêlé par l'imagination de la multitude à bien des événements auxquels elle était restée étrangère. L'épopée, après avoir fait d'elle une grande criminelle, l'a finalement transformée en une espèce de magicienne, pouvant être comparée à ce grand enchanteur du nom de Virgile qui a tant occupé, lui aussi, les esprits du moyen âge.

CHAPITRE III

Clotaire II.

L'histoire du roi Clotaire II, telle qu'elle nous est racontée par Frédégaire, se tient sur un terrain rigoureusement historique. Notre chroniqueur a été le contemporain de ce prince, dont il a parfaitement connu les annales, et dont les traits se sont reflétés avec une vérité entière dans le miroir de sa chronique. Aucun élément légendaire ne diminue la netteté de sa physionomie, aucun rayon de poésie n'en relève le caractère un peu terne. Cependant nous savons que Clotaire II a inspiré la muse populaire dès son vivant : c'est à lui que se rapporte le témoignage le plus ancien et le plus explicite que nous possédions sur l'existence de l'épopée franque. Et, de fait, dans le *Liber Historiae*, nous retrouvons l'écho de la chanson épique relative à ce prince, et dont il est parlé dans la *Vie de saint Faron*. Voici le récit du *Liber* :

« Le roi Clotaire avait un fils nommé Dagobert, jeune prince vaillant et énergique, et plein de ressources. Lorsqu'il fut grand, son père l'envoya gouverner l'Austrasie sous la direction de Pepin. Les Francs Austrasiens s'assemblèrent et le proclamèrent leur roi. En ces jours, les Saxons se révoltèrent, et ils réunirent une armée composée de plusieurs peuples contre Dagobert et Clotaire. Dagobert, ayant rassemblé ses troupes, passa le Rhin et marcha hardiment contre les Saxons. Le combat s'étant engagé vigoureusement, Dagobert fut frappé sur son casque, et une partie de ses cheveux, tranchée par le coup, tomba à terre. Son écuyer, placé derrière lui, la ramassa. Dagobert, voyant son peuple sur le point de succomber, lui dit : « Cours vite avec cette poignée de mes cheveux trouver mon père, afin qu'il vienne à notre secours, avant que toute l'armée ne périsse. » L'écuyer prit sa course en hâte, traversa la forêt d'Ardenne et parvint jusqu'au fleuve. Là était arrivé le roi Clotaire avec une nombreuse armée. En voyant accourir le messenger qui apportait la boucle de cheveux de son fils, il fut saisi de douleur, et, levant le camp au milieu de la nuit à grand son de trompettes, il

passa le Rhin avec ses troupes et courut au secours de Dagobert. Lorsqu'ils eurent fait leur jonction, le cœur plein de joie et en battant des mains, ils gagnèrent ensemble le Wésér et y plantèrent leurs tentes. Berthoald, duc des Saxons, se tenait sur l'autre rive, tout prêt à l'entrevue qui déciderait du combat. Entendant le tumulte des Francs, il s'informa de ce qui se passait. « C'est, lui répondit-on, le seigneur Clotaire qui est arrivé, et de cela se réjouissent les Francs. » — « Vous en avez menti, répondit Bertoald en éclatant de rire, ou bien vous rêvez quand vous dites que Clotaire est parmi nous, alors que nous avons appris qu'il est mort. » Cependant le roi lui-même était debout sur la rive, revêtu de sa cuirasse et coiffé de son casque, qui cachait sa chevelure striée de poils blancs. Lorsqu'il se fut découvert, Bertoald le reconnut et lui cria : « Tu étais donc là, animal bigarré ? » En entendant cet outrage, le roi indigné se jeta à cheval dans le Wésér, que sa monture rapide lui fit franchir à la nage. Toute l'armée franque entra dans le fleuve à la suite du roi, et le franchit à grand'peine avec Dagobert à cause de ses gouffres profonds. A peine sur l'autre rive, Clotaire, enflammé d'une ardeur farouche, engagea un combat acharné contre Bertoald. « Retire-toi de moi, ô roi, dit Bertoald, de peur que je ne te tue ; si tu l'emportes, tout le monde dira que tu as tué ton serviteur Bertoald ; si c'est moi qui l'emporte, alors il y aura grande rumeur parmi tous les peuples, et l'on dira que le roi des Francs a été tué par son esclave. » Mais le roi ne voulut pas l'écouter, et il persista à l'accabler. Un cavalier du roi, qui l'avait suivi de loin, s'écriait : « Courage, seigneur roi ! Sus à votre ennemi ! » Les mains du roi étaient lourdes ; il était d'ailleurs protégé par sa cuirasse. Enfin le roi vint à bout de Bertoald ; il lui coupa la tête et l'éleva au bout de son épée, puis il revint parmi les Francs. Ceux-ci, qui étaient plongés dans le deuil, ne sachant ce qu'il était devenu, furent alors remplis de joie. Le roi dévasta tout le pays des Saxons et y fit de grands massacres, n'épargnant que ceux des habitants dont la taille ne dépassait pas la longueur de son épée, appelée *spata*. Tel fut le signe qu'il établit dans ce pays. Après quoi il rentra victorieusement chez lui. »

« Celui qui refuserait de reconnaître ici le squelette d'un poème, dit excellemment M. Rajna, devrait renoncer aussi à le reconnaître dans un résumé de l'Iliade ou de la chanson de Roland. L'évidence est telle, qu'elle ne frappe pas seulement le regard exercé de modernes comme Gaston Paris,

Monod et Darmesteter, mais qu'elle a été entrevue même par des écrivains qui vivaient à une époque peu au courant des choses de la légende. Il y a plus de deux siècles qu'Adrien de Valois a déclaré que ce récit est une pure fiction, non seulement parce que les meilleures sources ne disent rien de l'expédition qui y est racontée, mais aussi à cause des absurdités et des invraisemblances de tout genre qui y sont accumulées. »^[638]

^[638] Rajna o. c. p. 114. Il faut d'ailleurs lire le passage d'Adrien de Valois, *Rer. Franc.* III, p. 59, qui est une des meilleures pages de la critique du XVII^e siècle. On ne saurait mieux établir, de nos jours, l'impossibilité historique de l'épisode ; tout ce qu'il y faut ajouter, c'est sa provenance épique.

Le récit du *Liber* a été reproduit en entier, au IX^e siècle, par le *Vita Dagoberti*^[639], mais avec quelques variantes qui offrent un certain intérêt. Selon la première, ce ne sont pas seulement quelques cheveux, mais une partie de la tête du jeune prince (*particula de capite ejus*) qui est coupée par le fer de l'ennemi et portée à Clotaire II. La seconde nous donne le nom de l'écuyer de Dagobert, qu'elle appelle Adthyra. La troisième corrige la bévue qu'il y a à faire traverser l'Ardenne avant le Rhin par un messenger qui vient des bords du Wésér : ici, en effet, le dit messenger, en homme qui connaît sa géographie, passe d'abord le Rhin, et arrive ensuite en Ardenne, où il va trouver Clotaire II séjournant alors à Longolarium. La quatrième veut expliquer pourquoi les mains de ce roi sont appesanties dans son combat avec Bertoald : c'est que non seulement il porte sa cuirasse, comme dit la version du *Liber Historiae*, mais qu'ayant passé le fleuve à la nage, il a les vêtements remplis d'eau que sa cuirasse empêche de s'écouler.

^[639] *Vita Dagoberti* c. 14 dans *Script. Rer. Meroving.* t. II, p. 404 ; Aimoin.

Ces variantes pourraient donner à croire, à première vue, que l'auteur du *Vita Dagoberti*, qui a copié textuellement le récit du *Liber Historiae*, l'a retrempé à la source populaire et y a repris quelques détails omis par le précédent chroniqueur. Je me hâte de dire qu'il n'en est rien, et que tout s'explique d'une manière beaucoup plus simple. La première variante n'est qu'un malentendu suggéré par la ressemblance des mots. *Particula de capillis ejus* (*Liber Historiae*, c. 41) est devenu *particula de capite ejus cum capillis*. La deuxième a le même caractère : *Adthyra* est une transcription vicieuse pour *ad terram* qui se trouve dans le *Liber*^[640]. L'addition du nom

de *Longolarium* peut être considérée comme une conjecture de l’auteur du *Vita Dagoberti*, qui, voyant Clotaire II résider en Ardenne, tombe naturellement sur le nom d’une des rares villas royales qu’il y avait dans ce pays^[641] : on sait d’ailleurs combien il aime ce genre de gloses géographiques^[642]. Mais il n’est pas même nécessaire de faire cette supposition, vu que le nom se trouve déjà dans un des manuscrits du *Liber Historiae* que le *Vita Dagoberti* peut avoir eu sous les yeux. La dernière variante, enfin, n’est qu’une amplification servant de commentaire à ces mots en effet assez obscurs : *Erat enim rex luricatus*. Nous restons donc en présence d’une seule version de notre récit.

[640] C’est du moins la conjecture assez probable de M. Krusch, dans une note aux deux passages en question. (*Script. Rer. Meroving.* II, p. 311 et 404.) M. Rajna, p. 123, n., résout moins bien la difficulté en proposant de lire *at tiro*, car le *autem* qui suit *Adthyra* dans le *Vita Dagoberti* est incompatible avec cette leçon ; aussi M. Rajna est-il obligé de le biffer, ce qui augmente l’énigme.

[641] Il n’y avait, outre Longlier, que Belsonancum, où Childebert II tint un plaid en 585 (Greg. Tur. VIII, 21). *Longolarium* c’est Longlier (province de Luxembourg belge) et non pas Lengeler (grand-duché de Luxembourg). M. Rajna, p. 114, n., écrit : « *Longolarium ora Glare* nella diocesi di Liegi. » Ce *Glare* n’existe pas.

[642] Cf. G. Kurth, *Étude critique sur le Gesta Regum Francorum*.

Tout y a le ton et la couleur épiques. D’abord les cheveux coupés par le glaive, que Dagobert envoie à son père en signe de sa détresse. Cet usage germanique reparaît au XII^e siècle encore, et dans une circonstance historique : Boémond de Tarente, tombé en 1100 au pouvoir des Turcs, envoya une touffe de ses cheveux à Baudouin d’Edesse, en signe de captivité et de deuil^[643]. Le détail n’est donc pas de ceux qu’on rencontre seulement dans le monde de la fiction ; il est légendaire, à la vérité, mais il reste conforme à la coutume, comme les choses épiques le sont toujours. Quant à la géographie bizarre en vertu de laquelle, venant du pays des Saxons, on traverse l’Ardenne pour arriver au Rhin, elle n’aurait rien qui dût surprendre un lecteur un peu au courant des choses épiques, s’il était certain que nous possédons ici le texte pur du *Liber Historiae*. Je suis porté à me demander si le *Vita Dagoberti* ne nous a pas conservé une rédaction plus authentique de ce passage, et si l’on peut croire que l’auteur du *Liber Historiae*, si scrupuleux et d’ordinaire si bien informé en matière de

géographie, aurait reproduit dans son récit des données aussi fantaisistes, lui qui, nous l'avons vu, ne se fait pas faute de corriger les traditions pour les mettre d'accord avec ses notions géographiques. Le nom du Rhin ne figure d'ailleurs que dans un seul manuscrit du *Liber*, les autres se bornent à dire : le fleuve^[644], et qu'est-ce qui nous empêche d'entendre par là la Meuse plutôt que le Rhin ? De la sorte, on mettrait d'accord la géographie et les textes, sans être obligé d'y faire aucune correction arbitraire.

[643] Albertus Aquensis VII, 29.

[644] V. l'édition de M. Krusch, p. 312. L'éditeur n'admet pas *Reno* dans le texte et écrit en note : « Nomen fluvii in *B* perperam suppletum est, cum puer ex Saxonia profectus atque Ardennam silvam transgressus, ad Rhenum pervenire minime potuerit.

Clotaire va au secours de Dagobert. Il décampe la nuit à *grand son de trompettes* ; il est accueilli dans le camp de son fils *par des applaudissements*. Ces détails dramatiques sont bien de provenance populaire. Le dialogue échangé de rive en rive entre Bertoald et les Francs ne l'est pas moins, et la scène où Clotaire se fait reconnaître en ôtant son casque porte en quelque sorte le cachet de l'épopée. C'est en effet lorsque, le casque enlevé, les flots de la longue chevelure royale du Mérovingien roulent sur ses épaules que, de loin, on reconnaît un prince de la famille de Clovis^[645], et c'est à leur couleur grisonnante (*crines cum canicie variatas*) qu'on s'aperçoit que c'est Clotaire lui-même et non son fils. L'invraisemblance de la situation est foncièrement épique : mais, on le sait, jamais l'imagination populaire ne se laisse arrêter par des difficultés de temps et de lieu, et le caractère dramatique des scènes la préoccupe exclusivement.

[645] Il paraîtrait, d'après ce passage, que les rois mérovingiens ramassaient leur chevelure sous le casque ; c'est ce qu'insinuent également ces paroles de la lettre de saint Avitus à Clovis : *Conferebamus namque... quale esset illud... cum sub casside crines nutritos salutaris galea sacrae unctionis indueret*, etc. (Bouquet IV, p. 50).

L'interpellation lancée au roi par Bertoald, de l'autre bord du fleuve, a évidemment le caractère de ces injures homériques familières aux héros d'épopée ; elle est d'ailleurs assez difficile à comprendre, le mot *bale* faisant défaut dans nos glossaires ou n'y ayant aucune interprétation

satisfaisante^[646]. Il est probable qu'elle contient une allusion à la couleur bigarrée des cheveux du roi franc ; cela est dans le goût barbare, et un des épisodes les plus hautement épiques de Paul Diacre nous offre un exemple du même genre de plaisanterie. Les Lombards reçus au festin du roi des Gépides Turisind sont raillés par le fils de ce prince, parce qu'ils portent autour de la jambe des bandelettes blanches qui les font assez ressembler à des chevaux balzans. Mais cette imprudente plaisanterie lui vaut une foudroyante réplique : « Va voir le champ de bataille d'Asfeld, et tu verras quels coups de sabots peuvent donner ces cavales ; là les ossements de ton frère gisent épars comme ceux d'une bête de somme^[647]. »

[646] L'adjectif *bale* ne se rencontre nulle part qu'ici. Il y a dans les manuscrits des variantes, *bile* et *blare*, qui ne sont guère plus instructives, à moins qu'avec Ducange on ne corrige *bile* en *vile*, ce qui donnerait au moins un sens quelconque. Paulin Paris traduit par *cheval bai*, mais *bale* ne donnerait jamais *bai*, et *bai* n'est pas non plus la couleur d'une chevelure noire et blanche. Aimoin fait dire à Bertoald : *Tunc hic eras, muta bestia ?* et la chronique de Saint-Denis : « Es-tu là, vieille jument chauve ? » mais nous ne savons pas sur quoi reposent ces interprétations. Rajna, p. 279, dont je résume ici la note, évite de se prononcer lui-même ; quant à Krusch, ad. l. l., il voit dans le mot un celtique *bal* = *falsus* et traduit par : *fausse bête*, en rapprochant de notre passage le nom de Ballomeris donné par mépris au prétendant Gundovald (Greg. Tur. VII, 14).

[647] Paul Diacre, *Hist. Lang.* I, 24.

Tout le reste de l'épisode respire un souffle vraiment épique. Comme Clotaire y apparaît redoutable à ses ennemis ! Lui absent, tout va mal ; il arrive, et aussitôt l'allégresse reparaît dans l'armée des Francs en même temps que la terreur dans celle des Saxons. L'insulte qui lui est adressée ne reste pas un moment sans vengeance, et son adversaire se rend si bien compte de la supériorité du roi franc qu'il fuit aussitôt, et qu'il le supplie de renoncer à la lutte. Il ne semble pas que le narrateur ait entièrement compris sa source, car la raison pour laquelle les mains du roi sont appesanties n'est pas sérieuse, et l'explication du *Vita Dagoberti* n'est autre chose, on l'a vu, qu'une conjecture. Mais cela même est une preuve de sa fidélité relative à la reproduire : il ne l'a pas traitée comme certaines autres qui, en passant par ses mains, ont pris une couleur monastique : il l'a laissée telle qu'il l'a trouvée.

Il me reste à dire un mot de l'épée de Clotaire employée comme mesure. Ce trait encore est bien populaire, ce qui, comme le fait observer M. Rajna, ne veut pas dire qu'il ne pourrait pas être historique^[648]. Il signifie que Clotaire ordonne de massacrer tout ce qui est au-dessus d'une certaine taille, et d'épargner les enfants. La même chose est racontée de Charlemagne par le moine de Saint-Gall^[649]. La mémoire du peuple aime à retenir des traits de ce genre, de préférence à des choses plus importantes.

[648] Cet auteur rappelle, p. 117, n., qu'à la prise de Negrepont, Mahomet II ordonna de mettre à mort tout ce qui portait barbe, ce qui équivalait à donner un signe matériel auquel se reconnaissaient tous les hommes faits. Je noterai aussi la locution employée par les Livres Saints dans les récits de massacres : on ne laisse vivre aucun *mingentem ad parietem*, c'est-à-dire aucun mâle.

[649] *Monach. S. Gall.* II, 12.

Par une bonne fortune bien rare, nous possédons un document ancien qui atteste l'existence, chez les Francs du VII^e siècle, d'une chanson populaire sur la victoire de Clotaire en Saxe : c'est, comme tout le monde le sait, la Vie de saint Faron de Meaux, écrite au IX^e siècle par son successeur Helgaire, qui nous a même conservé deux strophes de la chanson. Nul doute qu'il n'ait reproduit d'après elle l'épisode qu'il raconte dans les termes suivants :

« Sous le règne de Clotaire II, les Saxons, dont la fidélité était toujours branlante, se révoltèrent, et leur roi Berthold envoya au souverain des Francs un message conçu en termes d'une rare insolence. « Je sais, lui faisait-il dire, que tu n'es pas capable de me résister, et que tu n'as pas non plus cette prétention. Aussi je veux user de douceur envers ton pays, qui n'est pas à toi, mais à moi, et où je me propose de m'établir. Tu auras à venir à ma rencontre, et à me servir de guide dans cette région que je ne connais pas encore. Quand je serai là, je délibérerai avec les miens sur les guerres à entreprendre, car nous ne voulons pas la faire à toi et à tes lâches guerriers. » Lorsque le roi Clotaire II apprit de quel message étaient chargés pour lui les envoyés saxons, il fut saisi de fureur et il ordonna de les mettre à mort. En vain on lui démontra qu'il se déshonorerait en violant dans leur personne le droit des gens : il ne voulut rien entendre, et tout ce que put obtenir saint Faron, qui était dans son entourage, ce fut que le supplice des Saxons serait remis au lendemain. Mais ce délai devait lui suffire pour les

sauver. Pénétrant la nuit dans la prison de ces malheureux, il les exhorta avec tant d'éloquence qu'il les persuada de se laisser baptiser et de devenir chrétiens. Le lendemain, le conseil du roi étant réuni pour délibérer de nouveau sur l'affaire, le saint homme déclara que les prisonniers n'étaient plus des Saxons, mais des chrétiens, et qu'il venait de les voir revêtus encore de la robe blanche des catéchumènes. Cette nouvelle frappa d'admiration tout le monde : naturellement il ne fut plus question de sentence capitale ; au contraire, le roi combla de présents les nouveaux chrétiens et les renvoya libres dans leur patrie. Plus tard cependant, Clotaire ravagea la terre des Saxons, et n'y laissa la vie qu'à ceux des habitants dont la taille n'excédait pas la mesure de son épée. A la suite de cette victoire fut composé un chant populaire qui circula dans toutes les bouches, et que les femmes chantaient en chœur et en battant des mains. Voici le début de ce chant :

Il faut chanter Clotaire, roi des Francs,
Qui alla combattre au pays des Saxons.
Mal en eût pris aux envoyés Saxons
Sans l'illustre Faron, Burgonde de nation

Et la fin :

Quand les envoyés Saxons vinrent en pays franc
Où était Faron, le prince,
Poussés par Dieu, ils passèrent par la ville de Meaux
Et ainsi ils ne furent pas tués par le roi des Francs

Ce chant populaire, dit en terminant le biographe, montre quelle était l'universelle célébrité du saint ^[650].

^[650] Hildegarii *Vita Faronis* dans Mabillon, *Acta Sanct. sax.* II, p. 590. Ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pene volitabat ora ita canentium, feminaeque choros inde plaudendo componebant... Hoc enim rustico carmine placuit ostendere, quantum ab omnibus celeberrimus habebatur.

Il faut remarquer que l'hagiographe ne cite de cette chanson que ce qui est nécessaire à la glorification de son héros, et celui-ci semble y avoir été

mentionné seulement en passant, puisque l’auteur de sa vie ne trouve que deux strophes où il soit parlé de lui. Le reste de l’épisode, c’est-à-dire la manière dont Faron sauva de la mort les envoyés saxons, n’était donc pas célébré dans le chant populaire, qui était consacré à Clotaire (*de Clotario est canere*) et non à l’évêque de Meaux, et qui roulait sur les victoires de Saxe (*ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pene volitabat ora*). Cela étant, où Helgaire a-t-il trouvé le récit de l’intervention de saint Faron ? Il l’a trouvé dans le même document qui lui a fourni le début et la fin de la chanson de Clotaire II, à savoir, dans un *Vita Chilleni* qu’il cite à plusieurs reprises, et auquel il fait de larges emprunts^[651]. Saint Quellien ou Kilien était un moine irlandais qui, venu en Gaule avec saint Colomban^[652], avait fait un pèlerinage à Rome, et s’était ensuite établi auprès de son parent saint Fiacre^[653] dans la Brie, d’où l’évêque de Meaux, saint Faron, l’avait envoyé évangéliser l’Artois^[654]. Saint Faron avait en grande estime le missionnaire irlandais, et entretenait avec lui les relations les plus affectueuses, si bien que la biographie de saint Quellien est devenue, pour Helgaire, une source qui lui a fourni de précieux renseignements sur saint Faron. Cette biographie paraît avoir été écrite au cours du VII^e siècle : plus tard, elle n’aurait pas eu sur le saint des renseignements si nombreux et si précis. Helgaire, il est vrai, ne dit pas qu’il lui emprunte les deux strophes du chant de Clotaire, mais il n’a pas même besoin de prendre cette peine, tant la chose est manifeste. De supposer qu’au moment où il écrivait, c’est-à-dire à la fin du IX^e siècle, il aurait encore circulé un chant sur Clotaire II, et qu’il aurait pu le recueillir à la source populaire, cela ne viendra à l’idée de personne : au temps d’Helgaire, Clotaire II était bien oublié, et s’il était encore resté quelque chose du chant en question, les noms, dans tous les cas, auraient fait place à celui de quelque autre héros, de Charlemagne probablement. D’ailleurs, Helgaire lui-même a soin de marquer, par la manière dont il parle de ce document, qu’il ne s’agit pas d’un poème encore vivant qu’il aurait entendu chanter lui-même, mais d’un souvenir du passé : la chanson, dit-il, *circulait* sur les lèvres de tout le monde, les femmes la *chantaient* en chœur en battant des mains. Voilà des imparfaits assez significatifs, et tout le monde conviendra que, après cela, on ne peut pas croire que Helgaire ait trouvé le

passage ailleurs que dans une source écrite, je veux dire dans le *Vita Chilleni*^[655].

[651] *Vita Faronis* c. 70, 79 et 103 (Mabillon o. c. p. 589 et 592).

[652] V. sur lui le chant de Ratpert en l'honneur de saint Gall dans Müllenhoff et Scherer, *Denkmaeler Deutscher Poesie und Prosa*, 2^e édition, p. 19.

[653] *Vita S. Fiacrii* c. 4 (Mab. o. c. II, p. 573).

[654] C'est ce saint Quillien, d'ailleurs peu connu, qui est vénéré à Aubigny en Artois.

[655] Cf. Rajna, p. 120 et suiv. qui a le premier restitué au *Vita Chilleni* la paternité du précieux renseignement sur le chant de Clotaire.

D'autre part, aux yeux de Helgaire, la guerre de Saxe dont il est parlé dans la chanson est bien celle que raconte le *Liber Historiae*. En effet, Helgaire connaît parfaitement le *Liber Historiae* ; c'est à cet ouvrage qu'il emprunte ses renseignements généraux sur l'histoire des Francs, notamment dans son coup d'œil rétrospectif du chap. 25. Lorsqu'il le trouve en contradiction avec le *Vita Columbani*, auquel il emprunte également de nombreux extraits, il prend la peine de le noter^[656] : preuve d'un sens critique qui s'éveille déjà. Si donc la chanson n'avait pas raconté les mêmes choses que le *Liber Historiae* au sujet de la guerre de Clotaire en Saxe, n'avons-nous pas le droit de croire que notre auteur noterait le désaccord ? Et si, au contraire, il parle avec un tel ton de certitude de Bertoald, de la victoire du roi franc, et de l'usage qu'il fit faire de son épée, n'est-ce pas parce que tout cela se trouvait dans la chanson aussi bien que dans le *Liber Historiae* ? Comment d'ailleurs en aurait-il été autrement, puisque le *Liber*, on l'a vu, n'a pu que reproduire la chanson, et que la chanson ne pouvait raconter autre chose que cela ? Nous devons conclure, par conséquent, que le récit de Helgaire et celui du *Liber Historiae* nous présentent deux paraphrases différentes de la même source poétique, le *Liber* racontant le tout, le *Vita* le rappelant sous forme de résumé.

[656] Porro Theodoricus post internecionem sui fratris Theodeberti jam supra revelati penes Mettense morans opidum, divinitus percussus juxta Gesta B. Columbani, sed juxta Francorum a Brunechilde veneno infectus infoeliciter hominem exiuit. *Vita S. Faronis* c. 29 dans Mabillon *Acta Sanct.* II, p. 586.

Il faut cependant noter une différence entre les deux versions. Dans le *Liber*, les Saxons ont attaqué les Francs à l'improviste, et dans la persuasion que Clotaire était mort : aussi ils sont remplis d'épouvante quand ils apprennent qu'il est encore de ce monde, et qu'il vient d'arriver dans le camp de Dagobert. Dans le *Vita*, au contraire, ils ont provoqué Clotaire en lui faisant parvenir un message outrageant. De plus, dans le *Liber*, Bertoald n'est que le duc des Saxons, tandis que dans le *Vita*, il est leur roi. Le sujet a donc été altéré depuis le moment où il a été analysé dans le *Liber*, et des motifs nouveaux y ont été ajoutés, preuve que la chanson a joui d'une existence assez longue, et d'une véritable popularité.

Quelle est maintenant l'historicité de notre récit ? Nous l'avons déjà vu : les dangers courus par Dagobert et le duel entre Clotaire et Bertoald sont incontestablement du domaine de la fiction épique. Mais le cadre dans lequel sont placés ces intéressants récits, je veux dire l'histoire de la guerre de Clotaire II contre les Saxons, doit-elle aussi être regardée comme fictive et écartée de l'histoire ? Après de longues hésitations, et après avoir soumis cette question à un minutieux examen, j'ai brûlé les pages dans lesquelles je la résolvais d'une manière négative, et je me suis rallié à l'opinion de M. Rajna, qui admet ici un transfert épique causé, comme presque toujours, par l'identité des noms^[657]. Le chant que nous venons d'analyser a raconté sous le nom de Clotaire II, en les embellissant, des événements qui se sont passés sous le règne de Clotaire I : telle est la conclusion à laquelle je suis arrivé sur les pas de mon savant collègue italien, et à laquelle j'espère rallier aussi mes lecteurs.

[657] Rajna p. 124-130.

D'abord, en dehors du *Liber Historiae* et du *Vita Chilli*, qui ont puisé l'un et l'autre à des sources épiques, et qui ont d'ailleurs écrit, l'un à cent, l'autre à deux cents ans de distance, aucun document ne mentionne une guerre de Clotaire II contre les Saxons. Frédégaire, qui est pour le règne de ce prince et de son successeur une source historique de premier ordre, ne se borne pas à ignorer totalement cette prétendue expédition ; il donne par anticipation un démenti à ceux qui la racontent, en affirmant que, devenu maître de l'Austrasie et de la Burgondie, Clotaire II les gouverna heureusement pendant seize années, et vécut en paix avec tous ses

voisins^[658]. Voilà un témoignage qui ne laisse aucune place pour une guerre de Saxe sous Clotaire II. Un événement de cette importance n'aurait certes pas échappé à Frédégaire, qui écrivait peu d'années après la mort de Clotaire II et qui raconte tout ce qu'il sait : et, à supposer qu'il l'eût omis, par quelle autre voie la connaissance en serait-elle arrivée à l'auteur du *Liber Historiae* et à celui du *Vita Chilli* ? Encore une fois, par la tradition épique seule, c'est-à-dire précisément par un témoignage qui ne prouve rien en matière d'histoire, aussi longtemps qu'il n'est pas corroboré par un témoignage d'autre nature.

[658] Firmatum est omnem regnum Francorum, sicut a priorem Chlotarium fuerat dominatum, cunctis thinsauris dicione Chlothariae junioris subjecitur, quod feliciter post sedecem annis tenuit, pacem habens cum universas gentes vicinas. Fredeg. IV, 42.

Mais il y a plus. Non seulement le récit du *Liber* et du *Vita* manque de preuve, mais il y a de fortes présomptions pour croire qu'il n'est qu'un remaniement de l'histoire d'une des deux guerres de Saxe de Clotaire I.

Nous avons vu plus haut que cette guerre a fait certainement le sujet de chants épiques, et que la couleur de ceux-ci s'est déjà répandue sur la narration, d'ailleurs exacte, que Grégoire de Tours nous en a laissée^[659]. Nous y avons surtout constaté une tendance déjà accentuée à transformer en victoire la défaite subie par le roi franc. Et cette tendance, chose curieuse, se remarque également dans la chronique de Marius d'Avenches et dans l'appendice de celle de Marcellin. Je dirai plus : ces deux derniers auteurs, confondant les deux expéditions de Clotaire entre elles et négligeant les détails essentiels, arrivent à les présenter comme des campagnes victorieuses et ne semblent pas se douter que les Francs aient jamais subi un désastre en Saxe. Qu'est-ce à dire, sinon que l'élaboration épique de cette histoire a commencé de fort bonne heure, et que Marius ainsi que le continuateur anonyme de Marcellin en ont même accueilli une version plus stylisée déjà que celle de Grégoire ? Car de supposer que ce dernier, ou la source orale consultée par lui, auraient transformé en défaite le récit d'une victoire des armées franques, cela serait de toute invraisemblance, et je ne crois pas qu'une idée semblable vienne à aucun critique. Force nous est donc de conclure que, conformément aux lois de l'épopée, l'histoire de la guerre malheureuse de Clotaire I en Saxe a fait de bonne heure l'objet de

chants populaires, qui l'ont insensiblement transformée en une éclatante victoire. Et si, comme cela me paraît indubitable, il a existé au VII^e siècle un chant de ce genre, il est certain qu'il a dû s'appliquer à Clotaire II en vertu de l'identité des noms, et de l'impossibilité pour le public de distinguer l'un des rois de l'autre par un signe mnémonique quelconque^[660]. Donc, ou bien il n'y a pas eu de chant sur la guerre de Saxe de Clotaire I — et il paraît bien qu'il y en a eu — ou bien ce chant a été appliqué à Clotaire II. Une telle conclusion me semble s'imposer. Ajoutons qu'il n'est pas difficile de retrouver, dans l'histoire mise sous le nom de Clotaire II, un trait qui révèle celle de Clotaire I. D'après la version du *Vita*, c'est à Clotaire lui-même que les envoyés saxons apportent le message insolent de leur maître ; or, cela ne se pouvait, puisqu'ils n'avaient pour voisin que l'Austrasie, et que l'Austrasie était sous l'autorité de son fils Dagobert^[661]. Ce trait, que la chanson du VII^e siècle a conservé par mégarde, est parfaitement vraisemblable tant qu'il s'agit de Clotaire I, mais il devient contradictoire si le récit s'applique à Clotaire II.

[659] V. ci-dessus p. 383.

[660] Les chiffres par lesquels l'érudition moderne distingue les divers rois qui ont porté le même nom n'existaient pas au moyen âge ; le peuple ne connaissait par suite qu'un seul roi Clotaire, un seul roi Charles, et tout ce qui était raconté de l'un s'appliquait d'emblée à l'autre.

[661] Cette objection a déjà été soulevée par A. de Valois *Rer. Franc.* III, 59.

Le travail de contamination et de fusion paraît d'ailleurs avoir commencé assez tôt. Parlant de l'expédition de Clotaire I en Saxe, qu'il rapporte inexactement à l'année 553, le continuateur de Marcellin dit que les rebelles furent domptés sur les bords du Wésér^[662]. Aucune de nos sources écrites ne nous a conservé ce détail. D'autre part, nous voyons par les versions poétiques sur la guerre de Clotaire II que l'engagement avec l'ennemi a eu lieu sur les bords du Wésér. Cette circonstance ne doit pas être fortuite : j'y vois, au contraire, une preuve de plus que ce que la bouche populaire racontait de Clotaire I a passé dans la légende de Clotaire II. Aller plus loin, et rechercher la raison de l'introduction de Dagobert dans le récit me semble un travail aussi téméraire que peu fructueux : nous connaissons trop peu l'histoire du temps pour pouvoir dire quelle circonstance aujourd'hui oubliée a dû motiver les changements subis par la légende.

Peut-être les principaux traits de la chanson étaient-ils déjà constitués à l'époque où elle n'était appliquée qu'à Clotaire I, et Dagobert n'est-il que le prête-nom d'un des fils de ce roi, de Sigebert, par exemple, qui devait lui succéder en Austrasie. Dans tous les cas, nous avons ici un nouvel exemple, et des plus curieux, de la manière dont l'esprit épique élabore les matériaux qui lui sont fournis par l'histoire.

[662] 553. Quo ipso anno Clotarius ipse Saxones rebellantes juxta Wiseram fluvium magna caede domuit, et Thoringiam pervasam devastavit. Bouquet II, 20.

CHAPITRE IV

Derniers accents épiques.

Après Clotaire II, il n'y a plus trace de chants épiques dans nos sources, ou du moins on n'en trouve plus qu'elles aient analysé. Sans doute, il continue de s'en produire, mais ou bien les chroniqueurs les ignorent, ou bien ils ne leur demandent pas de renseignements sur des personnages et sur des faits qu'ils connaissent sans leur secours. C'est la notoriété publique désormais qui leur fournit leurs données. Tout le monde est au courant des événements du jour et de la veille, et peut les raconter avant qu'il y ait des chansons pour les célébrer. Il y a une mémoire publique qui est le réservoir commun où viennent puiser le poète et le chroniqueur. Seulement, il faut remarquer que cette mémoire est épique elle-même, c'est-à-dire qu'elle garde moins les faits que les impressions, et qu'elle obéit aux lois de l'imagination et non aux exigences de la science historique. Elle ne retient que quelques traits saillants des événements, de préférence ceux qui ont un caractère dramatique et pittoresque, et laisse les autres dans l'ombre sans se préoccuper de leur degré d'importance. L'histoire telle qu'elle s'en souvient n'est nullement l'histoire telle qu'elle s'est passée. Un triage s'est fait, qui a éliminé toutes les données pour lesquelles l'âme populaire n'a pas d'intelligence. Il n'est resté que les éléments susceptibles de subir l'action transformante du génie poétique. Et l'ensemble de ces éléments constitue la source exclusive où les chroniqueurs vont puiser leurs renseignements oraux.

Si nous passons en revue les récits de nos chroniqueurs à partir du point où on n'y peut plus démêler l'influence des chants épiques, nous y constaterons sans peine la réalité du triage dont il vient d'être question. Chacun des faits racontés, pris isolément, a gardé son caractère historique ; mais l'ensemble, par là même qu'il constitue un choix fait par l'imagination, a une couleur plutôt poétique. Le dessin est encore celui de l'histoire ; la couleur est celle de la poésie.

Voici, par exemple, dans le *Liber Historiae*, le roi Dagobert qui s'offre à l'admiration du lecteur. C'est le roi vaillant par excellence, le vrai soutien des Francs, le sévère justicier, le grand bienfaiteur des églises. La paix règne dans tout son royaume, protégé par sa forte épée. Le bruit de sa gloire retentit parmi les nations, et il inspire la terreur à tous ses voisins. Néanmoins, il est pacifique et bienveillant, et il règne sur le peuple franc comme un nouveau Salomon. Lorsqu'il meurt, il est universellement pleuré de ses sujets, et la voix des regrets populaires se fait entendre autour de sa tombe [663].

[663] *Liber Historiae* c. 43.

Ce portrait ne contient, à proprement parler, aucun élément qu'il faille regarder nécessairement comme épique, et toutefois, qui ne voit à quel point il est idéalisé? Aucun des traits qui caractérisent la physionomie individuelle n'y est conservé; tous ceux, au contraire, avec lesquels on peut tracer la figure du roi juste et sage s'y retrouvent. Ce n'est pas le portrait d'un souverain des Francs du VII^e siècle qui est peint ici: c'est le type du roi. Son vrai nom n'est pas Dagobert, c'est Salomon.

Mais ce type du monarque, obtenu par l'élimination de tout ce qui est personnel ou individuel, n'est lui-même que l'élaboration d'un ensemble de matériaux recueillis par une plume contemporaine, et triés sous l'influence de l'imagination épique. Ces matériaux, nous les retrouvons dans les pages que Frédégaire a consacrées au règne de Dagobert I. Ce roi a produit sur le chroniqueur, ou du moins sur ses bailleurs de renseignements, une impression profondément épique. Il est pour eux, si l'on peut ainsi parler, le monarque par excellence. Lorsqu'il entre en Burgondie, il frappe de terreur les grands, tant ceux du clergé que les laïques; par contre, son arrivée comble de joie les pauvres et les affamés de justice. A Langres, il fait éclater sa haute impartialité vis à vis des grands et des petits. Inaccessible à la corruption, le roi ne fait aucune acception de personnes; la justice seule règne avec lui, et c'est ainsi qu'il se rend agréable au Très Haut. A Dijon, à Saint-Jean de Losne, à Châlons-sur-Saône, il déploie la même fermeté et la même grandeur d'âme. Le sommeil n'approche pas de ses paupières et la nourriture ne restaure pas ses membres, tant il est passionnément préoccupé de faire droit à tous, afin que personne ne sorte de sa présence sans avoir

obtenu justice. Son règne est heureux et prospère : de sages conseillers, Arnulf et Pepin, en rehaussent l'éclat ; il est aimé de ses peuples, et sa gloire retentit sur toutes les lèvres^[664]. Au dehors, il inspire une telle crainte que les peuples se soumettent spontanément à lui, ou l'appellent à leur secours quand ils sont attaqués. Pas un des rois francs ses prédécesseurs ne l'a égalé en gloire. Tel est ce souverain qui fait l'orgueil de l'Austrasie. Mais dès que, devenu par la mort de Clotaire II maître de tout l'empire franc, il met le pied sur le sol de la Neustrie corrompue, dont il s'éprend et où il veut fixer sa résidence, il tombe dans une irrémédiable et honteuse décadence. Il oublie cet amour de la justice qui l'animait autrefois, il se met à dépouiller l'Église et ses leudes pour remplir ses trésors, il se livre à la volupté, il a trois reines et une multitude de concubines. Son cœur reste bon, il est vrai, et sa main aime encore à s'ouvrir pour les malheureux, mais la cupidité maudite n'a-t-elle pas terni toutes ses qualités, et peut-on espérer pour lui le royaume éternel ?^[665]

[664] Ut a cunctis gentibus immenso ordine laudem haberit.

[665] Fredeg. IV, 58-60.

Ce portrait en partie double est stylisé, c'est incontestable, et bien que le nom de Salomon ne soit pas prononcé, il est manifeste que c'est le souvenir de ce roi qui a flotté devant l'esprit du chroniqueur au moment où il esquissait la figure de Dagobert. C'est donc sous la dictée de l'imagination qu'il a écrit ces lignes, dans lesquelles on pourra ne relever aucun détail qui ne soit historique, bien que, pris dans son ensemble, le tableau donne l'idée d'une figure obtenue grâce à un vrai travail de sélection épique.

Je crois devoir insister sur cette distinction entre l'impression que les faits historiques ont laissée, et l'élaboration dont ils ont été l'objet de la part du génie épique. Elle est particulièrement reconnaissable ici. Si le portrait de Dagobert qui vient de passer sous nos yeux atteste la vivacité de l'impression, la narration elle-même établit d'une manière non moins certaine la conformité stricte du récit à la réalité. Et cependant, il y a dans l'histoire de Dagobert I des épisodes qui semblaient appeler en quelque sorte l'imagination populaire. Tel est, par exemple, celui des Bulgares massacrés en Bavière par ordre du roi. Ces barbares s'étaient réfugiés, au nombre de neuf mille, sur le territoire de l'empire franc, pour échapper aux

Avares qui leur avaient infligé une sanglante défaite. Dagobert ordonna d'abord aux Bavarois de leur accorder l'hospitalité, puis, sur le conseil des Francs, il commanda de les massacrer tous avec leurs femmes et leurs enfants, chose d'autant plus facile que ces malheureux étaient dispersés et sans défiance. Frédégaire, et à sa suite le *Gesta Dagoberti*^[666], racontent avec une crudité naïve cette histoire flétrissante pour leur héros : ils ne blâment pas le vil expédient auquel il recourt pour se débarrasser d'hôtes encombrants, mais ils ne font rien non plus pour en diminuer l'odieux, preuve qu'ils se tiennent encore sur le terrain de l'histoire pure. Si la légende avait passé par là, elle nous aurait présenté les choses bien autrement : les Bulgares seraient devenus d'injustes envahisseurs, ou bien encore des hôtes perfides qui auraient récompensé par la plus noire trahison l'hospitalité du roi ; leur massacre aurait été célébré comme une mesure de légitime défense et comme un triomphe remporté sur d'injustes agresseurs. Le récit de Frédégaire, on le voit, est antérieur à toute germination poétique du sujet, et la figure la plus épique peut-être des Mérovingiens est aussi celle qui, dans sa chronique, porte le moins le reflet de l'épopée.

[666] Fredeg. IV, 72. *Gesta Dagob.* 28.

Qu'on ne s'étonne pas de cette qualification que je viens d'appliquer au personnage en question. Bien que tout témoignage positif me fasse défaut pour étayer mon affirmation, je n'hésite pas à répéter qu'à mon sens Dagobert I a été le centre de l'épopée mérovingienne. S'il n'a été donné à aucun roi de sa dynastie d'avoir aux yeux de ses sujets le prestige éclatant dont il est revêtu dans nos chroniqueurs, il en faut conclure qu'aucun d'eux n'a dû occuper une place aussi brillante que la sienne dans l'épopée nationale. Et plus d'un indice nous permet de croire qu'il en a été réellement ainsi. D'abord la mention qui est faite de lui dans le chant sur la guerre de Clotaire contre la Saxe. Nous avons vu que, selon toute apparence, il s'agit là d'une guerre de Clotaire I, attribuée à Clotaire II en vertu d'un simple transfert épique, et que, par conséquent, Dagobert I n'a pu y jouer aucun rôle. Si donc il y a été introduit en dépit de l'histoire, c'est évidemment à cause de sa haute signification de héros d'épopée. D'autre part, nous rencontrons dans l'épopée carolingienne certains traits dont l'histoire de Dagobert nous offre la forme la plus ancienne, preuve qu'ils

ont dû être racontés de lui avant de se voir, par la suite des temps, attribués à d'autres héros. Il en est ainsi notamment pour le curieux épisode raconté dans le Floovant, chanson de geste du XII^e siècle. D'après ce poème, Floovant, fils de Clovis, par pure espièglerie d'adolescent, s'est avisé un jour, pendant que le duc Sénéchal, son gouverneur, était endormi, de lui couper la barbe. Or, on ne pouvait faire de plus mortelle injure à un Franc que de le défigurer ainsi et de le livrer à la risée publique. Le malheureux alla se plaindre amèrement à Clovis, et le roi irrité voulut mettre à mort le fils coupable : il ne céda qu'à grand'peine aux sollicitations de la reine sa femme, et consentit à commuer la peine en un exil de sept années.

Cet épisode, comme MM. Guessard et Michelant le montraient dès 1859^[667], et comme, depuis lors, l'ont prouvé MM. Gaston Paris^[668], A. Darmesteter^[669] et Rajna^[670], n'est autre chose qu'une version nouvelle et peu altérée d'un récit qui figure déjà dans le *Gesta Dagoberti*. Le voici dans le texte de ce document :

[667] *Floovant, chanson de geste*, publiée par MM. Guessard et Michelant. Paris 1859, p. VI.

[668] Gaston Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 444.

[669] A. Darmesteter, *De Floovante vetustiore gallico poemate*, p. 103 et suiv.

[670] Pio Rajna o. c. p. 146 et suiv.

« Dagobert croissait en vertu comme en âge, et il donnait par ses actions l'espérance qu'on trouverait en lui un excellent roi. Son père Clotaire avait choisi, pour traiter les affaires sous ses ordres, un certain Sadrégisile, d'une fidélité éprouvée, à ce qu'il croyait, et lui avait confié notamment le duché d'Aquitaine. Celui-ci, enorgueilli d'une si grande dignité, et travaillé soit par cet orgueil, soit par quelque espoir de posséder lui-même le royaume, souffrait impatiemment les heureux progrès de Dagobert, fils du roi. Quoiqu'il fît semblant de lui porter beaucoup d'amour, il ne put cacher longtemps ce qu'il méditait. Mais comme, craignant le roi Clotaire, il n'osait laisser éclater tout haut ses sentiments, sa secrète inimitié ne parut d'abord que par ses mépris répétés envers le fils du roi. Il alléguait pour excuse la jeunesse de celui-ci, disant qu'il ne fallait pas qu'un esprit encore inexpérimenté pût devenir insolent par la soumission des grands du royaume, ni que l'exercice d'un pouvoir acquis de trop bonne heure

détournât le jeune homme du travail et de l'étude. On rapporta à Dagobert ce que faisait et disait cet homme ; il s'était déjà aperçu lui-même de son inimitié, et par les paroles des autres il en fut tout à fait convaincu. Mais, ne pouvant le remettre aussitôt dans le devoir, il jugea qu'il fallait attendre une occasion pour examiner avec soin la chose, et faire subir à son rival le châtement qu'il méritait. Un certain jour, Clotaire partit pour la chasse et s'en alla fort loin. Dagobert et le duc Sadrégisile restèrent à la maison. Alors Dagobert, ayant trouvé l'occasion qu'il désirait, manda le duc auprès de lui et l'invita à prendre son repas avec lui. Celui-ci, ne soupçonnant nullement ce qui devait arriver, commença à le traiter légèrement, et ne rendit point à son seigneur futur, que dis-je, à celui qui était déjà son seigneur, les honneurs qui lui étaient dus. Dagobert lui présenta la coupe trois fois, et cet homme, méritant de subir en ce jour la peine de ses précédentes insolences, la repoussa comme si elle lui eût été offerte, non par son seigneur, mais par un compagnon et à mauvais dessein. Alors Dagobert commença à l'accuser d'être infidèle envers son père, de le traiter lui-même en rival, de se montrer ennemi de ses compagnons, ajoutant qu'il ne fallait pas supporter longtemps les outrages d'un serviteur, ni tarder à venger ses injures, de peur que tant d'orgueil ne fût quelque jour poussé à l'excès ; il le fit aussitôt battre de verges et le déshonora en lui faisant couper la barbe, ce qui était alors le plus grand affront. Ainsi cet homme qui s'était imaginé que, par une longue suite de prospérités, il deviendrait roi, apprit tout à coup combien il était loin de ce haut rang.

« Au retour de Clotaire, Sadrégisile, déshonoré par ces affronts, se présente devant lui et lui raconte en pleurant ce qu'il a souffert, et de la part de qui. Le roi, touché des injures de son duc, et se répandant contre son fils en menaces furieuses, ordonne qu'on le fasse venir vers lui. A cette nouvelle, Dagobert, qui ne devait ni ne pouvait résister, jugea qu'il lui était au moins permis de fuir la colère de son père en se retirant dans l'église des saints martyrs dont j'ai parlé. Il prit donc la fuite vers cet asile, et, poursuivi par son père, se rendit en toute hâte là où s'était réfugié autrefois le cerf que lui-même poursuivait. Ce souvenir lui faisait croire que les saints qui avaient repoussé les chiens de leur sanctuaire le protégeraient aussi contre le courroux du roi, et l'événement ne trompa point son espérance^[671]. »

[671] *Gesta Dagoberti* trad. Guizot (*Collection de Mém. relatifs à l'histoire de France*, t. II, p. 276 et suiv.).

La ressemblance, on le voit, est frappante. Dans les deux récits, il y a un fils de roi qui outrage mortellement le favori de son père ; dans chacun, le caractère spécial de l'outrage est le même ; et, enfin, de part et d'autre, le monarque irrité se propose de tirer un châtiment exemplaire du coupable, qui n'est sauvé que grâce à des circonstances spéciales. On ne pourra certes pas soutenir que l'épisode de Floovant soit tiré du *Gesta Dagoberti* : les divergences des deux récits sont trop nombreuses : le nom du jeune prince, de son père, de sa victime, la raison de l'insulte, la manière dont le coupable échappe au châtiment, tout diffère et atteste que le poète du Floovant s'est inspiré d'une autre source. Et cette source ne peut être que la tradition populaire, à laquelle avait déjà puisé l'auteur du *Gesta Dagoberti* lui-même.

Mais quelle est, dans ce cas, la plus ancienne des deux versions, et qui, du fils de Clovis ou du fils de Clotaire II, y a été célébré le premier ? On ne peut pas nier que la version qui met en scène Dagobert I ait pour elle le privilège d'une antériorité considérable, puisqu'elle n'a pas été rédigée plus tard que 835 [672]. Si Dagobert n'était devenu le héros de l'aventure que par suite d'un transfert épique en vertu duquel il aurait été substitué à un prince de l'âge précédent, ce transfert épique aurait fait totalement disparaître le nom et la personnalité de ce dernier, et on ne peut pas admettre qu'ils se fussent conservés jusqu'au XII^e siècle à côté de la version qui faisait intervenir Dagobert. D'aucune manière donc, nous ne sommes autorisés à croire que l'auteur du *Floovant* aurait possédé, au XII^e siècle, la forme primitive d'une légende qui aurait été altérée dès le IX^e : de pareils phénomènes de conservation ne se produisent jamais, et le transfert épique, une fois accompli, ne retourne pas sur ses pas. D'ailleurs, le Floovant de la *Chanson de Geste* peut fort bien se ramener à Dagobert, avec qui il a en commun non seulement l'exploit de la barbe coupée, mais encore les combats contre les barbares de l'autre côté du Rhin ; quant à son nom, ce n'est qu'un appellatif tellement vague qu'il peut être attribué à n'importe quel prince mérovingien. Floovant, en effet, comme l'a montré M. Gaston Paris, n'est autre chose que *Chlodoving*, forme patronymique signifiant *descendant de Clovis* [673]. Je crois donc que l'auteur du *Floovant* a puisé à

une source contenant une version déjà altérée de l'épisode rapporté dans le *Gesta Dagoberti*^[674].

[672] Krusch dans *Script. Rerum Merov.* II, p. 396.

[673] Mais cela même n'est qu'une ingénieuse conjecture, et j'avoue que je ne suis pas absolument persuadé de l'identité de Floovant et de Chlodoving.

[674] Bangert, *Beitrag zur Geschichte der Flooventsage* dit avec raison p. 21 : «Die Geschichte Floovents ist die sagenhafte Geschichte des Koenigs Dagobert. »

Je crois aussi que la substitution de Clovis à Clotaire II comme père du héros est d'ordre purement littéraire, et que la tradition populaire en est bien innocente. Je m'abstiens d'ailleurs de tout jugement sur l'authenticité de l'épisode, qui est probablement inventé^[675]. Si je devais dire toute ma pensée, j'avouerais que je le considère comme un motif poétique d'abord très indépendant de l'histoire de Dagobert, et qui, par la suite, n'y a été introduit qu'en vertu de la tendance constante des légendaires à mettre un nom connu sur les aventures qu'ils racontent.

[675] «Sadregisile paraît bien être un personnage inventé.» J. Havet, *Questions Mérovingiennes* dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes* LI, p. 10.

Ce n'est pas tout. Il est un événement du règne de Dagobert I qui, tout en gardant une allure foncièrement historique dans Frédégaire, a certainement inspiré les chants nationaux, et a même fini par devenir le vrai noyau de l'épopée française : je veux parler de son expédition contre les Basques rebelles.

«La quatorzième année du règne de Dagobert, les Vascons se soulevaient violemment et faisaient de fréquents pillages dans le royaume franc qu'avait possédé Charibert. Le roi fit mettre en campagne toute l'armée du royaume des Burgondes, et en donna le commandement au référendaire Chadoindus, qui, du temps du roi Théodoric, avait fait preuve de sa valeur dans un grand nombre de combats. Celui-ci partit pour la Vasconie avec onze ducs^[676] qui commandaient l'armée en sous-ordre, à savoir Arimbert, Amalgar, Leudebert, Wandalmar, Walderic, Ermeno, Barontus, Chairaard, tous de race franque, Chramnelen, de race romane, le patrice Willibald, de race burgonde, et Aigyna, de race saxonne, sans compter des comtes qui n'étaient pas sous l'autorité d'un duc. L'armée des

Burgondes s'étant répandue par toute la Vasconie, les Vascons, descendant du haut de leurs rochers et de leurs montagnes, se hâtèrent à la guerre. La lutte ayant commencé, ils tournèrent le dos, selon leur usage, en voyant qu'ils allaient être vaincus, et se réfugièrent dans les gorges des Pyrénées où ils se tinrent cachés dans des endroits très sûrs au milieu des rochers. L'armée franque, les suivant à la trace sous le commandement de ses ducs, les vainquit, leur prit quantité de captifs, en tua un grand nombre, brûla leurs maisons, et s'empara de tous leurs biens. Enfin les Vascons, accablés et domptés, demandèrent leur pardon et la paix aux ducs ci-dessus nommés, promettant de se présenter par devant le glorieux roi Dagobert, de se livrer en son pouvoir et de faire tout ce qu'il leur ordonnerait. Cette armée serait retournée heureusement et sans dommage dans son pays, si le duc Arimbert n'eût été, par sa négligence, tué avec les seigneurs et les nobles de son armée par les Vascons dans la vallée de la Soule. L'armée des Francs, qui était allée de Bourgondie en Vasconie, la victoire remportée, rentra chez elle^[677]. »

[676] Frédégaire ne parle que de *dix* ducs et il en nomme *onze*, preuve évidente que son texte a été altéré, et qu'il faut lire *Quod cum undecem docis et non quod cum decem*.

[677] Fredeg. IV, 78.

Il n'est pas douteux, comme on l'a déjà fait observer à plusieurs reprises^[678], que cet épisode dramatique, qui semble avoir très particulièrement intéressé Frédégaire, puisqu'il le raconte avec un détail inusité, n'ait été, peu de temps après lui, et peut-être de son vivant, le sujet d'un chant populaire. Et ce chant paraît avoir fourni un de ses éléments principaux au chant de Roncevaux, avec lequel il se sera fondu selon la loi du transfert épique dès que le désastre de 778 eut été connu. En effet, ni la Vie de Charlemagne par Eginhard, ni les *Annales* mises sous le nom du même auteur, ne nous parlent de douze chefs qui auraient commandé l'armée de Charlemagne^[679], et pourtant, ces douze chefs font, si je puis ainsi parler, partie intégrante de la donnée traditionnelle qui sert de base au poème de Roland à Roncevaux. Pourquoi, si ce n'est pas parce qu'ils figuraient déjà dans une précédente histoire de désastre subi dans les Pyrénées, c'est-à-dire dans le chant qui célébrait la défaite glorieuse des douze pairs de l'armée mérovingienne ? La preuve qu'il en est ainsi, c'est

que les douze pairs n'apparaissent primitivement que dans la seule *Chanson de Roland*, à l'exclusion de tous les autres poèmes consacrés au règne de Charlemagne. Bien plus, si nous en croyons la *Karlamagnussaga*, qui certainement est ici l'écho de quelque voix plus ancienne, les douze pairs ont été choisis par Charlemagne au début de l'expédition, d'où il résulterait à l'évidence qu'ils n'ont pu figurer dans aucun autre épisode de l'histoire traditionnelle de ce grand roi, attendu qu'ils doivent périr à la fin de cette même expédition. Il est donc établi que les douze pairs forment, dans le cycle carolingien, un élément adventice qui y a été introduit par la poésie, et nullement fourni par l'histoire. Si, par la suite, ils trouvèrent encore une certaine place dans d'autres chansons de geste, d'ailleurs peu nombreuses, c'est parce que les auteurs de ces poèmes les ont empruntés à la *Chanson de Roland*, la seule où ils soient chez eux, si je puis ainsi parler ^[680].

^[678] Il est difficile, écrivait déjà en 1852 Paulin Paris, de ne pas reconnaître une grande analogie entre ce récit (l'histoire du désastre de l'armée de Dagobert dans les Pyrénées) et les passages d'Eginhard relatifs à la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne dans les Pyrénées... Il y a donc peut-être lieu de conjecturer que la mort d'Haribert a pu fournir le sujet d'une ancienne chanson française ou tudesque, et que, le langage en ayant vieilli ou s'étant perdu, les poètes du siècle suivant en auront cousu des fragments à la trame d'une chanson nouvelle, de façon à réunir dans le même récit la mort de Roland et celle des douze ducs de Dagobert. *Histoire littéraire de la France* XXII, 731.

^[679] V. Eginhard *Vita Karoli* c. 9 ; *Annales Einhardi* an. 778.

^[680] V. G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 417.

Tout donc nous montre que, malgré le silence de nos sources, Dagobert a dû occuper une grande place dans les souvenirs épiques de son peuple. Il a été, si je puis ainsi parler, le Charlemagne de l'épopée mérovingienne. Après l'apparition du grand empereur carolingien, la légende du fils de Clotaire II semble être venue, obéissant à la loi du transfert, se confondre avec la sienne. Néanmoins, le nom de Dagobert survécut longtemps encore, sinon dans les chants populaires, du moins dans les traditions ecclésiastiques. Un grand nombre de monastères lui attribuaient leur fondation ^[681], et, s'il faut en croire un chroniqueur normand du XII^e siècle, les Francs de cette époque connaissaient parfaitement l'histoire de sa vie ^[682].

[681] V. Albers, *Koenig Dagobert in Geschichte Legende und Sage, besonders des Elsasses und der Pfalz*. 2^e édit. Kaiserslautern 1884. Selon cet ouvrage qui promet plus qu'il ne tient, et qui n'est pas exempt de graves erreurs, il y aurait, rien qu'en Austrasie, vingt-et-un établissements qui se réclameraient de Dagobert comme fondateur. Il est vrai qu'on l'aura confondu plus d'une fois avec Dagobert II et Dagobert III.

[682] Order. Vital, *Hist. eccles.* VI, 7. Sic nimirum, omnibus aemulis de medio ablatis, monarchiam Francorum solus obtinuit, moriensque Dagoberto filio suo, cujus gesta Francis notissima sunt, reliquit. On ne saurait dire si cet écrivain fait allusion au *Gesta Dagoberti* ou bien à quelque autre source écrite ou orale.

Il est un autre épisode de la chronique de Frédégaire où, dans un exposé rigoureusement historique d'ailleurs, apparaît mieux encore l'impression épique qui devait déterminer, peu de temps après, l'éclosion de véritables chants. Les événements dont je veux parler se sont passés en 642 ; ils étaient donc récents pour l'interpolateur qui, vers le milieu du VII^e siècle, a ajouté à la chronique de Frédégaire le chapitre où ils sont racontés [683]. Aussi n'avons-nous aucune raison de suspecter la véracité de la page suivante :

[683] V. Krusch, *Script. Rer. Merov.* II, p. 2 et *Neues Archiv*, VII, p. 432.

« La huitième année du règne de Sigebert, Radulf, duc de Thuringe, s'étant révolté contre lui, Sigebert fit convoquer pour la guerre tous les leudes d'Austrasie. Ayant passé le Rhin avec une armée, il fut joint par tous les peuples de son royaume qui habitaient au-delà de ce fleuve. A la première rencontre, les troupes de Sigebert défirent et tuèrent un fils de Chrodoald nommé Faro, qui s'était uni avec Radulf ; on réduisit en captivité tous les soldats de Faro qui échappèrent à la mort. Tous les grands et les soldats se jurèrent réciproquement que personne n'accorderait la vie à Radulf ; mais cet engagement n'eut aucun effet. Sigebert, ayant passé avec son armée la forêt de Buchonie, s'avança promptement dans la Thuringe. De son côté, Radulf établit son camp sur une colline aux bords de l'Unstrut en Thuringe, et, ayant rassemblé de toutes parts autant de troupes qu'il put, il se retrancha dans ce camp pour s'y défendre avec les femmes et les enfants. Sigebert, arrivé avec son armée, fit entourer le camp de toutes parts. Radulf, en dedans, se prépara à résister avec vigueur, mais le combat s'engagea sans prudence. La jeunesse du roi Sigebert en fut la cause, les uns

voulant combattre le même jour, les autres attendre le lendemain, et les avis demeurant ainsi fort divisés. Ce que voyant, les ducs Grimoald et Adalgise, qui pressentaient du danger pour Sigebert, le gardèrent avec grand soin. Bobon, duc d’Auvergne, avec une partie des troupes d’Adalgise, et Aenovale, comte du Sundgau, avec les gens de son pays, et beaucoup d’autres corps de l’armée, s’avancèrent aussitôt à la porte du camp pour attaquer Radulf. Mais Radulf, en intelligence avec quelques ducs de l’armée de Sigebert, sachant qu’ils ne voulaient pas se jeter sur lui avec leurs troupes, sortit par la porte du camp, et se précipitant avec ses guerriers sur l’armée de Sigebert, en fit un carnage extraordinaire. Les gens de Mayence trahirent dans ce combat : on rapporte qu’il périt un grand nombre de milliers d’hommes. Radulf, ayant remporté la victoire, rentra dans son camp. Sigebert, saisi, ainsi que ses fidèles, d’une douleur extrême, restait assis sur son cheval, pleurant abondamment et regrettant ceux qu’il avait perdus. Le duc Bobon, le comte Aenovale, d’autres nobles et braves guerriers, et la plus grande partie de l’armée qui les avait suivis à ce combat, avaient été tués à la vue de Sigebert. Frédulf, domestique qu’on disait ami de Radulf, périt également la nuit suivante. Sigebert demeura avec son armée sous ses tentes, non loin du camp ennemi. Le lendemain, voyant qu’il ne pouvait rien contre Radulf, il lui envoya des messagers, afin de pouvoir repasser le Rhin en paix. Sigebert, s’étant accordé avec Radulf, retourna dans son pays avec ses troupes^[684]. »

[684] Fredeg. IV, 87, trad. Guizot o. c. II, p. 225.

Est-il besoin de démontrer l’impression profondément épique que les événements ici racontés ont dû faire sur l’esprit des contemporains ? Toutes les lignes de notre écrivain la trahissent : cette tristesse de l’accent, ces parenthèses toutes poétiques qui apprécient les faits et en prédisent les résultats (*sed haec promissio non sortitur effectum — sed hoc prilio sine consilio initum est — haec adoliscencia Sigyberti regis patravit*), ces images qui peignent la situation et qui semblent recueillies sur place : Bobon d’Auvergne combattant avec son peuple à la porte du camp ennemi, la plupart de ces braves périssant sous les yeux de Sigebert, ce jeune roi à cheval, pleurant sur la mort de ses fidèles, Adalgisile et Grimoald lui servant de gardes du corps pendant toute la bataille, voilà autant de traits

pittoresques et frappants qui ont été vus par le peuple, et communiqués par lui au chroniqueur. Et surtout, le grand, l'éternel motif qui se rencontre dans l'histoire de toutes les défaites reparaît ici avec éclat : le jeune roi franc a été trahi ! L'ennemi avait des intelligences avec plusieurs ducs de l'armée franque, et, tout spécialement, les gens de Mayence ont manqué à leur devoir : *Macancinsis hoc prilio non fuerunt fedelis !* Vraie ou fausse, cette accusation, qui a passé inaperçue des historiens, a ouvert aux poètes un domaine presque infini : c'est, en effet, la trahison des Mayençais qui, chantée et prodigieusement grossie par la voix populaire, est devenue le noyau de la geste de Mayence, c'est-à-dire de la geste des traîtres ! Si, pendant des siècles, l'épopée carolingienne a flétri avec une patriotique indignation le nom des Mayençais, n'en cherchez pas la raison ailleurs que dans le fait obscur dont une ligne de Frédégaire nous a seule gardé le souvenir historique. Là est le germe épique d'où est sorti, avec une frondaison opulente et touffue, le vaste arbre généalogique d'une lignée de perfides et de rebelles, parmi lesquels apparaît Ganelon, le traître par excellence, le vrai Judas de son peuple !

Ainsi, ce sont deux batailles malheureuses, à peu près oubliées par l'histoire, mais dont le cuisant souvenir n'a cessé d'obséder l'imagination populaire, qui ont donné à l'épopée française, l'une sa figure la plus aimée, l'autre son type le plus odieux. Et ce sont deux événements arrivés dans le siècle du Charlemagne mérovingien qui, en se combinant, sous l'action de l'imagination poétique, avec l'histoire plus récente du désastre de Roncevaux, ont formé le vivant et fécond noyau de l'épopée carolingienne. Toute la figure prise par l'histoire qui est le sujet de la *Chanson de Roland* s'explique, en effet, par la combinaison légendaire de trois thèmes : la défaite de l'Unstrut, celle de la Soule et celle de Roncevaux. Si la poésie a gardé cette dernière localité pour théâtre de l'événement, c'est non seulement parce qu'elle avait été celui du plus récent de ces épisodes, mais encore parce que l'imagination française était plus familiarisée avec les vallées du midi de la Gaule qu'avec les rives lointaines du fleuve au nom barbare. Dès lors, la trahison des Mayençais a dû également être transportée dans les gorges des Pyrénées, et c'est sur eux, ou, pour mieux dire, sur l'un d'eux (l'épopée ne connaissant que des individus déterminés) qu'est venue retomber la responsabilité de la mort de Roland, le héros carolingien. Enfin,

pour augmenter l'infamie de la trahison et l'intérêt du public pour la victime, l'épopée a de plus établi entre Ganelon et Roland le lien de parenté que nous savons. Tel est l'ensemble des opérations auxquelles s'est livré le génie épique pour aboutir finalement à mettre sur pied les héroïques figures de la *Chanson de Roland*. Long et fructueux labeur, dont les points de départ et d'arrivée sont d'un côté deux sèches notices écrites en un latin barbare au VII^e siècle, et, de l'autre, le poème le plus admirable que nous ait légué le moyen âge.

En continuant cette revue, je remarque dans Frédégaire un autre passage encore où est relaté un événement bien fait pour inspirer la poésie épique : je veux parler de son récit du combat livré sous les murs d'Autun entre Flaochat, maire du palais de Burgondie, et Willehad, patrice du même pays. Cette lutte sanglante, dont la description remplit le dernier chapitre de sa chronique, et dont les deux acteurs principaux semblent lui avoir inspiré aussi peu de sympathie l'un que l'autre, Frédégaire nous la décrit dans une de ses pages les plus dramatiques, avec la netteté de dessin et la vivacité de couleur qui attestent un témoin placé à un bon poste d'observation. J'y relève surtout un épisode curieux et presque homérique. Au cours de la bataille, le Franc Berthar, qui combattait dans les rangs de Flaochat, apercevant parmi les ennemis le Burgonde Manaulf, qui avait été son ami, et qui était sur le point de succomber avec les siens, lui cria : « Viens sous mon bouclier, et je te délivrerai de ce péril. » Mais, comme il élevait son bouclier pour en couvrir son ami, celui-ci lui donna un coup de son glaive dans la poitrine, et tous les compagnons de Manaulf fondirent à la fois sur le téméraire et généreux Berthar, qui s'était trop avancé et qui fut blessé grièvement. Alors Chaubedo, son fils, le voyant en danger de mort, accourut, renversa d'un coup d'épée Manaulf et tua les autres agresseurs, et c'est ainsi qu'en fils fidèle, avec l'aide de Dieu, il arracha Berthar à la mort. Il y avait là un bien beau sujet pour la poésie épique, et je serais bien étonné qu'elle n'en eût tiré aucun parti.

Nous pouvons donc conclure que Frédégaire écrit et achève son œuvre dans un milieu profondément remué par l'imagination épique, et qui devait l'être encore plusieurs siècles après lui. Les événements dont le récit occupe ses dernières pages ont été chantés par la voix populaire en même temps que racontés par la plume du chroniqueur. Si celui-ci n'a pas recouru aux

productions du génie populaire, c'est qu'il disposait de moyens d'informations plus immédiats, et aussi parce qu'il avait une médiocre entente de la poésie barbare.

Les impressions épiques n'ont pas manqué non plus à l'auteur du *Liber Historiae*. Sans doute, nous ne les trouvons pas dans les parties de sa chronique où il raconte un passé éloigné, et qui ne sont que le résumé sec et décharné de documents écrits. Il ne faut pas les voir non plus dans certaines traditions qui lui sont propres, et qui ont pour objet l'histoire de son monastère de Saint-Denis. Ce qu'il raconte, par exemple, du crime et de la folie de Clovis II^[685] n'appartient en aucune manière à l'épopée : c'est une historiette pieuse qui ne doit avoir guère franchi l'enceinte du monastère, et qui, si elle était arrivée à la popularité, n'aurait jamais inspiré la poésie épique. Et toutefois, bien que vivant au fond du cloître, et à l'écart du milieu où retentit la voix de l'épopée, notre auteur n'a pu se dérober entièrement à cette espèce particulière d'impression que les grands événements de l'histoire font sur les masses populaires. C'est, si l'on me permet de parler ainsi, avec des yeux épiques qu'il a vu les deux grandes figures de son temps, je veux dire ses compatriotes Ebroïn et saint Audoën. Ces deux hommes, remarquables à des points de vue divers, dépassaient de toute la tête la multitude des personnages secondaires qui gravitaient autour d'eux. Audoën était le patriarche de la Neustrie, le plus vénéré de ses pontifes, le plus populaire de ses chefs, et tout nous fait croire qu'il a occupé une grande place dans les affaires publiques de son temps, où il semble être intervenu moins comme le maître auquel on obéit que comme l'oracle auquel on défère. La chronique, muette sur toute chose à cette époque, ne parle guère de lui, mais la multitude des écrits où il est mentionné, et l'accent respectueux avec lequel son nom y est prononcé permettent de suppléer au silence de la chronique et de deviner ce qu'elle ne dit pas^[686]. Quant à Ebroïn, il est en quelque sorte la contre-partie du type de saint Audoën. Autant la figure lumineuse de l'évêque est entourée d'hommages, autant les malédictions s'amassent sur celle du maire du palais. C'est un tyran odieux, c'est un scélérat capable de toutes les perfidies, c'est le meurtrier des saints. Il faut voir sous quelles sombres couleurs il est dépeint notamment dans la Vie de saint Léodegar, qui a fixé pour la postérité les traits de ce personnage historique. Et la plupart des

hagiographes le traitent avec tout aussi peu de ménagements^[687]. Ebroïn était-il réellement, comme ils le soutiennent, le despote inhumain qui ne connaissait ni la justice ni la pitié, et dans la carrière duquel l'histoire ne peut relever que des crimes ? Ou bien cet homme énergique et résolu a-t-il été, comme Brunehaut, calomnié par une aristocratie qui ne pouvait supporter aucune autorité, et qui considérait à l'égal d'un crime toute tentative de mettre une borne à son ambition effrénée ? Il est difficile, en l'absence de données historiques explicites, de se prononcer d'une manière certaine, mais ce n'est pas trop s'aventurer que d'admettre, ici encore, qu'il y a eu de notables exagérations. S'expliquerait-on les relations d'amitié que cet homme chargé de tant d'anathèmes entretenait avec saint Audoën, s'il n'avait été autre chose qu'un monstre altéré de sang ?

[685] *Liber Historiae* c. 44. Cf. *Gesta Dagoberti* c. 52.

[686] Saint Audoën est mentionné dans les écrits suivants : Fredeg. IV, 78 ; *Liber Historiae* c. 42, 45, 47 ; Fredeg. *Contin.* c. 4 (Krusch) ; *Gesta Dagoberti* c. 42 (cf. 44) et 51 ; *Vita Agili* c. 14-19 ; *Vita Columbani* c. 50 ; *Vita Geremari* c. 8, 10, 11, 17, 23-25 ; *Vita Wandregisili* c. 12 et 13 ; *Vita Balthildis* c. 5 ; *Vita Filiberti* c. 1, 2, 23-27 ; *Vita Amandi* c. 16 ; *Vita Eligii* *passim* ; *Vita Ansberti* c. 9, 14 ; *Vita Desiderii* c.

Voir aussi dans le *Neues Archiv* XIV, 171, le poème acrostiche en forme de croix, en l'honneur du même saint, publié par Wattenbach, et qui est peut-être d'un contemporain.

[687] Cf. le *Liber Historiae* c. 45, 46, 47 ; le continuateur de Frédégaire c. 2, 3, 4 ; le *Vita Filiberti* (Mabill. II, p. 789) ; le *Vita Ragneberti* (Bouquet III, p. 619) ; le *Vita Wilfridi* (ib. p. 601) ; le *Vita Anstrudis* (ib. p. 615) ; l'appendice du *Vita Amandi* par Milon (ib. p. 536).

Par contre, il est parlé de lui en termes plutôt favorables dans le *Vita Eligii*, qui, soit dit entre parenthèses, n'est positivement pas l'œuvre de saint Audoën (Bouquet III, 561), dans le *Vita Drausii* (ib. p. 610), dans le *Vita Balthildis* (ib. III, 572), et enfin dans le *Vita Praejecti* (ib. III, 595) qui nous donne peut-être la note la plus juste en l'appelant *alias strenuo viro, sed in nece sacerdotum nimis feroce*.

Il est vrai que ces relations mêmes sont devenues, pour l'imagination populaire, le point de départ d'une de ses plus sombres légendes. Il faut écouter ici le *Liber Historiae*, dont nous allons avoir à noter la dernière effusion épique.

Après l'assassinat de Childéric II, en 675, les Neustriens, de concert avec saint Léodegar, avaient choisi pour maire du palais Leudesius, fils

d'Erchinoald. Ebroïn crut le moment venu de tenter de nouveau la fortune. Sortant du couvent de Luxeuil où les partisans de Childéric II l'avaient enfermé, il reprit le chemin de la Neustrie avec une armée. C'est alors que, selon le *Liber Historiae*, il aurait envoyé demander conseil à saint Audoën et que le saint lui aurait répondu : « Qu'il te souviennne de Frédégonde. » Ebroïn aurait compris : après avoir mis en fuite l'armée de Leudesius, il lui aurait donné la chasse, se serait emparé des trésors royaux et de la personne du roi lui-même, puis, par de faux serments, il aurait attiré auprès de lui Leudesius et l'aurait fait périr ; saint Léodegar et son frère Gérin auraient subi le même sort^[688].

[688] *Liber Historiae* c. 45.

Dans cet exposé historique, le lecteur a déjà mis le doigt sur un épisode qui ne l'est pas : la consultation de saint Audoën. Écrivant à cinquante ans des faits, l'orateur du *Liber Historiae* ne les connaissait pas d'assez près pour être renseigné sur un détail en soi-même aussi imperceptible que cette consultation. Quel besoin, au surplus, Ebroïn avait-il d'un conseil de saint Audoën, et quelle apparence que, comme le prétend le *Liber Historiae*, il se fût préoccupé de la manière dont il devait user de sa victoire avant d'être sûr de celle-ci ? Puis, à qui fera-t-on croire que saint Audoën, le personnage le plus vénérable de son temps, eût donné pareil conseil formulé en pareils termes ? Mais qu'Ebroïn ait agi comme si le conseil lui avait été donné ; que l'imagination populaire, révoltée de sa cruauté, n'ait trouvé à lui comparer que l'exécrable Frédégonde, et qu'elle ait, dans une fiction au tour satirique, imaginé de lui faire proposer cette reine comme un modèle à suivre, voilà ce qui se comprend à merveille. Cela étant, et les besoins de la légende exigeant qu'elle nommât le conseiller, où pouvait-elle en trouver un qui fût plus écouté d'Ebroïn que l'archevêque de Rouen ? Il était donc naturel qu'elle amenât ici le nom de ce saint personnage. On ne s'étonnera pas qu'elle ait mis dans sa bouche un conseil aussi atroce : le niveau moral de l'imagination populaire, nous avons eu l'occasion de le constater plus d'une fois, est fort inférieur à celui des saints qui font alors l'éducation des masses, et souvent il est arrivé à l'épopée de leur faire du tort à son insu, en leur attribuant des actes dont l'immoralité lui échappait ou du moins ne la révoltait pas. A ceux qui se refuseraient à admettre cette explication, je suis

tenté de dire en modifiant un peu le mot de saint Audoën : « Qu'il vous souviennne de Clotilde ! »^[689]

^[689] V. ci-dessus p. 327.

Et si l'on m'accorde que le conseil de saint Audoën au maire du palais n'est autre chose qu'une légende, on ne sera pas embarrassé pour découvrir la catégorie de récits dans laquelle on peut faire rentrer l'épisode. L'histoire d'Ebroïn et d'Audoën, c'est celle de Denys de Syracuse, c'est celle de Tarquin le Superbe et de Sextus Tarquin au siège de Gabies, c'est encore, pour citer un exemple plus récent, celle de Charles d'Anjou et du pape Clément IV. Charles aurait fait demander au pape ce qu'il fallait faire de Conradin de Souabe, devenu son prisonnier, et le souverain pontife lui aurait répondu : *Vita Conradini mors Caroli*^[690].

^[690] Sur ce conte, répété par Giannone et qui paraît peu croyable à Sismondi lui-même, v. César Cantu, *Hist. univ.* t. VI, p. 104 de la trad. Aroux et Leopardi, Bruxelles 1846.

Je retranche donc tout simplement de l'histoire des Mérovingiens cette anecdote suspecte, qui est d'ailleurs la dernière trace de l'intervention du génie populaire dans ce sujet. A partir de ce moment, les annales du VII^e siècle vont expirer dans le *Liber Historiae* et dans la continuation de Frédégaire, sans qu'on y rencontre seulement une étincelle de poésie. Les rois mérovingiens ont cessé d'attirer l'attention de leurs peuples, ou, lorsqu'on leur accordera encore de temps en temps un regard, il sera chargé de raillerie et de mépris. La caricature des derniers descendants de Clovis, tracée par la plume d'Eginhard, tel sera l'épilogue de l'histoire poétique des Mérovingiens^[691]. Ce n'est pas à dire que la faculté poétique du peuple franc se sera éteinte. Elle aura trouvé un sujet plus digne d'elle dans la dynastie qui grandit pleine de gloire et d'avenir, et qui refoulera les Mérovingiens non seulement du trône, mais encore de la place qu'ils avaient occupée dans l'épopée nationale.

^[691] Eginhard, *Vita Karoli* c. 1. Tous les termes de ce tableau satirique sont à peser, et même, par ci par là, à contrôler.

CHAPITRE V

Résumé et conclusions.

Notre dépouillement fait, nous pouvons conclure.

Il est établi que les sources que nous venons d'étudier nous ont conservé l'histoire des premiers siècles francs, non seulement d'après des documents écrits et d'après des souvenirs personnels, mais aussi, dans une certaine mesure, d'après des traditions populaires.

Nous avons déterminé la part qui revient à celles-ci dans l'historiographie mérovingienne, et nous avons montré que cette part est beaucoup plus considérable qu'on ne se le figure. Nous avons eu aussi l'occasion de démêler, dans ces traditions, plusieurs classes qui ne doivent pas être confondues entre elles, et qui représentent des phases distinctes de leur développement. Les unes reflètent simplement des *impressions épiques*, augmentant à la vérité la proportion des choses, mais conservant intacts leurs contours et aussi leurs rapports entre elles. Ce sont des données puisées à même la source populaire, au moment précis où l'image des faits vient s'y reproduire, et avant qu'elle ait pu être altérée. Les autres sont des récits populaires nés d'une impression épique, mais qui ont grandi et se sont développés au cours de leur voyage à travers les multitudes : on y trouve déjà tous les caractères de l'épopée, les confusions de personnages, les motivations arbitraires, les formes typiques des principales aventures, la tendance à expliquer tous les événements par l'intervention incessante d'une justice surnaturelle qui, dès ici-bas, récompense les bons et punit les méchants. Dans la dernière classe enfin de nos récits, nous rangeons tous ceux qui contiennent l'analyse ou, si l'on veut, le résumé de véritables *chants épiques*. On les reconnaît à ce qu'ils ont quelque chose de plus achevé et de plus complet, que l'action y naît, se noue et se dénoue selon des lois logiques, et que l'épisode s'enlève comme un tout indépendant sur la trame de la narration. Nous avons noté, au cours de nos recherches,

plusieurs récits ayant ce caractère, tout en signalant la difficulté qu'il y a, plus d'une fois, de reconnaître les limites précises qui les séparent de ceux de la classe précédente.

Tels sont donc les divers matériaux dont se compose notre histoire légendaire des Mérovingiens. Il a fallu les recueillir tous, à quelque phase de la formation épique qu'ils correspondent, parce que c'est seulement en les étudiant dans leur ensemble qu'on arrive à une idée un peu claire du procédé épique, c'est-à-dire de l'évolution que l'imagination populaire fait subir, en partie à son insu, aux faits historiques qui l'ont frappée, et dont elle nous offre finalement le reflet idéalisé. Il l'a fallu encore pour dégager l'histoire proprement dite, et pour délimiter exactement son domaine du côté où il confine à celui de la légende. Ce travail, si je ne me trompe, est fait désormais. Réunies, toutes nos légendes constituent un tout poétique dont l'apport dans l'historiographie franque est maintenant visible. C'est quelque chose comme un nuage assez déchiré et à moitié transparent qui passerait devant un paysage, masquant telle partie ou ne laissant entrevoir telle autre qu'à travers le brouillard doré. Mais ce que nous avons conservé en fait de traditions épiques est loin de représenter tout ce qui en existait chez les Francs. Ce n'en est, au contraire, qu'un faible spécimen, servant à établir irréfragablement l'existence de l'épopée mérovingienne, nullement à en faire connaître l'étendue ou l'intensité. La prodigieuse popularité de certains types épiques remontant jusqu'à l'époque des premiers rois francs, la longue durée et la vaste diffusion de certains moules poétiques datant de cette même époque, et que l'on retrouve à tous les âges de l'épopée française, ne s'expliquent pas sinon par l'extraordinaire vitalité et la singulière puissance de propagation que doit avoir eues la poésie mérovingienne qui leur a donné naissance. Nombreux sont les motifs qui, depuis les premiers jours de cette poésie, se sont transmis de siècle en siècle à travers tout le moyen âge. Je cite au hasard l'étranger qui fait la conquête de son hôtesse, la princesse amoureuse qui offre crûment ses faveurs à celui dont elle est éprise, le jeune héros qui commet une *desmesure* et qui doit fuir sur la terre étrangère, l'ambassadeur qui s'acquitte de sa mission avec autant d'adresse que de courage, tantôt bravant en face l'ennemi qu'il intimide, tantôt le dupant avec un art consommé, la demande en mariage et les fiançailles ayant toujours lieu selon les mêmes circonstances typiques,

sans compter des données poétiques comme la nappe coupée, le casque qui rend invisible, le bain qui rend invulnérable, l'épée prise pour mesure de la clémence, etc., etc.^[692] Et que d'autres traits encore, propres à l'épopée française, et qui trouveraient leur origine incontestable dans les chants de l'époque mérovingienne, si nous connaissions mieux ceux-ci^[693] !

[692] V. sur tout ceci le curieux chapitre de M. Rajna intitulé : *Moduli comuni all'epopea carolingia e alla merovingia* (p. 245 à 273).

[693] Il y a même dans nos chansons de geste des traits qui remontent bien plus haut que l'époque mérovingienne, et qui, par-delà le christianisme, plongent en pleine antiquité germanique. Voir les exemples cités par Heinzel dans le *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, t. CXIX, p. 92 et suiv. Il y a lieu cependant de n'accueillir qu'avec beaucoup de réserves les rapprochements qu'il plaît à certains écrivains allemands d'établir sous ce rapport : à les entendre, les figures les plus incontestablement historiques de la légende carolingienne ne seraient que des personnifications de l'éternel dieu solaire, et tout se ramènerait au mythe du combat de l'été contre l'hiver. Nul n'a plus divagué sur ce sujet que Osterhagen dans deux articles de la *Zeitschrift für romanische Philologie* t. X et XI.

Nous rencontrons, dans la poésie épique des Allemands, non seulement des traits, mais même des sujets entiers qui remontent à une origine mérovingienne. On a déjà vu que les poésies du moyen âge sur Hugdietrich et sur Woldietrich ne sont que la mise en œuvre de l'histoire légendaire des rois d'Austrasie Théodoric et Théodebert^[694]. Quant au cycle des Nibelungen, ce sont également les Francs d'Austrasie qui lui ont fourni le plus sympathique et le plus brillant de ses héros, à savoir ce jeune Achille barbare, Sigfried, dont la tradition place la patrie à Xanten sur le Rhin, en plein pays ripuaire^[695] ! Voilà donc deux épopées franques dont les éléments constitutifs au moins devaient avoir déjà une existence propre à l'époque des Clotaire et des Théodoric, et dont nos sources écrites ne nous ont rien dit ni rien fait connaître ! Et certes, les Saliens n'étaient pas moins riches que leurs frères orientaux en souvenirs poétiques. Nous ne pouvons douter que, comme les autres peuples barbares du VI^e siècle dont les traditions nous sont mieux connues, ils n'aient possédé un florissant cycle de chansons tant nationales qu'étrangères. Comme les autres peuples, ils chantaient Théodoric, Attila et Sigfried ; comme eux aussi, ils redisaient la gloire de leurs héros indigènes, dans une série de chants dont le nombre et l'importance devaient être considérables, puisqu'ils ont abouti, d'un côté,

au poème des Nibelungen, de l'autre, à la *Chanson de Roland*, c'est-à-dire aux deux chefs-d'œuvre poétiques du moyen âge.

[694] Voir ci-dessus p. 377.

[695] Je sais bien qu'il est convenu que Sigfried n'est qu'un mythe solaire ; mais, sans vouloir discuter cette hypothèse assez difficile à soutenir, je me bornerai à remarquer que de toute manière ce mythe est localisé de temps immémorial parmi les Francs Ripuaires, et c'est tout ce que je veux démontrer ici.

Qui donc disait que les Francs n'ont pas eu le génie épique ? Et où des critiques distraits ont-ils trouvé le moyen d'affirmer que l'épopée franque est pauvre, et que le peuple des Saliens, moins que tout autre, a éprouvé le besoin d'idéaliser sa vie dans un monument poétique [696] ? Non, l'épopée franque, prise dans tout l'ensemble du majestueux développement qui la conduit depuis le mythe de Sigfried et l'histoire de Clovis jusqu'au-delà de la *Chanson de Roland* et du poème des Nibelungen, et malgré les parties d'ombre que le caractère spécial de nos sources laisse sur les premières pages de ses annales, se présente à nous comme le tout le plus vaste et le plus grandiose que nous offre l'histoire de la poésie humaine. Jamais une pensée poétique n'est restée vivante pendant tant de siècles, ne s'est répandue sur tant de peuples, et n'a produit une si riche floraison. La race franque a occupé, dans l'histoire littéraire, la même place que dans l'histoire politique : et cette place est, depuis Clovis, incontestablement la première.

[696] Comme le soutient Giesebrecht, *Geschichte des Kaiserzeit* II, p. 265 : Obwohl die Salier sich weniger zu einer poetischen Auffassung ihrer Lebensverhältnisse hinneigten, als die meisten andern germanischen Staemme, und ebendeshalb die Sage bei ihnen auch minde reichhaltig sich gestaltete.

M. Léon Gautier est bien mieux inspiré quand il écrit : « Il est certain que la race franke, autant et plus que toutes les autres nations germaniques, avait un esprit et des tendances énergiquement poétiques. » *Les Épopées françaises*, 2^e édition, I, p. 33.

Ces affirmations, que j'ai le droit de présenter comme des vérités, n'étonneront, j'espère, aucun de ceux qui ont lu ce livre. S'il a fallu les démontrer si longuement, cela tient à ce que les quelques débris des souvenirs épiques qui nous ont été conservés par nos chroniqueurs formaient un ensemble trop maigre pour attirer l'attention. Avant que la

critique des sources se familiarisât avec les recherches embryologiques, et ne fit, si je puis ainsi parler, usage du microscope dans l'étude des origines, il n'était guère possible de deviner, aux pâles reflets qu'elle jette dans les historiographes, l'éblouissante poésie de l'épopée mérovingienne. Et la parcimonie avec laquelle ils nous l'ont fait entrevoir s'explique, ainsi que je l'ai déjà montré, par leur indifférence de Gallo-Romains pour les produits de la poésie barbare^[697]. Si le patrimoine poétique des Ostrogoths et des Lombards nous apparaît si riche dans les pages d'un Jordanès ou d'un Paul Diacre, c'est que ces écrivains avaient abordé avec des dispositions bien plus sympathiques le domaine mystérieux de l'épopée nationale. Cassiodore, à la vérité, était Romain, mais c'était un Romain de génie qui avait conçu un rêve sublime : celui de donner à la civilisation une base plus large en y faisant entrer les barbares, non pour les y assimiler absolument, mais pour les mettre à son service en leur conservant les qualités natives de leur race. Pour cela, il n'a pas suffi de faire apprécier et aimer par les barbares la civilisation romaine, il fallait encore apprendre aux Romains à respecter et à admirer dans les barbares un peuple qui les valait bien par l'ancienneté et par la gloire de son passé. De là ce livre d'histoire, unique dans son genre, où toutes les traditions de la race gothique, recueillies pieusement par le vieux Romain, sont rattachées par un effort hardi aux plus antiques souvenirs de la tradition gréco-latine. Les Goths, identifiés avec les Gètes, apparaissent désormais aux Romains comme de vieilles connaissances, et non comme les parvenus de l'histoire : c'était ce que voulait le ministre de Théodoric. Quant à Paul Diacre, il appartenait lui-même à ce peuple lombard dont il racontait les destinées ; il connaissait à fond son passé légendaire, il avait, dans sa propre famille, des souvenirs qui s'y rattachaient d'une manière intime, et puis, fils d'une race vaincue, il devait trouver quelque douceur à se bercer du murmure de l'épopée nationale, au moment où le joug des Francs pesait si lourdement sur le pays ! Nos deux chroniqueurs obéissaient donc chacun à une grande inspiration : raviver les traditions nationales était pour celui-ci un devoir de patriotisme, pour celui-là, un calcul de la politique.

^[697] V. ci-dessus p. 78 et suiv.

Rien de pareil chez les chroniqueurs francs. Ils sont tous étrangers, par leur origine et par leur éducation, au cercle d'idées dans lequel se meut l'épopée germanique. Ils n'ont pour les chants barbares ni intelligence, ni sympathie véritable. Ils ne les connaissent que d'une manière imparfaite, ne les comprennent pas toujours, n'y recourent qu'à défaut d'autres sources plus sûres, et, alors encore, n'en admettent que ce qui est conforme à leurs goûts et à leurs vues. Les traits les plus caractéristiques leur échappent, et jamais chez eux, comme chez d'autres, la bouche ne parle de l'abondance du cœur^[698]. Ceci s'applique principalement, on le pense bien, à Grégoire de Tours, qui a dans l'historiographie mérovingienne une importance supérieure à celle de tous les autres chroniqueurs réunis. Je crois d'autant plus nécessaire d'insister sur son attitude spéciale vis à vis des traditions franques, qu'elle me semble avoir été, en général, peu comprise ou peu remarquée. Bien qu'il soit sur la lisière des deux mondes, et que par son rôle social il appartienne surtout au nouveau, il doit toute sa culture intellectuelle à l'ancien. Toutes ses attaches de famille, tous ses souvenirs d'enfance, toutes ses réminiscences littéraires plongent en pleine civilisation romaine. Fils de cette terre d'Auvergne qui a lutté la dernière, et non sans honneur, pour la défense de l'Empire, il a grandi dans l'espèce de rayonnement qui entourait la figure de son illustre compatriote Sidoine Apollinaire, la dernière gloire littéraire du vieux monde. Son front garde comme un reflet du soleil des lettres classiques, qui vient de disparaître à l'horizon, sans laisser à ceux qui se tournent vers lui l'espoir d'un lendemain. Il n'en apprécie qu'avec d'autant plus de ferveur l'éblouissante supériorité des écrivains d'autrefois, que personne ne parviendra plus à égaler.

^[698] I Franchi ebbero le loro prime storie redatte da scrittori accessibili molto alle leggende religiose, poco alle poetiche. Rajna, p. 50.

D'autre part, il n'a été mis que relativement tard en contact avec la barbarie franque, et, tout en lui rendant cette justice de reconnaître qu'il a observé vis à vis des maîtres de la Gaule une attitude exempte de préjugés et même pleine de sympathie, il faut convenir qu'il n'a jamais cherché à pénétrer leur génie, et que leur poésie est restée pour lui un livre fermé. Non seulement il devait en goûter très peu le charme, Sidoine et Virgile étant pour lui les uniques modèles, mais il ne devait pas davantage en apprécier

la valeur historique. L'histoire, pour ce civilisé qui avait encore pu lire du Salluste, c'était un art qu'on apprenait à l'école, et une science qui s'enseignait dans les livres : il ne fallait pas la chercher dans les grossières chansons des barbares. Si toutefois, dans le silence des sources écrites, il lui arrivait parfois de prêter l'oreille aux récits populaires, il le faisait avec une prudence et une circonspection extrêmes. La raison en est facile à saisir. Ce je ne sais quoi de naïf et d'enfantin, qui est la marque distinctive des traditions populaires, devait être quelque chose de nouveau, je dirai même d'inquiétant pour un esprit nourri dans l'atmosphère des lettres classiques. L'*invraisemblance épique* des traditions franques était bien faite pour mettre en défiance un homme qui, s'il était incapable d'écrire comme les historiens romains, avait cependant gardé l'idéal classique de l'histoire. Quand on lui présentait comme historiques des faits qui avaient un arôme légendaire si prononcé, il ne pouvait se défendre d'un certain malaise à se sentir transporté dans un monde si étrange ; instinctivement il évitait d'y mettre le pied, ou n'y pénétrait que dans le cas d'absolue nécessité. Et même là où il reproduit, faute de mieux, les accents de la tradition populaire, c'est toujours, nous l'avons vu à satiété, avec une invincible répugnance. Jamais il ne s'y réfère comme à une source digne d'être citée, toujours il accompagne de quelque formule dubitative ou vague l'emprunt qu'il y fait. On dirait qu'il se réserve tacitement le droit de mutiler les témoignages de cette catégorie, chaque fois que leur invraisemblance dépasse la somme de sa crédulité. Et de fait, nous avons vu qu'il fait de ce droit un large usage. Si, par ci par là, un rayon d'épopée brille sur les pages de son récit, ce n'est pas qu'il l'ait cherché, c'est parce qu'il ne pouvait pas l'éviter^[699].

[699] Je ne suis pas le premier à faire cette constatation. Déjà Fauriel, parlant des traditions fabuleuses relatives à Childéric, a émis l'avis que « Grégoire de Tours dut en avoir connaissance, car il semble s'en être défié et avoir eu le dessein formel de les faire disparaître de son récit. Mais, ajoute le même critique, ce n'est pas chose facile que ce départ de la vérité et de la poésie dans les documents primitifs où elles ont été une fois confondues, et il n'est pas étonnant que Grégoire y ait mal réussi. Il n'a donné un certain air de vraisemblance historique à son récit qu'en y laissant tout également dans le vague et dans l'obscurité. » (*Hist. de la Gaule mérid.* I, p. 273. Cf. *ibid.* II, p. 503.)

Loebell croit aussi qu'à part des cas isolés où les légendes se seront développées postérieurement à Grégoire de Tours, elles ont existé avant lui avec la plupart des ornements qu'on leur trouve dans Frédégaire et dans le *Liber*

Historiae, mais qu'il n'a pas voulu les admettre, et qu'il s'est livré sur elles à un travail d'épuration destiné à les faire paraître plus vraisemblables, plus réelles, plus humaines. Selon lui, Grégoire montre une grande répugnance à accueillir les légendes populaires (*eine grosse Scheu Sagen aufzunehmen*) *Gregor von Tours*, 1^{re} édit., p. 337 et 338.

Accentuant et développant ce point de vue, Giesebrecht écrit ces paroles remarquables : « Und nicht allein hier bemerken wir dass derselbe (Gregor von Tours) mit der sagenhaften Tradition der Franken bekannt war. Aber nicht destoweniger ist deutlich erkennbar, wie prüfend und zweifelnd er sich jener Volksüberlieferung gegenüber verhaelt, was um so bemerkenswerther erscheint, als er sonst in der Erzählung ihm naecher liegender Ereignisse gerade eine strengere Kritik vielfach vermissen laesst. Man müsste die Natur der Sage wenig kennen, wenn man annehmen wollte, dass die dürftigen Umrisse derselben, wie sie sich bei Gregor finden, das Ursprüngliche seien, was dann eine spaetere Zeit mannigfach ausgeschmückt habe. Vielmehr sind wir berechtigt, Gregor als den Umbilder des sagenhaften Stoffes anzusehen, der das phantastische auf das Maass des Alltaeglichen und glaublichen zurückführte, und wo ihm dies nicht gelingen wollte, lieber Stillschweigen beobachtete, als der Welt mittheilte wofür ihm selbst der Glauben fehlte. » (Giesebrecht, *Zehn Bücher fraenkischer Geschichte von Gregor von Tours*, 2^e édition, II, p. 265, dans *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*.)

Enfin, écoutons encore Gloel : « Viele Sagen, die er (Gregor von Tours) vorfand, benutzte er gar nicht, weil sie ihm zu unwahrscheinlich vorkamen, oder er verkürzte sie, indem er das, was dem menschlichen Verstande als allzu anstoessig erscheint, weglaesst. » (Dans *Forschungen zur deutsche Gesch.* t. IV, p. 198.)

Je partage entièrement l'avis des maîtres dont je viens d'invoquer le témoignage, et je crois en avoir mis la vérité dans une éclatante lumière au cours des recherches qui font l'objet de ce livre. Je rappellerai simplement ici les réticences de notre auteur sur la filiation de Mérovée, sur les stratagèmes employés par Wiomad vis à vis d'Aegidius, sur les principales circonstances des fiançailles et du mariage de Clovis, sur les aventures de Chararic, sur la cause de la mort d'Hermanfried, etc. Partout, dans ces récits, on voit affleurer la légende ; nulle part, il ne lui est donné de s'épanouir comme dans Frédégaire ou dans le *Liber Historiae*. C'est qu'elle est soumise chez Grégoire au contrôle sévère d'un esprit habitué aux lettres classiques, et plein de défiance pour la tradition barbare.

Ses successeurs n'ont plus vis à vis des légendes populaires la pointe de défiance qui se trahit parfois chez lui. Plongés dans le milieu le plus barbare, ils en participent intellectuellement et le reconnaissent eux-mêmes. Leur crédulité est extrême, et, sauf les cas très rares où leurs scrupules religieux de chrétiens leur interdisent de rapporter les énormités de la tradition païenne, ils croient tout ce qu'on leur raconte, ils le racontent à

leur tour sans jamais rien contrôler. De pareilles dispositions seraient donc infiniment propices à l'épopée, si malheureusement ces auteurs n'étaient pour ainsi dire réduits aux seuls documents écrits, et si leur paresse d'esprit ne les avait empêchés de s'aviser d'une source aussi étrangère à leurs livres. Les rares légendes de Frédégaire sont plutôt des variantes de celles de Grégoire de Tours que des compléments de son répertoire. Et pour le *Liber Historiae*, il ne possède en propre que trois récits qui paraissent empruntés à la poésie populaire, la légende de Frédégonde, celle de Brunehaut, et celle de la guerre de Clotaire II en Saxe. Pourquoi celles-ci ? Apparemment parce qu'elles étaient conçues en langue romane, tandis que les autres, dans leur idiome germanique, lui étaient restés complètement inconnues. Voilà cependant les seuls intermédiaires par lesquels les débris de l'ancienne poésie nationale des Francs soient venus jusqu'à nous. Ne nous étonnons donc pas de connaître si peu de chose de l'épopée franque, mais félicitons-nous plutôt de ce que, malgré tant de causes qui ont agi pour en effacer totalement le souvenir, il en soit resté assez de traces pour nous permettre d'établir la vérité scientifique à laquelle est consacré ce livre.

Une autre fatalité a pesé sur l'épopée mérovingienne proprement dite, et a empêché qu'il en fût tenu compte, jusqu'ici, dans l'histoire du développement épique du peuple franc. Je veux parler des transformations organiques de ce genre de poésie pendant les premiers siècles du moyen âge. Celles-ci ont été déterminées elles-mêmes par les modifications profondes que la société franque a subies au cours de cette même époque. Du VI^e au VIII^e siècle, le progrès social a été immense, et il s'est produit dans toutes les sphères, même dans celle de l'imagination. L'idéal poétique s'est épuré, le point de vue s'est élargi, le goût littéraire s'est porté sur des objets d'un ordre plus relevé. La naïve immoralité des héros de la chanson primitive a heurté plus d'une fois les consciences devenues chrétiennes ; tels exploits, fort admirés des Francs païens, n'ont plus inspiré que répugnance ou mépris aux générations nouvelles. On se détourna donc d'un Childéric adultère, d'un Clovis sanguinaire et perfide, d'une Clotilde atrocement vindicative, et les chants qui les célébraient cessèrent bientôt de retentir. En petit, il semble être arrivé, vers l'époque de la Renaissance carolingienne, un phénomène semblable à celui dont la Renaissance du XVI^e siècle nous a donné le spectacle : les héros en qui s'incarnait l'idéal

démodé des ancêtres barbares ne trouvèrent plus d'admirateurs, et on leur en substitua d'autres qui répondaient mieux à l'esprit nouveau.

Ces changements du goût public étaient profonds. Ajoutez-y ceux que le cours naturel de l'histoire amène dans les souvenirs des peuples. Ici intervient le phénomène que j'ai signalé à plusieurs reprises sous le nom de transfert épique. Il consiste en ce que les données une fois en possession de charmer la multitude ne disparaissent plus du répertoire de ses poètes, qui se bornent à en changer le personnel au fur et à mesure que les événements font apparaître sur la scène des hommes nouveaux. Les noms de ceux-ci, mieux connus, rafraîchissaient la popularité des vieux chants, et on pouvait d'autant plus facilement les substituer aux héros d'autrefois, que tous les personnages héroïques étaient conçus d'après le même type et avaient dans l'imagination populaire la même physionomie, la même histoire. C'est ainsi que Clovis fit place un jour, dans les récits poétiques du peuple franc, à Dagobert I, lui-même remplacé plus tard par Charles Martel, qui, à son tour, confondit sa personnalité poétique avec celle de son glorieux petit-fils. Seulement, arrivée à celui-ci, l'épopée s'est arrêtée, éblouie par le rayonnement prodigieux d'une physionomie plus auguste et plus majestueuse que toutes les précédentes, et l'impression qu'elle en a reçue a été tellement profonde, qu'elle n'a plus jamais pu s'en déprendre. Devenu le centre d'un cycle, Charlemagne vit converger vers lui l'intérêt épique universel. Non seulement on lui attribua tous les exploits et toutes les aventures de ses prédécesseurs, mais on fit remonter jusqu'à lui ceux de ses successeurs, par une espèce de transfert épique à rebours. En lui donc se concentre l'épopée de son peuple, et toute la somme de puissance épique qui réside dans le génie français vient resplendir dans les traits glorieux de *l'empereur à la barbe florie*.

Je dis français et non plus franc. En effet, c'est le peuple français qui a créé la geste de Charlemagne et tout le cycle carolingien. Les Francs restés purement germaniques, les Francs Ripuaires si l'on veut, n'ont pas eu de part dans ce travail créateur. Ils avaient depuis longtemps leurs héros austrasiens ; ils avaient leur Dietrich historique, ils avaient leur Sigfried légendaire, et ils leur gardèrent une fidélité exclusive. Dans les centres qui étaient comme les foyers de la poésie nationale, à Xanten et à Tolbiac, c'étaient ces héros-là qui absorbaient tout l'intérêt. L'épopée carolingienne

n'y est arrivée que plus tard, et du dehors. Et cette épopée, je le répète, est essentiellement française. Elle est née sur le sol de la Neustrie et sur les lèvres de ses populations gallo-romaines. Comment ? C'est là certainement une des questions les plus intéressantes que puisse se poser l'histoire. Il s'agit de savoir sous l'action de quels agents le génie national de la Gaule neustrienne, étranger à la poésie épique, a senti soudain pousser les ailes de son imagination, et s'est enrichi de la précieuse faculté qui a créé les chefs-d'œuvre de l'épopée moderne. Tel est le problème dont nous essayons de trouver la solution.

Certes, nul ne soutiendra que le chant épique soit un produit spontané de l'esprit neustrien, une plante indigène du sol de la Gaule. Ce pays avait vécu cinq siècles sous le régime romain, et l'atmosphère surchauffée d'une culture excessive y avait été peu favorable aux progrès de la poésie populaire. La prépondérance des classes lettrées, qui étaient sceptiques et railleuses, le mépris de l'aristocratie pour les choses du peuple, des Gallo-Romains pour le génie barbare, c'en était plus qu'il ne fallait pour rendre impossible toute diffusion de la vie épique dans la Gaule du V^e siècle. Les vrais poètes de l'époque ne s'appelaient plus même Claudien. Ils avaient nom Ausone et Sidoine Apollinaire, et le dernier de leurs héritiers, c'est Fortunat : tous gens dont l'idéal poétique se trouve du côté du passé, dans les lettres classiques d'autrefois. Mais Fortunat, comme son ami Grégoire, représente la dernière génération qui ait connu l'éducation classique, et qui ait appris à penser dans les livres : celles qui grandissent restent à l'abri de toute influence lettrée. Elles ne savent plus même ce que c'est que la littérature, et elles ne connaissent d'autre poésie que celle qui est l'expression naïve et spontanée de leurs sentiments. Or, elles vont se trouver seules désormais à traduire l'idée nationale. Leurs chansons populaires, leurs récits poétiques vingt fois embellis et remaniés par les divers narrateurs, seront la seule histoire de la nation, de même que leur idiome vulgaire, qui s'écarte si fort du latin grammatical, sera la seule langue nationale. Les lettrés eux-mêmes se verront obligés de parler cette *langue rustique* s'ils veulent être compris de la foule^[700] : preuve que c'est pour longtemps le public illettré qui imposera et fera prévaloir sa manière à lui de concevoir et de traduire le beau.

[700] *Philosophantem rhetorem intellegunt pauci, loquentem rusticum multi.*
Greg. Tur. *Hist. Franc. praef.*

Or, quel était l'état intellectuel, quels étaient les aptitudes poétiques et le tour d'esprit de ces masses profondes, sur lesquelles les lettres classiques avaient à peine mordu, et qui maintenant se retrouvaient seules avec leurs facultés natives et incompressibles ? Nul historien ne nous l'a dit, ni ne l'a su, ni n'a cherché à le savoir. Nous avons le droit de croire qu'elles participaient de la situation de tous les milieux populaires qui n'ont pas été pénétrés par la culture des hautes classes. Elles devaient avoir gardé notamment une tendance très forte à idéaliser les faits du monde réel ; elles devaient avoir, comme les barbares eux-mêmes, l'habitude d'élaborer d'une manière progressive et continue les motifs historiques. Elles étaient un foyer d'impressions multiples, se traduisant à leur tour dans des récits populaires. Ces récits, il est vrai, n'avaient pas encore été coulés dans le moule du vers, et il leur manquait, à plus forte raison, l'accompagnement du chant. Les deux ailes qui soulèvent la poésie nationale et lui font prendre son large essor à travers toute la nation, le rythme et la mélodie, faisaient défaut encore aux traditions épiques des Gallo-Romains, mais le fond était déjà là. Lisez, si vous voulez, dans Grégoire de Tours, l'histoire de l'expédition d'Attila en Gaule, et en particulier l'épisode du siège d'Orléans^[701] : il y a là des motifs aussi profondément épiques et des figures aussi richement idéalisées que partout ailleurs. Aétius est, à beaucoup d'égards, un vrai héros d'épopée, et sa figure, stylisée par le génie des seuls Gallo-Romains, atteste que l'esprit épique est vraiment l'apanage de tous les peuples ayant le même degré de culture^[702]. Pénétrons dans les régions les plus inaccessibles de la Gaule, dans cette Auvergne celtique et romaine qui a vu à peine le visage des barbares, nous y trouverons un personnage qui a certainement mis en activité le génie épique de ses concitoyens : c'est le pieux Ecdicius, dans la physionomie duquel se marient les traits du héros et du saint, et dont l'histoire a sous la plume de Grégoire une remarquable saveur populaire^[703]. Mais cette histoire est privée de l'expression rythmique et mélodique que les barbares donnent à leurs récits.

[701] Greg. Tur. II, 7.

[702] Greg. Tur. II, 5-7.

[703] Id. II, 24.

Ce n'est pas que le chant populaire fasse défaut chez les Gallo-Romains, mais il est consacré à d'autres sujets. Il est lyrique et non épique. Le christianisme, qui avait renouvelé toute la vie de l'âme, avait fait aussi refleurir la poésie dans les masses [704]. Il leur avait appris à redire auprès des autels des hymnes dans lesquelles elles s'entretenaient avec Dieu de tout ce qui leur était cher et sacré. A ces chants composés par les clercs s'en ajoutaient d'autres d'un cachet plus rustique. Ils consistaient surtout en chœurs, chantés de préférence par des femmes. Ils retentissaient surtout les jours de fête, ils pénétraient même dans les églises sous forme de joyeuses farandoles, au risque de compromettre la majesté du lieu saint [705] : preuve de leur réelle popularité. Il y avait donc là une vraie vie poétique, et un milieu bien apte à se faire l'écho des poètes. Quiconque avait trouvé quelque beau vers pouvait espérer qu'un jour il serait répété par la foule. C'était un honneur auquel on ne restait pas insensible, même derrière les murailles du cloître, même sous le voile de la vie religieuse. Le cœur battait plus vite quand on entendait retentir sur les lèvres de la multitude les stances qu'on avait trouvées dans la solitude silencieuse de la cellule. Il en arriva ainsi à une des religieuses qui vivaient avec sainte Radegonde dans le monastère de Sainte-Croix à Poitiers : « Madame, s'écria-t-elle toute joyeuse, je viens de reconnaître un de mes cantiques chantés par ces gens qui dansent. » Et si la sainte se borna à blâmer la sœur de s'intéresser encore au siècle, c'est, apparemment, parce que ses cantiques étaient religieux, et qu'elle n'avait pas à lui reprocher le choix de ses sujets [706].

[704] Cf. G. Paris dans la *Romania* 1884, p. 614.

[705] Concile de Châlon-sur-Saône en 650 c. 19. Valde enim omnibus noscitur esse indecorum, quod per dedicationes basilicarum aut festivitates martyrum ad ipsa solennia confluentes chorus femineus turpia quidem et obscena cantica decantare videtur, dum aut orare debent aut clericos psallentes audire. Unde convenit ut sacerdotes loci talia a septis basilicarum vel porticibus ipsarum ac etiam ab ipsis atriis vetare debeant et arcere. Et si voluntarie noluerint emendare, aut excommunicari debeant aut disciplinae aculeum sustinere. (Dans Sirmond, *Concil. Gall.* I, p. 493.)

[706] Quadam vice, obumbrante noctis crepusculo, inter coraulas et citharas dum circa monasterium a saecularibus multo fremitu cantaretur, et sancta duabus testibus perorasset diutius, dicit quaedam monacha sermone joculari : Domina, recognovi unam de meis canticis a saltantibus praedicari. Cui respondet : Grande

est, si te delectat conjunctam religioni audire odorem saeculi. Adhuc soror pronuntiat : Vere, domina, duas et tres hic modo meas canticas audivi quas tenui. Fortunat, *Vita Radegundis* c. 36 (Krusch).

Ainsi les Gallo-Romains du VI^e siècle avaient déjà, à un degré remarquable, les deux éléments constitutifs de l'épopée, je veux dire l'imagination épique et le chant populaire, l'âme et le corps. Mais cette âme et ce corps étaient séparés l'un de l'autre, et il fallait les unir pour tirer de leur alliance cette création du génie national, le chant épique. Comment ce phénomène se passa-t-il ? En d'autres termes, comment les populations romaines prirent-elles l'habitude de verser leurs souvenirs nationaux dans le moule déjà existant de la chanson populaire ?

Ce sont les Francs qui ont appris cet art à leurs compatriotes nouveaux. Les Francs, comme tous les barbares, possédaient de temps immémorial ces *antiquissima carmina* qui résonnaient les jours de bataille sur le front de l'armée, et qui, pendant la paix, charmaient auprès du foyer la monotonie des longues heures d'oisiveté. Ils les entonnaient fréquemment, et ils les redisaient avec orgueil et amour, car ces chants, c'était toute leur histoire, c'étaient leurs irrécusables titres de supériorité sur l'ennemi vaincu.

Il ne faudrait pas croire que les Gallo-Romains, à qui il arrivait de les entendre, fussent insensibles à l'émotion qu'ils communiquaient à leur auditoire barbare. Le temps était bien passé où les derniers lettrés de la Gaule ne parlaient qu'en souriant de la langue des Germains. Eux, ils avaient adopté les barbares pour protecteurs et pour patrons, ils avaient déposé à leurs pieds l'orgueil de la civilisation romaine. Fiers de faire partie du royaume fondé par leurs invincibles souverains, ils attachaient plus de prix au titre de Franc qu'à celui de Romain, et ils mettaient leur gloire à mériter de tout point leur nouveau nom national. Le costume des barbares, leurs armes, leurs mœurs, leurs vices mêmes, ils leur empruntèrent tout, et se les assimilèrent avec une facilité que jamais plus la race française n'a montrée au même degré vis à vis de l'étranger^[707]. Ils ne dérogeaient donc pas en leur empruntant également le chant épique.

^[707] G. Kurth, *Les origines de la civil. moderne*, 2^e édition, II, p. 67.

Mais dans quelles circonstances les Romains du royaume franc ont-ils appris cet art par excellence ? Ce fut, à n'en pas douter, la cour des rois et

des grands qui leur servit d'école. Là, comme au confluent de toutes les ressources des deux races, les chantres barbares se rencontraient avec les poètes lettrés. Se figure-t-on bien une salle de festin comme celle de Charibert, où, à tour de rôle, le chant barbare et l'ode latine faisaient retentir l'éloge du souverain ? Fortunat, qui était un familier du palais, nous dit que le monarque recevait dans les diverses langues les applaudissements de la poésie [708]. Les grands étaient l'objet des mêmes hommages. Nous voyons à la cour du duc Lupus la lyre romaine marier ses accents à ceux de la rote celtique et de la harpe des Germains [709]. « Nous autres poètes romains, disait au roi un des lettrés admis à ces joutes poétiques, nous t'offrons nos vers, les barbares entonnent leurs *lieds*, et c'est ainsi que l'éloge d'un seul héros retentit sur des rythmes variés [710]. »

[708]

Hinc cui barbaries illinc Romania plaudit ;
Diversis linguis laus sonat una viro.

Fortunat, *Carm.* VI, 2, 7.

[709]

Romanusque lyra plaudet tibi barbarus harpa
Graecus Achilliaca, crotta britanna canat.
· · · · ·
Nos tibi versiculos, dent barbara carmina leudos
Sic variante tropo laus sonat una viro.

Id. ib. VII, 8, 63 et suiv.

Fortunat reparle encore du *lied* barbare dans le prologue de ses *Carmina* adressé à Grégoire : Sola saepe bombicans barbaros leudos arpa relidens.

[710] Est-ce d'un de ces poètes que nous parle le *Vita Eligii* (Ghesquière, Act. *Sanct. Belgii* III, p. 233) : Vir improbatus vocabulo Maurinus ut videbatur populis habitu religiosus, cantor in regis palatio laudatus, atque ex hoc, ut rei docuit eventus, mente turbidus corde protervus atque actione dissipatus ?

L'émulation qu'entretenaient ces rencontres était, sans contredit, une des plus fécondes sources de l'inspiration poétique : de part et d'autre, on devait faire effort pour se surpasser [711]. Mais, dans des luttes de ce genre, la palme de la victoire ne pouvait rester longtemps indécise. Si les Romains avaient pour eux l'avantage d'une langue savante et cultivée, c'étaient là des qualités qui ne contrebalançaient pas, à l'heure où il s'agissait

d'entraîner l'auditeur, les chaudes effusions du génie barbare. Le plus disert des lettrés, le plus ingénieux des versificateurs latins était bientôt réduit au silence, lorsque, sa harpe à la main, les yeux brillant du feu de la poésie, le chanteur germanique rappelait à un auditoire éperdu d'admiration la gloire des héros nationaux et les exploits des ancêtres. Il y avait alors des transports d'enthousiasme auxquels les Romains eux-mêmes ne pouvaient pas rester étrangers. Ils voyaient quelle supériorité donne au poète le contact avec l'âme de sa nation par le moyen de la langue populaire. Aussi, quoi d'étonnant si ceux d'entre eux qui se sentaient vraiment poètes s'efforçaient, en sortant de là, de redire au peuple de leur race des chants aussi puissants ? Et cela n'était pas difficile pour qui avait l'inspiration. La langue était à ses ordres avec son impressionnabilité populaire ; l'auditoire lui-même, naïf et facile à émouvoir, venait en quelque sorte au-devant du poète avec la complaisance de son imagination. De pédants lettrés dont le sourire moqueur eût pu glacer son inspiration, il n'y en avait plus ; les milieux réfractaires au goût nouveau qui se manifestait dans le peuple avaient disparu. A part le clergé, toutes les classes de la nation se trouvaient au même rang intellectuel. Le chant épique rencontrait donc en pays gallo-romain un accueil aussi sympathique que parmi les barbares eux-mêmes.

[711] Percy, dans *l'Essay on the ancient minstrels in England* qui figure en tête de ses *Relics of ancient poetry*, nous montre le même phénomène dans l'Angleterre après la conquête normande : « At more than a century after the conquest, the national distinction must have begun to decline, and both the Norman and English languages would be heard in the house of the great : so that probably about this era, or soon after, we are to date that remarkable intercommunity and exchange of each others's compositions, which we discover to have taken place at some early period between the French and English minstrels ; the same set of phrases, the same species of characters, incidents, and adventures, and often the same identical stories, being found in the old metrical romances of both nations. » (Edit. *Chandos Classics*, p. 28.)

Il est probable que les poètes francs contribuèrent dans une large mesure, par leur initiative, à l'éclosion de l'épopée en langue romane. Leurs chantres ambulants ne devaient pas se contenter de se faire entendre dans les milieux de leur nation : tout porte à croire qu'ils recherchaient aussi les applaudissements de la foule gallo-romaine. Le poète ambulant a été, pendant tout notre moyen âge, le vrai intermédiaire des nations et des idiomes. C'est lui qui a porté à travers tous les peuples les souvenirs de

chacun d'eux ; c'est grâce à lui que les Anglo-Saxons redisaient dans leur île les chants des barbares du continent, que les Francs étaient au courant de l'histoire de Théodoric de Vérone, et que les régions polaires se familiarisaient avec celle du jeune Ripuaire Sigfried. Maître de plusieurs langues, le poète ambulant, lorsqu'il arrivait dans un pays où on parlait un autre dialecte que le sien, se bornait à y transvaser sa poésie. Si le vase manquait d'élégance, si le langage péchait par incorrection ou par gaucherie, il ne s'en tourmentait pas outre mesure, certain que son public attachait trop d'importance au sujet pour regarder aux défauts de la forme. En un temps où nul n'avait de style personnel, et où l'intérêt s'attachait surtout à l'histoire et non à la manière de la raconter, de pareilles complaisances s'expliquent fort bien. Nous connaissons plusieurs de ces chantres polyglottes. Un poème anglo-saxon du VIII^e siècle, intitulé *Vidsyth*, met en scène un poète qui a voyagé chez tous les rois de l'histoire et de la légende, et qui a été partout bien reçu, parce qu'il répartit la gloire aux souverains. Évidemment, ce poète ne se bornait pas à chanter dans sa langue : il maniait aussi celle des peuples qu'il visitait, et il est probable qu'il s'est exercé dans toutes. Mais c'est le moyen âge français qui abonde en exemples de ce genre. Nous possédons des poèmes de chevalerie, tels que le *Fierabras* et le *Betonnet*, qui ont été écrits par des jongleurs français pour des auditeurs provençaux, *en je ne sais quel provençal du vingtième ordre*^[712], comme dit M. Léon Gautier, mais qui, enfin, ont dû être appréciés, puisqu'on a pris la peine de les mettre par écrit^[713]. Pareillement, il y a toute une collection de chansons de geste écrites en une langue franco-italienne qui n'est ni l'italien ni le français, et qui sont l'œuvre, tantôt de poètes français essayant de se faire comprendre d'un auditoire italien, tantôt de poètes italiens s'enhardissant à manier la langue française. Et il faut bien que ces poètes aient été écoutés malgré l'étrangeté de leur langage hybride, puisqu'ils ont laissé tant de traces. Nous en connaissons un au moins de ces chanteurs ambulants et internationaux : il s'appelait Jeandeus de Brie, et il était auteur de la chanson de geste connue sous le nom de *La bataille Loquifer*. Voyant qu'il y avait en France trop de poètes qui pouvaient lui faire concurrence, il partit pour la Sicile où il exploita sa chanson, qui, à ce qu'il paraît, lui rapporta de forts revenus^[714]. Ce qui était possible au XII^e siècle l'était à bien plus forte raison au VI^e.

« A l'époque mérovingienne, dit un critique, la muse est polyglotte comme la Gaule elle-même^[715]. » Faudrait-il donc tant s'étonner qu'à l'exemple du *Vidsyth* anglo-saxon, et, devant les italianiseurs des âges suivants, des poètes francs aient parcouru, la vielle en main, les provinces de langue latine, et y aient éveillé aux accents de leur narration barbare le génie épique endormi dans la multitude ?^[716]

[712] L. Gautier, *Les Épopées françaises*, 2^e édition, I, p. 268.

[713] « La France, la langue d'*oui*, fournissait alors des jongleurs au monde entier, comme nous fournissons aujourd'hui des acteurs à tout l'univers. C'étaient des jongleurs français qui sillonnaient les routes de ces beaux pays vénitien et lombard. Ils n'avaient pas été, d'ailleurs, sans s'apercevoir que le public italien ne comprenait pas aisément nos chansons de geste. Que firent-ils ? Ils accommodèrent ces chansons à l'italienne ; ils firent en lombard ce qu'ils avaient fait en langue d'oc ; ils traduisirent grossièrement leurs vers français en une espèce de charabia épouvantable, que les érudits de ce temps-ci appellent poliment du franco-italien ou du français italianisé. » Léon Gautier I, p. 28. Cf. le même p. 131 et suiv. et p. 142.

[714] Léon Gautier I, p. 215.

[715] Aubertin, *Hist. de la langue et de la litt. franç. au moyen âge* I, p. 133.

[716] Quoi d'étonnant à ce que les poètes qui chantaient à la cour des princes et des seigneurs francs, s'adressant d'ailleurs à deux sortes de populations, l'aristocratie germanique et la population romane, usassent tour à tour des deux idiomes, et tantôt traduisissent en roman les chants germaniques composés par eux ou reçus de tradition, tantôt en composassent en roman ? » Darmesteter, *Revue Critique*, nouv. série, t. XVIII, p. 496.

Voilà les origines les plus lointaines de l'épopée française. Faut-il le dire ? Je ne sais s'il existe, dans toute l'histoire littéraire, un spectacle d'un plus puissant intérêt que celui de cette fécondation de l'esprit roman par l'imagination germanique. Ce n'est pas ici l'éducation d'une nation par l'enseignement toujours un peu pédantesque des lettrés étrangers, c'est moins encore l'imitation servile et voulue, produisant, sur les bancs de l'école, une littérature d'emprunt, toute en formules et en recettes. C'est l'âme d'un peuple entier que le contact d'une âme vigoureuse et ardente anime d'une vitalité nouvelle, et qui sent insensiblement germer en lui l'inspiration et la faculté créatrice. Il n'imité pas, il se transfigure, il passe lui-même à la barbarie, si je puis ainsi parler, pour créer à son tour des chants comme ceux des barbares, mais portant l'empreinte d'un esprit nouveau.

Le génie français n'a donc pas à rougir de son initiation poétique. Il a été le disciple des barbares, mais c'est un disciple qui bientôt égalera ses maîtres, que dis-je ? qui les dépassera. La Neustrie sera au moyen âge la terre épique par excellence, la vraie patrie des *chansons de geste*. Par un de ces phénomènes qui ne sont rares ni dans le monde végétal, ni dans celui des idées, l'épopée, transplantée sur une terre qui n'est pas la sienne, y fleurit avec plus de vigueur et d'éclat que dans son climat natif. Nulle part le développement de ce genre de poésie ne se présente avec le caractère organique et les proportions harmonieuses que nous lui trouvons sur ce sol prédestiné. Nulle part les chefs-d'œuvre de l'inspiration épique n'auront une action si profonde sur les esprits, et ne feront partie, au même degré, du patrimoine intellectuel. Nulle part ils n'auront un souffle plus élevé, une unité plus puissante, une forme plus parfaite. De toutes nos épopées, la *Chanson de Roland* est celle qui donne la mesure la plus juste du génie moderne. La vigueur du souffle épique de la Neustrie est telle qu'un jour viendra où le mouvement qu'il a créé se communiquera à l'Allemagne elle-même. Et ce jour, la France rendra à ses précepteurs barbares ce qu'elle a reçu d'eux. Au XII^e siècle, ce sont les chansons de geste françaises qui, traduites en allemand, réveilleront la vie littéraire d'Outre-Rhin, et détermineront la renaissance à laquelle nous devons l'épopée des *Nibelungen*. Les initiateurs redeviendront, à leur tour, les disciples de l'élève merveilleux qu'ils auront formé.

Qu'on juge, par la grandeur de ces résultats, de ce qu'il doit y avoir eu d'énergique et de puissant dans le mouvement poétique d'où est sortie l'épopée française ! J'ai essayé, dans ce livre, d'en faire reconnaître l'étendue, mais, pour en apprécier l'intensité, il faut descendre le cours de l'histoire littéraire du moyen âge, et suivre, dans les innombrables canaux par lesquels il s'épanche, ce large et fécond fleuve de l'inspiration épique, qui, de la France où il est né, se répand sur tous les peuples de l'Europe. On comprendra alors combien a dû être puissant le coup de verge qui l'a fait jaillir du rocher.

ADDITIONS & CORRECTIONS

P. 17. *Historicité des légendes*. — En 1851, Pétigny, qui ne manque pourtant pas d'une certaine critique, reste convaincu de l'absolue historicité de toutes les légendes épiques des Francs : l'épisode d'Aurélien lui-même ne le choque pas. (V. *Études Mérovingiennes* III, p. 168, 195, 403-410, 544-547, 551-553.)

P. 21. *Les prédécesseurs de Rajna*. — M. Gaston Paris n'est donc pas tout à fait dans le vrai lorsqu'il écrit dans la *Romania*, t. XIII (1884), p. 599 : « C'est à notre pays qu'appartiennent les prédécesseurs que M. Rajna rencontre sur son chemin tantôt pour les accompagner, tantôt pour les combattre. Les Allemands, au contraire, chose étrange, ont fait très peu dans ce domaine. »

P. 22. *L'opinion de Fustel de Coulanges*. — Jusque dans ses derniers jours, Fustel de Coulanges est resté obstinément fidèle au point de vue étroit qui lui faisait nier l'existence de l'épopée franque, parce qu'elle n'était pas explicitement affirmée dans des textes. L'autorité qui s'attache au nom de cet écrivain ne permet pas de laisser passer ses dernières assertions sans les caractériser au passage ; la réfutation en est généralement faite d'avance dans les diverses parties de ce livre. Fustel consent à admettre, parce que Tacite le dit formellement, que les Germains avaient des chants nationaux, mais, ajoute-t-il, *rien de tout cela n'est venu jusqu'à nous*. (*L'Invasion Germanique*, p. 228.) Mais qui donc lui a dit que parmi les chants épiques qui ont circulé au moyen âge, plus d'un ne plonge pas ses racines jusque dans ces âges barbares ? Le Sigfried des Nibelungen n'est-il pas lui-même un héros que probablement célébraient déjà les Germains du premier siècle ?

Il veut bien accorder encore, puisqu'il y a un passage d'Eginhard qui l'y oblige, que Charlemagne a fait mettre par écrit les vieux chants barbares : c'est donc qu'il y en avait tout au moins, au VIII^e siècle, assez pour en faire un volume, bien qu'aucun texte antérieur à Eginhard n'ait formellement dit qu'ils existaient. Mais, cette concession faite, Fustel prend immédiatement sa revanche, et s'autorisant de ce qu'aucun texte postérieur à Eginhard ne reparle de ce recueil, il écrit hardiment : « Non seulement ces poésies ne nous sont pas parvenues, mais aucun auteur du moyen âge ne les mentionne : on ne voit plus trace d'elles après Charlemagne » (p. 228). Il déclare avec la même sérénité que le poème des Nibelungen ne contient aucun souvenir de l'époque des invasions, et conclut magistralement par ces paroles qui sont dignes du début : « On admettra volontiers que ces anciens Germains avaient des traditions, des légendes, des souvenirs comme tous les peuples en ont. Ce seraient pour nous des documents précieux. Mais aucune de ces traditions ne s'est conservée dans la mémoire des hommes. Les Francs n'en ont transporté aucune en Gaule. Je ne crois pas qu'on en ait trouvé jusqu'ici en Allemagne. Aucun document du moyen âge n'en signale l'existence. Les légendes mêmes avaient péri, etc. » Ces quelques lignes contiennent de véritables énormités. On ne saurait avec plus de désinvolture biffer tous les résultats acquis par un siècle de recherches philologiques. Il eût mieux valu de déclarer qu'on s'était tenu absolument en dehors de cet ordre d'études. Cela eût épargné la peine de conclure, après plusieurs pages du même goût, par les lignes suivantes, dont la naïveté a quelque chose de comique : « Il semble que ces Francs eux-mêmes eussent déjà oublié leur ancienne histoire et leur ancienne patrie. *On a peine à s'expliquer une si complète disparition des souvenirs nationaux des anciens Germains* » (p. 234). Cette disparition serait en effet tout à fait inexplicable, si elle était réelle. Si Fustel avait pris la peine d'ouvrir le volume de W. Grimm intitulé : *Die Deutsche Heldensage*, y aurait trouvé, je pense, assez de témoignages du moyen âge sur les traditions épiques des Germains pour le faire changer d'avis.

P. 23. *La thèse de Rajna*. — M. Gaston Paris dit même dans la *Romania*, t. XIII (1884), p. 601, que depuis son *Hist. poét. de Charlemagne* il s'est de plus en plus rapproché de la thèse de Rajna : « Si M. Rajna n'avait pas écrit son livre, ajoute-t-il, j'en aurais probablement écrit un sur le même sujet. »

P. 35. *Le chiffre trois dans l'épopée.* — Dans le *Jugement de Liboucha*, le célèbre poème épique des Slaves de Bohême, Tchekkh arrive dans ce pays *après avoir traversé trois rivières*. Plusieurs critiques se sont donné la peine de chercher ces rivières, mais Schafarik et Palacky croient que le nombre trois est employé ici comme déterminatif poétique. V. L. Léger, *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême*, p. 52.

P. 48. *La conquête de la Saxe par les Saxons.* — On trouve déjà la tradition saxonne consignée au IX^e siècle dans la *Translatio S. Alexandri* de Rodolphe et de Meginhard : *Saxonum gens, sicut tradit antiquitas, ab Anglis Britanniae incolis egressa, per Oceanum navigans, Germaniae litoribus studio et necessitate quaerendarum sedium appulsa est in loco qui vocatur Haduloba, eo tempore quo Thiotricus rex Francorum contra Irminfridum generum suum ducem Thoringorum dimicans, terram eorum crudeliter ferro vastavit et igni, etc.* (Pertz, *Script.* II, p. 676). Les divergences de cet écrit avec celui de Widukind sont d'ailleurs grandes, et la supériorité de ce dernier incontestable.

P. 51. *Chants populaires des Francs.* — Tacite parle d'une *Sugambra cohors* qui servait au premier siècle dans les armées romaines en Mésie ; il la dit *promptam ad pericula, cantuum et armorum tumultu trucem* (*Annal.* IV, 47).

P. 52. *Même sujet.* — Fortunat écrit dans le prologue de ses poésies : *Ubi mihi tantumdem valebat raucum gemere quod cantare apud quos nihil disparat aut stridor anseris aut canor oloris, sola saepe bombicans barbaros leudos arpa relidens : ut inter illos egomet non musicus poeta sed muricus deroso flore carminis poema non canerem sed garrirem, quo residentes auditores inter acernea pocula salute bibentes insana Baccho iudice debaccharent.* C'est, au VI^e siècle, le même point de vue que celui de Julien l'Apostat au IV^e.

P. 56. *n. infra. Le recueil de Charlemagne.* — L'origine de l'opinion erronée de De Smedt se trouve elle-même dans une erreur de Desroches, érudit belge du XVIII^e siècle, qui, dans son *Mémoire sur la religion des peuples de l'ancienne Belgique* (*Mém. de l'Acad. imp. et roy. de Belgique*, t. I, p. 429), avait cru, sur la foi de quatre vers mal interprétés de Claes Colyn,

que les chants des bardes (!) se conservaient encore au XII^e siècle à l'abbaye d'Egmond. Voici ces vers d'après la citation de Desroches :

En ti barden woizen lezen
Ti noch overich hebben wezen
Minen daghe binnen Hegmonde
Zulcks heb ic zo bevonden.

Comme le même Desroches, quelques lignes avant ce passage, avait parlé aussi du recueil de Charlemagne, De Smedt, qui paraît l'avoir lu trop vite, se sera persuadé qu'il identifiait le recueil d'Egmond avec celui de Charlemagne, et a écrit que celui-ci se conservait à Egmond. Voilà comment s'élaborent les erreurs historiques !

P. 78-79. *Grégoire de Tours savait-il le franc ?* — M. Max Bonnet, dans son livre intitulé *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris 1890, p. 28 et 29, fait une réponse négative à cette question et apporte des arguments nouveaux.

P. 126. *L'allitération familiale*. — Lire sur ce procédé Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, p. 343 et suiv.

P. 147. *Paragraphe à rétablir*. — Après le premier alinéa, il a été sauté un paragraphe contenant l'histoire de Mérovée d'après Frédégaire ; je le rétablis ici.

« On rapporte que, comme Clodion était assis sur le rivage de la mer avec sa femme pendant la saison d'été, sa femme alla vers midi prendre un bain dans la mer, et qu'une bête de Neptune, semblable au Quinotaure, se jeta sur elle. Elle conçut bientôt, soit de cette bête, soit de son mari, et elle mit au monde un fils du nom de Mérovée ; à cause de lui les princes francs ont été appelés ensuite Mérovingiens. » (Fredeg. III, 9.)

P. 152. *La filiation de Mérovée*. — L'expression ambiguë de Grégoire de Tours a été interprétée par beaucoup d'écrivains dans ce sens que Mérovée ne serait pas le fils de Clodion, mais seulement son parent. Ainsi déjà le *Liber Historiae* ne veut voir dans Mérovée qu'un parent de Clodion (*de genere ejus*) et Aimoin ne lui accorde pas d'autre qualité (*ejus affinis*), tandis que d'autres, aspirant à plus de précision, comme par exemple une généalogie des rois francs composée au XIII^e siècle, font de Mérovée le

neveu de Clodion (Bouquet II, P. 697) et que d'autres encore, comme Hugues de Flavigny, omettent purement le nom de Mérovée sur la liste des rois francs. (Bouquet III, p. 353). Encore Robert Gaguin écrit : Nullis relictis liberis... *Clodio vita excessit. Qui autem illi sanguine propior erat Meroveus regno praefectus est.* (*Compendium super gestis Francorum*, Paris 1504, fol. III.) Mais ce n'était pas assez, et d'autres, faisant un pas de plus, ont cru savoir non seulement que Mérovée n'était pas le fils de Clodion, mais encore que les fils de celui-ci avaient été détrônés par leur ambitieux cousin. On s'est enquis de ce qu'étaient devenus ces princes victimes de l'ambition de leur cousin, et, naturellement, on a fini par le découvrir ; voir ce qu'au XIV^e siècle Jacques de Guyse raconte dans ses *Annales du Hainaut* IV, 6, 9, d'un certain Auberon de Mons, dernier fils de Clodion et adversaire acharné de Mérovée. Étienne Pasquier, lui, rattache assez ingénieusement les prétendus fils de Clodion aux rois mis à mort par Clovis : « Clodion, deuxiesme roy des François mourant, laissa trois petits princes ses enfants : Ranchaire, Renaut et Aulbert, sous la conduite de la Royne leur mère, et cognoissant la foiblesse du sexe de la mère, et du bas aage de ses enfants, il leur ordonna pour gouverneur Mérovée, sien parent grand capitaine. Lequel prenant ceste occasion à son avantage, se fit proclamer roy des François. De manière que la pauvre princesse fut contrainte de se blottir avec ses enfants dedans quelques villes des Pays-Bas, conquises par le feu roy son mary, où ils prindrent le nom et tiltre de roy de Cambresy Tournay et Cologne, mais au petit pied. Tiltre qui ne leur fut envié par Mérovée, etc. » (*Les recherches de la France* V, ch. 1 dans ses *Œuvres* t. I, col. 433.)

P. 154. *L'historicité de Mérovée.* — Nous ne possédons aucun témoignage contemporain sur Mérovée. Tous ceux qui en ont parlé sont les échos de Grégoire de Tours. Le premier écrit qui le mentionne comme ayant assisté à la bataille de Mauriac est le *Vita Lupi* qui est du IX^e siècle (*Acta Sanct.* t. VI de juill. p. 77 E), mais on peut croire qu'il n'y a là qu'une conjecture explicative du texte de Grégoire de Tours II, 7, d'après lequel un roi des Francs, qu'il ne nomme d'ailleurs pas, aurait assisté à la bataille (*Simili et Francorum regem dolo fugavit*). On s'est autorisé de cette absence de témoignages contemporains pour révoquer en doute l'existence même de Mérovée. C'est une erreur et une faute de méthode. Clodion, que Grégoire

de Tours ne connaissait non plus que d'après les traditions, et qui, précédant Mérovée, devrait être plus problématique encore, appartient positivement à l'histoire, de par le témoignage de Sidoine Apollinaire étudié plus haut, p. 139. Si ce témoignage n'avait pas été accidentellement conservé, on raisonnerait *a fortiori* sur Clodion comme sur Mérovée, et on serait dans le faux. Le silence des textes du VI^e siècle sur des choses du V^e ne peut d'aucune manière être invoqué contre celles-ci. Au surplus, cette discussion elle-même n'aurait pas de raison d'être si l'on pouvait faire état d'une ligne qu'on lit dans le *Chronicon Imperiale* (vulgairement appelé *Chronique de Prosper Tiro*) à la 25^e année de Théodose II : *Meroveus regnat in Francia*. Mais déjà Henschen a démontré (*Acta Sanct.* mai t. XVI, praef. p. XL) que ce renseignement et tous les autres de cette chronique sur les premiers rois francs sont des interpolations tirées de la chronique de Sigebert de Gembloux, et l'on peut s'étonner que des érudits comme Roth (*Germania* I, p. 41) et Zarncke (*Berichte der koen. saechsischen Gesellsch. des Wissensch. Phil. Hist. Klasse XVIII* (1866), p. 285 et suiv.) aient encore cru à l'authenticité du passage en question. Il est vrai que le dernier s'est rétracté plus tard. (V. *Literarisches Zentralblatt* 1869). Lire sur le *Chronicon Imperiale* l'importante étude de Holder-Egger (*Neues Archiv* I (1876) p. 91-120), qui s'exprime ainsi au sujet des notices sur les rois francs : « Dass ein Chronist des V. Jahrhunderts, welcher sonst die Franken niemals erwaeht, nicht wird die sagenhaften fraenkischen Koenige aufzaehlen und ihnen eine bestimmte Regierungsdauer zuweisen koennen, ist selbstverstaendlich, ebenso wird ihm der Begriff *Francia* gaenzlich unbekannt sein. » (O. c. p. 97.)

P. 193. *Bar-le-Duc*. — V. dans Pétigny II, p. 197, une excellente note où il établit l'identité du *Barrum* de Frédégaire avec Bar-le-Duc (Bar-sur-Ornain). Il ajoute : « Remarquons encore que l'arrivée de Childéric à Bar s'accorde bien avec la tradition qui le fait venir d'Italie, car s'il était venu de la Thuringe, il serait entré dans la Belgique par le nord et non par le midi. » L'observation est juste, mais ne prouve rien pour l'historicité du fait. Il en résulte seulement que la légende de l'arrivée de Childéric à Bar fait partie intégrante de celle qui le fait venir de Constantinople, et cela vaut en effet la peine d'être noté.

P. 200. *Les motifs individuels dans l'épopée.* — L'épopée, c'est-à-dire l'imagination populaire, incapable de saisir les raisons politiques des événements, les explique toujours par des motifs individuels. Parmi ceux-ci, le libertinage des rois est très fréquemment allégué comme la cause de leur chute. Je ne sais si l'histoire du meurtre de Valentinien III, causé par l'outrage qu'il avait infligé à la femme du sénateur Petronius Maximus, ne rentre déjà pas dans cette catégorie, mais à coup sûr il faut y faire rentrer la légende de l'empereur Avitus, telle qu'elle est racontée par Frédégaire III, 7. — M. Gaston Paris, *Romania* XIV, p. 603, fait remarquer qu'il y a trois chansons de geste françaises qui contiennent ce même motif : *Lohier et Mallard*, *Baudouin de Sebourc* et *Hugues Capet*. On peut aussi faire rentrer dans cette catégorie de légendes l'histoire du roi visigoth Rodrigue et de la fille du comte Julien, et celle du ressentiment de Henri de Schwerin contre le roi Waldemar de Danemark.

P. 201. *Le Vita Genovefae.* — Le renseignement que j'emprunte à cet écrit sur la présence de Childéric à Paris a perdu beaucoup de son autorité depuis la dissertation de M. Krusch, *Die Fälschung der Vita Genovefae* (*Neues Archiv*, t. XVIII). Je suis loin d'accorder à M. Krusch que cet ouvrage ne soit qu'un faux, dont l'auteur aurait connu de ce sujet tout autant que nous-mêmes, c'est-à-dire rien du tout ; toutefois je reconnais que, selon toute vraisemblance, nous ne possédons du *Vita Genovefae* qu'une recension de l'époque carolingienne, et c'en est assez pour infirmer singulièrement l'historicité de l'épisode où figure Childéric.

P. 255, n. *Erratum.* — La citation de la lettre de saint Avitus à Aridius doit être rectifiée et complétée comme suit : *Epist.* II dans Baluze, *Miscell.* I, 358.

P. 276. *Animal montrant un gué à une armée.* — En 971, au siège du château de Warcq, près de Givet, par l'archevêque Adalbéron de Reims, une génisse traversant la Meuse à gué montra le passage aux assiégeants. *Historia Monasterii Mosomensis* c. 8 dans Pertz, *Script.* XIV, p. 605.

P. 296. *Qualités physiques d'un roi barbare.* — La *Lex Bajuvariorum* II, 9, dit : Si quis filius ducis tam superbus vel stultus fuerit vel patrem suum dehonestare voluerit per consilio malignorum vel per fortiam, et regnum ejus auferre ab eo, *dum pater ejus adhuc potest judicium contendere, in exercitu ambulare, populum judicare equum viriliter ascendere, arma sua*

vivaciter bajulare, non est nudus nec cecus, in omnibus jussionem regis potest implere, sciat se ille filius contra legem fecisse, etc. (Pertz, *Leges* III, p. 286.)

P. 327. *Les excitations de Clotilde.* — Robert Gaguin a parfaitement compris que si Clotilde a poussé ses fils à la deuxième guerre de Bourgondie, elle doit avoir à plus forte raison poussé son mari à la première. Aussi n'hésite-t-il pas à écrire à l'occasion de celle-ci : « Paternam deinde necem animo frequenter volvens Clotildis ultionis percupida mulier Clodoveum adit queriturque paternum sibi regnum fraude Gundobaldi Burgundionis ereptum : necato ejus patre, matre vero in profluentum abjecta. Id inhumanum facinus causam maximam regi esse debere belli adversus Gundobaldum gerendi, quo et indignam parentum ejus necem ulcisceretur, et Burgundorum regnum reciperet. » (*Compendium super Francorum gestis*, fol. V.)

P. 365. n. 1. *Fossés creusés pour y faire tomber l'ennemi.* — Procope, *Bell. Pers.* I, 4, p. 21 (Bonn) raconte une histoire semblable des Huns Ephthalites, qui, en guerre avec Perozes, roi des Perses, creusent des fossés où leurs ennemis viennent tomber.

APPENDICES

I

L'origine troyenne des Francs.

La légende de l'origine troyenne des Francs n'a rien d'épique. C'est une fiction d'érudit, qu'il n'y avait pas lieu de discuter dans ce livre. Toutefois, elle confine de si près à notre sujet, qu'il convenait de ne pas l'exclure entièrement du cadre de nos recherches. Voilà pourquoi je lui consacre, à cette place, un rapide examen.

La plupart des peuples européens ont eu la prétention de descendre d'une des nations de l'antiquité classique. Dès avant notre ère, nous voyons, outre les Romains, les Vénètes et les Arvernes se réclamer d'une origine troyenne. Bien plus, il paraîtrait même qu'à l'époque de Tacite, les Germains occidentaux se confectionnaient des arbres généalogiques non moins respectables, si la légende qui attribue à Ulysse la fondation d'Asciburgium sur le Rhin est née parmi eux^[717]. Il est assez intéressant de constater que ces futurs destructeurs de l'Empire aimaient mieux descendre des conquérants de Troie que de ses défenseurs. Les Germains orientaux ont obéi à la même inspiration en se rattachant aux Gètes, ces constants ennemis de la civilisation hellénique^[718].

^[717] Tacite, *German.* c. 3.

^[718] Jordanes, *passim*.

On ne doit donc pas être surpris de voir circuler chez les Francs, à partir d'un moment donné, une légende qui raconte l'origine troyenne de ce peuple. Et il n'est nullement nécessaire, pour en rendre compte, d'admettre avec plusieurs critiques que le point de départ de cette légende se trouve dans le vague souvenir que les barbares auraient conservé de leur provenance asiatique^[719]. Cette légende aura le caractère de toutes les fictions du même genre. Elle sera de provenance érudite et nullement populaire, elle se confinera dans le monde des livres, et elle ne se répandra jamais dans les masses. En un mot, ce ne sera pas une création vivante du génie poétique de la nation, ce sera un fabricat du pédantisme des lettrés.

^[719] Comme croient Pétigny I, p. 91, et Ozanam, *Études germaniques* t. I, p. 31, n. Nul n'a plus exagéré ce point de vue que Roth, *Die Trojasage der Franken* (*Germania* t. I). On peut lire dans Heeger (*Ueber die Trojanersagen der Franken und Normannen*, Landau 1890, programme) l'intéressant historique de toutes les tentatives faites jusqu'à nos jours pour rendre compte de la tradition franco-troyenne, les uns admettant que c'est une vraie tradition populaire et ancienne, comme Mone, Goerres, Roth, en Allemagne ; Ozanam, Moët de la Forte-Maison, etc., en France, les autres la rattachant à des faits historiques postérieurs, comme, par exemple, le retour des Francs établis sur le Pont Euxin par Probus (Mascou), une prise de Troie par les Goths au III^e siècle (Wormstall), la *cohors sugambra de Tacite* (Dederich), d'autres encore n'y voyant qu'une invention, mais se partageant en multiples avis sur la date et la nature de celle-ci.

D'abord, qu'on veuille bien le remarquer, les traditions populaires qui, dès le VI^e siècle, circulaient parmi les Francs au sujet de leur origine, excluaient formellement la légende d'une provenance troyenne. Suivant ces traditions, comme nous l'avons vu, les Francs descendaient de Mannus, l'ancêtre éponyme de tout le genre humain, ou du moins de toute la race germanique^[720]. Quant à leur dynastie royale, loin d'avoir le moindre lien avec celle de Troie, elle se rattachait, par la filiation mystérieuse de Mérovée, au sang des dieux nationaux^[721]. Voilà ce que nous apprennent les souvenirs épiques de ce peuple, et cela suffit pour permettre d'affirmer qu'il n'y a pas de place dans ce récit pour des ancêtres troyens.

^[720] Voir ci-dessus p. 87 et suiv.

^[721] V. ci-dessus p. 147 et *Additions et corrections* p. 501.

Il y a plus. Les premiers essais qui furent faits pour expliquer le passé de la race autrement que par la mythologie barbare ne s'appuyaient pas sur

l'hypothèse d'une origine troyenne. De bonne heure, on voit l'érudition s'évertuer à rendre compte du nom national des Francs. Ce sont d'abord des jeux de mots auxquels leurs auteurs eux-mêmes, sans doute, n'attachaient pas d'autre importance, comme quand, par exemple, Vopiscus écrit : *Franci quibus familiare est fidem frangere*^[722], ou quand Libanius affecte d'appeler les Francs Φρακτοί, et cela simplement pour pouvoir en tirer ἔθνος πεφραγμένον πρὸς τὰ τῶν πολέμων ἔργα (*Oration.* III, 317 Reiske). Plus tard, on en vient à imaginer un héros éponyme Francus. Il semble qu'on s'en soit tenu là d'abord, et qu'on n'ait pas cherché les ancêtres de ce héros fictif. Du moins Jean Lydus, qui est ici notre autorité, se borne-t-il à dire, en parlant d'un projet d'expédition de Justinien contre les Francs : Ως δὲ καὶ Συγάμβροις ἐπαγρυπνεῖν ἡπείλει, (Φράγκους αὐτοὺς ἐξ ἡγεμόνος καλοῦσιν ἐπὶ τοῦ παρόντος οἱ περὶ Ῥῆνον καὶ Ῥοδανόν)^[723]. Des écrivains postérieurs, il est vrai, feront de ce Francus ou Francio un descendant de Priam^[724], mais rien ne permet de supposer que cette filiation fût déjà partie de la tradition connue de Jean Lydus. Celui-ci se borne à nous apprendre que les Francs doivent leur nom à un héros qui leur a laissé le sien ; il ne dit rien de plus, et nous ne sommes pas autorisés à rien ajouter à ses paroles. Ne contiennent-elles qu'une simple conjecture personnelle de cet auteur, ou nous offrent-elles une tradition recueillie par lui ? A le bien lire, il me paraît que cette dernière hypothèse est la plus probable : Lydus se fait l'écho des barbares et ne parle pas d'après lui-même.

[722] Vopiscus, *Procul.* 13.

[723] Joann. Lydus, *De Magistratibus* III, 56 (Bonn).

[724] Comme fait Roth, *Die Trojasage der Franken* (o. c. p. 39), réfuté Zarncke o. c. p. 281.

L'étymologie reproduite par Lydus n'était pas la seule. Dès une époque presque aussi ancienne, il y avait une seconde manière d'interpréter le nom des Francs. Au dire de saint Isidore de Séville, qui d'ailleurs rapporte aussi la précédente version, ils le devaient à leur naturel sauvage et farouche^[725].

[725] Franci a quodam proprio duce vocati putantur. Alii eos a feritate morum existimant. Sunt enim illis mores inconditi, naturalis ferocitas animorum. Isid. Hispal. *Etymol.* IX, 11, 101.

V. plus loin la légende du *Liber Historiae* sur les circonstances dans lesquelles le nom fut donné pour la première fois.

Tels sont les plus anciens essais qu'on ait faits pour rendre compte du nom national des Francs : ils sont indépendants l'un de l'autre, et fort antérieurs à la fiction de l'origine troyenne. Celle-ci apparaît pour la première fois au VII^e siècle, dans la chronique de Frédégaire, sous deux rédactions qui, tout en s'accordant pour le fond, varient un peu dans le détail^[726]. La première se trouve dans la partie de la chronique de Frédégaire qui a été écrite vers 615, et que j'appelle Frédégaire I ; la seconde appartient à la partie du même ouvrage qui n'est pas antérieure à 642, et qui est de Frédégaire II^[727]. Les voici toutes les deux.

[726] Sur le prétendu témoignage du prétendu Prosper Tiro, v. ci-dessus p. 502. Zarncke, lui-même, qui croit encore (p. 269) que Frédégaire l'a consulté, ne sait pas expliquer pourquoi il ne lui a pas emprunté son Pharamond, et se tire d'affaire en supposant qu'il ne l'a utilisé qu'indirectement.

[727] M. Krusch a démontré d'une manière magistrale (*Neues Archiv*, t. VII) que la chronique dite de Frédégaire est de trois auteurs différents, dont les deux premiers ont écrit aux dates citées, et dont le troisième, vers 658, a ajouté quelques chapitres à tendances carolingiennes.

« Les Francs, nous dit Frédégaire I, eurent pour premier roi Priam, le ravisseur d'Hélène, laquelle avait obtenu le prix de beauté d'un berger. On voit dans les livres des histoires qu'ensuite ils eurent pour roi Friga. Puis ils se partagèrent en deux groupes. Les premiers gagnèrent la Macédoine et ils y prirent le nom de Macédoniens, qui était celui du peuple habitant cette région : ils avaient été invités par ce peuple, opprimé par ses voisins, à lui porter secours. Ensuite, unis à eux, ils se multiplièrent par un grand nombre de générations, et c'est leur race qui a rendu les Macédoniens de vaillants guerriers ; en dernier lieu, pendant les jours du roi Philippe et de son fils Alexandre, la renommée confirma ce qu'était leur valeur. Les autres, sortis de Frigie, et trompés par la ruse d'Ulysse, non faits prisonniers toutefois, mais chassés de leur pays, errèrent à travers beaucoup de régions avec leurs femmes et leurs enfants, et se choisirent un roi nommé Francio, duquel ils reçurent le nom de Francs. Enfin, ce Francio, qui passe pour avoir été très vaillant, et qui pendant longtemps fit la guerre à nombre de peuples, ayant dévasté une partie de l'Asie, se dirigea sur l'Europe et vint s'établir entre le Rhin et le Danube et la mer. Francio étant mort là, comme à cause des nombreux combats qu'il avait livrés il ne restait qu'un petit nombre de Francs, ils mirent à leur tête des ducs choisis dans leur sein. » Frédégaire,

après quelques mots sur l'histoire de ces Francs jusqu'à son temps, ajoute qu'un troisième groupe de Troyens fugitifs vint s'établir sur les bords du Danube entre la mer et la Thrace, et qu'il reçut de son chef Torquotus le nom de Turcs^[728].

^[728] Fredeg. II, 4-6.

Ce récit de Frédégaire I est reproduit en substance par Frédégaire II, qui l'attribue à saint Jérôme, et qui nous apprend qu'avant celui-ci il avait déjà été consigné dans l'*histoire du poète Virgile*. Ses paroles sont à citer textuellement : *De Francorum vero regibus beatus Hieronimus qui jam olim fuerant scripsit, quod prius Virgilii poetae narrat storia*^[729]. Il y a là une double naïveté dont nous devons l'explication à M. Krusch. Le livre II de la chronique frédégarienne contenant la légende franco-troyenne est en effet un résumé de saint Jérôme, et porte même cet en-tête : *incpt capitulares cronece Gyronimi scarpsum*. L'affirmation de Frédégaire II est donc vraie en partie ; seulement, cet écrivain ignore que le résumé est chargé d'interpolations, et que, précisément dans le passage qui nous occupe, sur trente-cinq lignes saint Jérôme ne peut revendiquer que les trois premières et la dernière.

^[729] Luthgen, *Die Quellen und der historische Werth der fraenkischen Trojasage*, Bonn 1875 (dissertation).

La mention de Virgile semble, à première vue, se justifier moins. Tout le monde sait que l'*Énéide* — c'est elle en effet qui est désignée incorrectement sous le nom de *storia* — ne contient pas une ligne qui se rapporte, de près ou de loin, à la fable franco-troyenne^[730]. Mais il faut remarquer que la gaucherie du langage de Frédégaire II a ici trahi sa pensée en lui faisant dire plus qu'il ne voulait. Voyant dans son pseudo-Jérôme que des *livres d'histoire* mentionnaient un roi Friga qui aurait été le successeur de Priam, et ne connaissant pas d'autre historien de la chute de Troie que Virgile, il se sera dit que c'était celui-ci que visait saint Jérôme. Il ne s'est pas avisé de rechercher si Virgile et saint Jérôme concordaient sur le fait qu'il nous raconte, il lui a suffi qu'ils racontassent tous les deux les événements postérieurs à la chute de Troie pour se persuader, dans sa simplicité, que leurs récits devaient être identiques^[731].

[730] Je ne note ici que pour mémoire l'ingénieuse conjecture de Rathäil supposant que le Virgile auquel fait allusion Frédégaire serait ce Virgile de Toulouse dont les œuvres ont été retrouvées et publiées par A. Mai (*Classicorum Auctorum* t. V, Rome 1833), et qui aurait vécu vers le sixième siècle dans le midi de la Gaule. Et, de fait, ce rhéteur bizarre, espèce de décadent à la moderne, raconte toutes sortes d'histoires fabuleuses au sujet des Troyens. Mais 1^o à supposer que Virgile de Toulouse ait vécu avant Frédégaire, ce qui n'est pas encore démontré, il est peu probable que notre ignorant chroniqueur ait connu un écrivain de la Gaule méridionale qui n'a jamais eu la moindre notoriété ; 2^o Virgile de Toulouse est un rhéteur et un grammairien, et non un poète, et il n'a rien écrit qui puisse justifier le titre de *storia* ; 3^o la légende en question ne se trouve nulle part dans ses œuvres.

[731] Cf. Zarncke o. c. p. 267.

Nous avons donc la preuve que le récit de Frédégaire II s'appuie sur celui de Frédégaire I, qu'il invoque et qu'il confirme. La seule variante un peu notable qu'on y remarque est la suivante.

Frédégaire I s'était borné à nous montrer les Francs s'établissant entre le Rhin, le Danube et la mer. Frédégaire II affirme qu'ils occupèrent les rives du Rhin, et que non loin de ce fleuve ils se mirent à bâtir une ville à laquelle ils donnèrent le nom de Troie, à l'imitation de leur ville natale, mais, dit-il, l'ouvrage commencé resta inachevé^[732]. Nous examinerons tout à l'heure la provenance de cette variante ; en attendant, constatons l'accord des deux versions dans leur partie substantielle, la seconde se bornant à commenter la première^[733]. C'est, par conséquent, le récit de Frédégaire I qui reste en possession de notre attention. En l'étudiant de près, on y remarque la préoccupation de le mettre d'accord avec le texte de Grégoire de Tours, évidemment connu de l'auteur. Grégoire dit avoir fait beaucoup d'efforts pour trouver les noms des premiers rois francs, mais n'avoir rencontré à l'origine que des ducs^[734]. Frédégaire I a la prétention de remonter plus haut que son prédécesseur, et de nous révéler des noms de souverains restés inconnus de Grégoire. D'autre part, il s'en voudrait de contredire formellement ce dernier. Que fait-il ? Il imagine, pour tout concilier, que les ducs dont parle Grégoire avaient pris la place d'anciens rois à une époque où la nation décimée par les infortunes était réduite à des proportions insignifiantes. Qui ne voit que c'est là une hypothèse toute personnelle, dictée exclusivement par le besoin de ménager le témoignage de Grégoire, et ne faisant nullement partie du noyau de la fiction troyenne ?

[732] Fredeg. III, 2.

[733] Heeger o. c. p. 14 et 15 explique fort bien pourquoi Frédégaire II croit devoir redire ce que contenait déjà Frédégaire I : il le fait, en effet, à l'endroit même où dans son résumé de Grégoire de Tours il rencontre cette phrase : *De Francorum vero regibus quis fuerit primus a multis ignoratur*. Comme il croit savoir, lui, ce que Grégoire ignore, il se voit obligé d'intercaler ici sa rectification empruntée au prétendu saint Jérôme, et de là son résumé du récit de celui-ci.

[734] Greg. Tur. II, 9 : *De Francorum vero regibus quis fuerit primus a multis ignoratur. Nam cum multa de eis Sulpici Alexandri narret historia, non tamen regem primum eorum ullatinus nominat sed duces eos habuisse dicit.*

Je crois voir la trace d'un autre essai pour mettre la fiction d'accord avec Grégoire, là où Frédégaire nous dit que les Francs, arrivés en Europe, s'établirent entre le Rhin, le Danube et la mer. Cette notion, encore une fois, n'appartient pas à la légende de l'origine troyenne. Je me persuade que Frédégaire aura voulu faire droit, dans la mesure de ses fort maigres connaissances géographiques, à Grégoire de Tours racontant que, d'après la tradition, les Francs seraient venus de Pannonie. De la sorte, on ne pourrait lui reprocher de contredire Grégoire ; il ratifierait tout ce que raconte celui-ci, seulement il aurait l'avantage de remonter plus haut que lui. Voilà pourquoi notre auteur a soin de placer tous les événements légendaires qu'il raconte dans une époque antérieure à celle qu'atteint Grégoire, et dans un pays où le regard de ce chroniqueur, guidé par ses sources romaines, n'avait pas pénétré. Si Grégoire nous apprend que les Francs avaient dans l'origine des ducs à leur tête, il ne dit pas d'inexactitude au sens de Frédégaire, il ignore seulement qu'avant d'être épuisés par les guerres et réduits de moitié par la sécession des races, ils avaient eu des rois qu'il n'a pas connus. Voilà comment Frédégaire soude son récit à celui de Grégoire. La soudure ne manque pas d'une certaine habileté, mais il est important de bien la marquer ici, pour qu'on ne se trompe pas sur ce qui revient à la fiction troyenne et ce qui appartient au récit de Grégoire.

Le héros éponyme Francio n'appartient pas davantage au noyau primitif de la fiction troyenne, puisque, comme nous l'avons vu, il avait été imaginé pour rendre compte du nom des Francs à une époque où la légende de la filiation troyenne n'existait pas encore. Il n'a pas été créé avec la légende ni pour elle ; il existait en dehors d'elle, avant elle, et c'est elle qui est allée le reprendre pour l'englober, parce qu'il fallait bien, si elle voulait rattacher

les Francs aux Troyens, qu'elle y rattachât aussi leur héros éponyme. Aussi voit-on que, dans le récit de Frédégaire, Francio n'est pas donné comme un Troyen, ce qu'il sera plus tard ; c'est un personnage que les Francs mettent à leur tête après qu'ils sont déjà sortis de Troie depuis longtemps, et que rien ne rattache au sang de Priam^[735]. La fiction de l'origine troyenne est donc, à ses débuts, la fiction la plus pauvre du monde. Il ne s'y déploie aucun effort d'imagination, il ne s'y rencontre aucune trace de vitalité. Ce n'est pas une légende, c'est une conjecture. Elle peut se réduire tout entière à ces termes : « Les Francs descendent des Troyens. » Voilà tout. Encore est-ce la conjecture d'un homme prodigieusement ignorant, qui brouille de la manière la plus barbare les notions les plus élémentaires, et qui, avec une naïveté vraiment comique, se croit obligé de corriger ce qu'il prend pour des erreurs de sa source. Je remarquerai, en outre, que son langage ne laisse pas de doute sur sa nationalité. Il est de race franque, à preuve l'arbre généalogique par lequel il rattache les Francs non seulement aux Troyens, mais aux Macédoniens et à Alexandre d'une part, aux Turcs de l'autre ; à preuve encore l'étonnante emphase avec laquelle il se plaît à noter, à diverses reprises, que les Francs n'ont jamais été domptés par personne. Pour retrouver un accent patriotique aussi fier, il faut lire le *Grand prologue* de la Loi salique : toute la littérature mérovingienne ne contient pas une autre page qui rende le même son^[736].

[735] Je tiens à bien préciser ceci en opposition avec Roth qui écrit : « Nicht gleichgültig ist es dass diese Namen (Francus Francio Franco) überall nur im Zusammenhang mit einer Trojasage gefunden werden. » o. c. p. 40. Lui-même se contredit en prétendant retrouver un Francus dans la table ethnique du VI^e siècle ; mais cette autre erreur a été rectifiée à suffisance par Zarncke, p. 268, n. 6.

[736] Attamen semper alterius dicione negantes... Post haec nulla gens usque in praesentem diem Francos potuit superare, qui tamen eos suae dicione potuisset subjugare. Ad ipsum instar et Macedonis, qui ex eadem generatione fuerunt, quamvis gravia tolle fuissent ad trites tamen semper liberi ab externa dominatione vivere conati sunt... Franci hujus aeteneris gressum cum uxores et liberes agebant, nec erat gens qui eis in proelium posset resistere. Fredeg. II, 6. Cf. ci-dessus p. 121.

Mais où Frédégaire I, qui écrit vers 613, a-t-il trouvé l'histoire de l'origine troyenne des Francs ? En est-il l'inventeur, ou existait-elle déjà avant lui ? A cette question, les ingénieuses recherches de Heeger nous

mettent à même de faire une réponse satisfaisante^[737]. L'écrivain de 613 a inventé la légende de l'origine franco-troyenne, non d'une manière consciente et dans l'intention de tromper, mais, si je puis ainsi parler, fatalement, par suite de son énorme ignorance et parce qu'il s'est figuré la trouver dans sa source. Voici comment. Cette source est double. D'un côté, c'est la chronique de saint Jérôme ; de l'autre, c'est un résumé partiel de cette même chronique, fait on ne sait quand ni à quelle intention, et dont l'auteur paraît avoir lu encore d'autres écrits^[738]. C'est ce résumé que Frédégaire I avait en vue quand il écrivit dans son saint Jérôme : *Postea per historiarum libros scriptum est qualiter*, etc.^[739]. En effet, le renseignement qu'il dit emprunter à ces *historiarum libri* figure précisément dans ce résumé, comme on va le voir à l'instant. Voici donc ce que cet écrit, utilisé par Frédégaire I en même temps que la chronique de saint Jérôme, disait à l'endroit où il arrivait à l'histoire de la destruction de Troie : *Primus rex Latinorum tunc in ipso tempore surrexit, eo quod a Troja fugaciter exierant, et ex ipso genere et Frigas : fuerunt nisi per ipsa captivitate Trojae et inundatione Assiriorum et eorum persecutione, in duas partes egressi et ipsa civitate et regione. Unum exinde regnum Latinorum ereguntur et alium Frigorum... Aeneas et Frigas fertur germani fuissent.*

[737] Heeger o. c. p. 18-23.

[738] Frédégaire I a fondu ce résumé partiel de saint Jérôme avec le sien (Fredeg. I, 8), sans s'apercevoir que de la sorte il y avait une partie de la chronique de saint Jérôme qui était résumée deux fois : c'est cette circonstance qui a mis Heeger sur la voie de sa découverte.

[739] Heeger, p. 24, suppose, non sans vraisemblance, que ce résumé contenait des extraits d'Idatius, d'Orose, etc., et portait le titre de *Historiarum libri*. Ainsi s'expliquerait la citation de Frédégaire II.

C'est ce court paragraphe qui a été le point de départ des interprétations aventureuses de Frédégaire I. Dans ces *Frighi* de sa source, il a voulu voir les *Franci*, et de là toute la légende. Le *Primus rex* est devenu *Priamus*, Friga est devenu le chef des Francs. Les autres assimilations résultent d'autres bévues volontaires ou involontaires ; il nous suffira de noter celle-ci, qui contient en germe toute la fiction. C'est donc, comme cela est si souvent arrivé dans l'historiographie, la bévue et non la fraude, l'interprétation erronée et non l'invention voulue qui est l'origine de la fiction franco-troyenne. On comprend qu'une fois créée, celle-ci se développa et

s'enrichit. On lui trouva partout des points d'attache et des confirmations inattendues. Les plus fallacieuses ressemblances de mots, les analogies les plus lointaines suffisaient à des esprits dominés par l'imagination, et dans lesquels la critique sommeillait encore. Je n'ai pas pris pour tâche de retracer ici le tableau de ce long et curieux développement de la légende, je me suis borné à en exposer l'origine, et je n'ajouterai plus que ce qui s'y rattache directement : je veux parler des additions de Frédégaire II.

Frédégaire II, qui reproduit en résumé, au livre III, la légende exposée plus au long par Frédégaire I, le fait avec quelques inexactitudes dont nous n'avons pas à nous occuper ici, et une addition qui mérite de nous retenir un instant. Après avoir raconté l'arrivée des Francs sur les bords du Rhin, il ajoute : *Nec procul a Reno civitatem ad instar Trogiae nominis aedificare conati sunt. Ce tum quidem sed imperfectum opus remansit*^[740]. Voici l'explication de ces lignes énigmatiques :

[740] Fredeg. III, 2.

Non loin des bords du Rhin se dressaient, à l'époque de Frédégaire, les ruines d'une ville romaine qui avait porté pendant l'empire le nom de *Colonia Trajana*, et que la population continuait de nommer, par abréviation, *Trajana*, ou, selon la prononciation locale, *Trojana*. Un pareil nom était suggestif : *Trojana* ne pouvait être autre chose qu'une colonie de *Troja*. Aussi, pendant le moyen âge tout entier, la ville de Xanten, née à proximité de la *Trojana* romaine, fut-elle désignée par les chroniqueurs sous le nom de Petite-Troie (Troja Minor, Klein Trojen)^[741]. Or, il faut remarquer que cette localité, située au cœur du pays des Francs Ripuaires, a été l'un de leurs principaux centres poétiques : c'est là notamment que leurs chants nationaux placent la patrie de Sigfried, qui était fils d'un roi de Xanten^[742]. Xanten était donc, tout au moins, la capitale légendaire de ce peuple dès le moment où se forma la tradition de Sigfried, et en conséquence, ses fondateurs étaient les chefs du peuple franc. D'autre part, si Frédégaire nous apprend que la ville commencée ne fut pas achevée, cela veut simplement dire, en transposant ces paroles en langage critique, que les ruines des monuments anciens font souvent aux peuples primitifs l'effet de constructions interrompues. Ce n'est pas une tradition que Frédégaire nous

communiqué, il se borne à émettre une conjecture étymologique déjà ancienne au moment où il écrivait.

[741] V. les témoignages recueillis par Braun, *Die Trojaner am Rheine*, Bonn 1856. Le plus ancien est celui d'un diplôme de Henri III, daté du 7 septembre 1047 : *Trojae quod et Sanctum dicitur*. Puis celui du *Annolied* :

Franko gesaz mit den sini
Vili verre nidir bi Rini
Da worhtin si dü mit vrowedin eini lüzzele Troie
Den bach hizin si Sante
Nach demi wazzer in iri lante.

Pendant le même siècle, Otton de Frisingue écrit dans sa *Chronique* III, 45, en parlant des martyrs de la légion thébéenne : *Victorem etiam cum 360 in urbe Troia, quae nunc Xantis dicitur interemerunt*.

On remarquera que l'*Annolied* trouve un nouveau lien étymologique entre les deux localités : Xanten (dont le nom est proprement *ad Sanctos*, à cause des reliques des martyrs thébéens qu'on y gardait dans l'église dédiée à l'un d'eux, saint Victor) devrait son nom à son ruisseau, qui aurait été baptisé lui-même en souvenir du fleuve Xanthos de Troie. Cette légende a été amplifiée à plusieurs reprises au moyen âge.

[742] Cette tradition a été consacrée par le poème des Nibelungen av. II :

Do wuohs in Niderlanden eins edelen Küniges kint
Des vater der hiez Sigemund sîn muoter Sigelint
In einer rîchen bürge wîten wol bekant
Nidene bî dem Rîne, diu was ze Santen genant.

Ainsi, pour me résumer, la légende de l'origine troyenne des Francs a été suggérée au commencement du VII^e siècle, à un Ripuaire peu cultivé, par de simples analogies de noms. Elle ne lui coûta pas de grands frais d'imagination^[743]. Il n'eut pas même besoin d'inventer le nom du fondateur de la ville, le héros éponyme des Francs étant déjà connu depuis une ou deux générations^[744]. Bien que tout semblât lui conseiller de faire de ce personnage un fils de Priam, il ne paraît pas même y avoir pensé, et c'est après lui que les légendaires ont pourvu à la nécessité de rattacher la généalogie de Francio à celle des souverains de Troie. Rien, on le voit, de moins épique, rien de moins populaire que cette aride et incolore fiction.

[743] Selon Heeger, il n'en serait pas ainsi : Frédégaire II devrait absolument tout ce qu'il sait sur la tradition franco-troyenne à Frédégaire I, et, par conséquent, la phrase qu'il ajoute ne pourrait avoir son origine que dans

Frédégaire I mal compris. Mais la manière dont Heeger cherche à prouver cette affirmation p. 15 et 16 ne me satisfait nullement, et l'objection qu'il fait p. 16 à l'identification de Xanten avec Troja dès le VII^e siècle est oiseuse : « Xanten wird erst spaeter mit der Trojanersage in Verbindung gebracht » p. 16. C'est justement ce qu'il s'agirait de démontrer.

[744] Heeger a donc tort d'écrire p. 18 : « *Der Namen Francio bildete sich Fred. I selbst um davon den Namen Franci abzuleiten.* » Francio (Francus) est, comme nous l'avons vu, l'éponyme des Francs depuis le VI^e siècle au moins.

Cette date assignée à l'origine de la légende ne permet pas de supposer que Grégoire de Tours en ait déjà eu connaissance. Je sais bien que beaucoup sont d'un avis contraire et les termes de Grégoire, avec lesquels on voit ceux de Frédégaire s'accorder en somme, laissent supposer, d'après eux, que l'évêque de Tours a connu la légende, mais qu'il s'en est défié [745].

[745] C'est notamment l'opinion de Roth p. 40, de Loebell, *Gregor von Tours und seine Zeit*, et de Giesebrecht dans sa traduction de Grég. de Tours II, p. 265 et suiv. Elle est combattue par Luthgen p. 12 et par Heeger p. 9.

J'ai moi-même, à plusieurs reprises, indiqué les scrupules de l'esprit critique chez Grégoire ; j'ai montré que son procédé ordinaire, lorsqu'il rencontre une légende qui lui inspire des doutes, c'est de la passer sous silence, ou de n'en garder que les éléments vraisemblables. Je ne serais donc pas éloigné d'admettre qu'ici encore il applique le même procédé, si je pouvais me persuader que cela résulte de son texte. Mais comment un homme qui s'est donné tant de mal pour trouver les rois des Francs, et qui avoue avec chagrin qu'il n'a rencontré que des ducs, aurait-il omis de signaler tout au moins, fût-ce même pour contester leur existence, ces rois francs d'origine troyenne ? Je ne veux pas insister : ce point est assez obscur pour qu'un autre avis puisse se défendre avec succès, et j'avoue même que la mention de *Pannonia* dans le texte de Grégoire semble une allusion à la fiction troyenne qui fait, elle aussi, venir les Francs par le chemin du Danube sur le Rhin. Dans cette hypothèse, il faudrait reculer l'origine de la légende troyenne jusqu'au milieu du VI^e siècle au moins. A quelque parti qu'on s'arrête, il n'en résultera aucune modification dans les conclusions formulées ci-dessus.

Telle est la forme primitive de la légende franco-troyenne. Elle se ramène originellement à la supposition pure et simple que les Francs sont des Troyens ; ce que Frédégaire y ajoute est pure fiction, qui ne parvint jamais à la popularité. Tout ce qu'on savait et qu'on se disait chez les Francs, c'est qu'on avait pour ancêtres les rois de Troie. Sur cette base imaginaire on voit s'appuyer deux autres versions qui, tout en étant postérieures à celle de Frédégaire, sont indépendantes d'elle. La première est celle du *Liber Historiae* ; la seconde se ramifie en trois rédactions différentes que nous rencontrons, l'une dans le pseudo-Ethicus, l'autre dans un résumé du pseudo-Darès interpolé dans quelques manuscrits de Frédégaire, la troisième dans un *Origo Francorum* faisant partie d'une compilation du XII^e siècle.

La version du *Liber Historiae* date, comme on sait, du premier tiers du VIII^e siècle. Je dis qu'elle est indépendante de Frédégaire, parce qu'il est universellement admis que l'auteur du *Liber Historiae* n'a pas connu cet auteur^[746]. Elle a cela de particulier qu'elle contient, en réalité, deux traditions parfaitement distinctes. La première de ces traditions, c'est la légende franco-troyenne dans une rédaction originale, qui donne les deux noms de Troie (*Troja, Illium*), où Énée apparaît comme roi des Francs, où Anténor est donné comme compagnon de Priam dans sa fuite au Palus Meotides, et que termine le récit de la fondation de la ville de *Sicambria* par les Francs en Pannonie, près des rives du Palus Meotides (*sic*). La seconde, c'est une légende qui développe le mot de saint Isidore de Séville : *Alii eos* (sc. Francos) *a feritate morum existimant*.

[746] G. Kurth, *Étude critique sur le Gesta Reg. Franc.* Le seul Rajna p. 74, n. se demande s'il est impossible que l'auteur du *Liber Historiae* ait connu l'*Historia Epitomata*, et n'ose se prononcer.

D'après cette légende, qui apparaît ici pour la première fois, les Alains révoltés contre l'empereur Valentinien se sont réfugiés dans le *Palus Meotides*. L'empereur ayant concédé la remise de dix ans de tribut à qui voudrait les en expulser, les Troyens de Priam s'en chargent et s'acquittent de la tâche. Alors Valentinien les appela, en langue attique, Francs, c'est-à-dire sauvages, par allusion à la dureté et à la fierté de leurs cœurs. Mais, les dix ans passés, les Francs ne voulurent pas se remettre à payer tribut, et ils tuèrent le duc Primarius envoyé pour le leur réclamer. Une seconde armée,

plus nombreuse, commandée par Aristarque, eut raison de leur résistance. Priam fut tué, et son peuple, fuyant Sicambria, vint s'établir sur les bords du Rhin sous Marcomir, fils de Priam, et de Sunno, fils d'Anténor. Après la mort de Sunno, Marcomir leur donna le conseil d'élire un roi : ils s'y conformèrent et choisirent Faramond.

L'auteur du *Liber Historiae* a fondu assez ingénieusement ces deux récits en un seul. Pour cela, il lui a suffi d'écarter le héros éponyme Francio, à qui la seconde légende enlevait toute raison d'être. Preuve de plus, soit dit en passant, que Francio ne faisait pas partie de la forme primitive de la légende franco-troyenne, autrement le *Liber Historiae* l'aurait conservé, et aurait écarté l'interprétation *Franci a feritate*. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans l'examen du détail de chacune de ces deux légendes, cela m'entraînerait trop loin de mon sujet, qui est de prouver leur origine non populaire ; je m'en tiendrai donc à ces quelques indications, qui suffisent, je crois, pour la démonstration de ma thèse. On remarquera surtout la peine qu'a prise notre auteur, comme déjà Frédégaire avant lui, pour raccorder son récit à celui de Grégoire : pour cela, il a fait de Marcomir et de Sunno les fils de Priam et d'Anténor, sans s'apercevoir, dirait-on, de l'écart prodigieux d'une douzaine de siècles au moins qui sépare ces personnages les uns des autres.

L'autre version est, comme je l'ai dit, en trois rédactions. La première fait partie de la *Cosmographia* du pseudo-Ethicus, compilation du VII^e ou du VIII^e siècle, que plusieurs ont eu la naïveté de prendre pour une œuvre ancienne qui aurait été traduite par saint Jérôme, et qui serait la vraie source à laquelle fait allusion Frédégaire II^[747]. Il est tout au contraire établi que le pseudo-Ethicus, qui cite saint Avitus de Vienne et qui a beaucoup mis à contribution les *Étymologies* de saint Isidore de Séville, est un produit de l'érudition mérovingienne, et de valeur fort médiocre^[748]. Un simple coup d'œil sur la légende qu'il raconte suffit, dans tous les cas, pour faire reconnaître la modernité de celle-ci comme on va le voir tout à l'heure. Une deuxième rédaction de cette même légende se trouve dans un pseudo-Darès qu'un copiste de Frédégaire a insérée dans la chronique de celui-ci, et qui est reproduite par plusieurs des manuscrits de cet auteur^[749]. Ce pseudo-Darès, différent du pseudo-Darès que nous possédions déjà, présente une forte ressemblance avec le pseudo-Ethicus dont il a été question ; nous

n'avons d'ailleurs aucun intérêt à constater ici le caractère spécial de leur rapport, et il suffira de noter que, malgré quelques divergences de détail, leur récit est le même. J'en dirai autant de la troisième rédaction contenue dans une compilation juridique du XII^e siècle : elle présente, avec ses variantes propres, le même fond légendaire que les deux précédentes.

[747] Par exemple H. Wuttke dans son édition de la *Cosmographia*, et K. Pertz, *De Cosmographia Ethici Libri III*, p. 142 et suiv.

[748] V. sur cette question Teuffel, *Geschichte der roemischen Literatur*, 4^e édit., p. 1194, et les autorités qu'il cite. Teuffel se trompe seulement sur un point, à savoir lorsqu'il prétend que le saint Jérôme dont parle Frédégaire II serait ce pseudo-Ethicus ; il se trompe surtout en attribuant cette opinion à Luthgen, qui l'a au contraire victorieusement réfutée.

[749] Ce texte a été publié pour la première fois par G. Paris, *Romania* III (1874), p. 129-144, puis d'après un plus grand nombre de manuscrits par Krusch, *Script. Rer. Merov.* II, p. 194-200. Il faut lire sur ce texte les observations de ces deux savants.

La légende qui est à la base de ces trois rédactions a été évidemment imaginée pour rendre compte de deux termes de la langue politique des Francs, à savoir *Francus* et *Vassus*. *Francus* et *Vassus*, d'après elle, sont deux princes troyens descendants de Priam, qui, après une série d'aventures diversement racontées dans nos trois rédactions, viennent fonder la ville de Sicambria, qui est la capitale des Francs. Cette légende, dont j'omets les détails extravagants, date d'une époque où les deux termes *Francus* et *Vassus* s'opposaient l'un à l'autre comme les désignations des deux principales catégories d'hommes libres du royaume^[750] ; elle ne peut donc pas être antérieure au VII^e siècle, et elle ne remonte probablement pas beaucoup plus haut que le VIII^e. Elle introduit d'ailleurs dans l'histoire légendaire des Francs un élément nouveau, qu'on y verra souvent figurer par la suite.

[750] *Francus* a signifié, jusqu'à Clovis, un barbare appartenant au peuple des Francs. A partir de Clovis, tout en conservant ce sens primitif, il s'est enrichi d'un autre plus large, désignant tout homme libre faisant partie du royaume mérovingien. Vers le VIII^e siècle, se greffant sur ce second sens, apparaît le troisième qui signifie simplement *homme libre*. *Vassus*, d'autre part, est un terme d'origine celtique qui a signifié primitivement esclave, et qui, dans le royaume franc, a été employé vers le VIII^e siècle pour désigner l'homme libre dans ses relations avec celui dont il dépendait.

Il est manifeste que dans notre légende ces deux termes sont employés l'un et l'autre dans leur sens le plus récent, et épuisent à eux deux toute la classe libre du royaume franc. La légende n'est donc pas antérieure à l'époque où est né ce sens dérivé.

Tous les chroniqueurs du moyen âge qui ont rapporté la légende franco-troyenne se sont bornés à reproduire l'une ou l'autre de ces versions, parfois plusieurs à la fois, en cherchant, comme l'a déjà fait le *Liber Historiae*, à les combiner entre elles. Il ne serait pas sans intérêt de les passer en revue pour se rendre compte de l'étonnante vitalité qu'a eue la légende inventée par un barbare ignorant du VII^e siècle. On verrait la ténacité avec laquelle, à la manière d'un lierre, elle a enfoncé ses tendons dans toutes les fissures de l'histoire pour s'y faire de nouvelles attaches. Mais ce travail appartient à un autre ordre de recherches.

II

Les généalogies des rois mérovingiens.

§ 1.

Il a existé de bonne heure des généalogies des rois mérovingiens. La plus ancienne que je connaisse est celle que Pertz a trouvée dans le manuscrit 732 de la bibliothèque de Saint-Gall (IX-X^e siècle) et qu'il a publiée dans le tome II des *Monumenta*^[751]. Elle présente deux caractères d'antiquité : 1^o elle s'arrête à Dagobert I, ce qui ferait croire qu'elle a été composée de son temps ; 2^o elle s'appuie sur Grégoire de Tours et non sur le *Liber Historiae*, d'où il semble résulter qu'elle est pour le moins antérieure à cet ouvrage. On voit d'ailleurs qu'elle a été composée en Austrasie, puisqu'après avoir nommé tous les rois francs jusqu'à Clotaire I, à partir de son fils Sigebert, elle ne nomme plus que les successeurs de ce prince. La voici d'après Pertz :

[751] Pertz, *Script.* II, p. 307.

DE REGUM FRANCORUM.

Primus rex Francorum Chloio.

Chloio genuit Glodobode.

Ghlodobedus genuit Mereveo.

Mereveus genuit Hilbricco.

Hildebricus genuit Genniodo.

Genniodus genuit Hilderico.

Childericus genuit Chlodoveo.

Chlodoveus genuit Theodorico Chlomirot Hildeberto Hlodoario.

Chlodharius genuit Chariberto Ghundrammo Chilberico Sigiberto.

Sigibertus genuit Hildeberto.

Hildebertus genuit Theodoberto et Theoderico et ante Hilbericus genuit Hlodhario.

Hlodharius genuit Dagobertum.

Qu'est-ce que ces mystérieux personnages Chlodebaud, Chilpéric et Genniod, que cette généalogie intercale, le premier entre Clodion et Mérovée, les deux autres entre Mérovée et Childéric ? Je ne les ai jamais rencontrés, ni dans les sources, ni dans les traditions fabuleuses du moyen âge. En attendant que de nouvelles recherches, peut-être destinées à rester infructueuses, me permettent de parler plus catégoriquement à leur sujet, je me borne à placer ici un point d'interrogation, et je passe outre.

§ 2.

Une seconde et une troisième généalogie des rois mérovingiens me sont fournies par les manuscrits 4628^A, 9654 et 4631 de la bibliothèque nationale de Paris. Avant de les reproduire, je vais rapidement faire connaître ces manuscrits.

4628^A est un manuscrit du X^e siècle décrit par Guérard et Pardessus^[752]. Il contient, en tête de la Loi Salique, un document composé de plusieurs pièces dont je copie les titres.

[752] V. Guérard dans *Notices et extraits des ms. de la bibliothèque du Roi*, t. XIII, 2^e partie, p. 62 et suiv., et Pardessus, *La Loi Salique* p. XVIII.

I. *Incipiunt nomina regum qui super Francos regnaverunt.*

C'est une généalogie des rois de Neustrie allant de Faramond jusqu'à Pepin le Bref ; on la trouvera ci-dessous.

II. *Item de regibus Romanorum.*

C'est 1^o le catalogue semi-légendaire des rois de la Gaule jusqu'à Syagrius ; 2^o la fameuse table ethnique des Francs ; je les reproduis également ci-dessous.

III. *Item de regibus Francorum quomodo regnaverint.*

C'est une autre généalogie des rois mérovingiens sur laquelle je m'expliquerai tout à l'heure.

IV. *Laus Francorum*.

Sous ce titre est reproduit le grand prologue de la Loi Salique.

V. *Incipit prologus legis salicae*.

C'est le petit prologue de la même loi, précédant immédiatement le texte de celle-ci.

9654 est un manuscrit du X^e siècle contenant les textes I, III en partie, IV et V, et à qui manque II.

4631 est une copie du XV^e siècle, sur papier, de 4628^A, et en reproduit les cinq textes en entier ^[753].

^[753] En voir la description sommaire dans Pardessus, *Loi Salique*, p. XXI.

Je vais maintenant procéder à l'examen de ceux de ces textes qui m'intéressent, à savoir de I, II et III.

Le texte I de 4628^A, reproduit dans 9654 et 4631, est, comme je l'ai dit, une généalogie des rois de Neustrie ^[754]. Fait d'après le *Liber Historiae*, et même d'après un manuscrit appartenant à la classe B de Krusch ^[755], il suit fidèlement sa source, et là où il semble s'en écarter, il y a lieu de croire à une erreur du copiste, qui aura sauté une ligne : j'ai marqué par une série de points les deux passages où cela paraît avoir été le cas. Si Chilpéric II ne figure pas sur sa liste, c'est évidemment une omission voulue : ce roi était considéré comme un intrus par le *Liber Historiae*, c. 52, et notre auteur s'est conformé à ce point de vue. Il paraît d'ailleurs avoir l'esprit assez juste ; c'est ainsi qu'il a reconnu l'identité étymologique des noms de Clodio et de Clodovechus, puisqu'il les emploie l'un pour l'autre, et qu'il ne se laisse pas induire en erreur, par le langage ambigu du *Liber*, sur le lien qui unit Mérovée à Clodion. Il n'est d'ailleurs pas exempt d'erreurs chronologiques. On a vu plus haut qu'il donne 34 ans de règne à Dagobert I, qui n'en eut en réalité que 16 (v. Fredeg. IV, 79), mais en cela il s'est borné à suivre sa source. Il donne 18 ans de règne à Clotaire III, qui n'en a régné que 14. Enfin, il fait de Childéric III le fils de Thierry IV, alors que selon l'opinion commune, il est fils de Chilpéric II : mais qui peut répondre qu'il n'a pas plus raison ici que ceux qu'il contredit ?

[754] Il a été publié par Duchesne I, p. 793 et d'après lui par Bouquet II, p. 695, et par Guérard (o. c. p. 63) qui la croit à tort inédite.

[755] Ainsi, par exemple, avec B il donne 34 ans de règne à Dagobert, tandis que, d'après les manuscrits de la classe A, ce roi en aurait régné 44. Avec A il donne 23 ans de règne à Chilpéric, mais seulement dans une correction qui laisse supposer qu'avec B il lui en donnait 24.

INCIPIUNT NOMINA REGUM QUI SUPER FRANCOS REGNAVERUNT [756].

[756] Dans l'indication des variantes, *B* désigne le manuscrit 9654, *C* le manuscrit 4631, *Duch.* l'édition de Duchesne, et *Guér.*, celle de Guérard.

Primus rex Francorum Faramundus.

Secundus Chlodovecus [757] *filius ejus.*

[757] Chludio A. Chlodovetus C. et *Guér.*

Tertius Merovius [758] *filius Chlodoveci* [759].

[758] *Au-dessus de la ligne* : Als Meroveus A et C. als Merevius B.

[759] Merevei *Duch.*

Quartus Childericus filius Merevii et regnavit annis XXIII.

[En marge : Liber Historiae 19.] *Quintus Chlodoveus filius Childerici et regnavit annis XXX et habuit filios IIII id est* [760] *Theodoricum Chlodomirum Childebertum et Chlotharium qui regnum inter se dividerunt.*

[760] Hi sunt Theodericus Clodemirus Hildebertus Hlotharius B. et *Duch.*

Sextus [761] *Chlotharius filius Chlodoveii et regnavit annis LI.*

[761] Sextus rex *Duch.*

Septimus rex Chilpericus regnum Chlotharii accepit.

Mortuus est Chilpericus filius Chlotharii et regnavit annis XXIII [762].

[762] *Ex correctione A.*

Mortuus est Chlotharius filius Chilperici et regnavit annis XLV.

Dagobertus filius Chlotharii mortuus est et regnavit annis XXXIII.

Chlotharius [763] *filius Dagoberti.*

[763] Lisez Clodoveus.

.

Chlotharius [764] *filius Chlodoveii regnavit annis XVIII.*

[764] Regnavit annos IIII Theodoricus *B. et Duch.* Ce passage a fort souffert depuis Dagoberti. *B. et Duch. lisent* : Chlotharius filius Dagoberti regnavit annos IIII. Theodoricus filius Clodovei, *et le reste comme dans A.* La vraie succession est : Chlodovecus filius Dagoberti. Chlotharius filius Clodovechi. Theodoricus filius Clodovechi. Chlodovechus filius Theodorici, *etc.*

Chlodovecus filius Teoderici regnavit annis II.

Childebertus filius [765] *regnavit annis XVII.*

[765] Theodorici *B. et G. et Duch.* ejus *C.*

Dagobertus filius Childeberti regnavit annis V [766].

[766] VI *Duch.*

.

Teodericus genuit Childericum qui in Sithio monasterio constitutus est.

Pippinus regnavit annis XVI.

§ 3.

Je n'ai rien à dire du texte II, pour lequel je renvoie aux pages 87 et 96 du présent volume, et je me borne à le reproduire.

ITEM DE REGIBUS ROMANORUM.

Primus rex Romanorum Allanius [767] *dictus est.*

[767] Allanus *C.*

Allanius genuit Pabolum.

Pabolus Egetium.

Egetius genuit Egegium.

Egegius genuit Siagrium per quem Romani regnum perdiderunt.

Tres fuerunt qui dicti sunt primus Ermenius^[768] secundus Ingo^[769] tertius Escio. Inde adcreverunt gentes XIII.

^[768] Hermenius C.

Primus Ermenius genuit Gothos Walagothos Wandalos Gippedios et Saxones.

Ingo^[769] genuit Burgundiones Thoringos Lungobardos Baouueros.

^[769] Higo C.

Escio genuit Romanos Brittones Francos et Alamannos.

§ 4.

J'arrive à la dernière de mes généalogies mérovingiennes. On la trouve dans les manuscrits 4628^A, 9654 et 4631 ; de plus, elle a été éditée par Duchesne^[770], par Guérard et par Pertz. Seulement, il y a entre ces divers textes une différence considérable. Celui de Duchesne ne va que jusqu'aux fils de Chilpéric I, tandis qu'à partir de cet endroit dans nos manuscrits, la généalogie se continue, devient même assez verbeuse et emprunte les paroles du *Liber Historiae*, pour ne s'arrêter qu'à Théodoric IV et à Childéric III. Il est bien manifeste, par la différence du style, que cette dernière partie est une continuation postérieure.

^[770] Bouquet II. p. 696. se borne à reproduire le texte de Duchesne, pris, nous dit celui-ci, ex veteri manuscripto codice legis salicae.

ITEM DE REGIBUS FRANCORUM QUOMODO REGNAVERINT^[771].

^[771] Tout le titre en marge dans A. regnaverunt C.

Primus rex Francorum Faramundus dictus est.

Faramundus genuit Chlenum et Chlodionem^[772].

^[772] Cleno et Cludiono B.

Chlodius genuit Chlodebaudum.

Chlodebaudus genuit Chlodericum.

Chlodericus genuit Chlodoveum et Chlodmarum ^[773].

^[773] Childevio et Hlodmaro *B.* Clodomir est présenté ici comme le frère et non comme le fils de Clovis, sans doute par suite d'une bévue de l'auteur de la généalogie qui aura lu les deux noms sur une même ligne.

Chlodoveus genuit Childebertum Teodericum et Chlotharium.

Chlotharius genuit Guntharium Cherebertum Gunthrannum ^[774]
Chrannum et Sigebertum.

^[774] Gunthranno, Hilprico, Chranno. *Duch.*

Sigebertus genuit Childebertum.

Childebertus genuit Tetbertum Teodericum et Chilpericum.

Chilpericus genuit Chlotharium ^[775].

^[775] Chlothario Flodrio *B. et Duch.*

[En marge : Liber. Histor. 40.] *Chlotharius regnavit annis XLIII filius Childerici et Fredegunde. Eo tempore Gondolandus major domus in aula regis habebatur.*

[En marge : Ibid. B. 43. 42.] *Dagobertus filius Chlotharii regnavit annis XXXXVIII, et monarchiam in totis tribus regnis accepit sagaciter. Eo tempore Erconaldus major domus erat.*

[En marge : Ibid. 44. 43.] **Chlodoveus filius Dagoberti regnavit annis XVI. Hunc** Franci super se **in regnum** statuunt. Accepitque uxorem de genere Saxonum nomine Balthildem pulchram.

[En marge : Ibid. 44. 45.] Franci vero Chlotharium **filium ejus** seniore **in totis** tribus **regnis** statuunt cum ipsa regina matre **sua** regnatum. Eo tempore defuncto Erconaldo majore domus Franci in incertum vacillantes prefinito consilio Ebroinum hujus honoris altitudine majorem domus in aula regis statuunt.

In his diebus Chlotharius regnavit annis III ^[776].

^[776] III *Lib. Histor. 45.*

Teodericus frater ejus rex elevatus est Francorum. Eo tempore Franci adversus Ebroinum insidiis preparatis super Teodericum consurgunt,

eumque regno deiciunt crinesque capitis amborum incidunt. Ebroinum totunderunt^[777] eumque Luxovio monasterio in Burgundiam^[778] dirigunt. In Austrum **legationem** mittentes propter Childericum una cum Wulfaldo duce **ad se venire**.

[777] *Sic ex correct. A totundunt Lib. Histor. et C.*

[778] *A. et C. mais A corrige en Burgundiam.*

Franci autem Leodetium filium Erconaldi **nobilem** majorem domus **constituunt, et postea Ebroinus interficitur**.

[En marge : Ibid. 47.] Franci vero consilio **accepto** Warratonem virum inlustrem in locum ejus **concessione** regis majorem domus **in palatio** constituunt.

[En marge : Ibid. 48.] Erat **hisdem** temporibus memorato Waratoni filius Gislemarus **et Bertherium in majorem domatum restituunt**.

[En marge : Ibid. 48. 49.] Post hec Pippinus Theodericum regem **accipit. Eo tempore quidam nomine** Drogo ducatum accepit a Campania^[779]. Obiit rex regnavit annis XVIII.

[779] Cette phrase nous permet de juger de la manière dont l'auteur de la généalogie a travaillé. Le *Liber Historiae* avait écrit : Eratque Pipino principe uxor nobilissima et sapientissima nomine Plectrudis. Ex ipsa genuit filios duos : nomen majoris Drocus, nomen vero minoris Grimoaldus. Drocus ducatum Campaniae accepit. L'auteur de la généalogie, en quête seulement de noms, n'a lu que cette dernière phrase et n'a pas même pris la peine de se convaincre, par la lecture de la précédente, que son *quidam nomine Droco* est en réalité de Pepin.

Flodoveus filius ejus puer regalem sedem suscepit nec multo **tempore** regnavit annis II.

Childebertus frater ejus **junior** inclitum in regnum **statuunt**^[780].

[780] Cette fois, notre auteur distrait, copiant une phrase au passif, la continue à l'actif sans s'en apercevoir.

[En marge : Ibid. 50.] **Tunc** est Grimoaldus Pippini filius junior in aula regis **constitutus**. Childebertus rex justus migravit ad Dominum regnavit annis XVII. Sepultus est in Cauciaco regnavitque Dagobertus filius ejus.

[En marge : Ibid. 51.] **Eo tempore bone memorie Grimoaldus defunctus est**. Teodoaldus vero **juvenis filius ejus** in aula regis. Eo

tempore Pippinus **et Febroaldus** mortuus est, habuitque principatum annis XXVII.

In illis diebus Franci in Cocia silva **bella congesserunt**. Teodoaldus per fugam lapsus ereptus est.

[En marge : Ibid. 52.] Teodoaldo effugato Ragemfredum in principatum in majorem **domatum elevaverunt**. Sequent[e]^[781] tempore Dagobertus rex egrotans mortuus est. Regnavit annis V.

^[781] *Ex correct. A. et C.*

[En marge : Ibid. 53.] Franci Memor[e]^[782] quondam clericum cesariae capitis recrescente eum in regno stabiliunt, atq[ue]^[783] Chilpericum **nolebant**. Eo tempore denuo exercitum commoventes **ipse Chilpericus**... Succedente igitur tempore iterum ipse Chilpericus cum Ragenfredo hostem **movente Ragenfredus et Chilpericus rex fuga elapsus** Karlus persecutor non repperit. Et Odo cum multis muneribus Chilpericum regem **Karlo** reddit. Regnavitque annis V.

^[782] Le *Liber Historiae* avait écrit : Franci nimirum Danielem quondam clericum. Du *nimirum*, qui était vraisemblablement écrit *nemerum*, notre auteur a fait *Memor[e]*. Il est probable que son exemplaire du *Liber* avait sauté *Danielem*.

^[783] Atque *Liber Histor.* 52 et C.

Franci vero Teodericum Kala monasterio nutritum filium Dagoberti junioris...

Teodericus genuit Childericum qui in Sithio^[784] *monasterio constitutus est.*

^[784] Siduo C.

III

Les noms poétiques des Francs.

Le nom qu'un peuple porte dans l'histoire n'est, d'ordinaire, qu'un des nombreux vocables sous lesquels il a été désigné dans l'origine. Une série de circonstances fortuites, presque toujours oubliées, ont fait prévaloir ce nom sur les autres, qui, mis hors d'usage, se réfugient dans la langue poétique, ou ne survivent que dans le parler de certaines régions. Il n'est pas sans intérêt d'aller chercher dans les sous-sols de l'histoire les traces de ces noms qui n'ont pas servi : ils ont toujours quelque chose à nous apprendre.

Remarquons d'abord la portée du nom de Franc. Nous n'en connaissons au juste ni le sens ni la date exacte, et il est peu probable que nous serons jamais plus savants. Nous voyons seulement que ce nom est la désignation collective de tout un ensemble de peuples germaniques du Bas-Rhin, et qu'à partir du milieu du III^e siècle il se substitue insensiblement, pour chacun de ces peuples, à son nom spécifique. Saliens, Ripuaires, Sicambres, Bructères, Chamaves, Chattes, Ampsivariens^[785] et autres ne se font plus appeler que Francs. On sait d'ailleurs que les Chamaves sont déjà signalés comme Francs sur la carte de Peutinger. Franc est comme un titre d'honneur. Plus tard, quand Clovis conquerra la Gaule, les Gallo-Romains revendiqueront à leur tour ce nom illustre, qui finira par rayonner sur la Gaule et sur la Germanie, en attendant qu'il devienne, dans le Levant, la désignation commune de tous les Occidentaux. A côté de ce nom, les Francs en ont porté plusieurs autres que nous allons examiner.

^[785] Le passage principal sur les diverses peuplades qualifiées de franques au IV^e siècle est celui de Sulpice Alexandre dans Greg. Tur. II, 9.

§ 1. SICAMBRES

Dans plusieurs sources, les Francs sont qualifiés de Sicambres. Cela veut-il dire que ceux à qui est donné ce nom sont en effet des Sicambres qui n'ont pas entièrement perdu leur vieux nom national ? Il en résulterait cette conclusion importante qu'on pourrait en quelque sorte reconstituer le peuple des Sicambres au moyen de ses descendants, et qu'il faudrait lui attribuer dans l'histoire des Francs un rôle tout à fait hors ligne. Voyons ce qui en est.

Le nom de Sicambre reparaît dans les passages suivants :

Greg. Tur. II, 31. (Cf. *Lib. Hist.* 16) Paroles de saint Remy à Clovis :

Mitis depone colla Sigamber^[786].

^[786] Je crois avoir montré *Rev. des Quest. hist.* oct 1888, p. 403-415, que ces paroles sont empruntées à un *Vita Remigii* écrit dans la première moitié du VI^e siècle.

Fortunat, *Carm.* VI, 4, s'adressant au roi Charibert :

Cum sis progenitus clara de gente Sigamber.

Vita Sigismundi Regis c. 2 (*Script. Rer. Merov.* II, p. 334) :

In ipsis temporibus Sicambrorum gens ilico convalescens. (Il s'agit des Francs conquérants de la Gaule).

Vita sancti Arnulfi c. 16 (*Ibid.* III, p. 439). Il s'agit du jeune roi Dagobert confié aux soins de saint Arnulf :

Quem ille acceptum ita altissima et profunda erudivit sapientia, ut in Secambrorum natione rex nullus illi similis fuisse narraretur.

Vita sancti Dagoberti c. 3 (*Ibid.* II, p. 513). Il est question du roi Childebert III, frère de Dagobert III :

Tali igitur protectore et gubernatore ac famosissimo rege viduata gens Sicambriae.

Vita sancti Medardi (Bouquet III, p. 452). Le roi Clothaire I procède à une translation du saint :

Posthaec mitis Sicamber ulnas primus supponit^[787].

^[787] Ce passage contient une réminiscence manifeste de celui de Greg. Tur. cité ci-dessus.

Vita sancti Columbani prol. (Mabill. *Acta Sanct.* II, p. 3) :

Quamquam me et per biennium Oceani per ora vekat et scabra lintris adacta, has quoque scatens molles sectando vias madefecit saepe et lenta palus Elnonis plantas ob venerabilis Amandi pontificis ferendum suffragium, qui his constitutus in locis veteres Sicambrorum errores evangelico mucrone coercet.

Vita sanctae Salabergae c. 9 (Id. II, p. 407) :

Morabatur denique iisdem temporibus in aula praedicti principis vir quidam strenuus consiliis regiis gratus, et inter suos fama celebrer nomine Blandinus, qui cognomentum Baso acceperat, qui utpote et ipse ex Sicambrorum prosapia spectabilis ortus est...

Ibid. c. 17 (p. 410) :

Nam inter ceteras nobilium Sicambrorum feminas, Odila nobilitate et ingenii natura boni pollens...

Boboleni *Vita sancti Germani abbatis Grandivallensis primi* c. 7 (Ib. II, P. 491) :

Erat autem pater monasterii illius (*scil.* Luxovii) Waldeburtus nomine vir egregius ex genere Sicambrorum, et magnae conversionis vitae.

Hariulf *Chronic. Centul.* I, 1 (Bouquet III, p. 349) :

(Franci) primum regem traduntur habuisse Meroveum ob cuius potentia facta et mirificos triumphos, intermisso Sicambrorum vocabulo, Merovingi dicti sunt.

Sygambros i. e. Francos. Sicambri gens Galliae i. e. Franci. Gloses haut-allemandes du XII^e siècle à Horace, Carm. IV, 2, 36 et 14, 51 (*Germania* XVIII, p. 75).

Translatio sancti Eugenii ad monasterium Broniense c. 2 (*Anal. Bolland.* III, p. 31) :

Diebus itaque incliti regis Karoli exstitit quidam nobilissimus Sicamber, nomine Gerardus, qui in Francia parvipendens commoda, etc.

Simon Keza, *Chronic. Hungarorum* I, 23 (Dans W. Grimm, *Die deutsche Heldensage*, p. 183) :

Erant tunc Sicambriae principes Germaniae multi regi Attilae ob metum illius, coacta servitute allegati, inter quos Detricus de Verona excellentiam habebat non ultimam.

Ekkehard, *Waltharius* (ed. Scheffel et Holder) v. 1435. Paroles de Walther à Hagen le Franc :

Cur tam prosilies admiror lusce Sicamber.

A ces textes, il faut ajouter ceux qui parlent d'une ville de Sicambria qui aurait été la capitale des Francs avant leur arrivée en Gaule, ou de la Sicambrie comme étant le pays des Francs ; ce sont :

Liber Historiae c. 1 (*Script. Rer. Merov.* II, p. 242) : (Franci) ingressi Meotidas paludes navigantes pervenerunt intra terminos Pannoniarum juxta Meotidas paludes et coeperunt aedificare civitatem ob memoriale eorum appellaveruntque eam Sicambriam.

Id. c. 4 (ib. II, p. 244) :

Illi quoque egressi a Sicambria venerunt in extremis partibus Reni fluminis in Germaniarum oppidis, etc.

Aethici *Cosmographia* ed. Wuttke, p. 77 :

Urbem construunt Sichambriam barbarica sua lingua nuncupant, idem gladio et arcum more praedonum externorumque posita.

Il suffit d'un coup d'œil rapide sur ces divers textes pour se convaincre que tous, sans exception, prennent ici le mot de *Sicambre* comme un synonyme pur et simple de celui de *Franc*. Nulle part on ne voit qu'il y soit question d'une espèce particulière de Francs qui descendraient de la peuplade des Sicambres ; partout, depuis Grégoire de Tours jusqu'au moine Ekkehard, le nom garde son acception toute générale et poétique. Cette acception poétique est particulièrement frappante dans nos deux sources les plus anciennes, à savoir Grégoire de Tours et Fortunat : on y voit *Sicambre* employé à peu près dans le même sens que barbare. Aucun de ces auteurs n'a pensé un seul instant à l'acception ethnographique du mot, et il faut croire qu'elle était bien oubliée.

Mais pourquoi ce nom poétique de Sicambre donné aux Francs par nos sources mérovingiennes ? Je pense que c'est une simple métonymie d'origine classique. Pour les poètes du temps de l'Empire, en effet, les

Sicambres, avec lesquels les légions romaines avaient dû se mesurer plusieurs fois, étaient les représentants de toute la Germanie, les barbares par excellence. Tout Germain, dans ce sens, était un Sicambre, à peu près comme, pour le Parisien d'aujourd'hui, tout Allemand est un Prussien, et tout citoyen des États-Unis un Yankee. C'est ainsi que, dès l'époque impériale, à côté des textes dans lesquels *Sicambri* garde sa valeur ethnique, il y en a d'autres où il n'a plus qu'une valeur poétique et désigne d'une manière générale tous les Germains.

C'est ce dernier sens du mot qui finit par rester le seul, et qui se transmet aux écrivains mérovingiens. Le mot de *Sicambre* n'est plus pour eux qu'une formule sonore et poétique pour désigner tous les barbares francs ; il n'évoque pas une seule fois, dans leur esprit, le souvenir de la peuplade qui a valu à ce nom sa célébrité.

§ 2. MÉROVINGIENS

Les Francs ont été appelés aussi, pendant le haut moyen âge, les Mérovingiens, tout comme les princes de leur dynastie. (V. ci-dessus p. 155, n. [235] les textes de Hariulf, de Roricon et du Beowulf, auxquels il faut joindre ceux, moins explicites il est vrai, de la *Lex Bajuvariorum* et du *Miracula Agili*. Je reproduis également celui de Hincmar, *Vita Remigii* dans Bouquet III, p. 273 : Plurimis temporibus degerunt sub Clodione et Meroveo rege utili, a cujus celeberrimo nomine Franci vocati sunt Merovingi.) Ce nom n'a rien qui doive étonner. La désinence *ing* servait dans les langues germaniques à désigner non seulement le fils de quelqu'un, mais en général quiconque dépendait de lui et vivait sous son autorité. Pour un chef barbare, il n'y avait aucune différence entre ses enfants et ses hommes ; tous lui appartenaient. De même, pour le vieux Romain, le mot de *puer* désignait à la fois son fils et son esclave, et sa *familia* comprenait tout ce qui dépendait de lui, peu importe à quel titre. On peut dire que tous les peuples germaniques dont le nom se termine en *ingi* le doivent à quelque héros national, historique ou non, dont ils se sont proclamés ainsi les fidèles. La plupart toutefois sont aujourd'hui indéchiffrables parce que leur origine remonte dans la nuit des temps ; ceux qui sont de formation plus

récente nous permettent de comprendre les autres. C'est ainsi que les Francs appelaient *Gundobadingi* les Burgondes à cause de leur roi Gundobad ; c'est ainsi que plus tard, au IX^e siècle, quand les fils de Louis le Débonnaire se partagèrent l'Empire, les peuples de langue allemande appelèrent les sujets de Lothaire *Lotharingen* (d'où Lothringen par contraction) et ceux de Charles *Kerlingen*. Bien plus, les pays habités par ces deux peuples prirent le même nom, et si la France ne l'a pas gardé, en revanche la Lorraine est encore aujourd'hui le pays du peuple de Lothaire ^[788].

^[788] Remarquez que le mot *Lotharingia* vient directement du germanique *Lotharingi* et signifie le pays habité par le peuple de Lothaire, et qu'il ne dérive nullement d'un *Lotharii regnum* qui n'a rien formé du tout. Les écrivains français disaient en latin *Lotharia* pour le pays et *Lotharienses* pour ses habitants.

Cet usage a été universel : dans la vie privée également il s'est fait sentir, et toutes les localités dont le nom se termine en *ingen* (*ange* en Lorraine française) en rendent témoignage. Ces noms en effet désignent les domaines des personnages dont le nom forme le radical de ces vocables géographiques. Toute l'Allemagne est jonchée, si je puis ainsi parler, de désignations qui rappellent, par la manière dont elles sont formées, l'époque où tout le peuple franc s'appelait les Mérovingiens. Merovicus itaque iste, écrit le vieux Roricon, a quo Franci et prius Merovinci vocati sunt, propter utilitatem videlicet et prudentiam illius, in tantam venerationem apud Francos est habitus, *ut quasi communis pater ab omnibus coleretur* (Bouquet III, p. 4). Il était écrit que les Francs ne garderaient pas ce nom, non plus que celui de Karolingiens (Kerlingen) qu'ils ont porté au IX^e siècle, et qui, lui aussi, n'a pu tenir devant l'illustre appellation de Francs.

§ 3. HUGAS

J'ai réuni ci-dessus, p. 338, les témoignages attestant que les barbares du Nord donnaient aux Francs le nom de Hugas. Ce nom a été répandu à la fois chez les Saxons du continent et chez ceux de l'île, ainsi que chez les Scandinaves, et il a été employé du VI^e au XI^e siècle. Quelle en est l'origine ? En parcourant la carte de l'empire franc, je trouve, aux confins

de la Saxe et de la Frise, une contrée qui porte le nom de *Hugmerki*, nom qui signifie *la marche des Hugues*. Cette contrée est située précisément dans ces basses régions que visitaient volontiers les pirates scandinaves, et pas loin du champ de bataille où Chochilaïc, le roi des Danois, périt sous les coups des Hugas. Il est donc fort probable que ce Hugmerki nous présente l'ancien nom des Hugas localisé, comme il arrive, dans la partie de leur pays qui a été la plus rapprochée des voisins étrangers. Il y a même lieu de se demander si l'on ne peut découvrir l'étymologie de ce nom de Hugas. Il ne provient certes pas, comme le croit l'auteur des *Annales de Quedlinburg*, qui pense peut-être à Hugues le Grand et à Hugues Capet, d'un duc Hugo qui aurait donné son nom à tout le peuple : cette induction philologique est écartée par le simple fait que quatre ou cinq siècles auparavant, le nom existait déjà dans la poésie anglo-saxonne. Ne dériverait-il pas du nom d'une peuplade de ce pays qui aurait été ensuite, par extension et selon l'usage, appliqué à tout le peuple franc ? Et, dans ce cas, y aurait-il témérité à retrouver, avec quelques chercheurs néerlandais, sous ce nom mystérieux les Chauci de Tacite^[789], ce peuple ami de la paix et de la justice dont l'historien latin nous trace un tableau presque poétique ? Ce nom, refoulé à l'extrémité occidentale du pays autrefois habité par les Chauques, et resté connu des Saxons, aurait fini par désigner toutes les populations qui vivaient en arrière d'elles au sud et à l'ouest.

[789] Van den Bergh, *De Verdeeling van Nederland in het Romeinsche Tydvak* (Nijhoff *Bijdragen* 1^{re} série t. X (1856). p. 7) ; Winkler, *Oud Nederland* p. 48. Menso Alting, *Descriptio agri Batavi et Frisii*, supposait à tort *Hugonis marchia*.

IV

Le baptême de Clovis.

Plus d'un lecteur aura été étonné de ne pas trouver dans ce livre une étude sur le baptême de Clovis, qu'on a si souvent présenté comme l'épisode de sa vie le plus fertile en légendes et le plus chanté par la poésie populaire (Voir encore ce qu'en dit M. G. Paris, *La Littérature française au moyen âge* p. 25 : « Cette épopée a pour point de départ et eut pour premier sujet le baptême de Clovis etc. »). Je crois au contraire avoir établi que cet épisode est emprunté par Grégoire de Tours à un *Vita Remigii* très ancien, et qu'il y en a peu de plus historiques dans tout le règne de Clovis (*Les sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours* dans *Rev. des Quest. histor.* oct. 1888). Les formules poétiques avec lesquelles Grégoire de Tours raconte l'histoire paraissent empruntées elles-mêmes à ce *Vita*, écrit, comme tant de documents de l'époque de la décadence, en cette prose qui affectait volontiers le langage de la poésie (*sic in fit ore facundo, mitis depone colla Sicamber*, etc.).

TABLE DES NOMS [\[790\]](#)

[\[790\]](#) Dans cette table ne sont pas repris les noms qui figurent dans les notes au bas des pages et dans les appendices.

[A](#) | [B](#) | [C](#) | [D](#) | [E](#) | [F](#) | [G](#) | [H](#) | [I](#) | [J](#) | [K](#) | [L](#) | [M](#) | [N](#) | [O](#) | [P](#) | [Q](#) | [R](#) | [S](#) | [T](#) | [U](#) | [V](#) | [W](#)
| [X](#) | [Y](#) | [Z](#)

A.

Achilette (chemin de la reine), [425](#).
Achille, [164](#), [335](#), [478](#).
Adalbéron de Reims, [503](#).
Adalgisile (Adalgise), duc franc, [465](#), [466](#).
Adaloald, [193](#), [194](#).
Additiones sapientum, [128](#).
Ado, [126](#).
Adovacrius, [71](#).
Adthya, [436](#), [437](#).
Aegidius (Agegius, Egidius), [71](#), [96](#), [97](#), [180](#), [183](#), [185](#), [186](#), [188](#), [192](#), [200](#), [201](#), [211](#), [214](#).
Aenovale, [465](#).
Aétius (Egetius), [52](#), [67](#), [68](#), [97](#), [144](#), [145](#), [164](#), [177](#), [214](#), [255](#), [257](#), [489](#).
Afrique, [41](#), [42](#), [66](#), [272](#).
Agathias, [333](#), [334](#).
Agaune (Acaunos). [320](#), [329](#), [330](#).
Agegius, v. [Aegidius](#).
Agilulfus, [128](#).
Agio, [149](#).
Aignan (saint) d'Orléans, [67](#), [163](#).
Aigyna, [461](#).
Aio, [107](#).
Aisne, [81](#), [426](#), [427](#).
Alanus (Alanius), [88](#), [90](#), [95](#).

Alard, 126.
Alaric, 68, 211, 261, 262, 266, 267, 284, 286, 291, 292.
Alboïn, 37, 39-41, 76, 126, 416.
Alby, 65, 66, 266.
Alchima, 69, 280.
Alcuin, 43, 44.
Aldegonde, 207.
Allamans, 88, 96, 128, 167, 282, 284, 295, 374.
Allemagne, 21, 24, 37, 110, 112, 115, 116, 143, 425, 498, 500.
Alpes, 36, 39, 276.
Alpes Bavaraises, 272.
Amal, 34.
Amalaberge (Amalberge), 347, 351, 352, 359, 361, 362, 370.
Amalasoonthe, 316, 382.
Amalgar, 461.
Amazone, 81.
Amblaincourt, 427.
Ambri, 107, 149.
Ambroise (saint) de Milan, 51.
Amérique, 182.
Amiles, 126.
Amis, 120,
Ammien Marcellin, 115.
Ammius, 36.
Ampère, 12.
Amulius, 88, 90, 95.
Analeus, 88, 96.
Andelot, 409.
Angantyr, 289.
Angers (Andecavo), 71, 201, 278.
Angleterre, 45, 86, 340, 425.
Anglo-Saxons, 42, 44, 90, 126, 493.
Angoulême, 191, 266, 269, 270, 277, 275, 281.
Annales Arvernes, 61.
Annales Burgondes, 60, 253, 324.
Annales consulaires, 60, 101, 103.
Annales d'Angers, 60, 101, 139, 212, 216, 282, 357.
Annales d'Eginhard, 462.
Annales de Ravenne, 60.
Annales Visigothes, 61.
Anne (chemin de la reine), 425.
Annibal, 366.
Annon (saint) de Cologne, 399.
Anténor, 105, 134, 135.
Anthaib, 128.
Apollinaire V. Sidoine.
Appa, 165.
Aquilée, 277.

Aquitaine (Aquitania), [14](#), [169](#), [269](#), [281](#), [284](#), [291](#), [303](#), [427](#), [428](#), [457](#).
Aravatius (saint), v. [Servais \(saint\)](#).
Arbogast, [51](#).
Arboryches, [115](#).
Arcadius, [280](#).
Arcis-sur-Aube, [407](#), [408](#).
Ardennes, [425](#), [434](#), [436](#), [438](#).
Aréchis, [169](#).
Aridius (Aredius), [12](#), [228](#), [229](#), [231](#), [232](#), [240](#), [241](#), [246](#), [254](#), [255](#), [257](#), [260](#), [263](#), [290](#).
Ari-Froda, [91](#).
Arimbert, [461](#), [462](#).
Armbiorn, [126](#).
Arndt (W.), [21](#), [61](#), [362](#).
Arnulf de Carinthie, [56](#).
Arnulf (saint) de Metz, [77](#), [115](#), [454](#).
Arras, [427](#).
Arthur (le roi), [4](#), [40](#), [239](#), [240](#).
Artois, [52](#), [144](#), [443](#).
Arvernes, [280](#).
Ascyla, [60](#), [103](#), [135](#).
Asfeld, [440](#).
Asser, [43](#).
Assi, [107](#), [149](#).
Astingi, [42](#).
Athanaric, [227](#).
Attale, [171](#), [173](#), [175](#), [176](#), [382](#).
Attila, [7](#), [36](#), [66](#), [163](#), [164](#), [169](#), [177](#), [256](#), [289](#), [367](#), [479](#), [489](#).
Aubéron de Mons, [502](#).
Audoën (saint) de Rouen, [77](#), [470-473](#).
Audoin, [126](#).
Audovère, [388](#), [390](#).
Auguste, [114](#), [115](#).
Aulbert, [502](#).
Aurélien (Aurelianus), [227](#), [228](#), [230-232](#), [235](#), [236](#), [240](#), [242](#), [250](#), [251](#), [258](#), [260](#), [290](#), [499](#).
Aurelianus, [250](#). V. [Orléans](#).
Ausone, [488](#).
Austrasie, [48](#), [337](#), [338](#), [373-376](#), [382](#), [387](#), [393](#), [396](#), [400](#), [406](#), [409](#), [410](#), [418](#), [421](#), [434](#), [446](#), [448](#),
[449](#), [454](#), [464](#), [478](#).
Austrasien, [396](#), [398](#), [400](#), [407](#), [410](#), [434](#).
Austrie, [428](#).
Autharius (Authari), [40](#), [41](#), [126](#), [238](#).
Autun, [468](#).
Auvergne (Arverni), [69](#), [70](#), [79](#), [382](#), [425](#), [427](#), [465](#), [466](#), [482](#), [490](#).
Auxerre, [407](#), [427](#).
Avares, [41](#), [165](#), [167](#), [391](#), [455](#).
Aveyron, [427](#).
Avit de Micy (saint), [415](#).
Avitus (saint) de Clermont, [79](#).

Avitus (saint) de Vienne, [243](#), [244](#), [503](#).
Avitus, empereur, [80](#), [503](#).

B.

Babylone, [255](#).
Baderic, [347](#), [348](#), [362](#).
Bacchus, [501](#).
Banthaib, [128](#).
Balamir, [36](#).
Baltique, [45](#), [143](#).
Bar-le-Duc, [188](#), [193](#), [409](#).
Barontus, [491](#).
Basan, [126](#).
Bas-Empire, [177](#).
Basile, [126](#).
Basin, [9](#), [180](#), [194-198](#), [251](#).
Basine, [9](#), [72](#), [113](#), [161](#), [180](#), [194-204](#), [206](#), [207](#), [251](#), [363](#).
Basinus (saint), [207](#).
Basques, [461](#).
Basse-Allemagne, [46](#).
Bataves, [112](#), [114](#), [118](#).
Batavie, [114](#).
Bavai, [426](#).
Bavarois, [40](#), [88](#), [455](#).
Bavière (Baiern, Bavaria), [117](#), [167](#), [455](#).
Baudouin de Sebourc, [503](#).
Baudouin d'Edesse, [438](#).
Béarn, [425](#).
Beauce (Belsa), [324](#), [330](#).
Beda le Vénérable, [44](#).
Belges, [10](#), [136](#).
Belgique, [10](#), [111](#), [114](#), [140](#), [141](#), [144](#). Cf. [Gaule Belgique](#).
Bélisaire, [262](#).
Beowulf, [45](#), [136](#), [340](#), [343](#).
Berig, [106](#).
Bernard I (duc de Saxe), [204](#).
Bernlef, [46](#), [344](#), [346](#).
Berry (Bituriges), [427](#).
Bertangenland, [239](#), [240](#).
Berthar (Bertecharius), [347](#), [349](#), [372](#), [468](#), [469](#).
Bertoald (Berthold), [434-436](#), [439](#), [441](#), [445](#).
Betonnet, [495](#).
Bible, [91](#).
Bidpai, [414](#).
Bilviss, [126](#).

Blanche (chemin de la reine), 425.
Bobon, 465, 466.
Bodegast, 121.
Bodoheim (Bodeghem), 121, 127.
Boelviss, 126.
Boémond de Tarente, 438.
Boethius (Hector), 399.
Bohême, 500.
Boglodoreta, 267.
Boleslas Chrobry, 368.
Bonnet (Max), 501.
Bordeaux, 191, 260, 266, 269, 291.
Bordier (Henri), 21.
Bornhak, 313.
Boulogne-sur-Mer, 145.
Bouquet (Dom), 428.
Bourges (Bituricas), 69, 71, 281.
Bourgogne, 79, 80, 193, 205, 237, 375, 386, 387, 428.
Brabant, 115, 116, 118, 429.
Brachio, 79.
Brandebourg (marche de), 289.
Brême, 204.
Brennacum, 396.
Breslau, 15.
Bretagne, 44-46, 96, 239, 425.
Bretons (Britanni), 71, 88, 96, 97.
Brie, 443, 496.
Brives-la-Gaillarde, 191.
Bruges, 342.
Bruna, 405, 406.
Brunehaut (Brunchild, Brunichildis, Brunihildis, Brucildi, Brunechote), 77, 205-207, 374, 382, 385, 387, 403-431, 477, 485. Cf. *Chaussée*, *Château*, *Domus*.
Brunelstraet, 429.
Bruniquel, 427.
Brunswick, 183.
Bruxelles, 426.
Buchonia, 294, 295, 297, 465.
Bug, 368.
Bulgares, 455.
Burgondes (Burgondions), 88, 97, 126, 169, 181, 227, 232, 236, 245, 246, 254, 258, 259, 261, 266, 319, 321, 322, 325-327, 329-335, 371, 396, 397, 419, 420, 422, 442, 461, 468.
Burgondie, 141, 226, 227, 230, 232, 234, 247, 253, 257-259, 261, 263, 319, 321, 329, 334, 362, 371, 407, 409, 413, 415, 419, 446, 453, 462, 468.
Byrsa, 47.
Byzance, 188, 192.
Byzantin, 39.

C.

Cacco, 165.
Caedmon, 43, 44.
Cagan, 165, 167.
Cahors, 427.
Cambrai (Camaracum), 104, 110, 112, 119, 133, 138, 141, 145, 146, 305, 315, 317, 427.
Cambrésis, 137, 502.
Campine, 118.
Campus Sacer, 166.
Canche, 145.
Cannes (Italie), 366.
Canut Laward, 49.
Caretena, 244.
Carloman, 53.
Cassiodore, 34, 106, 256, 260, 480.
Cassius de Clermont, 69.
Celius, 91.
Chadoindus, 128, 461.
Chairaard, 461.
Châlon-sur-Saône, 80, 229, 410.
Champagne, 174, 396, 425.
Chaubedo, 469.
Chanson de Roland, 463, 467, 468, 479, 498.
Chant du voyageur (le), 337.
Charlemagne, 23-25, 37, 42, 53-57, 276, 278, 316, 337, 427, 441, 444, 462, 463, 467, 487, 500, 501.
Charles d'Anjou, 473.
Charles-Martel, 46, 53, 287, 487.
Charles (chemin), 425.
Chararic, 217, 302, 303, 305, 312, 313, 315, 317.
Charbonnière (forêt), 111, 137, 138, 141.
Charibert, 204, 461, 493.
Charoald, 194.
Chartier (Alain), 360.
Château-Brunchaut, 427.
Chaussée Brunehaut, 426, 427.
Chateaubriand, 10, 16.
Chattes, 94.
Chauques, 94.
Chelles, 392, 394.
Chérusques, 94.
Childebert I, 69, 121, 124, 171, 192, 280, 382, 385.
Childebert II, 190, 191, 204, 205, 393, 396.
Childéric I, 9, 10, 12, 15, 18, 52, 60-62, 71-73, 113, 126, 157, 158, 161, 162, 165, 169, 175-202, 204, 206, 207, 211, 235, 293, 363, 409, 486, 503.
Childéric II, 471.
Childesinde, 388.

Chillenus ou Quillien (saint), [443](#), [444](#), [446](#), [447](#).
Chinon, [278](#).
Chilpéric I, [157](#), [197](#), [204](#), [227](#), [229](#), [242-244](#), [247](#), [375](#), [386-392](#), [394](#), [396](#), [415](#).
Chlod, [125](#).
Chlodebaud, [126](#).
Chloderic, [68](#), [126](#), [282](#), [294](#), [295](#), [297](#), [300](#), [302](#), [311](#), [313-317](#), [363](#), [421](#).
Chlodoving, [460](#).
Chlotswindis, [125](#).
Chochilaicus, [339](#), [344-346](#).
Chramnelen, [461](#).
Chriemhild, [238](#), [249](#).
Christ, [121](#).
Chrobry v. Boleslas.
Chrocus, [69](#).
Chrodoald, [464](#).
Chrona, [227](#).
Chronicon Gemblacense, [426](#).
Chronicon Imperiale, [502](#).
Chronique anglo-saxonne, [92](#).
Chronique de Prosper Tiro, [502](#).
Cid (le), [4](#).
Cimbre, [94](#), [216](#).
Ciprius, [91](#).
Civitas Thoringorum, [116](#).
Civitas Tungrorum, [114](#), [116](#), [118](#).
Claes Colyn, [501](#).
Clarifan, [126](#).
Clarien, [126](#).
Claudien, poète, [488](#).
Claudius, [128](#).
Clément IV, pape, [473](#).
Clermont, [68-70](#), [79](#), [280-282](#), [284](#).
Clermontois, [68](#), [69](#).
Clodion (Chlodio, Chlogio), [9](#), [61](#), [72](#), [105](#), [110](#), [111](#), [125-126](#), [133-146](#), [151](#), [152](#), [157](#), [158](#), [201](#), [501](#), [502](#).
Clodoald, [125](#), [322](#).
Clodomir (Chlodomar), [17](#), [125](#), [126](#), [281](#), [320](#), [325](#), [329](#), [331-335](#), [415](#).
Clotaire, [16](#), [52](#), [53](#), [191](#), [322](#), [348-350](#), [355](#), [368](#), [372](#), [373](#), [376](#), [382](#), [384](#), [393](#), [397](#), [419](#), [420](#), [457](#), [458](#), [478](#).
Clotaire I (Chlotacharius), [16](#), [58](#), [59](#), [121](#), [124](#), [204](#), [331](#), [357](#), [372](#), [383](#), [446-449](#), [456](#).
Clotaire II, [54](#), [157](#), [204](#), [367](#), [393](#), [395](#), [398](#), [410](#), [433-451](#), [454](#), [456](#), [459](#), [460](#), [463](#), [485](#).
Clotilde, [15](#), [17](#), [72](#), [227-236](#), [240-251](#), [254](#), [257](#), [259](#), [268](#), [271](#), [274](#), [320](#), [322](#), [326-329](#), [355](#), [362](#), [382](#), [409](#), [473](#), [486](#), [504](#).
Clovis I (Chlodovechus, etc.), [9](#), [13](#), [15](#), [17-20](#), [52](#), [53](#), [55](#), [61](#), [62](#), [68](#), [73](#), [76](#), [81](#), [82](#), [96](#), [99](#), [102](#), [104](#), [109](#), [121](#), [124](#), [125](#), [126](#), [136](#), [156](#), [159](#), [180](#), [197](#), [198](#), [201](#), [202](#), [204](#), [205](#), [207](#), [211](#), [212](#), [215-260](#), [265-317](#), [327](#), [328](#), [337](#), [344](#), [355](#), [357](#), [358](#), [362](#), [371](#), [373](#), [401](#), [456](#), [459](#), [460](#), [474](#), [479](#), [480](#), [486](#), [502](#).
Codex Gothanus, [149](#).

Cologne (Colonia), [104](#), [115](#), [294](#), [295](#), [316](#), [399](#), [410](#), [418](#), [421](#), [426](#), [502](#).
Colomban (saint), [74](#), [443](#).
Conon, évêque de Trêves, [399](#).
Conradin de Souabe, [473](#).
Constantin le Grand, [301](#).
Constantinople, [187](#), [193](#), [206](#), [228](#), [241](#).
Corneille (Pierre), [422](#).
Coulmiers, [321](#), [324](#).
Cunimund, [39](#).
Cynewulf, [43](#).

D.

Daci, [119](#).
Dacia, [119](#).
Dado, [126](#).
Daeghrefn, [341](#), [343](#).
Dagobert I, [24](#), [77](#), [82](#), [115](#), [128](#), [434-438](#), [445](#), [448](#), [449](#), [452-463](#), [487](#).
Dagoramn, [343](#).
Danemark, [50](#), [119](#), [342](#).
Dani, [119](#), [341](#).
Daniel (le P.), [9](#), [10](#), [18](#).
Danois, [49](#), [126](#), [439](#), [441](#), [476](#).
Danube, [149](#).
Daras (la ville de), [80](#).
Darius, [91](#).
Darmesteter (A.), [24](#), [435](#), [457](#).
Denys (saint) de Paris, [136](#), [269](#), [270](#), [398](#), [418](#).
Denys de Syracuse, [473](#).
Desiderius, duc, [191](#).
Desroches, [501](#).
De Smedt (le chanoine), [501](#).
Desmet (le P.), [183](#).
Deutérie, [70](#), [382](#).
Deutsche Heldensage, [427](#).
Diacre (Paul), [38](#), [41](#), [44](#), [78](#), [107](#), [108](#), [128](#), [148-150](#), [165](#), [167](#), [169](#), [196](#), [276](#), [308](#), [397](#), [398](#), [440](#), [480](#), [481](#).
Didier (saint) de Vienne, [74](#).
Didier d'Auxerre (saint), [507](#), [408](#).
Dietrich (d'Austrasie), [487](#), v. [Hugdietrich](#), [Wolfdietrich](#).
Dietrich von Bern, [7](#), [37](#), [186](#).
Diest, [118](#).
Dijon, [254](#), [259](#), [453](#).
Dioscures, [10](#), [111](#), [18](#), [33](#), [37](#).
Dispargum, [10](#), [11](#), [18](#), [33](#), [37](#).
Dol, [71](#).

Domus Brunichildis, [427](#).
Dordrecht, [112](#).
Dormelles, [367](#).
Douhet (de), [13](#).
Dubos (l'abbé), [112](#).
Duguesclin (Bertrand), [360](#).
Duurstede, [112](#).

E.

Eberulf, [393](#).
Ebroïn, [77](#), [470-473](#).
Ecdicius, [69](#), [280](#), [490](#).
Eckhart, [9](#).
Écosse, [398](#).
Edda, [126](#), [288](#).
Edesse (d'), [438](#).
Edictum Rothari Regis, [196](#).
Egetius, v. [Aétius](#).
Egidius, v. [Aegidius](#).
Eginhard, [55](#), [155](#), [462](#), [474](#), [500](#).
Egmond (abbaye d'), [501](#).
Ekkehard de Saint-Gall, [169](#).
Elen Lluydawc, [425](#).
Eparchius (saint), [69](#).
Épiphanie, [360](#).
Epitome, [73](#), [285](#).
Erchinoald, [471](#).
Eric, roi de Danemark, [126](#).
Erichonius, [91](#).
Erin, [4](#), [127](#).
Ermanarich, v. [Hermanaric](#).
Ermeno, [461](#).
Esbiorn, [126](#).
Escaut, [141](#), [142](#), [154](#), [294](#), [297](#), [298](#), [303](#), [314](#), [342](#).
Espagne, [276](#), [385](#), [405](#), [406](#).
Esras, [127](#).
Ethbald, [126](#).
Ethelberge, [126](#).
Ethelbert, [126](#).
Etzel, [7](#). Cf. Attila.
Eugène (saint) de Carthage, [65](#), [66](#).
Eugenia, [203](#).
Euric, [69](#).
Europe, [429](#), [498](#).
Eusebius, [193](#), [194](#).

Evhémère, 148.

F.

Falias, 127.

Faramond (Pharamond), roi des Francs, 105, 106, 134-136.

Faro, 464.

Faron (saint) de Meaux, 433, 441-443.

Farron, 305-308.

Fauriel, 11, 12, 16, 18, 26, 233.

Feldberg, 427, 430.

Fiacre (saint), 443.

Fidenates, 305.

Fierabras, 495.

Filimer, 35, 106.

Findias, 127.

Fir-Bolgs, 4.

Flandre, 115, 142, 143, 298.

Flaochat, 468.

Floovant, 456, 459, 460.

Fomoré, 400.

Fomoriens, 5.

Fortunat (saint) de Poitiers, 82, 196, 277, 356, 488, 501.

Foulques de Reims, 56.

Français, 502.

France, 7, 10, 14, 21, 23, 136, 224, 270, 317, 360, 383, 425, 428, 430, 496, 498.

Francfort-sur-Mein, 276, 427, 430.

Franche-Comté, 425.

Francia, 117, 134, 502.

Franken, 117.

Francs, 8-11, 19, 20, 22, 48, 51-53, 57, 59-61, 70, 71, 78, 79, 85, 86, 88, 90, 95, 96, 98, 99, 102-106, 109-137, 139, 140-144, 146, 147, 151, 154, 156-162, 175, 177-186, 189, 191, 192, 201, 206, 214, 216, 218, 220, 223-230, 232, 233-236, 245, 249, 255, 258, 259, 261-265, 276, 281, 287, 290-300, 305, 311, 313, 321, 322, 329-333, 338-362, 365, 369, 372, 377, 384, 396, 397-400, 405, 410, 411, 420, 427, 434, 435, 439-447, 452-456, 462, 464, 477-481, 485-487, 491, 492, 495, 499, 500, 502.

Francs Ripuaires, 68, 282, 284, 294-296, 302, 313, 316, 317, 418, 419, 487, 494, 495.

Francs Saliens, 118, 133, 137, 141, 159, 178, 223, 297, 298, 313, 478, 479.

Frédégaire, 13, 16, 22, 53, 58, 72-76, 79-81, 82, 104, 105, 119, 133-135, 137, 147-159, 162, 164, 176-178, 180, 181, 183-190, 193, 194, 202-205, 215, 218, 221, 223, 227, 230, 231, 234-237, 247, 254, 255, 258, 262, 263, 275, 277, 285, 288-292, 302, 311, 351, 369, 370, 374-376, 385, 393, 397, 398, 404-417, 421, 433, 453, 455, 461, 462, 464, 467, 468, 469, 473, 485, 501.

Frédégonde, 381, 385, 402, 422, 472, 485.

Frédéric, empereur, 40.

Frédulf, 465.

Freya (Frea), 107.

Fridigern, 34.

Friga, [134](#).

Frise, [46](#), [116](#), [337](#), [339-344](#).

Frison, [46](#), [128](#), [341](#), [342](#), [360](#).

Frioul, [165](#).

Friuli, [41](#), [165](#).

Fustel de Coulanges, [22](#), [23](#), [26](#), [57](#), [499](#), [500](#).

G.

Gabies, 255, 473.
 Gaila, 165.
 Gallo-Romains, 115, 164, 310, 480, 488, 492.
 Gallus (saint) de Clermont, 79.
 Gambrives, 86.
 Gambara, 107, 149.
 Ganelon, 467, 468.
 Garonne, 427.
 Gaule, 14, 57, 69, 96, 112, 140, 143-145, 148, 190-192, 201, 222, 225, 232, 256, 258, 265, 267, 271, 278, 281, 291, 306, 313, 339, 376, 430, 443, 467, 482, 488-492, 496, 500.
 Gaule Belgique, 140, 144, 145, 317.
 Gaule neustrienne, 488.
 Gaule romaine, 281.
 Gaut, 34.
 Gelimer, 42.
 Genebaudes, 134.
 Genève, 79, 227.
 Geneviève (sainte), 62, 269, 270, 273.
 Genèse, 90.
 Gensimund, 35.
 Gépides, 35, 39, 87, 96, 126, 440.
 Gerbiorn, 126.
 Géréon (saint) de Cologne, 419, 422.
 Gerier, 126.
 Gerin, 126.
 Germanie, 14, 38, 47, 85, 87, 88, 96, 149, 295.
 Germain (saint) de Paris, 415.
 Germains, 32, 52, 85, 90, 91, 97, 98, 118, 125, 150, 181, 203, 228, 240, 271, 272, 284, 287, 295, 304, 492, 493, 499, 500.
Gesta Dagoberti, 81, 82, 436-438, 440, 455, 457, 459, 460. Dans plusieurs de ces passages, on a écrit à tort *Vita Dagoberti*.
Gesta Episcoporum Antissiodorensium, 427.
Gesta Episcoporum Treverensium, 370.
Geste de France, 317.
 Gètes, 481.
 Gibbon, 121.
 Gibraltar, 275.
 Giesebrecht, 313.
 Gironde, 276.
 Gisdead, 330.
 Gisulf, duc de Frioul, 165, 166.
 Givet, 503.
Gloria Confessorum, 66.
 Godan v. Wodan.
 Godegisil, 227, 243, 254, 259-262, 327.
 Godomar, 227, 321, 322, 332, 333.
 Goettingue, 21.
 Gogon, 405.

Gondeberge, 194.
 Gondebaud (Gundobad, Gundebad, Gundobald), 126, 140, 227, 228-232, 234, 236, 240-248, 251, 253-255, 257-263, 292, 316, 319, 327, 328, 330, 358, 504.
 Gondioch, 227.
 Gonthran (Gontran), roi de Burgondie, 53, 191, 204, 375, 386, 387, 393.
 Gonthran Boson, 191.
 Gorias, 127.
 Gorini, 17.
 Goths, 34, 37, 41, 45, 68, 71, 78, 87, 106, 108, 162, 211, 213, 256, 266, 271, 284, 287, 341, 481.
Gothiscandza, 106.
Graecia, 149.
 Grande-Bretagne, 42.
 Grecs, 272.
 Grégoire (évêque de Langres), 171, 175.
 Grégoire de Tours, 12, 13, 15-20, 22, 48, 58-72, 73, 77-79, 82, 101, 106, 108, 114, 117, 121, 124, 129, 130, 133, 140, 143, 144, 146, 147, 149, 151-153, 155, 157-159, 163, 165, 169, 171, 176-179, 181, 183-185, 187-189, 194-196, 198, 201, 202, 205, 212, 214-218, 221-224, 226, 227, 230, 233-236, 241, 242, 244, 247, 253-259, 262, 263, 265, 267-270, 274, 280-285, 287, 294, 295, 297-303, 307, 308, 310-316, 324-326, 329-330, 332-334, 339, 341, 342, 344-346, 350, 351, 354-357, 359, 362-364, 368-372, 374, 375, 378, 381-385, 391, 393-395, 405, 447, 481, 485, 488-490, 501, 501.
 Grenoble, 276, 278.
 Grimm (les frères), 11.
 Grimm (J.), 272, 288.
 Grimm (W.), 427, 500.
 Grimoald, duc d'Austrasie, 465, 466.
 Grimoald, duc de Frioul, 41, 165, 166.
 Groeninghen, 366.
 Gudrun, 45, 126, 238.
 Guessard, 457.
 Guichard, 126.
 Guillaume de Bavière, 360.
 Guillaume Tell, 4.
 Gunbiorn, 126.
Gund, 126.
 Gundichar, 126.
 Gundoald, duc, 396, 397.
 Gundovald, prétendant, 190, 191, 192.
 Gundovech, 126.
 Gunnar, 126.
 Gunthar, fils de Clodomir, 322.
 Gunther, roi des Burgondes, 238.
 Guntheuca, 322, 331.

H.

Hacon, [399](#).
Hadolaun, [107](#).
Hadubrant, [126](#).
Haduloba, [500](#).
Hagen, [299](#).
Hainaut, [426](#).
Hanala, [34](#).
Harald Harfagr, [91](#).
Hartungen, [42](#).
Hathagat, [353](#).
Hattuarius (pagus), [340](#), [342](#).
Haudiatte (chemin de la reine), [425](#).
Haut-chemin, [427](#).
Haut-Rhin, [427](#).
Heiric, [427](#).
Heldenbuch, [162](#).
Hélène (sainte), impératrice, [425](#).
Helgaire, [441](#), [443](#), [445](#).
Henri IV (chemin), [425](#).
Henri de Schwerin, [503](#).
Henschen, [502](#).
Héraclius, empereur, [190](#), [194](#).
Herbert, [237](#), [239](#), [240](#).
Hermanaric, roi des Goths, [36](#), [56](#), [186](#).
Hermanfried, roi des Thuringiens, [48](#), [347-354](#), [358](#), [361](#), [368-372](#), [374](#), [376](#).
Hermin, [87](#), [89](#).
Herminons, Herminones, [86](#), [89](#), [94](#).
Hermundures, [94](#).
Hérules, [38](#), [39](#), [292](#), [308](#), [401](#).
Hervararsaga, [289](#).
Hesbaye, [118](#), [426](#).
Hetvares, [341](#), [342](#).
Hilaire (saint), [269](#).
Hilde, [239](#).
Hildebrand, [126](#).
Hildegonde, [169](#), [171](#), [289](#).
Hillidius (saint), [69](#).
Hincmar, [20](#), [81](#), [82](#), [223](#).
Historia Francorum de Grégoire de Tours, [61](#), [63](#), [64](#), [66](#).
Historia Langobardorum de Paul Diacre, [196](#).
Historia Langobardorum anonyme, [148](#), [149](#).
Hlaudr, [289](#).
Holder-Egger, [60](#).
Hollain, [426](#).
Hollande, [116](#).
Homère, [46](#), [207](#), [299](#).
Hongrie, [110](#), [111](#), [119](#).
Hongrie (chemin de la reine de), [425](#).

Huga, [338](#), [351](#).
Hugas, [341](#), [342](#).
Hugdietrich, [238](#), [338](#), [377](#), [378](#), [478](#).
Hugo (Hugue), [338](#).
Hugo-Theodoricus, [338](#), [377](#).
Hugues Capet, [503](#).
Hunglac, [344](#).
Huns (Chuni), [35](#), [36](#), [67](#), [149](#), [157](#), [162](#), [165](#), [169](#), [170](#), [176](#), [178](#), [256](#), [400](#).
Huns Ephthalites, [504](#).
Hygelac, [340-343](#).
Hygbald de Lindisfarne, [43](#).

I.

Ibor, [107](#).
Idacius, [203](#).
Iliade, [40](#).
Ilus, [91](#).
Ingévons (Ingaevones), [86](#), [89](#), [94](#).
Ingi, [87](#), [91](#).
Ingo, [87-89](#), [91](#).
Injuriosus, [69](#).
Iring, [48](#), [352](#), [353](#), [430](#).
Irlande, [4](#).
Irmin, [91](#), [425](#).
Irmino, [87](#), [91](#), [95](#), [97](#).
Irminfried, v. [Hermanfried](#).
Iscio, v. [Istio](#).
Isère, [276](#).
Isidore (saint) de Séville, [267](#).
Islande, [36](#), [44](#).
Israël, [423](#).
Istévons (Istaevones), [86](#), [89](#), [94](#).
Isti, [87](#).
Istio, [87](#), [88](#), [89](#), [91](#), [96](#), [97](#).
Italie, [39](#), [40](#), [45](#), [86](#), [95](#), [141](#), [165](#), [168](#), [169](#), [216](#), [276](#), [326](#), [391](#).
Ivoire, [126](#).
Ivon, [126](#).
Izel, [426](#).

J.

Jacques (chemin de saint), [430](#).
Japhan, [91](#).

Japhet, [88](#), [90](#), [91](#).
Javoulz, [69](#).
Jeandeus de Brie, [496](#).
Jeanne (chemin de la reine), [425](#).
Jehu, [423](#).
Jéricho, [278](#).
Jérôme (saint), [149](#).
Jérusalem, [276](#).
Jézabel, [423](#).
Jésus-Christ, [121](#), [122](#).
Jonas de Suse, [74](#), [155](#), [409](#).
Jordanès, [34](#), [36](#), [78](#), [106](#), [162](#), [256](#), [424](#).
Judas, [330](#), [467](#).
Juges (Le livre des), [278](#).
Julien (le comte), [503](#).
Julien l'Apostat, [145](#), [501](#).
Junghans (W.), [18](#), [19](#), [21](#), [22](#), [26](#), [233](#), [313](#).
Jupiter, [91](#).
Justinien, empereur, [389](#).

K.

Karlamagnussaga, [463](#).
Kilien, v. [Quillien](#).
Koenig Rother, [238](#).
Kriemhild, v. [Chriemhild](#).
Krusch (B.), [58](#), [74](#).

L.

Laconius, [260](#).
La Fontaine, [414](#).
Lamedon, [91](#).
Landéric, [392](#), [394-396](#), [422](#).
Langfedgatal, [91](#).
Laniscourt, [427](#).
Langres, [171](#), [409](#), [453](#).
Languedoc, [425](#).
Laon, [426](#).
Leccena, [427](#).
Lecointe, [9](#), [427](#).
Lecoy de la Marche, [19-21](#), [26](#).
Lectulus Brunehildis, [427](#).
Lenormant (Ch.), [17](#).

Leo (H.), [113](#).
 Leocadius, [69](#).
 Leodegar (saint), [470-472](#).
 Léon, [171-175](#).
 Léon de Narbonne, [260](#).
 Leudebert, [461](#).
 Leudegarius (Lesio), [413](#), [416](#). Le texte porte par erreur Leudegarius.
 Leudesius, [471-472](#).
 Levée de la reine de Sicile, [427](#).
Lex Alamannorum, [155](#).
 Liberchies, [426](#).
Liber Historiae, [22](#), [58](#), [59](#), [81](#), [82](#), [104](#), [105](#), [110](#), [111](#), [119](#), [129](#), [133-138](#), [146](#), [155](#), [180](#), [183-188](#),
[194](#), [218](#), [230-237](#), [250](#), [258](#), [268](#), [269](#), [270](#), [273](#), [274](#), [302](#), [311](#), [340](#), [342](#), [351](#), [370](#), [385](#), [386](#),
[388](#), [392](#), [401](#), [404](#), [409](#), [417](#), [421](#), [422](#), [433](#), [438](#), [444](#), [447](#), [469](#), [471-473](#), [485](#), [501](#).
 Liège (Leodium), [116](#), [426](#).
 Lilia, [203](#).
 Limagne d'Auvergne, [382](#).
 Lion, [170](#).
 Liudegar, [126](#).
 Liudegast, [126](#).
 Liudger, [46](#), [344](#).
 Livres saints (les), [40](#), [275](#).
 Lluydawc, [425](#).
 Lofnheidr, [126](#).
Lohier et Mallard, [503](#).
 Loire, [79](#), [164](#), [291](#), [292](#).
 Loi Salique, [129-142](#).
 Lokman, [414](#).
 Lombards (Langobards), [37-41](#), [47](#), [88](#), [107](#), [108](#), [126](#), [128](#), [148-150](#), [165](#), [167](#), [193](#), [194](#), [196](#), [276](#),
[385](#), [390](#), [401](#), [440](#), [480](#).
Longibarbae, [149](#).
 Longlier (Longolarum), [436](#), [437](#).
 Lopichis, [41](#), [168](#), [169](#).
 Loquifer, [496](#).
 Lorraine, [164](#), [425](#).
 Lot, [427](#).
 Lothaire II, [118](#).
Lotharia, [118](#).
Lotharingia, [117](#).
 Lothring (Lothring), [117](#), [118](#).
 Louis le Débonnaire, [55](#).
 Louvain, [183](#).
 Lucius, sénateur romain, [80](#).
Ludwigslied, [346](#).
 Lug, [400](#).
 Lupus le duc franc, [493](#).
 Luxembourg, [426](#).
 Luxeuil, [471](#).

Lyngheidr, [126](#).
Lyon, [244](#), [320](#).
Lyonnaise (comte de la), [214](#).
Lys, [141](#).

M.

Mabinogion, [425](#).
Macbeth, [398](#)-400.
Maestricht, [66](#), [67](#), [163](#).
Magdebourg, [289](#).
Magnus, [128](#).
Maixent (saint), [279](#), [280](#).
Majorien, [139](#).
Malbergslied, [121](#).
Malines, [182](#).
Mamert (saint), [278](#).
Manaulf, [468](#), [469](#).
Mannus, [85](#), [86](#), [88](#), [90](#), [95](#), [99](#).
Mans (Le), [306](#).
Marcellin (Ammien), [34](#).
Marcellin, chroniqueur, [447](#), [448](#).
Marcomir, [102](#), [105](#), [134](#)-136.
Marguerite (chemin de la reine), [425](#).
Marius, [216](#).
Marius d'Avenches, [60](#), [77](#), [253](#)-255, [261](#), [262](#), [323](#)-325, [330](#), [332](#)-334.
Marses, [86](#).
Martin de Tours (saint), [246](#), [268](#), [269](#), [275](#), [279](#).
Martin (Henri), [16](#), [22](#), [73](#), [237](#).
Marseille, [191](#), [229](#).
Mauderan, [126](#).
Maudoire, [126](#).
Mauriac, [158](#), [163](#), [177](#), [255](#)-257, [367](#), [502](#).
Maurice, empereur romain, [187](#)-194.
Mauringa, [128](#).
Maurinus, [427](#).
Mauritanie, [275](#).
Mayençais, [466](#), [467](#).
Mayence, [278](#), [412](#), [413](#), [415](#), [416](#), [465](#)-467.
Meaux, [223](#), [441](#)-443.
Meginhard, [500](#).
Mein (Moenus), [111](#), [276](#).
Melun, [233](#), [250](#), [251](#).
Memmon, v. [Mimon](#).
Mercurius, [149](#).
Merohingii, [154](#).

Mérovée (Merovech, Merovechus, Meroveus), [9](#), [72](#), [73](#), [134](#), [137](#), [139](#), [147](#), [150-159](#), [165](#), [176](#), [178](#),
[181](#), [275](#), [369](#), [410](#), [501](#), [502](#).
 Meroving (Meroveching), [154-156](#).
 Mérovingiens, [8](#), [11](#), [13](#), [84](#), [125](#), [154](#), [205](#), [398](#), [439](#), [455](#), [473](#), [474](#), [476](#), [501](#).
 Merwe, [154](#), [155](#).
 Merwings, [154](#).
 Mésie, [34](#), [500](#).
 Mettius Fufetius, [305](#).
 Metz, [66](#), [67](#), [163](#), [277](#), [410](#), [419](#).
 Meurthe, [427](#).
 Meuse, [163](#), [164](#), [342](#), [382](#), [426](#), [427](#), [438](#), [503](#).
 Mézeray, [9](#).
 Michelant, [457](#).
 Micy, [321](#), [415](#).
 Milmort, [426](#).
 Mimon, [91](#).
 Minotaure, [151](#).
Miracula Martini (le), de Grégoire de Tours, [275](#).
 Monge (Léon de), [383](#).
 Monod (G.), [21](#), [61](#), [313](#), [435](#).
 Montagnes Rocheuses, [183](#).
 Morfeas, [127](#).
 Morolf, [238](#).
 Moytura, [5](#), [400](#).
 Mulius, [88](#), [90](#).
 Müllenhoff (K.), [95](#), [153-156](#).
 Müller (H.), [112](#).
 Mummolus, [191](#).
 Munderic, [383](#).
 Murias, [127](#).

N.

Namatius (saint) de Clermont, [69](#).
 Naples, [262](#).
 Narbonne, [278](#).
 Narsès, [191](#).
 Nasium, [409](#).
 Nennius, [86](#).
 Nepotianus (saint) de Clermont, [69](#).
 Neptune, [150](#), [151](#), [501](#).
 Neustrie, [54](#), [115](#), [124](#), [375](#), [386](#), [397](#), [428](#), [454](#), [470](#), [471](#), [487](#), [497](#), [498](#).
 Neustrien, [81](#), [181](#), [402](#), [423](#), [471](#).
 Nibelungen, [49](#), [126](#), [238](#), [249](#), [299](#), [478](#), [479](#), [498](#), [499](#), [500](#).
Nibelungenlied, [162](#).
 Noé, [91-93](#).

Noire (mer), 106.
Normands (Nordmanni), 341.
Norique, 276.
Norvège, 44.
Notitia civitatum Galliae, 116.

O.

Odin, 38, 91, 340.
Odyssée, 40.
Ogier le Danois, 4.
Oise, 81.
Oium, 106.
Origo Gentis Langobardorum, 128, 148-150, 196.
Orléans, 67, 71, 163, 201, 228, 250, 251, 321, 324, 489.
Orose (Paul), 59.
Ortnit (le roi), 238, 377.
Ostrevant, 360.
Ostrogoths, 36, 37, 95, 126, 291, 338, 361, 480.
Oswald, 126.
Oswin, 126.
Otton IV, 289.
Ouen (saint), v. Audoën.
Outre-Jura, 79.
Outremeuse (Jean d'), 428.
Outre-Rhin, 111, 113, 410, 498.

P.

Passio S. Sigismundi, 324.
Placidina, 69, 280.
Pline l'Ancien, 94, 95, 97.
Poeta Saxo, 53.
Poitiers, 197, 266, 267, 269, 277, 281, 349, 355, 356, 372, 491.
Pologne, 368.
Prétextat de Rouen, 387.
Priam (Priamus), 91, 92, 104, 105, 134, 135.
Priamides, 105.
Priscus, historien grec, 177, 178, 190.
Procopé, 115, 117, 361, 374.
Provence, 425.
Pucelle (chemin de la), 425.
Pyrénées, 461, 463, 467.

Q.

Quillien (saint), [443](#).
Quinotaure, [501](#).

R.

Radegonde (sainte), [196](#), [248](#), [249](#), [347](#), [349](#), [355-357](#), [372](#), [374](#), [491](#).
Rado, [126](#).
Radulf, duc de Thuringe, [464-466](#).
Ragnacaire, [211](#), [216](#), [217](#), [305-317](#), [401](#), [502](#).
Rajna (Pio), [25](#), [26](#), [195](#), [205](#), [290](#), [346](#), [435](#), [440](#), [446](#), [499](#), [500](#).
Ram (Mgr de), [183](#).
Ranchaire, v. [Ragnacaire](#).
Ranke (L. von), [22](#), [26](#), [73](#), [237](#), [262](#).
Rathaïl (J. de), [13](#), [14](#).
Ravenne, [260](#).
Regius (mons), [39](#).
Reims, [174](#), [223](#), [391](#), [397](#).
Remy (saint) de Reims, [62](#), [223](#), [224](#).
Renard, [299](#).
Renard (Renaud), fils Aymon, [126](#).
Renatus Frigeridus Profuturus, [59](#), [102](#).
Renaut, [502](#).
Respamara, [34](#).
Rhin, [21](#), [45](#), [102](#), [103](#), [105](#), [108-114](#), [118](#), [119](#), [124](#), [138](#), [295](#), [344](#), [434](#), [436](#), [438](#), [460](#), [464](#), [466](#), [478](#).
Richaire, [306](#).
Richard, fils Aymon, [126](#).
Richimer, [60](#), [103](#), [134](#), [135](#).
Rignomir, [306](#).
Ripuaires, v. [Francs Ripuaires](#).
Rodez, [266](#).
Rodogune, [422](#).
Rodolphe, roi des Hérules, [38](#), [308](#).
Rodolphe, moine de Fulda, [88](#), [500](#).
Rodrigue, roi des Visigoths, [503](#).
Roduald, [165](#).
Roland, [4](#), [7](#), [262](#), [335](#), [435](#), [463](#), [467](#), [488](#).
Romains, [10](#), [34](#), [71](#), [78](#), [79](#), [81](#), [88](#), [90](#), [96](#), [97](#), [108](#), [117](#), [121](#), [123](#), [133](#), [138](#), [141](#), [142](#), [149](#), [151](#), [177](#), [184](#), [188](#), [201](#), [213-215](#), [221](#), [226](#), [227](#), [230](#), [257](#), [260](#), [261](#), [271](#), [272](#), [290](#), [299](#), [300](#), [366](#), [407](#), [424](#), [480](#), [481](#), [492](#).
Romancero, [33](#), [54](#).
Rome, [162](#), [177](#), [190](#), [276](#), [305](#), [314](#).
Romilde, [165](#), [167](#).

Romulus, [88](#).
Roncevaux, [462](#), [463](#), [467](#).
Ronneberg (Runibergun), [352](#).
Roricon, [233](#).
Rosamonde, femme d'Alboïn, [39](#), [40](#).
Rosomons, [36](#).
Roth, [502](#).
Rouen, [472](#).
Rumetrude, [38](#).
Rusticus (saint), [69](#).

S.

Saba (reine de), [198](#).
Sadrégisile, duc franc, [24](#), [82](#), [457](#), [458](#).
Saemundus, prudhomme frison, [128](#).
Saedeleuba, [228](#).
Saint-Baussant, [427](#).
Saint-Denis, [81](#), [386](#), [402](#), [469](#).
Saint-Gall, [169](#), [441](#).
Saint-Germain des Prés, [386](#).
Saint-Hilaire, à Poitiers, [269](#).
Saint-Jacques (chemin), [430](#).
Saint-Jean de Losne, [453](#).
Saint-Julien au pays d'Étampes, [427](#).
Saint-Maurice d'Agaune, [320](#), [321](#).
Sainte-Croix (monastère), [491](#).
Saint-Pierre de Paris, [270](#), [271](#), [274](#).
Saintes, [278](#), [291](#).
Salegast, [121](#).
Saliens, v. [Francs Saliens](#).
Salluste, [482](#).
Salomon (le roi), [238](#), [452-454](#).
Salvius (saint) d'Alby, [65](#).
Sarrazins, [276](#).
Sarus, [36](#).
Saturne, [91](#).
Saunaire (le chemin), [427](#).
Saxe, [116](#), [204](#), [383](#), [391](#), [430](#), [441](#), [443-448](#), [456](#), [485](#), [500](#).
Saxo Grammaticus, [49](#), [50](#), [78](#), [238](#), [399](#).
Saxons, [46-48](#), [54](#), [71](#), [87](#), [107](#), [108](#), [276](#), [309](#), [337](#), [351-354](#), [357](#), [358](#), [383](#), [388](#), [391](#), [434](#), [435](#), [438](#),
[440](#), [442](#), [445](#), [500](#).
Scadau (île de), [38](#).
Scandinave, [44](#), [49](#), [90](#), [91](#), [272](#), [340-342](#).
Scandinavie (Scandinavia, Scathanavia, Scandia), [35](#), [47](#), [107](#), [149](#).
Scandza, [106](#).

Scarponne, [426](#).
Schafarik, [500](#).
Scheidungen, [48](#), [352](#).
Schlegel (Auguste-Guillaume), [13](#).
Schroeder, [313](#).
Scolastica de Tours, [69](#).
Scoringa, [107](#).
Scythie, [106](#).
Ségeste, [125](#).
Segimir, [125](#).
Segimund, [125](#).
Shakespeare, [398](#), [399](#).
Semias, [127](#).
Senlis, [223](#).
Sénéchal, le duc franc, [456](#).
Servais (saint) de Maestricht, [66-68](#), [163](#).
Severin (saint) de Norique, [276](#).
Sextus Tarquin, [255](#), [473](#).
Sibich, [186](#).
Sibylle, [405](#).
Sicambria, [105](#), [119](#).
Sicile, [427](#), [496](#).
Sidoine Apollinaire, [61](#), [69](#), [78](#), [139](#), [145](#), [146](#), [280](#), [482](#), [488](#), [502](#).
Sigar, [126](#).
Sigebert I, roi d'Austrasie, [204](#), [375](#), [387](#), [388](#), [391](#), [400](#), [405](#), [410](#), [430](#), [449](#).
Sigebert II, roi d'Austrasie, [464-466](#).
Sigebert, roi de Cologne, [68](#), [282](#), [283](#), [294](#), [298](#), [301](#), [302](#), [311](#), [313](#), [315](#), [316](#), [363](#), [374](#), [421](#).
Sigebert de Gembloux, [502](#).
Sigéric, [320](#), [323](#), [325](#), [326](#).
Sigfried, [237](#), [238](#), [429](#), [430](#), [478](#), [479](#), [487](#), [495](#), [499](#).
Sigismond, roi des Burgondes, [245](#), [247](#), [419-424](#), [429](#), [430](#).
Sigivald, [70](#).
Siglind, [126](#).
Sigmund, [126](#).
Signe, [126](#).
Sigurd, [126](#).
Slaves, [168](#), [500](#).
Snorri Sturluson, [91](#).
Soissons, [211](#), [212](#), [217-220](#), [223](#), [224](#), [228](#), [315](#), [396](#), [397](#).
Soissonnais (Sexonas), [396](#), [398](#).
Somme, [110](#), [133](#), [140](#), [144](#), [145](#).
Soule (vallée de la), [462](#), [467](#).
Spales, [106](#).
Stanley, [272](#).
Stenbiorn, [126](#).
Suède, [341](#).
Suèves, [86](#), [94](#).
Sugambra cohors, [500](#).

Sulpice Alexandre, [59](#), [102](#).
Sulpice Sévère, [61](#).
Sulpice Sévère (le pseudo-), [267](#).
Sundgau, [465](#).
Sunno, [102](#), [105](#), [134-136](#).
Swanahilde, [36](#).
Syagrius, [71](#), [291](#), [302](#), [313](#).
Syracuse, [473](#).

T.

Tacite, [3](#), [31](#), [32](#), [34](#), [87-89](#), [94](#), [98](#), [499](#).
 Tarente, [438](#).
 Tarquin le Superbe, [473](#).
 Tarquin (Sextus), [255](#), [473](#).
 Taso, [165](#).
 Tato, [38](#).
 Taxandrie, [114](#), [145](#).
 Tchekkh, [500](#).
 Teuton, [94](#).
 Thegan, [55](#).
 Théodebald, roi d'Austrasie, [375](#).
 Théodebert I, roi d'Austrasie, [204](#), [339](#), [343](#), [349-351](#), [376-378](#), [382](#), [478](#).
 Théodebert II, roi d'Austrasie, [157](#), [367](#), [370](#), [409](#), [412-414](#), [418-421](#).
 Théodelinde, [40](#), [41](#).
 Théodemir, [126](#).
 Théodoric I (Thierry), roi d'Austrasie, [12](#), [48](#), [70](#), [128](#), [171](#), [204](#), [266](#), [280](#), [321](#), [332](#), [337-339](#), [342](#), [347](#), [354](#), [358-359](#), [362](#), [364](#), [368](#), [370-378](#), [478](#), [479](#).
 Théodoric II, roi de Burgondie, [157](#), [367](#), [409](#), [415](#), [418-423](#), [461](#).
 Théodoric, roi des Visigoths, [158](#), [256](#).
 Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, [7](#), [34-37](#), [52](#), [203](#), [286-288](#), [291](#), [292](#), [319](#), [320](#), [326](#), [338](#), [361](#), [481](#), [495](#).
 Théodoric le Hugue, [338](#).
 Théodose II, empereur, [502](#).
 Thérrouanne, [145](#).
 Theudemar, [134](#).
 Theudemir, [60](#), [103](#), [105](#), [135](#), [203](#).
 Theudoald, [322](#).
 Thidrek, [239](#), [240](#). Cf. [Théodoric le Grand](#).
Thidrekssaga, [237-239](#).
 Thierry (Augustin), [16](#).
 Thor, [91](#), [92](#).
 Thorbiorn, [126](#).
 Thorgeidr, [126](#).
 Thorismond, [247](#).
 Thorismund, [126](#), [158](#).
 Thorisund, [126](#).
 Thormodr, [126](#).
 Thuringe (Thoringia, Thüringen), [72](#), [102](#), [105](#), [110-113](#), [115-118](#), [138](#), [180](#), [188](#), [189](#), [198](#), [200](#), [207](#), [249](#), [256](#), [347](#), [348](#), [350](#), [351](#), [354-358](#), [361](#), [362](#), [370-373](#), [376](#), [381](#), [384](#), [464](#), [465](#).
 Thuringiens (Thoringi), [12](#), [47](#), [48](#), [79](#), [88](#), [96](#), [107](#), [108](#), [113](#), [115](#), [117](#), [133](#), [137](#), [194](#), [196](#), [198](#), [347-353](#), [358](#), [359](#), [361](#), [362](#), [364](#), [365](#), [372](#), [374](#), [391](#).
 Tolbiac, [282-284](#), [295](#), [350](#), [368](#), [373](#), [410](#), [411](#), [418](#), [487](#).
 Tombe Brunehaut, [427](#).
 Tongres, [112](#), [115](#), [116](#), [119](#), [173](#), [429](#).
 Tongrie, [116](#), [117](#), [119](#).
 Tongriens (Tungria, Tungri), [112](#), [115](#), [117](#), [118](#), [362](#).
 Torismod, [39](#).
 Toul, [409](#), [412](#).

Toulouse, [191](#), [211](#), [261](#), [266](#), [285](#).
Touraine, [79](#).
Tournai (Turnacinsis urbs, Turnacum), [10](#), [137](#), [138](#), [145](#), [146](#), [201](#), [298](#), [302](#), [502](#).
Tours, [60](#), [102](#), [266](#), [268](#), [270](#), [275](#), [279](#), [281](#), [301](#).
Translatio sancti Alexandri, [88](#), [358](#).
Trapsta, [330](#).
Trémogne, [278](#).
Trêves, [171](#), [399](#).
Troie, [133](#).
Tronchienne, [208](#).
Tror, v. [Thor](#).
Troes, [91](#).
Troussy (Trucciacum), [396](#), [398](#).
Trullo (concile *in*), [389](#).
Tuatha Dé Dannan, [4](#), [127](#), [400](#).
Tuisco, [33](#), [85](#), [90](#).
Tullus Hostilius, [305](#).
Turin, [194](#).
Turingawis, [112](#).
Turisind, [39](#), [440](#).

U.

Uiscias, [127](#).
Ulysse, [164](#), [299](#), [301](#).
Ulmerunges, [106](#).
Unno, [115](#).
Unstrut, [349](#), [352](#), [359](#), [366](#), [465](#), [467](#).
Upsala, [91](#).
Urbicus (saint) de Clermont, [69](#).

V.

Vaast (saint), v. [Vedast](#).
Valamir, [126](#).
Valentinien III, [503](#).
Valois (Adrien de), [111](#), [436](#).
Vandales, [41](#), [42](#), [65](#), [86](#), [87](#), [96](#), [106](#), [107](#), [149](#), [275](#).
Vasconie, [461](#).
Vascons, [461](#), [462](#).
Vaudemont, [427](#).
Vedast (saint), [62](#).
Véiens, [305](#).
Velly (le P.), [9](#).

Venerandus (saint) de Clermont, 69.
 Vénétie, 165.
 Verdun, 382.
 Veresallis, 329.
 Vergellus, 366.
 Vérone, 40, 495.
 Vézeronce, 321, 322, 325, 331, 333, 334.
Via strata Brunichildis, 426.
 Victor de Tunnuna, 267.
 Victorius, 69.
Vicus Helena, 144.
 Vidigoia, 34.
 Vidimir, 126.
Vie de saint Faron de Meaux, 433, 441.
Vie de saint Hilaire, 277.
Vie de saint Léodegar, 470.
 Vienne en Dauphiné, 260, 261, 278, 321.
 Vienne (la), rivière, 268.
 Vignier (N.), 112.
 Villery, 230, 409.
 Vincent (saint), 385.
Vindilicus, 149.
 Virgile, 429, 431, 482.
 Virgile de Toulouse, 13.
 Visigoths, 36, 68, 69, 72, 95, 96, 158, 256, 265, 267, 268, 274, 279-281, 284, 285, 288, 290, 376, 382, 495, 496.
 Vita (le), 445, 448.
Vita Agili, 155.
Vita Arnulfî, 117.
Vita Chilleni, 443-447.
Vita Clotildis, 233.
Vita Columbani, 155, 444.
Vita Dagoberti, v. *Gesta Dagoberti*.
Vita Genovefae, 201, 503.
Vita Karoli, 155.
Vita Maxentii, 280.
Vita Lupi Trecensis, 502.
Vita Remigii, 81, 82, 223, 224, 283.
 Volgelsheim, 427.
 Vosges, 170, 410.
 Vouillé (Boglodoreta), 68, 69, 266, 280, 282, 291, 295, 313, 314.

W.

Wacco, 196.
 Waelhem, 182.

Wahal, 112.
Waitz (G.), 113, 115, 153.
Walagothes, 87, 95.
Waldémar, roi de Danemark, 503.
Waldéric, 352, 461.
Walhalla, 90, 430.
Waltharius (Walther d'Aquitaine), 169, 170, 171, 176, 289.
Wandalmar, 461.
Warnachaire, 416.
Warnefrid, père de Paul Diacre, 169.
Warcq, 503.
Wasgenstein, 170.
Welches, 96.
Wéser, 434, 435, 436, 448, 449.
Widoheim, 127.
Widukind, chroniqueur saxon, 47, 48, 107, 108, 338, 358, 377.
Willehad, 468.
Willibald, 461.
Windili, 97.
Windogast, 121.
Windoghem, 121.
Winili, 149.
Winniles, 107, 108, 149.
Wintrion, 396, 397.
Wiomad, 12, 162, 175, 178, 180-188, 193, 200, 206, 224, 303.
Wisogast, 121.
Wodan (Wotan, Godan), 91, 92, 107, 122, 149, 150, 159, 425.
Wolfdietrich, 377, 378, 478.
Wolff (F.-A.), 7.
Wulemarus, 128.

X.

Xanten, 478, 487.

Y.

Ybor, 149.
Yngvi-Frey, 91.
Yonne, 427.

Z.

Zacharie, pape, [390](#).

Zarncke, [502](#).

Zechim, [91](#).

Zopyre, [255](#).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1-27

L'épopée est, chez toutes les nations, la forme primitive de l'histoire, 1. — L'histoire ne commence qu'à partir du moment où les peuples acquièrent la notion de sa différence d'avec l'épopée, 3. — Cette notion ne s'acquiert que lentement et graduellement, *ibid.* — Quand on a commencé à pénétrer dans la vraie nature de l'épopée, 7. — Premières lueurs de la critique dans le domaine de l'épopée franque, 8. — Rôle des philologues. Les frères Grimm, 11. — Fauriel, *ibid.* — Ampère et Schlegel, 12. — Témérités de Rathaïl, 13. — Les historiens restent étrangers aux vues des philologues, 14. — Kries, Loebell, 15, Augustin Thierry, Henri Martin, 16, Charles Lenormant, l'abbé Gorini, 17. — Rôle de Junghans, 18, et de Lecoy de la Marche, 19. — Indifférence persistante des historiens : Ranke, Fustel de Coulanges, 22. — Constatations des philologues : G. Paris, 23, A. Darmesteter, 24. — Importance du livre de Rajna, 25. — Ce qui restait à faire après lui, 26.

LIVRE I.

Les ancêtres de Clovis.

CHAPITRE I. — Les Sources

31-84

L'épopée a existé chez tous les peuples germaniques, 31. — Témoignages historiques qui en attestent l'existence chez les Ostrogoths, 34. — Les Lombards, 37. — Les Vandales, 41. — Les Anglo-Saxons, 42. — Les Frisons, 46. — Les Saxons du continent, *ibid.* — Les Scandinaves, 49. — Témoignages spéciaux établissant l'existence de chants épiques chez les Francs des premiers siècles, 51. — Le recueil de Charlemagne, 54. — Les chroniqueurs mérovingiens ont-ils connu et utilisé les chants épiques de leur nation ? 57. — Arguments qui permettent de résoudre cette question d'une manière affirmative pour Grégoire de Tours, 59, pour Frédégaire, 72, pour le *Liber Historiae (Gesta Francorum)*, 76. — Dans quelle mesure ont-ils connu et utilisé ces chants ? 77. — Le *Gesta Dagoberti* et le *Vita Remigii*, 81. — Différence entre la tradition ecclésiastique et la tradition populaire, 83.

CHAPITRE II. — La plus ancienne chanson germanique

85-99

Chant généalogique des anciens Germains signalé par Tacite, 85. — Le contenu de ce chant s'est conservé au moyen âge, 86. — Ce n'est point par Tacite que le moyen âge l'a connu, 88. — Remaniements qu'il a subis, 89. — On y a rattaché la généalogie de tous les peuples compris dans l'empire franc, 95. — La date probable de ce remaniement est le VI^e siècle, 96.

CHAPITRE III. — La plus ancienne chanson franque

101-131

Difficulté qu'il y a de discerner dans Grégoire de Tours les traditions franques des renseignements annalistiques, 102. — Où commencent les premières et à quoi on les reconnaît chez lui, 102, et chez les autres chroniqueurs, 104. — Comparaison de ces traditions avec celles des autres nations barbares sur leurs origines, 106. — La *Thoringia*, 110. — Diverses interprétations de ce nom, 110. — Preuve que c'est une contrée cis-rhénane et qu'elle doit être identifiée avec le pays des *Tungri*, 112. — *Dispargum*, 118. — La *Pannonia*, 119. —

Autres documents sur les traditions franques : les deux prologues de la *Loi Salique*, 120. — Leur date, 123. — Leurs caractères, 124. — Ils contiennent la substance d'un chant populaire très ancien, *ibid.* — Preuves, 125. — Accord de leur tradition avec celle de Grégoire sur les origines, 129.

CHAPITRE IV. — **Clodion**

133-146

Traditions diverses sur les origines de la dynastie mérovingienne, 133. — Leur valeur, 134. — Histoire populaire de Clodion, 139. — Comparaison de l'histoire et de la tradition, 140.

CHAPITRE V. — **Mérovée**

147-159

Légende relative à la naissance de Mérovée, 147. — Frédégaire a altéré la forme primitive de cette légende, 148. — Son caractère antéchrétien. Hésitations qu'elle a causées à Grégoire de Tours, 151. — Origine de la légende, 153. — Historicité de Mérovée, 156.

CHAPITRE VI. — **La jeunesse de Childéric**

161-178

Légende populaire sur ses aventures d'enfance pendant l'invasion d'Attila, 161. — Comparaison de cette légende avec d'autres traditions germaniques du même genre, 162. — Récits Lombards, 165, Walther et Hildegonde, 169, Attale, 171. — Ce qu'il y a d'historique dans la légende childéricienne, 176.

CHAPITRE VII. — **Childéric** (suite)

179-208

Histoire de l'expulsion de Childéric par les Francs et de ses amours avec la reine Basine, 179. — Caractère germanique de cette histoire, 181. — Ce qu'en a pensé Grégoire de Tours, *ibid.* — Forme qu'elle revêt dans Frédégaire, 185. — Interpolations manifestes de celui-ci, 187, et preuves de la date récente de ces interpolations, 189. — Influence de l'histoire du prétendant Gundovald sur leur formation, 190. — Leur lien de provenance, 193. — Ce qu'il y a d'historique et ce qu'il y a de fictif dans l'histoire de Basine, 194. — Que faut-il croire de la royauté franque d'Aegidius ? 201. —

Examen de la légende de la vision nuptiale, [202](#). — Interprétation de celle-ci, [204](#). — Sa date, [205](#). — Conclusion, [206](#). — Note sur saint Basinus, [207](#).

LIVRE II.

Clovis et ses fils.

CHAPITRE I. — La guerre de Syagrius

[211-224](#)

Cette histoire est racontée par Grégoire d'après des *Annales*, [211](#). — Toutefois, il a eu connaissance aussi d'une tradition orale franque dont il se remarque des reflets dans son récit, [213](#). — L'épisode du vase de Soissons n'est pas légendaire, mais historique, [218](#). — Il est emprunté à une source contemporaine, qui paraît être le *Vita Remigii*, [222](#).

CHAPITRE II. — Le mariage de Clovis

[225-251](#)

Pourquoi la tradition épique laisse de côté les événements principaux de l'histoire de Clovis et s'attache à des épisodes individuels, [225](#). — Histoire du mariage de Clovis d'après les trois chroniqueurs francs. Variantes qu'elle présente et origine de celles-ci, [227](#). — Grégoire de Tours a déjà connu l'histoire légendaire, mais en a effacé les traits les plus invraisemblables, [233](#). — Cette histoire était taillée sur le patron de toutes les légendes sur les fiançailles et le mariage des héros, [237](#). — Analyse de l'histoire et examen des types qu'elle met en scène. Aurélien, [240](#), Aridius, *ibid.* — Ce qui en reste d'historique, [242](#). — Les crimes attribués à Gondebaut sont légendaires, *ibid.* — Comment ont-ils été inventés ? [245](#). — Influence de l'histoire de sainte Radegonde sur la formation de la légende de Clotilde, [248](#).

CHAPITRE III. — La première guerre de Bourgondie

[253-264](#)

Histoire de cette guerre d'après Grégoire et Marius d'Avenches, [253](#). — Leur accord, *ibid.* — Interpolation de l'épisode du siège d'Avignon par Grégoire, [254](#). — Cet épisode est légendaire, [255](#). — Il a été imaginé en pays franc,

258. — Il ne provient pas d'un chant épique proprement dit,
260. — Historicité de l'épisode de la prise de Vienne, *ibid.*

CHAPITRE IV. — La guerre des Visigoths

265-292

Grégoire rapporte sur cette guerre quantité de traditions orales, 265. — Leur énumération, 268. — Elles sont d'origine romane et ecclésiastique, et elles n'ont rien d'épique, 269. — Examen critique de ces traditions : I. La construction de l'église Sainte-Geneviève, 270. — II. Le respect de Clovis pour saint Martin. III. L'oracle rendu par saint Martin à Clovis, 274. — IV. La biche qui montre le gué de la Vienne, 275. — V. Le rayon lumineux de la basilique Saint-Hilaire, 277. — VI. La chute des murs d'Angoulême, *ibid.* — VII. Le cheval de Clovis, 278. — Autres données traditionnelles, 279. — En quoi elles se distinguent des traditions épiques franques, 281. — Il existait pourtant des traditions barbares sur la guerre d'Aquitaine, à preuve l'histoire de la présence de Chlodéric à la bataille de Vouillé, 282, celle de la blessure reçue par Clovis, 284, et surtout celle de l'origine de la guerre entre Clovis et Alaric II, 285.

CHAPITRE V. — Les meurtres de Clovis

293-317

Le récit de ces meurtres nous transporte sur un terrain épique par excellence, 293. — Premier récit : Mort de Sigebert et de Chlodéric. Caractère épique de ce récit. Ses contradictions internes, 294. — Comment Grégoire l'a conçu, et comment il a essayé de l'humaniser, 300. — Date du récit, 302. — Deuxième récit : Mort de Chararic et de son fils, *ibid.* — Preuve de sa provenance orale : les traits barbares et archaïques, 303. — Troisième récit : La mort de Ragnacaire de Cambrai, 305. — Même démonstration que ci-dessus, 307. — Rapprochements et analogies avec d'autres légendes barbares, 308. — Ces trois récits semblent avoir fait partie d'un même chant, 311. — Discussion de l'ordre chronologique des événements auxquels il y est fait allusion, 312. — Essai de reconstitution des faits réels, 315.

CHAPITRE VI. — La deuxième guerre de Bourgondie

319-335

Histoire de la deuxième guerre de Burgondie d'après Grégoire de Tours, [319](#). — Cette histoire est élaborée par l'esprit épique, qui explique les catastrophes par des fautes à punir, [322](#). — Parties historiques et parties légendaires, [323](#). — Comment Clotilde a été mise en scène, [326](#). — Historicité de la fin tragique de Sigismond, [329](#). — Comment la bataille de Vézeronce a été transformée en victoire, [331](#). — Importance de la défaite comme élément épique, [334](#).

CHAPITRE VII. — La guerre de Frise ou l'invasion danoise

[337-346](#)

Théodoric d'Austrasie a été chanté en Allemagne sous le nom de Hugdietrich, [337](#). — Il y a trace d'un chant sur lui dans l'histoire du débarquement de Chochilaicus et de sa défaite d'après Grégoire de Tours, [339](#). — Cette histoire a été chantée par les Scandinaves et a été recueillie dans le *Beowulf*, [340](#). — Preuve de l'identité des deux traditions, [341](#). — Elle a été chantée aussi par les Francs, [343](#). — Indices épiques contenus dans le récit de Grégoire de Tours, [344](#). — Traces que la légende a laissées parmi les populations frisonnes, *ibid.*

CHAPITRE VIII. — La guerre de Thuringe

[347-378](#)

Récit de cette guerre d'après Grégoire de Tours, [347](#). — Récit de Widukind, [351](#). — Sainte Radegonde a été chez les Francs le souvenir vivant de cette guerre et a pu garantir les traits généraux du récit, [355](#). — Quant aux détails, ils sont légendaires, [358](#). — Analyse des éléments légendaires. *La nappe coupée*, [359](#). — Les souvenirs rappelés par Théodoric, [362](#). — Les fossés creusés par les Thuringiens sur le champ de bataille, [365](#). — Le pont de cadavres sur l'Unstrut, [366](#). — La ruse de Théodoric envers Clotaire, [368](#). — La mort de Hermanfried, *ibid.* — Toute cette histoire se décompose en trois récits indépendants, [370](#). — Ces récits sont nés parmi les Francs d'Austrasie, [373](#). — Théodoric et son fils Théodebert dans l'épopée, [375](#).

LIVRE III.

Les derniers Mérovingiens.

CHAPITRE I. — **Frédégonde**

381-402

Derniers souvenirs épiques de Grégoire de Tours, 381. — Manque de données légendaires dans Frédégaire et dans le *Liber Historiae* sur la période de 530 à 590, 385. — Impression faite par Frédégonde sur l'imagination populaire, 386. — Légendes du *Liber Historiae* : comment Frédégonde supplanta la reine Audovère, 388. — Légende de l'adultère de Frédégonde avec Landéric et de l'assassinat de Chilpéric, 392. — La légende de la forêt qui marche, 396.

CHAPITRE II. — **Brunehaut**

403-431

Les calomnies dont elle a été l'objet l'ont fort défigurée, mais elles n'ont rien d'épique, 403. — Il existe cependant quelques légendes populaires sur elle, 404. — Prophétie sibylline sur Brunehaut, 405. — Légende de l'expulsion de Brunehaut par les Austrasiens, 407. — Son origine, 408. — La guerre de Théodoric et de Théodebert, 409. — Traits épiques que présente le récit de Frédégaire : les morts qui ne peuvent pas tomber, 411, l'intervention de l'évêque de Mayence, 412. — Ce que l'histoire devient dans le *Liber Historiae*, 417. — Origine de la guerre et épisodes principaux de celle-ci, 418. — La mort de Théodebert rappelle celle de Chlodéric, 421. — Amour incestueux de Théodoric, 422. — Brunehaut en Jézabel, 423. — Historicité du récit de sa mort, *ibid.* — Les *chaussées Brunehaut*, 424.

CHAPITRE III. — **Clotaire II**

433-449

Frédégaire n'a pas de légendes sur ce roi, 433. — Mais le *Liber Historiae* en raconte une très caractéristique : l'histoire de la guerre de Saxe, 434. — Cette histoire est reproduite avec quelques variantes par le *Gesta Dagoberti*, 436. — Elle provient d'un chant épique sur Clotaire II, 437. — Nous

connaissions ce chant par le *Vita Faronis*, qui cite même un fragment de l'original, 441. — Divergences légères entre ces deux sources, 445. — Éléments historiques du récit, *ibid.* — La guerre de Saxe faite par Clotaire I, et attestée par l'histoire, a été attribuée par suite d'un transfert épique à Clotaire II, 446.

CHAPITRE IV. — Derniers accents épiques

451-474

Nos sources ne présentent plus de trace de chants épiques à partir de Clotaire II, 451. — Mais on y trouve encore des impressions épiques, par exemple dans le portrait du roi Dagobert I, 452. — A une époque postérieure à celle de la rédaction de nos sources, ces impressions ont dû se traduire en chants épiques, 456. — Ainsi le Floovant du XII^e siècle reproduit un épisode déjà consigné dans le *Gesta Dagoberti*, *ibid.* — De même, un combat malheureux de douze généraux francs dans les Pyrénées paraît avoir été le prototype de l'histoire poétique de Roland et des douze pairs à Roncevaux, 461. — Et un épisode du règne de Sigebert II, raconté par Frédégaire, doit avoir été le point de départ de l'histoire des traîtres de la *Geste de Mayence*, 464. — Enfin le récit de la bataille de Flaochat contre Willehad a un caractère fort épique, 468. — Dans le *Liber Historiae*, saint Ouen a laissé aussi une impression épique qui se traduit par des légendes, notamment celle du conseil qu'il aurait donné à Ebroïn, 469.

CHAPITRE V. — Résumé et conclusions

473-498

Origines différentes des récits analysés dans ce livre. Les uns proviennent d'impressions, les autres de légendes populaires, les autres de chants épiques, 475. — Ils ne représentent qu'une faible partie des données épiques de l'époque mérovingienne, 477. — Celles-ci se retrouvent dans un grand nombre de moules épiques de l'épopée carolingienne, dont l'origine est ici, *ibid.* — Raisons diverses pour lesquelles nos chroniqueurs n'ont gardé qu'une petite partie des récits fournis par la tradition épique. Tous étaient romans et n'avaient pas, comme Cassiodore et Paul Diacre,

intérêt à recueillir les légendes barbares, 480. — La rapidité du progrès social a de son côté contribué à fondre les sujets mérovingiens dans l'épopée carolingienne, 485. — L'épopée carolingienne n'est plus franque, mais française, 487. — L'épopée française est née de la germanique ou franque à l'époque mérovingienne ; comment, 488. — Éléments épiques existant chez les populations gallo-romaines à l'époque de la conquête franque, 489. — Rôle des cours, 492, et des poètes francs, 494. — Valeur de l'épopée française, 497.

Additions et corrections 498

Appendices.

I. L'origine troyenne des Francs	505
II. Les généalogies des rois mérovingiens	517
III. Les noms poétiques des Francs	524
IV. Le baptême de Clovis	530
Table des noms	539

DU MÊME AUTEUR :

Les Origines de la Civilisation moderne, 3 ^e édition, 2 volumes in-12. — Bruxelles, Société belge de librairie	7 fr.
La Croix et le Croissant, 2 ^e édition. — Liège, Grandmont- Donders	1 fr.

NOTE DU TRANSCRIPTEUR

On a représenté en **caractères gras** les passages en typographie dilatée (gesperrt) dans l'appendice II.

On a interverti la table des noms et la table des matières pour que cette dernière figure à la fin de l'ouvrage.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE
POÉTIQUE DES MÉROVINGIENS ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the

electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE

LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability,

costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other

ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.